

France Martineau  
Annette Boudreau  
Yves Frenette  
Françoise Gadet

# FRANCOPHONIES NORD-AMÉRICAINES

LANGUES, FRONTIÈRES ET IDÉOLOGIES



## « Les Voies du français »

### Titres parus sous la direction de France Martineau

*Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, sous la direction de Luc Baronian et France Martineau, 2009.

*Vues sur les français d'ici*, sous la direction de Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette, 2010.

*Incursion dans le Détroit. Journalle Commansé le 29 octobre 1765 pour le Voiage que je fais au Mis a Mis*, par France Martineau et Marcel Bénéteau, 2010.

*Une histoire épistolaire de la Louisiane*, sous la direction de Sylvie Dubois, avec la collaboration d'Albert Camp, Aaron Emmitte, Jane Richardson et Kathryn Watson, 2011.

*Cet « autres » qui nous distingue. Tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois*, par Hélène Blondeau, 2011.

*Le français en contact. Hommages à Raymond Mugeon*, sous la direction de France Martineau et Terry Nadasdi, 2011.

*L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, par Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, 2012.

*Constructions en changement. Hommage à Paul Hirschbühler*, sous la direction de Monique Dufresne, 2012.

*Les français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*, sous la direction de Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay, 2013.

*Relire le patrimoine lettré de l'Amérique française*, sous la direction de Sébastien Côté et Charles Doutrelepont, 2013.

*À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, sous la direction de Robert A. Papen et Sandrine Hallion, 2014.

*Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, sous la direction de Wim Remysen, 2014.

## «Les Voies du français»

**Titres parus sous la direction de  
France Martineau et Wim Remysen**

*Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, sous la direction de Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec, 2016.

*Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, sous la direction de Laurence Arrighi et Annette Boudreau, 2016.

*Regards croisés sur les français d'ici*, sous la direction de Laurence Arrighi et Karine Gauvin, 2018.

*Incursion dans le Détroit. Journalle Commansé le 29 octobre 1765 pour le Voyage que je fais au Mis a Mis*, 2<sup>e</sup> édition, par France Martineau et Marcel Bénéteau, 2018.

*Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*, par Yves Frenette et France Martineau, en collaboration avec Virgil Benoit, 2018.



FRANCOPHONIES NORD-AMÉRICAINES :  
LANGUES, FRONTIÈRES ET IDÉOLOGIES



# FRANCOPHONIES NORD-AMÉRICAINES: LANGUES, FRONTIÈRES ET IDÉOLOGIES

Sous la direction de

**France Martineau**

**Annette Boudreau**

**Yves Frenette**

**Françoise Gadet**



**Presses de  
l'Université Laval**

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. L'an dernier, le Conseil a investi 153 millions de dollars pour mettre de l'art dans la vie des Canadiennes et des Canadiens de tout le pays.

We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts, which last year invested \$153 million to bring the arts to Canadians throughout the country.



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.



Maquette de couverture : Laurie Patry

PHOTOGRAPHIE DE LA COUVERTURE :

*Matières en mouvement 8* (détail),

Jean-François Provost, [www.jeanfrancoisprovost.com/fr](http://www.jeanfrancoisprovost.com/fr)

Mise en pages : In Situ

ISBN 978-2-7637-3909-0

PDF 9782763739106

© Les Presses de l'Université Laval 2018

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2018

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

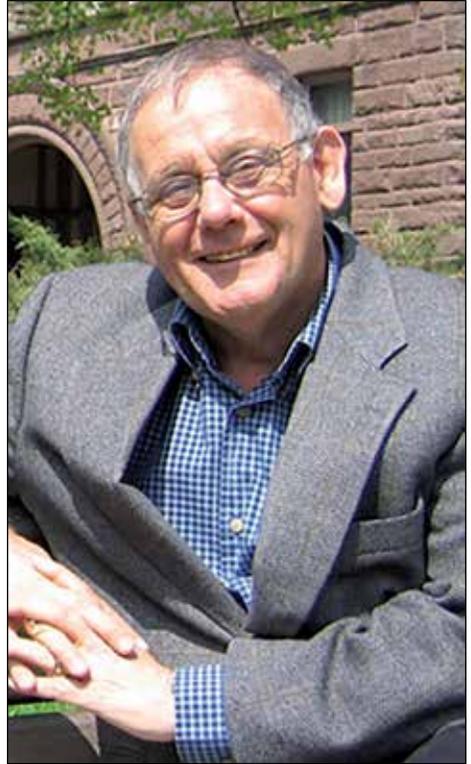
# TABLE DES MATIÈRES

Introduction . . . . .	1
France Martineau	
Remerciements . . . . .	23
Idéologies linguistiques et francophonies nord-américaines . . . . .	27
Annette Boudreau	
Langues et pratiques artistiques à Moncton : Marcia Babineau et le théâtre l'Escaouette (portrait) . . . . .	51
Mourad Ali-Khodja et Annette Boudreau	
Regards sur les français nord-américains : l'individu dans l'espace continental . . . . .	57
France Martineau	
Montréal : terrain de lutte et/ou jeu de marelle linguistique ? (portrait) . . . . .	89
Patricia Lamarre	
Entre loyauté au drapeau américain et identité francophone en Louisiane (1840-1880) : un contraste entre deux familles (portrait) . . . . .	93
Maelenn Le Roux	
Migrations récentes, multiculturalisme et superdiversité dans les métropoles occidentales francophones : quels effets langagiers ? . . . . .	99
Françoise Gadet	
Promenade dans Marseille, ville multiculturelle et plurilingue (portrait) . . . . .	137
Médéric Gasquet-Cyrus	
Multiculturalisme à Moncton : le français comme langue d'intégration (portrait) . . . . .	143
Isabelle Violette	

Sur quelques interprétations de la francophonie nord-américaine . . .	147
Yves Frenette	
Du Bas-Saint-Laurent à Montréal : apprivoiser la ville (portrait) . . .	173
Yves Frenette et France Martineau	
Empires, colonies, langues . . . . .	177
Paul Cohen	
Entre Blancs et Innus au Lac-Saint-Jean (Québec) (portrait) . . . . .	203
Sandrine Tailleux	
Jules et Paul Chartrand : deux fiers Mitchifs de Saint-Laurent (Manitoba) (portrait) . . . . .	207
Robert A. Papen	
La famille Bénéteau à Rivière-aux-Canards (Ontario) (portrait). . . . .	213
Marcel Bénéteau	
Certitudes spirituelles et incertitudes orthographiques : les pratiques manuscrites des Ursulines à partir du 17 <sup>e</sup> siècle . . . . .	217
Sylvie Dubois	
Fonctions des langues en Haïti vues par un professionnel de la communication (portrait) . . . . .	259
André Thibault	
Genèse, essor et refondation de la communauté francophone de Welland (Ontario) . . . . .	263
Raymond Mougeon, Yves Frenette et Marc-André Gagnon	
Paul Cenerini, de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) : «Adopter la cause du minoritaire francophone» (portrait). . . . .	287
Sandrine Hallion	
Acadiana (Louisiane) : diversité de la francophonie (portrait) . . . . .	293
Sylvie Dubois et Marguerite Perkins	
Variation et variétés : fluidité des frontières acadiennes et laurentiennes . . . . .	297
France Martineau	

Une Acadienne de la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse) (portrait) .....	329
Philip Comeau	
Daniel Boucher : revitalisation du français au Connecticut (États-Unis) (portrait) .....	333
Cynthia A. Fox	
Le français en Louisiane : un problème de glottonymie .....	339
André Thibault	
Louisiane francophone et créolophone : de la stigmatisation à la fierté linguistique (portrait) .....	373
Thomas A. Klingler	
De Paris à la Martinique en passant par la Guadeloupe : un Antillais et ses langues (portrait) .....	379
André Thibault	
Un continuum minoritaire/majoritaire : <i>comme, genre</i> et <i>like</i> au Québec et en Ontario .....	385
France Martineau et Anaïs Moreno	
Le français à Bellevue (Saskatchewan) : «C'est ma langue maternelle pis ça le sera toujours» (portrait) .....	415
Geneviève Cross	
En région parisienne : d'un quartier défavorisé à une banlieue chic (portrait) .....	421
Anaïs Moreno	
Les pratiques langagières d'une francophone de Floride (portrait) ..	425
Hélène Blondeau	
Langues, idéologies et politique : regards croisés sur les discours de presse au Québec et en Acadie (1867-1912) .....	429
Mourad Ali-Khodja, Annette Boudreau et Wim Remysen	
Une expérience de «transculture» à Montréal : la revue <i>Vice Versa</i> (portrait) .....	471
Régine Robin	

L'interculturalisme québécois : une conviction citoyenne héritée d'un parcours personnel (portrait) . . . . .	475
Gérard Bouchard	
Les oscillations identitaires d'un jeune Français de la banlieue parisienne (portrait) . . . . .	481
Nacer Kaci	
Une analyse du discours des élites sur les langues : les cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et de la Louisiane . . . . .	485
Mourad Ali-Khodja, Annette Boudreau, Sylvie Dubois et Marguerite Perkins	
Jean-Louis Belliveau : pour une contrelégitimité linguistique à la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse) (portrait) . . . . .	515
Chantal White	
L'assimilation linguistique à Welland (Ontario) : le témoignage de deux curés (portrait) . . . . .	521
Raymond Mougeon	
Épilogue . . . . .	527
Jean-Marie Klinkenberg	
Notices biographiques . . . . .	535



*À la mémoire de notre regretté collègue et ami Brian Merrilees,  
professeur émérite à l'Université de Toronto.*

---



---

# INTRODUCTION<sup>1</sup>

FRANCE MARTINEAU

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

L'histoire des francophonies nord-américaines prend souvent comme base les trois foyers d'implantation du français sur le continent nord-américain : l'Acadie et la vallée du Saint-Laurent au 17<sup>e</sup> siècle et la Louisiane au 18<sup>e</sup> siècle. Pourtant, à ces trois principaux points d'ancrage se superposent des réseaux qui relient entre elles les communautés francophones nord-américaines, et ces communautés francophones aux autres communautés linguistiques, créant une diversité de configurations. En effet, tout au long de leur histoire, les communautés francophones nord-américaines ont connu une suite d'adaptations, d'intégrations et d'innovations, notamment dans un contexte de conflits coloniaux qui ont remodelé les frontières politiques et les hiérarchies de pouvoir, de mouvements de population eux-mêmes liés à la colonisation et aux grands courants socioéconomiques qui traversent le continent nord-américain et le monde occidental. Il en est résulté des brassages identitaires et des contacts linguistiques qui ont façonné des identités linguistiques et sociales complexes. Les français d'Amérique constituent donc un laboratoire exceptionnel par l'occasion qu'ils offrent d'étudier des configurations très diverses qui nous renseignent quant à l'influence des facteurs structurels, sociohistoriques et cognitifs sur l'évolution de la langue et des communautés. Le présent ouvrage porte sur trois caractéristiques des francophonies nord-américaines qui sont étroitement reliées – langues, frontières et idéologies – et sur des thèmes comme le changement linguistique et le contact des peuples, les migrations et la reconfiguration des communautés, les représentations linguistiques et les effets sur les pratiques.

Malgré la complexité effective et la diversité des configurations, l'histoire des variétés du français a été souvent abordée dans le rapport avec l'histoire langagière des groupes dominants : français de la

---

1. Tous les textes publiés dans cet ouvrage font usage de l'orthographe modernisée de 1990.

métropole française ou langue anglaise. Cette perspective tire insuffisamment parti de la fluidité du langage au quotidien. S'imposait alors une étude globale du français en Amérique du Nord et des communautés francophones. Le projet international *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* ([www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca)) que je dirige, subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme des Grands travaux de recherche concertée (2011-2019), se distingue par une perspective centrée sur l'individu dans sa dimension sociale, qui envisage la langue comme l'un des vecteurs de l'identité.

Il fallait donc adopter une approche qui soit à la fois diachronique (le français en Amérique depuis ses débuts au 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui), panlectale (le français sur l'ensemble du territoire nord-américain, en lien avec le fait francophone en France... et partout ailleurs), mais également interdisciplinaire. Aussi l'équipe a-t-elle regroupé des chercheurs et chercheuses venant de plusieurs disciplines : linguistique, histoire, sociologie, anthropologie, ethnologie, géographie, littérature et archivistique. À ce groupe se sont ajoutés d'autres collaborateurs, collaboratrices et organismes partenaires d'universités canadiennes, américaines et européennes.

Les questions qui sous-tendent nos conceptions théoriques sont associées aux conditions des transferts culturels et linguistiques en situation de contact. Quels sont les principes opérant dans le transfert linguistique ? Qu'est-ce qui est partagé par les variétés de français au-delà des différences ? Quelle place prend le français dans la conception de l'identité des nouveaux arrivants ? Qu'est-ce qui constitue une communauté et comment les migrations et leurs effets en modifient-ils les contours ? Comment se déploient les nouveaux discours sur la francophonie et qui en sont les acteurs sociaux ?

L'absence d'études sur les francophonies nord-américaines qui couvrent un large empan historique et panlectal présente des risques de reconduire des représentations fragmentaires sur les variétés linguistiques nord-américaines et sur les locuteurs qui les parlent. De ces représentations, celle d'une norme du français comme *une, unique* et *homogène* est largement répandue dans la francophonie : voir Culioli (1995) et Lodge (2004), mais aussi pour la Suisse Singy (1996), pour

---

la Belgique Francard (1994) et Klinkenberg (2001, 2016), pour le Québec Bouchard (1998), pour l'Acadie Boudreau (2014) et pour la Louisiane Ancelet et Lafleur (2005).

Cette idéologie d'un « standard » (Milroy et Milroy, 1985) tire en partie ses origines du courant prescriptiviste du 17<sup>e</sup> siècle (Lodge, 2011), qui se rigidifie aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles et qui a été renforcé par le prestige accordé à la langue écrite. C'est donc bien la fixité que permet la langue écrite qui est valorisée face à l'oral, perçu comme changeant, variable et partagé par tous. En ce sens, le 19<sup>e</sup> siècle, qui voit une montée de l'alphabétisation dans la plupart des pays occidentaux industrialisés (Furet et Ozouf, 1977) en même temps que l'émergence des nationalismes (Joseph, 1987 ; Anderson, 1991 ; Hobsbawm, 1992), renforce le lien entre l'État et l'institution de l'enseignement. Il n'est donc pas étonnant que ce soit aussi à partir du 19<sup>e</sup> siècle que les outils de grammatisation au sens d'Auroux (1994), servant à définir le modèle à enseigner, limitent de plus en plus la variation. Il ne peut y avoir qu'un seul modèle, issu du centre de pouvoir qu'a pu représenter Paris ou alors de centres ou d'organismes qui reprennent à leur compte le discours idéologique de la fixité de la langue.

Dans cette perspective, la variation et les phénomènes divergeant de la forme normée sont dorénavant déclassés, moins parce qu'ils sont régionaux ou locaux que parce qu'ils menacent cette idée de l'unicité du français. Autre effet de cet idéal d'un français unique, sans variation, hors d'atteinte de ses locuteurs : les ressemblances mêmes entre variétés du français sont occultées si elles ne sont pas alignées sur le français central. On sait pourtant que la variation est restreinte par des processus cognitifs, comme l'analogie ou la simplification, bien ancrés dans l'histoire de toute langue, et donc aussi de la langue française (voir Marchello-Nizia, 2009 ; Gadet, 2009 ; Martineau, 2018).

La perspective rectiligne de l'évolution du français tend aussi à reléguer l'histoire des français hors France à une simple illustration du destin du français s'il n'est pas centralisé. Les français d'Amérique du Nord sont pourtant une branche du français, comme peut l'être le français parlé à Poitiers, à Rouen ou à Paris.

Premier corpus panlectal francophone sur l'Amérique française, le Corpus FRAN (Martineau *et al.*, 2011, [www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca))

englobe largement le fait français nord-américain et répond aux deux grands axes, étroitement associés, du projet : l'un sur l'histoire sociale, les discours et représentations sur la langue, l'autre sur les pratiques linguistiques (voir Gadet et Martineau, 2012, pour une description, et le site Web du projet). Le corpus est librement accessible en ligne et offre une base de comparaison des usages et attitudes linguistiques des francophones, en fonction d'une perspective à la fois diachronique et synchronique. C'est un outil précieux pour la francophonie en dehors de l'Amérique du Nord par les réponses qu'il permet d'apporter sur des enjeux partagés, comme le contact de langues, la palette variationnelle des locuteurs, la mobilité sociale et géographique. Les outils, bases de données numériques et protocoles élaborés pour répondre aux besoins de la sociolinguistique (Martineau et Séguin, 2016), la réflexion méthodologique et scientifique qui soutient l'élaboration du Corpus FRAN et sa mise en ligne, et la volonté d'en assurer une pérennité par des partenariats servent de modèles pour la constitution d'autres projets.

Nous avons choisi différents terrains d'enquête qui, par leur ancrage historique de plusieurs siècles, leur composition démographique avec contact entre différents groupes sur ces terrains (francophones, anglophones et allophones) ou leur statut institutionnel, nous semblaient refléter différents enjeux de la francophonie nord-américaine. Ont été retenus comme terrains d'étude pour le Corpus FRAN, en Acadie : Moncton au Nouveau-Brunswick et la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse ; au Québec, Montréal – en particulier deux quartiers pour les enquêtes modernes, Hochelaga-Maisonneuve et Saint-Michel-Montréal-Nord, ainsi que Gatineau, à la frontière avec Ottawa en Ontario ; dans cette province, Welland, Windsor et Hearst ; dans l'Ouest canadien, Saint-Boniface au Manitoba ; aux États-Unis, Gardner (Massachusetts) pour la Nouvelle-Angleterre et, pour la Louisiane, La Nouvelle-Orléans et Lafourche. Nous avons ajouté aux terrains proprement nord-américains des terrains associés par l'histoire coloniale, Paris, la Normandie et les Antilles, dans l'objectif de multiplier les angles de comparaison, de façon diachronique et synchronique.

Chacun de ces terrains est examiné dans sa dynamique contemporaine et dans son histoire, en un constant va-et-vient entre

l'évolution de la langue et de la société. Que ce soit à date ancienne ou aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation où les réseaux s'élargissent bien au-delà du territoire physique dans des espaces médiatiques, l'individu évolue dans un entrecroisement de groupes, qui se coupent et se recoupent, s'opposent parfois, s'agrègent à d'autres moments. Parce que les réseaux sont des ensembles flous qui se reconfigurent au gré des changements sociohistoriques, à l'échelle d'une vie aussi, en fonction de la mobilité sociale, des déplacements géographiques, des affinités culturelles, nous avons privilégié une perspective de longue durée, depuis les débuts du français en sol nord-américain au 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Comme le montrent les travaux en histoire, les migrations continentales n'ont cessé de façonner les communautés francophones nord-américaines, que ce soit à l'époque coloniale (Cohen, « Empires, colonies, langues », dans le présent volume ; Frenette *et al.*, 2012) ou moderne et contemporaine (Frenette, « Sur quelques interprétations de la francophonie nord-américaine », dans le présent volume ; Louder et Waddell, 2017). Si ces mouvements de population ont permis de créer les conditions de transferts culturels et linguistiques, il reste à comprendre l'articulation entre la présence de ces conditions et leurs effets à long terme sur les pratiques linguistiques (voir Martineau, « Regards sur les français nord-américains », et Boudreau, « Idéologies linguistiques et francophonies nord-américaines », dans le présent volume, pour une brève synthèse des études sur les usages et représentations en Amérique française)<sup>2</sup>.

Diachronie, aussi, à l'échelle du parcours de communautés, à travers des études du changement en temps réel, portant sur des enquêtes menées à deux ou trois décennies d'écart et, quand cela a été possible, auprès des mêmes personnes. Des corpus provenant de deux terrains nous ont permis de faire des études longitudinales à Welland,

---

2. On peut ainsi supposer que le déplacement de groupes de locuteurs ait pour effet des réaménagements intérieurs dans le système de la langue, par un nivèlement dialectal ou une accommodation, selon les termes de Trudgill (2002). Ce nivèlement aurait été à la source de la perte de traits régionaux dans le Nouveau Monde entre migrants de différentes régions de France aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, ce qui expliquerait également en partie l'état actuel du français parlé dans la vallée du Saint-Laurent (hypothèse proposée notamment par Morin, 2002, et Martineau, 2011 ; voir aussi Poirier, 1994). Mais le nivèlement ne peut se comprendre par la seule confrontation de groupes provenant de différentes régions de France et doit inclure une analyse historique des usages « ordinaires » de l'époque.

en comparant un premier corpus recueilli dans les années 1970 par Raymond Mougeon et un second, réuni par France Martineau et Raymond Mougeon en 2011-2014<sup>3</sup>, puis à Montréal, en comparant des corpus recueillis sous la supervision de Claire Lefebvre, Gillian Sankoff, Pierrette Thibault et Diane Vincent dans les années 1970 et 1980 (Lefebvre, 1982 ; Sankoff *et al.*, 1976 ; Thibault et Vincent, 1990) et un corpus réuni par Hélène Blondeau, France Martineau, Mireille Tremblay et Yves Frenette en 2012-2014<sup>4</sup>. Comment, par exemple, à Welland, des changements démographiques affectent-ils les comportements et les représentations envers la langue dominante là où le français est minoritaire (Mougeon *et al.*, « Genèse, essor et refondation de la communauté francophone de Welland [Ontario] », dans le présent volume) ? Est-ce que l'école parvient à jouer un rôle dans le maintien du français (Landry et Allard, 1997 ; Boudreau et Perrot, 2005) ?

Enfin, diachronie à l'échelle d'une ou de plusieurs générations, lorsqu'on suit des familles et les parcours de vie qui façonnent les pratiques et attitudes linguistiques, qu'il s'agisse d'étudier la famille Campau sur plusieurs générations dans le Détroit et le lent basculement du français vers l'anglais (Martineau, à paraître), la famille Papineau au Québec durant le 19<sup>e</sup> siècle et l'adoption d'usages orthographiques et lexicaux novateurs venus de France (Martineau, 2014) ou la congrégation religieuse des Ursulines et ses pratiques orthographiques en Louisiane (Dubois, « Certitudes spirituelles et incertitudes orthographiques », dans le présent volume) (voir aussi portrait de Leroux sur la Louisiane).

Les études du changement en temps réel, c'est-à-dire entre des moments espacés dans le temps, plutôt qu'en temps apparent, c'est-à-dire par des comparaisons entre générations d'une même communauté étudiée à des moments cibles, permettent de confronter la dynamique linguistique à différents points dans le temps. Les deux variétés principales de français nord-américain, le français laurentien (issu de la vallée du Saint-Laurent, soit le Québec actuel) et le français acadien,

3. Sous-corpus variationniste France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2011.

4. Sous-corpus variationniste Hélène Blondeau-France Martineau-Yves Frenette-Mireille Tremblay de Hochelaga-Maisonneuve 2012.

ont été partie prenante dans la constitution d'autres variétés rattachées les unes aux autres par leur origine, mais qui se distinguent entre elles selon leur histoire. C'est ainsi que les variétés issues du français laurentien se retrouvent plus à l'ouest, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest canadien, et se différencient selon l'intensification du contact avec l'anglais mais aussi selon les liens entretenus avec les migrants parlant des variétés de français européen qui s'installent dans l'Ouest au 19<sup>e</sup> siècle (Martineau, 2009 ; Papen et Hallion, 2014 ; portraits par Papen, par Hallion, par Cross dans le présent ouvrage). Les variétés acadiennes, que l'on retrouve dans les Provinces maritimes, aux Îles-de-la-Madeleine et dans la Baie-des-Chaleurs, partagent des traits, mais plusieurs facteurs contribuent à leur différenciation. On peut souligner le degré d'isolement d'autres variétés du français, le contact avec l'anglais ou le statut institutionnel qu'a le français dans la province (voir entre autres Flikeid, 1994 ; Perrot, 2018 ; LeBlanc, à paraître ; Neumann-Holzschuh et Mitko, à paraître ; voir aussi les portraits de Comeau, de White, de Violette dans le présent volume). On sait ainsi que le français de la Baie Sainte-Marie a préservé des formes désuètes dans d'autres variétés acadiennes, comme le passé simple et le passé du subjonctif. Il serait toutefois trop rapide de regarder ces parlers comme de simples fenêtres sur le passé. Le conservatisme linguistique s'articule à des enjeux contemporains associés à la construction d'identités locales ou à la façon dont les communautés isolées réagissent devant les réorganisations entraînées par la mondialisation et l'urbanisation.

Cet impératif méthodologique de croiser les perspectives synchronique et diachronique sur plusieurs terrains permet de révéler des angles morts de la recherche, par exemple les liens entre le fonds lexical des Antilles et celui de la Louisiane (Thibault, 2016 ; Thibault, « Le français en Louisiane », dans le présent volume), des ressemblances aujourd'hui disparues entre traits morphosyntaxiques acadiens et laurentiens (Martineau, « Variation et variétés », dans le présent volume) ou entre français laurentien et louisianais (Martineau, 2011 ; Baronian, 2016).

Des facteurs de nature générationnelle peuvent aussi avoir une incidence sur les usages d'un groupe ; par exemple, les pratiques des

jeunes qu'il est convenu de dénommer « langue des jeunes » peuvent être marquées par la nature même de l'organisation sociale en réseaux serrés qui se développe à l'adolescence (Eckert, 1997 ; Gadet, 2017). De même, les usages d'un même individu peuvent changer de façon notable au cours de sa vie, par exemple lorsqu'il entre sur le marché du travail (Blondeau *et al.*, 2002 ; Comeau, portrait dans le présent volume) ou lorsqu'il change de quartier ou de région (Moreno ; Frenette et Martineau, portraits dans le présent volume).

La perspective historique ne peut se contenter ni de l'étude des conditions externes sociohistoriques ni d'une étude historique du français fondée seulement sur des sources littéraires. Par des travaux de plus en plus nombreux sur le français ordinaire à date ancienne (Branca-Rosoff et Schneider, 1994 ; Martineau, 2007 ; Ernst, 2010), il est désormais possible d'approcher les traces de voix ordinaires et de situer ces productions dans leurs contextes socioculturels<sup>5</sup>. En nous fondant sur la méthodologie du Corpus LFFA (Martineau, 1995, [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca)) construit autour de correspondances familiales en France et en Amérique du Nord (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle), nous avons réuni dans le Corpus FRAN des correspondances de nature familiale ou semi-officielle, pour la vallée du Saint-Laurent, l'Acadie et la Louisiane, des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Ces documents permettent de saisir la circulation et la diffusion des usages et des normes, de part et d'autre de l'Atlantique, dans toutes les classes sociales, et de montrer un portrait beaucoup plus nuancé des usages, notamment chez les classes dirigeantes (Martineau, 2014 ; Martineau et Remysen, à paraître).

Cette volonté de donner une profondeur historique a conduit l'équipe à élaborer des ententes avec des chercheurs et chercheuses détenant des corpus élaborés dans les années 1970-2000 pour les verser au Corpus FRAN et au Laboratoire *Polyphonies du français* (U. d'Ottawa), ce qui a contribué également à la préservation et à la diffusion de ces corpus au sein de la communauté scientifique. C'est une nécessité qui s'impose dans un contexte où plusieurs de ces corpus risquent de disparaître. Nous avons donc pu compter sur des corpus

---

5. Voir aussi le Corpus MCVF (Martineau *et al.*, 2010), qui porte principalement sur la période médiévale et qui intègre des textes non littéraires.

---

provenant d'Acadie, du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest canadien, de Nouvelle-Angleterre et de Louisiane<sup>6</sup>.

L'importance de tenir compte des trajectoires des individus et des communautés a également marqué notre perspective plus résolument synchronique. Bien que nous ayons établi des corpus selon la méthode variationniste, qui repose sur une sélection de participants à partir de critères sociodémographiques (âge, classe sociale, sexe), il est devenu rapidement évident que les locuteurs échantillonnés partageaient le plus souvent des réseaux et des communautés de pratiques auxquels allait prioritairement leur sentiment d'appartenance. Ainsi, à Montréal, outre le quartier de Hochelaga-Maisonneuve, nous avons choisi d'examiner le quartier multiethnique de Montréal-Nord, où une importante communauté maghrébine s'est installée. Au départ, nous avons décidé de ne sélectionner que des locuteurs d'origine maghrébine de première ou deuxième génération, pour les contraster avec les locuteurs majoritairement francophones de Hochelaga-Maisonneuve. Rapidement, nous nous sommes rendu compte de l'importance des réseaux qui traversaient le quartier, des liens serrés entre locuteurs francophones et migrants de première ou deuxième génération en provenance du Maghreb et d'autres origines, si bien que c'est ce critère qui a prévalu<sup>7</sup>.

C'est ce même critère qui a servi sur des terrains comme ceux de Paris, de Rouen en Normandie, de Gatineau-Ottawa à la frontière Québec-Ontario ou du groupe des locuteurs âgés de Hochelaga-Maisonneuve. Dans quelle mesure la densité de réseaux définis par une communauté de pratiques sociales (Milroy et Milroy, 1990; Meyerhoff et Strycharz, 2002) a-t-elle un effet sur les usages mêmes de la langue? À Gatineau-Ottawa, deux villes pourtant séparées par une frontière provinciale (Québec-Ontario), la circulation des personnes

---

6. Sous-corpus patrimonial Annette Boudreau-Lise Dubois de Moncton 1989; Sous-corpus patrimonial Sylvie Dubois de la paroisse Lafourche 1997 / enrichi Sylvie Dubois et France Martineau 2013; Sous-corpus patrimonial Yves Frenette de l'Amérique française 1998; Sous-corpus patrimonial Marie-Marthe Roy de Moncton 1976 / enrichi Marie-Marthe Roy-France Martineau 2012; Sous-corpus patrimonial Jane Smith-Cynthia Fox de Nouvelle-Angleterre 2005 / enrichi Jane Smith-Cynthia Fox-France Martineau 2013.

7. Sous-corpus variationniste Hélène Blondeau-France Martineau-Mireille Tremblay de Saint-Michel-Montréal-Nord 2013.

est importante de part et d'autre de la rivière des Outaouais, que ce soit pour le travail, les rencontres culturelles, le commerce. Ces échanges constants contribuent à créer des réseaux étroits qui traversent la frontière (Gilbert *et al.*, 2014) et qui constituent des espaces de transferts linguistiques (Martineau et Moreno, « Un continuum minoritaire/majoritaire », dans le présent volume ; Dumouchel-Trudeau, 2016). À l'inverse, dans un quartier traditionnellement ouvrier comme Hochelaga-Maisonneuve, où nous avons échantillonné des locuteurs selon leur âge, leur sexe et leur occupation, nous avons pu montrer que la trajectoire de vie de locuteurs âgés avait une grande influence sur le choix des formes linguistiques en variation, qu'en somme l'appartenance au quartier était secondaire à la perception de soi des locuteurs et à la densité des réseaux qu'ils avaient tissés avec des individus impliqués dans d'autres communautés de pratiques (Blondeau *et al.*, 2016 ; Martineau, 2018).

On peut difficilement, dans cette perspective des réseaux, ne tenir compte que de l'histoire de la langue française et des parlants français. Dans une approche normative, les interférences avec d'autres langues sont souvent perçues comme des éléments étrangers susceptibles de modifier un cours idéalisé de l'évolution de la langue. On ne peut faire abstraction, dans une histoire du français tenant compte de la diversité linguistique, des générations issues de la migration, mais non plus des réseaux extrêmement denses des individus, dont évidemment les francophones, dans les métropoles comme Montréal ou Paris, ou aux frontières, comme à Ottawa et Gatineau. L'histoire du français est chargée de contacts avec d'autres groupes linguistiques, contacts qu'il serait réducteur de considérer comme simplement parallèles à cette histoire du français, ou comme des éléments externes et étrangers qui s'y greffent ; la normalité est ce brassage des langues plutôt que l'unilinguisme francophone. Ces situations où plusieurs langues sont présentes dans l'interaction ne sont pas externes à l'individu mais façonnent même son identité linguistique. La position qu'occupe une langue par rapport à une autre dans la définition des identités individuelles peut déterminer des traits linguistiques – par exemple, dans des contextes de bilinguisme asymétrique, le choix d'utiliser ou non le français dans la sphère publique ou en présence de tel groupe (Gadet, « Migrations récentes, multiculturalisme et

superdiversité dans les métropoles occidentales francophones», dans le présent volume). La mondialisation accrue (Blommaert, 2010) a pour effet d'intensifier les contacts des locuteurs provenant de différents horizons, d'élargir aussi les perspectives quant à l'existence de diverses normes au sein de la francophonie, les locuteurs « ordinaires » participant de plus en plus à un débat sur les normes qui va s'élargissant sur différentes plateformes médiatiques.

S'est ainsi posée avec acuité la question des méthodes de cueillette. Fallait-il chercher à recueillir des usages du français dans des contextes où l'entrevue semi-dirigée contrôle la parole en français, ou fallait-il plutôt chercher à comprendre l'équilibre des langues en situation de communication, quitte à réduire de façon importante la portion de français? Nous avons opté pour deux types d'enquêtes, d'une part des enquêtes de nature variationniste et, d'autre part, des entretiens de nature spontanée, où les groupes sont constitués de francophones mais auxquels ont aussi participé des locuteurs d'autres langues, discutant à bâtons rompus, sans direction de la communication. Les différentes méthodes de cueillette des corpus sont alors susceptibles d'être confrontées et de révéler des facteurs plus difficilement catégorisables dans les méthodes d'enquête de nature variationniste.

En centrant la recherche sur l'individu, il s'est aussi avéré essentiel de se pencher sur le statut de la langue comme marqueur d'identité. Il va de soi que l'identité d'une personne ne peut se réduire à la seule dimension de la langue ou des langues qu'elle parle. Depuis les débuts du français au Moyen Âge, les locuteurs du français se sont aussi situés par rapport à d'autres facteurs socioculturels: religion, région ou pays, corporation de métier, etc. (Lusignan *et al.*, 2011). C'est d'autant plus vrai à notre époque où la mondialisation et l'intensification des échanges qu'entraînent les nouvelles technologies créent des communautés d'appartenance aux configurations intriquées. En situation multiculturelle dans les grandes métropoles, les personnes, lorsqu'elles sont interrogées, considèrent la langue ou les langues qu'elles parlent comme l'un des traits qui les définissent, mais pas toujours celui qui est le plus proéminent (voir, p. ex., les portraits de Lamarre à Montréal, de Kaci à Paris, de Gasquet-Cyrus à Marseille et de Violette à Moncton). La langue demeure néanmoins un élément

identitaire non négligeable et a été, dans l'histoire de nombreuses langues mais peut-être plus particulièrement du français, souvent instrumentalisée par les élites.

En contexte où le français est minoritaire, l'insécurité linguistique est souvent aigüe (Francard, 1994 ; Boudreau, 2016) et la langue apparaît souvent le révélateur de tensions sociales. C'est pourquoi nous avons entrepris des entretiens, en situation où le français était minoritaire, auprès d'individus ayant une position d'autorité dans leur communauté (artiste, membre du clergé, homme ou femme politique, p. ex.)<sup>8</sup>. Ces entretiens ont été axés autour de thèmes comme l'identité et la langue, l'évolution de la communauté francophone, les relations avec les autres groupes linguistiques (voir, p. ex., les portraits signés par Ali-Khodja et Boudreau, Bouchard, Mougeon, Robin, Tailleur, Thibault, White dans le présent volume ; voir aussi l'article d'Ali-Khodja *et al.*, « Une analyse du discours des élites sur les langues », dans le présent volume). Les personnes interrogées avaient donc une double position, une position d'observatrices de leur communauté et celle de participantes à la dynamique sociale. Ces entrevues ont permis de cerner *au présent* l'état de ces représentations linguistiques, tout en reconstituant les parcours sociobiographiques de ces personnes, leurs conditions de socialisation (linguistique), leurs rapports au français et à l'anglais mais aussi à d'autres langues qui ont marqué leur trajectoire, ainsi que leurs pratiques dans leurs domaines d'activité respectifs. On voit alors des réponses ou des inquiétudes différentes à des questions sur la survivance du français en Amérique du Nord (voir les portraits signés par Cross en Saskatchewan, Bénéteau en Ontario, Papen ou Hallion au Manitoba, Fox en Nouvelle-Angleterre, Klingler ou Dubois et Perkins en Louisiane et Blondeau en Floride) et des positions qui leur font écho ailleurs dans la francophonie (voir, p. ex., le portrait de Thibault pour Haïti). La mise en relation de discours qui émanent de nos entretiens avec des personnes occupant une position d'autorité dans leur communauté et de discours publics contribue à une meilleure

---

8. Sous-corpus de personnalités Mourad Ali-Khodja-Annette Boudreau d'Acadie 2011 ; Sous-corpus de personnalités Sylvie Dubois et Marguerite Perkins de Louisiane 2013 ; Sous-corpus de personnalités France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2012 ; Sous-corpus de personnalités André Thibault des Antilles 2013.

---

compréhension des tensions qui parfois surgissent lors de manifestations publiques, alors qu'elles étaient restées latentes pendant plusieurs années.

Parce que les représentations contemporaines gardent la mémoire du passé, qu'il y a circulation et reconfigurations d'idéologies qui refont surface sous de nouvelles formes, nous avons examiné les discours linguistiques des membres de l'élite, tels qu'ils se révèlent dans la correspondance du clergé ou dans la presse au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, périodes où se forme une conscience identitaire acadienne et canadienne-française (Lamonde, 2000-2016). L'examen de la circulation des idéologies linguistiques dans une même période sur différents terrains d'enquête permet de dégager des convergences, des agglomérats de marqueurs identitaires qui s'actualisent de façon particulière selon la géopolitique de chaque terrain (p. ex. en Acadie, au Québec, en Louisiane, dans l'Ouest canadien) (voir Ali-Khodja *et al.*, «Langues, idéologies et politique», dans le présent volume ; Croteau *et al.*, 2018 ; Monnin, 2018 ; Piché, 2016 ; Urbain, 2017).

La triangulation entre les migrations (et les contacts entre populations de diverses origines qu'elles engendrent), les représentations linguistiques des locuteurs et les usages linguistiques forment le cœur des questions de recherche sur la langue dans son contexte social. S'il ne fait pas de doute que ces trois composantes sont étroitement imbriquées, il est difficile de saisir les effets d'une composante sur l'autre, tant ceux-ci sont variables et se produisent sur de longues périodes. Nous espérons néanmoins qu'en optant pour une perspective qui croise les domaines disciplinaires, nous aurons contribué au débat théorique.

L'ouvrage propose un va-et-vient entre des perspectives macro- et micro-sociales et linguistiques. Quatre chapitres, rédigés par l'équipe de direction de cet ouvrage, mettent l'accent sur une vue d'ensemble des questions et des enjeux relatifs aux différents thèmes de l'ouvrage : idéologies linguistique (Boudreau), variétés de français nord-américaines (Martineau), points de vue sur les francophonies nord-américaines (Frenette) et superdiversité dans les métropoles francophones (Gadet). Une série de sept chapitres abordent des questions plus ciblées en fonction des terrains d'enquête du projet, en

privilégiant chaque fois des analyses comparatives, dans une perspective tant historique que contemporaine. Ces chapitres mettent le plus souvent en évidence la nécessité de revoir des catégories qui ont longtemps servi de cadre conceptuel d'analyse du fait français, en Amérique du Nord ou ailleurs dans la francophonie – contexte majoritaire/minoritaire/multiculturel, centre/périphérie, etc. – et apportent une réponse ou un complément au point de vue théorique des chapitres plus généraux sur ces questions. Nous avons aussi voulu inclure des trajectoires et parcours individuels, comme autant de portraits qui reflètent la complexité des francophonies nord-américaines. Ces portraits, établis à partir d'enquêtes auprès de personnalités ou de gens « ordinaires », s'attardent au parcours d'un individu, parfois d'un organisme, et sont ancrés dans des espaces francophones, sur le continent nord-américain, dans les Antilles et en France. Ils permettent d'entrer au cœur des usages et des représentations tels que vécus et perçus par les personnes faisant l'objet d'un portrait. L'ouvrage se termine par un texte de réflexion de Jean-Marie Klinkenberg, professeur émérite de l'Université de Liège et spécialiste de la francophonie.

Nous avons choisi de reproduire les extraits de corpus selon les modalités initiales de leur transcription, que ce soit celles du protocole du projet *Le français à la mesure d'un continent* ou d'autres projets. Les extraits sont anonymisés, pour correspondre aux exigences de déontologie. De même, les portraits ont été anonymisés, à moins que la personne faisant l'objet du portrait n'ait souhaité dévoiler son nom ou pourvu que la publication de ce nom ne dévoile aucune information qui ne soit déjà publique<sup>9</sup>.

Nous espérons que cet ouvrage permette de mieux situer la complexité des francophonies nord-américaines, dans une perspective historique et contemporaine, et qu'il contribue à souligner la diversité et la richesse de la langue française. Nous espérons également qu'il favorise un meilleur dialogue entre les disciplines des sciences humaines et sociales, pour mieux comprendre la relation entre langage, individu et société.

---

9. Les images accompagnant les portraits ont été choisies par les auteurs des portraits et ne peuvent être reproduites sans l'autorisation de la directrice (France Martineau) et du co-directeur (Wim Remysen) de la collection.

---

## RÉFÉRENCES

- Ancelet, Barry Jean et Amanda J. Lafleur (2005), «La revitalisation endogène du cadien en Louisiane», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 412-437, coll. «Langue française en Amérique du Nord».
- Anderson, Benedict (1991) [1983], *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, 2<sup>e</sup> éd. révisée et augmentée, Londres, Verso.
- Auroux, Sylvain (1994), *La révolution technologique de la grammatisation : introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Mardaga.
- Baronian, Luc V. (2016), «Au carrefour des Amériques françaises : enquête sur les sources linguistiques du français louisianais», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 295-318, coll. «Les Voies du français».
- Blommaert, Jan (2010), *The Sociolinguistics of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Blondeau, Hélène, France Martineau et Yves Frenette (2016), «Francophonie montréalaise et globalisation : évolution des pratiques langagières en contexte à Hochelaga-Maisonneuve», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n<sup>o</sup> 10, *Du local au global : pratiques et idéologies linguistiques en contexte montréalais* (Hélène Blondeau et Wim Remyssen, dir.), p. 159-182.
- Blondeau, Hélène, Gillian Sankoff et Anne Charity (2002), «Parcours individuels dans deux changements linguistiques en cours en français montréalais», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n<sup>o</sup> 1, p. 13-38.
- Bouchard, Chantal (1998), *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Saint-Laurent, Fides, coll. «Nouvelles études québécoises».
- Boudreau, Annette (2016), *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier, coll. «Linguistique variationnelle».
- Boudreau, Annette (2014), «Des voix qui se répondent. Analyse discursive des idéologies linguistiques en Acadie : l'exemple de Moncton», *Minorités linguistiques et société*, n<sup>o</sup> 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 175-199.

- Boudreau, Annette et Marie-Ève Perrot (2005), « Quel français enseigner en milieu minoritaire ? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie », *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne*, n° 6, *Construction de compétences plurielles en situation de contacts de langues et de cultures* (Fabienne Leconte et Sophie Babault, dir.), p. 7-21.
- Branca-Rosoff, Sonia et Nathalie Schneider (1994), *L'écriture des citoyens : une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck.
- Croteau, Jean-Philippe, France Martineau et Yves Frenette (2018), « Les représentations du Canada français et de sa langue dans la presse en 1912-1913 », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 173-198, coll. « Les Voies du français ».
- Culioli, Antoine (1995), « Peut-on théoriser la notion de “qualité de la langue” ? », dans Jean-Michel Éloy (dir.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, p. 51-71.
- Dumouchel-Trudeau, Jade (2016), *Des discours métalinguistiques aux usages : le français écrit des jeunes Gatinois* (thèse de maîtrise), Université d'Ottawa.
- Eckert, Penelope (1997), « Age as a Sociolinguistic Variable », dans Florian Coulmas (dir.), *The Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 151-167.
- Ernst, Gerhard (2010), « “qu'il n'y a orthographe ny virgule encorre moins devoielle deconsol et pleinne delacunne” : la norme des personnes peu lettrées (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans Maria Iliescu, Heidi Siller-Runggaldier et Paul Danler (dir.), *Actes du XXV<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Innsbruck, 3-8 septembre 2007*, vol. 3, Berlin, De Gruyter, p. 543-551.
- Flikeid, Karin (1994), « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 275-326.
- Francard, Michel (dir.) (1993-1994), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve*, avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, 2 vol., Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, coll. « Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain », vol. 19, n<sup>os</sup> 3-4, et vol. 20, n<sup>os</sup> 1-2.

- 
- Frenette, Yves, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.) (2012), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Atlas historique du Québec».
- Furet, François et Jacques Ozouf (dir.) (1977), *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Minuit.
- Gadet, Françoise (dir.) (2017), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys.
- Gadet, Françoise (2009), «Un regard dialinguistique sur les “français marginaux”», dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français, d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 171-191, coll. «Les Voies du français».
- Gadet, Françoise et France Martineau (2012), «Le français panfrancophone saisi à travers un maillage de réseaux», *Cahiers de linguistique*, vol. 38, n° 2, *Construction des connaissances sociolinguistiques : du terrain au positionnement théorique* (Françoise Gadet, dir.), p. 63-88.
- Gilbert, Anne, Luisa Veronis, Marc Brosseau et Brian Ray (dir.) (2014), *La frontière au quotidien : expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Politique et politiques publiques».
- Hobsbawm, Eric J. (1992) [1990], *Nations and Nationalism since 1780 : Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Joseph, John Earl (1987), *Eloquence and Power : The Rise of Language Standards and Standard Languages*, Londres/New York, Frances Pinter/Basil Blackwell.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2016), «La fabrique du francophone : une construction discursive», dans Laurence Arrighi et Annette Boudreau (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 19-42, coll. «Les Voies du français».
- Klinkenberg, Jean-Marie (2001), *La langue et le citoyen*, Paris, Presses universitaires de France.
- Lamonde, Yvan (2000-2016), *Histoire sociale des idées au Québec*, 3 vol., Saint-Laurent, Fides.
- Landry, Rodrigue et Réal Allard (1997), «L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 561-592.

- LeBlanc, Carmen (à paraître), «Les emprunts lexicaux comme témoins du passé des Madelinots», dans Sandrine Hallion et Nicole Rosen (dir.), *Les français d'ici : des discours et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Les Voies du français».
- Lefebvre, Claire (dir.) (1982), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelles et fonctionnelles*, 2 vol., Montréal, Service des publications, Office de la langue française.
- Lodge, Anthony (2011), «Standardisation, koinésation et l'historiographie du français», *Revue de linguistique romane*, vol. 75, n<sup>os</sup> 299-300, p. 5-25.
- Lodge, Anthony (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Louder, Dean et Éric Waddell (dir.) (2017) [2008], *Franco-Amérique*, nouvelle édition revue et augmentée, Québec, Septentrion.
- Lusignan, Serge, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (2011), *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Les Voies du français».
- Marchello-Nizia, Christiane (2009) [2006], *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck–Duculot.
- Martineau, France (à paraître), *Les voix de papier*, Paris, Garnier.
- Martineau, France (2018), «Réseaux et maillages : aux sources de la variation linguistique», dans Peter Blumenthal et Denis Vigier (dir.), *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*, Berlin, Peter Lang, p. 215-238.
- Martineau, France (2014), «L'Acadie et le Québec : convergences et divergences», *Minorités linguistiques et société*, n<sup>o</sup> 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 16-41.
- Martineau, France (2011), «Normes et usages dans l'espace francophone atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. «Les Voies du français».
- Martineau, France (2009), «Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes», dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français, d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 291-326, coll. «Les Voies du français».

- 
- Martineau, France (2007), «Variation in Canadian French Usage from the 18<sup>th</sup> to the 19<sup>th</sup> Century», *Multilingua*, vol. 26, n<sup>os</sup> 2-3, p. 203-227.
- Martineau, France (dir.) (1995), *Le Corpus LFFA (Le Corpus de français familier ancien)*, Université d'Ottawa, [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca).
- Martineau, France *et al.* (2011-), *Le Corpus FRAN (français d'Amérique du Nord)*, Université d'Ottawa, [www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca).
- Martineau, France *et al.* (dir.) (2010), *Le Corpus MCVF (Modéliser le changement : les voies du français)*, Université d'Ottawa, [www.voies.uottawa.ca](http://www.voies.uottawa.ca).
- Martineau, France et Wim Remysen (à paraître), «Bouleversements sociaux et normes orthographiques : l'exemple du Régime anglais dans l'histoire du français québécois», dans Andreas Dufter, Klaus Gröbl et Thomas Scharinger (dir.), *Des parlars d'oïl à la francophonie : contact, variation et changement linguistiques*, Berlin, De Gruyter, coll. «Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie».
- Martineau, France et Marie-Claude Séguin (2016), «Le Corpus FRAN : réseaux et maillages en Amérique française», *Corpus*, n<sup>o</sup> 15, *Corpus de français parlé et français parlé des corpus* (Mathieu Avanzi, Marie-José Béguelin et Federica Diémoz, dir.), p. 55-87.
- Meyerhoff, Miriam et Anna Strycharz (2002), «Communities of Practice», dans Jack K. Chambers, Peter Trudgill et Natalie Schilling-Estes (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 526-548.
- Milroy, James et Lesley Milroy (1985), *Authority in Language : Investigating Language Prescription and Standardisation*, Londres, Routledge/Kegan Paul.
- Milroy, Lesley et James Milroy (1992), «Social Network and Social Class : Toward an Integrated Sociolinguistic Model», *Language in Society*, vol. 21, n<sup>o</sup> 1, p. 1-26.
- Monnin, Isabelle C. (2018), «Devenir francophone et laïque au Manitoba français : *La Liberté et le Patriote* (1963-1964)», dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 199-222, coll. «Les Voies du français».
- Morin, Yves Charles (2002), «Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n<sup>o</sup> 1, p. 39-78.

- Neumann-Holzschuh, Ingrid et Julia Mitko (à paraître), « L'aspect habituel en français d'Acadie, de Terre-Neuve et de Louisiane », dans Sandrine Hallion et Nicole Rosen (dir.), *Les français d'ici : des discours et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français ».
- Papen, Robert A. et Sandrine Hallion (dir.) (2014), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Université Laval, coll. « Les Voies du français ».
- Perrot, Marie-Ève (2018), « Comparer les emprunts à l'anglais dans les variétés de français acadien : méthodes et enjeux », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 113-130, coll. « Les Voies du français ».
- Piché, Geneviève (2016), « À la rencontre de deux mondes : prêtres et esclaves en Louisiane, 1812-1842 », dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 181-202, coll. « Les Voies du français ».
- Poirier, Claude (1994), « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans Raymond Mugeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 237-273.
- Sankoff, David, Gillian Sankoff, Suzanne Laberge et Marjorie Topham (1976), « Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale », *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec*, n° 6, p. 85-125.
- Singy, Pascal (1996), *L'image du français en Suisse romande : une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.
- Thibault, André (2016), « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 247-294, coll. « Les Voies du français ».
- Thibault, Pierrette et Diane Vincent (1990), *Un corpus de français parlé : Montréal 84, historique, méthodes et perspectives de recherche*, Québec, Dép. de langues et linguistique, Université Laval, coll. « Recherches sociolinguistiques ».

- 
- Trudgill, Peter (2002), «Linguistic and Social Typology», dans Jack K. Chambers, Peter Trudgill et Natalie Schilling-Estes (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell, p. 707-728.
- Urbain, Émilie (2017), «Hiérarchisation des langues et des locuteurs : différenciation sociale et discours sur la langue dans la francophonie louisianaise depuis la Guerre de Sécession», *Revue transatlantique d'études suisses*, n<sup>os</sup> 6-7, *Diglossies suisses et caribéennes : retour sur un concept (in)utile* (Manuel Meune et Katrin Mutz, dir.), p. 213-234.



---

## REMERCIEMENTS

Nous voudrions remercier les personnes et organismes qui ont contribué à cet ouvrage et qui ont participé au succès du projet *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage*.

Nos remerciements les plus chaleureux vont d'abord à Anne Mauthès, adjointe administrative, qui a été, par son efficacité et sa rigueur, une collaboratrice précieuse pendant presque 15 ans dans le cadre des deux grands projets de recherche concertée menés sous la direction de France Martineau à l'Université d'Ottawa, et qui a su aplanir les difficultés administratives durant l'élaboration de cet ouvrage, proposer des solutions et créer un climat agréable et propice à la recherche.

Nous voudrions aussi remercier Marie-Claude Séguin, coordonnatrice du projet, sans qui le Corpus FRAN ne présenterait pas la même rigueur et la même uniformité et qui s'est engagée à sa réalisation depuis le début. Au cœur d'une telle équipe, il y a les étudiants et étudiantes de tous les niveaux (baccalauréat, maîtrise, doctorat, postdoctorat) qui ont cheminé dans le projet et participé à l'organisation de colloques internationaux, d'ateliers étudiants et de grands événements (institut d'été, exposition sur le français canadien, minicours, etc.). Plusieurs occupent aujourd'hui un poste universitaire et forment à leur tour une relève. Un certain nombre sont signataires ou co-signataires d'articles dans le présent ouvrage. Nos remerciements vont tout particulièrement à Pascale Champagne-Rousseau, Jade Dumouchel-Trudeau, Karine Gauvin, Hélène Labelle, Hélène Lefrançois, Isabelle Monnin, Anaïs Moreno, Geneviève Piché, Marie-Claude Séguin, Dominique Thomas et Émilie Urbain, qui ont participé activement à l'organisation et au succès de plusieurs colloques, journées d'études et minicours d'enrichissement, et à Nathalie Amgott, Jérémie Beauchamp, Camille Beaumier, Savannah Beck, Roxanne

Bélangier-Sarrazin, Maude Bélisle, Anne Bertrand, Bianca Boudreau, Jolaine O. Boulanger, Albert Camp, Charles-Étienne Chaplain-Corriveau, Valérie Chartrand, Mélissa Chiasson, Jimmy Couturier, Geneviève Cross, Delin Deng, Jade Dumouchel-Trudeau, Cassandra El Helou, Aaron Emmittee, Catherine Fleurent, Marc-André Gagnon, Dayana Georgieva, Pascale Girard, Kelsey Gwin, Eden Hambleton, Vanessa Hébert, Natacha Jeudy, Hélène Labelle, Simon-Pier Labelle-Hogue, Isabelle Ladouceur-Séguin, Maude Lamarche, Frédéric Lanouette, Myriam Lapierre, Isabelle LeBlanc, Mélanie LeBlanc, Ada Luna Salita, Charles McDougall, Jordan Mackenzie, Alexandra Mackey, Kelsey McVaugh, Mélanie Madore, Ruth Martinez, Elizabeth Michel, Isabelle Monnin, Anaïs Moreno, Philippe Morneau, Jordin Patten, Marguerite Perkins, Annie Poulin, Vanessa Rhéaume, Julie-Anne Turner, Émilie Urbain, Arielle Vary, Kelly Wiechman et Elizabeth Ziffer pour leur participation à la constitution des sous-corpus du Corpus FRAN et des corpus associés.

Ce livre est le fruit d'un travail d'équipe auquel ont participé des chercheurs et chercheuses de différentes disciplines, dans des universités canadiennes, américaines et européennes. Ils y ont participé à divers titres, comme cochercheurs et cochercheuses (France Martineau, Mourad Ali-Khodja, Hélène Blondeau, Annette Boudreau, Paul Cohen, Sylvie Dubois, Yves Frenette, Françoise Gadet, Jean-Pierre Le Glaunec, Raymond Mougeon, Wim Remysen, André Thibault, Mireille Tremblay), collaborateurs, collaboratrices, partenaires ou membres du comité consultatif (Anne Gilbert, le très regretté Brian Merrilees, à la mémoire duquel cet ouvrage est dédié, Yves Charles Morin, Marie-Thérèse Vinet). Nous tenons à souligner leur engagement et à les remercier. Un merci spécial aux collaborateurs et collaboratrices suivants : Paul-André Linteau de l'Université du Québec à Montréal, spécialiste de l'histoire de Montréal, pour ses généreux conseils et suggestions à l'équipe qui a travaillé sur le terrain de Montréal ; Thomas Klingler, de l'Université Tulane, spécialiste des variétés linguistiques en Louisiane, qui a co-organisé le premier Institut international d'été sur la Louisiane francophone en 2012 (avec Jean-Pierre Le Glaunec et France Martineau) ; Christine Nougaret et l'équipe de l'École nationale des chartes qui a contribué à la transcription des manuscrits ; Elaine Gold, du Musée des langues, avec qui nous avons coétabli

---

l'exposition *Le français au Canada* (avec France Martineau et André Thibault); Mark Olsen, de l'Université de Chicago (ARTFL), pour son appui lors de la mise en place de l'interface Philologic; Philip Comeau, Michel Demers, Cynthia Fox, Dan Golembewski, Sandrine Hallion et Claire Lefebvre pour avoir contribué à enrichir le Corpus FRAN par des partenariats de recherche. Les colloques ont été le creuset de réflexions et il faut souligner les différentes éditions du colloque international *Les français d'ici*, depuis sa création en 2006, et ses responsables principaux : Kingston (2006, Mireille Tremblay), Ottawa (2008, France Martineau), Montréal (2010, Mireille Tremblay), Sherbrooke (2012, Wim Remysen), Moncton (2014, Annette Boudreau), Saint-Boniface (2016, Sandrine Hallion) et Montréal (2018, Davy Bigot). Nous voudrions aussi remercier Jean-Marie Klinkenberg d'avoir généreusement accepté de rédiger un épilogue à cet ouvrage.

Nous voudrions souligner aussi le travail impeccable de Réjean Ouellette, qui a fait la révision stylistique et typographique de cet ouvrage et a proposé des améliorations importantes au protocole d'édition.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et de la Fondation canadienne pour l'innovation, qui nous ont octroyé, dans le cadre des Grands travaux de recherche concertée, une subvention généreuse (2011-2019), permettant ainsi le succès de ce projet d'envergure et la réalisation de cet ouvrage. Que soient également remerciés la Faculté des arts et le Vice-rectorat à la recherche de l'Université d'Ottawa.

Cet ouvrage est publié dans la collection « Les Voies du français », fondée en 2006, dirigée jusqu'en 2015 par France Martineau et codirigée depuis par France Martineau et Wim Remysen. La collection a accueilli depuis sa création plusieurs ouvrages associés aux recherches du projet et/ou émanant de différentes éditions du colloque *Les français d'ici*. Cet ouvrage est le 18<sup>e</sup> titre et trouve naturellement sa place dans cette collection consacrée au français et aux communautés francophones d'Amérique du Nord.



---

# IDÉOLOGIES LINGUISTIQUES ET FRANCOPHONIES NORD-AMÉRICAINES

ANNETTE BOUDREAU

UNIVERSITÉ DE MONCTON

En 1998, *Language Ideologies : Practice and Theory* est publié sous la direction de Bambi Schieffelin, Kathryn Woolard et Paul Kroskrity. D'autres livres ou articles parus avant cette date ont reconnu une large place aux idéologies linguistiques (Joseph, 1987 ; Milroy et Milroy, 1985 ; Silverstein, 1979 ; Lippi-Green, 1998, pour n'en nommer que quelques-uns), mais c'est dans l'introduction de l'ouvrage de 1998 que Kathryn Woolard propose d'étudier ces dernières comme « a field of inquiry » qui se nourrit des théories élaborées dans les sciences sociales (voir Coupland *et al.*, 2001, pour une réflexion sur l'étude des phénomènes linguistiques dans un tel cadre).

C'est surtout à partir de la fin des années 1990 que l'étude des idéologies occupera une place centrale dans la francophonie et plus précisément dans le courant de la linguistique appelée *sociolinguistique critique*<sup>1</sup>. Pour Monica Heller, une sociolinguistique critique envisage les pratiques linguistiques comme des pratiques sociales et étudie les liens entre ces pratiques, les idéologies et les intérêts des gouvernements et des organismes pour expliquer une série d'observables linguistiques (Heller, 2002 : 14). Le terme « critique » est lié à la démarche elle-même où le chercheur expliquera les conditions sociales et politiques de production des discours.

Ce chapitre propose un bref retour sur la notion d'*idéologie* telle que développée chez les anthropologues linguistes, surtout anglophones, suivi de l'examen des relations avec la notion de *représentations*, davantage présente dans les travaux des sociolinguistes francophones. Il sera ensuite question des principales idéologies linguistiques qui ont

---

1. Voir Boutet (2017) pour un retour sur le développement de la pensée critique en sociolinguistique.

fait l'objet d'analyses dans l'espace francophone nord-américain et plus particulièrement au Canada, à savoir *l'idéologie du standard* (Milroy et Milroy, 1985), *l'idéologie du bilinguisme* (Aracil, 1973) et ce que j'appellerai *l'idéologie de l'authentique*, proche de *l'idéologie du dialecte* (Watts, 1999), mais avec des différences importantes liées au contexte politique et culturel dans lequel elles apparaissent<sup>2</sup>. Une discussion sur les liens entre discours, idéologies, construction des différences et catégorisations sociales suivra. Enfin, l'article se penchera sur les effets de ces idéologies sur les comportements linguistiques des locuteurs francophones nord-américains et sur les stratégies qu'ils mettent de l'avant pour y répondre, ou pour réagir à l'hégémonie essentialisante qui conduit souvent à une vision unifiante des pratiques linguistiques des francophones.

## 1. LES IDÉOLOGIES LINGUISTIQUES

Dans *Regimes of Language*, publié un an après *Language Ideologies*, Paul Kroskrity (1999) retient différents éléments pour définir les idéologies linguistiques, tout en les inscrivant dans la structure sociale qui contribue à les construire ; en d'autres mots, elles ne se réduisent pas aux idées qui circulent sur les langues, mais sont imbriquées dans un contexte politique particulier. J'en énumère ici les principales caractéristiques, celles qui reviennent de façon récurrente et qu'on retrouve de façon très semblable dans plusieurs cultures dès lors que le contexte sociopolitique s'y prête :

- 1) Les idéologies linguistiques sont liées aux idées qui circulent sur les langues, lesquelles révèlent les intérêts de collectivités et de groupes particuliers. Elles sont vécues comme étant naturelles et allant de soi. Elles sont rarement contestées ; se référant au texte d'Anderson *Imagined Communities*, Kroskrity montre par exemple le rôle joué par les idéologies linguistiques dans le développement des nationalismes (p. 7-11).

---

2. On n'approfondira pas ici la question des idéologies dites nationales même si elles jouent un rôle fondamental dans la construction des idéologies linguistiques (voir Ali-Khodja *et al.*, «Langues, idéologies et politique», dans le présent volume).

- 2) Elles sont indexées comme appartenant à des groupes précis et ancrées dans l'expérience sociale de ces derniers (p. 12).
- 3) Les membres d'un groupe donné n'ont pas tous la même conscience des idéologies linguistiques (p. 18 et 19).
- 4) Les idéologies linguistiques agissent comme des médiateurs entre les structures sociales et les manières de parler (p. 21); Kroskrity donne comme exemple les procédés sémiotiques définis par Gal et Irvine : l'iconisation, la récursivité et l'effacement (« erasure ») (p. 22), procédés étudiés peu avant par les auteurs en question (Gal et Irvine, 1995) qui illustrent les stratégies adoptées par les locuteurs pour adhérer aux idéologies linguistiques dominantes ou les contourner.

C'est également en 1999 que paraît *Language Ideological Debates*, ouvrage dirigé par Jan Blommaert qui présente les enjeux sociaux reliés à l'étude des idéologies linguistiques dans des contextes divers, dont le Canada (Heller, dans le collectif). Dans sa conclusion, Blommaert revient sur l'importance de considérer le langage dans sa matérialité, à savoir d'examiner les pratiques linguistiques en lien avec les conditions de production de celles-ci; il accorde ainsi une place prépondérante à l'historiographie : « The story of the languages discussed here is a story of people who use them, manipulate them, manufacture them, name them » (Blommaert, 1999 : 425). Les situations décrites dans l'ouvrage montrent comment les ressources linguistiques sont également des ressources politiques et socioculturelles qui prennent de l'importance ou non selon le contexte et selon l'histoire des groupes qui en font usage (p. 426). La description de ces ressources linguistiques prend sens dans un contexte social précis et fait partie d'idéologies politiques au sens large, qui servent, la plupart du temps à « construire les nations » (p. 427).

## 2. LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES

Dans les milieux universitaires francophones<sup>3</sup>, c'est la notion de représentations linguistiques qui a été privilégiée pour traiter des

---

3. Voir Costa *et al.* (2012) et Costa (2017) sur la question.

croyanances rattachées aux langues, à la suite des travaux sur les représentations sociales (Moscovici, 1961, 1997 ; Jodelet, 1984, 1997 ; Moliner, 1996) qui s'appuyaient davantage sur les recherches en psychologie sociale, discipline qui exclut toute référence au politique et aux conditions historiques qui sous-tendent les représentations<sup>4</sup>. Quelques chercheurs francophones ont quand même eu recours au concept d'idéologie dans leurs analyses.

En 1974, Louis-Jean Calvet a étudié les idéologies linguistiques sans faire usage du terme « idéologie » dans son livre *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. Il fait largement référence aux intérêts économiques et politiques nationaux pour expliquer les usages, la hiérarchisation des langues en Afrique, tout comme le font les anthropologues dans l'analyse des idéologies linguistiques. Son analyse mobilise les relations de pouvoir entre les anciens colons et les locuteurs des vernaculaires en Afrique. Par exemple, lorsqu'il décrit les conversations des Africains qui s'expriment dans « la langue refuge » comme forme de contrelégitimité linguistique ou comme réponse au mépris et à l'attitude condescendante du Blanc (p. 155), il se situe dans la même lignée que Pierre Bourdieu, qui publiera une année plus tard, en 1975, « Le langage autorisé » dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* avant de faire paraître, en 1982, *Ce que parler veut dire*, qui deviendra un classique pour les sociolinguistes. Cet ouvrage décrit les relations de pouvoir entre groupes sociaux en lien avec les usages linguistiques et propose les notions de *marché linguistique*, de *langue légitime*, de *violence symbolique* et de *contrelégitimité linguistique* pour analyser ces phénomènes. C'est la notion de violence symbolique de Bourdieu qui est la plus proche de la notion d'idéologie ; elle est décrite comme suit dans le *Dictionnaire Bourdieu* :

Violence douce, dans la mesure où elle ne relève pas de la force brute, mais bien réelle, puisqu'elle est source de dévalorisation sociale et des émotions douloureuses (honte, anxiété, timidité, etc.) qui l'accompagnent, cette violence symbolique est aussi invisible,

---

4. Voir Helsloot (2000) sur la contribution de Michel Pécheux à l'analyse du discours et à sa critique des théories linguistiques et sociales qui ne tiennent pas compte de « l'extérieur » des phénomènes linguistiques et de leur ancrage historique dans un milieu donné.

masquée par son inscription dans la structure même d'une institution dont la légitimité est soustraite au doute, portée par l'évidence ordinaire de l'histoire incorporée. (Chevallier et Chauviré, 2010: 167-168)

Toujours en France, Robert Lafont (1984) a montré les liens entre idéologies et diglossie dans le contexte occitan; Henri Boyer (1990, 1991, 1997), partant des travaux de celui-ci et s'inspirant des travaux des sociolinguistes catalans qui paraissent à la même époque, a conçu un cadre pour étudier les représentations diglossiques et monolingues liées aux idéologies politiques et sociales les plus courantes en Occitanie. La notion d'*auto-odi* (haine de soi) refait surface (Ninyoles, 1969; Colonna, 2016, pour l'histoire de la notion) pour expliquer le fonctionnement diglossique des idéologies dans les deux régions et comme indice de certains phénomènes de minorisation qui découlent de processus de domination<sup>5</sup> et de luttes de pouvoir liées à l'idéologie du standard (Colonna, 2016: 183). Anne-Marie Houdebine (1982) a pour sa part proposé le terme «*imaginaire linguistique*» pour traiter des représentations autour des normes (fictives, évaluatives, subjectives, objectives) afin de voir comment le sujet construit son rapport à ces normes et comment ces normes constituent ce dernier comme sujet parlant (1997). C'est dans des colloques récents qu'a été développée la problématique de la *minorisation* liée à l'idéologie du standard, dont celui de Moncton en 2012 (Arrighi et Boudreau, 2016, publication issue du colloque) et celui du RFS (Réseau francophone de sociolinguistique) en 2013 à Corti (Colonna, 2014, pour les Actes), ce qui atteste de l'intérêt grandissant pour la notion chez les sociolinguistes francophones.

James Costa s'interroge sur la pertinence du terme «idéologies» dans la francophonie si celles-ci sont uniquement des synonymes de représentations qui examinent les idées sur le langage sans montrer le lien avec leur matérialité et leur histoire. Il soutient que si les idéologies linguistiques montrent le lien entre les pratiques langagières et les structures sociales et politiques qui les sous-tendent, elles sont

---

5. Voir Blanchet (2016b) pour une discussion autour du terme «hégémonie», qu'il lie à celui d'idéologie; voir également Kremnitz (2016), dans le même volume, pour qui le lien entre aliénation linguistique et haine de soi n'est pas évident. Kremnitz avait écrit en 1981 un article très critique sur l'idéologie du bilinguisme.

essentielles puisque le discours qui véhicule ces dernières fait « partie d'un processus de fabrication de ces mondes » (Costa, 2017 : 121)<sup>6</sup>. Le recours au terme « idéologie » semble donc plus approprié pour saisir l'agir des structures sociales et politiques sur les comportements linguistiques.

Mais revenons à l'époque où les études sur les représentations linguistiques prennent leur essor chez les francophones. En 1983<sup>7</sup>, Nicole Gueunier, Émile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi publient « Les Français devant la norme », dans un collectif sur *La norme linguistique*. L'article a connu une large diffusion chez les linguistes francophones, tant au Canada qu'en France. Les auteurs ont voulu montrer comment la dimension inconsciente ou intuitive des pratiques langagières était perçue par des « locuteurs ordinaires » et comment les rapports de pouvoir, à la suite des travaux de Bourdieu (1980), étaient présents dans leur discours<sup>8</sup>. Plusieurs travaux sur les liens entre sécurité/insécurité linguistique et représentations linguistiques ont suivi (Francard, 1993 et 1994, sur l'insécurité linguistique dans les divers espaces francophones<sup>9</sup>). D'autres ouvrages ont paru sur les usages et les représentations dans la francophonie (Robillard et Bénéamino, 1993 et 1996, pour les espaces francophones en général ; Singy, 1996, et Matthey, 1997, pour la Suisse ; Boudreau et Dubois, 1991 et 1993, pour le français au Canada). Si je cite ces quelques travaux de langue française sur les représentations – il y en a eu bien d'autres –, c'est pour montrer que le terme « représentations » a été préféré à celui d'idéologies, ce dernier terme étant sans doute trop connoté politiquement (voir Boutet, 2017). Par exemple, dans l'ouvrage *Sociolinguistique : concepts de base* (Moreau, 1997), il n'y a pas d'entrée à « idéologie », alors que la rubrique « représentations », signée

6. Costa montre le lien entre les travaux sur les idéologies linguistiques en France et l'analyse du discours tel que définie par l'École de Rouen (Gardin et Marcellesi, 1980) et par Françoise Gadet et Michel Pêcheux (1981).

7. Cet article avait déjà paru en 1978.

8. Le lien étroit entre l'analyse du discours dans une perspective critique et les idéologies linguistiques est abordé dans la plupart des articles traitant des idéologies. Il n'en sera pas question ici, mais les lecteurs peuvent se référer aux travaux d'Angermüller (2017), Maingueneau (2017), et Blommaert (2005) pour des analyses approfondies de ce champ d'études.

9. Lafontaine (1986, 1988) a publié des articles sur les représentations du français en Belgique bien avant les travaux sur l'insécurité linguistique.

par Gueunier, s'étend sur sept pages (246-252). En effet, les représentations entourant la norme du français ont fait l'objet de nombreux débats avec, au centre, des discussions sur les moyens à prendre pour contrer l'idée d'un français unique. Françoise Gadet (2007) explique que l'idéologie du standard est ancrée dans l'imaginaire des francophones depuis longtemps. C'est aussi l'avis d'Anthony Lodge (1997), qui avance que, pour le français, on peut parler de surnorme reliée à « une solide tradition de purisme » (p. 209) ; l'auteur mobilise la notion d'idéologie du standard telle que définie par James et Leslie Milroy (1985) pour affirmer que le français et l'anglais sont les deux langues où cette idéologie est la plus performante<sup>10</sup>. Dénonçant à son tour les effets de l'essentialisme en français, Jean-Marie Klinkenberg (2001), dans *La langue et le citoyen*, montre comment la langue peut constituer un lieu d'exclusion de l'autre, surtout lorsqu'elle est associée à une forme de nationalisme, ce qui est souvent le cas. Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier (2008) ont montré la force du discours puriste chez les francophones et ses effets sur les pratiques. Françoise Gadet, qui en signe la préface, affirme que « le rapport passionné des Français à leur langue demeure un objet d'étonnement récurrent chez les Anglo-Saxons » (p. 9), passion déjà soulignée par Culioli (1995) et Walter (1988) dans les mêmes termes. Bernard Cerquiglini (2007) compare cette émotion à la dévotion religieuse, comme le font aussi Encrevé et Braudeau (2007). Cette conception unitariste et dogmatique de la langue française a façonné (et continue de façonner) les esprits des francophones, au Canada comme ailleurs (Martineau, 2011).

Ainsi, la perception voulant que le français soit UN, le même pour tous, avec des différences mineures tolérées – sur les plans de l'accent et du lexique –, demeure tout aussi vivante aujourd'hui qu'hier. Le francophone reste cimenté dans un moule unifiant et les

---

10. Pour l'anglais, Lodge se réfère à la Grande-Bretagne, qui, avec la France, constituent des « sociétés fortement centralisées et socialement hiérarchisées [qui] valorisent les idées de *surnorme* et le prescriptivisme (renforcés par l'extension de la culture de l'écrit), [...] qu'il n'est pas rare de voir utilisé par les milieux dirigeants comme un instrument de pouvoir » (Lodge, 1997 : 210 ; c'est Lodge qui souligne). Les relations de pouvoir jouent un rôle central dans les définitions des idéologies linguistiques proposées par les sociolinguistes anglophones, comme on vient de le voir.

discours confortant cette image font l'impasse sur les conditions sociales et politiques qui peuvent expliquer les pratiques différentes observées dans les usages courants, favorisant ainsi les attitudes discriminatoires à l'égard des locuteurs qui n'ont pas le français qui correspond à un idéal imaginé, discriminations très courantes, d'autant plus qu'elles ne sont pas reconnues comme étant problématiques. En effet, si les jugements sur la race, le genre, l'orientation sexuelle ne sont plus tolérés, ceux sur la langue et les pratiques des locuteurs sont considérés comme « naturels » (Blanchet, 2016a). Voyons ce qu'il en est en Amérique du Nord<sup>11</sup> et surtout dans la francophonie canadienne.

### **3. LES IDÉOLOGIES DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE**

En 1996, Monica Heller propose d'étudier les pratiques linguistiques des francophones au Canada dans une perspective anthropologique en tenant compte des idéologies dominantes qui les régulent : « Ce que l'anthropologie peut nous apporter c'est donc une façon de voir comment on construit nos idéologies linguistiques, et comment ces idéologies se relient aux idéologies sociales et politiques » (Heller, 1996 : 22). Elle revient sur l'importance des travaux sur la norme dans la francophonie canadienne, norme qui joue un rôle dans la construction de l'identité francophone et qui est à la base de processus d'inclusion et d'exclusion. Elle soutient que les francophones au Canada sont tiraillés entre une idéologie qui valorise un français qui donne accès aux ressources économiques et politiques (ascension sociale) et une norme ou un français national qui les distingue des francophones européens et qui leur garantit une forme d'authenticité (p. 26), deux idéologies qui se confrontent et auxquelles s'ajoutent l'idéologie du bilinguisme et celle de l'unilinguisme, qui exposent « la contradiction entre la nécessité d'être bilingue pour l'avancement social (voire pour la survie quotidienne) et les dangers d'assimilation que ce bilinguisme peut représenter » (p. 30). Heller montre comment les idéologies linguistiques catégorisent et créent des distinctions, voire des différences sociales dans la francophonie canadienne (Heller, 2013). D'autres linguistes ont traité des idéologies en expliquant les

---

11. Pour l'étude des idéologies en Louisiane, voir Boudreau (2016b), Dubois (2016) et Urbain (2014).

conditions historiques et sociales qui entourent les discours sur les pratiques des francophones au Canada (Bouchard, 1998) et les sentiments de légitimité ou de contrelégitimité qui en résultent (Bouchard, 2011); en outre, plusieurs sociologues, historiennes et historiens, et politologues ont publié des travaux sur le français au Canada qui tiennent compte des idéologies linguistiques, mais la compartimentation des savoirs a fait en sorte que leurs travaux n'ont pas souvent été cités par les sociolinguistes (l'inverse est aussi vrai). Il semble que l'accent sur «l'ici et maintenant» qui a prévalu dans la phase du structuralisme ait souvent occulté la part des idéologies dans l'étude des phénomènes linguistiques.

Dans la section suivante, je présente les idéologies les plus courantes, celles qui ont fait l'objet d'études dans différents espaces francophones et bien au-delà. J'en donne les grandes lignes en précisant qu'elles ne sont ni fixes – elles changent selon les contextes sociaux et politiques –, ni étanches – elles s'emboîtent parfois les unes dans les autres –, ni abstraites – elles puisent leur matérialité dans les différents espaces et sont indexées à des réalités précises.

Je me limiterai ici à l'examen de quatre d'entre elles : *l'idéologie du bilinguisme*, *l'idéologie du monolinguisme*, *l'idéologie du standard* et *l'idéologie de l'authentique*. Ainsi, si l'idéologie du bilinguisme est décriée par les uns, elle est louangée par les autres; l'idéologie du monolinguisme constitue encore un argument pour les dominants linguistiques qui veulent imposer une seule langue à un groupe donné; l'idéologie du standard continue d'être dominante et l'idéologie de l'authentique, une réponse à l'idéologie du standard, est de plus en plus visible chez les minoritaires francophones.

### **3.1 L'idéologie du bilinguisme**

L'idéologie du bilinguisme a été d'abord décrite par le sociolinguiste catalan Aracil (1973), qui a montré que l'éloge du bilinguisme (espagnol-catalan) servait à masquer les rapports de pouvoir entre les dominants (les Espagnols) et les dominés (les Catalans). Comme ce sont principalement les dominés qui sont bilingues, souvent par nécessité, Aracil a fait valoir que cette idéologie pouvait conduire à la disparition de la langue dominée. Qu'en est-il

pour la situation du français au Canada et dans la francophonie nord-américaine ?

Au Canada, le pays est officiellement bilingue depuis 1968, et les francophones, minoritaires, sont nettement plus bilingues que les anglophones. Des services administratifs fédéraux sont offerts dans les deux langues à l'échelle du pays depuis 1969 et dans les services provinciaux, comme au Nouveau-Brunswick, seule province canadienne officiellement bilingue, depuis 1969 également. De façon générale, les citoyens comprennent peu la portée et les limites de la législation linguistique, ce qui crée des frustrations et des malentendus. Par exemple, des francophones (surtout ceux qui arrivent d'ailleurs) pensent avoir accès à des services en français partout au Canada, lesquels sont limités aux sphères administratives. Pour certains, cela va de soi, pour d'autres – plus politisés –, c'est très frustrant. La réception de l'idéologie du bilinguisme dépend du positionnement à l'égard des questions nationales et aussi des intérêts des personnes qui vivent dans les différentes régions francophones ou bilingues du pays (voir LeBlanc, 2012, pour une étude de la fonction publique fédérale et LeBlanc, 2014, pour l'analyse des discours contradictoires présents en Nouvelle-Écosse pour l'obtention d'écoles unilingues francophones).

### **3.2 L'idéologie du monolinguisme**

L'idéologie du monolinguisme, décrite par Blommaert et Verschueren (1998), impose une seule langue à un groupe donné (surtout dans les pays où il y a une langue nationale) et semble aller de soi pour les dominants. Bien que cette idéologie soit moins répandue au Canada que dans d'autres pays, elle y est bien présente, surtout chez certains anglophones qui considèrent que l'anglais est la langue du Canada et devrait être parlée par tous les Canadiens. Cette façon de voir les choses est particulièrement évidente dans le courrier des lecteurs de journaux anglophones, dans des blogues et sur des sites Internet.

S'il ne fait aucun doute que l'idéologie du bilinguisme et l'idéologie du monolinguisme sont présentes au Canada, je m'arrêterai davantage à l'idéologie du standard et à ce que j'appellerai l'idéologie de l'authentique, qui entrent en concurrence et dont les manifestations

sont particulièrement visibles chez les francophones. La seconde paraît motivée par la première et ses effets sur les pratiques linguistiques sont particulièrement visibles dans le secteur artistique (Boudreau, 2016a ; LeBlanc et Boudreau, 2016).

### 3.3 L'idéologie du standard

Chantal Bouchard (2011) a montré que les discours des lettrés québécois comparant le français de la classe supérieure en France et le français québécois datent du milieu du 19<sup>e</sup> siècle et que c'est à partir de cette période que les lettrés québécois ont commencé à se sentir illégitimes dans leur langue ; pour l'Acadie, ce fut à la fin du 19<sup>e</sup> siècle que des discours semblables ont fait leur apparition (Boudreau, 2009, 2011), mais toujours avec, en parallèle, une volonté de justifier l'emploi des variantes régionales par les conditions de production de celles-ci. L'idéologie du standard, voulant qu'un seul modèle de langue parlée, calqué sur l'écrit, soit légitime (Milroy et Milroy, 1985 ; Gadet, 2002), s'est actualisée au Canada français entre les années 1920 et 1950 avec les campagnes de standardisation et celles axées sur le *bon français* dans les écoles et ailleurs (Boudreau, 2012), ces campagnes ayant contribué à renforcer l'idée d'un français unique. La standardisation était liée à la volonté de doter les francophones d'un français plus international ou légitime pour répondre aux transformations sociales de l'époque, où les Canadiens français et les Acadiens ont délaissé, après la Deuxième Guerre mondiale surtout, les métiers qu'ils occupaient traditionnellement pour s'orienter davantage vers les métiers du secteur tertiaire (Bouchard, 1998 ; Belliveau, 2014 ; Heller, 2002). La connaissance pratique d'un français moins régional était perçue comme donnant accès aux emplois mieux rémunérés et s'inscrivait dans la mouvance des revendications culturelles des Canadiens français qui aspiraient à se départir de l'image de « paysan inférieur »<sup>12</sup>.

---

12. Voir Ali-Khodja *et al.*, « Langues, idéologies et politique », dans le présent ouvrage, qui montrent que les questions entourant la qualité du français dans la presse entre 1867 et 1912 étaient relativement absentes. Croteau *et al.* (2018) en arrivent aux mêmes conclusions.

La standardisation mène à l'idéologie du standard lorsqu'une seule façon de parler est considérée comme légitime et lorsque cette idée est acceptée comme « vraie » et n'est pas mise en question, ce qui fut le cas jusqu'à la fin des années 1950. En effet, étant donné la fragilité des francophones par rapport à la majorité anglophone, ces derniers voulaient montrer un visage unifié quant au français canadien pour lui donner force et résistance.

Ce portrait a volé en éclats dans les années 1960 surtout, alors que la contestation des structures sociales et politiques par les francophones au Canada s'est accompagnée d'une revendication d'un français pluriel, revendication qui a pris différentes formes selon les lieux. L'idéologie du standard a alors été fortement remise en question, d'autant plus que ce standard était aligné sur le français parlé en France. Cette idéologie va entrer en concurrence avec l'idéologie du dialecte décrite pour la Suisse (Watts, 1999), mais s'en éloigne par certains aspects. L'idéologie du dialecte survient lorsque le parler d'une région donnée, traditionnellement stigmatisé, est à un moment donné perçu comme ayant des valeurs supérieures aux autres formes de langue, est enseigné dans les écoles et est en usage dans les médias ; si certains éléments de cette idéologie sont présents en Nouvelle-Écosse (Boudreau et Dubois, 2007), elle reste marginale. Une autre idéologie, reliée en partie à cette dernière, a fait son apparition depuis la mondialisation : l'idéologie de l'authentique.

### **3.4 L'idéologie de l'authentique**

La mondialisation fait en sorte que les francophones du Canada voyagent de plus en plus et nouent des contacts avec les francophones d'ailleurs. Tout en faisant partie du grand ensemble appelé la francophonie, ils se distinguent souvent par leurs pratiques linguistiques. Ces comportements reliant le local et l'international sont liés à la notion de globalisation (Gadet, « Migrations récentes, multiculturalisme et superdiversité dans les métropoles occidentales francophones », dans le présent volume, et Vigouroux et Mufwene, 2014). Depuis les années 1960 et les changements sociaux observés dans la francophonie canadienne, les pratiques linguistiques identitaires sont devenues l'objet de débats publics (Boudreau et LeBlanc, 2000). Les Québécois

ont voulu se donner une langue à eux, les Acadiens aussi, et dans la foulée de ces revendications, des citoyens – des artistes surtout – ont mis en scène des éléments stigmatisés de leur parler (régionalismes, anglicismes), ce qui a suscité au Québec la querelle du joul et en Acadie le débat sur le chiac.

Au cours des années 1990, la tendance à spectaculariser les particularités régionales s’est accentuée, en Acadie surtout ; en témoignent les romans de France Daigle et les textes de Georgette LeBlanc<sup>13</sup>. Les chanteurs, en particulier les Dead Obies au Québec, Lisa LeBlanc et le groupe de rappers Radio Radio en Acadie, ont fait l’objet de polémiques dans les journaux, au Québec surtout, en raison justement de leur usage du français (Boudreau, 2018).

La tendance est aussi visible dans le secteur touristique (Heller, 2011 ; Blommaert, 2010 ; Duchêne et Heller, 2012 ; LeBlanc, 2012). Ces différents phénomènes (mise en scène, performance) sont liés à des facteurs économiques et politiques. L’idée d’être fier de ce que l’on est correspond aux idéologies linguistiques actuelles où l’amalgame *identité et langue* est exploité comme un bien authentique doté d’une valeur marchande et comme un gage d’une différence, recherchée sur le marché touristique mondial (Coupland, 2003). Cette performance de l’authenticité est surtout visible dans la francophonie canadienne, d’autant plus que les traits présentés comme authentiques s’appuient sur une forte historicité (les traits des premiers colons arrivés de France ; voir Boudreau, 2016a, et Boudreau et Urbain, 2013). De plus, cette spectacularisation s’inscrit dans un nouveau récit (une réinvention de soi) qui remplace l’ancien sur la victimisation. S’affirmer à partir des éléments mêmes qui contribuent à une essentialisation réductrice de soi (le mélange de langues, p. ex.) aide à s’affranchir des stéréotypes et ouvre à des logiques d’émancipation.

Est-ce qu’il s’agit pour autant d’une idéologie de l’authentique ? Selon les critères définitoires décrits en introduction (Kroskirty, 1999), on peut le penser : 1) l’idée d’être soi-même est tenue pour « naturelle » et vraie, 2) les traits exhibés sont indexés à des groupes précis, 3) parler

---

13. Le roman *Pour sûr*, de France Daigle, et le recueil de poésie *Alma*, de Georgette LeBlanc, en sont de bons exemples, comme plusieurs autres ouvrages d’ailleurs.

« naturellement » fait partie d'une stratégie médiatrice inscrite à l'intérieur d'une structure sociale pour répondre à des impératifs politiques (affirmer son caractère francophone) et à des contraintes sociales (parler français en contournant les normes dominantes). Les manifestations multiples de l'identité « vraie et authentique » répondent aux besoins des individus et des institutions qui en tirent un profit de distinction et participent à la lutte contre les discriminations. En effet, l'authenticité revendiquée fait partie du mouvement global où les gens s'affichent avec leurs particularités, qu'elles soient liées à la race, au genre, au corps, à la langue (« je parle comme je parle »), et ils en sont fiers (Duchêne et Heller, 2012).

Le phénomène est très présent dans les périphéries (Pietikäinen et Kelly-Holmes, 2013). En effet, l'effacement des particularités linguistiques considérées comme non légitimes, hors norme ou encore stigmatisées décrit par Gal et Irvine (1985) fait place à la mise en scène (« display » ; Pietikäinen *et al.*, 2016), processus qui s'inscrit dans une logique de l'économie de marché à la recherche de la diversité. Le fait de montrer ses différences obéit à ces impératifs et, en même temps, contribue à se soustraire à l'hégémonie du français unique et à réduire l'insécurité linguistique.

#### **4. CONCLUSION**

Les études récentes sur les idéologies linguistiques, conformément à l'analyse que nous avons tracée de ces dernières, mettent en lumière l'histoire sociale qui les sous-tend, sans en négliger les dimensions politiques et les intérêts qui en gouvernent la circulation (Jaffe, 1999 ; Duchêne, 2008). Elles montrent que les pratiques linguistiques s'inscrivent dans un contexte géographique et historique particulier et participent de l'organisation sociale d'un groupe.

Il paraît important de rappeler que dans les espaces francophones (comme dans les autres espaces), les idéologies linguistiques ne sont pas étanches – l'idéologie du standard pouvant cohabiter avec celle du monolinguisme et de l'authentique ; elles sont parfois en concurrence, parfois de connivence.

Déconstruire les idéologies linguistiques aide à mieux comprendre d'où viennent les représentations que les locuteurs entretiennent à l'égard de leur(s) langue(s) et de la langue de l'autre, représentations qui se muent en jugements sur les locuteurs. Philippe Blanchet (2016a) a bien montré que les discriminations fondées sur la langue sont perçues comme naturelles et légitimes et que les idéologies qui les sous-tendent sont la plupart du temps ignorées. Pourtant, ce que l'auteur appelle la glottophobie est un phénomène courant et ses conséquences sont incontestables. La glottophobie classe et catégorise les individus selon des critères qualitatifs de la langue qui rejaillissent sur les locuteurs, qui se sentent rejetés et jugés.

Je reviens à la question de Costa (2017) : Faut-il se débarrasser des idéologies linguistiques ? et j'adhère à sa conclusion, où il indique que la notion d'idéologie est utile si on considère à la fois les discours, les objets et les pratiques, et la manière dont ils sont constitués comme ressources, «rendant ainsi compte du lien entre idées, actions/objets et économie politique» (Costa, 2017 : 124).

J'ajoute que les idéologies linguistiques offrent des clés pour comprendre des phénomènes linguistiques qui paraissent opaques à première vue. Le silence ou le refus de prendre la parole dans les situations formelles de communication peut être lié à une intériorisation de l'idéologie du standard ; le maintien de formes régionales ou stigmatisées s'explique sans doute par l'idéologie de l'authentique, qui procure un capital de connivence et de distinction dans certains milieux, connivence par le clin d'œil au lieu d'appartenance, distinction parce que l'originalité des formes est souvent prisée sur les marchés artistiques, par exemple. Ignorer les idéologies linguistiques revient à faire l'impasse sur les conditions de production des phénomènes linguistiques.

## RÉFÉRENCES

- Angermüller, Johannes (2017), «Renouons avec les enjeux critiques de l'analyse du discours : vers les études du discours», *Langage et société*, n<sup>os</sup> 160-161, p. 145-161.
- Aracil, Lluís (1973), «Bilingualism as a Myth», *Revista Interamericana Review*, vol. II, n<sup>o</sup> 4, p. 521-533.

- Arrighi, Laurence et Annette Boudreau (dir.) (2016), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français ».
- Bédard, Édith et Jacques Maurais (1983), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert, coll. « L'Ordre des mots ».
- Belliveau, Joel (2014), *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Blanchet, Philippe (2016a), *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel.
- Blanchet, Philippe (2016b), « Repères complémentaires et convergences théoriques interdisciplinaires autour de la notion d'auto-odi (“haine de soi”) », dans Carmen Alén Garabato et Romain Colonna (dir.), *Auto-odi : la « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 63-73.
- Blommaert, Jan (2010), *The Sociolinguistics of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Blommaert, Jan (2005), *Discourse : A Critical Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Blommaert, Jan (dir.) (1999), *Language Ideological Debates*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Blommaert, Jan et Jef Verschueren (1998), *Debating Diversity : Analysing the Discourse of Tolerance*, Londres, Routledge.
- Bouchard, Chantal (2011), *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Bouchard, Chantal (1998), *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Saint-Laurent, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises ».
- Boudreau, Annette (2018), « Les idéologies linguistiques chez quelques chroniqueurs du journal *Le Devoir* de 1990 à 2015 : examen d'un discours d'autorité », *Francophonies d'Amérique*, n<sup>os</sup> 42-43, *Les idéologies linguistiques dans la presse francophone canadienne : approches critiques* (Wim Remysen, dir.), p. 127-142.
- Boudreau, Annette (2016a), *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Linguistique variationnelle ».
- Boudreau, Annette (2016b), « Idéologies, représentations et insécurité linguistique : le cas de la Louisiane et de l'Acadie des Maritimes », dans

- Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 229-245, coll. «Les Voies du français».
- Boudreau, Annette (2012), «Discours et idéologies linguistiques : les minorités linguistiques au Canada ou comment être francophone autrement», *Cahiers de linguistique*, vol. 38, n° 2, *Construction des connaissances sociolinguistiques : du terrain au positionnement théorique* (Françoise Gadet, dir.), p. 9-36.
- Boudreau, Annette (2011), «La nomination du français en Acadie : parcours et enjeux», dans Jean Morency, James de Finney et Hélène Destrempe (dir.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Prise de parole, p. 71-94.
- Boudreau, Annette (2009), «La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, *Variétés du français au Canada* (France Martineau, Raymond Mougéon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay, dir.), p. 439-459.
- Boudreau, Annette et Lise Dubois (2007), «Français, Acadien, Acadjonne : Competing Discourses on Language Preservation along the Shores of the Baie Sainte-Marie», dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Discourses of Endangerment : Ideology and Interest in the Defence of Languages*, Londres, Continuum International, p. 99-121.
- Boudreau, Annette et Lise Dubois (1993), «J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil : j'ai ma own p'tite langue», dans Michel Francard (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve*, avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, vol. 1, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, p. 147-168, coll. «Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain», vol. 19, nos 3-4.
- Boudreau, Annette et Lise Dubois (1991), «L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français», *Revue de l'ACLA*, vol. 13, n° 2, p. 37-50.
- Boudreau, Annette et Matthieu LeBlanc (2000), «Le français standard et la langue populaire : comparaison du débat et des enjeux au Québec et en Acadie depuis 1960», dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*, Québec/Moncton, Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie, p. 211-235.
- Boudreau, Annette et Émilie Urbain (2013), «La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : représentations et idéologies

- linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur Acadien* aux Conventions nationales», *Francophonies d'Amérique*, n° 35, p. 23-46.
- Bourdieu, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bourdieu, Pierre (1980), «L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, p. 63-72.
- Bourdieu, Pierre (1975), «Le langage autorisé : note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n°s 5-6, p. 183-190.
- Boutet, Josiane (2017), «La pensée critique dans la sociolinguistique en France», *Langage et société*, n°s 160-161, p. 23-42.
- Boyer, Henri (1997), «Le traitement du plurilinguisme par la sociolinguistique catalane et occitane», dans Marinette Matthey (dir.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP, p. 85-87.
- Boyer, Henri (1991), *Langues en conflits : études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan.
- Boyer, Henri (1990), «Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques : éléments de définition et parcours documentaire en diglossie», *Langue française*, n° 85, p. 102-123.
- Calvet, Louis-Jean (1974), *Linguistique et colonialisme : petit traité de glotto-phagie*, Paris, Payot.
- Cerquiglini, Bernard (2007), *Une langue orpheline*, Paris, Minuit.
- Chevallier, Stéphane et Christiane Chauviré (2010), *Dictionnaire Bourdieu*, Paris, Ellipses.
- Colonna, Romain (2016), «L'amour et la haine en sociolinguistique : de l'auto-odi à l'émancipation», dans Carmen Alén Garabato et Romain Colonna (dir.), *Auto-odi : la « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 181-212.
- Colonna, Romain (dir.) (2014), *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Costa, James (2017), «Faut-il se débarrasser des "idéologies linguistiques" ?», *Langage et société*, n°s 160-161, p. 111-127.
- Costa, James, Patricia Lambert et Cyril Trimaille (2012), «Idéologies, représentations et différenciations sociolinguistiques : quelques notions en question», *Carnets d'ateliers de sociolinguistique*, n° 6, *Idéologies*

- linguistiques et discriminations* (Cyril Trimaille et Patricia Lambert, dir.), p. 247-266.
- Coupland, Nikolas (2003), « Sociolinguistic Authenticities », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 3, p. 417-431.
- Coupland, Nikolas, Srikant Sarangi et Christopher N. Candlin (2001), *Sociolinguistics and Social Theory*, Essex, Pearson Education.
- Croteau, Jean-Philippe, France Martineau et Yves Frenette (2018), « Les représentations du Canada français et de sa langue dans la presse en 1912-1913 », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 173-198, coll. « Les Voies du français ».
- Culioli, Antoine (1995), « Peut-on théoriser la notion de “qualité de la langue” ? », dans Jean-Michel Éloy (dir.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, p. 51-71.
- Daigle, France (2011), *Pour sûr*, Montréal, Boréal.
- Dubois, Sylvie (2016), « Le héros cadien ou comment sublimer le réel », dans Laurence Arrighi et Annette Boudreau (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 143-165, coll. « Les Voies du français ».
- Duchêne, Alexandre (2008), *Ideologies across Nations : The Construction of Linguistic Minorities at the United Nations*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Duchêne, Alexandre et Monica Heller (2012), *Language in Late Capitalism : Pride and Profit*, New York, Routledge.
- Encrevé, Pierre et Michel Braudeau (2007), *Conversations sur la langue française*, Paris, Gallimard.
- Francard, Michel (dir.) (1993-1994), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve*, avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, 2 vol., Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, coll. « Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain », vol. 19, n°s 3-4, et vol. 20, n°s 1-2.
- Gadet, Françoise (2008), « Du bon usage du purisme quand on est linguiste », dans Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier (dir.), *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert, p. 5-9.
- Gadet, Françoise (2007) [2003], *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- Gadet, Françoise (2002), « La standardisation au quotidien », dans Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant McConnell (dir.),

- L'écologie des langues : mélanges William Mackey*, Paris, L'Harmattan, p. 281-297.
- Gadet, Françoise et Michel Pêcheux (1981), *La langue introuvable*, Paris, Maspero.
- Gal, Susan et Judith T. Irvine (1995), «The Boundaries of Languages and Disciplines : How Ideologies Construct Difference», *Social Research*, vol. 62, n° 4, p. 967-1001.
- Gardin, Bernard et Jean-Baptiste Marcellesi (1980), *Sociolinguistique : approches, théories, pratiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Gueunier, Nicole (1997), «Représentations linguistiques», dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique : concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 246-252.
- Gueunier, Nicole, Émile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi (1983), «Les Français devant la norme», dans Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert, p. 763-787, coll. «L'Ordre des mots».
- Gueunier, Nicole, Émile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi (1978), *Les Français devant la norme : contribution à une étude de la norme du français parlé*, avec la collaboration de Michel Carayol et Robert Chaudenson, Paris, Honoré Champion.
- Heller, Monica (2013), «Repositioning the Multilingual Periphery : Class, Language, and Transnational Markets in Francophone Canada», dans Sari Pietikäinen et Helen Kelly-Holmes (dir.), *Multilingualism and the Periphery*, Oxford, Oxford University Press, p. 17-34.
- Heller, Monica (2011), *Paths to Post-Nationalism : A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press, coll. «Oxford Studies in Sociolinguistics».
- Heller, Monica (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier Érudition.
- Heller, Monica (1996), «Langue et identité : l'analyse anthropologique du français canadien», dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 19-26.
- Helsloot, Niels et Tony Hak (2000), «La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours», *Langage et société*, 2000/1 n° 91, p. 5-33.

- Houdebine, Anne-Marie (1997), «Imaginaire linguistique (Théorie de l’-)», dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique : concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p. 165-167.
- Houdebine, Anne-Marie (1982), «Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain», *Le français moderne*, vol. 50, n° 1, p. 42-51.
- Irvine, Judith et Susan Gal (2003) [1999], «Language Ideology and Linguistic Differentiation», dans Paul Kroskrity (dir.), *Regimes of Language : Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, p. 35-84.
- Jaffe, Alexandra (1999), *Ideologies in Action : Language Politics on Corsica*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Jodelet, Denise (1997) [1989], «Représentations sociales : un domaine en expansion», dans Denise Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, p. 47-78.
- Jodelet, Denise (1984), «Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie», dans Serge Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, p. 357-378.
- Joseph, John Earl (1987), *Eloquence and Power : The Rise of Language Standards and Standard Languages*, Londres/New York, Frances Pinter/Blackwell.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2001), *La langue et le citoyen*, Paris, Presses universitaires de France.
- Kremnitz, Georg (2016), «Aliénation (*Entfremdung*) et haine de soi (*Selbsthass*) : parallélismes et différences entre deux concepts employés (notamment) en sociolinguistique», dans Carmen Alén Garabato et Romain Colonna (dir.), *Auto-odi : la « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L’Harmattan, p. 51-59.
- Kremnitz, Georg (1981), «Du “bilinguisme” au “conflit linguistique” : cheminement de termes et de concepts», *Langages*, n° 61, p. 63-73.
- Kroskrity, Paul V. (dir.) (1999), *Regimes of Language : Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press.
- Lafont, Robert (1984), «Pour retrousser la diglossie», *Lengas*, n° 15, p. 5-36.
- Lafontaine, Dominique (1988), «Le parfum et la couleur des accents», *Le français moderne*, vol. 56, nos 1-2, p. 60-73.
- Lafontaine, Dominique (1986), *Le parti pris des mots : normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.

- LeBlanc, Georgette (2006), *Alma*, Moncton, Perce-Neige.
- LeBlanc, Matthieu (2014). «Les atouts et avantages du bilinguisme à Moncton : entre discours et réalité», *Minorités linguistiques et société*, n° 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 154-174.
- LeBlanc, Mélanie (2012), *Idéologies, représentations linguistiques et construction identitaire à la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse* (thèse de doctorat), Université de Moncton.
- LeBlanc, Mélanie et Annette Boudreau (2016), «Discourses, Legitimization and the Construction of Acadianité», *Signs and Society*, vol. 4, n° 1, p. 80-108.
- Lippi-Green, Rosina (1998), *English with an Accent : Language, Ideology, and Discrimination in the United States*, Londres, Routledge.
- Lodge, R. Anthony (1997), *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard. [Traduction de *French, from Dialect to Standard*, Londres Routledge, 1993.]
- Maingueneau, Dominique (2017), «Parcours en analyse du discours», *Langage et société*, n°s 160-161, p. 129-143.
- Martineau, France (2011), «Normes et usages dans l'espace francophone atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. «Les Voies du français».
- Matthey, Marinette (1997), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP.
- Milroy, James et Lesley Milroy (1985), *Authority in Language : Investigating Language Prescription and Standardisation*, Londres, Routledge/Kegan Paul.
- Moliner, Pascal (1996), *Images et représentations sociales : de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Moreau, Marie-Louise (1997), *Sociolinguistique : concepts de base*, Sprimont, Mardaga.
- Moscovici, Serge (1997) [1989], «Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire», dans Denise Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, p. 79-103.

- Moscovici, Serge (1961), *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France.
- Ninyoles, Lluís (1969), *Conflicte lingüístic valencià*, Valencia, Tres i Quatro.
- Paveau, Marie-Anne et Laurence Rosier (2008), *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- Pietikäinen, Sari et Helen Kelly-Holmes (dir.) (2013), *Multilingualism and the Periphery*, Oxford, Oxford University Press.
- Pietikäinen, Sari, Helen Kelly-Holmes, Alexandra Jaffe et Nikolas Coupland (2016), *Sociolinguistics from the Periphery : Small Languages in New Circumstances*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Robillard, Didier de et Michel Beniamino (1993, 1996), *Le français dans l'espace francophone*, 2 tomes, Paris, Honoré Champion.
- Schieffelin, Bambi B., Kathryn A. Woolard et Paul V. Kroskrity (1998), *Language Ideologies : Practice and Theory*, New York, Oxford University Press.
- Silverstein, Michael (1979), « Language Structure and Linguistic Ideology », dans Paul R. Clyne, William F. Hanks et Carol L. Hofbauer (dir.), *The Elements : A Parasession on Linguistic Units and Levels*, Chicago, Chicago Linguistic Society, p. 193-247.
- Singy, Pascal (1996), *L'image du français en Suisse romande : une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.
- Urbain, Émilie (2014), *Histoire de la construction d'un discours métalinguistique d'autorité : une étude des débats langagiers idéologiques dans la presse francophone louisianaise depuis la guerre de Sécession* (thèse de doctorat), Université de Liège et Université de Moncton.
- Vigouroux, Cécile et Salikoko Mufwene (2014). « Globalisation et vitalité du français : vieux débats, nouvelles perspectives », dans Salikoko Mufwene et Cécile B. Vigouroux (dir.), *Colonisation, globalisation et vitalité du français*, Paris, Odile Jacob, p. 7-44.
- Walter, Henriette (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.
- Watts, Richard J. (1999), « The Ideology of Dialect in Switzerland », dans Jan Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 67-103.
- Woolard, Kathryn A. (1998), « Language Ideology as a Field of Inquiry », dans Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard et Paul V. Kroskrity (dir.), *Language Ideologies : Practice and Theory*, New York, Oxford University Press, p. 3-47.





Marcia Babineau

Source de la photo : Herménégilde Chiasson (2009)

---

## LANGUES ET PRATIQUES ARTISTIQUES À MONCTON : MARCIA BABINEAU ET LE THÉÂTRE L'ESCAOUETTE

MOURAD ALI-KHODJA ET ANNETTE BOUDREAU

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**L**a ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick, est officiellement bilingue depuis 2002 et occupe une place importante dans l'espace culturel francophone de la province. Au recensement de 2011, 61,4% de la population du Grand Moncton s'est déclarée anglophone tandis que 34,5% s'est déclarée francophone. On y trouve des institutions francophones comme l'Université de Moncton, le siège social de Radio-Canada Atlantique, l'hôpital régional francophone, des institutions financières et de nombreux organismes francophones ; cependant, un touriste aurait peine à y voir la présence francophone s'il se fiait aux affiches, qui sont majoritairement unilingues anglaises. Les francophones de la ville de Moncton sont presque tous bilingues et certains d'entre eux parlent aussi le vernaculaire régional appelé le chiac, variété

linguistique qui sert à la fois d’emblème identitaire et/ou de repoussoir selon le positionnement des uns et des autres.

Il est possible de vivre en français à Moncton en raison du dynamisme exercé par les francophones dans différents secteurs, dont le secteur artistique. Mourad Ali-Khodja et Isabelle LeBlanc ont rencontré Marcia Babineau, figure importante de ce secteur, lors d’enquêtes réalisées<sup>1</sup> auprès d’acteurs sociaux de la région.

Marcia Babineau est directrice artistique et codirectrice générale du théâtre l’Escaouette de Moncton et directrice du Département d’art dramatique de l’Université de Moncton. Metteuse en scène et comédienne professionnelle, elle a joué dans de nombreuses pièces de théâtre en Acadie et au Canada français. Marcia Babineau vit et travaille dans la ville de Moncton et affirme parler le français, l’anglais et le chiac.

Née de parents francophones peu scolarisés et qui ne parlaient pas anglais à leur arrivée à Moncton (ils sont originaires d’un milieu rural), elle établit un lien entre l’usage du français dans la ville et le milieu socioéconomique des locuteurs. Interrogée sur ses pratiques médiatiques, elle précise que ce sont surtout les chaînes de radio et de télévision de langue anglaise qui étaient écoutées dans sa famille, et ce, en raison du milieu social anglo-dominant de la ville de Moncton et du peu de chaînes de radio offertes en langue française dans les années 1960. Elle a appris l’anglais dans la rue – apprentissage dont elle ne garde aucun souvenir – et dit se sentir aussi à l’aise en anglais qu’en français. Elle a joué dans ses premières pièces de théâtre en français à l’école secondaire à Moncton avec Viola Léger, alors professeure et comédienne qui a interprété le rôle de la Sagouine depuis 1971.

Elle raconte que c’est lors de ses études en art dramatique à l’Université de Moncton, pendant qu’elle côtoyait des francophones d’ailleurs, qu’elle a pris conscience de la spécificité de son français : «oui mais arrivée à l’université c’est là que j’ai eu un choc culturel et

---

1. Les citations de ce portrait sont tirées du Sous-corpus de personnalités Mourad Ali-Khodja-Annette Boudreau d’Acadie 2011, Entrevues auprès de personnalités d’Acadie, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

c'est là que je me suis vraiment rendu compte que je parlais pas vraiment un français / acceptable si on veut standard ou acceptable». Elle a alors décidé qu'elle serait plus à l'aise d'interpréter des rôles au théâtre en anglais plutôt qu'en français. Elle a donc décidé de partir à New York, ville qui l'attirait parce que son milieu théâtral lui paraissait moins «cérébral» que celui de la France (autre pays prisé par les étudiants de l'Université de Moncton qui voulaient faire des études aux cycles supérieurs).

j'étais allée au Festival d'Avignon et j'avais trouvé que le rapport au théâtre y était d'abord et avant tout cérébral et intellectuel et c'est pas vraiment ce que je voulais faire c'est pas vraiment ce qui m'intéressait aussi en termes de jeu en termes de pratique fait que c'est pour ça que j'ai décidé de m'orienter vers les États-Unis

Marcia Babineau a étudié au Lee Strasberg Theater and Film Institute de New York pendant cinq ans. Elle y a joué en anglais et en français, et c'est là qu'elle a constaté que les gens avec qui elle travaillait et qui provenaient de différents pays trouvaient qu'elle avait «un accent» dans les deux langues : «je trouvais bizarre qu'ils pensaient tous que moi j'étais / d'origine slave / y a eu un moment donné où indépendamment de la langue que je parlais j'avais toujours un accent».

À son retour en Acadie, elle a fondé avec d'autres le théâtre l'Escaouette, qui met de l'avant les textes de création d'auteurs francophones de la région, théâtre qui a comme objectif de «donner une parole à ce milieu ici pis faire en sorte qu'on se reconnaisse aussi sur la scène». Elle ajoute que le Département d'art dramatique de l'Université de Moncton remplit une fonction vitale dans le développement culturel du milieu en formant des comédiens et des comédiennes sur place :

si on avait pas le Département de théâtre on devrait faire appel aux artistes au Québec qui sont spécialisés parce que nous les théâtres on est des institutions spécialisées on doit répondre à des critères artistiques de très haut calibre et on est en compétition avec tout le Canada

En racontant son histoire, elle revient sur le fait que le théâtre forme des gens à prendre la parole en public, exercice qu'elle a trouvé difficile en raison du contexte social et politique qui était le sien :

j'étais quelqu'un d'extrêmement gêné qui avait de la difficulté si on veut de / de prendre la parole en public parce que ça oui pis comme Chiac de Moncton / on est stigmatisés dans ce sens-là je veux dire on a peur de prendre la parole c'est épouvantable

Elle évoque les différences linguistiques entre le nord et le sud du Nouveau-Brunswick, les locuteurs du nord étant présentés comme ayant «un français impeccable et pouvant jouer n'importe quel répertoire», alors que les francophones du sud ont un accent : «on bute à un accent qui fait que même si on joue une autre langue on arrive pas à comprendre l'autre langue parce que c'est un problème d'intonation».

Elle discute aussi longuement des tâches multiples que doivent accomplir les artistes qui travaillent en milieu minoritaire francophone au Canada. Étant donné le peu de financement qui leur est accordé, ils doivent à la fois s'occuper des structures régissant leurs entreprises, voir à la formation des artistes et assumer leur rôle de comédiens, ce qui est son cas, mais il lui paraît essentiel de développer une dramaturgie acadienne dans la région. Le théâtre l'Escaouette a coproduit des pièces avec d'autres compagnies francophones comme le Théâtre populaire d'Acadie (TPA), situé à Caraquet, dans le nord de la province, et avec des compagnies québécoises et franco-ontariennes. Marcia Babineau exprime également le désir de collaborer avec la compagnie théâtrale anglophone Theatre New Brunswick afin de permettre aux groupes linguistiques officiels de la province de mieux apprécier les apports des deux cultures.

Sur un plan politique, Marcia Babineau traite des relations entre le Québec et les compagnies de théâtre francophones installées ailleurs au Canada, relations qu'elle vit sur le mode de l'ambivalence. La présentation de pièces dans les différentes provinces donne lieu à une coopération productive, mais la distribution très inégale des fonds publics fédéraux entre les Québécois et les francophones des autres provinces lui pose problème.

l'École nationale de théâtre du Canada c'est une école qui devrait recevoir des étudiants francophones de n'importe où au Canada mais si on regarde par exemple depuis la fondation de l'École nationale y a très peu de gens qui proviennent des autres régions francophones

---

du Canada qui ont fait une formation à l'École nationale donc pour moi ça devient beaucoup plus une école du Québec mais quand on présente ce problème-là à Patrimoine canadien ils nous disent « vous avez une École nationale » mais on y a pas accès

Dans l'entretien, elle témoigne d'une conscience linguistique aigüe, de son rapport ambivalent aux langues qu'elle pratique, de son rapport aux cultures américaine et canadienne, québécoise et française, et surtout des enjeux et des défis liés à l'usage des différentes langues et variétés du français dans le contexte acadien.



---

# REGARDS SUR LES FRANÇAIS NORD-AMÉRICAINS<sup>1</sup> : L'INDIVIDU DANS L'ESPACE CONTINENTAL

FRANCE MARTINEAU  
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

La situation particulière du français nord-américain explique en partie les perspectives scientifiques adoptées pour comprendre les pratiques linguistiques des locuteurs francophones. D'une part, le français nord-américain, même s'il entretient des liens avec d'autres espaces de la francophonie, demeure marqué par les relations plus étroites qu'il a établies avec la France comme colonie puis ex-colonie. D'autre part, sa situation minoritaire sur un continent majoritairement anglophone le rend particulièrement sensible aux transferts linguistiques. Ce sont ces deux grands axes – filiation et contact linguistique – qui ont occupé et continuent d'occuper les chercheurs, avec en arrière-plan des enjeux théoriques sur les principes du changement linguistique. Plus récemment, dans un contexte de mondialisation mais aussi de nouveaux équilibres politiques entre les langues, la question de la circulation des locuteurs dans des espaces urbains où se superposent différents réseaux a également marqué la problématique linguistique nord-américaine. Dans tous les cas, les chercheurs se sont surtout intéressés aux conditionnements externes qui ont un effet sur la variation et le changement linguistiques, sans doute en raison de la fragilité du maintien du français en contexte nord-américain. Ce faisant, ils ont renforcé, me semble-t-il, l'aspect différentiel du français nord-américain, en comparant celui-ci à des variétés de français qui ont plus ou moins de contacts interlinguistiques. L'examen des principes internes de variation et de changement de la structure linguistique, qui marque de façon moindre l'histoire de la recherche linguistique au

---

1. Je tiens à remercier Yves Charles Morin, Wim Remysen et André Thibault pour leurs suggestions et commentaires sur une version préliminaire de ce chapitre.

Canada français, permet pourtant de rattacher la variété nord-américaine à d'autres variétés de français – ou à d'autres langues romanes – à partir de la structure linguistique elle-même, ce qui a pour effet de mettre en évidence les différences mais aussi les ressemblances, beaucoup plus nombreuses. Dans tous les cas se pose la question de la représentativité de la personne enquêtée d'une communauté sur un territoire donné. La perception très statique de la personne enquêtée, habitant un endroit et soumise dès lors aux conditions sociopolitiques de son milieu, est parfois celle de la dialectologie mais aussi, dans une certaine mesure, celle de la sociolinguistique variationniste. Je discuterai de ces deux approches théoriques appliquées au français nord-américain dans un premier temps, avant de me pencher sur des travaux en sociolinguistique historique qui montrent l'intérêt d'une approche en réseaux moins territorialisée. Je terminerai par un bref examen des études qui adoptent une approche panlectale du français nord-américain. La présente synthèse ne portera pas sur les travaux d'aménagement linguistique ou de lexicographie ni sur les idéologies et représentations linguistiques ; pour le premier aspect, je renvoie à Thibault (2003), qui en fait une synthèse ; pour le deuxième aspect, je renvoie au chapitre d'Annette Boudreau, « Idéologies linguistiques et francophonies nord-américaines », dans le présent ouvrage.

L'objectif de ce chapitre n'est pas d'inclure de façon exhaustive tous les travaux sur le français nord-américain, mais plutôt de dresser un portrait des grands axes de recherche et des perspectives qui ont agi sur notre compréhension de la variation et du changement linguistiques en français nord-américain.

## **1. VARIATION GÉOLINGUISTIQUE : SURVIVANCE DU CANADA FRANÇAIS**

La dialectologie est à la source des premières études sur le français nord-américain, observé dès le 19<sup>e</sup> siècle par aires linguistiques découpées en fonction de leur histoire : Québec, Acadie, Louisiane. Comme souvent dans la tradition dialectologique, les études se sont concentrées sur le « visible » de la variation, soit le lexique et la prononciation, la grammaire étant alors abordée dans ses recouvrements avec les deux autres domaines (morpholexical, p. ex.). Il est d'ailleurs

significatif que ce soit ces domaines-là, lexique et prononciation, qui servent à délimiter les frontières dialectales, alors que ce sont aussi les domaines, par leur visibilité, qui sont le plus souvent connotés socialement et dont les différences servent à hiérarchiser les locuteurs de variétés de français de la périphérie.

Pour comprendre les questions qui ont préoccupé les dialectologues, il est nécessaire de faire un bref rappel de la situation sociopolitique du Canada français avant et après la Conquête britannique. À peine 10 000 immigrants se sont installés en Nouvelle-France (voir Charbonneau et Guillemette, 1994 : 169), en provenance principalement de trois régions : Poitou-Aunis-Saintonge (27,6%), Normandie-Perche (24,9%) et Île-de-France (17,8%). Selon Choquette (2001), ces Français vont devenir paysans en Nouvelle-France et ce nouveau statut social tranche avec celui qu'ils avaient en France. En effet, les colons sont en grande majorité originaires des villes ou des gros bourgs d'une vaste région comprenant l'Île-de-France et les territoires d'oïl à l'ouest ; ils sont aussi généralement plus instruits que la moyenne des Français, lorsqu'on prend comme base leur capacité à signer leur nom. Cette composition démographique permet d'expliquer le nivèlement linguistique entre les particularités des français régionaux qui se serait produit très tôt au début de la colonisation. Ainsi, Morin (1994, 1996, 2002) montre un nivèlement phonologique au début de la colonie laurentienne vers le modèle parisien ; de même, j'ai fait ressortir dans divers articles (2005, 2011b) la convergence des usages de l'élite canadienne-française vers le modèle diffusé par Paris sur le plan grammatical. Bien que la langue des colons ait pu présenter des particularités – c'est le cas notamment du lexique, où les premiers particularismes apparaissent dès les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (voir, p. ex., Chauveau et Lavoie, 1993 ; Poirier, 1994 ; Thibault, 2009) –, il y a eu convergence vers le modèle parisien, qui devait tout au moins être familier à la plupart des colons. C'est de ce français parlé comportant peu de traits patoisants ou régionaux saillants que rendent compte les commentaires élogieux des voyageurs français de passage au Canada sous le Régime français (Caron-Leclerc, 1998).

À partir de la période post-Conquête, les commentaires des voyageurs de passage au Canada français deviennent plus critiques,

relevant la présence de traits conservateurs (Caron-Leclerc, 1998 ; Gendron, 2007), ce qui indique que des changements se sont produits et que s'est créé un certain écart linguistique entre la France et son ex-colonie. La nouvelle situation linguistique à l'origine de ces commentaires est en général attribuée à l'isolement culturel et social à la suite de la prise de pouvoir britannique, au départ d'une partie de l'élite française retournée en France et à un repli sur elle-même de l'élite canadienne-française. Gendron (2007) rappelle pourtant qu'il est nécessaire de tenir compte des bouleversements qui secouent la France à l'époque, dont la Révolution et la volonté de la bourgeoisie montante de se démarquer des façons de parler de la noblesse. Si les traits canadiens, de toutes classes sociales, semblent soudainement conservateurs aux oreilles des voyageurs étrangers, c'est qu'ils ne sont plus à la mode de l'élite parisienne, dont les usages se sont modifiés.

Cette perspective sur les périodes précédant et suivant la Conquête laisse toutefois entendre qu'il existait une élite relativement homogène de part et d'autre de l'Atlantique. Pourtant, comme je l'ai montré dans divers articles (Martineau, 2018; Martineau et Remysen, à paraître), il faut nuancer le portrait trop homogène de l'élite canadienne-française, dont certains membres qui circulent dans des réseaux outre-Atlantique ont pu être des porteurs de changements venus de France. Par ailleurs, même si l'immigration française au Canada est fortement ralentie après la Conquête, les Français n'ont jamais cessé de s'y établir durant tout le 19<sup>e</sup> siècle (Fournier, 1995). On a souvent tenu pour acquis que les usages qu'ils ont apportés correspondaient aux nouveaux modèles, sans envisager qu'en France comme au Canada, l'élite ne formait pas un bloc homogène et que certains immigrants, adhérant aux valeurs de l'Ancien Régime, ont pu favoriser le maintien de pratiques plutôt conservatrices, déjà en recul en France même (Martineau, 2007, 2009a, 2011a ; Martineau et Remysen, à paraître).

Le renouveau des liens coïncide avec une prise de conscience des différences linguistiques, qui seraient conservées au Canada par rapport à un centre parisien d'où émanerait la norme, mais aussi avec un désir de se rapprocher de la France pour des raisons politiques. Cela a deux effets chez les chroniqueurs de langue. Le premier effet, très

commenté par les chercheurs, notamment par Bouchard (2002), est la chasse aux anglicismes. Si ceux-ci sont pourchassés, c'est moins pour les changements internes qu'ils impriment à la langue, que du fait que ce sont justement des emprunts à une culture qui est ressentie comme menaçante, à la fois par son poids politique et par la distance qu'elle crée avec le français d'outre-mer<sup>2</sup>. Cette « corruption » est particulièrement critiquée lorsqu'elle se présente chez l'élite, parce que c'est par celle-ci que se réactive le lien avec la France. Le commentaire du journaliste Arthur Buies est révélateur :

Je ne parle pas ici, on le comprend aisément, de la classe des gens véritablement instruits, mais de ceux qui croient appartenir à cette classe, des gens de profession qui n'ont de profession que le nom et qui sont aussi ignorants que des charrues, qui introduisent les plus grotesques barbarismes dans le langage officiel ou judiciaire ; je parle surtout de ceux dont les contributions répétées et régulières à la masse de la publicité quotidienne apportent chaque jour une alluvion nouvelle au torrent qui va bientôt nous submerger, nous et notre langue, si nous n'y opposons sans retard une digue infranchissable. (Arthur Buies, 1888, cité par Bouchard, 2002 : 92)

Si les traits conservateurs nord-américains sont aussi commentés par les chroniqueurs de langue et glossairistes de l'époque, c'est dans un axe France/Québec ou France/Acadie, très peu Acadie/Québec, comme si cette relation avec l'autre variété de français en terre d'Amérique (Québec ou Acadie) n'était pas suffisante pour marquer le lien de filiation politique et linguistique. C'est la mère patrie, pour ce qu'elle symbolise comme poids politique et culturel, que les chroniqueurs tendent à mettre en évidence. Que ces traits conservateurs soient eux-mêmes présents et stigmatisés en France, cela importe peu, car c'est moins Paris qui est au cœur de cet enjeu que le lien historique avec l'Hexagone, que ne permet pas d'établir, ou alors indirectement, l'autre variété nord-américaine.

---

2. J.F. Gingras, dans la préface de son *Manuel des expressions vicieuses*, fait clairement le lien entre « corruption » de langue et perte de poids politique : « l'essentiel serait de songer aux moyens à prendre pour couper court à ce mal, qui nous mène à grands pas vers notre complète dénationalisation » (1867 : ii).

C'est dans cette double perspective qu'il faut aborder les premiers glossaires franco-canadiens, ceux de Dunn (1880), de Clapin (1894), de Dionne (1909), de la Société du parler français au Canada (1930), qui envisagent la langue de façon un peu moins prescriptive que les auteurs qui les ont précédés, notamment Maguire, qui publie en 1841 un manuel de correction de la langue, et les chroniqueurs de langue dans les journaux. C'est dans un climat de survivance du Canada français que s'insère donc l'élaboration du *Glossaire du parler français au Canada* en 1930 par la Société du parler français au Canada, fondée en 1902. Les auteurs du *Glossaire* indiquent :

Au reste, le principal dessein des notes [présence du mot en ancien français, parlars provinciaux, langue du bon usage, franco-canadien, anglais d'Europe ou d'Amérique] est de rattacher à quelque idiome de France les vocables et les tours particuliers de notre langage populaire ou familier, et il importe peu que cet idiome soit celui de Paris ou celui d'une province, pourvu qu'il soit de France [...]. (1930 : xi-xii)

C'est aussi ce même courant lexicographique qui voit le jour en Acadie avec Pascal Poirier (1928). Il existe bien sûr des relations culturelles entre l'Acadie et le Québec à travers la presse, le clergé et l'éducation, et l'élite québécoise aussi bien que l'élite acadienne participent aux grands congrès patriotiques (Harvey et Beaulieu, 2000 ; Boudreau, 2009 ; Martineau, 2014 ; Ali-Khodja *et al.*, « Langues, idéologies et politique », dans le présent volume), mais les idéologies de l'époque tendent à renforcer les frontières dialectales et identitaires entre les deux groupes. Ainsi, dans le *Glossaire*, publié en 1930, il est rarement fait mention de l'Acadie et, en préface, les auteurs mentionnent :

Il convient peut-être, ici, de remarquer que c'est, en effet, à ce territoire seulement que notre enquête se rapporte, de sorte que les mots « au Canada », dans le titre du *Glossaire*, pourraient se lire : « au Bas-Canada ». Nous n'avons relevé aucune des particularités qui peuvent s'être introduites dans le langage des groupes situés à l'ouest de notre province, non plus que les formes caractéristiques du parler des Acadiens. De ces dernières, plusieurs ont cependant pénétré chez nous, et nous les avons notées ; mais l'acadien proprement dit occupe une aire spéciale dans les provinces de l'est, et mérite d'être étudié à part.

Nous considérons que le parler du groupe plus considérable des Canadiens français, habitants de la province de Québec, peut être dit proprement le français du Canada. (1930: vi)

De même, Pascal Poirier, dans son ouvrage *Le parler franco-acadien et ses origines* (1928), donne une description de la variété acadienne en la rattachant à ses origines françaises, notamment par un retour sur l'histoire du français depuis la période médiévale, et laisse peu de place à une comparaison avec d'autres variétés nord-américaines, sauf un court passage sur les emprunts aux langues amérindiennes dans chacune des variétés.

Mercier (1996, 2002) note de façon intéressante l'influence qu'a eue la lexicographie française de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle sur la lexicographie canadienne-française, que ce soit par le modèle qu'elle a fourni, par les connaissances sur la diffusion de termes dialectaux en France ou par l'augmentation même de la nomenclature et des entrées dans les glossaires canadiens-français. Il n'en reste pas moins que le *Glossaire* présente une image assez uniforme de la variation linguistique au Québec, faute de cerner les différences diatopiques sur le territoire. Par exemple, aux termes *canard/bombe* pour «bouilloire», dont le premier est plus courant dans l'ouest du Québec, au moins dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle («**Bombe** est le terme courant ds la majeure partie du Québec et est connu ds ses régions limitrophes. Mais ds l'Ouest, et notamment ds la région montréalaise, on emploie plutôt **canard** [aussi occasionnellement dans l'Est]») (Juneau, 1979: 66-67), le *Glossaire* ne relève pour *canard* que ses sources françaises (Vx fr.; Dial.; Fr.) et mentionne simplement le synonyme *bombe* au Canada, sans commentaire diatopique. Pire, sous *bombe*, il n'y a même pas de renvoi à *canard*. Le *Glossaire* est également fortement tributaire des répondants, qui viennent surtout de la région de Québec, et de l'association très forte entre les membres de la Société et la région de Québec, notamment l'Université Laval.

La Société du parler français au Canada s'est pourtant intéressée très tôt à un projet d'atlas linguistique du Canada, inspiré notamment de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) de Gilliéron et Edmont (1902-1910), et le projet d'atlas des patois de la Suisse romande de Gauchat *et al.* (1924-1933). Cet atlas aurait traité de la variation

géolinguistique sur le territoire québécois (Lavoie, 1979 ; Mercier, 2002). Mais l'enquête géolinguistique et le projet d'atlas dialectologique sont abandonnés, faute de ressources humaines et financières suffisantes, les efforts étant dirigés vers le *Glossaire* (Mercier, 2002 : 86). Il faudra plusieurs décennies avant qu'une entreprise d'atlas ne voie le jour avec l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (ALEC) (Dulong et Bergeron, 1980), inspiré de l'ALF, mais aussi des atlas linguistiques régionaux de France commencés en 1945 sous l'égide d'Albert Dauzat. Contrairement à la Société du parler français au Canada, qui a inclus des informations provenant des villes et qui avait donc au moins l'objectif de rendre compte de l'ensemble du territoire canadien-français, c'est la vie rurale qui est l'objet de l'enquête de l'ALEC (Dulong, 1979 : 52). Mais c'est encore plus le caractère statique, cette immobilité, garante d'un monde ancien plus « authentique », qui est au cœur de l'entreprise, dans la foulée des grandes enquêtes ethnologiques de folklore, du retour à la terre et aux valeurs non industrielles que connaît alors la société québécoise. C'est ainsi que Dulong se positionne par rapport à un monde en pleine évolution, niant implicitement la mobilité géographique des Canadiens français<sup>3</sup>. Le témoin idéal de la dialectologie est isolé d'influences extérieures, susceptibles de nuire à l'authenticité de sa parole, elle-même considérée comme s'étant développée en vase plus ou moins clos, de génération en génération. Ce locuteur idéal serait né sur place et aurait peu voyagé, limitant ainsi les contacts linguistiques, il est peu éduqué et n'a donc pas subi l'effet d'une norme scolaire externe, il participe à la vie communautaire sans en être un notable et connaît les termes des métiers traditionnels. Sans que cela soit directement mentionné, c'est le plus souvent un homme plutôt qu'une femme, sauf si celle-ci est interrogée comme témoin du vocabulaire du domaine domestique, et de préférence âgé, parce qu'il pourra être témoin d'un monde en disparition. Ainsi, dans l'ALEC, le témoin recherché est né

---

3. Comme l'ont montré les historiens de la migration, cette caractéristique est fondamentale pour comprendre la diffusion des Canadiens français sur l'ensemble du territoire nord-américain et les liens qui se poursuivent sur plusieurs générations (voir Frenette, « Sur quelques interprétations de la francophonie nord-américaine », dans le présent volume).

au point d'enquête, a participé aux travaux forestiers ou agricoles, et a des parents et grands-parents nés sur le lieu de l'enquête<sup>4</sup> :

Les enfants nés vers 1955 et dans les années subséquentes, ont fait leurs études primaires non plus dans les petites écoles de rang mais au village, leurs études secondaires à l'école régionale, souvent très éloignée de leur domicile. Obligés de se lever très tôt pour prendre l'autobus qui les amenait à l'école, rentrant tard le soir chez eux après un trajet fatiguant, ces enfants aujourd'hui adultes ont eu peu de contacts avec leur famille, d'autant plus que les programmes de télévision qu'ils regardaient le soir empêchaient les membres d'une même famille de se parler. La transmission de la tradition ne se faisait plus et c'est le monde du dehors qui s'imposait à eux par l'image. (Dulong, 1979: 51)

C'est donc dire que c'est moins l'évolution de la langue qui intéresse les dialectologues, et donc les conditions du changement causé notamment par la migration et le contact linguistique, que la sauvegarde d'un état de langue soumis aux bouleversements d'une société en mutation, de plus en plus industrialisée et urbanisée. C'est aussi le sentiment que seule la société rurale ancienne est caractéristique de la société préindustrielle, avec un déni du fait que les migrations et la circulation des personnes, de toutes classes sociales, aient profondément transformé la langue canadienne-française.

Les enquêtes de l'ALEC portent aussi essentiellement sur la variété québécoise (155 points), avec quelques points du français ontarien, issu du français québécois (8 points). Les points d'enquête en Acadie sont nettement minoritaires (9 points, 5 au Nouveau-

---

4. On peut voir rapidement que le paramètre ethnographique prend parfois le dessus sur le paramètre géolinguistique. À titre d'exemple, pour le point d'enquête 61 à Hull, il n'y a aucun locuteur né à Hull. Des sept locuteurs, deux sont de Val-des-Bois (à l'extérieur de Hull); un de Sargefield (sans doute une coquille dans l'ALEC et faut-il lire Sarsfield) et a vécu en Ontario (Rockland); un de Templeton (à l'extérieur de Hull); un de Kamouraska; un de Casselman (Ontario) et un de Gracefield. Une étude démographique permettrait de vérifier si ces locuteurs sont représentatifs des migrations vers Hull à cette époque. La ville étant clairement divisée socialement par quartiers, il aurait été intéressant de savoir quel quartier a été ciblé. Pour montrer l'importance des choix motivés idéologiquement, je remarque qu'il aurait été impossible à l'époque des entrevues de l'ALEC que je puisse être choisie comme témoin, jeune femme adulte et éduquée à l'époque, bien que j'aie répondu aux critères principaux : née à Hull, de père et mère nés à Hull, dont les parents étaient aussi nés à Hull ou dans un village tout près (Masham, lui aussi point d'enquête).

Brunswick, 1 à l'Île-du-Prince-Édouard et 3 en Nouvelle-Écosse) bien que les régions de la Baie-des-Chaleurs et des Îles-de-la-Madeleine, incluses dans le Québec, puissent être ajoutées à la variété acadienne<sup>5</sup>. C'est encore cette vision d'un français immobile qui prévaut, maintenu dans le giron familial par des hommes durs au labeur. Les enquêtes de l'ALEC demeurent néanmoins d'une grande richesse pour la compréhension des grandes zones dialectologiques du Québec, tout au moins pour la variation lexicale et phonétique (voir, p. ex., Bergeron, 1995 ; Dulong, 1979 ; Morin, 1996, 2009 ; Larochelle, 1989 ; Verreault et Lavoie, 1996, 1999, 2004 ; Laflamme, 2004 ; Thibault, 2009, 2016), et ce, d'autant plus si elles sont mises en comparaison avec d'autres atlas<sup>6</sup>.

L'ALEC prenait appui sur le mouvement dialectologique amorcé avec la Société du parler français au Canada, mais aussi sur une approche ethnologique qui s'était développée surtout après la Seconde Guerre mondiale, avec notamment les travaux de Luc Lacourcière, Carmen Roy, Anselme Chiasson pour le Québec et l'Acadie, Germain Lemieux pour l'Ontario<sup>7</sup> et Henri Létourneau dans l'Ouest canadien. Luc Lacourcière, membre de la Société du parler français au Canada, qui sera président de la Société (1946-1962) (Mercier, 2002 : 19), souligne l'intérêt de l'étude combinée du folklore et de la linguistique, telle qu'elle se pratique en France :

On voit de savants enquêteurs, dans un mouvement parallèle, aller de plus en plus vers le peuple et à ces diverses formes de patois, faire la description de tous ses usages, cependant qu'ils précisent, définissent leurs techniques et objets, bref, qu'ils organisent ces deux sciences

---

5. Sur l'Acadie, on pouvait déjà à l'époque compter sur le travail de Massignon (1962), qui présente plusieurs points d'enquête mais sans cartographie. Après l'ALEC, d'autres enquêtes verront le jour, dont celle de Lavoie *et al.* (1985) pour les régions de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord et celle de Péronnet *et al.* (1998) avec l'*Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien* (avec cartes pour chaque concept).

6. Yves Charles Morin, de l'Université de Montréal, a entrepris la numérisation de l'ALEC avec Luc Baronian, de l'Université du Québec à Chicoutimi, et celle de l'ALF.

7. Les contes recueillis par le père Lemieux, une première fois publiés par le jésuite lui-même en orthographe en partie graphophonétique sous le titre *Les Vieux m'ont conté* (1973-1991), ont été retranscrits suivant un protocole de nature linguistique sous ma supervision et sont accessibles au Laboratoire *Polyphonies du français*.

[folklore et linguistique] qui sont devenues adultes aujourd'hui. (cité par Mercier, 2002 : 83)

Ce souhait d'une collaboration entre linguistes et folkloristes sera en partie réalisé par les travaux de linguistes qui, à travers les contes de tradition orale, dressent un portrait de la variation régionale et historique, par exemple Juneau (1976) et La Follette (1969). En Acadie, Péronnet (1989), notamment, a aussi utilisé les contes oraux du père Chiasson pour analyser les traits conservateurs acadiens.

Cet apport dialectologique et ethnographique de l'ALEC a permis de dresser des cartes des principales aires linguistiques du Canada français. Pourtant, en ciblant surtout le milieu rural, les grandes enquêtes dialectologiques ont renforcé implicitement une valorisation du fonds ancien (archaïsmes et régionalismes). Ce qui en ressort est un certain immobilisme linguistique, qui serait interprété comme une loyauté aux valeurs patrimoniales, en opposition au caractère fluide de la langue et de la circulation des locuteurs.

Les premiers travaux de linguistique historique ont aussi permis de mettre en lumière des traits du français canadien, avant comme après la Conquête (Juneau, 1972 ; Juneau et Poirier, 1973 ; Martineau et Bénéteau, 2010)<sup>8</sup>. C'est également dans le prolongement des grandes enquêtes dialectologiques des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles que se situe le projet *Français de nos régions* (Avanzi et Thibault, 2017). L'atlas participatif qui est en cours dans ce projet cartographie numériquement des réponses à des sondages de nature linguistique (touchant surtout le lexique et la prononciation) effectués auprès de locuteurs en Europe et en Amérique du Nord, et permet de couvrir des territoires très larges, en milieux rural et urbain, mais aussi de comparer des fréquences d'emploi à partir de larges échantillons pour des lexèmes peu fréquents en langue spontanée (on peut penser au nombre de fois assez limité que le mot *baleine* est employé dans des entretiens semi-dirigés ou écologiques) et de recueillir ainsi pour des points d'enquête plusieurs réponses. Les premiers résultats montrent parfois des divisions régionales très nettes, par exemple sur les lexèmes *chocolatine/pain*

---

8. Et aussi le *Dictionnaire historique du français québécois* (1998), de l'équipe de Claude Poirier et du TLFQ, et l'édition critique du « glossaire » du père Potier (1743-1758) publiée sous la direction de Peter Halford (1994).

*au chocolat*. Les résultats sont validés par la correspondance des cartes établies par ce projet participatif et celles d'autres projets (comme l'ALEC ou le projet *Phonologie du français contemporain* [PFC]); ainsi la division est/ouest au Québec pour la prononciation de mots comme *baleine* ou *arrête* réapparaît dans l'atlas du projet *Français de nos régions*. Il n'en reste pas moins que cet atlas, comme les précédents, est limité par son objectif même, c'est-à-dire que le locuteur/la locutrice – et ses particularités linguistiques – est associé.e à un territoire, ici par le biais de son code postal. L'objectif est de permettre de dévoiler des frontières linguistiques de nature territoriale. Mais la circulation de l'individu dans plusieurs réseaux sociaux, son parcours et ses choix en fonction des interactions restent plus difficiles à cerner. De plus, comme la personne enquêtée est interrogée par un questionnaire en ligne, qui privilégie le différentiel, c'est nécessairement sa propre perception de son usage qui est dévoilée, l'identité qu'elle veut bien révéler ou qu'elle se construit, bien qu'il soit possible que cette perception recoupe de fait les usages dans sa région ou dans le groupe au sein duquel elle évolue. Il est vrai que l'anonymat de l'internaute favorise une plus grande liberté dans les réponses (Avanzi et Thibault, 2018), mais on ne peut faire abstraction de l'autocorrection que peut appliquer un internaute, surtout pour les aspects de la grammaire où il y a enseignement prescriptif (pensons à l'alternance des auxiliaires *avoir* et *être* avec verbe intransitif).

Cette perspective de la personne enquêtée occupant un territoire socialement découpé sera aussi celle de la sociolinguistique variationniste qui se développe en Amérique du Nord à partir des années 1970.

## 2. VARIATION SOCIALE: QUÉBEC/HORS QUÉBEC

Les années 1960 et 1970 ont vu de grands changements sociopolitiques au Québec avec la montée du nationalisme québécois, qui a conduit à la loi 22 proclamant le français comme seule langue officielle de la province, à l'élection du Parti québécois en 1976 et en 1977, à la loi 101 ou *Charte de la langue française*. Notons aussi que ces décennies connaissent un repositionnement important des

communautés francophones à l'ouest du Québec. Comme le remarque Frenette (1998 : 173) :

En fait, depuis le tournant du siècle [20<sup>e</sup> siècle], les conflits scolaires, que l'historien Marcel Martel qualifie de mythes fondateurs des minorités francophones hors Québec, ont fait prendre conscience aux francophones minoritaires de leurs différences par rapport à leurs cousins québécois.

Durant cette période, sur la scène fédérale, le Parti libéral adoptait en 1969 la *Loi sur les langues officielles*, qui garantissait des services bilingues dans la fonction publique fédérale, en même temps qu'une loi semblable était adoptée au Nouveau-Brunswick, faisant de cette province la seule province officiellement bilingue (Linteau *et al.*, 1989).

C'est dans ce contexte d'effervescence politique que se sont développées de nouvelles enquêtes linguistiques, qui prenaient comme modèle des enquêtes menées notamment par William Labov à New York (1972). Selon cette approche, nommée sociolinguistique variationniste, les usages linguistiques sont mis en relation avec la structure sociale, les tendances du système devant se dévoiler par des profils quantitatifs. C'est donc moins les usages quadrillés sur un vaste territoire qui sont au cœur de cette approche que ceux qui sont partagés par une communauté linguistique et qui participent à la trame sociale. Ce courant est à l'origine d'enquêtes auprès de francophones au Québec, notamment à Montréal par Gillian Sankoff, Pierrette Thibault et Diane Vincent<sup>9</sup>, à la frontière Ontario-Québec par Shana Poplack (Ottawa et Hull) et par Raymond Mougeon dans diverses communautés franco-ontariennes, et dans certaines provinces atlantiques, notamment par Ruth King à Terre-Neuve<sup>10</sup>. En raison en partie de l'orientation théorique qui fait reposer la variation sur la structure sociale, ces études sont fortement définies par le territoire et opposent souvent le contexte majoritaire du Québec aux contextes minoritaires hors Québec. Les questions d'étiollement linguistique, de restriction stylistique,

---

9. Voir Blondeau (2014) pour une synthèse des corpus de Montréal.

10. Ailleurs en Amérique du Nord, d'autres enquêtes sont également menées; citons notamment celles de Sylvie Dubois en Louisiane en 1997 et celles de Cynthia Fox et Jane Smith en Nouvelle-Angleterre en 2005.

d'alternance de codes sont au cœur de plusieurs recherches (Mougeon et Beniak, 1991). De plus, au Québec tout au moins, ce sont davantage les locuteurs des classes sociales défavorisées qui font l'objet des enquêtes, et celles-ci reproduisent ainsi indirectement les attitudes sur ce français « authentique » de l'approche du monde rural, par opposition à une élite dont la langue serait dénaturée par des contacts avec des variétés de français plus normées. Dans tous les cas, on s'intéresse d'abord au locuteur francophone, monolingue ou bilingue, dont les ascendants sont francophones aussi. C'est donc encore une perspective sur des usages du français très linéaire, d'une génération de francophones à l'autre, examinés par rapport à une norme extérieure non explicitée mais bien présente. C'est au vernaculaire, à ce qui fait sa différence, et donc à la spécificité de la variété de français nord-américain, qu'on s'intéresse, et non aux usages d'une société multiple dont certains groupes auraient adopté des éléments d'un français moins local.

Une certaine compartimentation des usages linguistiques se dégage des études en sociolinguistique variationniste. Les usages sont analysés par des oppositions (les variantes d'une variable) et les effets du contact avec l'anglais ou avec une norme attestée ailleurs dans la francophonie sont souvent interprétés comme des éléments non parfaitement incorporés au système de la variété franco-canadienne. La question des registres en fonction des situations de communication ainsi que la souplesse linguistique des individus dans leurs échanges sont généralement abordées comme un facteur négligeable ou alors non quantifiable et donc non analysable. Le choix même des usages à examiner est souvent tributaire d'une approche différentielle par rapport à une variété plus normée, ce qui tend à privilégier les traits conservateurs du français canadien ou les emprunts à l'anglais, au détriment des ressemblances entre variétés canadiennes (mais voir Martineau, 2009b, sur *je vais/je vas/m'as* entre les variétés laurentiennes, ou Martineau et Séguin, 2016, sur *alors/donc/so/fait que* dans les variétés nord-américaines) ou entre variétés canadiennes et européennes (Martineau et Mougeon, 2003, sur l'effacement de *ne*). On en revient ainsi à privilégier de nouveau les locuteurs/locutrices né.e.s sur le

territoire d'enquête, qui ont peu voyagé et pour qui il sera aisé de créer un profil sociodémographique<sup>11</sup>.

Les trajectoires individuelles et leurs effets sur les usages linguistiques sont toutefois examinés par quelques enquêtes, qui sont reproduites à des intervalles de plusieurs années, parfois en réinterrogeant en partie les mêmes locuteurs (corpus Sankoff-Cedergren de 1971, de Montréal en 1984, de Montréal en 1995) ou en reconduisant de nouvelles enquêtes dans les mêmes communautés (corpus de l'équipe de Mougeon sur Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke [Ontario] en 1978 et en 2005, ou le corpus sur Welland [enquêtes menées par Mougeon dans les années 1970, puis par Martineau et Mougeon en 2011-2014 dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent*]). Toutefois, la comparaison, si elle permet de montrer l'évolution de quelques phénomènes sur plusieurs décennies, reste lourdement tributaire de catégorisations socioéconomiques et territoriales des locuteurs. Ce qui est d'abord à l'avant-plan, c'est l'évolution de la communauté linguistique à travers ses usages, bien plus que la trajectoire individuelle et l'adaptation linguistique qui pourrait avoir eu lieu (mais voir Blondeau *et al.*, 2002).

C'est sans doute pour mieux rendre compte des réseaux dans lesquels circulent les locuteurs que se sont développés des projets en dehors du cadre variationniste mais aussi avec une perspective fondée sur le social, issus souvent de l'anthropologie linguistique, qui mettent l'accent sur l'individu, sa trajectoire, ses rapports avec l'Autre, dans la foulée plus large de discussions sur le multiculturalisme, la bonne entente et les accommodements nécessaires avec les autres groupes linguistiques, et l'accueil des nouveaux arrivants (voir notamment les travaux de Monica Heller et de Patricia Lamarre, dont Lamarre, 2013).

---

11. Dans l'enquête variationniste traditionnelle, où des rues sont quadrillées à la recherche de locuteurs répondant aux critères sociodémographiques, l'une des premières questions posées à la personne intéressée porte sur son appartenance ethnolinguistique (Êtes-vous francophone?), suivie immédiatement de celle sur son lieu de naissance (Êtes-vous né.e à [lieu d'enquête]?). Une réponse négative entraîne un rejet de la personne comme témoin, ce qui restreint d'autant plus les choix à des francophones peu mobiles. Ironiquement, une réponse positive à la première question, en milieu minoritaire, ne garantit évidemment pas une entrevue menée en français. Dans des entrevues que j'ai menées à Ottawa, certains locuteurs m'assuraient en anglais être francophones (*Yes, come in!*) et ces entrevues sont certainement tout autant sources d'informations, mais sur d'autres aspects que le système de la langue française.

Ces travaux s'insèrent dans des questions théoriques plus larges sur la globalisation et ses effets sur les langues en contact, en particulier dans les grandes métropoles (Paris, Montréal, Berlin, Toronto) (voir Gadet, «Migrations récentes, multiculturalisme et superdiversité dans les métropoles occidentales francophones», dans le présent ouvrage). L'idée sous-jacente à ces études est que les villes sont des lieux de changement parce qu'elles génèrent un contact constant entre locuteurs de divers horizons culturels et linguistiques. Il est clair en effet que, dans les métropoles, les individus de différentes origines linguistiques se côtoient plus fréquemment que dans des zones éloignées des grands centres, où les nouveaux arrivants sont nettement en minorité ; il y a donc là des conditions propices au changement du système linguistique, mais il n'en reste pas moins que les chercheurs doivent encore montrer comment le changement se produit et se diffuse dans ces grandes métropoles, et surtout en quoi il est différent du changement hors des métropoles. Les études actuelles sur les métropoles peuvent-elles nous apprendre l'émergence de processus linguistiques différents de ceux déjà attestés à date ancienne pour une métropole comme Paris, qui a agi comme creuset de multiples changements sociaux et linguistiques au 17<sup>e</sup> siècle (Lodge, 2004) ?

Les travaux sur les métropoles, mais aussi sur la psychologie qui s'intéresse aux groupes de pairs, ont bien montré que les communautés ont des configurations mouvantes, dont les frontières se déplacent, et que la langue n'est qu'un aspect de la construction des liens de pouvoir et de solidarité. C'est à cette approche de l'individu et de l'activation de ses ressources linguistiques en fonction des situations de communication et des groupes que se rattache l'étude en contexte «spontané» des usages des locuteurs et l'élaboration d'entretiens dits écologiques, c'est-à-dire en situation naturelle de communication, sans questionnaire, et donc rompant avec la tradition à la fois dialectologique et variationniste. Il y a alors déterritorialisation de l'approche des usages pour privilégier plutôt des regroupements basés sur des intérêts communs, des «communautés de pratiques» (voir Meyerhoff, 2002 ; Milroy et Milroy, 2009 ; Eckert, 2012). L'évolution du macrolinguistique vers le microlinguistique s'est accompagnée d'un déplacement du quantitatif vers le qualitatif ; les usages activés des locuteurs en situation, dans des groupes

linguistiquement hétérogènes, permettent en effet de dévoiler des comportements linguistiques plus difficiles à cerner autrement. J'ai ainsi montré (Martineau, à paraître) que la forme *m'as* + infinitif pour le futur périphrastique, absente chez les jeunes en entrevue variationniste, réapparaît chez ce même groupe d'âge en situation naturelle de communication, avec une fréquence élevée en discours rapporté ; c'est toutefois moins la situation écologique en soi qui génère des formes autrement peu fréquentes que la nature des relations entre les participants, plus informelle, et la volonté d'engagement dans la prise de parole, des caractéristiques que l'on retrouve aussi parfois en enquête variationniste ou ethnographique. Le corpus écologique que j'ai constitué de part et d'autre de la frontière provinciale qui sépare Gatineau d'Ottawa montre bien la fluidité qui caractérise les usages, au-delà des distributions minoritaire/majoritaire ou francophone « de souche »/nouvel arrivant. Il n'en demeure pas moins que les caractéristiques linguistiques individuelles doivent être étalonnées de façon plus large, dans leur contexte social mais aussi historique, le locuteur étant le produit d'une histoire et d'une société dont il est un agent.

### 3. VARIATION HISTORIQUE : SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE

La relation entre le macrocontexte sociohistorique et le microcontexte de la trajectoire individuelle a intéressé l'histoire sociale, qui a bien montré la richesse d'un dialogue entre ces deux niveaux d'analyse (Olson et Thornton, 2011, sur Montréal). La langue a pourtant peu fait l'objet de recherches en histoire sociale alors que, par sa force identitaire, elle est à la fois un puissant facteur d'intégration sociale et un élément potentiel de division. Parce que la langue est si fortement liée à l'identité des communautés et des individus, elle permet de saisir des tensions latentes entre groupes, avant même que celles-ci ne se cristallisent dans des positions souvent publiques.

L'un des arguments souvent invoqués est celui des sources historiques assez fiables pour l'étude de la langue à date ancienne, qui se fonde sur la remarque de Labov (1994 : 11) selon laquelle la sociolinguistique historique serait limitée à faire « the best use of bad data ». Pourtant, depuis, les recherches en sociolinguistique historique

ont montré que les documents anciens, lorsqu'ils ne sont pas sans cesse comparés en fonction d'un étalon oral moderne, nous renseignent sur les tensions entre groupes sociaux et la diffusion du changement linguistique. L'objection voulant qu'il ne soit pas possible de contrôler les variables et donc les statistiques sur leur fréquence repose sur la conception erronée que les statistiques sur la fréquence de variantes en sociolinguistique variationniste moderne sont réellement représentatives des usages d'une communauté – ce qui reste à démontrer – et sur l'idée tout aussi fausse qu'il n'est pas possible de réunir un corpus historique cohérent.

La sociolinguistique historique, en se fondant sur des documents d'archives et des correspondances familiales, a favorisé l'exploration des réseaux qui unissent les scripteurs entre eux, au-delà du territoire et de leur langue. En effet, les correspondances d'une même famille ou d'un même groupe sont dispersées géographiquement, au gré des migrations des membres et indirectement du lieu où les lettres ont été reçues, puis conservées. Ainsi, même si le chercheur prend comme point de départ les correspondances d'une famille québécoise, il sera presque invariablement amené à élargir son territoire aux terrains de grande migration nord-américaine, surtout pour le 19<sup>e</sup> siècle, sinon même à l'Europe. Les grands fonds d'archives familiaux recèlent aussi souvent des documents de différents groupes sociaux, parfois sur plusieurs générations, écrits en français mais aussi en anglais; c'est certainement le cas des fonds de la famille Papineau, sur lesquels j'ai travaillé et qui permettent de voir les réseaux entre les membres de cette famille de l'élite, ses liens avec les familles anglophones et avec des personnes de classe sociale moins élevée. C'est aussi le cas pour les documents d'archives du Détroit et des régions avoisinantes, où j'ai pu montrer le lent basculement du français vers l'anglais dans les pratiques de certaines familles (Martineau, à paraître). La sociolinguistique historique du français canadien a toutefois peu exploité les sources que représentent les archives et les documents de nature privée, comme cela a été fait pour d'autres langues mieux étudiées en sociolinguistique historique (voir, p. ex., Tieken-Boon van

Ostade, 2000 ; Raumolin-Brunberg et Nevalainen, 2007 ; Nevalainen, 2015, pour l'anglais ; Rutten et van der Wal, 2011, pour le néerlandais)<sup>12</sup>.

La reconstruction sociolinguistique d'états anciens du français nécessite de croiser des sources diverses et de travailler de façon étroite avec d'autres disciplines pour pouvoir situer le document dans son contexte historique. À ce titre, les travaux des folkloristes de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle ont servi à faire le pont entre les enquêtes variationnistes de la fin du 20<sup>e</sup> siècle et du début du 21<sup>e</sup> siècle et les documents textuels du 19<sup>e</sup> siècle et d'avant. Les locuteurs interrogés sont souvent âgés et sont nés au début du 20<sup>e</sup> siècle ou même, dans certains cas, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Bien que leurs usages aient pu évoluer au cours de leur vie, ils expriment à bien des égards des états anciens de la langue. Contrairement aux enquêtes dialectologiques, menées à l'aide de questionnaires orientés vers la phonétique ou le lexique, les enquêtes ethnographiques laissent libre champ à la parole des locuteurs, dans les limites toutefois des objectifs des ethnographes, soit de recueillir des coutumes et des contes traditionnels. De plus, plusieurs de ces enquêtes ont été conduites dans des communautés où les locuteurs ont été sélectionnés par les réseaux dans lesquels ils circulaient, si bien que souvent ce sont plusieurs membres d'une famille élargie (frères, sœurs, cousins) qui font partie de l'enquête (Martineau, 2009b, 2012). Il reste certainement à mieux exploiter cette richesse pour la sociolinguistique historique. De même, les pièces de théâtre du 19<sup>e</sup> siècle québécois mettant en scène la langue littéraire mériteraient d'être plus souvent examinées en sociolinguistique historique pour ce qu'elles permettent de saisir de la stigmatisation associée à certaines formes et tournures populaires (Martineau et Mougeon, 2003 ; Lodge, 2004).

#### **4. PISTES DE RÉFLEXION : L'INDIVIDU DANS L'ESPACE FRANCOPHONE**

En guise de remarques conclusives, je voudrais revenir sur les perspectives adoptées sur la variation dans les études sur le français

---

12. Voir toutefois mon Corpus Le français familier ancien (1995) ([www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca)), qui réunit près de 25 000 lettres familiales, de part et d'autre de l'Atlantique, du 17<sup>e</sup> siècle au début du 20<sup>e</sup> siècle.

nord-américain. Ce que posent les différentes approches dont j'ai discuté, c'est bien la question du changement linguistique que crée le contact linguistique, dans un contexte où ce contact est interlinguistique (français/anglais, p. ex.) ou intralinguistique (entre variétés du français). Le point de vue est donc profondément marqué par l'aspect minoritaire du français en Amérique et, de façon générale, par l'examen des facteurs externes et contextuels comme sources de la variation et du changement.

À l'opposé s'est aussi développée une approche où le principal objet de recherche est la grammaire du locuteur et les paramètres qui expliquent le système interne de la langue et son acquisition par les locuteurs. Sans nier l'importance des facteurs externes, les chercheurs se sont penchés sur les facteurs internes susceptibles de générer le changement et les ont comparés entre variétés et langues (voir, p. ex., les travaux de Lefebvre, 1982 ; Roberge et Vinet, 1989 ; Vinet, 2001, et Martineau, 2011b, sur les prépositions orphelines, le système des pronoms sujets, les relatives, la concordance négative, etc.). L'empan théorique est très différent des perspectives variationnistes ou dialectologiques, car il est supposé des ressemblances qui unissent les variétés entre elles et qui se retrouvent dans les autres langues, apparentées ou pas, par le fait que les principes cognitifs sous-tendant la maîtrise de la langue sont universels. La recherche est donc tournée vers des principes directeurs plutôt que vers le différentiel, celui-ci devant s'expliquer soit par des conditions externes qui restent au-delà de la théorie ou alors par des ajustements du système de la langue. Il y a néanmoins danger de reconduire, à travers des locuteurs détachés du contexte sociohistorique de leur communauté, une idéologie du standard parce que les différences examinées sont souvent le fait des variétés périphériques, par exemple des ex-colonies, ou de groupes sociaux défavorisés ou marginalisés, si bien que ce qui retient l'intérêt, c'est une « dérive » à partir d'un locuteur idéalisé, normé, urbain, cultivé, maîtrisant bien la langue écrite. On pourrait illustrer cette question avec le phénomène de la concordance négative, qui se retrouve dans plusieurs langues et a fait l'objet de nombreux travaux, notamment sur les langues créoles. Le phénomène est attesté en français classique (Fournier, 1998), mais aussi en français canadien, et la filiation historique naturelle tend à y voir un conservatisme de la langue

ancienne, surtout si on compare ce phénomène à ce qui est rapporté dans les grammaires standards. Pourtant, lorsque la comparaison est moins verticale (entre français familier nord-américain et français idéalisé européen) et plus horizontale (des registres semblables dans des variétés différentes), que l'on dépasse l'autoévaluation de locuteurs qui sont eux-mêmes sujets à reproduire des représentations en ce qui concerne leur propre variété, et que des recherches à partir de corpus sont menées, on voit dès lors apparaître des ressemblances entre variétés.

La plupart des chercheurs s'entendent sur le fait que ce sont à la fois des facteurs externes et des facteurs internes qui motivent la variation et le changement linguistiques. Pourtant, l'effet de cette combinaison de facteurs nécessite une distance et un surplomb, que ce soit de nature géographique, sociale ou historique. Les approches qui tendent à comparer de larges territoires, dans une perspective panlectale, ont cherché à dégager des paramètres qui permettent de distinguer ce qui ressort de l'interne et ce qui est du domaine de l'externe (Chaudenson *et al.*, 1993); ainsi, on a défini des critères pour classer les phénomènes qui relèvent de l'analogie et de la restructuration intersystémique ou qui, à l'opposé, découlent de l'interférence intrasystémique. L'étalonnage des phénomènes sur ce continuum est favorisé par des comparaisons entre variétés d'une même langue, d'où l'intérêt de recouper les phénomènes nord-américains avec ceux en Europe, mais aussi entre langues apparentées, comme les français nord-américains et les créoles à base française. Au-delà de la description, c'est bien ici la compréhension de processus semblables qui est l'objet ultime de la recherche. Pour les français nord-américains, les analyses sont peu nombreuses, mais notons néanmoins, selon des perspectives théoriques très différentes, les travaux de Poirier (1979), de Thibault (2009) sur le lexique des français nord-américains et des créoles<sup>13</sup>, ceux de Léard (1995) sur la grammaire, ceux du projet de *Phonologie du français contemporain* ([www.projet-pfc.net](http://www.projet-pfc.net)) mis de l'avant par Jacques Durand et ses collaborateurs (Côté, 2014), qui ont entrepris une vaste enquête phonologique dans plusieurs aires de la francophonie, à partir d'un même protocole, rendant possible la

---

13. Voir aussi la Base de données lexicographiques panfrancophone : <http://www.bdlp.org>.

comparaison entre les données recueillies dans ce même projet et celles du projet *Le français à la mesure d'un continent*, qui couvre des terrains nord-américains et deux terrains français.

Dans la plupart de ces entreprises panlectales, la variation sociale est difficilement contrôlable, les structures sociales étant très différentes entre terrains. Pour contourner le biais d'une comparaison à l'échelle de la francophonie qui prendrait en son centre le français normé de Paris comme étalon de mesure, le choix de comparer des situations de communication, plutôt que le profil socioéconomique de locuteurs, peut s'avérer une solution porteuse du point de vue théorique. C'est ce que propose entre autres le projet Corpus international écologique de la langue française (CIEL-F, [www.ciel-f.org](http://www.ciel-f.org)), qui présente des comparaisons du français dans divers contextes d'interaction, dont des terrains au Canada (en Acadie et au Québec).

Dans tous les cas, cependant, il m'apparaît que la variation demeure souvent à plat sans la profondeur historique qui permettrait de jauger les phénomènes et de mesurer le changement sur de longues périodes, en temps réel. Les études montrent que l'évolution d'une langue n'est pas rectiligne, et des phénomènes qui semblent être l'aboutissement normal d'un processus à la lumière contemporaine peuvent avoir connu des chemins sinueux, et même parfois ne pas être apparentés, ou même ne l'avoir été qu'à date récente.

Le recours de plus en plus fréquent à des textes non littéraires pour comprendre l'évolution du français, notamment du français médiéval et classique (voir notamment, pour le français, le Corpus MCVF), permet de dégager des comparaisons sur des bases méthodologiques semblables et de proposer une grammaire plus unifiée du français, du Moyen Âge à aujourd'hui, de souligner les différences entre variétés, mais aussi les ressemblances. Car après tout, l'histoire des français nord-américains ne commence pas au seuil du français classique mais plonge ses racines, comme toutes les autres variétés, aux origines de cette langue. Cependant, cette nouvelle histoire des français ne peut se réaliser, selon moi, qu'à travers une réconciliation du diachronique et du synchronique, avec en son cœur des corpus élaborés en fonction d'hypothèses théoriques.

---

## RÉFÉRENCES

- Avanzi, Mathieu et André Thibault (2018), « Réflexions épistémologiques sur de nouveaux apports méthodologiques et empiriques à l'étude géolinguistique des français d'Amérique », *SHS Web of Conferences*, vol. 46, 6<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française, [www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2018/07/shsconf\\_cmlf2018\\_02001/shsconf\\_cmlf2018\\_02001.html](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2018/07/shsconf_cmlf2018_02001/shsconf_cmlf2018_02001.html) [dernière consultation : 06.08.2018].
- Avanzi, Mathieu et André Thibault (2017), « Géographie linguistique et enquêtes en ligne : réflexions épistémologiques sur de nouveaux apports méthodologiques et empiriques à l'étude des français d'Amérique », communication présentée au colloque de l'Association for French Language Studies (AFLS) à l'Université York (Toronto), 9 août 2017. Voir le site *Français de nos régions* en général : <https://francaisdenosregions.com/>, et le lien aux billets du blogue qui traitent du Canada : <https://francaisdenosregions.com/author/andrethibault3/>.
- Bergeron, Gaston (1995), *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec* (thèse de maîtrise), Université de Sherbrooke.
- Blondeau, Hélène (2014), « La nature métropolitaine du Montréal "d'aujourd'hui" et le français "d'ici" », dans Wim Remysen (dir.), *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 205-239, coll. « Les Voies du français ».
- Blondeau, Hélène, Gillian Sankoff et Anne Charity (2002), « Parcours individuels dans deux changements linguistiques en cours en français montréalais », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n° 1, p. 13-38.
- Bouchard, Chantal (2002), *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, Saint-Laurent, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises ». [*La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Saint-Laurent, Fides, 1998.]
- Boudreau, Annette (2009), « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, Variétés du français au Canada (France Martineau, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay, dir.), p. 439-459.
- Caron-Leclerc, Marie-France (1998), *Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)* (thèse de doctorat), Université Laval (Québec).

- Charbonneau, Hubert et André Guillemette (1994), « Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 157-183.
- Chaudenson, Robert, Raymond Mougéon et Édouard Beniak (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition.
- Chauveau, Jean-Paul et Thomas Lavoie (1993), « À propos des origines dialectales du français québécois », *Revue de linguistique romane*, vol. 57, p. 373-420.
- Choquette, Leslie (2001), *De Français à paysans : modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, trad. par Gervais Carpin, Sillery/Paris, Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne. [Traduction de *Frenchmen into Peasants : Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.]
- Clapin, Sylva (1894), *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal, Beauchemin et fils. [Réimpr. : *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.]
- Côté, Marie-Hélène (2014), « Le projet PFC et la géophonologie du français laurentien », dans Jacques Durand, Gjert Kristoffersen et Bernard Laks (dir.), *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, p. 173-196.
- Dionne, Narcisse-Eutrope (1909), *Le parler populaire des Canadiens français, ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanimes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme & Proulx. [Réimpr. : *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.]
- Dulong, Gaston (1979), « Atlas linguistique de l'Est du Canada », *Protée*, vol. 7, n° 2, *Les français régionaux du Québec*, p. 47-62.
- Dulong, Gaston et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l'Est du Canada*, 10 vol., Québec, Ministère des Communications/Office de la langue française, coll. « Études et dossiers ».
- Dunn, Oscar (1880), *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses utilisées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté.

- Eckert, Penelope (2012), « Three Waves of Variation Study: The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation », *Annual Review of Anthropology*, vol. 41, p. 87-100.
- Fournier, Marcel (1995), *Les Français au Québec, 1765-1865: un mouvement migratoire méconnu*, Sillery, Septentrion.
- Fournier, Nathalie (1998), *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Frenette, Yves (1998), *Brève histoire des Canadiens français*, avec la collaboration de Martin Pâquet, Montréal, Boréal.
- Gauchat, Louis, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet (1924-1933), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel/Paris, Victor Attinger.
- Gendron, Jean-Denis (2007), *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l'origine des accents*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Gilliéron, Jules et Edmond Edmont (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, Honoré Champion.
- Gingras, J.F. (1867), *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*, Outaouais, Imprimerie du « Canada ».
- Halford, Peter W. (1994), *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête: témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Harvey, Fernand et Gérard Beaulieu (dir.) (2000), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000: de la tradition à la modernité*, Québec/Moncton, Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie.
- Juneau, Marcel (1979), « Le TLFQ et la géographie linguistique: l'article "bombe" », *Protée*, vol. 7, n° 2, *Les français régionaux du Québec*, p. 63-67.
- Juneau, Marcel (1976), *La jument qui crotte de l'argent: conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Juneau, Marcel (1972), *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec: études des graphies des documents d'archives*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Juneau, Marcel et Claude Poirier (1973), *Le livre de comptes d'un meunier québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Labov, William (1994), *Principles of Linguistic Change: Internal Factors*, Oxford, Blackwell.
- Labov, William (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

- Laflamme, Caroline (2004), « Distribution de quelques variantes géolinguistiques dans les parlars populaires de l'Est du Canada : essai de comparaison diachronique », dans Louis Mercier (dir.), *Français du Canada – français de France : actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, avec la collaboration d'Hélène Cajolet-Laganière, Tübingen, Niemeyer, p. 123-149.
- La Follette, James E. (1969), *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Lamarre, Patricia (2013), « Catching “Montréal on the Move” and Challenging the Discourse of the Unilingualism in Quebec », *Anthropologica*, vol. 55, n° 1, p. 41-56.
- Larochelle, Pierre (1989), *Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'est du Canada* (mémoire de maîtrise), Université de Sherbrooke.
- Lavoie, Thomas (1979), « Projet d'Atlas dialectologique de la Société du parler français au Canada », *Protée*, vol. 7, n° 2, *Les français régionaux du Québec*, p. 11-45.
- Lavoie, Thomas et Claude Verreault (1999), « La région linguistique du Centre du Québec n'est-elle qu'une zone de rencontre ? », *Dialangue*, vol. 10, p. 37-48.
- Lavoie, Thomas, Gaston Bergeron et Michelle Côté (1985), *Les parlars français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 5 vol., Québec, Gouvernement du Québec.
- Léard, Jean-Marcel (1995), *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Montréal, Guérin.
- Lefebvre, Claire (dir.) (1982), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelles et fonctionnelles*, 2 vol., Montréal, Service des publications, Office de la langue française.
- Lemieux, Germain (1973-1991), *Les Vieux m'ont conté*, 32 vol., Montréal, Bellarmin.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard (1989), *Histoire du Québec contemporain*, vol. 2: *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal.
- Lodge, R. Anthony (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Maguire, Thomas (1841), *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette et Cie.

- Martineau, France (2018), « Réseaux et maillages : aux sources de la variation linguistique », dans Peter Blumenthal et Denis Vigier (dir.), *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*, Berlin, Peter Lang, p. 215-238.
- Martineau, France (2014), « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », dans *Minorités linguistiques et société*, n° 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 16-41.
- Martineau, France (2012), « Les voix silencieuses de la sociolinguistique historique », *Cahiers de linguistique*, vol. 38, n° 1, *Construction des connaissances sociolinguistiques : variation et contexte social* (Françoise Gadet, dir.), p. 111-135.
- Martineau, France (2011a), « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. « Les Voies du français ».
- Martineau, France (2011b), « Ne-Absence in Declarative and Yes/No Interrogative Contexts : Some Patterns of Change », dans Pierre Larrivée et Richard P. Ingham (dir.), *The Evolution of Negation : Beyond the Jespersen Cycle*, Berlin, De Gruyter, p. 179-208.
- Martineau, France (2009a), « À distance de Paris : usages linguistiques en France et en Nouvelle-France à l'époque classique », dans Dorothée Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman : enjeux et méthodologie*, Berne, Peter Lang, p. 221-242.
- Martineau, France (2009b), « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français, d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 291-326, coll. « Les Voies du français ».
- Martineau, France (2007), « Variation in Canadian French Usage from the 18<sup>th</sup> to the 19<sup>th</sup> Century », *Multilingua*, vol. 26, n°s 2-3, p. 203-227.
- Martineau, France (2005), « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n°s 1-4, p. 173-213.
- Martineau, France (1995), Corpus Le français familier ancien (LFFA), Université d'Ottawa, [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca).

- Martineau, France et Marcel Bénéteau (2010) [2<sup>e</sup> édition revue 2018], *IncurSION dans le Détroit : Journalle Commansé le 29 octobre 1765 pour Le voiage que je fais au Mis a Mis*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français ».
- Martineau, France et Raymond Mougeon (2003), « Sociolinguistic Research on the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French », *Language*, vol. 79, n° 1, p. 118-152.
- Martineau, France et Wim Remysen (à paraître), « Bouleversements sociaux et normes orthographiques : l'exemple du Régime anglais dans l'histoire du français québécois », dans Andreas Dufter, Klaus Gröbl et Thomas Scharinger (dir.), *Des parlers d'oïl à la francophonie : contact, variation et changement linguistiques*, Berlin, De Gruyter, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie ».
- Martineau, France et Marie-Claude Séguin (2016), « Le Corpus FRAN : réseaux et maillages en Amérique française », *Corpus*, n° 15, *Corpus de français parlé et français parlé des corpus* (Mathieu Avanzi, Marie-José Béguelin et Federica Diémoz, dir.), p. 55-87.
- Massignon, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksieck.
- Mercier, Louis (2002), *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962) : histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Mercier, Louis (1996), « L'influence de la lexicographie dialectale française sur la lexicographie québécoise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle », dans Thomas Lavoie (dir.), *Français du Canada – français de France : actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Niemeyer, p. 239-255.
- Meyerhoff, Miriam (2002), « Communities of Practice », dans Jack K. Chambers, Peter Trudgill et Natalie Schilling-Estes (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell, p. 526-548.
- Milroy, James et Lesley Milroy (2009) [1997], « Network Structure and Linguistic Change », dans Nikolas Coupland et Adam Jaworski (dir.), *The New Sociolinguistics Reader*, New York, Palgrave Macmillan, p. 92-118.
- Morin, Yves Charles (2009), « À propos de la fermeture des voyelles moyennes devant [r] dans le français du Québec », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, *Variétés du français au Canada* (France Martineau,

- Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay, dir.), p. 461-510.
- Morin, Yves Charles (2002), « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n° 1, p. 39-78.
- Morin, Yves Charles (1996), « The Origin and Development of the Pronunciation of French in Québec », dans Hans F. Nielsen et Lene Schøsler (dir.), *The Origins and Development of Emigrant Languages*, Odense, Odense University Press, p. 243-275.
- Morin, Yves Charles (1994), « Les sources historiques de la prononciation du français au Québec », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 199-236.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (1991), *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction: The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press.
- Nevalainen, Terttu (2015), « Social Networks and Language Change in Tudor and Stuart London: Only Connect? », *English Language and Linguistics*, vol. 19, n° 2, p. 269-292.
- Olson, Sherry et Patricia Thornton (2011), *Peopling the North American City: Montreal, 1840-1900*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Péronnet, Louise (1989), *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick: éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang.
- Péronnet, Louise, Rose Mary Babitch, Wladyslaw Cichoki et Patrice Brasseur (1998), *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Poirier, Claude (dir.) (1998), *Dictionnaire historique du français québécois: monographies lexicographiques de québécoismes*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Poirier, Claude (1994), « Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord: l'éclairage de l'approche comparative », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société: les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 69-95.

- Poirier, Claude (1979), «Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques», *Revue de linguistique romane*, vol. 43, p. 400-425.
- Poirier, Pascal (1928), *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.
- Raumolin-Brunberg, Helena et Terttu Nevalainen (2007), «Historical Sociolinguistics : The Corpus of Early English Correspondence», dans Joan C. Beal, Karen P. Corrigan et Hermann L. Moisl (dir.), *Creating and Digitizing Language Corpora*, vol. 2 : *Diachronic Databases*, Houndsmills, Palgrave-Macmillan, p. 148-171.
- Roberge, Yves et Marie-Thérèse Vinet (1989), *La variation dialectale en grammairie universelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Rutten, Gijbert et Marijke van der Wal (2011), «Local Dialects, Supralocal Writing Systems», *Written Language and Literacy*, vol. 14, n° 2, p. 251-274.
- Société du parler français au Canada (1930), *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale. [Réimpr. : Québec, Presses de l'Université Laval, 1968.]
- Thibault, André (2016), «Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 247-294, coll. «Les Voies du français».
- Thibault, André (2009), «Français d'Amérique et créoles/français des Antilles : nouveaux témoignages», *Revue de linguistique romane*, vol. 73, p. 77-137.
- Thibault, André (2003), «Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon», dans Gerhard Ernst, Martin-Dietrich Glessgen, Christian Schmitt et Wolfgang Schweickard (dir.), *Histoire linguistique de la Romania*, Berlin, De Gruyter, p. 895-911.
- Tieken-Boon van Ostade, Ingrid (2000), «Social Network Analysis and the History of English», *European Journal of English Studies*, vol. 4, n° 3, p. 211-216.
- Verreault, Claude et Thomas Lavoie (2004), «Les parlers de l'Est et de l'Ouest québécois : essai de caractérisation linguistique», dans Louis Mercier (dir.), *Français du Canada – français de France : actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, avec la collaboration d'Hélène Cajolet-Laganière, Tübingen, Niemeyer, p. 71-121.

Verreault, Claude et Thomas Lavoie (1996), « Genèse et formation du français au Canada: l'éclairage de la géographie linguistique », *Revue de linguistique romane*, vol. 60, n° 240, p. 413-462.

Vinet, Marie-Thérèse (2001), *D'un français à l'autre : la syntaxe de la micro-variation*, Montréal, Fides.

### **Sitographie :**

Base de données lexicographiques panfrancophone : [www.bdlp.org](http://www.bdlp.org).

Base de français médiéval : <http://bfm.ens-lyon.fr>.

Corpus Le français familier ancien : [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca).

Corpus international écologique de la langue française (CIEL-F) : [www.ciel-f.org](http://www.ciel-f.org).

Corpus MCVF (Modéliser le changement : les voies du français) : [www.voies.uottawa.ca](http://www.voies.uottawa.ca).

*Français de nos régions* : <https://francaisdenosregions.com/>.

Laboratoire *Polyphonies du français* : [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca).

*Le français à la mesure d'un continent* : [www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca).

*Phonologie du français contemporain* : [www.projet-pfc.net](http://www.projet-pfc.net).



---

# MONTRÉAL : TERRAIN DE LUTTE ET/OU JEU DE MARELLE LINGUISTIQUE ?

PATRICIA LAMARRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Souvent perçue et décrite comme le champ de conflit sur lequel l'avenir du français au Québec se joue, Montréal est la cible principale des politiques linguistiques du Québec. La plupart des anglophones de la province s'y trouvant (environ 80 %) ainsi que la grande majorité des immigrants de première et deuxième générations, Montréal est au cœur des craintes et des débats sur le déclin du français. Ville de brassage de populations, de cultures et de langues, Montréal a une longue histoire de divisions linguistiques, visibles au plan géographique.

Pour les nouvelles générations issues de l'immigration, par contre, les frontières qui séparent la ville en zones linguistiques ont souvent peu d'importance : Montréal n'est pour eux terrain ni de combat, ni de lutte symbolique. Si la ville est décrite par certains de ces jeunes plurilingues comme une course d'obstacles où ils doivent naviguer dans les situations et les enjeux, pour d'autres, c'est simplement un jeu de marelle. Tel est le cas pour Margarita, jeune immigrante rencontrée lors d'une recherche ethnographique<sup>1</sup> auprès « d'enfants de la loi 101 ».

À l'origine de la recherche, le désir de contrer des analyses de statistiques censitaires parfois utilisées pour annoncer le déclin du fait français à Montréal. Il nous semblait qu'il était besoin d'études allant au-delà des données censitaires sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison, pour cerner les pratiques en contexte. L'établissement d'un portrait de jeunes plurilingues issus de l'immigration attesterait

---

1. Cette recherche a été soutenue par deux subventions du CRSH : 1) « Montréal on the Move : An ethnographic study of language practices in a city redefined » ; 2) « Montréal français, Montréal multilingue : An ethnographic study of the language practices of young multilinguals ».

d'une image plus complexe et nuancée de la place du français dans la vie montréalaise que celle qu'on pourrait dégager des recensements. De fait, très peu de recherches ont porté sur la façon dont ces jeunes utilisent au quotidien leur répertoire linguistique dans la ville et ont mis en évidence la complexité des pratiques langagières ordinaires, de même que les enjeux de l'intégration et l'émergence d'une nouvelle francophonie. Pour éclairer ce propos, voici un portrait de Margarita (pseudonyme), qui vit la ville sans ressentir le besoin de se dire francophone ou anglophone ni être prête à accepter l'étiquette fourretout d'« allophone » :

dans les formulaires / ils demandent / est-ce que vous préférez être contacté en français ou en anglais / je sais pas / j'ai envie de cocher les deux [rires] [...] / je suis pas juste francophone / je suis pas juste anglophone / ou je suis pas juste allophone // je suis trilingue // donc / pis / au moins si il y avait la catégorie bilingue français anglais / ou français anglais et autre / [...] parce que / si je dis que je suis juste francophone c'est pas vrai // je suis anglophone aussi et russophone aussi / c'est ça

Margarita est originaire de Biélorussie, qu'elle a quittée avec sa famille à l'âge de trois ans pour vivre en Israël, où elle a appris l'hébreu. Le français et l'anglais sont venus plus tard, à la suite de son arrivée au Canada à sept ans. Avec ses parents, Margarita parle russe mais surtout français avec sa sœur, comme elle scolarisée à l'école française. Lors de notre dernière rencontre, elle avait quitté le domicile familial pour vivre avec son conjoint, un Serbo-Croate qui a grandi en France. Depuis lors, sa pratique du russe a diminué et son quotidien se déroule désormais surtout en français, en anglais et dans un parler bilingue, selon les activités.

Après une année en classe d'accueil, Margarita a étudié en français jusqu'à la fin de ses études collégiales. Au Québec, la loi 101 impose aux enfants d'immigrants de fréquenter l'école française, pour les intégrer à la francophonie. Si ces écoles permettent aux jeunes d'apprendre le français, elles ont aussi l'effet de les socialiser avec d'autres immigrants récents. Les réseaux de ces jeunes sont très multiculturels, composés d'autres jeunes issus de l'immigration récente, mais où il y a peu de membres d'une francophonie dite « de

souche». Le réseau d'amis de Margarita est largement caractérisé par le plurilinguisme et le multiculturalisme.

Au niveau universitaire, elle a choisi un établissement de langue anglaise, poursuivant ses études en psychologie à l'Université McGill. Ce type de saut est souvent vu dans le contexte québécois comme l'indice d'une intégration à la communauté anglophone, mais pour Margarita, le choix est d'abord pragmatique : «je suis pas allée à l'université en anglais pour étudier en anglais / je suis allée à l'université en anglais parce que je voulais aller à McGill // pis c'est en anglais». À McGill, elle a trouvé un emploi où elle utilisait le français et l'anglais, en tant qu'assistante d'une chercheuse francophone. Après son premier cycle, elle a fait un autre saut institutionnel, pour suivre une formation en danse dans un cégep francophone, dans un programme qui attire une population plurilingue et pluriculturelle. Plus récemment, elle a décidé de s'inscrire à la maîtrise en psychologie et a été admise dans une université francophone de Montréal.

Depuis plusieurs années, Margarita a eu plusieurs petits emplois d'étudiant. Lorsqu'elle travaille, elle use du français, de l'anglais avec des clients et avec d'autres employés, parfois d'un parler bilingue. C'est surtout avec ses amis et dans ses loisirs qu'elle se permet des pratiques bilingues ou plurilingues, comme dans cette conversation :

R : ouais là / pis là / that leg // lift it higher /

M : OK / from there /

R : comme ça quand tu flick /

M : OK bend /

R : ouais /

M : want to try that /

R : tu lèves // flick flick flick / ben oui / vas-y /

M : let's go / c'est correct /

Margarita décrit Montréal comme une ville multiculturelle et bilingue où il faut savoir parler français et anglais. Comme d'autres jeunes issus de l'immigration, elle a du mal à se définir par une attache linguistique, s'identifiant comme «Montréalaise» et trouvant un reflet de son identité, comme d'autres, dans cette ville perçue comme cosmopolite et multiculturelle. Son projet est d'y rester.

Dans son jeu de marelle, elle traverse régulièrement et sans gêne ni contrainte les frontières géographiques, institutionnelles et linguistiques qui divisent la ville, et se meut aussi aisément au sein de réseaux de socialisation francophones, qu'anglophones et plurilingues, car elle a les ressources linguistiques pour s'adapter. Quand on lui parle de tensions linguistiques, elle répond :

j'ai tendance à parler la meilleure langue de la personne parce que j'ai quand même les deux langues [...] / si je commence en français et j'entends que la personne a un gros accent anglais / je vais switcher à l'anglais [...] / je vais pas je vais pas la faire souffrir [rires] / d'autant plus que moi ça me dérange absolument pas moi / ça m'est égal euh quelle langue je parle / [...] mais je pense que intuitivement je commence tout le temps en français

Ce bref portrait atteste de la complexité des pratiques langagières quotidiennes des jeunes Montréalais issus de l'immigration qui ont eu des trajets tout sauf linéaires. La présence de ces jeunes vient ainsi encore complexifier la ville et contribue à l'émergence d'une nouvelle francophonie, plurilingue et pluriculturelle.

Mais les jeunes sont nombreux à nous parler de la difficulté à se faire pleinement reconnaître comme Québécois, malgré les efforts pour élargir le terme à une définition civique et territoriale. En effet, une frontière difficile à franchir émerge dans les propos de plusieurs participants, qui disent ne pas se sentir considérés comme Québécois malgré leur compétence en français. Tel est le cas de Rudiger, né à Montréal de parents immigrants grecs, qui dit : « il y a quand même un certain élément ethnique qu'un Québécois / c'est quand même un descendant des colons français ». S'il n'a aucune difficulté à se dire Montréalais, être Québécois lui semble moins évident : « as far as being a Québécois / they won't even call me that / [...] I mean I have I have des amis pure laine / nice people and all that / they look me straight in the eye and say Rudiger tu n'es pas Québécois / tu ne le seras jamais ».

---

# ENTRE LOYAUTÉ AU DRAPEAU AMÉRICAIN ET IDENTITÉ FRANCOPHONE EN LOUISIANE (1840-1880): UN CONTRASTE ENTRE DEUX FAMILLES

MAELENN LE ROUX

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE ET UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Six ans après l'entrée de la Louisiane (vendue en 1803 par Bonaparte) dans les jeunes États-Unis arrive à La Nouvelle-Orléans une vague de réfugiés fuyant Saint-Domingue, qui vient doubler la population francophone et catholique de l'État. Dans les années 1830 à 1850, une autre vague de réfugiés arrive de France : républicains proscrits, journalistes, dissidents politiques, exilés fuyant les bouleversements de la société française postnapoléonienne viennent aussi grossir les rangs des francophones de Louisiane.

Dans cette société dite tripartite (Blancs, Noirs, gens « de couleur » libres), le français est parlé par tous avant la guerre de Sécession. Mais un bouleversement linguistique se produit peu à peu dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Un travail sur les archives conservées en Louisiane permet de suivre l'évolution de ce processus. Je m'arrêterai ici aux archives concernant deux familles.

Les Saint Martin sont une famille de planteurs du sud de la Louisiane dont le père, Louis, est un temps représentant du Parti démocrate à Washington ; ils vivent entre La Nouvelle-Orléans, où ils finissent par s'installer définitivement à la fin des années 1850, et la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Bonnet Carré, où se trouve leur plantation.

Les Prudhomme sont aussi une famille de planteurs, de la paroisse de Natchitoches, au centre de la Louisiane. C'est une région assez isolée, où la ville principale, du même nom, est beaucoup plus petite et bien moins cosmopolite que La Nouvelle-Orléans. Alors que

les deux familles sont assez semblables sur les plans de la composition (nombre d'enfants, garçons et filles dans les deux) et de l'occupation des chefs de famille, la différence quant à leur lieu de résidence semble jouer un rôle dans leur rapport aux langues française et anglaise, à un moment charnière de l'histoire de l'État et du pays.

Les archives des deux familles renferment une riche correspondance dans laquelle l'éducation des enfants est régulièrement abordée de manière directe. Le rapport entretenu avec chacune des langues est aussi très présent dans les lettres.

Les archives de la famille Saint Martin attestent qu'une bonne partie de la famille maîtrise les deux langues. La correspondance est particulièrement riche entre Louisa Perret Saint Martin (1831-1874) et sa mère, et entre Louisa et son époux, Louis Saint Martin (1820-1893).

Louis et Louisa ont eu huit enfants, dont cinq ont vécu jusqu'à l'âge adulte. Parmi eux, certains ont laissé une correspondance, conservée aux archives de la Louisiana Research Collection. C'est surtout le cas des trois sœurs, Corinne (1848-1928), Stéphanie (1853-1922) et Berthe (1872-1956). Toutes ces correspondances (des années 1840 à 1890) sont rédigées en français standard.

Le parcours scolaire des enfants Saint Martin apparaît assez clair ; garçons et filles commencent leur scolarité à l'école chez des demoiselles. En 1861, les filles sont scolarisées à l'école publique, au grand désespoir de la mère et selon la volonté du père, qui souhaite qu'elles y apprennent l'anglais ; à cette époque, l'un des fils, Albert, est scolarisé chez un monsieur Jessier, avant d'aller chez les Jésuites. On observe souvent une différence entre garçons et filles à la fin de ce qui correspond à l'élémentaire : les garçons vont au collège puis à l'université ; les filles, au couvent.

Alors que Louis montre un grand intérêt pour l'anglais et une maîtrise parfaite de cette langue, Louisa ne le pratique pas malgré les encouragements de son époux. Ce rapport genré aux langues se retrouve dans d'autres familles pour la génération née dans les années 1820-1830, la première génération après l'achat de la Louisiane par les États-Unis.

Un examen des pierres tombales apporte des informations linguistiques qui complètent ce portrait. La pierre tombale de la famille se trouve à La Nouvelle-Orléans, au Saint Vincent de Paul Cemetery. Le nom de Louis est gravé au haut, puis celui de Louisa (bien qu'elle soit décédée la première), enfin les enfants, une nièce de Louisa et l'époux de leur fille Berthe. Un intérêt de cette pierre tombale est qu'elle est gravée en français jusqu'à la dernière personne, Berthe, enterrée en 1956.

Les archives de cette famille de planteurs de la paroisse de Natchitoches montrent une évolution de la place du français entre les années 1840 et 1880.

La partie de la famille étudiée ici est composée de Jean Jacques Lestan Prudhomme (1801-1876) et de Marie Laiza Lambre Prudhomme (1813-1881), ainsi que de leurs sept enfants qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte. Parmi ceux-ci, l'aîné, Lestan, et un de ses frères cadets, Serdot, ont 20 ans d'écart. Lestan est né en 1828, Serdot en 1848 ; cette différence permet de comparer les scolarités dans le temps. Les deux fils ont été scolarisés dans des collèges hors de la Louisiane, Lestan à Baltimore, Serdot dans le Mississippi, et tous deux ont laissé des traces de cette scolarité, directes (journal, correspondance en français standard) et indirectes (cahiers, travaux scolaires), conservées aux archives. Les scolarités des deux frères sont séparées par la fracture de la guerre de Sécession (1861-1865).

On voit poindre par exemple dans le journal de Lestan, au collège à la fin des années 1850 et au début des années 1860, des termes anglais liés au contexte anglophone (noms de sports, de jeux, etc.) qu'il ne traduit pas en français. Lestan est né en 1828, la Louisiane est américaine depuis 25 ans et le français est sa langue première. Vingt ans plus tard, les archives de son frère cadet montrent une pratique quotidienne du français ainsi qu'une maîtrise parfaite de l'anglais. Serdot commence ses études peu de temps avant la guerre de Sécession, les poursuit pendant la guerre, ainsi que dans la période de Reconstruction qui suit, durant laquelle le processus d'anglicisation et d'américanisation des francophones de Louisiane s'accélère. Ces écrits permettent aussi de voir que l'empreinte des États-Unis dans sa

vie quotidienne est plus forte que chez Lestan au même âge. En 20 ans, la question de l'attachement au pays et de la loyauté au drapeau s'est amplifiée : on trouve dans les cahiers des chants en l'honneur des États-Unis et des serments d'allégeance aux États-Unis signés par des pères et des mères de familles francophones. Être francophone semble devenir incompatible avec le statut d'Américain.

Les pierres tombales de la famille Prudhomme revêtent aussi de l'intérêt. Sur la pierre tombale de Lestan, décédé en 1869 et enterré au cimetière catholique de Natchitoches, par exemple, les dates sont gravées selon le format anglais ; or, il est décédé 90 ans avant Berthe Saint Martin, dont la pierre tombale à La Nouvelle-Orléans est en français. Est-ce dû au fait que Lestan est enterré seul et non dans un caveau déjà gravé en français pour la génération précédente ? Ou au contraire, est-ce parce que Berthe est enterrée dans un caveau déjà gravé en français que son épitaphe est en français aussi tardivement dans le 20<sup>e</sup> siècle ?

Serdot Prudhomme (1848-1921) et son épouse, Marie Antoinette Janin (1853-1928), sont enterrés ensemble au cimetière catholique de Natchitoches, et leur pierre tombale est gravée elle aussi en anglais, alors qu'ils sont tous les deux francophones.

Une analyse des nécrologies de ces familles apporte un point de vue sociolinguistique intéressant. Celles de la famille Prudhomme, parues dans des journaux locaux, sont toutes en anglais. L'orthographe des prénoms français y est souvent erronée, et certains noms sont anglicisés (John pour Jean).

Il y a, entre les familles Prudhomme et Saint Martin, une différence en ce qui concerne leurs lieux de résidence : les Prudhomme vivent à Natchitoches à l'année, tandis que les Saint Martin vivent l'été à La Nouvelle-Orléans et le reste de l'année sur la plantation, puis toute l'année à La Nouvelle-Orléans. À Natchitoches, les Prudhomme vivent dans un espace clos géographiquement et linguistiquement, alors que les Saint Martin ne « bénéficient » pas de cet isolement à La Nouvelle-Orléans, qui pourrait préserver le français. Sur le long terme, la situation géographique des familles a-t-elle joué un rôle dans la préservation ou la perte du français, ou bien ne constitue-t-elle qu'une partie du processus ? Grâce aux archives de ces deux

familles de planteurs, on voit se dessiner un rapport aux langues française et anglaise à travers des discours parfois métalinguistiques, ainsi que la présence plus ou moins prononcée de l'anglais dans leurs documents personnels et l'éducation des enfants.



---

# MIGRATIONS RÉCENTES, MULTICULTURALISME ET SUPERDIVERSITÉ DANS LES MÉTROPOLES OCCIDENTALES FRANCOPHONES : QUELS EFFETS LANGAGIERS ?

FRANÇOISE GADET

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE, LABORATOIRE MoDYCo

Les processus de globalisation<sup>1</sup> ne sont pas demeurés sans effets sur la mobilité des populations, partout dans le monde pour autant que l'on sache. Ou du moins, ils ont conduit à accentuer des tendances déjà à l'œuvre auparavant : migrations économiques, migrations consécutives à des conflits ou à des guerres (entraînant des reconfigurations géopolitiques), migrations climatiques – directement ou non liées à la globalisation. Outre leurs effets sur la mobilité, ces processus ont conduit à une urbanisation puis à une métropolisation accrues, les grandes villes ayant connu un afflux de population en provenance des quatre coins du monde, avec des pratiques langagières différentes de celles des autochtones. Tout en agissant de façons variées selon les écologies locales et les différents continents, ils sont désormais aussi à l'œuvre dans des villes de moindre taille.

Le présent chapitre vise à une réflexion sur les effets socio-linguistiques, linguistiques et langagiers de cette nouvelle donne urbaine. Avec l'objectif d'une tentative de généralisations, nous nous

---

1. Ce terme permet de distinguer deux phénomènes, liés mais distincts : la *mondialisation* et la *globalisation*, comme il a été proposé depuis au moins Rocher (2001). La *mondialisation* renvoie à une extension à l'échelle planétaire de biens, de personnes et d'activités dont la circulation était auparavant plus restreinte, alors que la *globalisation* met l'accent sur l'interconnexion de phénomènes, d'ordre économique, politique, culturel, technologique, à la fois locaux, translocaux et globaux. Ce que nous avons en vue ici relève donc bien de la globalisation, pour laquelle Rocher parle d'un « système-monde au-delà des relations internationales, au-delà de la mondialisation, un fait social total au sens propre du terme, un référent en soi ». Vigouroux et Mufwene (2014) s'appuient sur cette distinction pour réfléchir aux effets des différences locales des écologies sur la vitalité du français (Amérique du Nord, Europe, Afrique).

appuierons sur l'exemple du français pour comparer la région parisienne, notre ancrage de travail de terrain, avec ce qui advient dans d'autres métropoles, en particulier Montréal, la seule métropole d'Amérique du Nord qui puisse être dite francophone. Nous commencerons par présenter le contexte d'émergence de nouveaux usages langagiers ; la deuxième partie présentera la terminologie linguistique disponible et la troisième partie, centrée sur le français, s'orientera vers de possibles généralisations.

## **1. LES GRANDES VILLES OCCIDENTALES FACE À LA DIVERSIFICATION DE LEUR POPULATION ET À SES EFFETS SUR LES LANGUES**

### **1.1 Une nouvelle donne internationale et ses effets langagiers**

#### **1.1.1 Métropolisation, nouvelles populations, nouveaux modes de communication**

Les grandes villes occidentales ont connu, particulièrement depuis la Seconde Guerre mondiale (avec une accélération depuis les années 1970-1980), un afflux de populations migrantes potentiellement porteuses de langues et de cultures autres que la langue nationale/ officielle du pays où elles s'installent. Voir Appadurai (1996) pour les effets culturels de la globalisation en général ; Blommaert (2010) pour ses effets quant à la distribution des langues ; Blommaert (2013) pour ses effets sur le paysage linguistique des villes (*linguistic landscapes*) ; Blommaert et Rampton (2011), et Rampton *et al.* (2015) pour ce que, à la suite du sociologue-anthropologue Steven Vertovec, ils nomment *superdiversité*<sup>2</sup> (voir, parmi d'autres, Vertovec, 2006), qu'ils regardent comme l'étape actuelle de la globalisation. Le terme « multiculturalisme »

---

2. «[T]he multiculturalism of an earlier era [...] has been gradually replaced by what Vertovec (2007) calls “super-diversity”. Super-diversity is characterized by a tremendous increase in the categories of migrants, not only in terms of nationality, ethnicity, language, and religion, but also in terms of motives, patterns and itineraries of migration, processes of insertion into the labour and housing markets of the host societies, and so on» (Blommaert et Rampton, 2011 : 1). Rampton *et al.* (2015), reprenant les schémas de Vertovec (2006), donnent une représentation très parlante de l'accroissement de la diversité, sous forme de camemberts présentant les origines des résidents de la ville belge d'Ostende, dans les années 1990, 2000 et 2011. Le troisième diagramme montre un beaucoup plus grand nombre de langues, occupant des parts bien moindres que dans les deux précédents, plus compacts. Et ce qui vaut pour la Grande-Bretagne (Vertovec) ou la Belgique (Rampton *et al.*) vaut, *mutatis mutandis*, pour toutes les métropoles occidentales.

(dans l'un de ses sens, voir deuxième partie) permet de désigner les effets de ces tendances dans les pays occidentaux ; la superdiversité de Blommaert et Rampton en constituerait un stade avancé, hypothèse bien défendue dans Rampton *et al.* (2015).

Ces nouvelles vagues de populations, aux pratiques communicatives divergeant de celles qui sont courantes dans les pays d'accueil, manient leur(s) « langue(s) d'héritage<sup>3</sup> » à des degrés divers, en tant que langue native pour la première génération (la génération migrante). Quant aux générations suivantes, elles ont été socialisées et scolarisées dans le pays d'accueil (Gadet et Hambye, 2014, pour les français de France et de Belgique ; Gadet, 2017a, pour des études à partir d'un corpus en région parisienne). Elles disposent ainsi, en plus de la langue acquise dans le pays hôte par la scolarisation ou par l'acquisition spontanée dans le groupe de pairs, d'un répertoire plus ou moins développé et élaboré, plus ou moins disponible, d'une ou plusieurs langue(s) familiale(s), parfois présente(s) seulement de façon symbolique, parfois davantage mobilisable(s), parfois limitée(s) à des bribes, mais en général active(s) dans les représentations et les attitudes langagières. On peut faire l'hypothèse que cette situation, aujourd'hui répandue dans tout le monde occidental, qui concerne un nombre non négligeable d'individus, ne demeure pas sans effets sur les langues nationales telles qu'elles se parlent dans les villes – et pas seulement pour les populations concernées (Wiese, à paraître).

Les autres arguments renforçant l'hypothèse d'une étape spécifique de superdiversité concernent le rôle des nouveaux médias et des technologies de la communication, ainsi que la plus grande facilité de mobilité, facteurs qui permettent aux migrants de conserver des réseaux plus ou moins soutenus et réguliers avec le pays d'origine et parfois les pays qui ont constitué des étapes dans le trajet migratoire. Il s'ensuit une complexité accrue des migrations actuelles : une plus grande diversité des raisons de la migration, des origines des migrants et de leurs compétences socioculturelles et linguistiques (capital

---

3. Ce terme apparaît préférable au traditionnel « langue d'origine », car à partir de la deuxième génération, il est inadéquat de parler d'origine. L'idée d'héritage a aussi l'avantage d'ouvrir sur la possibilité d'un inventaire par le locuteur ou même d'un refus, alors que l'origine, par essence intangible, ne permet pas de négociations identitaires.

humain), en même temps qu'une complexification et un allongement des trajets migratoires (voir Wihtol de Wenden, 2016).

### **1.1.2 Les jeunes : une population à considérer à part ?**

C'est surtout chez de jeunes locuteurs que ce phénomène et ses manifestations (socio)linguistiques et langagières ont été pris en compte, la sociolinguistique urbaine ayant, surtout depuis les années 2000, largement développé l'étude des « parlers jeunes » (Gasquet-Cyrus, 2002 ; Gadet et Gasquet-Cyrus, à paraître). Cependant, cette focalisation apparaît à la fois pertinente et problématique.

Elle est pertinente, car les locuteurs jeunes ont été identifiés, au moins depuis les travaux de Labov (1972), comme la population linguistiquement la plus innovatrice, dans ses pratiques ordinaires autant que dans la sensibilité aux manifestations de contacts de langues. Voir à ce sujet le numéro de la revue *International Journal of Bilingualism* de 2008 pour les premières tentatives de généralisation, Tagliamonte (2016) pour ce qu'elle nomme « teen talk » à Toronto et, pour le français, Conein et Gadet (1998), Armstrong et Jamin (2002) pour la région parisienne, Hambye (2008) pour la Belgique. Cette focalisation sur les jeunes est toutefois aussi problématique par le risque de faire ainsi l'économie de questionnements autour de l'expansion de ces façons de parler au-delà des jeunes (Rampton, 2011). Les phénomènes langagiers en lien avec le multiculturalisme sont en effet souvent traités sous la notion, peu satisfaisante, de « parlers jeunes », un terme sur lequel il sera nécessaire de revenir.

Ici comme dans toutes les réflexions sociolinguistiques, les travaux s'inscrivent dans deux orientations majeures, rarement conciliées, ayant des conséquences théoriques et méthodologiques : une orientation vers les structures (faits de langue) et une orientation vers les pratiques des locuteurs – voir Berruto (2017), Gadet (2017c) pour la sociolinguistique en général, Svendsen (2015) pour les travaux concernant les jeunes.

Nous traiterons dans la deuxième partie de ce qui est ainsi attendu de la « jeunesse » (de même que des classes d'âge en général) comme incidence sur les façons de parler, avec les thèmes de l'émergence et du changement advenant avant tout par les jeunes.

## 1.2 La superdiversité langagière

Afin d’esquisser des comparaisons et donc des généralisations, les éventuels effets linguistiques de la mobilité des populations peuvent être documentés selon deux points de vue.

### 1.2.1 Deux possibles points de vue

Une première perspective consiste à comparer des villes proches géographiquement mais ayant des langues dominantes/officielles différentes. Au-delà de l’hypothétique comparabilité de corpus recueillis selon des méthodologies différentes, c’est surtout de tendances dans les processus en cause qu’il est ici question (de différents ordres, nous y reviendrons). Mais pour le moment, il s’agit surtout d’horizons à long terme, beaucoup moins de travaux d’ores et déjà réalisés, même si des éléments pour de telles comparaisons commencent à être disponibles. Dans cette perspective, on pourrait par exemple comparer Paris et Berlin (voir Wiese, 2009, pour Berlin) ou Paris et Londres (pour Londres, voir Cheshire *et al.*, 2011 ; Kerswill, 2016 ; Rampton, 1995, 2011 ou 2015).

Mais on peut aussi comparer des villes géographiquement éloignées ou diversifiées du point de vue écolinguistique<sup>4</sup>, mais impliquant la même langue : Paris et Bruxelles, Genève ou Montréal – pour ne pas parler de Yaoundé, Abidjan, Alger ou Dakar, où la radicale différence d’écologies rend les comparaisons difficiles. On s’attend davantage à voir, en termes géographiques comme culturels, la région parisienne confrontée à différentes grandes villes hexagonales où des corpus ont été constitués et des études réalisées. Voir Gadet et Hambye (2014) pour une bibliographie détaillée, Jamin *et al.* (2006) pour l’une des rares ébauches de comparaison entre villes de France. Gadet (à paraître) réunit des études de phénomènes langagiers concernant le français dans différentes grandes villes hexagonales (Paris, Marseille, Orléans, Rouen, Toulouse, Lille) et deux villes de Belgique (Liège, Gand) – mais ces études n’esquissent encore guère de comparaisons

---

4. Les expressions *écologie des langues* et *écolinguistique* visent à élargir les facteurs sociolinguistiques (si l’on conçoit ceux-ci comme d’ordre sociodémographique) vers un ensemble plus vaste, qui comporte en particulier les dimensions historicopolitique, idéologique ou économique.

et de généralisations. Les contextes belge (Hambye, 2008, pour Liège et Bruxelles ; Declercq, 2008, pour Bruxelles) et helvétique (Singy *et al.*, 2014, pour les grandes villes de Suisse romande) comportent tous deux une dimension de plurilinguisme, ce qui contraste avec le monolinguisme officiel de la France.

Les descriptions disponibles sont toutefois d'ores et déjà suffisamment nombreuses pour que l'on puisse soulever la question des conditions auxquelles esquisser une comparaison entre villes : voit-on émerger des tendances partagées (en termes de phénomènes ? de processus ? de pratiques ? de représentations ?), au-delà de mesures quantitatives sur une même « variable » dans différentes situations ?

### **1.2.2 Des travaux sur plusieurs langues, dans plusieurs pays**

Certaines langues s'avèrent mieux documentées que d'autres quant aux effets langagiers de la généralisation de situations multiculturelles. C'est ainsi, de façon à première vue un peu paradoxale du fait que les vagues migratoires y ont été plus récentes, dans des métropoles du nord de l'Europe que les premières monographies et descriptions résultant de corpus ou d'études ethnographiques ont été effectuées : ainsi des travaux pionniers de Kotsinas pour le suédois de Stockholm dès les années 1990 (voir, surtout, 1998), Quist (2008) pour le danois à Copenhague, Jaspers (2008) pour le flamand à Anvers, Dorleijn et Nortier (2013) pour le néerlandais à Amsterdam, Svendsen (2015) pour le norvégien à Oslo et, pour l'allemand, Wiese (2009) parmi d'autres à Berlin pour le *Kiezdeutsch* (« allemand du quartier »), Auer (2003) à Hambourg et d'autres grandes villes allemandes, en particulier pour le contact entre allemand et turc.

Des travaux récents, encore peu nombreux, ont bien ébauché des comparaisons entre langues et/ou entre terrains : c'est le cas en particulier de confrontations entre phénomènes relevant de différentes langues germaniques, qui ont fait l'objet de l'ouvrage de Nortier et Svendsen (2015), dont tous les articles croisent au moins deux langues. Ainsi, par exemple, l'une des études de l'ouvrage concerne la variation du verbe en deuxième position d'énoncé : elle montre, dans plusieurs langues germaniques, une tendance à l'affaiblissement des

contraintes structurelles au profit de formes reposant sur la structure informationnelle; d'autres phénomènes semblent aller ainsi dans le sens d'une pragmatization, qui s'accompagne d'une simplification de la syntaxe. Une telle tendance se manifesterait-elle aussi dans d'autres langues ou groupes de langues? Et qu'en conclure sur les villes et les langues, au-delà d'analyses structurelles?

Parmi les principaux facteurs de différenciation, l'un des plus saillants a trait au degré de bi/plurilinguisme des villes, au-delà de l'évidence qu'il n'y a pas de (grandes) villes monolingues – et sans doute une telle fiction n'a-t-elle jamais existé nulle part, les villes ayant de tous temps été des lieux de brassage et de confrontations de populations (Wiese, à paraître, pour les effets sur les langues; Manessy, 1992, pour l'Afrique; Calvet, 1994, pour l'Afrique et l'Europe; Lodge, 2004, pour l'histoire du français à Paris).

### **1.2.3 Le plurilinguisme dans les métropoles et les grandes villes francophones**

Les villes de France sont toutes officiellement unilingues; de même Montréal ou Genève, qui le sont du fait de relever d'une entité où le français est la seule langue officielle. Si pour les deux dernières le français est dominant, le bilinguisme à Montréal et le plurilinguisme helvétique à Genève se manifestent dans le paysage urbain, sonore autant que graphique (affichage, graffitis, inscriptions de toutes sortes). Mais le facteur bi/plurilinguisme se trouve complexifié en temps de superdiversité par d'autres éléments de diversification échappant au quantitatif: les langues dont les immigrés ou descendants immédiats d'immigrés sont porteurs, tout autant que le degré de prestige, ouvert ou couvert, dont chacune jouit.

Ainsi, il y a en France une importante population issue d'une émigration postcoloniale des ex-colonies du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, avec pour effet une forte dominance, parmi les langues de l'immigration, de l'arabe, sous les trois formes dialectales d'Afrique du Nord. Toutefois, ce n'est pas forcément cette dominance quantitative des locuteurs potentiels qui octroie ce statut à l'arabe, vu par certains jeunes comme un symbole de contreculture en opposition à l'école. Ce

n'est pas davantage à ses caractéristiques linguistiques que l'arabe le doit, mais plutôt à des raisons symboliques en rapport avec l'histoire de la colonisation/décolonisation française dans les trois pays du Maghreb.

Il est difficile de retracer précisément à travers quels processus historiques les différentes villes en sont venues à ne pas connaître tout à fait les mêmes compositions ethniques et linguistiques<sup>5</sup>, ni toujours les mêmes hiérarchies symboliques. Ainsi, à Bruxelles et dans les villes belges, la dominance actuelle va à l'arabe marocain, et non à l'arabe algérien comme en France. Le turc connaît une forte présence en Belgique, alors qu'il est quasiment invisible dans l'espace public en France, hors certains quartiers bien délimités ; à Montréal, la plus forte présence irait plutôt aujourd'hui à l'arabe, surtout marocain, ou au créole haïtien...

#### **1.2.4 Un exemple nord-américain : Montréal**

Compte tenu de la diversité de leurs écologies, les différentes métropoles francophones présentent des visages diversifiés, selon les aspects pris en compte. On peut tenter d'illustrer ces divergences en comparant Montréal aux métropoles européennes.

Pour les populations héréditaires, Montréal serait probablement à rapprocher davantage de Bruxelles que de Paris : c'est aussi de fait une ville « bilingue », au-delà du monolinguisme officiel de tout le Québec. Les deux villes sont « francophones » à plus de 80 %, et le contact de langues concerne l'anglais à Montréal, le flamand à Bruxelles, selon des principes divergents : bilinguisme dit « de territoire » à Bruxelles, dit « de personne » à Montréal. Mais les trois métropoles (Paris, Bruxelles et Montréal) peuvent être rapprochées par les modifications récentes de leur population (voir Linteau, 2007, sur le nouvel équilibre démographique de Montréal) : le plurilinguisme qui résulte de la présence de nouvelles populations est surtout observable dans certains quartiers<sup>6</sup>.

---

5. Toute généralisation serait ici trop hâtive, ce que l'on voit en considérant des situations précises, ville par ville. Ainsi, une comparaison entre Paris et Marseille laisse émerger de notables différences. Voir, dans le présent ouvrage, le portrait de Gasquet-Cyrus sur Marseille.

6. Selon le spécialiste de sociologie urbaine Jacques Donzelot (2006 : 47), c'est d'abord au Canada qu'a émergé l'expression « minorités visibles », d'où elle s'est par la suite largement répandue.

Aussi, à Montréal, la répartition géographique héréditaire (est de la ville plutôt francophone, ouest plutôt anglophone, frontière marquée par le boulevard Saint-Laurent), même si elle demeure pour l'essentiel d'actualité, se trouve-t-elle complexifiée du fait de cette présence, comme l'ont montré entre autres Lamarre et Lamarre (2009), ainsi que Lamarre (2014) pour le paysage linguistique actuel de Montréal. Toutes les études montrent un bilinguisme (voire plurilinguisme) de plus en plus répandu chez les jeunes Montréalais, aussi bien francophones qu'anglophones, ainsi qu'une diversification de la francophonie montréalaise (voir le portrait de Lamarre dans le présent ouvrage). Voir aussi : pour la dynamique linguistique montréalaise, Blondeau et Tremblay, qui visent à dessiner un « nouveau tableau de la diversité des pratiques langagières des Montréalais » (2016 : 20) en étudiant des propos tenus sur la situation linguistique par de jeunes locuteurs d'un quartier fortement multiculturel (Saint-Michel-Montréal-Nord). La gentrification et l'émergence d'une nouvelle diversité sociale dans le quartier naguère ouvrier de Hochelaga-Maisonneuve font l'objet de l'article de Blondeau *et al.* (2016).

Pour ne parler que de migrations récentes et de leurs effets écolinguistiques, à Montréal, en 2011, environ 50% des presque 2 millions d'habitants se déclaraient de langue maternelle française, 13% de langue anglaise et 33% déclaraient avoir une autre langue en héritage<sup>7</sup>. Ce pourcentage élevé d'allophones fait de Montréal l'une des villes les plus « plurilingues » du monde. Le principal moteur de la croissance démographique montréalaise est ainsi désormais l'immigration, qui tend à accentuer le plurilinguisme, avant tout chez les jeunes, de mieux en mieux capables de passer aisément d'une langue à l'autre en fonction des situations où ils se trouvent.

---

7. Statistique Canada, « Série "Perspective géographique", Recensement de 2011 ». La grande région métropolitaine de Montréal compte quant à elle près de quatre millions d'habitants. Selon la même source, plus de 85% des immigrants au Québec se concentrent à Montréal. Quant au terme *allophone*, il peut être regardé comme un québécoïsme, selon l'entrée dans le dictionnaire *Usito*.

### 1.3 La perspective adoptée dans ce chapitre

Tout en se centrant sur le français, ce chapitre prend pour horizon une tentative de généralisation sur les effets du multiculturalisme et de la superdiversité, observés désormais dans toutes les villes occidentales. Nous chercherons ainsi à établir à quel point certains processus ou phénomènes linguistiques ou langagiers regardés selon des perspectives de *fréquence* ou de *saillance* auraient des manifestations semblables dans divers lieux, quand d'autres, au contraire, divergent ou s'opposent. Et nous chercherons à comprendre à quels facteurs linguistiques, langagiers (en particulier, les contacts de langues – voir Gadet et Ludwig, 2015, pour le français) ou écolinguistiques peuvent être rapportées ces convergences et ces divergences.

Il faut enfin s'interroger sur les caractéristiques des « nouvelles » façons de parler – le terme « nouveau » méritant d'être précisé, autant que ses synonymes, « émergent » ou « innovant » – ; nous y reviendrons en troisième partie. Quelles relations entretiennent-elles avec les traits considérés comme caractéristiques d'un « français populaire héréditaire » (voir Conein et Gadet, 1998 ; Armstrong et Jamin, 2002 ; Gadet et Hambye, 2014), et plus généralement avec les usages ordinaires de la langue parlée ? Ainsi, Miller et Weinert (1998) ont pu soutenir que les versions parlées ordinaires de différentes langues étaient plus proches les unes des autres que leurs versions standards (voir aussi Blanche-Benveniste, 2010 ; Gadet, 2017a, pour le français) : il faudrait donc s'intéresser aux processus en jeu dans l'oralité ordinaire.

Afin d'évaluer les caractéristiques de ces façons de parler, peut-on aller au-delà de listes de phénomènes linguistiques, de différents ordres ? À supposer qu'une telle liste soit réalisable (et clôturable), quel sens revêtirait-elle indépendamment d'une réflexion sur les pratiques locales et les entrées en signification (voir Eckert, 2012) ? À la suite de Svendsen (2015), on peut revenir sur la nécessité de concilier les deux perspectives actives en sociolinguistique (orientation vers les structures des langues ou vers les pratiques des usagers) : selon elle, les représentations des locuteurs pourraient participer de l'établissement d'un tel pont ; mais il y a probablement d'autres pistes.

## 2. QUESTIONS THÉORIQUES ET TERMINOLOGIQUES : LE TERME *MULTICULTURALISME* (CHAMP SÉMANTIQUE ET RAMIFICATIONS) ET LES EFFETS (SOCIO)LINGUISTIQUES DE LA SUPERDIVERSITÉ

La relative nouveauté des configurations écolinguistiques actuelles oblige à revenir sur les notions et concepts disponibles pour les décrire, notamment autour du terme *multiculturalisme*.

### 2.1 Le terme *multiculturalisme*

C'est tout d'abord au Canada, dans les années 1960, que le terme *multiculturalisme* est apparu, dans des écrits en anglais puis en français. Il s'est par la suite largement répandu et est maintenant un peu partout d'un emploi courant, quoique pas toujours très précis. À partir de présentations comme celles de Doytcheva (2010, chap. 1) ou de Bénichou (2006, chap. 1), on peut isoler différents sens du terme.

Un premier sens renvoie à une réalité démographique – ce n'est pas pour autant qu'il ne soulève pas de questions sociopolitiques, même s'il ne devrait pas alors susciter de polémiques. On a vu que les populations des pays occidentaux et spécialement de leurs grandes villes s'étaient modifiées, en direction d'une diversification des origines des habitants<sup>8</sup>. Cette rapide modification des populations, évidente (en particulier du fait de « minorités visibles ») dans certaines zones comme l'Île-de-France, à la périphérie de Paris, ou dans certains quartiers de Montréal, soulève des questions quant à l'intégration des personnes « issues de l'immigration », aussi bien que sur le « vivre-ensemble » et le ressenti identitaire des populations plus anciennement présentes.

Un second sens découle de questions socio-philosophico-politiques quant à l'égalité entre les citoyens, qui prolongent des questions soulevées de longue date dans les Lumières françaises (voir

---

8. Ce premier sens doit tenir compte des situations nationales et distinguer entre les pays de l'ancien monde et ceux dont l'expansion moderne a été fondée sur les apports externes de population, comme les États-Unis, le Canada ou l'Australie. Toutefois, la frontière n'est pas facile à tracer : on a pu dire par exemple qu'un Français sur quatre a au moins un grand-parent immigré (en ne remontant qu'à deux générations, voir Wihtol de Wenden, 2016). Reste aussi à préciser en quoi consiste un « apport externe ». Ainsi, pour la France, les langues et cultures régionales sont-elles des « apports externes » dans la constitution de l'État-nation ? Ceux-ci diffèrent-ils, et si oui en quoi, de ceux des cultures et des langues des migrations d'aujourd'hui ?

Weil, 2015). Ces questions sont aussi posées dans la philosophie politique anglo-saxonne, en particulier dans les travaux de John Rawls, qui ont procuré des ressources de réflexion et donné le coup d'envoi de débats et polémiques, par exemple son ouvrage de 1971, *A Theory of Justice*. Parmi les critiques adressées aux réflexions de Rawls, il y a celle qu'une approche du «juste» ne peut se contenter de traiter d'individus abstraits. Ainsi, le philosophe canadien Charles Taylor propose de prendre aussi en compte les appartenances identitaires. Le débat tourne alors autour de la question de l'égalité entre citoyens, avec les deux pôles des *Liberals* et des *Communitarians*, pôles qui se retrouvent en partie dans l'opposition entre *universalisme*, qui renvoie à la tradition républicaine française, héritière des Lumières et de la Révolution française, et *multiculturalisme*, comme expression du libéralisme politique, davantage associé aux pays anglo-saxons. De là peuvent découler des pistes de gestion politique, avec des conséquences pour les politiques culturelles, surtout éducatives et linguistiques en ce qui nous concerne ici : les débats ont beaucoup tourné autour de l'école et de l'acquisition des compétences langagières de base.

Au Canada, l'interprétation philosophicopolitique du multiculturalisme a été illustrée par le politologue Will Kymlicka<sup>9</sup> : voir entre autres son ouvrage de 1995, ainsi qu'un rappel historique et des commentaires de son œuvre dans Wiewiorka (2015). Ces débats ont été illustrés dans la vie politique canadienne à partir de la Commission Laurendeau-Dunton (Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme) dans les années 1960, qui a débouché sur la déclaration en 1971 par le gouvernement fédéral (avec Pierre Elliott Trudeau comme premier ministre) du principe de la politique du Canada comme multiculturelle<sup>10</sup>. Le principe du multiculturalisme a pu mener à des politiques de «discrimination positive» à l'égard des minorités, soulevant des questions comme :

---

9. Comme souvent dans les sciences sociales qui soulèvent des problématiques en relation avec l'identité, les questions linguistiques et langagières ne sont abordées chez lui que de façon allusive.

10. Principe intégré en 1982 dans l'article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, ce qui a fait du Canada le premier pays au monde à s'être donné le multiculturalisme comme politique officielle, avec une loi un peu modifiée en 1988.

entre-t-il en convergence ou en conflit avec d'autres principes de gestion politique (dont l'égalitarisme républicain à la française)<sup>11</sup> ?

Toutefois, au Canada comme ailleurs, les jugements sur le multiculturalisme en tant que thème sociopolitique ont été peu à peu réévalués devant des difficultés rencontrées (Wieviorka, 2015), en particulier devant des critiques alléguant le risque de favoriser le communautarisme au détriment du vivre-ensemble. Les évaluations du multiculturalisme sont ainsi contrastées. Au Québec a été promue une politique orientée sur le pluralisme, qui se veut différente du multiculturalisme (voir en particulier les écrits de Gérard Bouchard sur l'interculturalisme et, dans le présent ouvrage, le portrait qu'il y consacre). En France, les connotations plutôt négatives du terme se sont heurtées d'une part au modèle républicain d'intégration, d'autre part au rejet du libéralisme, associé (à tort) au libéralisme économique.

Ainsi, dans différents contextes, des réflexions sont toujours à l'ordre du jour quant au devenir immédiat de ressortissants des deuxième ou troisième générations, qui sont désormais pour la plupart d'entre eux clairement destinés à demeurer dans le pays d'adoption de leurs parents ou grands-parents, dont ils sont devenus citoyens à part entière. Quelle que soit la façon dont on désigne cet aspect de la mobilité internationale, il s'agit d'ajuster des principes du vivre-ensemble ; ainsi, selon différentes perspectives, des termes *diversité*, *interculturel*, *transculturel*, *superdiversité*, *translocalité*, *modernité liquide (ou fluide)*, selon l'expression de Bauman (2000), etc., termes qui tous témoignent de réalités loin d'être figées<sup>12</sup>.

---

11. On pense ici au dispositif des «conventions éducation prioritaire» en France, qui permet à des «jeunes méritants» venant de Zones d'Éducation Prioritaires (et «quelles que soient leurs origines familiales, sociales et culturelles») de se présenter au concours d'entrée à une école prestigieuse, Sciences Po (Sciences politiques). Ces élèves ne sont pas soumis au concours général, mais passent un oral devant un grand jury, soit une situation certes exigeante, mais probablement moins hors de portée pour eux que les dissertations écrites du concours général. Candea (2014) montre la tension pour ces jeunes, en particulier d'ordre sociolinguistique, entre l'univers dont ils sont en train de s'éloigner et celui qu'ils cherchent à intégrer : elle les qualifie de «transfuges» – voir Moreno dans le présent ouvrage pour le portrait de jeunes filles d'un internat d'excellence en région parisienne. *Mutatis mutandis*, de nombreux pays se sont dotés de dispositifs du même ordre, que l'on peut dire «de discrimination positive».

12. Voir dans le présent ouvrage les portraits de Robin (du point de vue du transculturalisme) et de Bouchard (du point de vue de l'interculturalisme), les deux concernant le Québec.

## 2.2 Explorer les manifestations langagières du multiculturalisme : les nommer, les décrire

C'est de façon relativement récente que des travaux ont commencé à s'intéresser aux conséquences langagières des mouvements de population ayant un rapport avec le multiculturalisme (voir Kern, 2011) : sont-elles spécifiques au paysage langagier d'un pays ? En quoi correspondent-elles à des effets déjà connus des contacts de langues ? Et en quoi en diffèrent-elles ?

### 2.2.1 Des descriptions dans différents pays et sur différentes langues

On peut faire remonter l'intérêt pour les processus d'acquisition (sur le tas ou de façon au moins en partie guidée) de la langue d'un pays d'accueil aux travaux autour de Wolfgang Klein (voir Klein et Dittmar, 1979, sur l'acquisition de l'allemand en contexte social par des *Gastarbeiter* – travailleurs « invités »). Le Heidelberger Forschungsprojekt « Pidgin-Deutsch » était un grand projet européen croisant différentes langues de migrants et différentes langues cibles de pays de travail.

C'est à partir du moment où il est devenu patent que les deuxième ou troisième générations de descendants de migrants, parvenues à l'âge adulte, ne repartiraient pas, que quelques années plus tard ont été amorcés des travaux en sociolinguistique. Parmi les premiers travaux, un article de Kotsinas sur Stockholm a fait date en 1992 (sur un quartier multiculturel qui a donné un premier nom au phénomène, *Rinkeby-Swedish* – repris dans l'article de 1998). Cette dénomination localisée illustre l'une des difficultés rencontrées dans ces travaux : faut-il attribuer un nom au phénomène langagier et aux productions langagières qui en émergent ?

Il apparaît que les pratiques de dénomination ont fait appel à trois types dominants de connotations :

- 1. les premières s'appuient sur des espaces urbains (*langue des rues, des cités, des quartiers, des banlieues, des ghettos...*; *Kiezdeutsch...*); la dénomination par un nom de quartier (*Rinkeby-Swedish*) est rare, et probablement précoce;

- 2. d'autres empruntent des dénominations plus ou moins directement ethniques, qu'on peut faire remonter au *petit nègre*, terme appliqué jadis aux façons de parler de populations colonisées s'essayant à la langue du colonisateur (voir Amedegnato et Sramsky, 2003); elles sont clairement méprisantes (*Kebabnorsk, Kanaksprak, Wallahsprak...*);
- 3. enfin, des dénominations générationnelles ciblant l'âge des locuteurs, comme *langue des jeunes* ou *parlers jeunes* (voir Auzanneau et Juillard, 2012) – cette dernière rubrique semble connaître des équivalents dans toutes les langues.

Gadet et Hambye (2014: 186) donnent les sources pour ces termes et d'autres du même ordre. On peut regarder les types 1 et 3 comme des euphémisations du type 2, faisant montre d'une ethnicisation implicite du phénomène, comme c'est aussi le cas pour *ethnolecte* et *multiethnolecte* (construits sur le modèle *idiolecte* ou *sociolecte*), qui se sont répandus en sociolinguistique urbaine depuis leur apparition dans un bref article de Clyne (2000), qui opposait leur fonctionnement linguistique à celui des *lingua franca*.

### **2.2.2 Regard critique sur ces modalités de prise en compte**

Les termes experts autour d'*ethnolecte* sont désormais répandus dans les travaux spécialisés, ne serait-ce que pour être critiqués. Tel est le cas dans plusieurs articles d'un numéro de la revue *International Journal of Bilingualism* (2008) qui a fait date, en particulier l'introduction de Nortier et les articles d'Eckert et de Jaspers; voir aussi Gadet et Hambye (2014) pour une critique du primat accordé, souvent de façon implicite, à l'ethnicité, et en arrière-plan de l'idée qu'une catégorie identifiée sur un plan sociopolitique trouverait une contrepartie sociolangagière. Fassin et Fassin (2009) dénoncent la tendance actuelle à dissimuler les catégories sociales ou sociohistoriques derrière des catégories ethniques (réflexion prolongée pour le langage dans Hambye, 2015). Le risque est ici d'essentialiser l'ethnicité, en supposant que, au même titre que d'autres catégories sociohistoriques, celle-ci se matérialiserait dans des façons de parler.

Mais la critique essentielle que l'on peut adresser à ces dénominations expertes concerne l'attribution d'une étiquette à des « variétés » langagières : dénommer, c'est supposer qu'on a affaire à un ensemble cohérent et organisé. Or, il s'agit en général d'éléments disparates d'ensembles que Blommaert et Rampton décrivent comme « much more than just the alternation between the home vernacular and the national standard language. Instead, they use linguistic features influenced by e.g. ethnic outgroups, new media and popular culture » (2011 : 7). La majorité des locuteurs concernés n'ont pas de véritable maîtrise des langues dont ils empruntent des éléments, qu'elles soient ou non leur langue d'héritage. Toutefois, beaucoup d'entre eux ont bien affaire à une langue autre que la langue du pays d'accueil, les uns symboliquement à travers l'histoire familiale qui se manifeste dans leurs productions et leurs représentations, d'autres seulement à travers le plurilinguisme ambiant. La réflexion, souvent appuyée sur des productions de jeunes locuteurs, a été poursuivie autour des notions de *polylingualism*, *linguaging* (Jørgensen, 2008) ou *translanguaging*<sup>13</sup> (Pennycook, 2010). Jørgensen définit ainsi une *polylingualism norm* : « Language users employ whatever linguistic features are at their disposal to achieve their communicative aims as best they can, regardless of how well they know the involved languages » (2008 : 163), soit quelque chose de l'ordre de la « tactique », selon les termes de Certeau (1980).

Au-delà de l'hypothèse que les langues des pays d'accueil ne demeurent pas intouchées par la présence à leur côté, en position minorée, de « langues de l'immigration », il y a à s'interroger sur les niveaux auxquels une telle influence se manifesterait – questions sur les effets du contact largement discutées, par exemple dans Thomason (2001), Poplack et Levey (2010), Matras (2009) ou Hickey (2010). Peut-on les saisir sans croiser les perspectives structurelle et sociolinguistique ? La question langagière ici soulevée est donc : les processus en cause autour de la présence de populations migrantes,

13. L'anglais permet ici plus de latitude que le français. Ainsi, Jørgensen (2008) forge le verbe *to language* et parle de *languageers*, ce qui met en œuvre une autre attitude à l'égard de l'agentivité que celle de l'expression française *usager*. Orman (2013) critique d'ailleurs les formulations en termes de *linguaging*, en leur reprochant de perpétuer le primat de la notion de code, ne se démarquant ainsi guère de conceptions poststructuralistes de la langue.

potentiellement porteuses de langues autres, aboutissent-ils à des processus de transferts spécifiques ? Ou bien se ramènent-ils à des cas généraux ?

### **2.3 Vers l'étude des pratiques de jeunes... ou de moins jeunes : (multi)ethnolecte, *crossing*, vernaculaire urbain contemporain, styles ethniques urbains, (trans)languaging...**

Nous avons rappelé plus haut les deux orientations possibles en sociolinguistique, vers les structures ou vers les pratiques – dont les « vagues » (*waves*) 1 et 3 de l'histoire du variationnisme telles que décrites par Eckert (2012) illustrent bien le contraste théorique et méthodologique. Les analyses des pratiques s'appuient sur des concepts importés de la sociologie, comme *réseaux* ou *communautés de pratiques*, adoptés par les sociolinguistes sous l'impulsion de Milroy (1987 ; Milroy et Gordon, 2003) pour le premier, de Eckert (2000) pour le second. Il s'agit là de concepts allant au-delà d'une conception du social en résonance avec le (*multi*)ethnolecte et les catégorisations sociodémographiques de la vague 1 du variationnisme.

Les différents niveaux linguistiques ne sont pas tous au même titre susceptibles de retenir des traces d'autres langues, même quand il y a contacts de langues soutenus et réguliers. Outre le niveau langagier auquel se produisent des manifestations du contact, les travaux en sociolinguistique ont à s'interroger, au-delà de l'énumération des langues en présence, sur leur diversité, leur nombre, leur vitalité, le statut symbolique qui leur est reconnu et la façon dont elles sont transmises.

Dès les années 1990, des travaux ont observé une circulation des pratiques langagières, dont des éléments empruntés n'apparaissent pas réservés aux « héritiers » d'une langue – si un tel terme a un sens. Billiez (1992), avec le terme « véhiculaire interethnique », a préfiguré le *crossing* de Rampton, que celui-ci définit ainsi : « The term “language crossing” (or “code-crossing”) refers to the use of a language which isn't generally thought to “belong” to the speaker » (1998 : 291). Les deux termes établissent que des locuteurs s'emparent couramment d'éléments (surtout lexicaux) dont ils ne peuvent avoir connaissance qu'à travers le groupe de pairs. Voir aussi Trimaille et Billiez (2007)

pour Grenoble, ou Pooley et Mostefai-Hampshire (2012) sur l'usage de mots arabes par des collégiens de Lille, alors qu'ils sont sans lien avec la maghrébinité.

Rampton a bien senti les difficultés de sa définition : les langues n'appartenant à personne (d'où les guillemets encadrant *belong*), elles ne sauraient changer de possesseur – voir des réflexions sur la destinée du *crossing* dans Rampton et Charalambous (2010), Quist et Jørgensen (2009). Il en tiendra compte en avançant la notion de *vernaculaire urbain contemporain* (désormais VUC ; voir 2011, 2015), qui reformule et prolonge le *crossing*. Cette dénomination s'appuie sur le fait que les façons de parler ordinaires (d'où « vernaculaire ») ne sont désormais plus l'apanage de « jeunes » (d'où « contemporain »), ni réservées à une caractérisation ethnique, fût-elle pluralisée avec le préfixe *multi-* de *multiethnolecte*. Le seul aspect qu'il conserve des théorisations antérieures est l'allusion au fait urbain, la ville étant reconnue comme un lieu privilégié de circulation de langues et de styles, ainsi que d'émergence de changement<sup>14</sup>. Le terme VUC apparaît ainsi chercher à contourner les difficultés des dénominations générationnelles ou ethniques.

La réflexion sur les langues en ville situe ces réflexions dans un cadre d'étude du fait urbain (Wiese, à paraître) et la sociolinguistique urbaine (Calvet, 1994 ; Gasquet-Cyrus, 2002, 2015, qui interrogent l'impact de « urbain » dans l'expression « sociolinguistique urbaine » ; aussi Gadet et Gasquet-Cyrus, à paraître). Cette discipline explore les phénomènes sociolinguistiques liés aux processus d'urbanisation et de métropolisation, avec leurs trois volets de « ville à trois vitesses », selon l'expression de Donzelot (2006) : ségrégation, gentrification, périurbanisation. Ce sont surtout les quartiers ségrégués qui voient émerger des formes de vernaculaire marquées par des effets de superdiversité, dont l'hybridation. Les conséquences sociolinguistiques sont ainsi résumées par Blommaert et Rampton : « Rather than working with homogeneity, stability and boundedness as the starting assumptions, mobility, mixing, political dynamics and historical

---

14. Et la sociolinguistique urbaine s'est largement développée en contraste avec la dialectologie, qui sélectionnait ses informateurs afin de cibler des formes de langue conservatrices : des ruraux, de préférence peu instruits, peu mobiles, âgés et mâles.

embedding are now central concerns in the study of languages, language groups and communication» (2011 : 3).

Les difficultés de dénomination ont conduit à en venir à des termes plus sobres ou plus englobants, comme *ethnic styles* (ou *pan-ethnic styles*) : voir Kern (2011) pour une synthèse des attaches théoriques des différents termes. Cependant, même si est alors contournée l'incidence de l'âge, il reste dans ces formulations l'idée d'un rôle de l'ethnicité – qui mérite encore d'être étudié de plus près.

### **3. POUR LE FRANÇAIS ET EN GÉNÉRAL, DES TENDANCES CONCERNANT LE VUC ?**

Au-delà d'une énumération de phénomènes linguistiques, toujours instructive mais risquant de manquer de force explicative<sup>15</sup> ou généralisante, nous nous demanderons jusqu'où les nécessaires descriptions permettent de déceler des tendances linguistiques et langagières partagées. Cela implique de distinguer entre ce qui relèverait d'une situation spécifique de français, ce qui concernerait le français en général en tant que langue et ce qui concernerait aussi d'autres locuteurs (soit d'autres pays et d'autres langues), voire tous les pays et toutes les langues – sans peut-être aller jusqu'à supposer des invariants.

#### **3.1 Vous avez dit « nouveau » ?**

Dans ce chapitre, nous chercherons à dégager des tendances générales quant aux effets langagiers, écolinguistiques et éventuellement linguistiques du multiculturalisme et de la superdiversité, à partir des puissants projecteurs sur les phénomènes de VUC que sont les « parlars jeunes ». Une telle ambition suppose de se situer, parmi les deux orientations en sociolinguistique, du côté des porteurs de langues, ce qui conduit à revenir sur des questions cruciales pour la sociolinguistique, comme les limites du code ou les effets du contact. Il faut donc

---

15. Certains courants sociolinguistiques ont du mal avec les objectifs explicatifs, s'ils limitent les explications à des corrélations supposées explicatives, malgré des objections de longue date comme celles de Romaine (1984). Voir Hambye (2017) et Lahire (2016) pour des réflexions sur les perspectives explicatives dans les sciences sociales, qui s'appliquent à la sociolinguistique.

commencer par des descriptions, aux différents niveaux, avant de tenter de dégager des tendances transcendant les niveaux. La plupart des locuteurs identifiés comme pratiquant le VUC dans des contextes multiculturels, à commencer par les jeunes, ont été socialisés dans le pays d'adoption de leurs parents. Ceux qui disposent d'un héritage linguistique effectif en plus de la langue dominante se disent souvent bilingues, ce qu'ils ne sont en général pas de façon équilibrée, car même les plus bilingues d'entre eux parlent rarement la langue d'héritage au-delà d'une pratique familiale ordinaire ; et ils savent encore plus rarement l'écrire – en particulier pour l'arabe, compte tenu des problèmes de système graphique et de diglossie arabe dialectal–arabe littéraire. Toutefois, même chez les peu bilingues, la langue d'héritage n'est pas absente de leur répertoire, même s'ils n'en font pas un usage actif.

Du fait que nous visons des tendances générales, au-delà de tel ou tel contexte ou de telle ou telle population, tous les types de données sont pertinents une fois dument contextualisés, et nous prendrons nos exemples dans le français du corpus parisien MPF (« Multicultural Paris French » – voir Gadet, 2017a)<sup>16</sup>. Il faut toujours savoir situer les qualités et les limites d'un corpus – ce que l'on peut y trouver comme ce qu'il est inutile d'en attendre. Du fait de la méthodologie de recueil dans la proximité, le MPF donne un bon accès à une langue parlée ordinaire, mais les processus que nous allons évoquer à travers lui ne concernent pas la première génération, dont les primoarrivants qu'étudient Blommaert et Rampton (2011). Il restera ainsi à s'interroger sur les relations entre la dynamique langagière ordinaire dans les groupes de pairs et l'acquisition spontanée par la première génération.

---

16. Le MPF est un corpus oral de plus d'un million de mots, avec presque 74 heures finalisées d'enregistrements auprès de jeunes Franciliens en contact régulier avec le multiculturalisme, pour des raisons familiales ou d'habitat. Il a débuté en tant que projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR-09-FRBR-037-01 – 2010-2014). Puis le relais a été pris par le projet *Le français à la mesure d'un continent* (France Martineau, dir.) dans le cadre du programme des Grands travaux de recherche concertée, par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF) (2014, 2016, 2018), par Ortolang (2016). Quatre des enquêtes du corpus MPF ont été versées au Corpus FRAN, et 23 ont d'ores et déjà été déposées sur le site d'Ortolang (<https://www.ortolang.fr/market/corpora/mpf>) en 2016. Voir Gadet et Guerin (2012) pour la méthodologie de recueil, Gadet (2017b) pour les premiers résultats et, dans le présent ouvrage, les portraits de Moreno et de Kaci.

Alors que la doxa tend à chercher des faits « nouveaux » massifs (p. ex. concernant l'ensemble d'une catégorie), c'est en général sur des phénomènes ténus ou localisés que se manifeste un décalage avec la langue parlée ordinaire (on en verra des exemples plus bas, à différents niveaux). Il faut ainsi s'interroger sur le rapport entre l'héritaire et l'émergent, donc sur le sens à donner à « nouveau », compte tenu de ce que les changements n'interviennent pas au même rythme à tous les niveaux : si des termes lexicaux sont empruntés tous les jours, l'émergence de phénomènes syntaxiques relève de processus plus rares et plus lents. Ainsi, rien de spectaculaire n'a été observé, et nous n'avons rien rencontré dans le MPF de comparable à ce que signale Wiese (2009) à Berlin, avec l'énoncé *ich mach dich messer* – où le nom *Messer* exprime une action (« donner un coup de couteau »)<sup>17</sup>.

Nous ne ferons qu'évoquer rapidement un lieu qui constitue toujours un objet de débats : le plan phonique. La plus grande part de ce qui a été répertorié dans les parlers jeunes recoupe, pour le phonique segmental, des phénomènes ayant été donnés comme caractéristiques du « français populaire », sinon de la langue parlée ordinaire : la simplification de groupes consonantiques complexes, l'assimilation consonantique, l'élision de certaines voyelles... Il y a cependant aussi du nouveau, associé à un « accent de banlieue », comme la palatalisation/affrication de [t] et de [d] (voir Jamin *et al.*, 2006 ; Fagyal, 2010 ; Paternostro, 2016 ; Candea, 2014) – le fait que ces traits apparaissent « nouveaux » en région parisienne ne signifie pas qu'ils n'ont pas été (ou ne sont pas) déjà présents dans différentes formes de français.

C'est toutefois au niveau supra-segmental qu'il y a le plus de possibles candidats à du « nouveau », à du non-reconnu-par-la-norme, dans la reconnaissance d'un accent dit « de banlieue », regardé comme identifiable par tous les locuteurs. Pourtant, des analyses acoustiques montrent la proximité de cet accent avec un accent bien connu de tous les francophones, l'accent emphatique (voir Selting, 1994, pour l'emphase, et le parti qu'en tire Paternostro, 2016).

---

17. Il peut y avoir plusieurs interprétations à cette absence, comme à cette présence dans le corpus de Wiese : question de modalités de recueil des corpus, spécificité locale ou pratique de connivence entre jeunes, avec des visées stylistiques ou ironiques.

### 3.2 Des phénomènes émergents ? Lexique et morphologie

Le lexique étant très sensible aux influences externes, il est toujours à prendre en compte lorsqu'on examine les variétés non standards des langues. Le français a toujours emprunté au cours de son histoire, mais les emprunts se modifient selon les époques. La plupart des emprunts chez les jeunes de la région parisienne concernent aujourd'hui trois langues : l'arabe, selon une amplitude assez récente<sup>18</sup> ; l'anglais, une constante des cultures jeunes à travers le monde ; le romani (dont certains mots déjà anciennement empruntés, localisés dans certaines banlieues et inconnus ailleurs) – voir Guerin et Wachs (2017).

Mais une constante, déjà observée par Billiez (1992) à Grenoble et théorisée par Rampton (1995) à Londres avec le phénomène de *crossing*, c'est que les mots empruntés ne sont plus l'apanage de locuteurs issus des communautés concernées par la langue qui fait l'objet d'emprunt. Ainsi du mot *gwere*<sup>19</sup>, ici dans la bouche d'une jeune femme d'origine portugaise :

(1) Élodie : C'est un Black ?

Mylène : Mais non un Gwere (Élodie1, 100)

Mais le VUC fait aussi appel à des procédés héréditaires, qui ne sont pas en lien direct avec des apports multiculturels – ce qui ne signifie pas que le multiculturalisme et la circulation des langues n'y jouent pas un rôle (voir Matras, 2009). C'est le cas pour les manipulations lexicales, pratique très dynamique en région parisienne mais répandue bien au-delà : verlan, troncations (apocope et revitalisation de l'aphérèse) et autres procédés – voir Antoine (1998), Guerin et Wachs (2017). Ces procédés semblent plus vivaces dans certains lieux – ainsi, il y a très peu, voire pas du tout de verlan à Montréal ou à Marseille, où il est alors d'un usage peu créatif, au

18. Sur l'ensemble du corpus MPF actuellement dépouillé, nous avons relevé 265 mots différents empruntés à l'arabe. Toutefois, seuls une vingtaine d'entre eux apparaissent chez la plupart des 225 enquêtés que comporte le corpus, donc bien au-delà d'une relation familiale avec la maghrébinité (voir Guerin et Wachs, 2017) : seuls ceux-là relèveraient du VUC.

19. Mot emprunté à l'arabe, qui signifie «non-arabe» : en l'occurrence Blanc, Européen ou Français (voir Conein, 2017).

contraire d'autres procédés quant à eux bien attestés partout, comme les tronctions ou les emprunts.

La morphologie est assez stable au fil du temps, peu perméable aux emprunts (Matras, 2009), qui concernent le plus souvent des noms et des verbes<sup>20</sup>. Il y a très peu de marques morphologiques pour les noms. En ce qui concerne les verbes, on voit émerger un phénomène de « formes courtes » à l'infinitif et au participe passé (sans marque morphologique)<sup>21</sup>, qui touche plusieurs classes de verbes : produits de verlan (*kéblo*, « bloquer »), emprunts au romani (*poucave*, « dénoncer »), emprunts à l'arabe (*zaaf*, « énervé »), termes non standards anciens avec *tripote* en (2), expressions argotiques anciennes sous cette forme invariable en (3) avec *carotte*..., soit une large diversité des catégories. Les emprunts à l'anglais sont en général conjugués à la française et les emprunts à l'arabe ne le sont en général pas : (4) et (5) sont les seules exceptions de tout le corpus – une occurrence de chacun, sur plus d'un million de mots :

(2) Tu vois le mec qui doit la **tripote** il doit être tebé (Élodie3, 610)

(3) walou on s'est fait **carotte** en fait (Anaïs2, 2231 = *se faire avoir*)

(4) il a **fuck** des meufs chez lui hein (Zakia3, 673)

(5) on la **ken** comme ça on pourra dire on a **kené** une keuf tu sais (Wajih3-2, 2177 = *faire l'amour*)

L'explication par l'influence de langues-sources est loin d'être la seule possible, compte tenu de la faible connaissance de ces langues par la plupart des jeunes. De plus, même rare, ce phénomène n'est pas tout à fait inconnu du français (*j'en ai rien à fiche* et non \**à fichier*<sup>22</sup>, ou *carotte* en [3]).

20. Il n'en va pas de même dans des contextes plus exposés au bilinguisme – voir Perrot (2005) pour le chiac de Moncton ; ainsi que, dans le présent ouvrage, les portraits de Violette sur Moncton ou de Comeau sur la Baie Sainte-Marie.

21. Il s'agit donc non d'un phénomène concernant la morphologie ou la syntaxe de la langue empruntée, mais d'une neutralisation effectuée dans la langue emprunteuse.

22. Il ne s'agit pas ici de faits d'étiollement – voir par exemple Dubois *et al.* (2005) sur des locuteurs restreints en Louisiane. La raréfaction de la conjugaison semble alors caractériser les processus d'étiollement, ou peut-être l'influence de l'anglais, mais pas spécifiquement le français en tant que langue.

Ainsi, pour la morphologie, l'atmosphère de circulation linguistique induite par la présence de langues de l'immigration pourrait renforcer l'ampleur du phénomène : mais rien ne laisse supposer qu'il s'agirait de « copies » directes.

### 3.3 Des effets du contact plus difficiles à cerner : syntaxe et mise en signification

La syntaxe fait toujours l'objet de discussions quant à la possibilité de « duplication » de langue à langue (Matras, 2009). C'est là qu'une possible influence d'une autre langue est la moins claire – et ce, pour tous les français ; il y a donc très peu de différences incontestablement établies.

La liste des phénomènes ordinaires (parlés ou non standards) est vaste (Cappeau et Moreno, 2017), mais nous nous contenterons ici d'évoquer des phénomènes que l'on rencontre rarement dans les corpus, parce qu'ils se manifestent surtout dans l'immédiat communicatif (Koch et Oesterreicher, 2001). C'est le cas d'appellatifs en apostrophe, dont le MPF offre une large palette, avec ou sans déterminant : termes français traditionnels comme *cousin*, (*mon*) *frère*, *frangin*, comme en (6), (*mon*) *gars*, (*mon*) *gros*, *mec* ; emprunts à l'anglais, *man*, *brother* et sa troncation *bro* ; emprunts à l'arabe comme *khari* en (7) – peut-être d'ailleurs cet usage est-il renforcé par une pratique rhétorique influencée par l'arabe :

(6) je vais passer pour quoi ? pour une morfale **mon frère** (Élodie2, 805 – énoncé adressé à une femme)

(7) Ouais les gens **khari** ils sont au régime ils ont besoin de saveurs (Salima2, 3205 – *frère* en arabe, énoncé prononcé par un non-arabophone)

De tels phénomènes se trouvent-ils renforcés en contexte de contact ? Il faut distinguer entre deux possibles effets du contact : emprunt direct (copie, ou « duplication » chez Matras, 2009) ou agilité linguistique liée au bi/plurilinguisme, auquel cas il ne s'agit plus d'influence structurelle mais de souplesse dans la compétence langagière – une distinction que Wiese (à paraître) synthétise en *contact induced change* vs *contact facilitated change*. La seconde possibilité

pourrait concerner aussi des phénomènes dont la présence dans les corpus est liée au recueil de données dans la proximité : il faudrait dès lors croiser les effets de la proximité et ceux du contact.

Ainsi, la diversité et l'abondance de formes interrogatives et de phénomènes de macro-syntaxe (Blanche-Benveniste, 2010 ; Cappeau et Moreno, 2017) pourraient être en lien avec la proximité, en contribuant à tendre vers une simplification de la syntaxe qui a pour contrepartie un renforcement de la charge pragmatique. De même, parmi les nombreux ponctuants, on observe des usages non traditionnels de *genre*, de *quoi* ou d'emprunts à l'arabe, comme *zaama* en (8), *genre* en arabe – c'est aussi le cas pour *wesh* :

(8) Non en fait **zaama** si tu es en train de t'embrouiller avec quelqu'un et tout ça et après **zaama** tu as vu tu as tu as pas envie de tu as pas envie de parler du tout tu fais <tchip><sup>23</sup> **zaama** (Nacer2, 2651)

Ce ne serait ainsi pas pour l'essentiel d'un point de vue linguistique que l'on pourrait parler d'émergences ou d'innovations, mais davantage à un niveau langagier, du fait qu'elles concernent des pratiques plus que des formes.

### 3.4 Généraliser pour le français ?

Ces considérations conduisent à revisiter la question de l'influence linguistique, condition pour établir des comparaisons entre différents français ou entre des langues où ont été observés des phénomènes du même ordre, même quand les populations concernées ne sont pas porteuses des mêmes langues.

Les formes de langue relevant du VUC sont souvent dites « hybridifiées<sup>24</sup> » par leurs usagers. Pourtant, les manifestations de VUC observées à Paris, dans les grandes villes hexagonales, à Montréal, à Genève ou à Bruxelles reposent clairement sur une base de français,

23. Le tchip est une onomatopée produite par des Africains ou des Antillais, exprimant l'indignation ou le mépris.

24. Le terme « mélange », en tant que nom comme en tant que verbe, est très présent dans les discours épilinguistiques des locuteurs concernés. Mais les linguistes ne sont pas obligés d'épouser le point de vue de leurs informateurs.

et les emprunts lexicaux, quand bien même ils atteindraient plusieurs centaines de mots, ne modifient pas cette donnée fondamentale.

D'un point de vue formel, il est instructif de les comparer avec des formes de français que l'on rencontre dans des situations où le plurilinguisme est plus prégnant : les manifestations occidentales de VUC en Europe et à Montréal n'offrent pas les mêmes tendances que ce qui a été observé pour le nouchi, le camfranglais (voir Kiessling et Mous, 2006) ou même le chiac (Perrot, 2005, pour une description). Il faut même distinguer parmi les manifestations de nouchi ou de camfranglais<sup>25</sup>, pour lesquelles il n'est pas toujours évident de savoir quelle serait la langue de base, alors que le chiac de Moncton répond pour l'essentiel à la syntaxe du français, tout en ne concernant que deux langues. Pour le nouchi et le camfranglais, ce n'est pas tant la grande diversité des langues-sources (Gadet et Hambye, 2018) qui entraîne leurs caractéristiques essentielles, que le fort plurilinguisme sociétal ambiant, aussi bien concernant leur extrême variabilité, fonction des langues connues peu ou prou du locuteur que de ses ressources en français. Par ailleurs, le nouchi, le camfranglais ou le chiac ne mettent pas en jeu des langues de l'immigration mais des langues présentes depuis fort longtemps dans le paysage. Aussi les termes « hybridité » et « mélange » sont-ils inadaptés pour les situations occidentales de rapport entre une langue nationale et des langues de l'immigration.

Le français en contexte occidental semble ainsi limiter les faits de VUC ou de possible influence de langues de l'immigration à des emprunts lexicaux, peut-être à des schémas phoniques et éventuellement à des postures énonciatives ou rhétoriques. On peut dès lors souhaiter explorer la piste de la tendance à l'affaiblissement des contraintes structurelles, où la préférence serait donnée à des schémas de structure informationnelle et de pragmatization.

---

25. Kerswill (2010) adopte le même type de démarche avec une comparaison entre les anglais d'Afrique et d'Europe. Certaines de ses réflexions ouvrent sur de possibles généralisations, au-delà des langues et des contextes en cause.

#### 4. REMARQUES CONCLUSIVES

Afin d'établir des tendances généralisantes, il faut donc aller au-delà des niveaux structurels et prendre en compte les pratiques. Ainsi, c'est à partir de pratiques de jeunes anglophones de Toronto que Tagliamonte (2016) cherche des constantes tendanciennes, comme l'intensité, qui ne concerne pas tout d'abord les effets du contact, mais qui pourrait être favorisée par la sociabilité adolescente ordinaire en réseaux serrés et cohésifs – soit, ici encore, avec un rôle de la proximité. Ce qui se dégage d'études ethnographiques ou de corpus collectés selon des exigences de proximité (écologiques ou proches de l'écologique), c'est le rôle de postures de mise en scène des locuteurs, soit ce que Lepoutre (1997) voyait comme un indice de « culture des rues ».

Toutefois, Guiraud (1965) donnait déjà l'intensité comme une caractéristique du « français populaire » héréditaire, ce qui conduit à reconsidérer le rapport entre le VUC et certaines façons de parler antérieures. L'emphase et l'intensité caractériseraient ainsi plus largement une « culture populaire », décrite par Bourdieu (1983) en général et d'un point de vue sociolinguistique par Labov (1984) avec le thème de l'intensité (voir aussi Selting, 1994, pour le plan phonique). À quelle époque peut-on faire remonter l'émergence des VUC ? Quels rapports y a-t-il entre les versions populaires héréditaires d'une langue et les VUC actuels ? C'est un thème auquel se sont intéressés Kerswill (2016) et Kerswill et Torgersen (2015), qui ouvrent le même type de débat à propos de l'anglais de Londres, en se demandant dans quelle mesure « l'anglais multiculturel » constitue, par rapport au cockney londonien, un prolongement, un renouvellement ou un remplacement. Des questions similaires ont été soulevées pour le français par Gadet et Hambye (2014) pour Paris et la Belgique francophone, par Blondeau et Tremblay (2016) pour Montréal.

Les réflexions sur l'obtention de données liées au multiculturalisme et à la superdiversité conduisent à limiter l'émergence d'un certain « nouveau langagier » à des pratiques langagières et à la tactique du *linguaging*, ou bricolage à partir des différentes ressources disponibles. Ces fonctionnements langagiers montrent ainsi la mise en œuvre de nouvelles attitudes envers les langues, invitant à revisiter des notions

bien assises chez les linguistes, telles que *locuteur natif*, *langue maternelle* ou l'équation entre une langue et un groupe de locuteurs-porteurs d'une façon de parler et d'une seule (voir Irvine et Gal, 2000, sur le processus d'iconicité).

Outre leur apport sociolinguistique à la compréhension de ce qui se joue dans nos sociétés en temps de globalisation, ces réflexions obligent aussi les sociolinguistes à revisiter des notions comme *communauté* (Rampton, 2010, pour une mise au point), compte tenu de l'apport des notions de *communautés de pratiques* (Eckert, 2000, 2012) et de *réseaux*, ce qui conduit *in fine* vers des questions autour de l'*identité* (Kiesling, 2013), selon une perspective qui, pour reprendre les mots d'Eckert, va «beyond linguistic structure to agency, practice and ideology» (2012 : 291) – soit la mise en œuvre d'un décloisonnement entre différents champs de la sociolinguistique.

## RÉFÉRENCES

- Amedegnato, Sénamin et Sandra Sramski (2003), *Parlez-vous petit nègre? Enquête sur une expression épilinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Antoine, Fabrice (1998), «Des mots et des oms : verlan, troncation et recyclage formel dans l'argot contemporain», *Cahiers de lexicologie*, vol. 72, n° 1, p. 41-70.
- Appadurai, Arjun (1996), *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Armstrong, Nigel et Mikaël Jamin (2002), «Le français des banlieues : Uniformity and Discontinuity in the French of the *Hexagone*», dans Kamal Salhi (dir.), *French in and out of France : Language Policies, Intercultural Antagonisms and Dialogue*, Berne, Peter Lang, p. 107-136.
- Auer, Peter (2003), «“Crossing” the Language Border into Turkish? Uses of Turkish by Non-Turks in Germany», dans Lorenza Mondada et Simona Pekarek-Doehler (dir.), *Plurilinguisme – Mehrsprachigkeit – Plurilingualism : Festschrift for Georges Lüdi*, Tübingen, Francke, p. 73-97.
- Auzanneau, Michelle et Caroline Juillard (2012), «Introduction. Jeunes et parlars jeunes : catégories et catégorisations», *Langage et société*, n° 141, p. 5-20.
- Bauman, Zygmunt (2000), *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity Press.

- Bénichou, Meidad (2006), *Le multiculturalisme*, Paris, Bréal.
- Berruto, Gaetano (2017), «System-Oriented and Speaker-Oriented Approaches in Italian Sociolinguistics», *Sociolinguistic Studies*, vol. 11, n° 2, *Sociolinguistic Research in Italy*, p. 271-290.
- Billiez, Jacqueline (1992), «Le “parler véhiculaire interethnique” de groupes d’adolescents en milieu urbain», dans Elhousseine Gouaini et Ndiassé Thiam (dir.), *Des langues et des villes*, Paris, Didier Érudition, p. 117-126.
- Blanche-Benveniste, Claire (2010), *Le français : usages de la langue parlée*, Louvain, Peeters.
- Blommaert, Jan (2013), *Ethnography, Superdiversity and Linguistic Landscapes : Chronicles of Complexity*, Bristol, Multilingual Matters.
- Blommaert, Jan (2010), *The Sociolinguistics of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Blommaert, Jan et Ben Rampton (2011), «Language and Superdiversity», *Diversities*, vol. 13, n° 2, p. 1-21.
- Blondeau, Hélène et Mireille Tremblay (2016), «Le traditionnel et l’émergent : l’apport de jeunes Montréalais issus de l’immigration au français vernaculaire», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 10, *Du local au global : pratiques et idéologies linguistiques en contexte montréalais* (Hélène Blondeau et Wim Remysen, dir.), p. 19-45.
- Blondeau, Hélène, France Martineau et Yves Frenette (2016), «Francophonie montréalaise et globalisation : évolution des pratiques langagières en contexte à Hochelaga-Maisonneuve», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 10, *Du local au global : pratiques et idéologies linguistiques en contexte montréalais* (Hélène Blondeau et Wim Remysen, dir.), p. 159-182.
- Bourdieu, Pierre (1983), «Vous avez dit “populaire”?», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46, p. 98-105.
- Calvet, Louis-Jean (1994), *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- Candea, Maria (2014), «Sortir de “son” territoire en périphérie parisienne : un mouvement géographique, langagier et idéologique», dans Julie Boissonneault et Ali Reguigui (dir.), *Langue et territoire : études en sociolinguistique urbaine*, Sudbury, Université Laurentienne, série monographique en sciences humaines, vol. 15, p. 103-132.

- Cappeau, Paul et Anaïs Moreno (2017), « Les tendances grammaticales », dans Françoise Gadet (dir.), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, p. 73-99.
- Certeau, Michel de (1980), *L'invention du quotidien : arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Cheshire, Jenny, Paul Kerswill, Sue Fox et Eivind Torgersen (2011), « Contact, the Feature Pool and the Speech Community : The Emergence of Multicultural London English », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 15, n° 2, p. 151-196.
- Clyne, Michael (2000), « Lingua Franca and Ethnolects in Europe and Beyond », *Sociolinguistica*, vol. 14, n° 1, p. 83-89.
- Conein, Bernard (2017), « Deux manières d'énoncer une identité », dans Françoise Gadet (dir.), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, p. 143-157.
- Conein, Bernard et Françoise Gadet (1998), « Le "français populaire" des jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », dans Jannis Androutsopoulos et Arno Scholz (dir.), *Jugendsprache / Langue des jeunes / Youth Language*, Berne, Peter Lang, p. 105-123.
- Declercq, Karolien (2008), *Une ethnographie sociolinguistique de deux classes multi-culturelles à Bruxelles* (thèse de doctorat), Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve).
- Donzelot, Jacques (2006), *Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil.
- Dorleijn, Margreet et Jacomine Nortier (2013), « Multi-ethnolects : Kebabnorsk, Perkerdansk, Verlan, Kanakensprache, Straattaal, etc. », dans Peter Bakker et Yaron Matras (dir.), *Contact Languages : A Comprehensive Guide*, Boston, De Gruyter Mouton, p. 229-271.
- Doytcheva, Milena (2011) [2005], *Le multiculturalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Dubois, Sylvie, Sibylle Nøtzelt et Carole Salmon (2005), « Les innovations en français cadien : interférences ou changements motivés de façon interne au système ? », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, p. 27-38.
- Eckert, Penelope (2012), « Three Waves of Variation Study : The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation », *Annual Review of Anthropology*, vol. 41, n° 1, p. 87-100.

- Eckert, Penelope (2008), «Where Do Ethnolects Stop?», *International Journal of Bilingualism*, vol. 12, n<sup>os</sup> 1-2, p. 25-42.
- Eckert, Penelope (2000), *Language Variation as Social Practice: The Linguistic Construction of Identity in Belten High*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- Fagyal, Zsuzsanna (2010), *L'accent des banlieues*, Paris, L'Harmattan.
- Fassin, Didier et Éric Fassin (2009) [2006], «Préface. Des questions bonnes à penser», dans Didier Fassin et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale?*, Paris, La Découverte, p. 5-11.
- Gadet, Françoise (dir.) (à paraître), *Les métropoles francophones en temps de globalisation: l'Europe*, Paris, Garnier.
- Gadet, Françoise (dir.) (2017a), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys.
- Gadet, Françoise (2017b), «Pour étudier les “parlers jeunes”», dans Françoise Gadet (dir.), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, p. 27-53.
- Gadet, Françoise (2017c), «*Variatio delectat*: variation et dialinguistique», *Langage et société*, n<sup>os</sup> 160-161, p. 75-91.
- Gadet, Françoise et Médéric Gasquet-Cyrus (à paraître), «Des villes francophones et des langues... en temps de globalisation. Introduction», dans Françoise Gadet (dir.), *Les métropoles francophones en temps de globalisation*, Paris, Garnier.
- Gadet, Françoise et Emmanuelle Guerin (2012), «Des données pour étudier la variation: petits gestes méthodologiques, gros effets», *Cahiers de linguistique*, vol. 38, n<sup>o</sup> 1, p. 41-65.
- Gadet, Françoise et Philippe Hambye (2018), «The Metropolization of French Worldwide», dans Wendy Ayres-Bennett et Janice Carruthers (dir.), *Manual of Romance Sociolinguistics*, Berlin, De Gruyter.
- Gadet, Françoise et Philippe Hambye (2014), «Contact and Ethnicity in “Youth Language” Description: In Search of Specificity», dans Robert Nicolai (dir.), *Questioning Language Contact: Limits of Contact, Contact at Its Limits*, Leiden, Brill, p. 183-216.
- Gadet, Françoise et Ralph Ludwig (2015), *Le français au contact d'autres langues*, Paris, Ophrys.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (2015), «“Je vais et je viens entre terrains”: réflexions sur le terrain dans la théorisation sociolinguistique», *Langage et société*, n<sup>o</sup> 154, p. 17-32.

- Gasquet-Cyrus, Médéric (2002), « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique », *Marges linguistiques*, n° 3, p. 54-71.
- Guerin, Emmanuelle et Sandrine Wachs (2017), « Dynamique des mots », dans Françoise Gadet (dir.), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, p. 101-125.
- Guiraud, Pierre (1965), *Le français populaire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- Hambye, Philippe (2017), « De la variation en discours : l'apport de la réflexion sur le diaphasique », dans Henry Tyne, Mireille Bilger, Paul Cappeau et Emmanuelle Guerin (dir.), *La variation en question(s) : hommages à Françoise Gadet*, Bruxelles, Peter Lang, p. 41-56.
- Hambye, Philippe (2015), « L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique : "faire preuve" à partir d'un cas singulier ? », *Langage et société*, n° 154, p. 83-97.
- Hambye, Philippe (2008), « Des banlieues au ghetto : la métaphore territoriale comme principe de division du monde social », *Cahiers de sociolinguistique*, n° 13, p. 31-48.
- Hickey, Raymond (dir.) (2010), *The Handbook of Language Contact*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- International Journal of Bilingualism* (2008), vol. 12, n°s 1-2, *The Emergence of Ethnolects among Adolescents*.
- Irvine, Judith et Susan Gal (2000), « Language Ideology and Linguistic Differentiation », dans Paul Kroskrity (dir.), *Regimes of Language : Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, p. 35-84.
- Jamin, Mikaël, Cyril Trimaille et Médéric Gasquet-Cyrus (2006), « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluriethniques en France », *Journal of French Language Studies*, vol. 16, n° 3, p. 335-356.
- Jaspers, Jürgen (2008), « Problematizing Ethnolects : Naming Linguistic Practices in an Antwerp Secondary School », *International Journal of Bilingualism*, vol. 12, n°s 1-2, p. 85-103.
- Jørgensen, J. Normann (2008), « Polylingual Linguaging around and among Children and Adolescents », *International Journal of Multilingualism*, vol. 5, n° 3, p. 161-176.

- Kern, Friederike (2011), «Introduction», dans Friederike Kern et Margret Selting (dir.), *Ethnic Styles of Speaking in European Metropolitan Areas*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p. 1-18.
- Kerswill, Paul (2016), «Multiethnolects : Vernacular, Indexicality and Style», communication présentée à la 8<sup>e</sup> Youth Language Conference, Graz, <https://www.academia.edu/25693859/> [dernière consultation : 15.01.2017].
- Kerswill, Paul (2010), «Youth Languages in Africa and Europe : Linguistic Subversion or Emerging Vernaculars ?», [http://www.lancaster.ac.uk/fass/doc\\_library/linguistics/kerswill/Kerswill-African-Studies-19-10-10.pdf](http://www.lancaster.ac.uk/fass/doc_library/linguistics/kerswill/Kerswill-African-Studies-19-10-10.pdf) [dernière consultation : 15.01.2017].
- Kerswill, Paul et Eivind Torgersen (2015), «London's Cockney in the Twentieth Century : Stability or Cycles of Contact-Driven Change ?», dans Raymond Hickey (dir.), *Listening to the Past*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 85-113.
- Kiesling, Scott (2013) [2002], «Constructing Identity», dans Jack K. Chambers et Natalie Schilling (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 448-467.
- Kiessling, Roland et Maarten Mous (2006), «“Vous nous avez donné le français, mais nous sommes pas obligés de l'utiliser comme vous le voulez” : Youth Languages in Africa», dans Christa Dürscheid et Jürgen Spitzmüller (dir.), *Trends and Developments in Youth Language Research*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, p. 385-401.
- Klein, Wolfgang et Norbert Dittmar (1979), *Developing Grammars : The Acquisition of German Syntax by Foreign Workers*, Berlin, Springer.
- Koch, Peter et Wulf Oesterreicher (2001), «Langage parlé et langage écrit», dans Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. I-2, Tübingen, Max Niemeyer, p. 584-627.
- Kotsinas, Ulla-Britt (1998), «Language Contact in Rinkeby, an Immigrant Suburb», dans Jannis Androutsopoulos et Arno Scholz (dir.), *Jugendsprache / Langue des jeunes / Youth Language*, Berne, Peter Lang, p. 125-148.
- Kymlicka, Will (1995), *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press.
- Labov, William (1984), «Intensity», dans Deborah Schiffrin (dir.), *Meaning, Form and Use in Context : Linguistic Applications*, Washington, Georgetown University Press, p. 43-70.

- Labov, William (1972), *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Lahire, Bernard (2016), *Pour la sociologie : et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte.
- Lamarre, Patricia (2014), « Bilingual Winks and Bilingual Wordplay in Montreal's Linguistic Landscape », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 228, p. 131-152.
- Lamarre, Patricia et Stéphanie Lamarre (2009), « Montréal "on the move" : pour une approche ethnographique non statique de l'étude des pratiques langagières de jeunes multilingues », dans Thierry Bulot (dir.), *Formes et normes sociolinguistiques : ségrégations et discriminations urbaines*, Paris, L'Harmattan, p. 105-134.
- Lepoutre, David (1997), *Cœur de banlieue : codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- Linteau, Paul-André (2007) [1992], *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal.
- Lodge, R. Anthony (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Manessy, Gabriel (1992), « Modes de structuration des parlers urbains », dans Elhousseine Gouaini et Ndiassé Thiam (dir.), *Des langues et des villes*, Paris, Didier Érudition, p. 7-27.
- Matras, Yaron (2009), *Language Contact*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Miller, Jim et Regina Weinert (1998), *Spontaneous Spoken Language : Syntax and Discourse*, Oxford, Clarendon Press.
- Milroy, Lesley (1987) [1980], *Language and Social Networks*, Oxford, Basil Blackwell.
- Milroy, Lesley et Matthew Gordon (2003), *Sociolinguistics : Method and Interpretation*, Oxford, Blackwell.
- Nortier, Jacomine (2008), « Introduction. Ethnolects? The Emergence of New Varieties among Adolescents », *International Journal of Bilingualism*, vol. 12, n°s 1-2, p. 1-5.
- Nortier, Jacomine et Bente A. Svendsen (dir.) (2015), *Language, Youth and Identity in the 21<sup>st</sup> Century : Linguistic Practices across Urban Spaces*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Orman, Jon (2013), « New Linguism, Same Old Codes », *Language Sciences*, vol. 37, p. 90-98.

- Paternostro, Roberto (2016), *Diversité des accents et enseignement du français : les parlers jeunes en région parisienne*, Paris, L'Harmattan, coll. «laboratorio@francesisti.it».
- Pennycook, Alastair (2010), *Language as a Local Practice*, Londres, Routledge.
- Perrot, Marie-Ève (2005), «Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 307-326, coll. «Langue française en Amérique du Nord».
- Pooley, Tim et Zoubida Mostefai-Hampshire (2012), «Code-Crossing and Multilingualism among Adolescents in Lille», *Journal of French Language Studies*, vol. 22, n° 3, p. 371-394.
- Poplack, Shana et Stephen Levey (2010), «Contact-Induced Grammatical Change : A Cautionary Tale», dans Peter Auer et Jürgen Schmidt (dir.), *Language and Space : An International Handbook of Linguistic Variation*, vol. 1 : *Theories and Methods*, Berlin, De Gruyter Mouton, p. 391-419.
- Quist, Pia (2008), «Sociolinguistic Approaches to Multiethnolect : Language Variety and Stylistic Practice», *International Journal of Bilingualism*, vol. 12, n°s 1-2, p. 43-61.
- Quist, Pia et J. Normann Jørgensen (2009), «Crossing – Negotiating Social Boundaries», dans Peter Auer et Li Wei (dir.), *Handbook of Multilingualism and Multilingual Communication*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 371-389.
- Rampton, Ben (2015), «Contemporary Urban Vernaculars», dans Jacomine Nortier et Bente A. Svendsen (dir.), *Language, Youth and Identity in the 21<sup>st</sup> Century : Linguistic Practices across Urban Spaces*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 24-44.
- Rampton, Ben (2011), «From “Multi-Ethnic Adolescent Heteroglossia” to “Contemporary Urban Vernaculars”», *Language and Communication*, vol. 31, n° 4, p. 276-294.
- Rampton, Ben (2010), «Speech Community», dans Jürgen Jaspers, Jan-Ola Östman et Jef Verschueren (dir.), *Society and Language Use*, Amsterdam, John Benjamins, p. 274-303.
- Rampton, Ben (1998), «Language and the Redefinition of Reality», dans Peter Auer (dir.), *Code-Switching in Conversation : Language, Interaction and Identity*, Londres, Routledge, p. 290-317.

- Rampton, Ben (1995), *Crossing : Language and Ethnicity among Adolescents*, Londres, Longman.
- Rampton, Ben et Constadina Charalambous (2010), « Crossing : A Review of Research », *Working Papers in Urban Language & Literacies*, n° 58.
- Rampton, Ben, Jan Blommaert, Karel Arnaut et Massimiliano Spotti (2015), « Superdiversity and Sociolinguistics », *Working Papers in Urban Language & Literacies*, n° 152.
- Rocher, Guy (2001), « La mondialisation : un phénomène pluriel », dans Daniel Mercure (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Québec, Presses de l'Université Laval et De Boeck Université, p. 17-31.
- Romaine, Suzanne (1984), « On the Problem of Syntactic Variation and Pragmatic Meaning in Sociolinguistic Theory », *Folia Linguistica*, vol. 18, n°s 3-4, p. 409-437.
- Selting, Margret (1994), « Emphatic Speech Style : With Special Focus on the Prosodic Signalling of Heightened Emotive Involvement in Conversation », *Journal of Pragmatics*, n° 22, p. 375-408.
- Singy, Pascal, Francesca Poglià Mileti, Céline Bourquin et Patrick Ischer (2014), « Le parler "jeune" en Suisse romande : quelles perceptions ? », *Bulletin de linguistique et des sciences du langage*, n° 27, p. 11-98.
- Svendsen, Bente A. (2015), « Language, Youth and Identity in the 21<sup>st</sup> Century : Content and Continuations », dans Jacomine Nortier et Bente A. Svendsen (dir.), *Language, Youth and Identity in the 21<sup>st</sup> Century : Linguistic Practices across Urban Spaces*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-23.
- Tagliamonte, Sali (2016), *Teen Talk : The Language of Adolescents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Thomason, Sarah Grey (2001), *Language Contact : An Introduction*, Édimbourg, Edinburgh University Press.
- Trimaille, Cyril et Jacqueline Billiez (2007), « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de "parler" ? », dans Enrica Galazzi et Chiara Molinari (dir.), *Les français en émergence*, Berne, Peter Lang, p. 95-109.
- Usito*, dictionnaire général de la langue française sous la direction d'Hélène Cajolet-Laganière, Pierre Martel et Chantal-Édith Masson, et avec le concours de Louis Mercier, Sherbrooke, Delisme, <https://www.usito.com/dictio>.

- Vertovec, Steven (2006), «The Emergence of Superdiversity in Britain», *Working Papers*, n° 25, COMPAS (Centre on Migration, Policy and Society), University of Oxford.
- Vigouroux, Cécile et Salikoko Mufwene (2014), «Globalisation et vitalité du français : vieux débats, nouvelles perspectives», dans Salikoko Mufwene et Cécile B. Vigouroux (dir.), *Colonisation, globalisation et vitalité du français*, Paris, Odile Jacob, p. 7-44.
- Weil, Patrick (2015), *Le sens de la République : les réponses aux onze questions que tout le monde se pose sur l'immigration, l'identité nationale, la laïcité, le religieux, les discriminations, les frontières*, Paris, Grasset.
- Wiese, Heike (à paraître), «Urban Contact Dialects», dans Salikoko S. Mufwene et Anna Maria Escobar (dir.), *Cambridge Handbook of Language Contact*.
- Wiese, Heike (2009), «Grammatical Innovation in Multiethnic Urban Europe : New Linguistic Practices among Adolescents», *Lingua*, vol. 119, n° 5, p. 782-806.
- Wieviorka, Michel (2015), «Multiculturalisme : le débat est-il clos ?», conférence prononcée le 2 mars 2015 à l'Institut national des langues et civilisations orientales dans le cadre de Sociétés plurielles, programme interdisciplinaire en SHS de l'Université Sorbonne-Paris-Cité, <https://wieviorka.hypotheses.org/351> [dernière consultation : 25.07.2017].
- Wihtol de Wenden, Catherine (2016), *Migrations : une nouvelle donne*, Paris, Maison des sciences de l'homme.





Marché des Capucins, Marseille  
Source de la photo : Médéric Gasquet-Cyrus (2016)

---

## PROMENADE DANS MARSEILLE, VILLE MULTICULTURELLE ET PLURILINGUE

MÉDÉRIC GASQUET-CYRUS

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

**P**ort de Méditerranée entre Italie et Espagne et face au Maghreb, Marseille, avec un peu plus de 800 000 habitants, est la deuxième ville de France. Depuis sa fondation en -600, la « cité phocéenne » est une terre de « migrance » pour des populations venues majoritairement d’Afrique, d’Asie ou d’Europe. Plaque tournante de l’empire colonial français, elle a longtemps vécu de l’import-export et de la transformation de marchandises, avant de subir décolonisations, chocs pétroliers et désindustrialisation. Malgré les récents discours idéalistes sur le multiculturalisme, les migrations n’ont pas toujours été heureuses : si Italiens, Arméniens, Grecs, Espagnols, Portugais, Cambodgiens, Vietnamiens, Algériens, Marocains, Tunisiens, Turcs, Sénégalais, Ivoiriens, Comoriens, Roms... font partie du paysage culturel et linguistique de

la ville, ils ont souvent été victimes de discours ou d'actes xénophobes, et Marseille se singularise depuis plusieurs années par des scores records du Front National aux élections.

C'est cette ville, souvent qualifiée de « Babel », qui est l'objet du programme Marseille en V.O.<sup>1</sup>, observation *in situ* des pratiques plurilingues. Dans une ville en pleine transformation (aménagement urbains, développement du tourisme culturel et de croisière, gentrification...), il s'agit d'observer quelles langues affleurent dans l'espace public, à côté du français. Nous tentons ainsi de saisir les langues dans leurs usages quotidiens, en combinant observations directes, observation participante et entretiens.

En 1907, *L'invasion*, un roman xénophobe de Louis Bertrand, accuse les Italiens de voler le travail aux Français : à l'époque, un Marseillais sur quatre est de nationalité italienne. Cette migration de travail a vu venir des familles entières du Piémont, de Campanie ou de Sicile : on a longtemps parlé piémontais, napolitain et sicilien à Marseille, et beaucoup de patronymes attestent aujourd'hui de la présence des Italiens dans la composition de la population locale, tandis que le français local est marqué d'emprunts à ces variétés italiennes. Mais aujourd'hui ?

Selon Anna, « il faut chercher dans les personnes d'un certain âge hein, je pense euh vraiment au niveau des grands-mères, personnes qui peut-être aujourd'hui auraient 80 ans, des personnes qui ont émigré dans le passé... je ne pense pas dans la nouvelle génération ». Anna, 51 ans, enseigne à l'Institut culturel italien depuis 15 ans. Elle a vécu à Bologne jusqu'à ses 30 ans, puis est arrivée en France en 1998 pour rejoindre l'homme de sa vie. Elle considère l'italien et le *dialecte* émilien-romagnol comme ses deux langues maternelles, mais son répertoire inclut aussi l'anglais et le français. D'autres enquêtes confirment que dans les familles d'origine italienne, l'usage du dialecte ne s'est presque pas transmis, et les seuls locuteurs qui le pratiquent encore sont relativement âgés. Dans les meilleurs cas, les enfants

---

1. Programme dirigé par M. Gasquet-Cyrus et S. Wharton (Université d'Aix-Marseille et Laboratoire Parole et Langage), financé par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF).

connaissent juste assez de mots pour converser un peu avec les parents. Mais chez les migrants d'origine italienne, surtout chez les jeunes générations, c'est l'italien standard qui a pris le pas.

Laura, 44 ans, coordonnatrice des cours au même institut, s'est installée en France en 2004, avec son mari marseillais. Sa première langue est l'italien standard, mais, ayant grandi en Sardaigne, elle comprend très bien et parle un peu le sarde. À l'école, elle a appris le français, le russe et l'espagnol. Laura confirme que la transmission de l'italien n'était pas la priorité des familles qui arrivaient avec pour objectif prioritaire d'apprendre le français :

la transmission est restée totalement donc euh à la sensibilité... à la charge des familles, et pour la génération de ceux qui ont émigré avant ou après-guerre le souci était de s'intégrer au niveau euh social, donc l'intégration linguistique, la maîtrise de la langue française était la priorité

Comme dans beaucoup de familles (italiennes, mais aussi arméniennes, grecques, espagnoles, portugaises...), les parents ont mis en place des stratégies familiales encourageant les enfants à parler français :

le couple parlait, échangeait en italien ou en dialecte entre eux s'ils étaient issus de la même communauté régionale, mais pas aux enfants... c'est-à-dire que l'enfant était en charge quand même d'une nouvelle génération : ils sont nés en France, ils sont scolarisés en France, ils font partie du processus d'intégration par rapport à la famille qui était perçue comme immigrée, comme nouveaux arrivants, donc l'enfant né en France, scolarisé en France portait cette euh mission d'intégration, même si je n'aime pas ce mot<sup>2</sup>

De l'Institut culturel italien, on monte au quartier animé de la Plaine (un lieu-dit dont la traduction en français rend mal le sens provençal de *plano*, « plateau »), puis on « descend en ville » par la rue des Trois Mages. Devant un snack de « spécialités égyptiennes », Bouziane (les noms ont été changés) achète un sandwich. En tant que familier du commerçant, il le « chambre » en le saluant à grands coups de « *shalom ! shabbat shalom !* ». Affairé entre ses frites et sa viande grillée, Ridan ne répond pas immédiatement ; Bouziane poursuit en

2. Corpus collecté par Mailys Roizon.

demandant à Ridan – en français – ce qu’il ferait s’il avait soudain des clients israéliens, évoquant sur le mode de la boutade le conflit israélo-palestinien. La conversation se poursuit sur un mode amical. Ridan, d’origine égyptienne et âgé d’une trentaine d’années, parle arabe égyptien mais, au contact de ses clients, de ses amis et de sa femme, a appris l’arabe algérien. Quand il appelle sa mère en Égypte, elle lui fait souvent remarquer que son arabe a changé. Bouziane se lance alors dans une discussion sur l’identité algérienne/française, mais aussi sur le sort des « clandestins » de Calais<sup>3</sup>. Né en 1972 à Marseille de parents d’origine algérienne, et après avoir vécu à Nancy, il se dit avant tout « Marseillais », mais il regrette de ne pas avoir appris l’arabe, même s’il a appris l’arabe littéraire dans un cadre associatif.

La rue des Trois Mages donne sur le bas du Cours Julien, quartier « branché » et « bobo », et du « Cours Ju », on arrive à Noailles, le ventre de Marseille. Sur le marché des Capucins, quelques jeunes filles répondent à un marchand de fruits et légumes en créole cap-verdien. Mais la plupart des marchands passent de l’arabe (algérien principalement) au français en fonction de leur clientèle. Sur cette place, un commerçant possède un étal mais aussi un petit magasin qui emploie une douzaine de personnes, pour la plupart de la même famille, dont quatre employés originaires d’Algérie qui sont arabophones. Le patron, né en 1970, est arrivé en France en 1985 depuis le Maroc ; il parle berbère, plus précisément le « dialecte » rifain. Attaché à sa langue, le *tamazight* (*tmaziyt* dans l’Agemmay Taqbaylit, alphabet latin utilisé pour transcrire le berbère), dont il dit « c’est notre langue maternelle c’est normal il faut qu’on l’apprenne *ixsa a tt-nesiwer d awar-ney* [il faut qu’on parle] », il considère qu’à Marseille, les langues les plus importantes, « c’est l’arabe et le français » ; plus précisément : pour le commerce, « ici c’est l’arabe et le français ici »<sup>4</sup>.

Italien et dialectes italiques, arabes dialectaux, rifain, kabyle et autres variétés de berbère, créole cap-verdien, mais aussi wolof, pulaar, serer, diola, grec, turc, kurde, arménien, espagnol, portugais, vietnamien, chinois, comorien... ces langues que l’on peut entendre et

3. Corpus collecté par Médéric Gasquet-Cyrus en septembre 2015, à un moment où il est question d’évacuer les nombreux migrants regroupés dans des abris précaires à Calais dans l’espoir d’une traversée vers l’Angleterre.

4. Corpus collecté par Fathia Benali.

---

parfois lire à Marseille sont celles des femmes et des hommes qui peuplent la ville et qui font que la deuxième ville de France ne se résume ni au français officiel, ni au *globish* qui orne désormais les panneaux des restaurants pour touristes du Vieux-Port et les enseignes du nouveau quartier du front de mer. L'histoire, le présent et, pour l'instant, le futur de Marseille résonnent en plusieurs langues.





Oumou Soumaré

Source de la photo : Festival acadien de Caraquet (2012)

---

## MULTICULTURALISME À MONCTON : LE FRANÇAIS COMME LANGUE D'INTÉGRATION

ISABELLE VIOLETTE

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**L**e Grand Moncton, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, est un centre urbain de presque 140 000 habitants. L'immigration y va croissant, le nombre annuel de nouveaux arrivants étant passé de 200 à 800 dans les 10 dernières années, selon les chiffres de Citoyenneté et Immigration Canada (2016). Elle contribue à accroître la visibilité du multiculturalisme (71 % des nouveaux arrivants viennent d'Asie et d'Afrique, 13 % seulement d'Europe). Officiellement bilingue depuis 2002, la ville reflète un contact linguistique inégalitaire : 62,3 % des habitants ont l'anglais pour langue première et 34,6 % le français, qui est donc minoritaire malgré un statut officiel aux trois ordres de gouvernement et une certaine valeur marchande, du fait que sa connaissance constitue un fréquent critère d'embauche. Moncton comporte aussi des institutions fonctionnant en français (écoles, hôpitaux, centres culturels), ce qui en fait un pôle de rayonnement de l'Acadie.

À leur arrivée à Moncton, les immigrants sont orientés dans un parcours d'intégration vers l'anglais ou vers le français. C'est dans le cadre d'une enquête sur les enjeux sociolinguistiques de l'immigration en milieu minoritaire que j'ai rencontré Oumou Soumaré, une migrante du Mali au profil typique d'une arrivante francophone ne maîtrisant pas l'anglais. La mi-trentaine, habitant Moncton depuis six ans au moment de l'entretien (en 2007), Oumou est mariée à un Acadien et mère de trois enfants. Son récit reflète les rapports de force entre anglophones et francophones, et l'inégalité d'usage des deux langues officielles. Souhaitant plus de reconnaissance de la diversité ethnoculturelle en Acadie, elle est très consciente des enjeux symboliques et identitaires autour de la norme du français et des variétés vernaculaires de la région.

Oumou est originaire de la région de Gao, dans le nord du Mali. Elle ne cherchait pas à quitter son pays, où elle était auteure-compositrice-interprète. Mais ayant obtenu une bourse pour participer à une émission de télévision au Canada, c'est au cours du tournage qu'elle rencontre un caméraman acadien. Ils entretiennent une relation à distance jusqu'à ce qu'elle obtienne le droit de séjour au Canada, au titre du regroupement de conjoints. À son arrivée à Moncton, elle a des compétences en français, bambara, songhaï, peul et khassonké. Elle a une connaissance de l'anglais insuffisante pour tenir une conversation, ce qui la gêne pour son insertion professionnelle, mais elle a très vite entamé des cours d'anglais, et au moment de l'entretien, elle dit le parler suffisamment pour avoir occupé un emploi de service à la clientèle dans un magasin de détail.

Elle qualifie le bambara de « langue nationale » du Mali, mais il est peu parlé dans son milieu familial et elle ne s'y sent pas attachée. C'est son songhaï vernaculaire qui marque son identité ethnique, langue dans laquelle elle chante. Elle qualifie le français de « langue officielle », de « langue du colonisateur », de « langue de l'éducation ». Ses parents instituteurs valorisent le français comme langue d'ascension sociale (elle se démarque des Maliens qui parlent le français de la rue), et elle parlait français à la maison, surtout avec son père. Le français se greffe donc à des représentations liées au statut, ensemble de valeurs qui s'est trouvé déstabilisé lors de son établissement à Moncton. Alors que le français au Mali est un capital prisé, il a peu de valeur à Moncton s'il

n'est pas couplé à l'anglais. Oumou le constate rapidement à son arrivée, quand elle se voit étiquetée comme « unilingue francophone ». L'asymétrie entre les deux langues officielles du Canada l'amène à prendre position en faveur du français, qu'elle requalifie au cours de l'entretien comme « sa langue », par opposition à l'anglais. En effet, elle adopte un discours militant envers le français, qu'elle considère comme menacé :

je me prends pour quelqu'un qui veut respecter sa langue c'est tout / et pourtant si j'étais quelqu'un dont je vais dire « bon / le français bon / moi j'ai d'autres langues de toutes les façons je peux vivre dans d'autres langues » mais c'est pas comme ça que moi je le vois je vis en français aujourd'hui tsé [...] pourquoi je ne devrais pas protéger cette langue-là quand je sais qu'elle est genre menacée tsé

Dans l'espace public, elle affirme entamer les échanges en français, mais regrette que ce ne soit pas le cas de tous les Acadiens, qui tendent à adopter l'anglais comme véhiculaire. Elle considère que cette convergence vers l'anglais fait du tort à la francophonie, car le statut de minoritaire ne lui semble pas imposer de passer à l'anglais. Elle privilégie le français comme langue familiale avec son conjoint et ses enfants. De façon générale, la préservation des langues d'origine des immigrants francophones est peu mise en valeur à Moncton, la transmission linguistique se canalisant, pour des raisons historiques, autour du français. En plus d'afficher une identité francophone très affirmée, Oumou souhaite une redéfinition de l'identité acadienne qui laisserait une place légitime aux enfants issus d'unions mixtes. Elle y voit une façon de consolider la francophonie locale et de contribuer à la lutte pour l'égalité linguistique :

les gens qui sont mariés à des Acadiens ils ont des enfants ces enfants sont pas tout à fait seulement des Acadiens ils sont des Africains aussi c'est pour ça je dis des Afro-Acadiens [...] / l'Acadie ça grandit ça élargit c'est à nous maintenant de permettre / de pousser ça pis d'agrandir ça pas seulement dire on est minoritaires pis / laisser les choses aller comme ça

Oumou profite des tribunes publiques que lui procure son statut d'artiste (concerts, entrevues) pour faire valoir une Acadie ouverte et moderne, intégrant pleinement les francophones de diverses racines.

Pour elle, être Acadien n'est pas réservé aux descendants des déportés, et les racines acadiennes seraient désormais plus larges.

Elle se montre ouverte à la variation du français et distingue le français acadien du chiac. Elle définit le premier par un accent et un lexique particuliers, et le second par le mélange avec l'anglais. Malgré le flou des frontières linguistiques entre les deux variétés, cette description correspond bien aux représentations linguistiques de son milieu d'accueil. Elle a un rapport positif au français acadien, qu'elle affirme avoir adopté, son accent ayant changé depuis qu'elle est à Moncton. Elle s'en réjouit, y voyant un facteur de proximité et de connivence : « je le dis encore moi je me suis adaptée aux Acadiens c'est aux Acadiens de maintenant s'adapter je parle acadien je sors des termes acadiens ».

Mais son rapport au chiac est plus négatif : elle l'oppose au « bon français » et rejette le mélange linguistique, qu'elle voit comme une marque d'assimilation et un appauvrissement. Elle se montre surtout préoccupée de l'influence du chiac sur les pratiques de ses enfants : « moi ça me dérangerait de parler chiac / mais je comprends que c'est ici parce que moi je suis pas habituée non plus là / [...] / je ne veux pas non plus apprendre mes enfants je veux leur apprendre le bon français ». En même temps, elle reconnaît au chiac un effet de solidarité locale, et elle-même laisse transparaître quelques marques d'anglais, comme des ponctuants, qui témoignent de son intégration linguistique : « so ça n'a pas été facile », « anyway avec la musique j'allais me rendre n'importe où ».

L'attachement que manifeste Oumou envers le français correspond à celui observé chez d'autres immigrants d'Afrique francophone à Moncton. Ceux d'Europe, au contraire, sont plus attirés vers l'anglophonie et ont d'autres projets migratoires, Moncton n'étant souvent qu'un lieu transitoire. Si les migrants africains désirent un établissement durable, ils rencontrent davantage de difficultés d'intégration socioéconomique, ce qui peut les inciter à partir ailleurs. Dans le cas d'Oumou Soumaré, son conjoint lui assure une sécurité matérielle et une entrée dans des réseaux acadiens, ce qui contribue à son enracinement.

---

# SUR QUELQUES INTERPRÉTATIONS DE LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE

YVES FRENETTE

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

## 1. INTRODUCTION

Il y a eu relativement peu de tentatives d'appréhension des francophonies nord-américaines dans une perspective continentale, sans doute en raison de leur diversité démographique, juridique (binationale Canada-États-Unis) et identitaire. En effet, à partir des trois foyers initiaux de peuplement français sur le continent, l'Acadie (1604), la vallée du Saint-Laurent (1608) et la Louisiane (1699), se sont développées des identités modelées par la diversité des milieux physiques, ainsi que par les contacts avec les Autochtones et avec les Anglais, l'autre peuple conquérant de l'Amérique du Nord (voir Cohen, « Empires, colonies, langues », dans le présent ouvrage). Sur la façade atlantique, les migrants français se transformèrent en Acadiens tandis que, dans la vallée du Saint-Laurent et dans les Pays d'en haut, ils devinrent des Canadiens. En Louisiane, il fallut attendre la cession à l'Espagne (1763) pour que prenne forme une identité créole, c'est-à-dire que les gens nés dans la colonie se considèrent comme différents des Français de la métropole (Havard et Vidal, 2003). Puis, en raison de facteurs endogènes et exogènes, les identités collectives francophones changèrent au fil des ans, des décennies et des siècles. C'est ainsi que, en raison de la Conquête en 1760, des traumatismes causés par les insurrections avortées de 1837-1838, des tentatives britanniques d'assimilation et de la montée pendant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle d'idéologies raciales dans le monde occidental, l'intelligentsia du Québec en vint à considérer les gens d'origine française comme une race, d'où l'apparition du vocable « Canadien français » (parfois écrit « Canadien-Français »). Cette nouvelle identité, qui suivit les migrants francophones au sud et à l'ouest des frontières du Québec, n'était pas

seulement linguistique<sup>1</sup> ; elle était également religieuse : un Canadien français, c'était essentiellement un catholique (Frenette, 1998a).

Presque partout où ils s'établirent sur le continent, les migrants canadiens-français, tout comme les migrants acadiens, durent partager le territoire avec des Autochtones, avec des anglophones et parfois avec des membres d'autres groupes ethnoculturels, ce qui contribua à transformer une nouvelle fois leur identité. De plus, les grands conflits scolaires, qui opposèrent les Canadiens français de la diaspora à des majorités le plus souvent intolérantes, leur firent prendre conscience de leur caractère distinct par rapport à leurs cousins du Québec, qui jouissaient d'une certaine sécurité culturelle tandis qu'eux devaient lutter pour bâtir et préserver leurs institutions. À cause de cette conjugaison de facteurs, dès le tournant du 20<sup>e</sup> siècle, des Canadiens français commencèrent à se désigner autrement : Franco-Américains, Franco-Canadiens de la Saskatchewan, Franco-Ontariens. Puis, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les francophones issus du Québec négocièrent un autre virage identitaire, leur espace social se modifiant progressivement sous l'effet d'une accélération de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la sécularisation. En raison du rôle accru des gouvernements provinciaux dans leur vie, comme dans celle des autres citoyens, les francophones mirent l'accent sur le caractère territorial, provincial de leur identité, d'autant plus que, après 1960, ils se sentirent rejetés à la suite de l'avènement de la nouvelle identité québécoise. Naquirent alors et se répandirent d'autres ethnonymes : Franco-Manitobains, Fransaskois, etc. L'Acadie connut elle aussi beaucoup de changements, mais les Acadiens demeurèrent des Acadiens, pour des raisons qui étaient sans doute liées au rôle que jouait l'évènement traumatique de la Déportation dans leur identité collective (Frenette, 1998a, 2017 ; Martel, 1998 ; Juteau, 1999).

Dans ce contexte identitaire fluctuant, les chercheurs ont beaucoup réfléchi au passé, au présent et à l'avenir de leurs collectivités, mais ils l'ont fait surtout en termes territoriaux, nationaux dans le cas

---

1. Pour une étude des continuités et des ruptures linguistiques de la France vers l'Amérique du Nord, voir Martineau (2011).

du Québec<sup>2</sup>. Ainsi, la thèse de l'identité bilingue du sociologue Roger Bernard (1988, 1990, 1993), qui a occupé dans les deux dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle une place centrale dans les travaux sur la francophonie canadienne et qui a influé sur les politiques publiques (Frenette, 2002), est demeurée en grande partie confinée au nord de la frontière canado-américaine et n'a même jamais pris racine en Acadie, aire francophone où les chercheurs (Deveau et Landry, 2007 ; Gallant, 2007 ; Lefebvre, 2010 ; Boudreau, 2016) ont développé des approches moins déterministes que celle de Bernard. Les autres critiques de ce dernier se sont aussi confinés à l'étude de l'identité des jeunes francophones canadiens (Gérin-Lajoie, 2003 ; Dallaire, 2003, 2006 ; Pilote, 2007). La notion d'identité bilingue a toutefois été reprise par Yves Roby (2000) et par Yves Frenette (2001) pour expliquer l'évolution des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre au 20<sup>e</sup> siècle.

Plus universel, le concept d'exiguïté mis de l'avant par François Paré (1992) s'est avéré un outil d'interprétation fondamental de la littérature des francophones en contexte minoritaire, tout comme d'ailleurs les notions de fragilité (Paré, 1994) et de distance habitée (Paré, 2003 ; Hotte et Poirier, 2017) qu'il a développées ultérieurement. Cependant, les idées de Paré ont eu peu de répercussions en linguistique, en histoire et dans les autres sciences humaines. Et Paré s'est peu intéressé aux littératures francophones des États-Unis.

En fait, outre les linguistes, les seuls chercheurs à avoir conçu la francophonie dans sa dimension continentale sont les historiens traditionalistes de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle, les universitaires et militants regroupés à partir de 1979 autour de deux géographes de la culture de l'Université Laval et une « coalition » de chercheurs réunis autour de la thématique des migrations. Je présente leurs interprétations dans les pages qui suivent.

---

2. Comme les autres textes du présent ouvrage font une large place à la linguistique, je ne fais pas référence aux travaux des linguistes.

## 2. TRADITIONALISTES ET NÉOTRADITIONALISTES

Pendant longtemps, les historiens, des deux côtés de l'Atlantique, se sont concentrés sur l'Amérique française coloniale. En France, comme l'a noté Gilles Havard (2006), les récits sur la Nouvelle-France de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle étaient liés au mouvement de glorification nationaliste et colonialiste visant à effacer la perte de l'Alsace-Lorraine ainsi que l'épisode révolutionnaire de la Commune de Paris, et à assoir la Troisième République, qui se construisait à travers l'institution scolaire et l'expansion coloniale. En étudiant « l'œuvre de la France » en Amérique, les historiens voulaient démontrer comment la « race française » était apte à la colonisation, à l'expansion civilisatrice. Pour eux, l'épopée coloniale contemporaine vers l'Afrique et l'Asie se situait dans la continuité des aventures expansionnistes de l'Ancien Régime en Amérique. Même si elle avait été conquise par l'Angleterre, la Nouvelle-France pouvait et devait servir de leçon « afin que pareilles fautes ne recommencent pas dans notre œuvre coloniale. Par contre, il est ici des pages exaltantes : car elles montrent de quelle force de redressement la France est capable, lorsque des hommes de cœur ont pu et su affirmer leur énergie, leur audace, leur savoir-faire » (Lauvrière, 1940 : 7). La perspective des historiens français était donc résolument métropolitaine, la colonisation de l'Amérique y étant étudiée en fonction des projets de la monarchie ; était absente de leurs travaux une réflexion sur la constitution des sociétés coloniales et leur caractère particulier.

Au Canada français et en Acadie, au même moment, les historiens étaient des membres du clergé et des professions libérales qui percevaient leur société comme ayant été conquise et colonisée par un pays de culture étrangère à la leur. Ces nostalgiques du Régime français et de l'ancienne Acadie trouvaient un réconfort dans le passé idyllique d'avant la Conquête. Deux auteurs aussi différents que le libéral François-Xavier Garneau (1845-1852) et le traditionaliste Lionel Groulx (1924) mettaient en opposition d'éloquents descriptions de la Nouvelle-France et de sombres tableaux des premiers jours de la domination anglaise. Inquiets de l'impact des transformations économiques et sociales sur le « petit peuple », les historiens insistaient sur la nature pastorale, agricole, de la Nouvelle-France et reléguèrent

dans l'ombre ses caractéristiques commerciales. Comme pour leurs homologues français, le passé et le présent ne faisaient qu'un chez eux (Wien, 2006).

Cette interprétation a dominé jusque dans la décennie 1950, alors qu'elle a cédé la place à des études de plus en plus approfondies (Gagnon, 1985 ; Lamarre, 1993), mais qui, dans le contexte de la transition d'une société canadienne-française à une société québécoise, ne portaient guère plus que sur la vallée du Saint-Laurent. En France, les historiens ont aussi délaissé l'empire français d'Amérique, et ce n'est que récemment que quelques-uns d'entre eux ont recommencé à s'y intéresser (Havard et Vidal, 2003).

La perspective traditionaliste n'a jamais disparu complètement, bien qu'elle ait été pendant 40 ans reléguée aux marges. Au tournant du 21<sup>e</sup> siècle, elle a toutefois refait apparition dans de nouveaux habits avec la thèse du « faire société », énoncée par le sociologue Joseph Yvon Thériault (2007). Ce dernier est particulièrement influencé par les notions de communauté de destin, d'intention sociétale vitale et de référence (Dumont, 1993). « S'il y a une constante et une originalité dans l'aventure des francophonies d'Amérique du Nord, c'est bien celle de vouloir faire œuvre de civilisation en français dans le continent anglo-américain », écrit Thériault (2007 : 8). Selon lui, avant 1960, à défaut de contrôle politique, sauf au Québec, les Canadiens français et les Acadiens ont eu le projet de constituer une nation culturelle dotée d'institutions autonomes, dont la plus importante était l'Église catholique, qui jouait le rôle de véritable gouvernement transnational des francophones. Depuis lors, le projet canadien-français et acadien de faire société s'est effrité ou est en voie d'effritement. Il est encore très dynamique au Québec et il persiste tant bien que mal au Nouveau-Brunswick. Par contre, en Ontario et ailleurs au Canada, les institutions de langue française sont en voie de disparaître ou de perdre leur signification. Thériault qualifie les minorités francophones hors Québec de nationalitaires, c'est-à-dire qu'elles se situeraient quelque part entre l'ethnie et la nation. Aux États-Unis, par contre, les francophones et leurs descendants se sont ethnicisés ou évoluent dans un mode identitaire purement personnel, postethnique (Thériault, 2008).

Les enseignements de Thériault ont fortement trouvé écho auprès de jeunes intellectuels de la francophonie canadienne «de souche». L'idée d'une intention vitale, c'est-à-dire «d'un principe instituant autour duquel un groupement humain – en l'occurrence ici le Canada français – constitue une pluralité d'hommes et de femmes en fait social global», les interpelle plus particulièrement (Thériault et Meunier, 2008 : 224).

Par contre, les idées de Thériault suscitent de vives réactions, particulièrement chez les chercheurs du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne de l'Université de Toronto – on parle même d'une école de Toronto (Cardinal, 2012). Ceux-ci, dont l'anthropologue Monica Heller (1998, 2011 ; Heller et Labrie, 2003 ; Heller *et al.*, 2015) est la principale représentante, mettent l'accent sur la pertinence des identités francophones multiples dans un marché économique et linguistique globalisé, postethnique ; dans une perspective bourdieusienne, Heller fait également ressortir le lien entre les intérêts de classe et la promotion de l'unilinguisme par les élites francophones, face au monde anglophone et à la majorité paysanne et ouvrière francophone.

### 3. DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE À LA FRANCO-AMÉRIQUE

Pendant la décennie 1970, deux professeurs de géographie de l'Université Laval, Dean Louder et Éric Waddell, ont «découvert» l'Amérique française en faisant des enquêtes de terrain en Louisiane. Leur méthode était relativement simple : «Comprendre par osmose» en partageant la vie des gens dans les régions qu'ils étudiaient (Gilbert, 2008). Élargissant leurs intérêts à l'ensemble du continent, Louder et Waddell ont joué un rôle d'animateurs auprès de nombreux collègues et étudiants. En 1983, ils ont fait paraître un premier recueil, *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*. Le titre et le sous-titre sont révélateurs. L'Amérique française de Louder et Waddell était alors essentiellement d'origine laurentienne, bien qu'ils aient fait une certaine place à l'Acadie. Leur thèse se déclinait de la façon suivante : au 17<sup>e</sup> siècle, les Canadiens français s'étaient répandus dans tout le continent et avaient ainsi formé un ensemble qui s'était fragmenté en îlots par la suite ; cependant, de leur

point de vue de Québécois d'adoption de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, cette Amérique française était à se reformer, avec le Québec qui constituait une véritable Mecque. Pour les deux chercheurs, ce n'était pas la langue qui cimentait l'Amérique française, mais une façon d'être, pas très bien définie ; les francophones et leurs descendants s'abreuyaient à des réseaux plutôt flous et à une mémoire, parfois collective mais le plus souvent individuelle (Gilbert, 1998). En fait, Louder et Waddell promouvaient une version remaniée de l'ancien messianisme canadien-français.

Pendant 30 ans, Waddell et, plus particulièrement, Louder ont arpenté le Canada et les États-Unis à la recherche des « francogènes », qu'ils aient été francophones ou anglophones, qu'ils aient vécu ou non dans des communautés de langue française. À force de pérégriner et sous l'influence de certains collègues, ils ont pris conscience de la diversité franco-américaine, au sens large du terme, du poids culturel des Antilles dans la constitution de la francophonie nord-américaine et de l'existence de la créolité. Au début du 21<sup>e</sup> siècle, leur Amérique française est devenue une Franco-Amérique, comme l'indique le titre de leurs deux derniers ouvrages communs, *Vision et visages de la Franco-Amérique* (2001) et simplement *Franco-Amérique* (2008). Cette Franco-Amérique était moins québécoise et elle s'était profondément transformée sous l'effet de milieux divers. Toutefois, en 1983 comme en 2008, les grands absents continuaient d'être les migrants franco-européens qui, depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle, s'étaient établis en Amérique du Nord et qui, à plusieurs endroits, avaient entretenu peu de relations avec les Acadiens et les Canadiens français (Creagh, 1988 ; Sanfilippo, 2012 ; Linteau *et al.*, 2017).

Les travaux de Louder et Waddell ont eu peu d'échos au Québec et ils ont mis du temps à faire partie du paysage scientifique de la francophonie canadienne. Ce n'est qu'après leur retraite de l'enseignement, au début des années 2000, que leurs recherches se sont vraiment fait connaître, surtout parce que Louder, qui a entrepris une série de voyages à travers l'Amérique française, a relaté ses rencontres et ses découvertes par le biais d'un carnet, diffusé d'abord sous forme de blogue (s.d.), puis de livre (2013). Pour Thériault (2008), l'indifférence au Québec envers l'archipel francophone retrouvé

s'expliquait par le fait que la posture des deux géographes se situait à l'opposé de la thèse de l'américanité, qui avait la faveur des milieux intellectuels au tournant du 21<sup>e</sup> siècle (Bouchard, 2000 ; Thériault, 2005). Dans les deux cas, il y avait un désir d'inscrire le Québec et son histoire dans une logique continentale, principalement étatsunienne, mais alors que l'américanité était présentée comme une rupture avec l'ancien Canada français, la Franco-Amérique « est une lecture continuiste du destin québécois [...] qui rappelle que son histoire a des prolongements qui dépassent les limites du territoire québécois » (Thériault, 2008). En fait, la mobilité géographique, particulièrement les migrations continentales, a été effacée de la mémoire canadienne-française, québécoise et acadienne (Frenette, 2015).

#### 4. L'HISTOIRE DES MIGRATIONS

Pourtant, la mobilité géographique est au cœur de l'histoire des francophones d'Amérique. Après une période initiale de tâtonnements, le peuplement des rives de la baie Française (baie de Fundy) et de la vallée du Saint-Laurent s'effectua rapidement et les descendants des premiers colons français débordèrent le long des principales rivières, puis pénétrèrent à l'intérieur des terres, en plus de traverser la frontière canado-américaine et de s'établir en Ontario ainsi que dans l'Ouest canadien (Frenette, 1998a ; Frenette et Plourde, 2012a, 2012b ; Plourde et Frenette, 2012). Les contemporains étaient bien conscients de ces mouvements, y compris les premiers observateurs des sociétés francophones nord-américaines. Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, Léon Gérin (1908), le père de la sociologie québécoise, a ainsi écrit de belles pages sur les migrations de ses compatriotes. Plusieurs décennies plus tard, le géographe français Raoul Blanchard (1960) a aussi noté à plusieurs reprises dans ses déambulations à travers la province la propension des habitants à prendre la route.

L'image des mondes ruraux acadien et canadien-français est tout de même longtemps demeurée celle de sociétés essentiellement sédentaires (Tremblay, 1954 ; Miner, 1985). Même les grands mouvements de population y étaient décrits et analysés dans une perspective d'enracinement (Charbonneau *et al.*, 1987 ; Painchaud, 1987 ; Viau, 1997). Ainsi, une fois installés dans les colonies, les

premiers migrants français auraient formé des sociétés géographiquement et démographiquement stables. Dans la vallée du Saint-Laurent, la Conquête britannique les aurait enracinés encore davantage (Séguin, 1970). Cette perspective a dominé en dépit du fait que, au 19<sup>e</sup> siècle, des crises dans le domaine des pêches et de l'agriculture ainsi que le surpeuplement des localités riveraines auraient incité, sinon forcé, bien des gens à défricher la forêt et à faire de la terre neuve, sous la direction de l'Église catholique. En parallèle, à partir de 1850, un nombre grandissant de Canadiens français et d'Acadiens prirent le chemin de la ville, un mouvement qui avait l'heur d'inquiéter l'élite cléricale et laïque (Hamelin et Roby, 1971). Mais cette crainte était minime comparativement à la quasi-hystérie que suscita au sein d'une partie de l'élite l'émigration de plus d'un million de Canadiens français et d'Acadiens aux États-Unis entre 1840 et 1930 (Arsenault, 1984 ; Roby, 1990). Ces départs au sud de la frontière, les curés les dénonçaient en chaire, les hommes politiques s'accusaient mutuellement d'en être responsables et les commentateurs utilisaient des termes forts, comme celui de « saignée démographique », pour les décrire (Rumilly, 1958). Trente ans après que ce phénomène migratoire eut pris fin, des universitaires s'y sont intéressés ; ils étaient tous d'accord : l'émigration aux États-Unis avait été catastrophique (Faucher, 1961, 1964 ; Pentland, 1981). Il reste que, jusqu'au tournant des années 1980, la prise en compte de la mobilité géographique des Acadiens et des Canadiens français a été fort limitée, et les chercheurs compartimentaient les différents mouvements migratoires comme s'ils n'entretenaient pas de relations entre eux (Hamelin et Roby, 1971 ; Daigle, 1980).

À partir de ce moment, historiens et géographes ont commencé à revoir en profondeur le peuplement de la Nouvelle-France. Pour la première fois, les pionniers venus de France étaient présentés comme des migrants : la traversée de l'Atlantique constituait rarement leur première expérience de mobilité, et plus des trois quarts d'entre eux rentrèrent dans la métropole après un séjour dans les colonies. Dans un contexte général de recherche de meilleures conditions de vie, la migration vers le Nouveau Monde était liée aux stratégies de survie des familles du nord-ouest de la France. À l'origine soldats, apprentis et ouvriers agricoles, ceux qui persistèrent en Nouvelle-France se transformèrent en paysans, et leurs enfants devinrent des cultivateurs

compétents qui pratiquaient une agriculture extensive sur des terres productives. Dans ces sociétés en formation, comme ailleurs en Occident moderne, la famille constituait la cellule sociale et économique de base et la parenté était au centre des processus migratoires (Leblanc, 1983 ; Choquette, 2001 ; Mathieu, 2001). C'était là un acquis essentiel des recherches.

En dialogue avec ces historiens, Gérard Bouchard (1996) arrivait aux mêmes conclusions dans ses travaux sur la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre le milieu du 19<sup>e</sup> et le milieu du 20<sup>e</sup> siècle : le peuplement de la région fut étroitement lié à la reproduction familiale, la forme la plus courante étant celle d'un groupe de frères et de cousins qui s'établissaient dans un même lieu avec femmes et enfants, auxquels se joignaient parfois les parents et les grands-parents. Et, comme en Nouvelle-France, l'apparement favorisait l'enracinement : les individus intégrés à un réseau de parenté étaient deux fois plus sédentaires que les autres et, lorsqu'ils quittaient une localité, ils avaient tendance à demeurer dans la région. Véritable moteur de la dynamique sociale, la reproduction familiale influait fortement sur le rapport sédentarité-mobilité. Si les parents étaient assez fortunés, ils achetaient dans le voisinage plus ou moins immédiat des terres déjà défrichées. Sinon, ils vendaient leur exploitation pour acquérir sur un front pionnier des surfaces beaucoup plus étendues, sur lesquelles les fils étaient ultérieurement établis. La mobilité intrarégionale n'était donc pas synonyme de désintégration familiale. Ainsi, les deux modes d'expansion des assises familiales, l'expansion dans la sédentarité et l'expansion dans la mobilité, collaient étroitement aux deux faces de la dynamique des populations locales : d'un côté, un petit noyau de familles qui s'enracinait et qui maintenait la continuité de la paroisse, de son identité, de sa mémoire ; de l'autre, des marges instables qui se renouvelaient rapidement, qui appartenaient à la périphérie de la communauté paroissiale et qui disparaissaient progressivement de la mémoire locale.

Avec Bouchard, Mathieu et d'autres spécialistes du Québec préindustriel, nous sommes bien loin de la vision misérabiliste des migrants presque considérés comme porteurs d'une tare. Toutefois, cette perspective a perduré chez plusieurs historiens à l'œuvre dans

l'étude de la mobilité géographique à l'époque industrielle, notamment l'émigration aux États-Unis. Là comme au Canada, les travaux réalisés dans la mouvance de la nouvelle histoire sociale ont fait faire des pas de géant aux connaissances sur les communautés francophones de la diaspora, mais ces connaissances laissent à désirer sur le plan de l'étude des processus migratoires. Ainsi, Yves Roby (1990), le meilleur historien des Franco-Américains, est resté attaché à la perspective d'émigrants poussés du Québec par une série de problèmes structurels et conjoncturels. Il a peu intégré les travaux des historiens de sa génération sur le Québec rural, sur les migrations liées à la reproduction familiale, sur l'émergence des villages dans la vallée laurentienne, sur le développement du capitalisme dans les campagnes. En fait, il n'y a guère eu que Bruno Ramirez (1992) et Yves Frenette (1995, 1998a) pour inscrire les migrations dans des dynamiques plus globales, à l'aune des recherches de pointe sur le 19<sup>e</sup> siècle. Les deux historiens ont notamment fait ressortir le rôle fondamental du cycle familial dans la mobilité géographique : les couples déménageaient dans les zones de colonisation au moment de fonder une famille et quittaient celles-ci pour les villes, notamment les centres textiles de la Nouvelle-Angleterre, lorsque les enfants aînés étaient en âge de travailler. Influencés par des géographes américains (Vicero, 1968 ; Allen, 1972), ils ont aussi montré que la parenté faisait le plus souvent le lien entre les diverses destinations et la région d'origine. C'est que, après avoir fait tache d'huile dans une aire géographique québécoise, les réseaux familiaux s'étendaient ailleurs au Canada et aux États-Unis<sup>3</sup>. Comme au temps de la Nouvelle-France, comme au Saguenay, l'appartenance à de tels réseaux permettait aux ménages et aux individus de se mouvoir d'un endroit à l'autre, assurés qu'ils étaient d'y trouver soutien et sociabilité. Et comme l'ont montré plusieurs études, notamment celle de Tamara Hareven (1982), le soutien mutuel dans les villes était particulièrement manifeste au travail, la parenté y faisant office d'agence de placement et d'initiateur au travail industriel. Cela représentait pour les migrants une sécurité matérielle dans un système au sein duquel le processus de production requérait la coopération.

---

3. Pour un exemple, voir Mougeon *et al.*, «Genèse, essor et refondation de la communauté francophone de Welland (Ontario)», dans le présent ouvrage.

Comme au Québec, l'historiographie acadienne a été révisée dans le sens d'une plus grande attention à l'histoire sociale, notamment aux phénomènes liés à l'industrialisation et à l'urbanisation (Hickey, 1990 ; Couturier et LeBlanc, 1996). Toutefois, elle n'a pas suivi le même rythme que l'historiographie canadienne-française et, de façon paradoxale, elle a peu pris en compte les migrations, en raison en partie du rôle que joue sur la place publique la mémoire omniprésente du Grand Dérangement (Rudin, 2014 ; Frenette, 2017). Ainsi, on connaît très mal la période postérieure à la Déportation, pendant laquelle des courants migratoires amenèrent des centaines de familles au Québec et en ramenèrent d'autres dans les Maritimes (Leblanc, 1983 ; Frenette et Plourde, 2012b). Ces mouvements de population furent à l'origine de la constitution de nouvelles Acadies, mais on aimerait en savoir plus, notamment sur les processus migratoires et leur articulation aux cycles familiaux. On ne sait presque rien non plus des apports démographiques venus de l'extérieur. Comme avant la Déportation, des Autochtones et des Britanniques s'intégrèrent dans les communautés, difficilement pour les premiers. Des personnes d'autres sources vinrent aussi alimenter le fait français dans la région atlantique, en particulier des Jersiais et des Guernesiais protestants qui s'«acadianisèrent» (Frenette, 1996), de nombreux Canadiens français qui migrèrent au Nouveau-Brunswick et des immigrants français (Boudreau, 1992 ; Magord, 2002 ; Frenette, 2012). Enfin, on ignore à peu près tout des quelque 30 000 Acadiens qui prirent la route des États-Unis entre 1840 et 1940. Il semble que, dans les premiers temps, les émigrants aient été surtout des pêcheurs du Cap-Breton partis chercher fortune sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, dont la majorité revint en Acadie. Ils furent bientôt suivis par d'autres migrants des trois Provinces maritimes qui travaillaient dans les forêts, les chantiers de construction et les manufactures, et qui formèrent de petites communautés dans les États du Massachusetts et du Maine, tout en entretenant des liens fréquents avec leurs parents et amis restés derrière, notamment par le biais de l'acte épistolaire (D'Entremont, 1984 ; LeBlanc, 1984 ; Plourde et Frenette, 2012 ; Martineau, 2014).

La pauvreté de la recherche sur les migrations acadiennes ressort encore davantage quand on fait la comparaison avec la Louisiane, où, dans les dernières décennies, géographes et historiens ont ouvert des

chantiers prometteurs (Rivard, 2012 ; Vidal, 2013 ; Dessens et Le Glaunec, 2016). Ils ont montré notamment que, sous le Régime français, la faiblesse de l'immigration fut telle que la population d'origine européenne y demeura faible et inférieure en nombre aux Autochtones, ce qui amena une étroite proximité entre les Français et les Autochtones. Selon Cécile Vidal (2012), ce fut pendant la période espagnole (1763-1800) que la société louisianaise se stratifia en trois groupes aux statuts juridiques distincts – Blancs, gens de couleur libres et esclaves noirs – sous l'effet de la croissance des affranchissements et de l'arrivée de plus de 10 000 réfugiés de Saint-Domingue entre 1792 et 1809 (Dessens, 2007). La plupart étant instruits et relativement fortunés, ces derniers s'intégrèrent sans grande difficulté à la société créole de La Nouvelle-Orléans, ville qui fut aussi le théâtre, dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, d'une migration continuelle en provenance de France. À l'aube de la guerre de Sécession, on dénombrait en Louisiane 11 000 personnes nées dans ce pays, dont la plupart habitaient la capitale (Lachance, 1992). La population de langue française y augmenta aussi grâce à l'apport acadien. En effet, entre 1765 et 1785, un peu moins de 3 000 réfugiés issus de la Déportation arrivèrent par vagues successives, avec l'objectif de reconstruire leurs réseaux de parenté, durement mis à l'épreuve (Brasseaux, 1987).

La géographie des populations francophones de la Louisiane fut aussi conditionnée par des migrations internes. Comme elles l'avaient fait dans l'ancienne Acadie, les familles se propagèrent dans les prairies ou le long des rivières, profitant des berges boisées pour construire leurs habitations et se chauffer. En parallèle, des épidémies ou des conflits avec les Créoles blancs donnèrent lieu à des migrations de longue distance (Brasseaux, 1992 ; Frenette, 1998b ; Rivard, 2012). Puis survint un autre Grand Dérangement – la guerre de Sécession (1861-1865) et la défaite du Sud – qui consacra l'effacement relatif de La Nouvelle-Orléans du paysage économique des États-Unis et l'affaiblissement permanent de l'immigration en provenance de la France (Weil, 2012). En conséquence, de nombreux francophones dégringolèrent dans l'échelle sociale et réagirent à leur nouvelle situation en migrant à l'intérieur de la Louisiane ou vers l'État voisin du Texas, où le prix des terres était deux fois moins élevé et où

l'industrie pétrolière offrait des salaires relativement élevés (Louder et Leblanc, 1983 ; Frenette, 1998b ; Weil, 2012).

Pour sa part, l'historiographie du centre et de l'ouest du continent a fait l'objet d'une révolution avec la publication en 1991 du *Middle Ground*, de Richard White (2009). Dans sa foulée, l'essor de la recherche a été tel qu'on parle même de la redécouverte d'une époque oubliée de l'évolution des États-Unis, l'époque créole ou métisse, selon les auteurs et les lieux qu'ils étudient (Gitlin, 2010 ; Englebert, 2010 ; Kermoal et Rivard, 2012 ; Teasdale et Villerbu, 2015).

L'image qui se dégage des recherches est celle d'un territoire modulé par le commerce des fourrures et d'autres produits, ainsi que par les interactions entre Autochtones et Blancs, au premier chef des Canadiens français et des Français qui étaient souvent des semi-nomades parcourant de grandes distances. En même temps, l'étroit contact avec les Autochtones favorisait les unions mixtes, les « mariages à la mode du pays ». Dans le Nord-Ouest, c'est-à-dire grosso modo la Prairie canadienne, naquit autour de 1815 la Nouvelle Nation ou le peuple des Bois-Brûlés, tels que commencèrent à se désigner les personnes d'origine mixte (Podruchny, 2009 ; Kermoal et Rivard, 2012).

Au Canada, l'enchâssement des droits des Métis comme peuple autochtone dans la *Loi constitutionnelle de 1982* a alimenté l'intérêt des chercheurs. Attachés à comprendre et à documenter la conscience territoriale des Métis, ceux-ci ont élaboré de nouveaux cadres méthodologiques et théoriques (Rivard, 2016). Prenant la suite de Marcel Giraud (1945), les historiennes Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (1985) ont été les pionnières dans ce domaine. Bien que Brown (1980) se soit avant tout concentrée sur les Métis d'origine écossaise évoluant dans le giron de la Compagnie de la Baie d'Hudson, elle a tout de même fait des parallèles révélateurs avec les engagés canadiens-français de la Compagnie du Nord-Ouest. De son côté, Peterson (1978) a débroussaillé le terrain autour des Grands Lacs. Leurs successeurs ont montré que l'avènement des communautés métisses reposait sur le développement de niches socioéconomiques, socioculturelles et sociopolitiques (Ens, 1996 ; St-Onge *et al.*, 2012). Ces communautés

étaient situées dans des lieux stratégiques, souvent au confluent de deux cours d'eau (Kermoal et Rivard, 2012).

Son rôle d'intermédiaire apparaît comme le principal facteur de l'ethnogénèse du peuple métis, mais il faut également tenir compte du contexte démographique. Aux États-Unis, le rythme accru du peuplement euro-américain relégua rapidement les Métis aux confins du territoire habité, où une partie d'entre eux rejoignirent après 1850 les Amérindiens sur des réserves (Barman, 2015). Au contraire, dans la Prairie canadienne, la relative absence d'une population blanche avant la fin du 19<sup>e</sup> siècle favorisa l'expansion géographique des Métis. Toutefois, à partir de la répression du soulèvement du Nord-Ouest et de la pendaison de Louis Riel, les Métis « canadiens » connurent le même sort que leurs cousins des États-Unis une ou deux générations plus tôt. Les plus démunis devinrent des squatteurs près des réserves autochtones ou des villages euro-canadiens, vivant de petits boulots saisonniers ou du fret, de la pêche, de la chasse et de la trappe (St-Onge, 2004 ; Kermoal, 2012).

## 5. CONCLUSION

Avant le projet *Le français à la mesure d'un continent* (Martineau, « Introduction », dans le présent ouvrage), il y a donc eu peu d'essais d'appréhension des francophonies nord-américaines. Le retrait de la France du continent en 1763 avait signifié la fin d'une unité politique francophone en Amérique. Le continent perdu, pour reprendre la métaphore de Louder et Waddell, s'était alors morcelé en îlots. Certains d'entre eux étaient liés par le discours et l'action d'une élite soucieuse de construire une nation culturelle canadienne-française qui faisait fi des frontières politiques et qui englobait, tant bien que mal, l'Acadie ainsi que la Louisiane cadienne. Pour cette intelligentsia, la Louisiane créole et plusieurs communautés franco-européennes dispersées sur le continent n'existaient pas. Désireux de reconstruire l'archipel francophone dans le contexte d'un nationalisme en pleine effervescence, les deux géographes de l'Université Laval ont longtemps prêché dans le désert, les Québécois n'étant guère intéressés par ce qui se passait à l'extérieur de la province-nation. Quant aux francophones du reste du Canada, ils n'étaient pas trop chauds à l'idée d'entretenir des liens

avec de petits cousins américains le plus souvent anglicisés qui leur faisaient entrevoir un possible avenir d'assimilation linguistique. Il n'est donc pas surprenant que Louder et Waddell aient eu peu de disciples. La même chose s'est produite pour les historiens Yves Roby et Bruno Ramirez, pionniers de l'étude de l'émigration canadienne-française vers les États-Unis. On compte sur les doigts de la main les jeunes chercheurs qu'ils ont formés. Plus encore que les discours de l'élite traditionaliste, les liens migratoires et épistolaires intenses (Frenette *et al.*, 2006), qui ont longtemps été partie prenante de la quotidienneté des francophones nord-américains, sont pratiquement oubliés. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, nous sommes seulement quelques-uns à nous intéresser aux francophonies nord-américaines dans une perspective globale ou comparative.

## RÉFÉRENCES

- Allen, James P. (1972), « Migration Fields of French Canadians to Southern Maine », *Geographical Review*, vol. 62, n° 3, p. 366-383.
- Arsenault, Fernand (1984), « L'émigration et les Acadiens », dans Claire Quintal (dir.), *L'émigrant acadien vers les États-Unis, 1842-1950*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, p. 36-59.
- Barman, Jean (2015), *French Canadians, Furs, and Indigenous Women in the Making of the Pacific Northwest*, Vancouver, UBC Press.
- Bernard, Roger (1993), « Molière est rentré à Versailles », dans Gérard Bouchard (dir.), *La construction d'une culture : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 329-342, coll. « Culture française d'Amérique ».
- Bernard, Roger (1990), *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*, avec la collaboration de Linda Cardinal *et al.*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français.
- Bernard, Roger (1988), *De Québécois à Ontarois : la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Le Nordir.
- Blanchard, Raoul (1960), *Le Canada français : province de Québec, étude géographique*, Paris, Fayard.
- Bouchard, Gérard (2000), *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal.

- Bouchard, Gérard (1996), *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal.
- Boudreau, Annette (2016), *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier, coll. «Linguistique variationnelle».
- Boudreau, Gérald C. (1992), *Le père Sigogne et les Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse*, Montréal, Bellarmin.
- Brasseaux, Carl A. (1992), *Acadian to Cajun : Transformation of a People, 1803-1877*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Brasseaux, Carl A. (1987), *The Founding of New Acadia : The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803*, Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- Brown, Jennifer S. (1980), *Strangers in Blood : Fur Trade Company Families in Indian Country*, Vancouver, UBC Press.
- Cardinal, Linda (2012), «L'identité en débat : repères et perspectives pour l'étude du Canada français», *Revue internationale d'études canadiennes*, n<sup>os</sup> 45-46, *Francophonies, interculturalité, cultures et stratégies*, p. 55-68.
- Charbonneau, Hubert *et al.* (1987), *Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris/Montréal, Institut national d'études démographiques/Presses de l'Université de Montréal.
- Choquette, Leslie (2001), *De Français à paysans : modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, trad. par Gervais Carpin, Sillery/Paris, Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne. [Traduction de *Frenchmen into Peasants : Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.]
- Couturier, Jacques Paul et Phyllis E. LeBlanc (dir.) (1996), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Creagh, Ronald (1988), *Nos cousins d'Amérique : histoire des Français aux États-Unis*, Paris, Payot.
- Daigle, Jean (dir.) (1980), *Les Acadiens des Maritimes : études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes.
- Dallaire, Christine (2006), «“I Am English Too” : Francophone Youth Hybridities in Canada», dans Pam Nilan et Carles Feixa (dir.), *Global Youth ? Hybrid Identities, Plural Worlds*, Londres, Routledge, p. 32-52.
- Dallaire, Christine (2003), «“Not Just Francophone” : The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada», *Revue internationale d'études canadiennes*, n<sup>o</sup> 28, p. 163-199.

- D'Entremont, Clarence J. (1984), «La survivance acadienne en Nouvelle-Angleterre», dans Claire Quintal (dir.), *L'émigrant acadien vers les États-Unis, 1842-1950*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, p. 8-25.
- Dessens, Nathalie (2007), *From Saint-Domingue to New Orleans : Migration and Influences*, Gainesville, University Press of Florida.
- Dessens, Nathalie et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.) (2016), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Les Voies du français».
- Deveau, Kenneth et Rodrigue Landry (2007), «Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction identitaire autodéterminée?», dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 113-134, coll. «Amérique française».
- Dumont, Fernand (1993), *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal.
- Englebert, Robert (2010), *Beyond Borders : Mental Mapping and the French River World in North America, 1763-1805* (thèse de doctorat), Université d'Ottawa.
- Ens, Gerhard J. (1996), *Homeland to Hinterland : The Changing Worlds of the Red River Metis in the Nineteenth Century*, Toronto, University of Toronto Press.
- Faucher, Albert (1964), «L'émigration des Canadiens français aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle : position du problème et perspective», *Recherches sociographiques*, vol. 5, n<sup>o</sup> 3, p. 277-317.
- Faucher, Albert (1961), «Projet de recherche historique : l'émigration des Canadiens français au XIX<sup>e</sup> siècle», *Recherches sociographiques*, vol. 2, n<sup>o</sup> 2, p. 243-245.
- Frenette, Yves (2017), «Mémoire et historiographie acadiennes : autour de deux livres», *Acadiensis*, vol. XLVI, n<sup>o</sup> 2, p. 205-212.
- Frenette, Yves (2015), «Faucher, Bouchard, Roby et les autres : les migrations des Canadiens français à l'ère industrielle», dans Claude Couture et Srilata Ravi (dir.), *Autour de l'œuvre de Gérard Bouchard : histoire sociale, sociologie historique, imaginaires collectifs et politiques publiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 21-37.
- Frenette, Yves (2012), «Les migrants français au Canada, 1760-1980 : essai de synthèse», dans Didier Poton, Micéala Symington et Laurent Vidal (dir.), *La migration européenne aux Amériques : pour un dialogue entre histoire et littérature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 141-171, coll. «Enquêtes et documents».

- Frenette, Yves (2002), «Roger Bernard, intellectuel de l'Ontario français», *Cahiers Charlevoix*, vol. 5, p. 11-43.
- Frenette, Yves (2001), *Francophonies d'Amérique: les francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1524-2000*, Sainte-Foy, Consortium des producteurs francophones et Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société.
- Frenette, Yves (1998a), *Brève histoire des Canadiens français*, avec la collaboration de Martin Pâquet, Montréal, Boréal.
- Frenette, Yves (1998b), «La Louisiane et la Nouvelle-Angleterre francophones, 1865-1914: une comparaison», *Francophonies d'Amérique*, n° 8, p. 143-151.
- Frenette, Yves (1996), *Les Anglo-Normands dans l'est du Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, coll. «Groupes ethniques du Canada».
- Frenette, Yves (1995), «Macroscopie et microscopie d'un mouvement migratoire: les Canadiens français à Lewiston au XIX<sup>e</sup> siècle», dans Yves Landry et al. (dir.), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Beauport/Louvain-la-Neuve, MNH/Académia, p. 221-232.
- Frenette, Yves et Stéphane Plourde (2012a), «L'ancienne Acadie, 1604-1755», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 9-14, coll. «Atlas historique du Québec».
- Frenette, Yves et Stéphane Plourde (2012b), «Les nouvelles Acadies de l'Atlantique, 1763-1871», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 69-72, coll. «Atlas historique du Québec».
- Frenette, Yves, Marcel Martel et John Willis (dir.) (2006), *Envoyer et recevoir: lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Culture française d'Amérique».
- Gagnon, Serge (1985), *Quebec and Its Historians: The Twentieth Century*, trad. par Jane Brierly, Montréal, Harvest House.
- Gallant, Nicole (2007), «Représentations de l'acadianité et du territoire de l'Acadie chez des jeunes francophones des Maritimes», dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références: Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 323-347, coll. «Culture française d'Amérique».
- Garneau, François-Xavier (1845-1852), *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 4 vol., Québec, divers éditeurs.

- Gérin, Léon (1908), «Deux familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent : les débuts de la complication sociale dans un milieu canadien-français», *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3<sup>e</sup> série, p. 25-65.
- Gérin-Lajoie, Diane (2003), *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole, coll. «Ancrages».
- Gilbert, Anne (2008), «Présentation de Dean Louder et Éric Waddell», récipiendaires du Prix du CRCCF, 50<sup>e</sup> anniversaire du CRCCF, Université d'Ottawa, [http://arts.uottawa.ca/crccf/sites/arts.uottawa.ca/crccf/files/allocution\\_anne\\_gilbert\\_prixlouderwaddell.pdf](http://arts.uottawa.ca/crccf/sites/arts.uottawa.ca/crccf/files/allocution_anne_gilbert_prixlouderwaddell.pdf) [dernière consultation : 18.04.2018].
- Gilbert, Anne (1998), «À propos du concept d'Amérique française», *Recherches sociographiques*, vol. 39, n<sup>o</sup> 1, *Québec et Canada : deux références conflictuelles* (Andrée Fortin et Simon Langlois, dir.), p. 103-120.
- Giraud, Marcel (1945), *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, Paris, Institut d'ethnologie.
- Gitlin, Jay (2010), *The Bourgeois Frontier : French Towns, French Traders, and American Expansion*, New Haven, Yale University Press.
- Groulx, Lionel (1924), *Notre maître, le passé*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française.
- Hamelin, Jean et Yves Roby (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, coll. «Histoire économique et sociale du Canada français».
- Hareven, Tamara K. (1982), *Family Time and Industrial Time : The Relationship between the Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Havard, Gilles (2006), «L'historiographie de la Nouvelle-France en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle : nostalgie, oubli et renouveau», dans Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette (dir.), *De Québec à l'Amérique française : histoire et mémoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 97-102.
- Havard, Gilles et Cécile Vidal (2003), *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion.
- Heller, Monica (2011), *Paths to Post-Nationalism : A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press, coll. «Oxford Studies in Sociolinguistics».
- Heller, Monica (1998), *Linguistic Minorities and Modernity : A Sociolinguistic Ethnography*, avec la collaboration de Mark Campbell, Phyllis Dalley et Donna Patrick, Londres, Longman, coll. «Real Language».

- Heller, Monica et Normand Labrie (dir.) (2003), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Louvain-la-Neuve, Éditions modulaires européennes.
- Heller, Monica, Lindsay A. Bell, Michelle Daveluy, Mireille McLaughlin et Hubert Noël (2015), *Sustaining the Nation : The Making and Moving of Language and Nation*, New York, Oxford University Press, coll. «Oxford Studies in Sociolinguistics».
- Hickey, Daniel (dir.) (1990), *Moncton 1871-1929 : changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, avec la collaboration de Jacques Paul Couturier et al., Moncton, Éditions d'Acadie.
- Hotte, Lucie et Guy Poirier (dir.) (2017) [2009], *Habiter la distance : études en marge de La distance habitée*, Sudbury, Prise de parole, coll. «Agora».
- Juteau, Danielle (1999), *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Kermoal, Nathalie (2012), «La question des terres métisses, 1870-1975», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 165-169, coll. «Atlas historique du Québec».
- Kermoal, Nathalie et Étienne Rivard (2012), «Essors et transformations des territorialités franco-métisses», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 95-100, coll. «Atlas historique du Québec».
- Lachance, Paul (1992), «The Foreign French», dans Arnold R. Hirsch et Joseph Logsdon (dir.), *Creole New Orleans : Race and Americanization*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, p. 101-130.
- Lamarre, Jean (1993), *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Sillery, Septentrion.
- Lauvrière, Émile (1940), *Histoire de la Louisiane française, 1673-1939*, Paris, Librairie Maisonneuve.
- LeBlanc, Paul D. (1984), «De la ferme à l'usine : les Acadiens dans Fitchburg, Massachusetts (1880-1910)», dans Claire Quintal (dir.), *L'émigrant acadien vers les États-Unis, 1842-1950*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, p. 159-172.
- Leblanc, Robert A. (1983), «Les migrations acadiennes», dans Dean R. Louder et Éric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 137-162.

- Lefebvre, Marie (2010), *Moncton : identité bilingue et capital linguistique*, Québec, Septentrion.
- Linteau, Paul-André, Yves Frenette et Françoise Le Jeune (2017), *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal.
- Louder, Dean (s.d.), *Carnet de Dean Louder : voyages et rencontres en Franco-Amérique*, <https://blogue.septentrion.qc.ca/dean-louder/> [dernière consultation : 15.04.2018].
- Louder, Dean (2013), *Voyages et rencontres en Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, coll. «Hamac-carnets».
- Louder, Dean R. et Michael Leblanc (1983), «Les Cadjins de l'Est du Texas», dans Dean R. Louder et Éric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 259-271.
- Louder, Dean et Éric Waddell (dir.) (2008), *Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion.
- Louder, Dean R. et Éric Waddell (dir.) (1983), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Louder, Dean, Jean Morisset et Éric Waddell (dir.) (2001), *Vision et visages de la Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion.
- Magord, André (dir.) (2002), *Les Franco-Terreneuviens de la péninsule de Port-au-Port : évolution d'une identité franco-canadienne*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2002.
- Martel, Marcel (1998), *Le Canada français : récit de sa formulation et de son éclatement, 1850-1967*, Ottawa, Société historique du Canada.
- Martineau, France (2014), «L'Acadie et le Québec : convergences et divergences», *Minorités linguistiques et société*, n°4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 16-41.
- Martineau, France (2011), «Normes et usages dans l'espace francophone atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. «Les Voies du français».
- Mathieu, Jacques (2001) [1991], *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval.

- Miner, Horace (1985), *Saint-Denis : un village québécois*, trad. par Edouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau, Montréal, Hurtubise HMH, coll. «Science de l'homme et humanisme». [Traduction de *St. Denis, a French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1963.]
- Painchaud, Robert (1987), *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.
- Paré, François (2003), *La distance habitée*, Hearst, Le Nordir.
- Paré, François (1994), *Théories de la fragilité*, Hearst, Le Nordir.
- Paré, François (1992), *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir.
- Pentland, H. Clare (1981), *Labour and Capital in Canada (1650-1860)*, Toronto, James Lorimer.
- Peterson, Jacqueline (1978), «Prelude to Red River: A Social Portrait of the Great Lakes Métis», *Ethnohistory*, vol. 25, n° 1, p. 41-67.
- Peterson, Jacqueline et Jennifer S.H. Brown (dir.) (1985), *The New Peoples : Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, coll. «Critical Studies in Native History».
- Pilote, Annie (2007), «Construire son identité ou reproduire la communauté? Les jeunes et leur rapport à l'identité collective», dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 83-112, coll. «Amérique française».
- Plourde, Stéphane et Yves Frenette (2012), «Essor démographique et migrations dans l'Acadie des Maritimes, 1871-1921», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 111-114, coll. «Atlas historique du Québec».
- Podruchny, Carolyn (2009), *Les voyageurs et leur monde : voyageurs et traiteurs de fourrures en Amérique du Nord*, trad. par Anne-Hélène Kerbirou, Québec, Presses de l'Université Laval. [Traduction de *Making the Voyageur World: Travelers and Traders in the North American Fur Trade*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.]
- Ramirez, Bruno (1992), *Par monts et par vaux : migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, trad. par Christiane Teasdale, Montréal, Boréal. [Traduction de *On the Move : French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1860-1914*, Toronto, McClelland and Stewart, 1990.]

- Rivard, Étienne (2016), « Les Bois-Brûlés et le Canada français : une histoire de famille éclatée », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, n° 2, *La francophonie nord-américaine : bilan historiographique* (Jean Lamarre, dir.), p. 55-74.
- Rivard, Étienne (2012), « Migrations et ethnicité en Louisiane », dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 79-82, coll. « Atlas historique du Québec ».
- Roby, Yves (2000), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : rêves et réalités*, Sillery, Septentrion.
- Roby, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion.
- Rudin, Ronald (2014), *L'Acadie entre le souvenir et l'oubli : un historien sur les chemins de la mémoire collective*, trad. par Daniel Poliquin, Montréal, Boréal. [Traduction de *Remembering and Forgetting in Acadie : A Historian's Journey through Public Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.]
- Rumilly, Robert (1958), *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, chez l'auteur.
- Sanfilippo, Matteo (2012) « Les immigrants franco-européens », dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 83-88, coll. « Atlas historique du Québec ».
- Séguin, Maurice (1970), *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*, Trois-Rivières, Boréal Express.
- St-Onge, Nicole (2004), *Saint-Laurent, Manitoba : Evolving Métis Identities, 1850-1914*, Regina, Canadian Plains Research Center.
- St-Onge, Nicole, Carolyn Podruchny et Brenda Macdougall (dir.) (2012), *Contours of a People : Metis Family, Mobility, and History*, Norman, University of Oklahoma Press.
- Teasdale, Guillaume et Tangi Villerbu (dir.) (2015), *Une Amérique française, 1760-1860 : dynamiques du corridor créole*, Paris, Les Indes savantes.
- Thériault, Joseph Yvon (2008), « À quoi sert la Franco-Amérique ? », dans Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, p. 355-365.

- Thériault, Joseph Yvon (2007), *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, coll. «Agora».
- Thériault, Joseph Yvon (2005), *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique.
- Thériault, Joseph Yvon et E.-Martin Meunier (2008), «Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français?», dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 205-238.
- Tremblay, Marc-Adélar (1954), *Acadians of Portsmouth : A Study in Culture Change* (thèse de doctorat), Cornell University (Ithaca).
- Viau, Robert (1997), *Les Grands Dérangements : la déportation des Acadiens en littérature acadienne, québécoise et française*, Beauport, MNH, coll. «Paradigme».
- Vicero, Ralph Dominic (1968), *Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900 : A Geographical Analysis* (thèse de doctorat), University of Wisconsin (Madison).
- Vidal, Cécile (dir.) (2013), *Louisiana : Crossroads of the Atlantic World*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Vidal, Cécile (2012), «La colonie du Mississippi», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 41-50, coll. «Atlas historique du Québec».
- Weil, François (2012), «Les transformations de la population franco-louisianaise», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 179-180, coll. «Atlas historique du Québec».
- White, Richard (2009), *The Middle Ground : Indiens, empires et républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815*, trad. par Frédéric Cotton, Toulouse, Anacharsis. [Traduction de *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, New York, Cambridge University Press, 2001.]
- Wien, Thomas (2006), «Introduction : Nouvelle-France – Amérique française», dans Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette (dir.), *De Québec à l'Amérique française : histoire et mémoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 3-28.



---

# DU BAS-SAINT-LAURENT À MONTRÉAL : APPRIVOISER LA VILLE

YVES FRENETTE

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

FRANCE MARTINEAU

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Céline (pseudonyme) est née à l'intérieur des terres du Bas-Saint-Laurent quelques années après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. À l'âge de 10 ans, elle est transplantée dans l'est de Montréal, où on se moque d'elle, particulièrement en raison de la langue qu'elle parle. Ce sera la dernière fois de sa vie. En effet, elle fera des études supérieures et fera carrière plus tard dans le monde de la recherche et de l'édition. Nous l'avons interrogée en 2012, lors d'une rencontre en fin de journée à son lieu de travail<sup>1</sup>.

Dernière née d'un père cultivateur qui gagne son pain quotidien surtout comme journalier, elle grandit dans un rang éloigné du village, au milieu de ses nombreux frères et sœurs, bien sûr, mais aussi d'oncles et de tantes, de cousins et de cousines, la sociabilité étant centrée sur la parenté et le rang. Elle dit que son enfance s'est presque passée au 19<sup>e</sup> siècle, tant les mentalités étaient tournées vers le passé.

Céline connaît tôt la marginalisation associée à la pauvreté, les gens du village s'estimant supérieurs à ceux des rangs : « pauvre au village euh tu es Tencore moins pauvre que les pauvres du rang ». Sa mère insiste pour envoyer ses enfants à l'école du village plutôt qu'à celle du rang, parce qu'« elle voulait qu'on ait une bonne éducation ». Les petits villageois se moquent des enfants des rangs, de leurs vêtements, de leurs crayons usés jusqu'au bout, de leurs sandwiches au Paris Pâté. Au moins, précise Céline, contrairement à ses sœurs et

---

1. Sous-corpus variationniste Hélène Blondeau-France Martineau-Yves Frenette-Mireille Tremblay de Hochelaga-Maisonneuve 2012, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

frères plus âgés, elle ne sent pas l'odeur de la ferme, car, quand elle commence l'école, sa famille ne garde plus d'animaux.

Après le décès de son père, sa mère, après consultation avec ses fils, qui vivent déjà à Montréal, comme deux de ses sœurs déjà mariées, décide d'y déménager, pour que les filles puissent se trouver du travail, ce qui est presque impossible pour elles dans une région agroforestière. C'est chose faite au début de l'été 1961. La famille part dans deux autos et le ménage suit en camion. Tous semblent être contents de quitter leur ferme isolée, dont Céline s'ennuiera pourtant beaucoup la première année.

C'est ainsi qu'elle, sa mère, un frère et cinq sœurs s'établissent à Rosemont, un quartier d'ouvriers qualifiés et de petits employés. Le frère qui vit encore à la maison et les plus vieilles des filles contribuent au revenu familial pour joindre les deux bouts, notamment pour payer le loyer. Le garçon travaille à divers emplois et les filles dans des bureaux, leur mère y voyant un statut social bien plus élevé que si elles peinaient dans des manufactures. Contrairement à beaucoup de ruraux transplantés en ville, la famille de Céline n'a pas de parenté à Montréal, à l'exception d'une cousine de sa mère et de deux de ses nièces, qu'ils ne fréquentent presque pas. La mère retourne souvent dans le Bas-du-Fleuve, mais, pour les enfants, la rupture est presque complète.

Et le choc est très grand. Eux qui vivaient plus ou moins refermés sur eux-mêmes, qui avaient peur de «l'étranger», se retrouvent voisins de Polonais et d'Italiens. Et puis il y a toutes «ces petites choses-là qui te font sentir à quel point tu es différent des autres»: ils sont plus nombreux que les autres ménages dans leur logement, ils ne possèdent pas de bicyclettes, pas de patins à roulettes et la mère, qui est plus âgée que les autres mères de la rue, est la seule à appeler ses enfants, le soir, pour réciter le chapelet en famille. En ce qui concerne l'habillement, ils ne sont pas à la mode, et Céline a «l'impression que tout le monde était beaucoup mieux habillé que/que moi». Mais c'est surtout la langue qui trahit leurs origines bas-laurentiennes et rurales. Leur accent, les mots et expressions qui sortent de leurs bouches sont différents. Alors qu'ils parlent d'une «bombe» pour désigner une «bouilloire», les gens du quartier utilisent plutôt

«canard». Quant aux «catins», elles sont devenues des «poupées». Une fois, les autres enfants demandent méchamment à Céline : «Mais comment tu parles?», parce qu'elle a dit «tes marles vont grêler à terre», au lieu de «échapper tes billes». Même si certains termes comme «catin» étaient sans doute utilisés à Montréal dans les quartiers populaires, c'est pour elle le sentiment d'infériorisation, dès qu'elle s'exprime, qui prévaut : «ce que je retire au-delà des anecdotes euh c'est le sentiment.../ ben un peu comme ma sœur d'avoir honte de ce qu'on est».

Les membres de la famille s'adaptent vite et réagissent différemment au nouveau milieu et à ses défis. Ainsi, une de ses sœurs troque son prénom pour un prénom plus «moderne» et, dès sa première paye, elle s'achète des vêtements dans un magasin à rayons pour remplacer ceux que leur mère lui a confectionnés. Quant à Céline, qui dès le plus jeune âge était sensible à la langue, aux mots, à l'école, elle se tient à l'écart volontairement : «je ne parlais pas beaucoup parce que précisément/ tu-sais on a toujours peur de s'échapper comme on dirait». Et elle apprend vite ce qu'il faut dire et surtout ne pas dire.

La langue peut être ainsi synonyme de honte, elle peut aussi être synonyme de mobilité. En effet, c'est d'abord par son entremise que Céline rehausse son statut social. Par exemple, dès qu'elle apprend que le mot juste en français standard est «bouilloire», elle abandonne «bombe» et refuse d'utiliser «canard» : «ça m'a jamais tenté de parler comme les Montréalais euh je sais pas pourquoi». À un degré moindre, ses sœurs et même sa mère suivent le même itinéraire sociolinguistique.

Dès les premières semaines à Montréal, Céline découvre la bibliothèque du quartier : «quand je suis rentrée là-dedans ah je ne pensais pas qu'il y avait autant de livres qui pouvaient exister dans le monde». Cela devient son espace : «alors euh tu-sais tant qu'à te faire manger les Popsicles au nez euh ben tu aimes autant être chez vous pis lire». Elle restera toujours dans le monde de l'esprit, utilisant plus tard son argent de poche pour s'acheter livres et revues, ce qui lui fait acquérir constamment du nouveau vocabulaire. Elle profite aussi pleinement de la télévision de Radio-Canada : «ça nous a peut-être aidé à mieux parler. On s'en moque bien aujourd'hui mais ça nous a

peut-être aidé à mieux parler». D'ailleurs, personne dans la famille n'adopte «le trainage montréalais».

Céline demeure 16 ans dans la métropole. Après le primaire, elle fait quatre ans de cours classique public malgré les réticences de sa mère, qui ne voit pas là d'avenir assuré. Puis, ce sera le CÉGEP, l'université et des départs pour l'Abitibi et l'Outaouais avec son conjoint, un Montréalais pour qui «dépassé le pont Jacques-Cartier c'était déjà le Bas-du-Fleuve». À l'exception d'un an dans l'enseignement secondaire, elle travaille dans le milieu de la recherche et de l'édition. Sa mère l'avait pressenti : «elle a toujours la tête dans les livres».

Le parcours de Céline est ainsi marqué de ruptures : rupture géographique avec l'espace du rang, rupture sociale avec le monde populaire, qu'il soit rural ou urbain, rupture culturelle aussi. Aujourd'hui, elle est mal à l'aise à l'idée d'avoir déjà eu honte de sa famille et de ses origines. Avec l'âge, elle s'est attachée à la petite localité où elle est née et où elle a passé les 10 premières années de sa vie. Elle y retourne tous les étés. Il est aussi révélateur que pour se préparer à l'entrevue, elle ait fait la liste des expressions en usage au Bas-Saint-Laurent à l'époque de son enfance. Elle et ses sœurs se rendent également compte qu'elles partageaient leur façon de parler avec beaucoup d'autres Québécois, «on n'était pas tout seuls ça se disait aussi en Estrie euh ça se disait euh en Gaspésie».

---

# EMPIRES, COLONIES, LANGUES

PAUL COHEN

UNIVERSITÉ DE TORONTO

## 1. INTRODUCTION

**P**as d'empires, pas de français en Amérique du Nord. Sans l'expérience historique du colonialisme, les continents américains n'hébergeraient pas aujourd'hui d'importantes populations francophones, partagées entre le Canada, la Louisiane, les Antilles et la Guyane. Si le français est aujourd'hui, au même titre que l'anglais, l'espagnol ou le portugais, une langue pleinement américaine, c'est parce que l'histoire des Amériques est profondément marquée par leur passé colonial. Une histoire du (ou, plutôt, des) français d'Amérique passe nécessairement par une appréhension des histoires impériales et coloniales, à la fois moteurs et contextes de l'implantation de ces formes linguistiques, ainsi que de leur place dans les imaginaires collectifs.

Premier constat, presque une évidence : l'empire de la langue française s'étend à travers l'empire français. C'est bien parce que les rois de France nourrissaient des ambitions commerciales, impériales et religieuses que le français a fait son apparition dans les Amériques à partir du 16<sup>e</sup> siècle, porté par les marins, explorateurs, gouverneurs, soldats, marchands, colons et missionnaires, entretenu en parole ou par écrit. Le domaine de pratique du français s'est élargi avec l'expansion du premier empire colonial français aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (comme il s'élargira, dans des zones géographiques différentes, avec la constitution du second empire colonial aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles) (Meyer *et al.*, 1991 ; Havard et Vidal, 2014).

Si l'histoire croisée des empires, colonies et langues se résumait à cette équation simple – les langues suivent les empires (Nebrija, 1492 : sig. Aiii<sup>t</sup>) –, construire une histoire contextualisée du français dans les Amériques serait une mince affaire. Pourtant, ce schéma sous-

tend toute une tradition historiographique, qui voit dans l'État-nation, ses précurseurs historiques et ses variantes impériales la dynamique principale ayant poussé la construction et la stabilisation des langues vernaculaires, aussi bien en métropole qu'outre-mer (voir p. ex. Brunot, 1905-1953 ; Brun, 1973). C'est bien ce simple lien de causalité – les langues suivent les empires – qu'il s'agira ici d'interroger, non pas pour le remettre entièrement en cause, mais pour souligner en quoi il est réducteur de négliger une réalité historique dense et complexe : le caractère profondément plurilingue des sociétés modernes (le français n'est jamais la seule langue en présence dans les sociétés coloniales françaises) ; la circulation des hommes et des femmes à travers le monde colonial (notamment la porosité prononcée des frontières impériales) ; la spécificité historique des États et des empires, et de leurs rapports aux langues, à l'époque moderne (les États et les théoriciens de la chose publique ne conçoivent pas la place de la langue dans la politique comme les artisans de la notion de « langue nationale » aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles le feront) (Anderson, 1996 ; Sahlin, 1989 ; Bell, 2001 ; Cohen, 2011a).

Car l'histoire du français dans les Amériques ne se situe pas par rapport à un seul empire, mais par rapport à plusieurs. L'empire français, cela va de soi, mais aussi ceux de la Couronne britannique, de l'Espagne, du Portugal et des Pays-Bas, ainsi que les configurations politiques amérindiennes. Il est par exemple utile de rappeler qu'à différents moments de l'époque moderne, d'importantes communautés de francophones se retrouvent au sein des empires britannique et espagnol : en Nouvelle-Angleterre, en Caroline du Sud, à New York ou dans différents lieux des Antilles, sans parler du Canada après 1763 ou de la Louisiane après 1803. De même, de nombreux francophones vivent ou évoluent au sein de populations amérindiennes, notamment dans la région des Grands Lacs et la vallée du Mississippi. La géographie spatiale et sociale de la pratique du français, les sens social, culturel et politique dont il a été investi et la dynamique de son évolution se tissent sur le jeu mouvant des rivalités impériales, des relations sociales, des échanges culturels, des réseaux commerciaux, des circuits de communication et de circulation, à des échelles locales et globales. En outre, l'histoire du français dans les Amériques n'est pas l'affaire d'une seule langue, mais des rapports complexes entre le

français et l'ensemble des langues en présence aux différentes échelles spatiales, politiques et sociales : autres langues européennes, langues amérindiennes, langues africaines, nouvelles langues hybrides. L'empire de la langue française en Amérique s'étend à travers non pas un seul, mais plusieurs empires – et leurs interstices ; de même, la vie linguistique de l'empire français américain est l'affaire non pas d'une seule, mais de plusieurs langues.

Ce chapitre propose donc de réfléchir sur ce à quoi une histoire du français d'Amérique pourrait ressembler, une histoire qui tiendrait compte de la superposition des contextes linguistique, culturel, social et politique et des dynamiques qui l'ont façonné (Werner et Zimmermann, 2003 ; Gruzinski, 2001 ; Bertrand, 2013). À cette fin, il s'agira d'aborder brièvement cinq thèmes dans le contexte des Amériques françaises : la cartographie des lieux où le français a été pratiqué ; les langues en présence ; les obstacles à la pratique et à la dissémination du français ; la façon dont le rapport entre langues, politique et empire a été pensé à l'époque moderne dans le domaine français ; l'héritage de l'expérience coloniale et impériale pour la langue française dans les Amériques.

## 2. GÉOGRAPHIES DU FRANÇAIS

À partir du 16<sup>e</sup> siècle, c'est la présence de vaisseaux, de colons, de marchands de fourrures, de compagnies franches de la marine, de missions catholiques et de plantations qui donne à la langue française une présence vivante dans les Amériques. Certaines communautés francophones seront plus ou moins éphémères : la colonie huguenote fondée dans la baie de Rio de Janeiro en 1555, cette « France antarctique » rendue célèbre par le récit de Jean de Léry ; la colonie de la « France équinoxiale » fondée en 1612 à Maranhão, ou les colonies protestantes établies en Floride dans les années 1560 (McGrath, 2000 ; Lestringant, 2005). D'autres auront des destins plus durables : l'Acadie et la vallée du Saint-Laurent, constituées de territoires français dans le cadre de la colonie de la Nouvelle-France au 17<sup>e</sup> siècle (Havard et Vidal, 2014 ; Griffiths, 2005) ; une constellation d'îles antillaises, notamment la colonie de Saint-Domingue, sombre joyau esclavagiste de la Couronne impériale française (Elisabeth, 2003 ; Polderman,

2004), ou le Mississippi et la Louisiane (Usner, 1992 ; Ekberg, 2000). Au même titre que les comptoirs français établis sur les côtes africaines et en Inde, ainsi que la colonie de l'île Bourbon, ces territoires deviennent des espaces où le français est pratiqué, à l'oral et, dans une moindre mesure, à l'écrit, de façon plus ou moins pérenne.

Mais le français est loin de se cantonner aux territoires revendiqués par la Couronne française. Il suffit de parcourir la complexe chronologie politique des Antilles entre le 17<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle, une période durant laquelle des îles sont presque sans cesse annexées, reconquises ou échangées au gré des guerres et des accords diplomatiques entre puissances coloniales. Ainsi, planteurs, colons et gens de couleur (tout comme les esclaves) de certaines îles se retrouvent par moments sous autorité britannique (la Guadeloupe durant la guerre de Sept Ans, p. ex.). L'expulsion par la Grande-Bretagne des sujets français d'Acadie à partir de 1755 fait exception (Plank, 2001 ; Hodson, 2012) : dans les Caraïbes, en Acadie entre 1713 et 1755 et surtout à partir de 1763 en Nouvelle-France, la Couronne britannique se contente de gouverner les sociétés francophones, se gardant bien d'intervenir directement dans le domaine linguistique, préférant gérer ce domaine en instaurant la traduction officielle des lois. Le français, on le voit, est une langue tant dans l'empire britannique que dans l'empire français (bien qu'à des degrés et à des titres différents).

Si les territoires «circulent», en quelque sorte, dans le jeu impérial, les hommes circulent aussi. Les limites des empires sont des frontières bien poreuses : malgré les proclamations les plus solennelles de la part de souverains imprégnés de théories juridiques et économiques d'inspiration absolutiste ou mercantiliste, ces frontières laissent passer des biens en contrebande, des livres en cachette et des hommes accompagnés des langues qu'ils maîtrisent (Klooster, 2009). À la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685 et des persécutions menées contre les protestants par Louis XIV, d'importantes populations huguenotes s'installent à travers l'empire britannique, à Londres bien entendu, mais à Boston, à New York et en Caroline du Sud aussi (Butler, 1983 ; van Ruymbeke, 2006 ; Augeron *et al.*, 2009-2010). La Révolution française fera fuir de nombreux aristocrates, dont un certain nombre s'établiront aux États-Unis ; de même, la révolution haïtienne poussera

les planteurs français sur les chemins de l'exil à travers le monde atlantique, notamment dans le sud des États-Unis (Blaufarb, 2005 ; Harsanyi, 2010 ; Furstenberg, 2014 ; Dessens, 2007). On parle français à Louisbourg, à Québec, à Montréal, à Détroit, à La Nouvelle-Orléans, à Port-au-Prince, à Fort-de-France – mais on le parle aussi à Boston, à Philadelphie et à Charleston. Si on lit le français à Québec et à Michilimakinac (en tout cas, pour ce qui concerne les officiers des troupes de la marine et les Jésuites), les textes de langue française circulent et sont lus à New York, à Baltimore ou à la Jamaïque. La capitale du livre français en Amérique du Nord au 18<sup>e</sup> siècle n'est ni Québec ni Montréal, mais Boston – du fait de l'interdiction royale d'imprimer des livres en Nouvelle-France d'une part et de la présence d'une importante communauté huguenote lettrée d'autre part (Melançon, 2011 ; Hare et Wallot, 2005). Et le goût pour les lettres françaises cultivé par une élite à travers les Treize Colonies, et imprégné par les Lumières, est bien connu (May, 1978).

Durant toute la période coloniale, des sujets français choisiront de se fondre, pendant plus ou moins longtemps, par obligation, ambition économique ou envie d'échapper aux structures sociales et politiques de la colonie laurentienne, dans les Pays d'en haut ou les Grandes Plaines, en tant que coureurs de bois ou en intégrant des sociétés amérindiennes. Si certains d'entre eux cesseront de pratiquer le français, leur présence en marge des systèmes impériaux européens et, pour beaucoup, leur participation aux circuits d'extraction et de commercialisation des fourrures garantissent une présence, sporadique ou régulière, du français dans ces espaces (White, 1991 ; Havard, 2016).

### **3. LES LANGUES EN PRÉSENCE**

Le paysage linguistique des Amériques durant la période coloniale, tout comme celui de l'Europe à la même période, est profondément multilingue. La colonisation française introduit le français dans les Amériques, de façon durable en Nouvelle-France et dans certains lieux des Antilles. Mais la France métropolitaine n'est pas un bloc linguistique homogène, et la colonisation apporte avec elle la diversité linguistique du royaume français. À la recherche des origines du français parlé au Canada à l'époque contemporaine, les

chercheurs ont souligné à juste titre l'apport linguistique d'une colonisation issue principalement des régions atlantiques de la France (francophones) et composée de façon disproportionnée de citadins, ainsi que le va-et-vient continu de locuteurs du français à travers l'Atlantique (Charbonneau et Guillemette, 1994 ; Choquette, 1997) – des facteurs qui assurent une forte proximité linguistique entre le français laurentien et parisien. La Nouvelle-France aurait été linguistiquement plus homogène (et plus francophone) que l'ancienne France (Morin, 1994 ; Gendron, 2007 ; Martineau, 2011). Cependant, il ne faut pas perdre de vue la complexité de l'environnement linguistique de la Nouvelle-France aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, du fait de la présence d'autres langues (amérindiennes ou européennes) et des autres communautés linguistiques plus ou moins éphémères (marins et soldats étrangers, p. ex.) – ainsi que la façon dont ce plurilinguisme a marqué la vie sociale et la politique coloniale française. Condamnés à disparaître du Canada, ces idiomes n'en sont pas moins les éléments d'un paysage et d'une expérience linguistiques hétérogènes.

Établissons un inventaire rapide des langues en présence dans le monde français américain. Partout où le clergé catholique va, par exemple, on peut entendre quotidiennement le latin, langue de la messe et des offices. Les langues régionales de la France y sont représentées aussi. Le va-et-vient constant des bateaux – navires des diverses compagnies, bâtiments de guerre du roi ou bateaux de pêche naviguant sur les Grands Bancs de Terre-Neuve à la recherche de la précieuse morue – assure une circulation constante de gens de mer (Banks, 2002) : marins normands parlant leur variété de français, hommes de mer bretons, pêcheurs basques, flamands et gascons parlant leurs propres idiomes, qui transforment les côtes de Terre-Neuve et les quais de Québec, de Louisbourg, de Port-au-Prince et de La Nouvelle-Orléans en véritables tours de Babel. Aux Antilles françaises, le brassage de nobles, d'aventuriers, d'engagés, de militaires et de marins d'origines géographiques et linguistiques beaucoup plus diverses que les colons français au Canada apporte de multiples formes du français et autres idiomes (Cauna, 1998 ; Thibault, 2016).

De même, le recours quasi systématique de la monarchie française à des soldats étrangers – soit des mercenaires ou des régiments

levés en dehors du royaume – injecte de nouvelles langues dans l'écosystème linguistique colonial partout où des forces militaires françaises sont envoyées. Cet effet est particulièrement marqué en Nouvelle-France, du fait de sa très forte militarisation durant le 18<sup>e</sup> siècle (Dechêne, 2008). L'envoi entre 1722 et 1745 du régiment suisse de Karrer à Louisbourg a comme conséquence la présence permanente d'une population germanophone importante au sein de la plus importante place fortifiée française dans les Amériques (Johnston, 2001). La langue germanique de ces soldats et mercenaires ne survivra pas en tant que telle au Canada ou en Acadie. Mais l'allemand fait bel et bien partie du paysage linguistique de la colonie française, et les archives royales témoignent de confrontations régulières entre francophones et germanophones, ainsi que de la nécessité pour l'administration coloniale de s'adapter à cette donne linguistique. Et à Québec et à Montréal, les archives judiciaires montrent que les tribunaux font fréquemment appel à des traducteurs allemands, afin d'interpréter les témoignages de soldats allemands, alsaciens et suisses arrêtés pour divers méfaits.

Les Européens de passage en Nouvelle-France (soldats, marchands, administrateurs coloniaux) ou les colons d'origine européenne vivent au sein d'un environnement linguistique complexe : les communautés amérindiennes, appartenant pour la plupart aux familles linguistiques algonquiennes ou iroquoiennes, qui se trouvent à proximité ou avec lesquelles la colonie française entretient des rapports étroits (Sturtevant, 2006). Encore une fois, les archives judiciaires de Québec et de Montréal attestent la fréquence avec laquelle des justiciables amérindiens sont appelés devant les tribunaux, nécessitant le recours à des interprètes. La colonie française se développe en tissant des liens forts avec des alliés amérindiens – du fait de l'importance du commerce des pelleteries pour les Français, du faible peuplement de la colonie, de la priorité accordée à la mission catholique évangélisatrice et de la dépendance de la Couronne à l'égard des forces militaires des alliés et auxiliaires amérindiens. Toute une constellation d'acteurs clés de la société française en Amérique se trouve obligée d'acquiescer des langues amérindiennes ou de mettre la main sur des interprètes compétents et fiables (Jaenen, 1976 ; Delâge, 1985 ; Trigger, 2002 ; Cohen, 2011b ; Moore, 1992). Les langues

amérindiennes n'auront qu'une influence minime sur le français pratiqué en Amérique du Nord, mais elles auront une incidence profonde sur la vie sociale, culturelle, administrative et politique de la colonie française, dans la mesure où divers individus, groupes et institutions s'organiseront pour les apprendre ou former et mobiliser des interprètes.

Dans les Antilles françaises, la topographie linguistique reflète un contexte particulier. Les peuples arawak et caraïbe, bien que décimés par la maladie et les conflits successifs avec les Européens, survivent en marge des sociétés françaises esclavagistes. Les planteurs et la main-d'œuvre blancs ont des origines linguistiques plus variées que leurs homologues au Canada, avec notamment une forte présence de colons occitanophones, originaires du Sud-Ouest (Butel, 2002). Grâce aux annonces de fuite publiées dans les journaux antillais par des planteurs à la recherche d'esclaves fugitifs, nous savons par exemple qu'un certain nombre d'esclaves avaient appris l'occitan (p. ex. *Affiches américaines*, 1766-1790 : 16 juillet 1766, 18 juillet 1768). La traite des Noirs reste peut-être le fait linguistique le plus marquant de l'expérience antillaise, les Africains apportant avec eux des cultures linguistiques variées et leur poids sans cesse croissant dans les îles garantissant la vitalité des pratiques linguistiques africaines. L'évolution de la traite est accompagnée d'une évolution de la culture linguistique des esclaves nouvellement arrivés à Saint-Domingue, à la Martinique ou à la Guadeloupe : après s'être concentrés sur la Côte des Esclaves au 17<sup>e</sup> et au début du 18<sup>e</sup> siècle, les marchands d'esclaves se ruent vers l'Angola et les langues en présence dans les marchés d'esclaves dans les îles évoluent en conséquence (Debien, 1974 ; Hall, 1992 ; Pérotin-Dumon, 2000).

La colonisation française érige donc des structures sociales, culturelles et administratives qui assurent la pratique du français au sein de l'empire, mais elle crée les conditions pour la pratique d'autres langues aussi. Si la maladie et la faim n'avaient pas coûté la vie à la plupart des 17 000 colons, coupant ainsi court à la désastreuse expérience coloniale française à Kourou dans les années 1760, le roi de France aurait gouverné une colonie sur la côte guyanaise composée essentiellement de germanophones originaires de la Rhénanie et de l'Alsace (Rothschild, 2006).

La colonisation constitue le contexte pour de nouvelles configurations et de nouveaux mélanges linguistiques : tupi et français dans la baie de Rio, algonquin et micmac côte à côte avec le français des colons et l'allemand de soldats mercenaires sur le Saint-Laurent, langues kwa et bantoue des esclaves côte à côte avec le français et l'occitan des Blancs à Saint-Domingue, français, espagnol, anglais, langues angolaises, choctaw et natchez dans le creuset culturel autour de La Nouvelle-Orléans.

Ces conjonctures linguistiques donnent lieu à la création de nouvelles formes linguistiques, des langues véhiculaires nées de la nécessité de trouver un moyen de communication à travers des barrières linguistiques. En Acadie, les Jésuites remarquent l'utilisation au 17<sup>e</sup> siècle d'un pidgin abénaquis-basque, fruit de contacts soutenus entre pêcheurs basques et communautés amérindiennes locales (Thwaites, 1897). C'est aux Antilles que ce phénomène prend sa forme la plus marquante, avec la naissance des créoles, fruit de processus linguistiques et culturels complexes, qui deviendront les langues parlées par la majorité des populations insulaires (Prudent, 1999 ; Chaudenson, 1992 ; Hazaël-Massieux, 1996).

#### **4. OBSTACLES ET RÉSISTANCES**

Si la construction d'un empire colonial en Amérique offre au français l'occasion de se disséminer sur de nouvelles terres, les situations géographique, politique, sociale et culturelle dans lesquelles il se déploie, et la nature même du système colonial français (ou plutôt, le patchwork de différents systèmes localisés et improvisés tissés par la monarchie française, entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle, à travers quatre continents), érigent de nombreux obstacles à sa pratique et à sa diffusion.

En Amérique du Nord, l'empire colonial français est caractérisé par son faible peuplement. Seule une bande étroite d'agriculture intensive le long du Saint-Laurent, une zone limitée en Acadie, un important entrepôt maritime et militaire à Louisbourg et le port nouvel-orléanais hébergeront des sociétés capables d'entretenir une pratique et une transmission soutenues du français. En marge de ces sociétés, la très forte dispersion d'agents coloniaux, ecclésiastiques et

commerciaux, ainsi que de divers acteurs autonomes, fournira des réseaux dispersés et distendus qui soutiendront une pratique périodique, occasionnelle ou rare du français. Sans l'apport démographique de contingents de colons venus d'Europe, tel que l'ont connu les colonies espagnoles ou britanniques, l'extension du français aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles demeure nécessairement limitée.

Il faut également souligner le refus presque systématique, de la part des individus ou des communautés amérindiennes, même parmi les plus proches de la monarchie française (tels les Amérindiens plus ou moins christianisés regroupés à côté de Montréal), d'apprendre le français (Belmessous, 2004). En ce qui concerne leurs rapports politicoculturels avec les peuples autochtones vivant sur les territoires figurant théoriquement dans leur empire nord-américain, les Français se trouvent en position de faiblesse par rapport à leurs rivaux espagnols ou britanniques : faiblement peuplée de colons blancs comparativement aux colonies britanniques voisines, vivant à proximité de nations algonquiennes et iroquoises, fortement dépendante d'un commerce de fourrures contrôlé en premier lieu par des Autochtones, engagée dans l'évangélisation des communautés amérindiennes, surpassée en hommes et en forces militaires par ses voisins et ennemis britanniques en Amérique du Nord, et s'appuyant lourdement sur l'apport militaire de ses alliés et auxiliaires amérindiens pour tenter de faire jeu égal dans le long conflit militaire qui l'oppose à la Couronne britannique, la colonie française tisse des liens forts d'interdépendance politique, commerciale, sociale et culturelle avec plusieurs groupes amérindiens. Dans ce contexte, la capacité de communiquer à travers des barrières linguistiques, de maîtriser la médiation linguistique (c.-à-d., disposer des connaissances linguistiques – ou de personnes qui en sont dotées – qui sont la condition nécessaire des échanges diplomatiques, commerciaux, sociaux et culturels), devient un atout capital. De même, dans un tel contexte de partenariat et d'interdépendance, peu d'Amérindiens voient l'intérêt d'apprendre le français ; ce sera au contraire aux Français de faire le nécessaire pour combler l'écart linguistique, d'apprendre les langues amérindiennes, voire de trouver ou de former des interprètes compétents.

L'attrait des Pays d'en haut pour les Français du Canada, notamment au 17<sup>e</sup> siècle, quand le rapport des sexes dans la vallée du Saint-Laurent penche lourdement du côté des hommes, provoque un autre phénomène linguistique : le départ (par moments autorisé, toléré tacitement ou interdit par le gouvernement colonial) de jeunes hommes engagés dans le commerce des fourrures. Certains parmi ces coureurs de bois jouent le rôle d'intermédiaires, mettant leurs connaissances linguistiques, acquises par immersion, au profit des autorités coloniales. Même si ces dernières réussissent à imposer un régime de permis au 18<sup>e</sup> siècle, érigeant ainsi une structure de contrôle étatique pour réglementer la traite des fourrures, les coureurs de bois devenus voyageurs continuent dans bien des cas à remplir la même fonction d'intermédiaires culturels et linguistiques (Sleeper-Smith, 2001 ; Havard, 2016).

En revanche, aux Antilles, le recours massif à la traite africaine et à l'esclavage façonne une tout autre forme d'organisation sociale, qui donne naissance à des modèles de diglossie, les langues africaines et les langues créoles démarquant les populations serviles (au moins sur le plan symbolique), car les engagés ou les hommes libres responsables de la gestion des travailleurs asservis possèdent une certaine maîtrise des créoles. La part de plus en plus faible des Blancs, Français ou créoles au fur et à mesure que les colonies antillaises se développent, cantonne le français dans des espaces sociaux de plus en plus circonscrits (Valdman, 2011 ; Thibault, 2016).

L'extension d'autres empires qui s'érigent en barrières géopolitiques limitant les possibilités d'expansion impériale de la France, et qui nourrissent des cultures linguistiques propres, constitue un obstacle supplémentaire à l'extension du français. Du fait de leur poids démographique, de leur organisation sociale et de leur puissance militaire, les empires espagnol, britannique ou néerlandais constituent de nouveaux espaces pour les langues vernaculaires qui y sont associées à travers les Amériques, en créant des espaces géographiques où le français a peu de possibilités d'extension (avec des exceptions notables). Dans certains cas, ils empêchent l'implantation du français : les Portugais, par exemple, mettent fin aux tentatives françaises de colonisation au Brésil. Comme l'a démontré Pekka Hämäläinen pour

les Comanches dans les Grandes Plaines au 19<sup>e</sup> siècle, il faut aussi penser certaines configurations politiques amérindiennes comme des empires (Hämäläinen, 2008). Par exemple, en raison de leur force militaire et commerciale, les Iroquois aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles pèsent lourdement dans le jeu impérial, et leur présence au sud du lac Ontario limite l'extension du néerlandais, du français ou de l'anglais.

D'autres conjonctures impériales réorienteront le cours de l'histoire linguistique du continent américain. La révolution haïtienne met fin à la présence d'une élite blanche à Saint-Domingue, dont le départ en exil renforce les rangs de communautés francophones ailleurs, à Philadelphie par exemple (pensons à la librairie-imprimerie de Moreau de Saint-Méry) (Taffin, 2006), à Charleston et surtout à La Nouvelle-Orléans (Dessens, 2007), où l'arrivée de membres de l'élite et de capitaux antillais donne un second souffle à cette cité française sur le golfe du Mexique.

Si les langues peuvent suivre le flux et reflux des empires, les cartographies linguistiques mouvantes qui en résultent ne sont pas la conséquence, dans cette période prénationale, de politiques volontaristes. Les Britanniques, par exemple, amoindrissent considérablement la présence francophone en Acadie avec la déportation des Acadiens. On n'observera rien de tel quelques années plus tard, quand la Couronne britannique intégrera la vallée du Saint-Laurent au sein de son empire, en asseyant sa domination sur une population catholique et francophone qu'elle doit tolérer (Buckner et Reid, 2012).

## 5. IDÉOLOGIES, EMPIRES ET LANGUES

Comment penser cet empire de Babel qu'est l'empire français des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (Cohen, 2014)? Pour les hommes de lettres et les officiers royaux, le français tient peut-être une place spéciale dans leur conception des cultures linguistiques américaines, mais les configurations linguistiques propres au contexte colonial exigent une réflexion à part. Naturellement, ils peuvent s'appuyer sur une abondante littérature théorique et historique, en latin et en français, sur le rapport entre langue et politique, entre parlars et empires, entre idiomes et pouvoir.

Si le français occupe une place symbolique de plus en plus importante au sein de la constellation de représentations et de discours théoriques sur la monarchie française entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle – langue du roi, vernaculaire littéraire, véhicule d’expression scientifique et littéraire, espace linguistique de sociabilité aristocrate –, la France en tant qu’espace politique continue à être conçue comme une entité plurilingue. Les écrits théoriques sur la monarchie et l’État, ainsi que la riche liturgie cérémoniale de l’Ancien Régime, représentent la France comme un royaume polyglotte – c’est-à-dire un État adossé à une société plurilingue, animé par un devoir de médiation linguistique, dont les représentants les plus élevés (y compris le roi) sont appelés à être eux-mêmes polyglottes et dans lequel toutes les langues qui y ont cours ont leur place, bien qu’à des niveaux de prestige différents : latin, français, occitan, franco-provençal, breton, basque, flamand, alsacien (Cohen, 2003).

La constitution d’un empire colonial atlantique introduit de nouvelles langues dans cette tour de Babel, qui seront facilement intégrées dans ce cadre linguisticopolitique. Des entrées royales à Rouen ou à Bordeaux, par exemple, mettront en scène de multiples langues, y compris des langues amérindiennes, tel le tupi, érigées en sortes de sujets linguistiques du roi, un butin philologique à sa gloire. De même, les gouverneurs de la Nouvelle-France seront célébrés par des cérémonies analogues mettant en scène le français, le latin, le gascon ou des langues amérindiennes (Cohen, 2014).

Ces exemples illustrent deux éléments importants. D’une part, ils mettent au jour une caractéristique fondamentale de la pensée moderne européenne sur le rapport entre politique et langue : non seulement on n’a aucun mal à reconnaître et à comprendre le caractère plurilingue de la plupart des États, mais également on y réfléchit, on le proclame explicitement, on le célèbre comme une force symbolique et culturelle. D’autre part, ce schéma polyglotte est extensible et adaptable aux nouvelles réalités coloniales d’outre-mer. Cette grille d’analyse permet de constater une réalité amérindienne plurilingue, par exemple, et de l’intégrer dans une louange de la diversité au service du roi.

## 6. LE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE APRÈS LE COLONIALISME FRANÇAIS

Quelles conclusions tirer de cette brève réflexion sur l'histoire de la situation linguistique des Amériques françaises à l'époque moderne ? Première conclusion, elle permet de souligner le caractère complexe et plurilingue de l'environnement linguistique du français durant cette période. Jamais seul, le français évolue toujours à côté d'autres langues : allemand des soldats suisses, breton, flamand ou gascon des marins, basque des pêcheurs à Louisbourg ; occitan, langues africaines, créoles, caraïbe ou arawak, portugais ou espagnol aux Antilles. Dans cette cartographie impériale variée, de nombreux facteurs contextuels conditionnent un environnement linguistique spécifique, dans lequel la pratique du français prend forme, se comprend et se réfléchit : poids démographique de ses locuteurs, structure sociale, présence ou non de l'imprimerie, force des réseaux de communication le reliant à la métropole ; géographie des peuples amérindiens et/ou des populations serviles, voire marronnes. Rappelons aussi que le français n'est pas soudé à un seul empire, mais circule et même s'enracine au sein de plusieurs configurations impériales. Ce fait donne à comprendre pourquoi la Couronne britannique n'aura aucun mal à intégrer une colonie francophone après 1763. Elle imposera une nouvelle élite anglophone et l'anglais se substituera au français en tant que langue de la haute administration, certes. Mais elle mettra aussi en place un régime de traduction afin de bien asseoir son autorité sur ses nouveaux sujets canadiens, et c'est sous contrôle britannique que les premiers livres imprimés en français sortiront de presses installées dans la vallée du Saint-Laurent (Fleming, 2004).

Deuxième conclusion : le français d'Amérique est profondément marqué par son histoire impériale. C'est la création d'un archipel impérial – d'une constellation de possessions coloniales distinctes – qui détermine, en grande partie, les lieux où le français a été parlé – vallée du Saint-Laurent, Acadie, Louisiane, Saint-Domingue, Guyane. La politique de peuplement détermine la constitution d'une population blanche de langue française au Québec ; le recours à l'esclavage et la traite africaine créent les conditions dans lesquelles les langues créoles naissent. Des échecs impériaux contribuent à la disparition, sur des durées plus ou moins longues, de communautés francophones : au

Brésil, en Floride et sur le long terme dans la majorité des régions louisianaises.

Dans une certaine mesure, cette remarque tient pour la période postérieure aussi. Le français d'Amérique est né et a été une langue d'empire, une langue d'empires et une langue au sein de plusieurs empires ; il l'est resté depuis. Le Québec sera transformé en grande colonie française au sein de l'empire britannique après 1763 ; la Louisiane deviendra un État en partie francophone au sein des États-Unis après sa vente par la France en 1803 ; Haïti deviendra une nation indépendante créolophone, dans laquelle une élite noire et métisse francophone s'érigera, sur fond de relations conflictuelles avec l'ancienne puissance coloniale et esclavagiste (Ouellet, 1976 ; Griolet, 1986 ; Dubois, 2012). Dans tous ces endroits, le passé impérial français fournira un véritable magasin de lieux de mémoire prêts à être exhumés, ressuscités, activés et réinventés, une matière première mémorielle mobilisable à des fins culturelles ou politiques spécifiques : en Haïti, voire en Martinique ou en Guadeloupe, afin d'investir le créole d'une charge nationaliste ; au Québec, afin de transformer le français en symbole de devenir national et de lutte souverainiste au sein du Canada ; en Louisiane, afin d'amplifier un passé français, le transformant en objet de nostalgie, de fantasme ou de folklore (Bouchard, 2011 ; Valdman, 1988 ; Schnepel, 2004 ; Le Menestrel, 1999). Dans tous ces endroits, le français continue d'évoluer dans une cartographie complexe faite de rapports de pouvoir mouvants, où il se retrouve souvent marginalisé sur l'échiquier politique, culturel ou social (Frenette *et al.*, 2012). Au Canada, il devient au 19<sup>e</sup> siècle la langue d'une société relativement isolée au sein d'une colonie d'importance mineure dans l'empire britannique. Avec la Confédération, en 1867, la langue française est encore davantage minoritaire ; c'est une langue de cultivateurs et d'ouvriers dominés par une élite anglophone. Elle doit faire face à d'imposants obstacles institutionnels et juridiques. En Louisiane, une société francophone complexe, constituée d'élites blanches et métisses francophones, avec des composantes hispanophones et anglophones et une importante population d'esclaves parlant des langues créoles, se retrouve bouleversée par la guerre de Sécession et l'abolition de l'esclavage (Blassingame, 1973 ; Tunnell, 1984 ; Griolet, 1986). Les Pays d'en haut des coureurs de bois se déplacent vers l'ouest

et le nord ; au tournant du 19<sup>e</sup> siècle, ils se transforment en monde des voyageurs – trappeurs et intermédiaires, engagés ou employés par les compagnies de commerce des fourrures qui constituent une des bases de la puissance économique de la colonie britannique. Tout comme leurs ancêtres au 17<sup>e</sup> siècle, les locuteurs du français occupent des lieux géographiques, sociaux et culturels dans les interstices d'États-nations et de colonies de peuplement qui s'affirment, en relation avec des nations amérindiennes qui luttent pour s'adapter à la nouvelle donne. À partir de 1840, des paysans quitteront le Québec pour s'installer au sud, à l'ouest et au nord-ouest. Ces Canadiens français disséminés à travers le continent sont souvent polyglottes (français, anglais, langues amérindiennes, voire *lingua franca* telles que le chinook et le mitchif) (Bakker, 1997). La cartographie de la langue française au 19<sup>e</sup> siècle prendra la forme d'une géographie mouvante de communautés et de réseaux – à travers la Nouvelle-Angleterre et l'État de New York, les Grands Lacs, le Mississippi, l'Ouest canadien et américain –, faite de mobilités, de migrations, de sédentarisations, de fragmentations et d'assimilations successives (Frenette, 1998 ; Podruchny, 2006 ; Havard, 2016).

Le français continue donc d'évoluer aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles dans l'orbite de plusieurs configurations impériales – la britannique, bien entendu, mais aussi celle des États-Unis, d'un Canada de plus en plus indépendant et même d'une France qui, par la force d'attraction de sa culture, inspire une émulation linguistique et culturelle de la part des élites anglophones, francophones et créolophones. D'ailleurs, au 20<sup>e</sup> siècle, la France poursuivra une politique culturelle ambitieuse en investissant des moyens importants dans la promotion du français à l'étranger (réseaux d'Alliances françaises, d'instituts culturels, partenariats universitaires, services culturels des ambassades, lycées français, médias audiovisuels, etc.) (Young, 2004 ; Chaubet, 2006 ; Lane, 2013). N'oublions pas non plus que la souveraineté de la République française continue à se faire valoir en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe (Burton et Reno, 1995 ; Childers, 2016). De même, d'importantes communautés d'expatriés français à New York, à Montréal ou à Toronto joueront un rôle important dans le maintien du français. Le français et ses locuteurs continuent de circuler aussi. Pensons aux dizaines de milliers de ruraux canadiens-

français qui partiront pour la ville québécoise, dont les jeunes industries sont assoiffées de main-d'œuvre ; beaucoup partiront plus loin, pour travailler dans l'extraction de ressources naturelles en Ontario et dans le Midwest, ou pour peiner dans les usines de textile de la Nouvelle-Angleterre (Roby, 1990 ; Jaenen, 1993 ; Frenette, 1998 ; Lamarre, 2000). Plus tard, une autre diaspora québécoise, composée d'hivernants ayant bénéficié des bienfaits de l'État-providence, de touristes et de migrants, donnera à certains quartiers de Miami et à d'autres lieux de Floride – ainsi transformés en *Floribec* – un caractère francophone, surtout en hiver (Tremblay, 2006 ; Dupuis, 2016). D'autres diasporas encore alimenteront d'autres types de francophonies : l'immigration haïtienne fera de New York et de Miami d'importants pôles créolophones et francophones, en plus de transformer le paysage linguistique de Montréal (Jackson, 2011). L'histoire du français aujourd'hui s'écrit sur fond de passé impérial, mais sur un présent fait d'économie capitaliste mondialisée, de rapports entre un Nord riche et un Sud pauvre, de flux migratoires à travers les frontières des États-nations (Mufwene et Vigouroux, 2014).

Tissée sur les trames mouvantes de l'histoire des formations impériales et nationales, des migrations voulues ou subies, des transformations sociales et économiques, ainsi que des dynamiques linguistiques propres aux situations de contact, l'histoire du français dans les Amériques doit nécessairement s'écrire au pluriel : archipel des territoires sur lesquels le français est parlé ; fragmentation des communautés francophones (Acadiens, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Fransaskois, Québécois, sans parler des multiples diasporas africaines, antillaises et françaises de France) ; multiplicité des variétés des français ; mosaïque des États et des collectivités territoriales concernés par le français. Polycentrique, transnationale et transimpériale, la langue française n'a d'unité que dans l'interdépendance et l'interconnexion de ces phénomènes historiques (et dans la mesure où ces populations ont le sentiment d'appartenir, plus ou moins, à une communauté « francophone »).

De cette histoire fragmentée, les acteurs de la langue française dans les Amériques ont façonné des lieux de mémoire adaptés à leurs circonstances et à leurs besoins, un stock de matériaux premiers avec

lesquels ils ont pu fabriquer de nouvelles idéologies linguistiques. La trame impériale pèse lourdement sur les mémoires et se lit clairement à travers des narrations, parfois polémiques, parfois sélectives, du passé linguistique. Née aux Antilles et en Afrique occidentale dans l'entre-deux-guerres, la « négritude » immigre en Amérique et s'approprie la langue du colonisateur afin de construire une nouvelle poétique des périphéries et de condamner le colonialisme français (Bernabé *et al.*, 1989 ; Arnold, 1981 ; Wilder, 2005). Puis, dans les années 1980, des intellectuels antillais partent en guerre contre la négritude, à leurs yeux insuffisamment sensible aux richesses culturelles et linguistiques propres aux îles ; ils prônent plutôt la notion de « créolité », fondée en partie sur la promotion des créoles comme une des clés de la décolonisation et de l'émancipation (Bernabé *et al.*, 1989 ; Glissant, 1981). Au Québec, dans *Nègres blancs d'Amérique*, Pierre Vallières emprunte une grille de lecture marxiste pour dénoncer le colonialisme canadien et l'oppression des Québécois, et pour appeler ceux-ci à la révolte (Regush, 1973 ; Vincenthier, 1979 ; Mills, 2010). Dans ce tableau de revendications politiques, programmes littéraires et idéologies linguistiques divers – les uns prenant partie pour le français comme langue des opprimés, les autres le condamnant comme langue des oppresseurs –, tous prennent appui sur un récit du passé colonial afin de critiquer la domination dans le temps présent, en attelant cette critique à des revendications linguistiques précises (en faveur du français ou, au contraire, du créole).

Le français, langue d'empire, puis langue postcoloniale, terme plus adapté pour décrire les réalités historiques de la période suivant la fin des grands empires coloniaux, plus fidèle aussi à une époque où les structures de pouvoir géopolitiques sont souvent moins visibles, dissoutes dans les mécanismes de marchés mondialisés caractérisés par une forte circulation des capitaux, des biens et des personnes. Langue de dominants passés, présents et futurs, le français est aussi langue de dominés, sans cesse refaçonné par les sociétés dans lesquelles il est parlé, par les structures de pouvoir étatiques ou politiques avec lesquelles ces sociétés sont aux prises et par les environnements linguistiques au sein desquels cette langue évolue.

---

## RÉFÉRENCES

- Affiches américaines* (1766-1790), consulté sur le site *Le marronnage à Saint-Domingue*, [www.marronnage.info](http://www.marronnage.info) [dernière consultation : 21.08.2017].
- Anderson, Benedict (1996), *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte. [Traduction de *Imagined Communities : Reflections on the Origin of Nationalism*, Londres, Verso, 1991 (1983).]
- Arnold, A. James (1981), *Modernism and Negritude : The Poetry and Poetics of Aimé Césaire*, Cambridge, Harvard University Press.
- Augeron, Mickaël, Didier Poton et Bertrand van Ruymbeke (dir.) (2009-2010), *Les Huguenots et l'Atlantique*, 2 vol., Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne/Les Indes savantes.
- Bakker, Peter (1997), *A Language of Our Own : The Genesis of Michif, the Mixed Cree-French Language of the Canadian Métis*, New York, Oxford University Press.
- Banks, Kenneth J. (2002), *Chasing Empire across the Sea : Communications and the State in the French Atlantic, 1713-1763*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Bell, David A. (2001), *The Cult of the Nation in France : Inventing Nationalism, 1680-1800*, Cambridge, Harvard University Press.
- Belmessous, Saliha (2004), «Être français en Nouvelle-France : identité française et identité coloniale aux dix-septième et dix-huitième siècles», *French Historical Studies*, vol. 27, n° 3, p. 507-540.
- Bernabé, Jean, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant (1989), *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard/Presses universitaires créoles.
- Bertrand, Romain (2013), «Histoire globale, histoires connectées : un "tournant" historiographique?», dans Alain Caillé et Stéphane Dufoix (dir.), *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 44-66.
- Blassingame, John W. (1973), *Black New Orleans, 1860-1880*, Chicago, University of Chicago Press.
- Blaufarb, Rafe (2005), *Bonapartists in the Borderlands : French Exiles and Refugees on the Gulf Coast, 1815-1835*, Tuscaloosa, University of Alabama Press.
- Bouchard, Chantal (2011), *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

- Brun, Auguste (1973), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Genève, Slatkine. [Paris, Honoré Champion, 1923.]
- Brunot, Ferdinand (1905-1953), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Armand Colin.
- Buckner, Phillip et John Reid (dir.) (2012), *Revisiting 1759: The Conquest of Canada in Historical Perspective*, Toronto, University of Toronto Press.
- Burton, Richard D.E. et Fred Reno (dir.) (1995), *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe, and French Guiana Today*, Charlottesville, University Press of Virginia.
- Butel, Paul (2002), *Histoire des Antilles françaises, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin.
- Butler, Jon (1983), *The Huguenots in America: A Refugee People in New World Society*, Cambridge, Harvard University Press.
- Campbell, Lyle (1997), *American Indian Languages: The Historical Linguistics of Native America*, New York, Oxford University Press.
- Cauna, Jacques de (1998), *L'Eldorado des Aquitains: Gascons, Basques et Béarnais aux îles d'Amérique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Biarritz, Atlantica.
- Charbonneau, Hubert et André Guillemette (1994), « Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société: les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 157-183.
- Chaubet, François (2006), *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue: l'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan.
- Chaudenson, Robert (1992), *Des îles, des hommes, des langues: essais sur la créolisation linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan.
- Childers, Kristen Stromberg (2016), *Seeking Imperialism's Embrace: National Identity, Decolonization, and Assimilation in the French Caribbean*, New York, Oxford University Press.
- Choquette, Leslie (1997), *Frenchmen into Peasants: Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*, Cambridge, Harvard University Press.
- Cohen, Paul (2014), « Penser un empire de Babel: langues et célébration du pouvoir royal dans le monde atlantique français, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », dans Cécile Vidal (dir.), *Français? La nation en débat entre colonies et métropole, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 35-54.

- Cohen, Paul (2011a), «Langues et pouvoirs politiques en France sous l’Ancien Régime : cinq anti-lieux de mémoire pour une contre-histoire de la langue française», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L’introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l’Université Laval, p. 109-143, coll. «Les Voies du français».
- Cohen, Paul (2011b), «The Power of Apprehending “Otherness”: Cultural Intermediaries as Imperial Agents in New France», dans Guido Abbattista (dir.), *Encountering Otherness: Diversities and Transcultural Experiences in Early Modern European Culture*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, p. 223-237.
- Cohen, Paul (2003), «L’imaginaire d’une langue nationale : l’État, les langues et l’invention du mythe de l’ordonnance de Villers-Cotterêts à l’époque moderne», *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 25, n° 1, p. 19-69.
- Debien, Gabriel (1974), *Les esclaves aux Antilles françaises, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Basse-Terre/Fort-de-France, Société d’histoire de la Guadeloupe/Société d’histoire de la Martinique.
- Dechêne, Louise (2008), *Le peuple, l’État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal.
- Delâge, Denys (1985), *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal.
- Dessens, Nathalie (2007), *From Saint-Domingue to New Orleans : Migration and Influences*, Gainesville, University Press of Florida.
- Dubois, Laurent (2012), *Haiti : The Aftershocks of History*, New York, Metropolitan Books.
- Dupuis, Serge (2016), *Plus peur de l’hiver que du Diable : une histoire des Canadiens français en Floride*, Sudbury, Prise de parole.
- Ekberg, Carl J. (2000), *French Roots in the Illinois Country : The Mississippi Frontier in Colonial Times*, Urbana-Champaign, University of Illinois Press.
- Elisabeth, Léo (2003), *La société martiniquaise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, 1664-1789*, Fort-de-France/Paris, SHM/Karthala.
- Fleming, Patricia Lockhart (2004), «Les chemins de l’innovation», dans Patricia Lockhart Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), *Histoire du livre et de l’imprimé au Canada*, vol. 1 : *Des débuts à 1840*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, p. 65-97.

- Frenette, Yves (1998), *Brève histoire des Canadiens français*, avec la collaboration de Martin Pâquet, Montréal, Boréal.
- Frenette, Yves, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.) (2012), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Atlas historique du Québec».
- Furstenberg, François (2014), *When the United States Spoke French : Five Refugees Who Shaped a Nation*, New York, Penguin.
- Gendron, Jean-Denis (2007), *D'où vient l'accent des Québécois ? Et celui des Parisiens ? Essai sur l'origine des accents*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Glissant, Édouard (1981), *Le discours antillais*, Paris, Seuil.
- Griffiths, Naomi E.S. (2005), *From Migrant to Acadian : A North American Border People, 1604-1755*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Griole, Patrick (1986), *Cadjins et créoles en Louisiane : histoire et survivance d'une francophonie*, Paris, Payot.
- Gruzinski, Serge (2001), «Les mondes mêlés de la monarchie catholique et autres "connected histories"», *Annales : Histoire, Sciences sociales*, vol. 56, n° 1, p. 85-117.
- Hall, Gwendolyn Midlo (1992), *Africans in Colonial Louisiana : The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*, Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- Hämäläinen, Pekka (2008), *The Comanche Empire*, New Haven, Yale University Press.
- Hare, John et Jean-Pierre Wallot (2005), «Les entreprises d'imprimerie et d'édition en Amérique du Nord britannique, 1751-1840», *Mens*, vol. 5, n° 2, p. 307-344.
- Harsanyi, Doina Pasca (2010), *Lessons from America : Liberal French Nobles in Exile, 1793-1798*, University Park, Pennsylvania State University Press.
- Havard, Gilles (2016), *Histoire des coureurs de bois : Amérique du Nord, 1600-1840*, Paris, Les Indes savantes.
- Havard, Gilles et Cécile Vidal (2014) [2003], *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion.
- Hazaël-Massieux, Guy (1996), *Les créoles : problèmes de genèse et de description*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

- 
- Hodson, Christopher (2012), *The Acadian Diaspora: An Eighteenth-Century History*, Oxford, Oxford University Press.
- Jackson, Regine O. (2011), *Geographies of the Haitian Diaspora*, New York, Routledge.
- Jaenen, Cornelius J. (dir.) (1993), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Jaenen, Cornelius J. (1976), *Friend and Foe: Aspects of French-Amerindian Cultural Contact in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, New York, Columbia University Press.
- Johnston, A.J.B. (2001), *Control and Order in French Colonial Louisbourg, 1713-1758*, East Lansing, Michigan State University Press, p. 175-188.
- Klooster, Wim (2009), «Inter-imperial Smuggling in the Americas, 1600-1800», dans Bernard Bailyn et Patricia L. Denault (dir.), *Soundings in Atlantic History: Latent Structures and Intellectual Currents, 1500-1830*, Cambridge, Harvard University Press, p. 141-180.
- Lamarre, Jean (2000), *Les Canadiens français du Michigan: leur contribution dans le développement de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw, 1840-1914*, Sillery, Septentrion.
- Lane, Philippe (2013), *French Scientific and Cultural Diplomacy*, Liverpool, Liverpool University Press.
- Le Menestrel, Sara (1999), *La voie des Cadiens: tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin.
- Lestringant, Frank (2005), *Jean de Léry ou l'invention du sauvage: essai sur l'histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, Paris, Honoré Champion.
- Martineau, France (2011), «Normes et usages dans l'espace francophone atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français: contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. «Les Voies du français».
- May, Henry F. (1978), *The Enlightenment in America*, New York, Oxford University Press.
- McGrath, John T. (2000), *The French in Early Florida: In the Eye of the Hurricane*, Gainesville, University Press of Florida.
- Melançon, François (2011), «Print and Manuscript in French Canada under the Ancien Régime», dans Leslie Howsam et James Raven (dir.), *Books*

- between Europe and the Americas: Connections and Communities, 1620-1860*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 83-103.
- Meyer, Jean, Jean Tarrade, Anne Rey-Goldzeiguer et Jacques Thobie (1991), *Histoire de la France coloniale*, tome I: *Des origines à 1914*, Paris, Armand Colin.
- Mills, Sean (2010), *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Moore, James T. (1992) [1982], *Indian and Jesuit: A Seventeenth-Century Encounter*, [Chicago], Loyola University Press.
- Morin, Yves Charles (1994), «Les sources historiques de la prononciation du français du Québec», dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 199-236.
- Mufwene, Salikoko et Cécile B. Vigouroux (dir.) (2014), *Colonisation, globalisation et vitalité du français*, Paris, Odile Jacob.
- Nebrija, Antonio de (1492), *Gramática castellana*, Salamanque.
- Ouellet, Fernand (1976), *Le Bas-Canada, 1791-1840: changements structureaux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Pérotin-Dumon, Anne (2000), *La ville aux îles, la ville dans l'île: Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, 1650-1820*, Paris, Karthala.
- Plank, Geoffrey (2001), *An Unsettled Conquest: The British Campaign Against the Peoples of Acadia*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Podruchny, Carolyn (2006), *Making the Voyageur World: Travelers and Traders in the North American Fur Trade*, Toronto, University of Toronto Press.
- Polderman, Marie (2004), *La Guyane française, 1676-1763: mise en place et évolution de la société coloniale, tensions et métissage*, Petit-Bourg, Ibis Rouge.
- Prudent, Lambert-Félix (1999), *Des baragouins à la langue antillaise: analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole*, Paris, L'Harmattan.
- Regush, Nicholas M. (1973), *Pierre Vallières. The Revolutionary Process in Quebec: A Political Biography of the Author of White Niggers of America*, Montréal, Fitzhenry-Whiteside.
- Roby, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion.

- 
- Rothschild, Emma (2006), «A Horrible Tragedy in the French Atlantic», *Past and Present*, vol. 192, n° 1, p. 67-108.
- Ruymbeke, Bertrand van (2005), «Présence francophone en Amérique du Nord britannique (vers 1670-vers 1770)», dans Philippe Joutard et Thomas Wien, *Mémoires de la Nouvelle-France: de France en Nouvelle-France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 81-91.
- Sahlins, Peter (1989), *Boundaries: The Making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, University of California Press.
- Schnepel, Ellen M. (2004), *In Search of a National Identity: Creole and Politics in Guadeloupe*, Hambourg, Helmut Buske Verlag.
- Sleeper-Smith, Susan (2001), *Indian Women and French Men: Rethinking Cultural Encounter in the Western Great Lakes*, Amherst, University of Massachusetts Press.
- Sturtevant, William C. (dir.) (2006), *Handbook of North American Indians*, vol. 17: *Languages*, Washington, Smithsonian Institution.
- Taffin, Dominique (dir.) (2006), *Moreau de Saint-Méry ou les ambiguïtés d'un créole des Lumières*, s.l., Société des amis des archives et de la recherche sur le patrimoine culturel des Antilles.
- Thibault, André (2016), «Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité: la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 247-294, coll. «Les Voies du français».
- Thwaites, Reuben Gold (dir.) (1897), *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, vol. 5, Cleveland, Burrows Brothers, p. 77-267.
- Tremblay, Rémy (dir.) (2006), *Floribec: espace et communauté*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Amérique française».
- Trigger, Bruce G. (2002) [1985], *Natives and Newcomers: Canada's «Heroic Age» Reconsidered*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Tunnell, Ted (1984), *Crucible of Reconstruction: War, Radicalism, and Race in Louisiana, 1862-1877*, Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- Usner, Daniel H. Jr. (1992), *Indians, Settlers, and Slaves in a Frontier Exchange Economy: The Lower Mississippi Valley before 1783*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.

- Valdman, Albert (2011), « Vers la reconstitution du français colonial, cible de la colonisation », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact : hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 393-414, coll. « Les Voies du français ».
- Valdman, Albert (1988), « Diglossia and Language Conflict in Haiti », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 71, p. 67-80.
- Vincenthier, Georges (1979), *Une idéologie québécoise, de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières*, Québec, Hurtubise HMH.
- Werner, Michael et Bénédicte Zimmermann (2003), « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales : Histoire, Sciences sociales*, vol. 58, n° 1, p. 7-36.
- White, Richard (1991), *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, New York, Cambridge University Press.
- Wilder, Gary (2005), *The French Imperial Nation-State : Negritude and Colonial Humanism between the Two World Wars*, Chicago, University of Chicago Press.
- Young, Robert J. (2004), *Marketing Marianne : French Propaganda in America, 1900-1940*, New Brunswick, Rutgers University Press.



Éliette  
Source de la photo : Sandrine Tailleux

---

## ENTRE BLANCS ET INNUS AU LAC-SAINT-JEAN (QUÉBEC)

SANDRINE TAILLEUR  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

**L**e village de Mashteuiatsh est situé sur les rives du Pekuakami (lac Saint-Jean); il est entouré des municipalités de Roberval et de Saint-Prime, à environ 275 kilomètres au nord de la ville de Québec. Le village est une réserve indienne depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Y habitent les Montagnais du Lac-Saint-Jean, aujourd'hui appelés Innus ou Pekuakamiulnuatsh, qui font partie de la grande famille des Premières Nations algonquines.

Lorsque Éliette, ma grand-mère paternelle, y voit le jour en 1929, la réserve n'a pas beaucoup d'infrastructures, étant donné qu'une partie des Pekuakamiulnuatsh vivent encore presque tout l'année sur le territoire où ils pratiquent la chasse, la pêche, la trappe et la cueillette. Par son père, elle descend d'un des premiers habitants de Mashteuiatsh,

un Abénaquis du sud du Québec qui était venu s'installer parmi les Innus. Par sa mère, elle est Canadienne française. C'est en partie pour cela qu'elle n'a pas appris l'innu-aimun (le montagnais) et aussi parce que ses parents considéraient que le français était plus utile. Elle n'a pas souvent entendu son père parler l'innu-aimun et elle ne sait presque rien de ses origines abénaquises.

Jusqu'aux années 1930, la famille n'habite Mashteuiatsh que pendant l'été, mais elle s'y installe alors en permanence. Éliette se souvient du temps où le gouvernement a construit des maisons sur la réserve ; pendant longtemps, les gens ont continué à vivre dans leur tente et utilisé le bois des maisons pour se chauffer. Son père occupe divers emplois, y compris celui de chauffeur d'autobus scolaire et de taxi (en vieille motoneige Bombardier, entre Mashteuiatsh et Roberval) et possède avec sa femme un restaurant ainsi qu'une épicerie, situés juste en face de leur maison.

Comme ses quatre frères et sœurs, Éliette fréquente d'abord l'école de la réserve, où l'enseignement se donne en français. Dans les années 1940, elle poursuit ses études à Roberval, à l'école normale des Ursulines. Munie de son certificat, elle obtient très rapidement le poste d'institutrice sur la réserve. Il n'y a qu'une seule classe, de la première à la septième année. L'innu-aimun n'y est utilisé que pour la récitation quotidienne de la prière du *Notre Père*. Éliette comprend assez cette langue pour garder le contrôle de sa classe. La plupart des élèves les plus âgés ne sont à l'école que quelques semaines par année, car d'octobre à juin, ils vivent sur le territoire de chasse et de pêche. La jeune enseignante doit s'adapter à cette réalité. Elle adore son métier et est très attachée à ses élèves. De plus, son emploi est gage de mobilité et d'indépendance : elle est la première femme de la réserve à s'acheter une voiture.

En 1953, lorsque Éliette épouse mon grand-père, un Blanc dont la famille est originaire de l'île d'Orléans, près de Québec, elle perd son statut d'Autochtone, comme le prévoit la *Loi sur les Indiens* de 1876. Elle n'a plus le droit d'habiter la réserve, même si tous les membres de sa famille immédiate et étendue y résident encore à ce moment. Elle suit son mari, qui est propriétaire d'un garage à Roberval, et elle donne naissance à cinq enfants en cinq ans et demi. Pendant

une quinzaine d'années, elle fait de la suppléance dans plusieurs écoles de la petite ville. Cependant, comme son époux n'est pas très stable professionnellement, la famille déménage plusieurs fois à Québec.

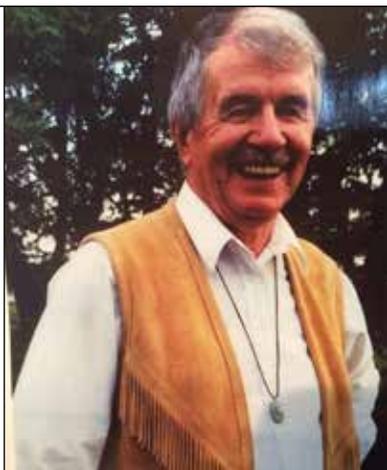
À Mashteuiatsh, dans les années 1960, une partie de la population parle innu-aimun, surtout « ceux [les habitants] de la pointe Robertson », située un peu au nord du territoire de la réserve. Par contre, dans la famille d'Éliette, toutes les réunions, rencontres, interactions sociales sont en français, et les bilingues n'utilisent pas non plus l'innu-aimun lorsqu'ils sont en visite. Elle se souvient de la langue (elle la comprend), mais pas ses enfants. Tout ce dont ils se rappellent, c'est qu'à Roberval, où les Innus de Mashteuiatsh doivent faire leurs études secondaires, ceux qui tentent de parler entre eux dans leur langue ne sont pas bien vus et sont réprimandés. Les tensions entre Blancs et Autochtones sont alors vives, la question de la langue n'en étant qu'un symptôme. Éliette et ses enfants se sentent constamment « pris entre les deux », puisqu'ils proviennent d'une famille innue, mais ne partagent pas le statut autochtone des « purs et durs », expression que j'ai souvent entendue dans la bouche de ma grand-mère et de mes oncles et tantes.

Dans les années 1970, Éliette divorce et déménage à Québec « pour donner de meilleures chances à ses enfants ». En 1985, à la suite de la loi C-31, qui redonne le statut d'Autochtone aux femmes qui l'ont perdu, elle entre au service du ministère des Affaires indiennes. Mais, 10 ans plus tard, ses enfants étant devenus adultes et « en famille », elle retourne à Mashteuiatsh, où elle emménage dans un appartement situé juste au-dessus de celui de sa sœur. Le bâtiment est en fait l'ancienne épicerie familiale. Sa mère est encore vivante et habite à la résidence pour personnes âgées. Cependant, Éliette ne demeure qu'un an dans son village natal. Est-ce parce qu'elle s'ennuie de ses enfants ou est-ce en raison de la nature de la vie sur la réserve ? Elle ne peut trancher. Elle revient donc à Québec, mais demeure longtemps propriétaire de terrains qu'elle a achetés sur la réserve en vue de l'établissement de ses enfants. Mais, pour ces derniers, la réserve ne représente que l'endroit où ils allaient rendre visite à leurs grands-parents. En effet, à la suite de la vente de la maison familiale dans les années 1980, puis du décès des parents d'Éliette en 1992 et en 1997, les visites au Lac-Saint-Jean s'espacent, même si les enfants d'Éliette

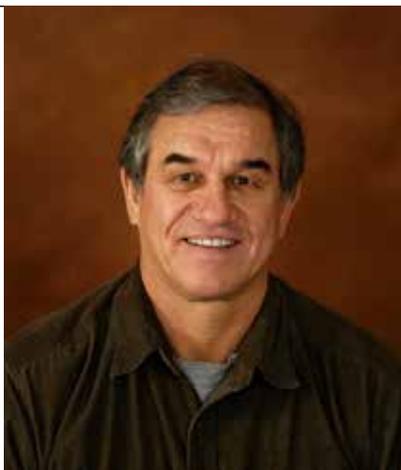
gardent un assez bon contact avec leurs cousins restés là-bas. De plus, un malaise persiste parce qu'ils n'ont jamais été considérés comme Innus par les Innus de Mashteuiatsh («ils ont pas toujours été bons avec nous autres»); ce sont plutôt des «C-31», terme négatif qui désigne les personnes qui ont retrouvé leur statut à la suite de la loi de 1985 et qui souvent n'habitent pas la réserve. Par contre, dans le monde blanc, ils passent inaperçus et s'identifient comme Québécois, Québécois du Lac-Saint-Jean de surcroît.

De son côté, Éliette ne connaît pas les dénominations contemporaines : Pekuakami, Mashteuiatsh, Pekuakamiulnuatsh, innu-aimun. Pour elle, c'est le lac Saint-Jean, Pointe-Bleue, les Montagnais et le montagnais. Elle n'a pas élevé ses enfants en tant qu'Indiens, mais ne les a pas élevés comme des Blancs non plus, la question identitaire n'ayant jamais été un enjeu important pour elle. Ou pas consciemment, du moins. Elle les a élevés, généralement seule, et c'est tout. C'est de cette façon qu'elle présente «sa» réalité autochtone. Elle ne la renie pas; elle ne l'affiche pas.

Aujourd'hui, Mashteuiatsh compte environ 2 200 habitants. La maison de mes arrière-grands-parents est toujours là, sur la rue principale, face au lac Saint-Jean. Si on entend beaucoup de français dans les rues, de plus en plus de Pekuakamiulnuatsh renouent avec la langue de leurs ancêtres et l'innu-aimun est enseigné à l'école, ce qui a fait sourire ma grand-mère lorsque je le lui ai appris.



Jules Chartrand  
Source de la photo : Jules Chartrand



Paul Chartrand  
Source de la photo : Paul Chartrand

---

## JULES ET PAUL CHARTRAND : DEUX FIERES MITCHIFS DE SAINT-LAURENT (MANITOBA)

ROBERT A. PAPAN

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**S**aint-Laurent, situé sur la rive sud-est du grand lac Manitoba, à environ 90 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg, est la plus grande communauté de Métis francophones en Amérique du Nord. Dès 1818, quelques Métis (ou Mitchifs, comme ils se nommaient eux-mêmes) de Pembina (aujourd'hui en sol américain) s'établissent à ce qu'on appelle alors Fond-du-Lac. Quelques années plus tard, à la suite d'importantes inondations dans la colonie de la Rivière-Rouge, plus au sud, un second contingent s'y réfugie et vient donc accroître la population. Une première paroisse y est fondée en 1858 et une école en 1870. Entre 1905 et 1910, plusieurs familles bretonnes viennent s'ajouter à la population locale, ainsi que quelques colons canadiens-français au cours des années 1930. Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la plupart des résidents de Saint-Laurent (y compris les Bretons et les Canadiens français) parlent une variété de français (le français mitchif) qui s'est développée avec le temps et qui se distingue du français européen et

canadien. En 2011, la population de Saint-Laurent est d'environ 1 300 personnes, dont près du quart se déclarent de langue maternelle française. Dans les faits, le français mitchif se parle de moins en moins, même chez les aînés, et la présence d'une école de langue française dans le village, où c'est le français « standard » qu'on enseigne, ne fait qu'accélérer l'extinction imminente de cette variété.

Jules et Paul Chartrand font partie d'une fratrie de 12 enfants, nés à Saint-Laurent, de Joseph Aimé Chartrand et d'Antoinette Bouvier (d'origine canadienne-française). Joseph Aimé était surtout trappeur de rat musqué, mais également charpentier et même barbier à ses heures. Jules naît en 1934. Il fréquente l'école primaire et secondaire de langue française de son village jusqu'en 11<sup>e</sup> année. Il fait sa 12<sup>e</sup> au Collège Saint-Joseph d'Otterburne, au Manitoba. Fraichement diplômé, Jules gagne sa vie et celle de sa famille (six enfants) en occupant de nombreux emplois : journalier agricole, charpentier, pêcheur commercial et même jockey. Plus tard, il est, tour à tour, télégraphiste, agent de gare et contrôleur de la circulation ferroviaire pour le Canadien National (de 1952 à 1989), à plusieurs endroits au Canada et aux États-Unis. En 1990, il devient greffier à la Cour du Banc de la Reine à Winnipeg (jusqu'en 1997), ensuite agent recenseur pour Statistique Canada, professeur de conduite automobile, chauffeur d'autobus scolaire et camionneur sur longue distance. Aujourd'hui à la retraite et de nouveau établi à Saint-Laurent, Jules mène une vie très active. Devenu guide professionnel, il offre des visites de son village, au cours desquelles il traite de l'histoire de celui-ci, de la langue locale et des Métis de l'Ouest. Locuteur du français mitchif, il est souvent invité par divers organismes pour en parler.

Paul, né en 1943, fait ses études primaires et secondaires, en français, au couvent des Sœurs Franciscaines missionnaires, à Saint-Laurent. Après avoir obtenu un permis d'enseignement de l'École normale du Manitoba, il enseigne à l'école primaire de son village et à l'école secondaire à Winnipeg. Il entreprend alors des études à l'Université de Winnipeg, où il obtient un diplôme de premier cycle en histoire. Il joue également comme lanceur au baseball semi-professionnel. En 1974, il se rend en Australie, où il entreprend des études de droit et obtient sa licence de la Queensland University of

Technology. De retour au pays, il acquiert une maîtrise en droit de l'Université de la Saskatchewan, en 1982, et devient professeur agrégé à l'Université du Manitoba, au Département d'études autochtones, département qu'il dirige d'ailleurs de 1983 à 1991 et où il enseigne jusqu'en 1997. Retourné en Australie, Paul y enseigne le droit autochtone et le droit comparatif à diverses universités, pour finalement revenir au Canada comme professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan, où il enseigne de 2002 jusqu'à son départ à la retraite en 2009. Durant sa longue et brillante carrière, il se fait remarquer pour ses nombreuses publications et sa participation à plusieurs comités nationaux et internationaux. Actuellement, Paul pratique encore le droit et il rédige un ouvrage portant sur les Métis de l'Ouest canadien et la loi. Comme Paul, il est revenu s'établir à Saint-Laurent.

Nous avons rencontré Paul à sa demeure en juin 2016. L'entrevue s'est passée en anglais, car Paul refuse généralement de parler son « patois » avec des étrangers et ne se sentait pas à l'aise de nous parler en français. Malheureusement, Jules n'a pas pu se joindre à nous, comme il était prévu, pour des raisons de santé, et il a accepté de répondre par écrit aux mêmes questions que nous avions posées à Paul.

Les deux frères ont déclaré que leur langue maternelle est le français mitchif, mais qu'ils avaient aussi appris le français « standard » à l'école et plus tard l'anglais, devenu leur langue quotidienne. Dans les années 1930 et 1940, tout le monde au village parlait le français mitchif, même les jeunes, et plusieurs aînés parlaient encore le saulteux, dialecte occidental de l'ojibwé, ou le cri. Jules se sent plus à l'aise lorsqu'il parle le français mitchif à d'autres Métis du village, mais il doit se concentrer lorsqu'il parle le français « standard ». C'est doublement vrai pour Paul qui, lui, ne parle le français mitchif qu'avec quelques membres de sa famille immédiate et quelques vieux amis du village. Ni l'un ni l'autre n'ont transmis le français mitchif à leurs enfants, car leurs épouses étaient toutes deux anglophones.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils étaient porteurs de plusieurs identités linguistiques, Paul a répondu que l'anglais représente son identité fondamentale, car cette langue lui a permis d'avoir une belle carrière, et que le français (mitchif ou autre) n'était pour lui

qu'une langue à utilisation restreinte. D'ailleurs, il n'a pas le sentiment de faire partie d'une communauté francophone élargie, sauf pour des raisons purement historiques. Jules, quant à lui, est beaucoup plus à l'aise en français mitchif et son parler lui permet d'exprimer son identité métisse. Étant donné qu'il se défend très bien en français laurentien (variété de français originaire du Québec), il est conscient de faire partie d'une famille internationale de francophones et il n'a aucune difficulté à dialoguer avec des Québécois ou des Français.

Les Métis, tant francophones qu'anglophones, ont souvent été méprisés par les Blancs. À l'école, on leur défendait d'utiliser leur langue, et les autres enfants se moquaient des jeunes Métis. Cette réalité a été soulignée par Jules et Paul. Selon ce dernier, «French Canadians have an irresistible urge to correct our French!».

Depuis un certain nombre d'années, les Métis de l'Ouest canadien ont tendance à considérer toutes les langues qu'ils parlent (sauf l'anglais!) comme étant du «mitchif», leur argument étant que puisque les Français parlent français, que les Espagnols parlent espagnol, que les Cris parlent cri et ainsi de suite, il est logique de prétendre que les Métis parlent mitchif. À Saint-Laurent, on dit donc parler mitchif. Le problème est qu'il existe également une langue appelée mitchif. C'est un mélange de cri et de français, où les noms et les déterminants sont français, mais les verbes et autres catégories grammaticales sont surtout cris. Cette coexistence linguistique suscite beaucoup de confusion. Lorsque nous avons demandé aux frères Chartrand si cette ambiguïté ne posait pas problème, les deux ont répondu que non, parce que pour eux, il est normal de désigner leur propre parler comme étant du «mitchif français» et de considérer la langue mixte franco-crie comme du «mitchif cri». Selon Jules, les Métis qui parlent la langue mixte ne savent même pas qu'il existe une variété de français propre aux Métis, et les Métis francophones ignorent généralement l'existence de la langue mixte.

Par contre, les Chartrand voient une assez grande différence entre leur variété de français et celle parlée par les Canadiens français. Ils ne considèrent pas non plus qu'il y ait beaucoup d'influence des langues autochtones sur leur variété de français. Jules peut citer quelques items lexicaux empruntés soit au cri, soit au saulteux, mais

ils sont relativement rares. Les deux frères pensent en outre que le français mitchif va disparaître très bientôt, puisque les locuteurs de moins de 50 ans se font de plus en plus rares, que la majorité des Métis de l'Ouest parlent aujourd'hui uniquement l'anglais et que les rares Métis encore francophones parlent surtout une variété de français laurentien.





Famille de Thomas Bénéteau, devant la maison ancestrale à Rivière-aux-Canards, vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle

Source de la photo : Archives de la famille Bénéteau

## LA FAMILLE BÉNÉTEAU À RIVIÈRE-AUX-CANARDS (ONTARIO)

MARCEL BÉNÉTEAU

UNIVERSITÉ DE SUDBURY

**L**e Sud-Ouest de l'Ontario est un terrain particulier par rapport aux autres régions francophones de la province en ce qui a trait à l'ancienneté de son peuplement, à son isolement du Québec et à sa proximité des États-Unis. En 1749, le gouverneur de la Nouvelle-France accorde à une vingtaine de familles des terres à la Petite Côte, sur la rive sud (aujourd'hui canadienne) de la rivière Détroit, établissant ainsi le premier peuplement européen permanent en terre ontarienne. La France cède la colonie à l'Angleterre en 1763 et les États-Unis prennent possession de la rive nord en 1796. Au cours des siècles suivants, l'ancienne colonie française des deux côtés de la rivière se transforme en un grand centre métropolitain ; Windsor,

comme Détroit, devient au cours du 20<sup>e</sup> siècle un milieu industriel important. Du côté états-unien, le fait français disparaît complètement. Sur la rive sud, en particulier dans les petits villages agricoles des comtés d'Essex et de Kent, il persiste tant bien que mal. Le portrait qui suit est celui d'une famille d'un de ces villages du comté d'Essex : les Bénéteau de Rivière-aux-Canards.

Les Bénéteau sont étroitement associés au Sud-Ouest ontarien ; le patronyme est rare en Amérique, et l'ascendance des quelques membres de la famille qui vivent ailleurs passe inévitablement par cette région. Par exemple, le célèbre luthier Marc Bénéteau, de London, est originaire de Windsor ; ses parents sont nés à Rivière-aux-Canards. Stéphanie Bénéteau, de Montréal, conteuse renommée, est la petite-fille d'Amédée Bénéteau, un autre fils de ce lieu, dont il sera question ci-dessous. La famille a contribué de façon importante à la fondation et au développement de Rivière-aux-Canards, petite localité établie sur les rives de sa rivière éponyme vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle. La localité devient un village agricole au 19<sup>e</sup> siècle et existe toujours aujourd'hui, plus ou moins comme banlieue-dortoir de Windsor.

La présence de la famille Bénéteau en Amérique du Nord remonte à Pierre Bénéteau, qui quitte le phare de la Baleine, à l'île de Ré, pour s'établir à Berthier-sur-Mer en 1722. Deux de ses fils – André (né en 1733) et François (né en 1739) – décident d'aller faire fortune dans les Pays d'en haut. On ne peut confirmer ni les dates précises de leur arrivée au Détroit, ni les circonstances qui amènent les deux frères à s'y installer, les sources généalogiques et les documents historiques étant muets à ce sujet. On peut supposer qu'un réseau de liens commerciaux et de relations familiales attire les deux jeunes hommes vers cette destination lointaine et que des liens de mariage confèrent bientôt une permanence à leur séjour. Les frères sont des artisans : André est maçon et François, sellier ; ils pratiquent leurs métiers d'abord sur la rue Saint-Joseph, à Détroit, mais ils traversent sur la rive sud bien avant la fin du siècle. André achète une terre à L'Assomption (aujourd'hui Windsor) en 1778 ; François, mon ancêtre, prend possession vers la même époque d'une terre octroyée sous le Régime français à la Petite Côte. (Une partie de cette terre, qui s'étendait de la rivière Détroit à la rivière aux Canards, demeurait encore dans la famille durant mon enfance.) Leurs nombreux

descendants s'établissent des deux côtés de la frontière ; le fils aîné d'André, François-Xavier, connu sous le nom de François Labaleine, exploite vers 1820 un des premiers traversiers commerciaux entre Windsor et Détroit, demandant à ses passagers un *chelin* (shilling) pour les transporter d'une rive à l'autre.

Une branche importante de la famille se concentre sur les rives de la rivière aux Canards (où François se noie en 1803), défrichant les terres et exploitant un moulin à scie avant la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Les premiers à s'établir sur cette section de la rivière, les descendants de François, sont largement responsables du développement des lieux ; les terres qu'ils occupent deviendront le noyau du village. La famille joue un rôle déterminant dans l'établissement de la paroisse Saint-Joseph : dès 1852, le curé de Saint-Jean-Baptiste, à Amherstburg, célèbre la messe chez Charles Bénéteau ; en 1864, le fils de ce dernier, Alexandre, fait don d'un terrain pour y construire la première église. Ce terrain deviendra le cœur du village, où seront également situés le presbytère, le couvent et l'école ; magasins, bureau de poste et autres commerces suivront dans les décennies suivantes. Parmi les entrepreneurs, on peut mentionner les frères Raymond et Albert Bénéteau, qui mettent sur pied une laiterie importante desservant des clients du comté d'Essex et de la ville de Windsor de 1922 à 1971. Leur entreprise procure un emploi à de nombreux paroissiens, en particulier pendant la crise économique des années 1930.

On remarque très tôt dans la famille un intérêt pour le domaine de l'éducation : deux des filles de François, Agathe et Thérèse, comptent parmi les huit pensionnaires à recevoir une instruction dans la première école de l'Ontario, établie à L'Assomption en 1786. (On lit dans une lettre du curé de L'Assomption à son supérieur que « les deux Bénéôt » n'ont pas les moyens de payer les frais du pensionnat, mais qu'elles lui ont assuré que Dieu en tiendra compte. Les générations subséquentes produisent de nombreux enseignants et enseignantes, directeurs d'école et conseillers scolaires, ainsi qu'une dizaine de vocations religieuses. Cécile Bénéteau (1915-2014), par exemple, est pendant 40 ans l'institutrice de la classe de la première année à l'école Saint-Joseph, offrant ainsi à trois générations de paroissiens une éducation de langue française.

La plus importante contribution au domaine de l'éducation est sans doute celle d'Amédée Bénéteau (1892-1959), dont l'œuvre rayonne bien au-delà de son village natal. Fils de cultivateur né à Rivière-aux-Canards, il poursuit ses études à l'Université d'Ottawa et revient dans le Sud-Ouest comme enseignant et, plus tard, comme professeur de français à l'école normale de Sandwich. Puis, pendant deux ans, il est inspecteur d'école aux quatre coins de la province, ce qui le sensibilise aux besoins des Franco-Ontariens en matière d'éducation. En 1925, c'est en raison de cette expérience qu'il est nommé secrétaire francophone de la commission Merchant-Scott, qui enquête sur l'état de l'éducation française en Ontario. Ses observations meublent le rapport de la commission. Le document est accepté par le gouvernement provincial en 1927. C'est la dernière étape de la mise à l'écart du Règlement 17 qui, depuis 15 ans, limitait l'enseignement du français dans les écoles franco-ontariennes à la deuxième année. Amédée est alors nommé premier directeur de l'enseignement français en Ontario (1927-1937) et élabore, avec René Lamoureux, les premiers manuels scolaires utilisés pour l'instruction secondaire dans les écoles bilingues de la province. Il obtient une maîtrise et un doctorat en littérature française et enseigne à l'École normale de l'Université d'Ottawa de 1938 à 1956, contribuant ainsi à la formation de toute une génération d'éducateurs franco-ontariens.

On ne peut dans ces brèves lignes rendre compte de deux siècles et demi d'histoire familiale, même dans un lieu bien circonscrit. Les Bénéteau de Rivière-aux-Canards ont évolué avec le temps. Malgré tous les changements démographiques et économiques des dernières décennies, la famille est toujours impliquée dans la vie sociale et communautaire de son foyer ancestral.

---

# CERTITUDES SPIRITUELLES ET INCERTITUDES ORTHOGRAPHIQUES : LES PRATIQUES MANUSCRITES DES URSULINES À PARTIR DU 17<sup>e</sup> SIÈCLE

SYLVIE DUBOIS

LOUISIANA STATE UNIVERSITY

## 1. INTRODUCTION

Entre le 13<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècle, un réseau d'érudits latinistes et humanistes ordonne la pratique orthographique du français en un « plurisystème » composé de frontières graphiques, d'accents et de signes auxiliaires pour faciliter la lecture manuscrite et répondre aux exigences de l'imprimerie (Catach, 2001). La transition s'effectue toutefois de façon confuse. L'orthographe dite « nouvelle » ou « maigre » entremêle des usages anciens de l'écriture manuscrite avec des graphies innovantes utilisées dans les imprimés. Quoi qu'il en soit, cette initiative connaît immédiatement un vif succès, hélas temporaire, car, dès le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, des considérations politiques et religieuses, notamment les guerres de religion, freinent son essor (Baddeley, 1993 : 422). En effet, cette orthographe simplifiée, facilitant la lecture et l'écriture aux gens considérés comme « inexpérimentés » (femmes, étrangers et enfants), contrarie profondément tous ceux qui considèrent le savoir-écrire comme un objet appartenant exclusivement à l'élite religieuse ; elle déplait aussi à certains grammairiens et écrivains, qui cherchent à lire le latin à travers le français, associant l'étymologie avec les notions de prestige et de distinction.

D'où la naissance de notre interrogation : au sein d'une société éclairée mais cloisonnée comme l'étaient les communautés religieuses féminines, à quel moment les nouvelles pratiques orthographiques ont-elles été adoptées et comment se sont-elles diffusées ? Nous avons

décidé d'apporter des éléments de réponse à ces deux questions à travers l'étude de conventions orthographiques présentes dans les éloges funèbres monastiques écrits aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles par les communautés d'Ursulines de France et de Nouvelle-France (Québec et La Nouvelle-Orléans). Comprenant plus de 650 éloges funèbres écrits par plus de 100 ursulines, notre collection illustre deux siècles d'évolution orthographique et de pratique formaliste à travers un genre littéraire peu étudié (Dubois et Jeudy, 2017)<sup>1</sup>.

Dans le présent article, nous ne traçons qu'une ébauche d'un travail plus ample, à venir. En effet, nous analysons l'usage de deux catégories de conventions orthographiques dans les plus anciens écrits de huit religieuses nées entre 1599 et 1680 : 1- les procédés graphiques qui améliorent la lisibilité de l'écriture, soit les variantes positionnelles U/V pour représenter la consonne V ou la voyelle U, les graphies I/J à l'initiale et à l'intérieur d'un mot et les variantes Y/I en finale absolue ; 2- les notations visuographiques qui marquent les frontières de mots, telles que l'apostrophe, l'abréviation et la majuscule initiale. Ces notations présupposent une bonne connaissance des règles régissant les frontières de mots (comme la liaison dans le vers poétique). Elles représentent donc des signes avérés du savoir-écrire dans les manuscrits.

Notre étude sociolinguistique se singularise, outre sa dimension historique, par la nature du matériel analysé et le genre de communauté à l'étude. Sur le premier point, il s'agit d'une collection de manuscrits apologétiques, non publiés, écrits par les mères supérieures ou leurs conseillères. Ceux-ci ont un caractère public, en ce qu'ils sont motivés par un fait administrativement défini – le décès – et qu'ils répondent à une procédure préétablie – l'enregistrement du décès<sup>2</sup>. Ils ont aussi

---

1. Une partie de cette collection a été réunie dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent* (dir. France Martineau), subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme des Grands travaux de recherche concertée, et versée au Sous-corpus historique Sylvie Dubois-France Martineau de Louisiane 2013, *Lettres des Ursulines*, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau). Pour plus d'informations concernant l'origine et l'usage de l'éloge funèbre manuscrit, on peut consulter l'article de Dubois et Jeudy (2007).

2. Un éloge funèbre monastique est une procédure s'inscrivant dans un cadre juridique de nature religieuse (le droit canonique), qui a reçu l'influence de la tradition juridique romaine aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, le droit romain étant à cette époque «le droit séculier de l'Église»

un caractère privatif étant donné qu'ils étaient, en général, destinés exclusivement aux ursulines d'autres monastères. Ceux rédigés sous forme de lettres circulaires et envoyés à d'autres monastères ont un caractère communautaire. Ils étaient préservés et lus au réfectoire, servant ainsi de modèle à celles qui devaient écrire ce type de documents. Enfin, ils ont un caractère personnalisé puisqu'aucun n'est identique du point de vue du contenu.

Sur le second point, notre recherche s'inscrit dans un cadre théorique privilégiant l'étude d'une communauté de pratiques (Watts et Trudgill, 2002 ; Nevalainen et Raumolin-Brungerg, 2003 ; Hernández-Campoy et Conde-Silvestre, 2012). Il ne s'agit donc pas d'identifier une communauté linguistique, ni de déterminer si un facteur social tel que la classe sociale influence les normes adoptées par une religieuse. Nous nous intéressons ici au statut identitaire comme moteur de transmission et de préservation de normes. De plus, le concept de performance revêt pour nous une importance singulière (Bell et Gibson, 2011 ; Pietsch, 2015). C'est cela qui nous conduit à considérer l'éloge funèbre monastique comme une performance écrite qui reproduit, plus ou moins fidèlement, à la fois les normes d'un genre spécifique et les conventions d'un ou de plusieurs modèles orthographiques. Lorsque les ursulines rédigent leurs éloges, imitent-elles simplement un modèle orthographique disponible dans leur environnement social ? Si oui, lequel ? Participent-elles à la construction d'un modèle orthographique légitime qui rivalise avec d'autres traditions prescriptives ?

La communauté à l'étude est composée de membres partageant une idéologie (la religion catholique) autour d'une pratique spécifique (la vie monastique). Ces membres adhèrent à des modèles socioculturels approuvés par l'Église, l'un d'entre eux étant un modèle d'écriture qui, pendant la période visée, privilégie une orthographe latinisante et stigmatise la « nouvelle orthographe ». Prendre en compte le cadre social dans lequel les éloges sont écrits s'avère donc essentiel. Il est clair que les habitudes scripturales des religieuses ne se modifient pas au même rythme que celles de la société civile française au regard de l'évolution des réformes orthographiques (Baddeley, 1993 : 2-4). De

---

(Cortese, 2002 : 58). L'éloge funèbre monastique est issu de procédures romaines telles que la déclamation (éloge oral) et la rédaction des diptyques (éloge écrit).

plus, les auteurs d'ouvrages séculiers (dictionnaires et grammaires) proposent de nombreux modèles orthographiques, dans lesquels formes anciennes et formes nouvelles apparaissent simultanément (Desrochers *et al.*, 2008). Il semble plus pertinent de comparer l'usage orthographique des religieuses aux modèles normatifs entérinés par les imprimés religieux entre le 16<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècles. Notre objectif ici est de déterminer dans quelle mesure les Ursulines choisissent d'imiter ou non les conventions orthographiques, anciennes ou récentes, d'un genre littéraire issu de la société catholique et destiné à son édification.

L'origine des huit religieuses du sous-corpus nous permet une approche de la variation géographique. En effet, cinq d'entre elles exercent dans des monastères en Nouvelle-France, mais trois sont d'origine française. Elles reproduisent donc des normes orthotypographiques françaises, ce qui rend non pertinente une comparaison entre l'usage français et un prétendu usage endogène spécifique. Par contre, deux problématiques retiennent plus particulièrement notre attention : 1- la circulation des modèles normatifs entre les maisons françaises (réparties dans plusieurs régions) et celles établies en Nouvelle-France (Martineau, 2011 ; Martineau et Remysen, à paraître) ; 2- l'usage variable des conventions entre les générations de religieuses d'une même communauté (Québec, La Nouvelle-Orléans). Quelles conventions orthographiques, parmi toutes celles en usage dans les imprimés religieux, ont circulé en Nouvelle-France ? Les religieuses d'origine québécoise nées plus tard les ont-elles maintenues ou remplacées ? Quelles pouvaient être leurs motivations ? Une chose est sûre : en rédigeant un éloge, les religieuses perpétuent une pratique littéraire déjà formalisée. Elles adoptent également les conventions écrites d'un modèle orthographique à la fois idéalisé et complexe. De plus, elles innovent en adaptant, selon des choix qui leur sont propres, l'ensemble des règles régissant l'usage des nouvelles normes orthographiques.

Dans cette perspective, notre article se structure en deux parties. La première porte sur la communauté des Ursulines, des religieuses ayant exercé une influence incontestable et prépondérante sur des générations de femmes aussi bien en France qu'au Québec et en Louisiane. Nous évoquons ici leurs productions écrites et leur choix

de lecture. Nous y décrivons aussi le sous-corpus de religieuses sur lequel porte notre analyse ainsi que la collection de 40 ouvrages religieux imprimés entre 1541 et 1728. L'examen des imprimés religieux a pour objectif de mettre en lumière l'ensemble des conventions orthographiques du modèle religieux et, par la suite, de déterminer dans quelle mesure les religieuses imitent ce modèle normatif.

Dans la deuxième partie, nous présentons l'analyse des conventions orthographiques employées dans les imprimés religieux et les écrits manuscrits des religieuses. Nous démontrons que, dans le cas des imprimés religieux, certaines anciennes graphies cèdent abruptement leur place à de nouvelles formes, alors que d'autres disparaissent progressivement selon un ordre contextuel. Sans grande surprise, l'usage des religieuses est plutôt conservateur et témoigne de la lente uniformisation de certaines conventions dans l'écriture manuscrite. Toutefois, il est plus surprenant de constater que certaines religieuses au 18<sup>e</sup> siècle persistent à employer exclusivement d'anciennes graphies, disparues depuis un siècle dans les imprimés. D'autres religieuses reproduisent l'incertitude orthographique présente dans les imprimés, attestée par la présence concomitante des graphies anciennes et nouvelles. Quelques-unes adoptent une attitude anticipatrice en affichant un usage plus moderne que celui des imprimés.

## 2. LES URSULINES ET L'ÉCRITURE

Du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, la vocation d'ursuline attirait les femmes catholiques cultivées, issues des milieux les plus nantis, notamment ceux de la haute bourgeoisie, y compris le milieu humaniste (Gueudré, 1960 : 24 ; Grande, 1999 : 210)<sup>3</sup>. Toutefois, des différences considérables

---

3. Le livre de la mère Marie de Chantal Gueudré, o.s.u., publié en 1960, donne une vision panoramique de l'histoire des Ursulines en France. La plupart des livres portant sur les Ursulines, notamment Bertout (1936), Cristiani (1935), Lintemel (1935), y compris celui de Gueudré, se basent sur l'ouvrage d'une ursuline du Faubourg Saint-Jacques, la mère Marie de Pomme-reuse, intitulé *LES CHRONIQUES DE L'ORDRE DES URSULINES RECVÉILLIES POUR L'USAGE des Religieuses du mefme Ordre*, imprimé en 1673.

d'éducation existaient entre celles qui désiraient faire profession<sup>4</sup>. Certaines avaient reçu une éducation domestique, dispensée généralement par la mère ou la gouvernante, soit à la cour, soit dans la solitude d'un château ou d'un hôtel particulier. Plusieurs avaient reçu une éducation formelle, acquise à l'extérieur de la maison, dans les « petites écoles » ou dans un monastère féminin pour celles de familles plus fortunées. Avant leur entrée au monastère, quelques ursulines avaient acquis, eu égard à leur milieu social, une culture mondaine dans les salons. Ce vernis social – savoir se conduire dans le monde et pratiquer l'art de la conversation – permettait souvent à l'élite féminine de pallier les lacunes de leur formation scolaire<sup>5</sup>. Cette culture mondaine – du moins celle « de la plus faine partie de la cour » selon Vaugelas (1647 : préface, 2) – représentait le bon usage sociolinguistique.

Chez les Ursulines, l'origine sociale déterminait le rang de converses ou de professes, appelées aussi choristes. Ces dernières avaient l'occasion de parfaire leur formation sous la direction d'un religieux ou d'un prêtre séculier. Au près des plus exigeants, elles apprenaient le latin, langue liturgique, mais aussi celle des traités théologiques et philosophiques ; elles développaient leur mémoire et leur raisonnement logique ; elles approfondissaient leur connaissance des règles syntaxiques du français, de la composition littéraire et du

---

4. Chez les Ursulines, le niveau de formation scolaire des élèves variait selon leur rang et leur position dans le monde, du savoir rudimentaire pour les externes aux savoirs perfectionnés pour les pensionnaires douées et cultivées, y compris quelquefois l'apprentissage du latin. Nous ne nous intéressons pas ici au contenu pédagogique et aux principes de cet enseignement, décrits par plusieurs chercheurs (notamment le livre de la révérende mère Marie de Saint Jean Martin, *L'ÉDUCATION DES URSULINES*, 1947). Il suffit ici de rappeler que les quatre parties de la doctrine chrétienne étaient au cœur de leur enseignement collectif et individuel. Les Ursulines adaptèrent et perfectionnèrent le programme élémentaire des « petites écoles », notamment en remplaçant les manuscrits rudimentaires par des textes réglementaires imprimés, qui servaient de guide à la maîtresse des classes (Gueudré, 1952 : 50). Les pensionnaires recevaient ainsi un niveau d'instruction correspondant aux attentes de leur famille (Dinet, 1999). Parmi les postulantes au noviciat ayant reçu une éducation domestique, les Ursulines préféraient celles qui savaient très bien lire et écrire, comme l'indique l'ouvrage *REGLEMENS POVR LES RELIGIEUSES DE SAINTE URSULE de la Congrégation de Paris, LIVRE TROISIÈME* (1653 : 236-237).

5. Je reprends ici la classification de Wendy Gibson (1989 : 20-25). De nombreuses femmes mondaines, célibataires ou veuves, se retirèrent dans les couvents. Certaines étaient des patronnesses, d'autres élevées dans la religion protestante étaient au lendemain d'une conversion et envoyées au monastère par lettre de cachet.

style. Les plus talentueuses intellectuellement devenaient membres du *comité des discrettes* au sein duquel existait une réelle mobilité hiérarchique menant à la fonction de mère supérieure<sup>6</sup>.

Depuis l'origine, le rôle primordial de la mère supérieure est de nature spirituelle. Elle incarne le modèle d'engagement d'une ursuline auprès de ses filles. Pour mieux les édifier, elle entretient des relations enrichissantes avec des figures prestigieuses et des institutions du monde religieux (Krailsheimer, 1994 : 269). La mère supérieure exerce également une fonction publique comme administratrice. À ce titre, elle interagit avec le monde temporel, contrairement à ses filles, qui en sont retirées. Cette double fonction attire à l'époque plusieurs femmes cultivées, nobles et bourgeoises, qui y voient non seulement une alternative au mariage ou au veuvage, mais aussi l'opportunité d'exercer leur autorité en fondant ou en acceptant de diriger une communauté (Lierheimer, 1998 : 213). Leur apport contribue ainsi à donner une double inspiration humaniste et scripturale à l'institution des Ursulines, surtout dans les premières générations de fondatrices : des femmes nourries, d'une part, de références classiques et, d'autre part, d'une grande proximité avec les textes bibliques (Ancien et Nouveau Testament) et la littérature patristique (Gueudré, 1960 : 10).

## 2.1 Lecture et écriture chez les Ursulines

Considérés comme des dons de Dieu, lire et écrire servaient avant tout à acquérir une grande perfection et à atteindre un haut degré d'union avec Jésus-Christ. Les Ursulines entretenaient leur savoir par la lecture et l'oraison (mentale ou écrite). Une question pertinente ici est de déterminer ce qu'elles lisaient et écrivaient. Il est évident que l'acte d'écriture de chaque religieuse révèle l'apprentissage d'un

---

6. La mère supérieure et son groupe de dirigeantes forment le «Comité des Discrettes» qui, selon les *REGLEMENS*, n'admet que les ursulines sachant faire preuve de talents intellectuels, y compris savoir très bien lire et écrire. Une fois nommée secrétaire du chapitre, une ursuline occupera successivement les autres fonctions jusqu'à celle de mère supérieure. Il faut noter que ce concept de hiérarchisation n'est pas propre aux Ursulines. Selon Rapley (2011 : 43), il s'instaure dès le 12<sup>e</sup> siècle en Europe dans les communautés religieuses féminines qui empruntent la notion de comité des discrets aux monastères masculins. Chez les Ursulines, les membres de ce comité sont l'assistante, la zélatrice, la secrétaire du chapitre, la maîtresse des novices, la maîtresse des classes et la portière, toutes des choristes.

modèle orthographique (rudimentaire ou perfectionné) reçu dès l'enfance. Mais il convient, tout autant, de prendre en compte l'assimilation des codes orthographiques transmis par la lecture, surtout lorsqu'on connaît l'importance jouée par la coutume et le formalisme accompagnant tout genre littéraire de nature religieuse.

Dans les éloges funèbres, dans le *Journal des Illustres Ursulines* (1686) et dans les *Status manuscrits des Ursulines de Paris* (s.d.), les auteures citaient leurs livres de chevet et les ouvrages préférés que certaines relisaient inlassablement. Elles puisaient quotidiennement inspiration et motivation dans l'Écriture sainte, le Psautier (l'abécédaire des pensionnaires) et les écrits des Pères de l'Église, ceux de saint Augustin occupant une place prépondérante. Leurs livres de chevet incluaient *L'Imitation de Jésus-Christ*, *l'Introduction à la vie dévote* de François de Sales, le *Bref Discours de l'Abnégation Intérieure* de l'oratorien Pierre de Bérulle et de nombreuses biographies édifiantes. Elles avaient à leur portée certains ouvrages classiques (les *Pensées* de Pascal), les homélies de grands prédicateurs (les sermons du père Bourdaloue), les essais spirituels (*L'instruction du chrétien* du cardinal de Richelieu), les ouvrages à visée pédagogique approuvés par l'Église (*Traité des études* de Fleury, 1686 ; *Traité de l'Éducation des Filles* de La Mothe-Fénelon, 1869 [1687]) et les écrits des missionnaires, véritables sources d'inspiration pour plusieurs d'entre elles. Dans les bibliothèques des Ursulines s'accumulaient les ouvrages historiques portant sur l'Église et la France, les manuels de géographie, ceux sur la faune et la flore, les précis de grammaire et les dictionnaires.

S'agissant des écrits, les archives révèlent une activité scripturale plus imposante que ne le laissent croire les ouvrages de gestion interne (les livres de comptes, les répertoires de pensionnaires, etc.), les textes législatifs imprimés à maintes reprises (les constitutions, les règlements, les avis d'Angela Merici) et ceux qui ont survécu à la Révolution<sup>7</sup>. Dès leur établissement en France, les Ursulines composèrent de

7. Plusieurs de ces ouvrages imprimés au 17<sup>e</sup> siècle ont été corédigés par des ursulines. C'est le cas des premières éditions des *Constitutions des Religieuses Ursulines de la Congrégation de Paris* (1625), rédigées en collaboration avec le père Coton et les jésuites du Collège de Clermont. La mère Miron a écrit la première partie des *Reglemens des Religieuses Ursulines de la Congrégation de Paris* (1646). La version imprimée se répandit partout en France (Gueudré, 1952 : 50).

nombreux ouvrages – la plupart disparus – destinés de prime abord aux monastères. Il y avait là des œuvres liturgiques : les directoires ou les coutumiers, dont celui publié en 1635 à Tours, qui inclut le nom de toutes les professes ayant participé à sa rédaction. On trouve ensuite des ouvrages spirituels tels que les abrégés de doctrine chrétienne sous la forme de petits cahiers analytiques et les traités ou entretiens spirituels, le plus original étant *La Journée Religieuse*, rédigée en latin par la mère Marthe Doujat de Saint Bernadin (1622-1689) du monastère Saint-Jacques à Paris. Cette activité scripturale franchissait les limites du monastère. En effet, les Ursulines rédigeaient aussi des ouvrages destinés au public religieux, notamment des biographies (vies ou relations) d'ursulines ou de patronnesses, jouant ainsi un rôle actif dans l'entreprise historiographique de leur institution (Gueudré, 1952 : 69 ; Berquer, 1957 : 61-63).

L'ensemble des œuvres rédigées par les Ursulines, que ce soit les éloges, les divers écrits manuscrits ou les ouvrages spirituels, témoigne de la formation très complète, érudite même, des mères et de leurs conseillères (Heurtevant, 1938 : 21 ; Jégou, 1981 : 45-52). Certes, elles avaient renoncé au monde, méprisant tout honneur et toute distinction, y compris les aspects de la culture mondaine (habits luxueux, festins, comédies, romans, danses et l'art de la conversation). Leurs écrits intégraient les représentations idéologiques de la femme, notamment celle de leur sexe porté naturellement à la vanité et à l'infériorité (Carr, 2003 : 12). En revanche, elles n'étaient pas insensibles au concept de la « belle écriture » (sonnets et vers), qu'elles utilisaient pour élever leur âme vers Dieu. Les exemples de « belle écriture » et d'érudition chez les Ursulines abondent : des textes liturgiques transposés en poèmes spirituels à l'usage des élèves ; des éloges funèbres rédigés en vers libres, chacun commençant par les lettres successives de l'alphabet ; sonnets et rondeaux en hommage à leur patronnesse ; des maximes et des acrostiches de leur composition (Gueudré, 1952 : 13). Nous pouvons donc ici largement nuancer l'opinion commune selon laquelle les Ursulines n'écrivaient que par devoir. Elles le faisaient aussi par plaisir, pourrait-on dire, même si ce plaisir était, bien entendu, exclusivement au service de la spiritualité et de l'élévation de l'âme.

## 2.2 Interpréter la pratique linguistique des Ursulines : approche méthodologique

Le corpus étudié ici comprend les plus anciens écrits conservés (1641-1727) des Ursulines de France, du Québec et de la Louisiane (tableau 1). Nous avons choisi d'y ajouter deux lettres, dont une contenant un éloge, écrites par une cistercienne et une visitandine, toutes deux retrouvées dans les archives de la communauté des Ursulines. Nos premiers éloges manuscrits des Ursulines de France datent de 1685, près de 40 ans après les premiers écrits des Ursulines de Québec. Nous avons donc un écart temporel entre la pratique orthographique en France et celle au Québec. C'est pourquoi nous avons choisi d'inclure des écrits d'un autre ordre féminin. Au total, le corpus inclut 8 religieuses entrées en profession avant l'âge de 20 ans et occupant des fonctions hiérarchiques. Six sont de nationalité française, à l'exception d'Anne Bourdon et de Jeanne-Louise Godefroy, originaires de la Nouvelle-France<sup>8</sup>.

---

8. Les éloges manuscrits des Ursulines de France sont extraits de mortuaires et d'annales préservés par les monastères ou par les archives départementales de plusieurs régions de France. Il faut signaler qu'une grande quantité de documents appartenant aux communautés religieuses (monastère, couvent ou abbaye), notamment les registres non administratifs préservant l'histoire de la communauté locale, ont été détruits après la Révolution. Certains éloges en feuillets volants, dont plusieurs conservent le pli, le cachet du destinataire et la marque d'un sceau de cire témoignant du fait qu'ils étaient à l'origine des lettres, ont été regroupés sous forme livresque par la Bibliothèque nationale de France et déposés à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris. Toutefois, la plupart des éloges conservés sont des lettres imprimées à partir de 1690. Les lettres/éloges de Noé, de Chaugy et de Flecelle sont donc les plus anciennes lettres manuscrites extraites des archives de la communauté des Ursulines de France. Les lettres de Guyard et de La Troche ont été extraites des archives de la Bibliothèque Mazarine à Paris. Les éloges de Bourdon et de Godefroy proviennent du Registre des professions des postulantes du monastère de Québec. Ce registre servait également de mortuaire, puisque le texte de la profession était suivi d'une page blanche destinée ultérieurement à la rédaction de l'éloge funèbre. Les éloges des Ursulines à La Nouvelle-Orléans proviennent des annales de la communauté, mais les lettres de Tranchepain, la première mère supérieure, ont été extraites de la collection du Fonds des colonies : Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane, 1678-1807, entreposée au Centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence (France). Les 650 éloges manuscrits de notre collection ont été numérisés à partir des documents originaux (mortuaires, annales ou lettres circulaires).

**Tableau 1. Le corpus de documents écrits entre 1641 et 1727 par huit religieuses de France et de Nouvelle-France, incluant leur nom civil, celui en religion, le lieu et la date de leur naissance, le rang social de leur père, leur âge d'entrée en profession, leur fonction au moment où elles écrivent, le lieu du monastère et le type de documents**

Date	Nom civil	Nom en religion	Naissance/Classe sociale	Profession	Fonction	Lieu monastère	Contenu
1641	Marie Guyard	L'Incarnation	Tours (Fr.), 1599-42 ans Artisan, marchand, Veuve et mère à 20 ans	Profession à 34 ans	Mère supérieure Ursuline	Québec (Nouvelle-France)	4 pages Lettre à son fils Claude Martin
1641	Marie de Savonnières de La Troche	St-Bernard et St-Joseph	Anjou (Fr.), 1616-25 ans Châtelain	Profession à 14 ans	Assistante professe Ursuline	Québec (Nouvelle-France)	2 pages Lettre au fils de Marie Guyard
1665	Cécile de Noé	-	Rieunette (Fr.), 1608-57 ans Seigneur de l'Isle de Noé, sénéchal et capitaine des Ordonnances du Roi en 1630	Profession à un très jeune âge	Abbesse Cistercienne	Carcassonne (France)	3 pages Brouillon d'une demande de restitution de l'abbaye adressée au roi
1676	Jacqueline de Chaugy	Françoise-Madgeleine-Brulant	Autun (Fr.), 1611-65 ans Charge à la cour de Marie de Médicis	Profession à 18 ans	Mère supérieure Visitandine	Paris (France)	14 pages Nouvelle du monastère et éloge de feu Louise Agnès Foucquet
1680	Marguerite de Flecelle	St-Athanase	Paris ? (Fr.), 1614-66 ans	Profession à 18 ans à Paris	Mère supérieure Ursuline	Québec (Nouvelle-France)	10 pages Éloge de feu Anne Le Bugle de Sainte-Claire
1689	Anne Bourdon	Ste-Agnès	Québec (Nlle-Fr.), 1644-45 ans Procureur général de Québec	Profession à 16 ans à Québec	Mère supérieure Annaliste Ursuline	Québec (Nouvelle-France)	23 pages « Vieux récit » élogieux des premières ursulines
1710	Jeanne-Louise Godéfroy	St-François-Xavier	Trois-Rivières (Nlle-Fr.), 1647-63 ans Écuyer, seigneur de Linessot	Profession à 14 ans à Québec	Maitresse générale Annaliste Ursuline	Québec (Nouvelle-France)	30 pages Quatorze éloges dans les annales du monastère
1727	Marie Tranchepain	St-Augustin	Rouen (Fr.), 1680-47 ans Veuve d'ancienne confession protestante	Profession à 19 ans	Mère supérieure	Nouvelle Orléans (Nouvelle-France)	26 pages Cinq lettres à l'abbé Raguet à Paris

Une première lecture des écrits des Ursulines suffit pour se rendre compte que leur écriture est profondément variable. Plusieurs systèmes orthographiques coexistent. Plus important encore, l'entremêlement entre graphies conservatrices et nouvelles persiste dans l'espace et le temps. Cette confusion apparente soulève des interrogations majeures. N'est-ce là que le reflet des multiples systèmes orthotypographiques à cette époque ? S'explique-t-elle plutôt par le médium, l'écriture manuscrite autorisant, contrairement aux normes des imprimeurs, plus de liberté dans les choix orthographiques ? S'agit-il d'une pratique calquée sur un ou plusieurs modèles ou de styles personnalisés d'écriture selon le niveau d'instruction des religieuses ?

La réalité sociale des Ursulines – éduquées certes, mais cloîtrées et restreintes par leurs constitutions dans leur choix de lecture – complique également l'interprétation de leur pratique. La rédaction d'un éloge implique un savoir à la fois orthographique et formaliste, d'où l'importance d'un modèle. Les grammaires et les traités, la plupart rédigés par des réformateurs, sont loin de proposer, à cet égard, un modèle uniforme. Suivre la règle de l'un constitue souvent une infraction à la règle d'un autre. De plus, l'engagement spirituel des religieuses leur impose un accès et un rapport à l'écriture distincts de ceux du monde séculier. Le modèle d'écriture des Ursulines n'est pas celui de l'Antiquité (Virgile et Homère), ni celui de la culture issue de la Renaissance (Ronsard, Montaigne, Malherbe), un modèle diffusant les règles de l'orthographe réformée.

Dans ces conditions, il nous semble plus pertinent de comparer la pratique des Ursulines à la « norme religieuse » qui se dégage d'un corpus de lectures de référence. Ce modèle normatif, soumis, lui aussi, aux changements, s'inscrit dans la culture intellectuelle dominante dispensée dans les collèges religieux au 17<sup>e</sup> siècle, celle des philosophes chrétiens (Pascal) et des théologiens classiques (Bossuet). Bien que l'existence ou non de convergences orthographiques entre ouvrages religieux et ouvrages séculiers reste à démontrer, on peut supposer que les imprimés religieux (les nôtres à tout le moins) présentent moins de nouveauté que les ouvrages profanes publiés à la même époque. Rappelons qu'une norme institutionnelle régissait l'impression des ouvrages religieux : leur copie manuscrite devait être révisée et approuvée par l'Église, notamment par les théologiens réfractaires aux

changements langagiers. Un conservatisme linguistique se perçoit également dans les approbations situées en préambule du texte principal. Fréquemment, les approbations des hauts dirigeants de l'Église et le texte principal, surtout à partir du milieu du 17<sup>e</sup> siècle, présentent des usages orthographiques divergents, ce qui semble indiquer que l'imprimeur respectait tout à la fois l'orthographe des approbateurs et celle du texte approuvé, du moins si on fait abstraction de la capacité d'initiative des copistes.

Afin de juger de la plus ou moins grande conformité de la pratique orthographique des Ursulines avec le modèle des imprimés religieux, nous avons réuni et analysé 40 ouvrages religieux (la liste est placée en annexe), imprimés à Paris et dans les métropoles régionales (Lyon, Toulouse, Rouen, etc.) entre 1541 et 1718. Tout en ayant à l'esprit la chronologie et le lieu d'impression, nous avons retenu, pour conceptualiser ce corpus de la façon la plus exhaustive possible, deux critères essentiels. La notoriété ou la popularité des imprimés est le critère principal. Nous n'avons sélectionné que des ouvrages approuvés, cités et recommandés maintes fois dans les écrits des religieuses. Le second critère concerne la thématique des imprimés. Dans cette perspective, les imprimés choisis peuvent se répartir selon deux catégories. La première inclut 24 livres portant sur la religion en général, notamment le véritable « best-seller », *L'Imitation de Jésus-Christ*, dont nous avons 10 versions imprimées entre 1578 à 1701<sup>9</sup>. La seconde catégorie thématique comprend des livres portant sur l'engagement des Ursulines, notre choix se trouvant souvent restreint à la fois par leur accessibilité et leur conservation<sup>10</sup>. Au total, nous

---

9. Cette catégorie contient aussi les traités spirituels (sermons ou oraisons) composés par d'illustres prédicateurs et évêques (le jésuite François Arias, l'oratorien François Bourgoing et le fondateur des Visitandines, François de Sales). Nous avons aussi choisi d'y inclure les Saintes Écritures, plus spécifiquement l'Évangile de saint Matthieu dans quelques versions du Nouveau Testament, publiées vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Au moment même où s'amorcent de grands changements typographiques, deux visions du monde – protestantisme et catholicisme – se font concurrence. Par conséquent, nous avons ajouté un exemplaire daté de 1541 des *Épîtres de Calvin* (réforme protestante) et un autre imprimé en 1542 de *La Doctrine Nouvelle et Ancienne* (réforme catholique).

10. Plusieurs ouvrages anciens sont introuvables, ou ont même disparu, selon Gueudré (1952 : 25). Le plus ancien est *Reigles de la Compagnie des Vierges de Sainte Ursule*, une traduction presque intégrale de la Règle de sainte Angela de Merici, publiée en Italie vers 1580 et imprimée en format in-32<sup>o</sup> en 1597 par l'imprimeur Claude Michel à Tournon. Nous avons

avons examiné 16 ouvrages imprimés ou non à leur intention (constitutions, cérémoniaux, chroniques, récits exemplaires, etc.), le plus ancien datant de 1622. Dix d'entre eux ont été rédigés par des religieuses, nonobstant l'appropriation « masculine » du texte.

### 3. L'USAGE DES CONVENTIONS ORTHOGRAPHIQUES

Notre intérêt porte principalement sur un ensemble de « nouvelles » conventions orthographiques proposées au 16<sup>e</sup> siècle par les réformateurs. D'emblée, l'analyse de ces conventions pose un certain nombre de problèmes. Les appellations pour désigner un usage graphique sont multiples et, quelquefois, se recoupent. Elles changent selon les différentes périodes, les auteurs et les ouvrages. En outre, les catégorisations grammaticales modernes, parce qu'elles ont été élaborées à posteriori, s'avèrent peu pertinentes pour comprendre la façon dont les usages graphiques sont appréhendés aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Notre catégorisation, nécessairement sélective, tente de prendre en compte les deux supports matériels – la calligraphie et la typographie – qui ont eu une incidence sur l'orthographe du français à cette époque.

#### 3.1 Les conventions orthographiques à l'étude

Dans les manuscrits anciens, le rattachement des lettres, notamment U et I, à d'autres lettres est une source de confusions et d'ambiguïtés. D'où l'emploi des procédés graphiques afin d'améliorer la lisibilité de l'écriture en découpant les frontières de mots ou de syllabes<sup>11</sup>. Nous avons choisi d'en analyser quatre.

Avant de les décrire, une remarque s'impose. La manière dont les changements orthographiques ont été entérinés diffère selon le

---

aussi cherché en vain la première édition des *Constitutions de Bordeaux* imprimée vraisemblablement en 1617, et celle de la *Regle et Constitutions de Sainte Ursule* imprimée à Paris par Jacquin en 1623.

11. Plusieurs chercheurs ont décrit l'usage des procédés graphiques dans les imprimés du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle : Catach (1968), Beaulieux (1969), Biedermann-Pasques (1992), Baddeley (1996 et 1997). Le *Dictionnaire historique de l'orthographe*, sous la direction de Catach (1995), traite de la plupart des conventions à l'étude. L'analyse empirique de variantes graphiques dans les manuscrits autographes d'une auteure (Christine de Pizan écrivant au 15<sup>e</sup> siècle) est à signaler (Ouy et Reno, 1988).

format de l'écriture. Dans les imprimés, les changements sont abrupts, certains encore plus que d'autres. On élimine une graphie pour en adopter une nouvelle et cette décision se prend en amont par les copistes et les auteurs. Il s'agit donc d'une opposition entre normes conservatrices et normes innovantes. Dans l'écriture manuscrite, la plupart des scripteurs alternent entre formes anciennes et nouvelles à des fréquences diverses. Bien qu'ils soient conscients de l'existence d'un nouveau standard, ils n'ont pas à fournir les mêmes efforts d'unification. Maintenir l'usage d'une convention jugée ancienne, adopter celui d'une nouvelle ou encore préférer l'emploi des deux, contrevenant ainsi à la norme imprimée, sont des décisions de nature personnelle, possiblement influencées par différents facteurs (destinataire, thème, genre, etc.), des décisions dont les raisons profondes sont souvent imperceptibles.

- L'opposition<sup>12</sup> entre V et U pour noter la voyelle [y] à l'initiale des mots écrits en minuscules (*vne, usage*) et lorsqu'elle est capitalisée (*Vrsuline, Université*);
- L'opposition entre U et V pour noter la consonne [v] à l'intérieur d'un mot écrit en minuscules (*sauoir, avait*);
- L'alternance entre I et J pour noter la consonne [ʒ] à l'initiale (*iour, jamais*) et à l'intérieur (*pariure, toujours*) d'un mot écrit en minuscules et lorsqu'elle est capitalisée (*Iustice, Jusque*).
- L'alternance entre Y «*legibiliar*» et I pour noter la voyelle [i] en position finale dans plusieurs contextes : avec les verbes en IR conjugués au passé (*suivy, parti*); les substantifs (*amy, mari*); les mots outils (*icy, ni*); les adverbes *ainsi/aussi*; le conjonctif *si*; le pronom *qui*; les digrammes AI, UI et OI (*vray, luy, moy*).

---

12. Le terme opposition au lieu d'alternance semble plus pertinent pour les variables U/V et V/U. La graphie U pour le son [v] à l'intérieur d'un mot cède sa place à la graphie V de manière abrupte dans tous les imprimés religieux. Néanmoins, V majuscule pour le son [y] alterne avec U majuscule dans deux ouvrages (Thierry, 1666; De-Ville, 1681; voir annexe). Dans le livre publié par Henault en 1673, la présence de V varie avec celle de la graphie U, peu importe le format des caractères. Nous préférons le terme alternance pour ce qui est des variables I/J et Y/I, car elles apparaissent simultanément dans 16 imprimés religieux.

Depuis l'Antiquité, les notations visuographiques avaient pour objectif de faciliter la lecture ou la déclamation d'un texte (Mediavilla, 2006 : 80). Nous avons choisi d'examiner l'usage de trois repères visuels pouvant remplir cette même fonction.

- L'apostrophe, surnommée « point crochu », marque l'élision de voyelles finales suivies d'un mot commençant par une voyelle ou un h muet à la fin des morphèmes grammaticaux monosyllabiques. Deux choix méthodologiques sont à signaler. Tout d'abord, nous avons codifié uniquement l'élision du E ou du A. Ensuite, notre analyse ne couvre pas tous les contextes grammaticaux où elle peut apparaître ; elle tient compte des plus fréquents : 1- le pronom personnel JE (*j'avois*) ; 2- les articles définis LE et LA (*l'église, l'exemple*) ; - les pronoms d'objet direct LE et LA (*l'ont, l'obligea*) ; 3- l'article indéfini DE (*d'autres, d'estre*) ; 4- les pronoms personnels réfléchis ME et SE (*je m'assure, il s'est*) ; 5- l'adverbe de négation NE (*n'as, n'estant*) ; 6- le pronom relatif et la conjonction QUE (*qu'il/elle, qu'on, qu'avec*).
- L'abréviation consiste à raccourcir certains mots en leur retranchant des caractères, des syllabes, voire à abrégier toutes les lettres d'un mot à l'exception de la première (d. > domini ; ã > est). Pour signaler ce raccourci, on utilise des signes divers : un point, un titulus, une barre, une cédille inversée ou encore des lettres suscrites. Notre analyse ne porte pas directement sur la fréquence de l'abréviation, mais sur trois méthodes courantes pour abrégier les mots aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. La première, l'abréviation par contraction, consiste à omettre une ou plusieurs lettres à l'intérieur d'un mot. Au-dessus des lettres conservées, on ajoute soit un trait (*nrē* > *nostre*), soit un tilde suscrit (*nrẽ*)<sup>13</sup>. La seconde méthode est l'abréviation par suspension, qui élimine les

13. Les N et M sont les caractères les plus fréquemment omis, que ce soit à l'intérieur d'un mot (*coseil, grad, lague, home, teple, ges, peser*) ou dans les finales adverbiales (*tellemet, deuxiemet*) et verbales (*ayat, ayot, prios, montrat, diset, liset*). D'autres groupes de lettres peuvent néanmoins être retranchés, comme les UE/EU après la lettre Q (*qlz, laqlle, seignr, evesqs*) et le RE (*pmierement, pparer, pdire*).

dernières lettres ou la dernière syllabe d'un mot. Et pour marquer leur suppression, la forme abrégée s'accompagne d'une variété de symboles (apostrophe, tiret, tilde, les signes <sup>•</sup> ou <sup>◦</sup>). L'abréviation par lettres suscrites représente la troisième méthode. Pour ce faire, l'auteur écrit en haut de casse et en petite taille une ou plusieurs lettres finales d'un mot (s<sup>tes</sup>, r<sup>d</sup>, v<sup>tre</sup>).

- La majuscule initiale, autrefois appelée lettre majeure ou lettre grise, sort du cadre phrastique à l'aube de la Renaissance pour devenir omniprésente – et un signe d'élégance calligraphique et de bon goût – à l'initiale des mots dans les manuscrits et les imprimés. Son emploi se propage pour personnifier un concept (*une Armée, le Printemps, une Assemblée*), pour magnifier une évocation (*la Poésie, le Lys, un Auteur*) et pour simplement exprimer une déférence (*Madame, Sa Majesté, Duchesse*). Cette marque de déférence se communique par la suite aux noms propres : les noms de personnes, de lieux et leurs dérivés.

### 3.2 Les procédés graphiques dans les imprimés religieux et les écrits des Ursulines

Le tableau 2 illustre l'usage des procédés graphiques dans les 40 imprimés religieux de 1541 à 1718. Tous les imprimés ont été analysés. Pour des raisons de clarté, nous n'avons retenu dans le tableau que les années correspondant à des changements de conventions orthographiques dans les imprimés.

Tableau 2. La distribution des procédés graphiques dans les imprimés religieux

Procédés graphiques	Exemples	1541	1551	1578	1594	1622	1641	1645	1649	1666	1673	1681	1684	1689	1699	1701
V > U son [y]																
À l'initiale de mot																
Majuscule	Vsuline	V								V/U	U					
Minuscule	vne	V							V/U					U		
U > V son [v]																
À l'interne	avait	U								V						
À l'initiale	uie	V														
I > J son [ʒ]																
Minuscule																
I > J à l'interne	pariure	I		I/J								J				
I > J à l'initiale	iour	I						I/J				J				
Majuscule																
I > J à l'initiale	lustice	I								I/J				J		
Y > I																
Le son [j] en finale																
verbes	party	Y	Y/I			Y				Y/I	I					
substantifs	amy	Y	Y/I	Y							Y/I					
outils	icy	Y	Y/I	Y										Y/I		
aussi/ainsi	ainsy	I														
si/qui	sy	I														
UY > UI	luy	Y										Y/I				
O/AY > O/AI	foy, vray	Y												Y/I		

Les cellules blanches indiquent que les imprimés de cette époque utilisent systématiquement la graphie ancienne; les cellules gris pâle symbolisent une période durant laquelle certains imprimés maintiennent une graphie ancienne alors que d'autres privilégient une nouvelle forme; les cellules gris sombre indiquent que les imprimés emploient systématiquement la graphie nouvelle.

En dépit des efforts des réformateurs, la graphie V marquant le son vocalique [y] à l'initiale des mots continue à s'imposer jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle dans les imprimés religieux. L'emploi du U s'amorce dans les majuscules dans *Sainte Ursule Triomphante*, un ouvrage imprimé en 1666 à Paris chez la veuve Denys Thierry. Il s'étend aux minuscules dans *LES CHRONIQUES DE L'ORDRE DES VRSVLINES RECVEILLIES POUR L'USAGE des Religieuses du mesme Ordre* chez l'imprimeur parisien Jean Henault en 1673. Quelques années plus tard, le V est définitivement éliminé, dans les deux contextes, au profit de la nouvelle graphie U dans les ouvrages imprimés en région (Bosc à Toulouse en 1681 ; De-Ville à Lyon en 1681 ; Ravoux à Bourg-en-Bresse en 1686). Quant à la graphie U pour la consonne [v], son évolution obéit à des paramètres différents. À l'initiale, une règle contextuelle datant du Moyen Âge dicte l'emploi du V pour la consonne [v] en format capitale (*la VIE*) ou minuscule (*la vie*). Mais à l'intérieur des mots, les imprimeurs utilisent U et écrivent donc *viure* et *auoir*. En 1673, Henault supprime le U dans les minuscules. Et tous ses successeurs l'imitent.

La graphie J pour le son consonantique [ʒ] s'amorce dans les minuscules à l'intérieur des mots vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle dans l'ouvrage *PRATIQUE DE L'ORAISON MENTALE OU CONTEMPLATIVE*, publié par Gilles Bauduyn<sup>14</sup>. Elle alterne avec la graphie I selon des règles aléatoires. Mais, dans tous les cas, il s'agit de substantifs appartenant au vocabulaire administratif (*Maiesté, conjointement*). Cinquante ans plus tard, la variation entre I et J apparaît en position initiale (*iour/jour*). Au moment où l'usage du J domine dans les minuscules (1673), la variation commence à s'observer dans les majuscules. Enfin, J l'emporte sur I pour le son [ʒ] à partir de 1689, quel que soit le contexte.

Dans les imprimés religieux, l'usage de la graphie Y pour la voyelle [i] en position finale obéit à une règle lexicale. Les adverbes *aussi* et *ainsi*, le pronom relatif *qui* et la conjonction *si* se terminent systématiquement par la lettre I. En revanche, la lettre Y s'emploie à la fin des verbes en IR conjugués aux temps passés (*beny, remply*), des

---

14. Ce changement s'amorce au moment même où les ouvrages spécifiques sur l'orthographe recommandent l'emploi de la nouvelle graphie J (Blegny, 1667 ; L'Esclache, 1668 ; Lartigaut, 1669 ; Ménage, 1676).

substantifs (*oubly, amy*) et des mots outils (*icy, voicy, parmy, ny*). L'usage du I se généralise dans ces trois contextes dans le *Nouveau Testament* de Robert Estienne en 1551. Mais ce projet réformateur, adopté aussi par plusieurs de ses successeurs parisiens et lyonnais (Badius, 1553 ; Tournes, 1560 ; Nivelles, 1568 ; de Harsy, 1570), régresse dès 1578. En 1641, le Lyonnais Jacques Roussin choisit résolument la voie conservatrice en utilisant systématiquement Y, quelle que soit la catégorie lexicale. Ce conservatisme se perpétue aussi bien en province que chez les imprimeurs parisiens. Il faut attendre 1673 pour qu'advienne une nouvelle ère de variation entre Y et I. À partir de cette époque, de nouvelles règles contextuelles se mettent en place, mais elles diffèrent selon l'imprimeur<sup>15</sup>. Dans les digrammes OY/UY/AY, le Y domine jusqu'en 1681, l'année de la publication de *Chronique des Ursulines Augustines* par le Toulousain Guillaume Bosc, qui utilise indifféremment UY et UI (*celui/celuy*). Au tournant du siècle, l'imprimeur Antoine Dezallier (1699) pousse l'enveloppe de la variation aux voyelles O et A (*foy, loy, vray, gay*). Cet usage est maintenu par tous ses successeurs.

Le tableau 3 résume la distribution des procédés graphiques dans l'écriture des religieuses. À des fins de comparaison, il indique aussi l'usage en vigueur dans les imprimés religieux à l'époque où écrivent les religieuses.

---

15. Chez Henault (1673), les verbes sont en Y/I ; les substantifs et outils en Y. Chez De-Ville (1681), les verbes se terminent en I, les substantifs en Y/I, mais les outils prennent le Y. Et, enfin, G. & Josse en 1689 adopte une règle qui perdurera tout le 18<sup>e</sup> siècle : la finale des verbes avec I et celle des substantifs et des mots outils en Y. Voir références en annexe.

Tableau 3. La distribution des procédés graphiques dans les écrits des religieux

Procédés graphiques		Guyard 1641	de La Troche 1641	Noé 1665	Chaugy 1676	Flecelle 1677	Bourdon 1689	Godefroy 1691	Godefroy 1701	Tranchepain 1727
<b>V &gt; U à l'initiale</b>										
Majuscule	<i>Vrsuline</i>	2/2	3/3	1/1	1/1	2/2	1/1	2/2	1/1	1/1
Minuscule	<i>vne</i>	15/16	3/3	13/13	21/21	9/9	6/6	6/6	8/8	7/7
U > V à l'interne	<i>avait</i>	61/61	17/17	24/24	26/26	34/34	11/11	14/14	4/4	8/8
<b>I &gt; J</b>										
Minuscule										
I > J à l'interne	<i>parlure</i>	4/6	0/7	14/14	2/13	6/6	3/3	6/13	0/5	0/7
I > J à l'initiale	<i>jour</i>	57/65*	0/20*	13/13	12/35	16/16	9/9	18/18	8/10	0/6
Majuscule										
I > J à l'initiale	<i>lustice</i>	11/11	4/4	7/7	2/2	7/7	6/6	4/4	3/3	12/12
Y > I										
Lettre l en finale										
verbes	<i>party</i>	2/4*	0/2*	-	1/1	3/3	1/1	2/2	3/3	4/4
substantifs	<i>army</i>	-	-	1/1	0/1*	5/5	-	3/3	2/2	5/5
outils	<i>icy</i>	1/2*	1/1	10/10	8/8	2/2	3/3	2/2	4/4	15/15
aussi/ainsi	<i>ainsy</i>	8/10	0/1	1/1	0/6	3/3	3/3	0/1	-	12/12
si	<i>sy</i>	0/3	0/3	2/2	0/5	1/4	1/1	5/5	3/3	11/11
qui	<i>quy</i>	0/4	0/3	0/3	0/7	0/6	0/3	0/1	0/2	0/11
Lettrés u/o/a + i										
UY > UI	<i>luy</i>	10/10	8/8	10/10	7/7	11/11	5/5	10/10	2/2	15/15
O/AY > O/AI	<i>foy vray</i>	16/16	16/16	8/8	20/20	18/18	1/1	7/7	3/3	19/19

La teinte des cellules reflète l'usage en vigueur dans les imprimés religieux au moment où les religieux écrivent. Une cellule blanche symbolise un usage ancien, une cellule gris pâle indique un usage varié de deux graphies et une gris foncé atteste l'emploi systématique de la graphie nouvelle. Les graphies marquées d'un astérisque (\*) ne sont plus utilisées dans les imprimés à l'époque où la lettre est rédigée.

Les graphies V (*Vrsuline, vnir*) et U consonne (*avait*) à l'intérieur des mots présentent des résultats presque similaires : elles sont systématiquement employées par toutes les religieuses, notamment par la mère Tranchepain dans sa correspondance datant de 1727, presque 30 ans après l'adoption de nouvelles conventions (*Ursulines, unir, avait*) dans les imprimés. Quant aux I et J, plusieurs tendances coexistent et varient selon le format et la position. L'emploi du I est systématique dans les majuscules (*Iustice*), sauf chez Chaugy, qui adopte la nouvelle graphie J. En ce qui concerne les minuscules, la pratique des religieuses est plus complexe. À l'intérieur d'un mot (*pariure*), la tendance est plutôt conservatrice (I) jusqu'aux écrits de Godefroy et de Tranchepain. Guyard et Chaugy se conforment, plus ou moins, aux normes des imprimés : la première met un J à *majesté*, mais un I à *adiouster* ; la seconde montre une nette préférence pour la graphie J (*toujours, sujet, ajuster*). À l'initiale des mots (*iamais*), Chaugy, Godefroy et Tranchepain utilisent J, se conformant ainsi au modèle normatif de leur époque. Noé, Flecelle et Bourdon font le choix inverse en préservant la graphie ancienne I. Quant à Guyard et à La Troche (1641), elles emploient la graphie J, bien qu'aucun imprimé à cette période ne l'utilise à l'initiale des mots.

La pratique hésitante entre Y et I en position finale dans les imprimés apparaît également dans les écrits des religieuses, et ce, dans tous les contextes grammaticaux. Toutes les religieuses respectent la règle qui dicte l'emploi exclusif du I avec *qui*, mais la moitié d'entre elles la transgressent avec *ainsy/aussy/sy*. En position finale des verbes, des substantifs et des mots outils, la tendance est conservatrice. En finale des digrammes OY/UY/AY, toutes les religieuses utilisent systématiquement Y (*luy, foy, vray*) même lorsque I s'avère une variante acceptable dans les imprimés. Cela dit, les religieuses qui montrent une préférence pour la nouvelle graphie I ne l'emploient pas dans les mêmes contextes. Pour Guyard, Y et I sont des variantes aléatoires pour un même mot (*béni/bény, ainsi/ainsy*). L'écriture de La Troche et de Chaugy reflète les usages distincts des imprimeurs au 17<sup>e</sup> siècle. Toutes deux utilisent le Y pour les outils (*cecy, icy, ny*), mais la première applique la graphie I aux verbes, alors que la seconde la réserve aux substantifs.

### 3.3 Les notations visuographiques dans les imprimés et les écrits des Ursulines

Le tableau 4 indique la fréquence des notations dans les imprimés. Dès 1541, l'apostrophe apparaît systématiquement dans les imprimés. (Signalons ici une exception notable: *La Doctrine Nouvelle et Ancienne*, un ouvrage imprimé à Lyon en 1542 chez Jean Michel, dans lequel aucune apostrophe n'est présente.) À partir de 1578, l'abréviation par suspension régresse dans les imprimés et ne concerne que les consonnes nasales en position finale (*no'*, *bie'*). Quant à l'abréviation par contraction, son usage s'affaiblit vers 1622. Seuls quelques imprimés publiés après 1664 abrègent en supprimant le N (*gra'd*, *prio's*, *éva'gile*, *dise't*), le M (*te'ple*, *hu'ble*, *pro'pt*) ou, quelquefois, les doublets (*co'e* > *comme*, *so'es* > *sommes*).

Dans les plus anciens imprimés, la majuscule initiale est employée avec prodigalité (fréquence et contextes d'utilisation). Son usage est systématique dans les noms propres de saints et de lieux, mais il s'avère moins constant dans les titres, les fonctions ou les substantifs désignant Dieu (*Créateur*, *Fils*). Dans les mots de doctrine, il est totalement aléatoire (*foy*, *Foy*). Quoique moins fréquent, il persiste jusqu'au début du 18<sup>e</sup> siècle, tout comme dans les mots auxquels on attribue une valeur sacrée. Une singularité mérite ici d'être soulignée. Dans *La Doctrine Nouvelle et Ancienne*, publiée en 1542, la graphie initiale V de tous les mots, quel que soit le son auquel elle réfère, apparaît toujours en majuscule (*Voir*, *Vue*, *Viuera*, *Vne*, *Veulent*, *Volonte*, *Valet*, *Vous*). Contrairement aux autres imprimés, le son [v] à l'initiale (*vie*, *valeur*, *votre*) est représenté dans cet ouvrage par la graphie U (*uie*, *ualeur*, *uotre*). Ce choix semble toutefois tenir davantage à un motif matériel (l'absence de la casse V en format minuscule) qu'à des considérations linguistiques ou esthétiques.

Tableau 4. La distribution des notations visugraphiques dans les imprimés religieux selon les périodes

Notations visugraphiques	1541-1544	1551-1570	1578-1605	1622-1645	1649-1664	1665-1673	1681	1689-1701	1705	1713
Apostrophe										
Abréviation par contraction RE ( <i>primiere</i> ) UE/UI après Q ( <i>liq, tuniqs</i> ) N : verbes ENT ( <i>disêt, lisêt</i> ) N : verbes AN/ON ( <i>ayât, priôs</i> ) N : adverbies ( <i>seulêmt, telêmet</i> ) N/M ( <i>grâd, têple, hôme</i> )										
Abréviation par suspension US-UR ( <i>no, po, les</i> ) UI-UE ( <i>q, evesq</i> ) N/M ( <i>no, bie, ite</i> )										
Majuscule initiale										
Lieux										
Noms propres et saints										
Titres/Fonctions/Dieu										
Mots de doctrine										
Mots sacrés par extension										
Calligraphique	V				SC > 1646 Gilles Blazot					

Les cellules sombres reflètent une fréquence élevée (5+ par page). Les cellules hachurées traduisent une fréquence plus faible (1 à 2 par page). Les cellules blanches témoignent de l'absence d'une notation.

Le tableau 5 combine la distribution et la fréquence des notations dans les écrits des religieuses. L'absence d'apostrophe est, sans nul doute, l'un des traits les plus remarquables. Dans les plus anciens écrits, l'élosion de la voyelle est très rarement signalée. Dans les plus récents, l'apostrophe n'apparaît que dans certains contextes (QUE, LE/LA, DE) et, de surcroît, de façon non systématique. Même Tranchepain écrit en 1727 *navoir, saimer, javoue, cest*. La pratique de l'apostrophe dépend largement des habitudes personnelles des religieuses. Guyard n'emploie pas l'apostrophe avec QUE devant les pronoms personnels (*quelle/qu'il*), mais elle écrit *qu'on, qu'avec* et *q'vn*. Chaugy utilise toujours l'apostrophe avec DE, mais en fait un usage arbitraire avec LE/LA et SE. Flecelle est la première à marquer l'élosion par l'emploi de l'apostrophe dans plusieurs contextes. Elle emploie systématiquement l'apostrophe avec JE, LE/LA et DE, mais écrit indifféremment *quelle/qu'elle, sappliquoit/s'appliquoient, lavoir/l'avois, n'ay/na*. Quant à Godefroy, elle en fait un emploi irrégulier avec QUE et DE dans les éloges écrits en 1691 et accroit soudainement, dans ses éloges postérieurs, son utilisation avec LE et NE. Tranchepain utilise aussi ponctuellement l'apostrophe avec QUE, LE/LA, DE et NE. Contrairement à Godefroy, son usage n'est pas aléatoire. Avec QUE, il est régi par la grammaire: *quelle/qu'il > qu'vn/qu'on*. Avec LE/LA et DE, il obéit à une règle graphique qui préconise l'usage de l'apostrophe avec les majuscules (*l'Eglise, l'Evesque, d'Estre, d'En*) et le défavorise avec les minuscules (*lhonneur, lestime, destime, davoit*). Par contre, elle écrit indifféremment *nest* et *n'est*.

Tableau 5. La distribution des notations visuo-graphiques dans les écrits des religieuses

Notations visuo-graphiques	Guyard 1641	de La Troche 1641	Noé 1665	Chaughy 1676	Fleccelle 1677	Bourdon 1689	Godefroy 1691	Godefroy 1701	Tranchepain 1727
APOSTROPHE									
QUE	5/17	0/20	0/11	0/28	10/30	0/8	2/15	7/19	13/28
LE/LA articles	0/22	0/7	0/21	10/23	14/14	0/17	0/8	1/10	8/23
DE	0/15	0/4	0/15	3/26	16/16	0/15	4/11	5/8	17/34
JE	0/5	0/1	0/3	0/2	1/1	-	0/1	0/2	0/7
SE	0/13	0/1	0/4	2/9	8/11	0/3	0/2	0/3	0/8
LE objet direct	0/2	0/1	0/2	0/9	3/7	0/3	0/1	0/2	0/4
NE	0/17	0/2	0/10	0/25	4/9	0/4	0/7	2/3	6/22
CE EST	-	-	-	0/4	3/4	0/1	0/4	0/1	0/6
ABRÉVIATION*									
• par contraction									
avec trait	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√
avec tilde									
• avec lettres suscrites									
titres et fonctions	√	√	√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√
finale adverbiale EN	√√	√			√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√
finale lexicale EN					√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√
substantifs			√	√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√
MAJUSCULE**									
Lieux	2/7	0/1	1/23	0/1	4/4	5/17	3/7	2/3	2/10
Noms propres et saints	10/16	0/2	1/9	0/4	3/3	8/19	5/10	2/3	2/9
Désignations	9/9	-	6/6	4/4	10/10	5/9	5/5	4/4	3/3
Mots de doctrine	√√√√	√	√√	√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√
Mots sacrés par extension	√√√√	√	√√	√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√	√√√√
Calligraphique	L/5				E	L/C/E/S	S/C	S/C	E

\*L'usage de l'abréviation est représenté par √. Sa fréquence est illustrée par la teinte de la cellule (pâle > 1 ou 2 par page ; foncée > cinq par page).

\*\*Le symbole √ indique l'usage de la majuscule initiale dans les mots de doctrine et ceux ayant une valeur sacrée. Pour cette catégorie de mots, la fréquence s'interprète selon l'échelle de teintes utilisées pour l'abréviation.

L'abréviation et la majuscule initiale sont deux procédés stylistiques prisés par les religieuses, notamment Flecelle, qui les affectionne particulièrement. L'abréviation par contraction s'utilise avec un trait, sauf chez Flecelle, qui emploie le tilde, et Bourdon, qui fait usage des deux. En général, les mots abrégés les plus fréquents sont *nre*, *vre*, *cōme*, *sōmes*. Seule Flecelle fait un usage plus diversifié de l'abréviation, à l'image de celui des imprimés (*quelq'*, *iusq'*, *pr'*, *cōmancé*). La pratique de Chaugy témoigne du nouvel enthousiasme pour l'abréviation avec lettres suscrites. Les titres et les fonctions sont abrégés ainsi que les finales des substantifs (l'*Am<sup>r</sup>*, *q<sup>lle</sup>*, *chap<sup>t</sup>*, *com<sup>te</sup>*, *g<sup>de</sup>*) et la préposition *po<sup>r</sup>*. Flecelle se distingue encore par son souci d'abrégier systématiquement les finales adverbiales ou lexicales ENT (*mouvement<sup>t</sup>*, *ornement<sup>t</sup>*, *surement<sup>t</sup>*, *humblement<sup>t</sup>*), une pratique fréquente dans les imprimés du 16<sup>e</sup> siècle.

L'usage de la majuscule initiale semble dicté par plusieurs facteurs : la grammaire, le lexique et le mode d'expression. Flecelle s'aligne sur le modèle des imprimés ; elle l'emploie systématiquement, notamment par déférence. Une majorité de religieuses utilise davantage la majuscule pour les titres/fonctions. Les habitudes varient dans le cas des lieux et des noms propres, allant de l'emploi exclusif de la minuscule (La Troche, Noé et Chaugy) à celui indifférencié de la majuscule et de la minuscule (Guyard, Bourdon, Godefroy, Tranchepain).

Le vocabulaire religieux et les mots auxquels on assigne une valeur sacrée favorisent l'usage de la majuscule chez certaines religieuses. Guyard en fait un usage systématique. Les autres religieuses du monastère de Québec (Flecelle, Bourdon, Godefroy) l'emploient aussi fréquemment, à l'exception de La Troche. La Française Chaugy privilégie la minuscule alors que Tranchepain écrit les mots de doctrine avec une minuscule, mais les mots sacrés par extension avec une majuscule.

Les choix calligraphiques jouent aussi un rôle. Plus une religieuse a recours à la majuscule, plus elle développe un usage calligraphique individuel et subjectif. Flecelle se distingue par son emploi de la majuscule initiale E (*Estime*, *Enflées*, *Espace*, *Entre*, *Exercises*, *Extasié*, *Esprit*, *Estoit*, *Estant*, *Entreprise*, *Execution*, *Enlevé*, *Esperoit*,

*Entretiens, Enfance, Edification*). Guyard met une majuscule à presque tous les mots débutant par un L et un S (*Lettres, Luy, Laisser, Lannée, Laborieuse, Labregé, Lordre, Septembre, Sa mort, Santé, Supérieur, Saccomoder*). Cette liberté scripturale se remarque chez les ursulines natives du Québec. Bourdon se singularise par ses L, C, E et S majuscules ; Godefroy préfère les S et C (*Capable, Confiance, Conservé, Climat, Constitutions, Chasteté, Celeste, Comme, Conscience, Caractere, Corps, Courage*), alors que Tranchepain (1727) montre le même penchant que Flecelle (1677) pour la majuscule E<sup>16</sup>.

#### 4. INTERPRÉTATION ET CONCLUSION

Les nouvelles conventions orthographiques dans les imprimés religieux ne se sont pas imposées en une seule fois, mais convention par convention à des rythmes historiques divers. Quelques-unes ont eu un succès presque immédiat ; c'est notamment le cas de l'apostrophe. Certaines ont été adoptées (le J à l'intérieur d'un mot, par exemple) dès la fin du 16<sup>e</sup> siècle. D'autres encore, tel le I en position finale dans les verbes et les substantifs, sont tombées en désuétude peu de temps après leur apparition pour être ensuite réintroduites à une période plus tardive, ce que notre collection d'imprimés ne nous permet pas de déceler. Cela dit, l'usage d'une graphie ancienne ou innovante dans les imprimés religieux (les nôtres, du moins) ne s'explique ni par la variation diatopique (imprimeurs parisiens ou situés en région), ni par le genre d'imprimés (il y a peu de distinctions orthographiques entre les imprimés portant sur la religion en général et ceux consacrés aux Ursulines). De plus, le laps de temps entre l'adoption d'une convention par un imprimeur et son utilisation subséquente par d'autres imprimeurs a varié considérablement, allant d'une vingtaine d'années pour certaines graphies jusqu'à plus d'un siècle pour d'autres. Une fois adoptées, les conventions connaissent des conditions d'utilisation qui diffèrent les unes des autres, certaines étant employées systématiquement, d'autres occasionnellement. Soulignons ici que les imprimés religieux présentent un ensemble de pratiques orthographiques plus avant-

16. Chez toutes les religieuses, il y a une nette distinction calligraphique entre une lettre minuscule (c, e) et sa contrepartie en majuscule (C, E).

gardiste que celui des deux premières éditions complètes du dictionnaire de l'Académie française, parues en 1694 et en 1718.

Certaines pratiques orthographiques des religieuses se sont alignées à maintes reprises sur celles des imprimés religieux de leur époque, à quelques décennies près il est vrai. Cependant, quelques réformes graphiques n'ont pas réussi à s'imposer. Cela signifie que si les religieuses sont incontestablement sensibles à plusieurs réformes, elles ne le sont pas systématiquement à tous les changements orthographiques.

Ces nouvelles normes étaient propagées par quelques dictionnaires/grammaires rédigés par des réformateurs. Au moment où les religieuses écrivent, ces normes ont été adoptées par les imprimeurs de livres religieux et diffusées dans leurs livres de chevet. Cela dit, il est improbable de déterminer le degré d'influence (directe ou indirecte) des imprimés religieux, tout comme celui des dictionnaires et des grammaires, d'ailleurs<sup>17</sup>. On ne peut que constater une harmonisation ou non de pratiques orthographiques.

Deux scénarios méritent toutefois d'être soulignés. Dans le premier, la religieuse utilise des graphies conservatrices résultant d'un apprentissage initial ; celles-ci contrastent avec les pratiques innovantes des imprimés religieux, ce qui l'incite ou non à les adopter. Dans le second, la religieuse a bénéficié d'un apprentissage relativement novateur attribuable à des facteurs sociaux divers ; plusieurs de ses

---

17. Comme l'a démontré Catach (1968), il n'existait pas au 16<sup>e</sup> siècle un modèle orthographique, mais bien des normes orthographiques. Dans son étude portant sur l'orthographe du français au 17<sup>e</sup> siècle, Biedermann-Pasques (1992) décrit l'usage variable de graphies anciennes et nouvelles dans les dictionnaires et les grammaires, c'est-à-dire au moment où les premières religieuses de notre corpus apprennent à écrire le français. Chaque ouvrage présente son propre ensemble de signes nouveaux (accents, signes auxiliaires, etc.) et sa propre sélection de graphies innovantes. Cette situation perdure jusqu'au début du 18<sup>e</sup> siècle pour certaines graphies. Par conséquent, l'apprentissage initial de l'orthographe était variable non seulement selon la classe sociale, mais aussi selon l'outil pédagogique utilisé.

De plus, il est évident que, pour un apprenti scribe, adopter un modèle orthographique spécifique n'avait pas au 17<sup>e</sup> siècle le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Il ne s'agissait pas, pour lui, de le suivre aveuglément, mais de s'en inspirer plus ou moins librement. Il serait donc erroné d'établir une corrélation parfaite entre le modèle adopté et l'écriture produite. Après tout, l'usage de l'apostrophe est recommandé par tous les dictionnaires depuis le début du 16<sup>e</sup> siècle, mais peu d'ursulines nées au 17<sup>e</sup> siècle l'utilisent.

pratiques concordent avec celles des imprimés, ce qui implique un niveau de convergence plutôt qu'un degré d'influence.

Dans le cas des procédés graphiques, la plus réceptive ou la plus conforme au modèle religieux est sûrement Jacqueline de Chaugy (1611), la très érudite secrétaire personnelle de Jeanne de Chantal, fondatrice des Visitandines. Son emploi des nouvelles graphies J et I en finale s'harmonise avec le modèle normatif. Le conservatisme des religieuses du monastère de Québec et celui de Tranchepain en Louisiane sont notables.

Le mode d'emploi des notations visuographiques est plus diversifié. Mère supérieure du monastère de Québec, née en 1614 et originaire de France, Flecelle a une pratique de l'apostrophe et de la majuscule initiale qui s'apparente à celle des imprimés religieux de l'époque où elle rédige son éloge (1677). Par contre, elle utilise autant d'abréviations que les ouvrages imprimés quelques décennies avant sa naissance (1541-1570). Quant à Chaugy, elle restreint son emploi de l'apostrophe à LE/LA, DE et SE et celui de la majuscule initiale aux désignations, contrairement aux ouvrages imprimés pendant son enfance (1578-1645) ou à l'époque de la rédaction de sa lettre (1676). Elle emploie autant d'abréviations par contraction que les livres imprimés à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, mais peu d'abréviations par lettres suscrites, tout comme les ouvrages datant du milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Chez les autres religieuses, l'emploi des notations se fait de manière plus ou moins aléatoire. Certes, des règles contextuelles de nature lexicale ou grammaticale gouvernent leur disposition, mais chaque religieuse suit sa propre règle, ce qui multiplie les pratiques orthographiques.

Outre cette pratique réformatrice, il en existe une de nature plus conservatrice. Ainsi, pour certains procédés graphiques (le V voyelle, le U consonne et le Y final), l'usage de Tranchepain est comparable à celui de Guyard, née presque 100 ans auparavant. Au moment où Tranchepain apprend à écrire (1680) et rédige ses lettres (1727), tous les dictionnaires recommandent une réforme de ces graphies (sauf celui de l'Académie) et tous les imprimés religieux examinés ont adopté les orthographes réformées. Ce conservatisme peut s'expliquer soit par le caractère manuscrit du mode d'expression (par nature moins assujéti aux réformes dictées par l'institution du livre), soit par un

genre littéraire substantiellement réfractaire au changement, soit encore par un apprentissage initial très traditionaliste que la religieuse choisit de conserver (contrairement à Godefroy, qui change son usage du I/J et de l'apostrophe dans ses éloges écrits 10 ans plus tard). Une étude en cours portant sur l'usage des conventions dans trois formats d'éloges (les annales, les mortuaires et les lettres circulaires) nous permettra de déterminer avec plus de précision le degré de variation diaphasique. À titre d'exemple, on peut supposer que l'éloge rédigé dans un mortuaire (appréciation personnelle d'une défunte) autorise une plus grande latitude littéraire, que l'éloge sous forme de lettre circulaire comporte un plus haut degré de formalisme que celui introduit dans les annales (une suite d'évènements), et que, par conséquent, ces formats peuvent révéler des conventions orthographiques divergentes.

Enfin, notre analyse révèle une troisième tendance : une pratique orthographique en apparence avant-gardiste, puisqu'elle se démarque à la fois de la pratique réformatrice et de la pratique conservatrice. Mais cette pratique innovante n'est en réalité que la reprise d'un usage bien antérieur, rejeté dans les imprimés au moment où les religieuses écrivent et rétabli ultérieurement. Nous avons relevé plusieurs exemples illustratifs de cette dichotomie. Tout d'abord, il y a le I en position finale dans les verbes (*suivi*) et les substantifs (*midi*) chez Guyard et La Troche (1641). Cette graphie est absente des imprimés religieux entre 1594 et 1673, c'est-à-dire au moment où elles écrivent, mais elle apparaît en alternance avec Y dans les versions de la Sainte Bible et du Nouveau Testament imprimées entre 1551 et 1582 et dans la grammaire française de Maupas en 1618. Ensuite, le J à l'initiale (*jour*), utilisé par les deux mêmes religieuses, ne figure pas dans les imprimés avant 1645. Par contre, il varie à l'intérieur des mots avec le I depuis 1594<sup>18</sup>. Quant à l'abréviation et à la majuscule initiale, dont l'emploi est en déclin dans les imprimés dès le début du 17<sup>e</sup> siècle, elles sont peu utilisées par les premières mères. Mais celles écrivant vers la fin du même siècle reprennent l'usage de la majuscule initiale (dans les mots de doctrine et ceux auxquels on assigne une valeur sacrée) et

---

18. Maupas (1618) et Poisson (1606) recommandent et utilisent systématiquement la nouvelle graphie J (*jeu, ajouter, conjugaison*).

celui de l'abréviation par contraction (et la nouvelle version en lettres suscrites).

Certaines religieuses adoptent aussi des habitudes calligraphiques abandonnées depuis longtemps au moment où elles rédigent leur lettre (le E, le S ou un L majuscule à l'initiale de tous les mots). Ces habitudes servent, comme le souligne éloquemment le réformateur Jacques Peletier (1555 : 201), à donner plus de « lustre, de grâce et de splendeur » à l'écriture. Les religieuses renouent ainsi avec la pratique de *La Doctrine Nouvelle et Ancienne*, publiée en 1542, elle-même reprise plus tard, en 1646, par l'imprimeur Gilles Blaizot dans *Les Constitutions des Religieuses de Sainte Ursule, de la Congregation de Paris*, ce qui ne peut pas être une coïncidence. Ce texte législatif ainsi que le coutumier très connu de la mère Catherine de Jésus Ranquet, imprimé en 1645 à Grenoble, qui resta en vigueur pendant deux siècles, ou encore les *REGLEMENS POVR LES RELIGIEVSES DE SAINCTE VRSULE DE LA CONGREGATION de Paris*, dont la version imprimée en 1653 se répandit partout en France (Gueudré, 1952 : 69), représenteraient ainsi des modèles communautaires contribuant à perpétuer une tradition orthographique.

La pratique normative des imprimés religieux est donc bien loin d'être homogène. Non seulement elle se modifie à certaines périodes (uniquement pour certaines conventions pour des raisons que l'on ignore encore), mais elle intègre des allers-retours entre plusieurs graphies anciennes et nouvelles. On peut donc en déduire, de prime abord, que certaines religieuses privilégient un certain moment dans l'évolution du modèle. Ce moment peut correspondre soit à un livre en particulier, soit à une version d'un ouvrage qu'elles affectionnent, soit encore au prestige qu'elles accordent à un type de conventions orthographiques (l'abréviation et la majuscule initiale). Quoique les raisons de leur choix soient difficiles à déterminer (niveau d'instruction des religieuses, âge, lieu de naissance), l'ensemble de toutes leurs décisions génère des styles personnalisés d'écriture.

Une prochaine analyse de la pratique orthographique des Ursulines de Québec (18 religieuses entre 1689 et 1800) et de La Nouvelle-Orléans (12 religieuses entre 1727 et 1835), pour lesquelles nous disposons de renseignements sociologiques (âge, statut social,

origine), apportera, nous l'espérons, des éléments de réponse aux nombreuses questions laissées ici en suspens. Il s'agit donc d'une histoire orthographique à suivre.

Cette étude procure de nombreuses pistes de recherche, notamment sur la manière dont les normes ont circulé ou pas entre la France et ses colonies, et même à l'intérieur d'une même communauté de pratiques. Des facteurs tels que l'apprentissage initial, le genre littéraire, le poids symbolique des graphies, le statut identitaire et l'origine des scripteurs méritent une attention particulière. Le portrait orthographique qui se dégage des éloges des Ursulines peut aussi être mis en parallèle avec les habitudes orthographiques de femmes séculières de même niveau d'éducation, avec celles du clergé religieux ou séculier ou même celles d'administrateurs coloniaux. Les perspectives de recherche sont nombreuses.

## RÉFÉRENCES

- Baddeley, Susan (1997), « L'orthographe de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : variation et changement », *L'information grammaticale*, vol. 74, n° 1, p. 24-31.
- Baddeley, Susan (1996), « Tentatives de standardisation orthographique et typographique chez les imprimeurs français au XVI<sup>e</sup> siècle », *Italian ed Europa nella Linguistica del Rinascimento*, Moderna, Franco Cosimo Panini, p. 287-300.
- Baddeley, Susan (1993), *L'orthographe française au temps de la Réforme*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance ».
- Beaulieux, Charles (1969) [1927], *Histoire de l'orthographe française*, 2 vol., Paris, Honoré Champion.
- Bell, Allan et Andy Gibson (2011), « Staging Language : An Introduction to the Sociolinguistics of Performance », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 15, n° 5, p. 555-572.
- Berquer, Bernadette-Josèphe (1957), *Mère Madeleine des Anges Miron, 1619-1652 : ses écrits, sa doctrine spirituelle* (thèse), Pontificium Institutum Regina Mundi (Rome).
- Bertout, Anne (1936), *Les Ursulines de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Beauchesne.

- Biedermann-Pasques, Liselotte (1992), *Les grands courants orthographiques au XVII<sup>e</sup> siècle et la formation de l'orthographe moderne*, Tübingen, Niemeyer, coll. «Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie».
- Blegny, Etienne de (1667), *L'Ortografe françoise, ou l'Unique metode, contenant les regles qu'il est necessaire de savoir pour écrire correctement*, Paris, Gilles André.
- Carr, Thomas M. (2003), «Les Abbesses et la Parole au dix-septième siècle : les discours monastiques à la lumière des interdictions pauliniennes», *French Language and Literature Papers*, vol. 10, p. 1-23, <http://digitalcommons.unl.edu/modlangfrench/10> [dernière consultation : 09.01.2018].
- Catach, Nina (2001), *Histoire de l'orthographe française*, édition posthume réalisée par Renée Honvault avec la collaboration d'Irène Rosier-Catach, Paris, Honoré Champion.
- Catach, Nina (dir.) (1995), *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse, coll. «Trésors du français».
- Catach, Nina (1968), *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Genève, Droz.
- Constitvtions des Religievses de Sainte Vrsvle, de la Congregation de Paris : diuisée en trois parties* (1646), Paris, Gilles Blaizot.
- Cortese, Ennio (2002), «Théologie, droit canonique et droit romain : aux origines du droit savant (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.)», *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 146, n° 1, p. 57-74.
- Cristiani, chanoine Léon (1935), *La merveilleuse histoire des premières Ursulines françaises*, Lyon, Vitte.
- Desrochers, Alain, France Martineau et Yves Charles Morin (2008), *Orthographe française : évolution et pratique*, Orléans, David.
- Dinet, Dominique (1999), *Religion et société : les Réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVI<sup>e</sup> – fin XVIII<sup>e</sup> siècles)*, 2 vol., Paris, Publications de la Sorbonne.
- La Doctrine Nouvelle et Ancienne* (1542), Paris, Jean Michel.
- Dubois, Sylvie et Natacha Jeudy (2017), «Les éloges funèbres monastiques des Ursulines de France et de Nouvelle France», dans Maude Vadot, Françoise Roche et Chahrazed Dahou (dir.), *Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, p. 97-116.
- Épîtres de Calvin* (1541), Genève, Michel Du Bois.

- Fleury, Claude (1686), *Traité du choix et de la méthode des études*, Paris, Aubouin, Emery et Clousier.
- Gibson, Wendy (1989), *Women in Seventeenth-Century France*, Basingstoke, Macmillan.
- Grande, Nathalie (1999), *Stratégies de romancières : de Clélie à La Princesse de Clèves (1654-1678)*, Paris, Honoré Champion.
- Gueudré, Marie de Chantal (1960), *Histoire de l'ordre des Ursulines en France*, tome II : *Les monastères d'Ursulines sous l'Ancien Régime, 1612-1788*, Paris, Saint-Paul.
- Gueudré, Marie de Chantal (1952), *Au cœur des spiritualités : Catherine Ranquet, mystique et éducatrice, 1602-1651*, Paris, Bernard Grasset.
- Hernández-Campoy, Juan Manuel et J. Camilo Conde-Sylvestre (2012), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Malden, Wiley-Blackwell.
- Heurtevant, Raoul (1938), *L'œuvre spirituelle de Jean de Bernières*, Paris, Gabriel Beauchesne.
- Jégou, Marie-Andrée (1981), *Les Ursulines du Faubourg St-Jacques à Paris, 1607-1662*, Paris, Presses universitaires de France.
- JOURNAL DES ILLVSTRES RELIGIEUSES DE L'ORDRE DE SAINTE VRSVLE, AVEC LEVRS MAXIMES et Pratiques spirituelles* (1686), Bourg-en-Bresse, Joseph Ravoux.
- La Journée Religieuse* (1680), Monastère Saint-Jacques à Paris, manuscrit.
- Krailsheimer, Alban J. (1994), «Pouvoirs de la supérieure et réforme monastique au XVII<sup>e</sup> siècle», *Les religieuses dans le cloître et dans le monde*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 257-270.
- La Mothe-Fénelon, François de Salignac (1869) [1687], *Traité de l'Éducation des Filles*, Paris, Techener.
- Lartigaut, Antoine (1669), *Les Progrès de la véritable ortografe ou l'ortografe francèze fondée sur ses principes confirmée par démonstracions*, Paris, Laurant Ravenau.
- L'Esclache, Louis de (1668), *Les Véritables règles de l'ortographe francèze, ov L'Art d'aprandre an peu de tams à écrire côrectemant*, Paris, Laurant Rondet.
- Lierheimer, Linda (1998), «Preaching or Teaching? Defining the Ursuline Mission in Seventeenth-Century France», dans Beverly M. Kienzie et Pamela J. Walker (dir.), *Women Preachers and Prophets through Two Millennia of Christianity*, Berkeley, University of California Press, p. 212-226.

- Lintenel, M.V. (1935), *L'Ordre de Sainte-Ursule, son histoire, son œuvre, son esprit*, Rome, Imprimerie polyglotte vaticane.
- Martineau, France (2011), «Normes et usages dans l'espace francophone atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. «Les Voies du français».
- Martineau, France et Wim Remysen (à paraître), «Bouleversements sociaux et normes orthographiques : l'exemple du Régime anglais dans l'histoire du français québécois», dans Andreas Dufter, Klaus Gröbl et Thomas Scharinger (dir.), *Des parlers d'oïl à la francophonie : contact, variation et changement linguistiques*, Berlin, De Gruyter, coll. «Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie».
- Maupas, Charles (1618) [1607], *GRAMMAIRE ET SYNTAXE FRANCOISE, CONTENANT REIGLES BIEN exactes & certaines de la prononciation, orthographe, construction & usage de nostre langue, en faveur des estrangiers qui en font desfireux*, Orléans, Olivier Boyard.
- Mediavilla, Claude (2006), *Histoire de la calligraphie française*, Paris, Albin Michel.
- Ménage, Gilles (1676) [1618], *Observations de Monsieur Ménage sur la Langue françoise*, Paris, Claude Barbin.
- Nevalainen, Terttu et Helena Raumolin-Brunberg (2003), *Historical Sociolinguistics : Language Change in Tudor and Stuart England*, Londres, Longman/Pearson.
- Ouy, Gilbert et Christine Reno (1988), «Les hésitations de Christine : étude des variantes de graphies dans trois manuscrits autographes de Christine de Pizan», *Revue de langues romanes*, vol. 92, n° 2, p. 265-286.
- Peletier, Jacques (1555), *Dialogue de l'Ortografie e Prononciation Françoese*, Poitiers, Ian & Enguilbert de Marnef en l'enseigne du Pelican.
- Pietsch, Lukas (2015), «Archaism and Dialect in Irish Emigrant Letters», dans Anita Auer, Daniel Schreier et Richard J. Watts (dir.), *Letter Writing and Language Change*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 223-239.
- Pommereuse, Marie de (1673), *LES CHRONIQUES DE L'ORDRE DES VRSVLINES RECVEILLIES POUR L'USAGE des Religieuses du mesme Ordre*, 2 vol., Paris, Jean Henault.

- Ranquet, Catherine de Jésus (1645), *Coutumier de la congrégation de Lyon*, Grenoble, s.n.
- Rapley, Elizabeth (2011), *The Lord as Their Portion : The Story of the Religious Orders and How They Shaped Our World*, Toronto, Novalis.
- REGLEMENS POVR LES RELIGIEVSES DE SAINTE VRSULE DE LA CONGREGATION de Paris, LIVRE TROISIÈME (1653), Paris, s.n.
- Reigles de la Compagnie des vierges de Sainte Ursule (1597), Tournon, Claude Michel.
- Saint Jean Martin, Marie de (1947), *L'ÉDUCATION DES URSULINES*, Rome, Maison généralice de l'Union romaine des Ursulines.
- Status manuscrits des Ursulines de Paris*, manuscrit non daté du 17<sup>e</sup> siècle.
- Vaugelas, Claude Favre de (1647), *REMARQVES SVR LA LANGVE FRANÇOISE VTILES À CEVX QVI VEVLANT BIEN PARLER ET BIEN ESCRIRE*, Paris, Veuve Jean Camusat et Pierre Lepetit.
- Watts, Richard et Peter Trudgill (dir.) (2002), *Alternative Histories of English*, Londres, Routledge.

## ANNEXE

**Liste chronologique des imprimés religieux incluant la date de l'impression, la ville, les noms des imprimeurs et le titre de l'ouvrage tel qu'imprimé.**

- 1541, Genève, MICHEL DV BOIS . EPISTRES DE CALUIN
- 1542, Lyon, IEAN MICHEL. LA DOCTRINE NOUUELLE & ANCIENNE LESQVELLES ARGVENT ENSEMBLE, POUR DONNER A CONGNOISTRE PAR LA VERITE EUANGELICQUE LES ABVZ QUI SONT ADUENVZ AV MONDE. NOUUELLEMENT CORRIGEE ET AUGMENTEE SELON LA VERITE DE LA SAINCTE ESCRITVRE, ET DES DROICTZ CANONS. (80/142 pages)
- 1544, Lyon, BALTHAZAR ARNOULLET. LE NOUUEAU TESTAMENT DE NOSTRE SEIGNEUR IESVS CHRIST EN FRANÇOYS (épître de Saint Paul aux Romains)
- 1551, Paris, ROBERT ESTIENNE. NOUVEAU TESTAMENT (section Évangile St. Mathieu)
- 1553, Paris, CONRAD BADIVS. NOUVEAU TESTAMENT (section Évangile St. Mathieu)
- 1560, Lyon, IAN DE TOVRNES. LA BIBLE (section Évangile St. Mathieu)
- 1568, Paris, SEBASTIEN NYVELLE. LA SAINTE BIBLE, Latin & françois, par René Benoist angevin (section Livres des Roys I, II, III)
- 1570, Lyon, ANTHOINE DE HARSY. LE NOUVEAU TESTAMENT DE N.S.I.C. latin & françois
- 1578, Lyon, MICHEL IOUE & IEAN PILLEHOTTE. IEAN GERSON DE L'IMITATION DE IESVSCHRIST, LIVRES IIII. Nouuellement reuue, conféré avec le Latin, & corrigé.
- 1582, Lyon, BARTHELEMI HONORATY. NOUVEAU TESTAMENT DE N.S.I.C. par les théologiens de Louvain, edité par René Benoist (section Évangile St. Mathieu)
- 1589, Lyon, THIBAVD ANCELLIN. IEAN GERSON DE L'IMITATION DE IESVS CHRIST, LIVRE III, Nouuellement revue, conféré avec le Latin, & corrigé.
- 1594, Arras, GILLES BAUDUYN. PRACTIQVE DE L'Oraison MENTALE OV CONTEMPLATIVE De F. Matthias Bellintani de Salo, de l'Ordre des Freres Capucins, Traduite d'Italien en François par M. Iaques Gaultier Parisien. Reueuë & corrigee de nouveau. PREMIERE PARTIE (chapitres I-X)

- 1605, Dovay, BALTAZAR BELLERE. TRAICTE DE L'IMITATION DE NOSTRE DAME, LA GLORIEVSE VIERGE MARIE MERE DE DIEV, contenant vne particuliere description des rares vertus d'icelle, lesquelles tous Chrestiens, qui desirent estre ses vrais & deuots seruiteurs, doiuent imiter. COMPOSE Par le R.P. FRANÇOIS ARIAS de la Compagnie de Iesvs. Reueu & corrigé par le Traducteur en cette derniere edition. (chapitres I-VII)
- 1622, Paris, IEAN LIBERT. ABBREGE DE LA VIE ET DES RARES VERTVS DE SOEUVR ANNE DE BEAVVAIS RELIGIEVSE DE SAINCTE VRSVLE, decedée l'an 1620. Dedié à la Royné Regnante. Par M. PIERRE VILLEVOIS DOCTEUR EN THEOLOGIE (...). (chapitres I-VI)
- 1635, Paris, IEAN IOST. L'HONNESTE FEMME, TROISIESME EDITION, REUEUË, CORRIGÉE & AUGMENTÉE PAR L'AUTHEUR (135/278 pages)
- 1641, Lyon, IAQVES ROVSSIN. LA MANIERE DE PROCEDER A LA RECEPTION ET PROFESSION DES Religieuses de S<sup>te</sup> VRSVLE, de L'ORDRE DE sanct Augustin.
- 1643, Lyon, CLAUDE PROST. REGLES ET CONSTITUTIONS DES RELIGIEUSES URSULINES DE LA PRESENTATION NÔTRE-DAME DE L'ORDRE DES AUGUSTIN. Approuvées par les Révérendissimes Prélats, aux Diocèse desquels leur Congregation est établie (chapitres I-XVII)
- 1645, Lyon, PIERRE & CLAVDE RIGAVD. LA DEUOTION A LA GLORIEVSE SAINCTE VURSVLE LA TOUTE AYMABLE MERE DES VRSVLINES. Auec la merueilleuse assistance, qu'elle & les vnze mille Vierges & Martyres ses Compagnes, rendent à leurs Deuots à l'heure de la mort. Par le R.P. PAVL DE BARRY, de la Compagnie de IESVS. (Quatre premiers chapitres, 80 pages)
- 1645, Paris, SEBASTIEN HVRE. SERMONS DV BIEN-HEVREUX FRANCOIS DE SALES EVESQUE ET PRINCE DE GENEVE, INSTITVTEUR DES RELIGIEVSES DE LA VISITATION, NOUUELLEMENT REUEVS, CORRIGEZ & AUGMENTEZ DE QVELQVES SERMONS, AUEC VNE EXPLICATION MYSTIQUE SUR LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES. SECONDE EDITION.
- 1646, Paris, GILLES BLAIZOT. LES CONSTITVTIONS RELIGIEVSES DE SAINTE VURSVLE, de la Congregation de Paris. Divisées en trois parties. (Première et seconde parties I-XXI, 163 pages)
- 1649, Lyon, SIMON RIGAVD. LES VERITEZ ET EXCELLENCES DE IESVS-CHRIST NOSTRE SEIGNEVR, COMMVNIQVEES A SA SAINTE MERE ET AVS SAINTS, DISPOSEES PAR MEDITATIONS. Sur quelques Festes de nôtre Seigneur, & sur tous les Mysteres & Festes de la Sainte Vierge & des Saints, auec leurs Octaues, suiuant l'ordre & l'vsage de l'Eglise. Par le R.P. FRANÇOIS BOVRGOING, Superieur General de la Congregation de l'Oratoire de Iesvs-Christ nôtre Seigneur. Quatrième & derniere partie.

- 1649, Paris, VESVE LOUYS MUGUET. L'ELOGE DES RELIGIEUSES DE SAINTE VRSVLE, appellées communement Vrsulines. Par le tres-humble & affectionné Serviteur du Saint & Diuin Institut des Vrsulines, Frere PIERRE GVERIN (...) (chapitres I-XI)
- 1652, Paris, PIERRE RECOLET. L'IMITATION DE IESVS-CHRIST Divisez en 4 liures Composez Par Thomas a Kempis Chanoine regulier et nouvellement mis en François PAR M.R.G.A. Auec vne methode pour lire avec fruit les liures de l'imitation de Jesus Christ. Dediée à Renée de LA SALLE, ABBESSE de St. ANTHOINE DES CHAMPS, LEZ PARIS (Livres I-III)
- 1653, Roüen, GVILLAVME DE LYNE. L'IMITATION DE IESVS-CHRIST. Traduite en Vers François par P. C. Enrichie de Figures de Taille douce sur chaque chapitre. (Livres I-III)
- 1653, Paris, PIERRE LE PETIT. LA VIE DE MADAME CATHERINE DE MONTHOLON, VEUUE DE M. DE SANZELLES, MAISTRE DES REQUESTES, ET FONDATRICE DES VRSVLINES DE DIION. Par le P.I. FRANÇOIS SENAVLT, Prestre de l'Oratoire de IESVS.
- 1656, Paris, ROBERT BALLARD. L'IMITATION DE IESVS-CHRIST, Traduite & pa.... en Vers François Par P. CORNEILLE. PREMIERE PARTIE. (Livres I-III)
- 1662, Paris, CHARLES SAVREUX. DE L'IMITATION DE IESVS-CHRIST. Traduction nouvelle, Par le Sieur DE BEÛIL, Prieur de Saint Val. SECONDE EDITION. (Livres I-III)
- 1664, Lyon, PHILIPPE BORDE et cie. L'IMITATION DE IESVS-CHRIST, composée par TH. DE KEMPIS, Chanoine Regulier: Fidelement traduite du Latin par M.R.C.A. (chapitres I-XX)
- 1665, Paris, GEORGE IOSSE. LA VIE DE LA VENERABLE MARGUERITE DE ST. XAVIER RELIGIEUSE URSULINE...par Jean Marie, Religieux...St. François.
- 1666, Paris, VEUUE DENYS THIERRY. SAINTE URSULE TRIOMPHANTE DES COEURS, DE L'ENFER, DE L'EMPIRE ET PATRONE DU CELEBRE COLLEGE DE SORBONNE. R. PERE DAMASE de S. LOÛYS, CARNE DE LA PROVINCE DE TOURAINE. Dedié à Francoise Renee de Lorraine, Abbesse du Royal Monastere de Mont-Martre (Livres I & II).
- 1673, Paris, IEAN HENAVLT. LES CHRONIQUES DE L'ORDRE DES VRSULINES RECVEILLIES POUR L'USAGE des Religieuses du mesme Ordre. PREMIERE PARTIE. Par M.D.P.V.

- 1681, Toulouse, GUILLAUME BOSCH. CHRONIQUE DES RELIGIEUSES AUGUSTINES URSULINES DE LA CONGREGATION DE TOULOUSE. Dressée par le R. P. PARAYRE, Docteur en Theologie, & Religieux Augustin. Premiere partie (Pages 1-120)
- 1681, Lyon, JEAN-BAPTISTE DE-VILLE. DE L'IMITATION DE IESVS-CHRIST. Traduction nouvelle, Par le Sieur DE BEÛIL, Prieur de Saint Val. DERNIERE EDITION. (Chapitres I-XXV)
- 1684, Bourg en Bresse, JOSEPH RAVOUX. JOURNAL DES ILLUSTRES RELIGIEUSES DE L'ORDRE DE SAINTE URSULE, AVEC LEURS MAXIMES & Pratiques spirituelles. Tiree des Chroniques de l'Ordre, & autres Memoires de leurs Vies. Composé par une Religieuse du même Ordre, au Monastere de Bourg en Bresse. TOME PREMIER.
- 1689, Paris, G. & L. JOSSE. L'ANNEE SPIRITUELLE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIE DES RELIGIEUSES URSULINES, Qui contient autant de Billets, qu'il Y a de jours en l'An, Pour estre distribuez chaque Mois dans les maisons de leur Ordre. Par M. Hamel, Curé de Moüy. PREMIERE PARTIE.
- 1699, Paris, ANTOINE DEZALLIER. DE L'IMITATION DE JESUS-CHRIST. Traduction Nouvelle. Quatrième Edition. PAR L'ABBÉ DE CHOISY (François-Timoléon Choisy 1664-1724). (Chapitres I-XXV)
- 1701, Paris, JEAN BAPTISTE COIGNARD. DE L'IMITATION DE JESUS-CHRIST. Traduction nouvelle DÉDIÉE A MADAME LA DAUPHINE. Nouvelle Edition revûe & corrigée. Par Louïs de Genade. (Chapitres I-XXV)
- 1705, Paris, LOUIS JOSSE. REGLEMENS DES RELIGIEUSE URSULINES DE LA CONGREGATION DE PARIS, DIVISEZ EN TROIS LIVRES (108/190 pages)
- 1710, Rouen, MAURRY. MEDITATIONS POUR LES RETRAITES, SUR LES DEVOIRS DES RELIGIEUSES, ET DE CELLES QUI INSTRUISENT LES JEUNES FILLES : AVEC UN EXERCICE DE SAINTES PENSÉES en forme de Prières, pour l'Office Divin, la Sainte Messe, & pour toutes les Actions de la Journée. Composées par une Supérieure des URSULINES de Montargis, de la Congrégation de Paris
- 1713, Toulouse, LOÛIS LARROQUE. LA MANIERE DE PROCEDER A LA VÊTURE ET Profession d'une ou de plusieurs Religieuses de Sainte Ursule. DE L'ORDRE DE Saint Augustin. LATIN ET FRANÇOIS. Aves des reflexions sur ce Cérémonial. (Pages 1-100)



---

# FONCTIONS DES LANGUES EN HAÏTI

## VUES PAR UN PROFESSIONNEL

### DE LA COMMUNICATION

ANDRÉ THIBAUT  
UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Contrairement à la Martinique et à la Guadeloupe, départements français fortement marqués par des contacts intenses et ininterrompus jusqu'à nos jours avec le français de France métropolitaine, Haïti est indépendant depuis 1804. Le créole, langue officielle depuis 1979 (aux côtés du français), est pratiqué par la totalité de la population et ne coexiste avec le français que parmi les classes supérieures. Les valeurs associées aux deux langues ne sont donc pas les mêmes que dans les Petites Antilles. Le créole est loin d'être perçu comme « menaçant » pour le français, c'est plutôt ce dernier qui a reculé un peu dans l'espace public devant la présence du créole dans l'affichage, les médias électroniques et la vie publique en général. La normativisation du créole haïtien (graphie standard, dictionnaire monolingue) contribue à la normalisation de son fonctionnement dans la société. L'anglais est également présent dans le pays, mais pas au même titre que le français, qui n'a jamais été considéré comme une langue « étrangère » en Haïti : c'est, depuis l'époque coloniale, la langue privilégiée dans laquelle s'écrit l'histoire du pays ; c'est aussi la langue des écrivains, des diplomates et des scientifiques. C'est, enfin, la langue des médias écrits, comme nous allons le voir dans ce portrait consacré au rédacteur en chef d'un quotidien « port-au-princien », comme on dit en Haïti.

Franck (pseudonyme), que nous avons rencontré grâce à un ami commun, est arrivé à l'hôtel où nous lui avons donné rendez-vous pour une entrevue<sup>1</sup> avec l'assurance d'un personnage en vue dans son milieu : d'un geste, il a repoussé les gardes armés qui tentaient de lui

---

1. Sous-corpus de personnalités André Thibault des Antilles 2013, Entrevues auprès de personnalités des Antilles, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

interdire l'accès, avec l'autorité tranquille d'un homme que rien n'impressionne. D'entrée de jeu, nous lui avons demandé quelles langues il pratique dans la vie quotidienne. Après nous avoir confirmé qu'il parlait bien sûr le français et le créole, il précise que l'anglais ne fait guère partie de son quotidien :

Non je pratique le français et le créole c'est tout. [...] Non je peux lire un document, prendre connaissance d'un document mais j'ai rien à faire en anglais dans ma vie normale. [...] Non l'anglais c'est si vous êtes en rapport avec des étrangers, si vous voulez travailler pour une ONG, pour une organisation internationale, si vous faites des affaires. Mais sinon dans la vie courante on parle / on ne parle pas anglais. On apprend l'anglais parce que l'anglais c'est une ouverture sur des opportunités économiques.

On pourrait croire que le créole menace le français dans la sphère de l'écrit, mais en dehors de l'affichage public, ce dernier semble encore avoir de beaux jours devant lui. Les écrivains, en particulier s'ils veulent être lus au-delà des frontières nationales, font tous massivement le choix du français comme outil d'expression (même si cela ne les empêche pas de publier à l'occasion également en créole). Quant à la presse, le français domine toujours largement, les lecteurs eux-mêmes affichant une préférence pour cette langue :

Il n'y a plus de publications en créole. Il y avait un hebdomadaire en créole qui n'existe plus depuis des années. Parce que le problème c'est que quand on sait lire ici, on lit en français. Quand on sait lire en créole et qu'on voit que l'autre qui est plus avancé que vous lit en français vous essayez de lire en français aussi. Parce que le français a toujours cette valeur refuge. Ça donne un statut plus / plus important.

L'attrait dont jouit le français semble donc intact et réussit à infléchir les pratiques des locuteurs/lecteurs, pour qui le simple fait de lire un quotidien dans cette langue suffit à leur conférer un capital de prestige symbolique. Est-ce à dire que le créole n'a fait aucun progrès à l'écrit ces dernières années ? Les nouvelles technologies semblent avoir largement favorisé le passage du créole à l'écrit :

Il n'y a pas de publications en créole régulières mais les gens utilisent le créole beaucoup depuis que les réseaux sociaux existent. Parce que on n'a jamais autant écrit en Haïti que depuis Internet Facebook Twitter etc. existent. [...] Alors à la fois parce que les Haïtiens le font parce

que souvent on a envie de dire quelque chose qu'on n'a pas envie de dire ni en français ni en anglais on le dit en créole même si on maîtrise les autres langues, mais à la fois aussi parce que ça donne une plus grande liberté et on / on écrit vraiment ce qu'on pense alors qu'en français il faut chercher il faut / alors qu'en créole on le dit comme on le sent et souvent dans les réseaux sociaux les Haïtiens parlent créole.

Cela représente une belle revanche pour la langue créole, qui naguère encore était interdite à l'école, à l'époque où Franck la fréquentait : « Parce qu'il fallait pas parler créole à l'école. [...] On était punis si on parlait créole à l'école. »

Nous avons cherché à savoir si une variété nationale de français haïtien était reconnue comme telle et jouissait d'une légitimité et d'une valeur identitaire. Pour ce faire, nous avons demandé à Franck si les journalistes de radio et de télévision se forçaient pour adopter l'accent « français » : « Ceux qui prennent l'accent français ou bien un accent emprunté tout le monde rit d'eux. » Cette attitude s'étend également à de jeunes Haïtiens de la diaspora nés à Montréal ou ailleurs qui reviennent visiter le pays de leurs parents :

Bien vite ils doivent corriger l'accent. On rit, on rit. [...] Oui oui mais très vite ils vont prendre l'accent haïtien. L'accent haïtien n'a pas la même intonation que l'accent canadien. Il y a des Haïtiens que j'ai connus qui ont vécu en Suisse, c'est la même chose. Très vite vous ne pouvez pas parler comme on parle en Suisse ici. On va rire de vous.

La communauté linguistique haïtienne s'est donné le droit d'émettre ses propres jugements épilinguistiques sur la norme endogène – à tout le moins au sein des classes privilégiées qui ont accès au français et qui l'utilisent dans des fonctions vernaculaires : « y a des familles qui parlent français entre eux, le père s'exprime en français, les enfants répondent en français, même s'ils grandissent après ils continuent de parler français ».

Quant à l'enseignement du créole, Franck ne se fait pas d'illusions. Il est conscient que la demande ne vient pas tellement des parents qui, quant à eux, préféreraient que leurs rejetons apprennent en priorité les langues étrangères, pour des raisons pratiques évidentes :

La langue c'est comme les professions : on n'apprend pas le créole parce qu'on aime le créole, on apprend le créole parce qu'on est sûr que ça peut vous être utile à quelque chose. Les parents finissent toujours par vouloir que son enfant parle français ici, aujourd'hui, que son enfant parle anglais, parce que, le parent quand il envoie quelqu'un à l'école, c'est comme quand il cherche une profession pour son enfant : il voudrait que l'enfant ait ce qui est le mieux. L'école fait la formation créole obligatoire, les enfants apprennent le créole obligatoire, mais je suis quasiment sûr qu'aucun parent ne souhaite que son enfant [...] fasse 10 sur 10 en créole, le parent trouve que c'est normal que vous fassiez 10 sur 10 en créole.

Nous avons aussi demandé à Franck si les écrivains haïtiens contemporains rédigent de préférence dans un français dépouillé de caractéristiques régionales, dans un français plutôt créolisé (comme les chantres de la créolité dans les Petites Antilles) ou encore carrément en créole. Si des ouvrages littéraires en créole voient régulièrement le jour en Haïti, la créolisation systématique que de nombreux écrivains martiniquais et guadeloupéens font subir au français littéraire ne trouve guère de correspondants en Haïti, pour des raisons historiques et politiques liées aux statuts respectifs du créole dans les deux pays :

Ici le créole n'est pas pris au sens de revendication comme c'est pris peut-être par quelqu'un comme Chamoiseau. Pour nous, c'est acquis. Il y a une grande différence dans la façon dont on appréhende la langue ici, que ce soit le français que ce soit le créole. On n'est pas dans cette bataille, enfin très peu sont dans cette bataille de vouloir imposer le créole comme outil de domination, comme outil de langue méprisée etc.

Notre échange s'est terminé par quelques considérations sur la liberté d'expression qui règne aujourd'hui dans le pays et qui concerne autant le contenu que la forme : on peut non seulement tout dire et tout écrire de nos jours en Haïti, mais on peut le faire dans la langue de son choix.

---

# GENÈSE, ESSOR ET REFONDATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE WELLAND (ONTARIO)

RAYMOND MOUGEON

COLLÈGE UNIVERSITAIRE GLENDON, UNIVERSITÉ YORK

YVES FRENETTE

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

MARC-ANDRÉ GAGNON

UNIVERSITÉ DE GUELPH

## 1. INTRODUCTION

Au 19<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la population canadienne-française du Québec et la population acadienne du Nouveau-Brunswick s'accroissent à un rythme accéléré, et le développement du capitalisme, commercial puis industriel, amène de profonds bouleversements socioéconomiques dans les deux provinces. Cette situation provoque des mouvements migratoires vers les États-Unis, l'Ouest canadien et l'Ontario (voir Frenette, « Sur quelques interprétations de la francophonie nord-américaine », dans le présent ouvrage). En Ontario, des francophones s'établissent dans l'Est, le Nord, le Sud-Ouest et le Centre, régions plus dynamiques sur le plan économique que le Québec et l'Acadie (Gervais, 1993 ; Ouellet, 1993).

La naissance et l'essor de la communauté francophone de Welland, ville industrielle située dans la péninsule du Niagara, s'inscrivent dans ce contexte. Comme dans la plupart des centres industriels de l'Ontario, les francophones de Welland ont toujours été minoritaires. Cependant, jusqu'aux années 1970, ils ont connu une période de croissance démographique et ont réussi à construire un réseau associatif dense. Durant les décennies suivantes, la communauté a beaucoup perdu de sa vitalité et elle est entrée dans une phase de déclin démolinguistique qui s'est intensifié jusqu'à aujourd'hui.

Dans le présent chapitre, nous examinons les deux versants de cette évolution en dressant un portrait historique de la communauté francophone de Welland d'après des données provenant d'une série d'enquêtes sociolinguistiques menées sous la direction de Raymond Mougeon durant les décennies 1970 et 2010 auprès des responsables d'associations et d'institutions communautaires, et d'échantillons de la population francophone (Corpus Mougeon et Hébrard 1975 ; Sous-corpus de personnalités France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2012). Notre recherche tire également profit d'une base de données démolinguistiques provenant des recensements canadiens, de documents d'archives, d'articles de presse ainsi que de travaux d'histoire locale. Il faut préciser que ces derniers matériaux se situent à la croisée des sources primaires et secondaires, car ils sont le plus souvent rédigés par des acteurs sociaux qui ont participé aux événements qu'ils décrivent.

Il convient aussi de souligner le fait que ce chapitre résulte d'une collaboration entre des praticiens de la sociolinguistique et de l'histoire, deux disciplines qui ont alimenté la recherche sur les minorités francophones du Canada mais qui, jusqu'ici, ne s'étaient pas alliées pour l'étude d'une communauté.

Nous suivons les francophones de Welland sur trois périodes. La première va du début du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1960. La population de langue française connaît alors une forte croissance démographique et elle se dote d'un réseau associatif centré autour de la paroisse Sacré-Cœur, dans le quartier de «Frenchtown». Elle est alimentée par des courants migratoires en provenance du Québec, du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs en Ontario. À la fin de la décennie 1960, on dénombre presque 10 000 francophones à Welland ; ils représentent plus de 17% de la population de la ville.

La deuxième période correspond aux décennies 1970 et 1980. La communauté francophone vit alors un «moment bilingue» qui s'explique par une bilinguisation accélérée des espaces publics et privés. Les courants migratoires se tarissent et on observe les premiers signes d'un affaiblissement de la vitalité linguistique (hausse importante des unions exogames, pénétration de l'anglais dans les foyers, chute de la transmission intergénérationnelle du français). En outre, pendant

les années 1970, la mise en application de la loi autorisant les Franco-Ontariens à créer des écoles secondaires de langue française engendre un douloureux débat intracommunautaire qui oppose les partisans de l'enseignement bilingue et ceux qui préconisent l'emploi exclusif du français en milieu scolaire.

La troisième période s'étend du début des années 1990 à nos jours. Tout comme des grands pans de la francophonie canadienne (Thériault, 2005), la communauté entre alors dans une phase de refondation, à l'aune de la désindustrialisation, de la mondialisation et de la désinstitutionnalisation. Pendant cette période, l'érosion démographique de la population francophone s'intensifie. Selon le recensement canadien de 2016, Welland compte moins de 5 000 habitants de langue maternelle française. Ces derniers représentent moins de 10% de la population de la ville. Toutefois, comme ailleurs en Ontario et dans d'autres provinces (Mougeon, 2014), on observe une recrudescence de la transmission intergénérationnelle du français, regain qui autorise un certain espoir pour la survie de la communauté francophone de Welland.

## **2. NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UNE COMMUNAUTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE, 1920-1970**

La naissance de Welland est associée au canal du même nom qui relie les lacs Érié et Ontario à partir de 1829. Parmi les ouvriers qui peinent à la construction du canal se trouvent sans doute des Canadiens français et peut-être des Acadiens, comme dans tous les grands chantiers de travaux publics au 19<sup>e</sup> siècle (Frenette, 1998). Quoiqu'il en soit, jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, leur présence est faible (tableau 1). À partir de ce moment, cependant, la croissance de leur population est fulgurante. De 150 en 1911, leur nombre passe à 500 une décennie plus tard et à presque 1 000 en 1931. Comme l'accroissement de leur population dépasse celui de la population totale, leur poids démographique dans le centre urbain augmente : en 1931, ils représentent 8,6% de la population de Welland<sup>1</sup>.

---

1. À moins d'avis contraire, les données statistiques présentées dans ce chapitre proviennent des recensements décennaux du Canada. Malheureusement, le recensement de 1941 ne contient pas de données sur l'origine ethnique de la population de Welland.

**Tableau 1. Population de Welland, 1871-1971**

Recensement	Origine française (hab.)	% d'hab. d'origine française dans la population totale	Accroissement décennal de la pop. d'origine française (%)	Population totale (hab.)	Accroissement décennal de la pop. tot. (%)
1871	18	1,6	--	1 110	--
1881	36	2,8	100,0	1 273	14,7
1901	67	3,5	86,1	1 863	46,3
1911	150	2,8	123,9	5 318	185,4
1921	499	5,6	232,7	8 654	61,0
1931	911	8,6	82,6	10 709	23,7
1951	2 573	16,7	182,4	15 382	43,6
1961	6 939	16,5	169,7	36 079	134,5
1971	9 245	17,1	33,2	43 975	21,9

La Première Guerre mondiale constitue un tournant dans cette évolution. En effet, la société Empire Cotton Mills of Montreal fait alors face à une pénurie de main-d'œuvre à sa manufacture de Welland, construite en 1912. Pour y remédier, elle décide de recruter des ouvriers expérimentés parmi le personnel de son usine de Montmorency, près de Québec, en leur offrant le double de leur salaire. Rapidement, des chaînes migratoires relient Montmorency, Welland et des localités des comtés de Bellechasse et de Mégantic qui ont alimenté la main-d'œuvre de l'entreprise de Montmorency. Entre 1915 et 1919, une quarantaine de familles canadiennes-françaises arrivent ainsi à Welland. En plus de travailler à l'Empire, elles trouvent de l'emploi dans des industries de guerre (Lapierre, 1982 ; Jackson, 1997 ; Frenette, 2006 ; Roy, 2012).

La plupart des migrants s'établissent dans l'est de la ville, à l'ombre de la filature de l'Empire. Tous catholiques, ils fréquentent d'abord une église de langue anglaise, ce qui s'avère aussi frustrant pour eux que pour le curé irlandais-canadien, unilinguisme français et anglais s'affrontant (Trudel, 1982). Celui-ci fait appel temporairement à un prêtre canadien-français de Toronto. Puis, à la suite de l'intervention de l'archevêque de Toronto, arrive en 1919 un clerc du diocèse de Saint-Hyacinthe, l'abbé Rosario Tanguay. Ce dernier obtient l'appui de certains dirigeants d'entreprise qui savent que l'Église peut jouer

un rôle bénéfique en encadrant leurs ouvriers canadiens-français. En 1920, Tanguay devient le curé fondateur de la paroisse Sacré-Cœur, autour de laquelle les migrants bâtissent un réseau institutionnel. Près de la manufacture de l'Empire, d'autres manufactures et de la nouvelle église se développe rapidement un quartier ouvrier qui prend le nom de « Frenchtown » (Poulin, 1969 ; Trudel, 1982 ; Brochu *et al.*, 1984).

Contrairement à beaucoup d'autres localités ontariennes, il n'existe pas alors de système scolaire confessionnel, c'est-à-dire catholique, à Welland. Les enfants canadiens-français doivent donc fréquenter les écoles publiques de langue anglaise. Face à cette situation, Tanguay intercède auprès du Welland Board of Education pour qu'il leur dispense un enseignement en français. Dans le contexte de l'application du Règlement 17, qui a été promulgué par le gouvernement provincial en 1912 et qui restreint sévèrement l'usage du français dans les écoles de la province, c'est peine perdue (Bock et Charbonneau, 2016). En 1920, à même les deniers paroissiaux, le curé met sur pied une école primaire qui fonctionnera pendant 12 ans. Toutefois, son financement étant devenu problématique pendant la Grande Dépression (1929-1939), l'établissement est intégré au réseau public, un cas unique en Ontario. Ce changement de politique de la part du Welland Board of Education s'explique en grande partie par la mise au rancart du Règlement 17 par Queen's Park en 1927. Initialement, les autorités scolaires permettent l'enseignement de la langue et de la grammaire françaises, puis de certaines matières en français dans les classes où sont concentrés les élèves francophones. En 1936, le Board ouvre deux écoles pour les élèves de langue française (Trudel, 1972, 1982 ; Frager et Patrias, 2017).

Après une période d'accalmie pendant la Crise, les migrations francophones vers Welland reprennent de plus belle avec le début du second conflit mondial, le développement des industries de guerre puis leur reconversion lorsque la paix revient. En 1951, la population d'origine ethnique française est passée à plus de 2 500 habitants et représente 15 % de la population totale de la ville. Comme le montre le tableau 1, la décennie suivante marque une période d'expansion démographique pour Welland et encore davantage pour sa communauté francophone. La croissance ralentit considérablement pendant les

années 1960, malgré l'annexion en 1961 du secteur urbain du canton de Crowland, où vivent également des francophones.

De 1940 à 1970, l'origine géographique des migrants est plus variée qu'auparavant. Comme les réseaux de parents et de connaissances jouent un rôle central dans le processus migratoire, les nouveaux arrivants continuent de venir de la région de Québec, mais le bassin de recrutement s'étend progressivement à l'est de la province ainsi qu'au nord du Nouveau-Brunswick puis, dans les années 1960, à l'Abitibi et au nord-est de l'Ontario, où l'industrie minière connaît des difficultés. Tous ces gens sont à la recherche de travail ou d'un emploi bien rémunéré, que ce soit dans l'industrie lourde, le secteur de l'automobile ou l'enseignement. Les migrants misent sur diverses stratégies économiques et sociales. Par exemple, ils comptent sur leurs réseaux pour trouver un emploi et un logement (Lapierre, 1982 ; Trudel, 1982 ; Frenette, 2006).

À bien des égards, le Frenchtown ressemble aux quartiers ouvriers des villes québécoises, grandes et petites (Linteau, 1992 ; Frenette, 1998). Au fil des ans, la communauté se diversifie en raison de l'émergence de commerçants et de l'immigration de membres des professions libérales. Dès les années 1940, certains d'entre eux choisissent d'habiter dans les nouveaux quartiers résidentiels à la périphérie du centre-ville. Cette petite bourgeoisie joue un rôle clé dans le développement du réseau associatif et de la vie politique locale. Ainsi, forts d'une expérience acquise dans le mouvement coopératif au Québec, des individus caressent pendant la guerre l'idée de fonder une caisse de crédit pour aider les familles à acheter les anciens logements de la société Wabasso Cotton (auparavant l'Empire Cotton Mills) qu'elles habitent. Le projet de caisse populaire participe aussi d'un mouvement qui vise à doter chaque communauté francophone de ses propres institutions économiques. On voit apparaître à Welland des chefs de file qui joueront plus tard un rôle au sein du mouvement associatif. L'établissement de crédit ouvre ses portes en 1946 (Association des hommes d'affaires canadiens-français, 1965 ; Lapierre, 1982 ; Cardinal *et al.*, 1988).

Le nombre de fidèles augmentant, la paroisse Sacré-Cœur est prise en charge en 1940 par l'ordre des Frères mineurs (Franciscains),

une congrégation religieuse bien préparée pour offrir les services spirituels à une population ouvrière. Encadrant à la fois l'action catholique, l'action nationale et l'action économique, les Franciscains fournissent des aumôniers qui s'assurent du respect de la doctrine catholique auprès des divers organismes (Hamelin, 1990). C'est sous leur direction qu'un chapitre de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) voit le jour en 1949. Pendant 20 ans, cette association patriotique est l'une des organisations les plus solides de la communauté, en raison notamment du dynamisme de son comité féminin et de sa caisse de décès. En plus de chapeauter la fête annuelle de la Saint-Jean, la SSJB est active sur le plan politique et participe à la grande campagne en faveur de la radiodiffusion en français dans la péninsule du Niagara. Le nombre de ses adhérents atteint 1 133 en 1963 (Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Fonds de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario, C19).

Pendant les années 1950, une chambre de commerce et un club de service voient le jour, soit l'Association des hommes d'affaires canadiens-français en 1955 et le Club Richelieu en 1957. D'origine américaine, les clubs de service sont surtout portés par des membres des professions libérales et des hommes d'affaires qui s'intéressent à la philanthropie. Ce n'est pas différent pour le Club Richelieu, dont les membres partagent une forte identité de genre et de classe. Pour ses fondateurs, le Richelieu fait contrepoids à la montée des clubs de service anglo-protestants (Gervais, 1992 ; Dupuis, 2017). L'émergence de ces deux organismes ne saurait être étrangère à la présence d'individus associés à l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC), une société secrète établie presque partout au Canada français et en Acadie (Robillard, 2009). Au début des années 1960, la commanderie de Welland de l'OJC compte environ 65 membres, dont une quinzaine jouent un rôle actif dans la direction d'une dizaine d'organismes (Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Fonds de l'Ordre de Jacques-Cartier, C3).

La croissance démographique durant la guerre et dans l'après-guerre se traduit par une augmentation du nombre d'établissements d'enseignement publics fréquentés par les élèves francophones de Welland. Parce que les cours n'y sont donnés que partiellement en

français et que les programmes et l'embauche des enseignants y sont soumis à l'approbation des autorités scolaires anglo-protestantes, les Franciscains recrutent à Ottawa une congrégation féminine, les Sœurs du Sacré-Cœur, pour dispenser un enseignement catholique et bilingue à leurs jeunes paroissiens. Les religieuses ouvrent un jardin d'enfants en 1946, ajoutent progressivement des classes et déménagent dans un bâtiment neuf en 1950, puis elles commencent à offrir les deux premières années du secondaire en 1955. L'école des Sœurs étant privée, la mise en place la même année à Welland d'un système d'écoles confessionnelles financé par la province suscite l'espoir qu'une instruction catholique bilingue gratuite sera bientôt offerte, mais les négociations avec le nouveau Conseil des écoles catholiques échouent. Ce sera la même chose en 1959 lorsque les Franciscains lui demanderont d'instaurer des classes bilingues à l'école secondaire confessionnelle (Poulin, 1969 ; Trudel, 1972, 1982).

À la fin des années 1960, les 7 590 francophones de Welland constituent une population ouvrière qui est toujours concentrée dans le Frenchtown. Selon Cardinal *et al.*, on a l'impression « que ce quartier était l'arrière-cour de l'usine Wabasso » (1988 : 12). Avec l'église Sacré-Cœur, le presbytère, la caisse populaire, les commerces, la rue Empire est la *Main Street* de la communauté. Quant au réseau institutionnel, il comprend une vingtaine d'organismes. Le dynamisme démographique des francophones, alimenté depuis un demi-siècle par des apports migratoires, et leur concentration géographique se traduisent par un taux élevé de maintien de la langue au foyer, soit 75 % en 1971. C'est toutefois 17 points de moins que 20 ans plus tôt. Ce début de transferts linguistiques vers l'anglais semble être dû surtout à la baisse du nombre de migrants francophones et à la hausse des unions exogames. Les jeunes sont particulièrement concernés. Même les membres du chapitre local de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, fondé en 1964, s'expriment parfois en anglais lors des réunions de l'organisme (observation d'un des vicaires de la paroisse Sacré-Cœur, Corpus Mougeon et Hébrard). Avec la hausse de l'exogamie linguistique (Mougeon et Beniak, 1989), la paroisse reçoit désormais des demandes de célébration de services religieux bilingues ou en langue anglaise. Craignant de perdre des fidèles, les Franciscains

autorisent l'emploi optionnel de l'anglais dans les cérémonies, sauf aux messes dominicales. En 1964, ils ont même recruté un vicaire franco-américain pour officier en anglais (voir le portrait de Mougeon dans le présent ouvrage). Interviewé par Radio-Canada en 1966, le curé explique que les autorités religieuses ne se perçoivent plus comme garantes du fait français dans la localité et se concentrent sur le maintien de la foi :

Bien je crois que mes paroissiens le savent déjà d'une façon très claire parce que quand je suis arrivé ici je leur ai signalé que je venais pour leurs intérêts spirituels et non pas pour leur [...] bienfait on peut dire linguistique au point de vue du français. Je suis venu pour sauvegarder les intérêts du Seigneur [...]. C'est mon premier but [...] la raison d'être de ma présence ici ainsi que [de] tous les prêtres [...] de notre maison... notre presbytère du Sacré-Cœur de Welland. (Lapierre, 1982 : 429)

### 3. UNE COMMUNAUTÉ FRANCO-ONTARIENNE, 1970-1990

Durant les années 1970 et 1980, la population francophone de Welland connaît un « moment bilingue » caractérisé par l'érosion du français et par un vigoureux débat sur la langue d'enseignement au palier secondaire. Alors que les courants migratoires en provenance du Québec et de l'Acadie se tarissent, la communauté s'ancre de plus en plus dans la réalité de l'Ontario français. À Welland, cette réalité est ouvrière à 69 % (Mougeon, 1977). Les Franco-Ontariens y travaillent principalement dans l'industrie sidérurgique, les trois grandes aciéries de la ville employant plus de 4000 personnes. Les trois quarts sont toujours regroupés dans le Frenchtown, quoiqu'une partie de ses résidents déménagent dans de nouveaux quartiers (Cardinal *et al.*, 1988).

La période est marquée par la diminution du nombre des francophones et de leur proportion au sein de la population de la ville. En effet, entre 1971 et 1991, le nombre de francophones décroît de 15,8 %, passant de 7590 à 6390. À la deuxième date, ils ne représentent plus que 13,5 % de la population de Welland. La communauté francophone entre dans une phase de mutation démolinguistique. Elle compte de moins en moins d'unilingues français, et la quasi-totalité des jeunes sont bilingues. En outre, dès 1981, parmi la population de

langue maternelle française, on trouve presque 4 % d'individus qui comprennent le français mais qui ne peuvent pas le parler<sup>2</sup>. On note aussi une baisse radicale de la transmission intergénérationnelle du français parmi les jeunes parents : alors qu'en 1971 ceux-ci transmettent cette langue dans une proportion qui assure tout juste le renouvellement de la population francophone, 20 ans plus tard presque la moitié d'entre eux transmettent l'anglais plutôt que le français à leurs enfants. Les statistiques sur l'usage des langues au foyer confirment cette évolution : en 1971, les trois quarts des francophones communiquent encore en français à la maison ; en 1981, ce taux baisse à 62 % et, en 1991, il n'est plus que de 53 %. À l'école, la majorité des élèves de l'élémentaire parlent anglais entre eux après la quatrième année (Mougeon et Canale, 1978). Cette tendance augmente encore au secondaire, où certains élèves essaient même d'utiliser cette langue avec leurs enseignants. Le directeur de l'école secondaire commente la situation : « Quand les élèves viennent discuter avec moi, ils me parlent en français, mais entre eux ils parlent anglais en ma présence. On ne leur a jamais dit de parler français, parce que si on leur disait ça créerait des attitudes négatives : “Qui es-tu pour me dire quoi parler ?” » (entrevue avec le directeur de l'école secondaire Confédération, Corpus Mougeon et Hébrard).

Quant aux adultes âgés entre 20 et 35 ans, ils écoutent rarement la radio et la télévision en français ; ils ne lisent pas beaucoup non plus les journaux de langue française (Mougeon et Hébrard, 1975). C'est qu'ils ne trouvent pas les médias francophones attrayants et qu'ils ne se reconnaissent pas dans la variété de français diffusée sur les ondes. Chez les adolescents, le même phénomène a cours au sein des organisations socioculturelles de langue française. Le seul club fréquenté en masse par les jeunes, le Club des activités sportives, fonctionne presque totalement en anglais (*Courrier Sud*, 6 janvier 1974).

---

2. Le recensement canadien définit la langue maternelle comme la première langue apprise par le répondant durant son enfance et toujours comprise le jour du recensement. Le pourcentage d'individus incapables de parler le français a été calculé en croisant les données sur la langue maternelle avec les données sur la connaissance des langues officielles.

Quelques établissements (p. ex. une succursale de la Banque royale du Canada et le bureau de chômage) offrent un éventail limité de services en français, notamment des formulaires et des documents d'information. Toutefois, les francophones les utilisent peu, en partie par manque de familiarité avec la terminologie et le registre de langue utilisés. Deux établissements de crédit, la caisse populaire et la Banque canadienne nationale, font figure d'exception, dans la mesure où ils offrent une gamme complète de services en français à l'écrit et à l'oral. À la caisse populaire, le français est la seule langue de communication, alors qu'à la Banque canadienne nationale les services sont disponibles dans les deux langues. Selon les dirigeants de la Banque, l'offre de services bilingues est un atout dans un contexte de concurrence avec la caisse populaire, car cette politique est en harmonie avec le bilinguisme de nombreux francophones et avec l'augmentation des mariages exogames (entrevues avec le gérant de la caisse populaire et le gérant de la Banque canadienne nationale, Corpus Mougeon et Hébrard).

Dans les autres institutions ou organismes des secteurs public et privé, l'anglais est la langue de communication unique ou largement dominante. La cour de justice provinciale, l'hôpital général de Welland, l'Hôtel de Ville et les bureaux de la Bell Telephone fonctionnent uniquement en anglais. Parmi les grandes usines, une seule accorde un statut particulier au français en pratiquant une politique d'affichage trilingue (français, anglais et hongrois). Il faut dire que 40% de ses employés sont francophones. Lors des entretiens avec les dirigeants des diverses institutions et entreprises, on justifie souvent l'absence de services en français en alléguant qu'ils ne sont pas nécessaires car les francophones sont bilingues, ou encore que de tels services pourraient irriter les membres des autres minorités linguistiques (entrevues avec un avocat francophone de Welland, le directeur de la succursale locale de la Bell Telephone, le secrétaire du conseil municipal et les directeurs du bureau de l'assurance-chômage et de Welland Manpower, Corpus Mougeon et Hébrard). Force est donc de constater que la loi fédérale sur les langues officielles de 1969 et la désignation de Welland comme district bilingue ont peu ou pas d'influence sur les politiques et les pratiques linguistiques des institutions qui ne sont pas sous contrôle francophone.

Avec l'adoption en 1968 des lois 140 et 141, qui créent des sections de langue française au sein des conseils scolaires, les francophones peuvent désormais mettre sur pied des écoles secondaires de langue française (Bock et Gervais, 2004). À Welland, cela entraîne le transfert de l'école secondaire Sacré-Cœur au conseil scolaire (public) de Niagara Sud. L'établissement est rebaptisé école secondaire Confédération. Toutefois, contrairement aux écoles élémentaires, où tout l'enseignement se fait désormais en français, les élèves y reçoivent une instruction bilingue. C'est que, au palier secondaire, la francisation n'est pas accueillie favorablement par une grande partie des parents issus de la classe ouvrière, pour qui la méconnaissance de l'anglais a été source d'immobilisme professionnel et de mépris de la part des anglophones. Au dire du directeur de Confédération, ces parents « se sont fait appeler *Frogs*, *Peasoup*, Québécois, alors ils renient leurs origines et maintenant ils ne veulent pas que leurs enfants soient associés au Québec et fassent l'objet des mêmes moqueries » (entrevue avec le directeur de l'école secondaire Confédération, Corpus Mougeon et Hébrard). À l'opposé, les partisans de l'instruction unilingue appartiennent principalement à la classe moyenne et ont souvent été scolarisés en anglais aux paliers secondaire et postsecondaire (Mougeon, 1977). Pour eux, l'éducation en français constitue un outil indispensable pour contrecarrer l'assimilation des jeunes. Il faut dire aussi que, à cette époque, la plupart des élèves arrêtent leurs études en 12<sup>e</sup> année ou avant et trouvent assez facilement des emplois dans le secteur industriel local, qui est encore florissant.

Durant les années 1970, ce sont les tenants de l'enseignement bilingue qui prévalent. L'école Confédération offre des cours dans les deux langues en mathématiques et dans les matières scientifiques, des cours uniquement en anglais dans plusieurs matières techniques, et des cours uniquement en langue française en histoire et géographie et en français. Toutefois, en 1982, les militants pour l'instruction en français finissent par l'emporter et les autorités scolaires francisent les programmes. Désormais, tous les élèves à partir de la 9<sup>e</sup> année sont tenus de s'inscrire dans des cours donnés en français<sup>3</sup>.

---

3. Pour une comparaison avec le nord-est de l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, voir respectivement Chaperon-Lor (1974) et LeBlanc (2012).

Les divisions au sujet de la langue d'enseignement à l'école Confédération accentuent le détachement d'une partie de la population envers le réseau associatif. En effet, la SSJB et la nouvelle section régionale Niagara (1971) de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) s'engagent aux côtés des «jusqu'au-boutistes de la cause française» (Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario, C2). Cet aspect revendicateur participe des transformations du réseau associatif local qui, à l'image de l'ACFO provinciale, embrasse l'animation culturelle et sociale (Bock, à paraître). L'élite communautaire s'inscrit tout de même dans la continuité. Au sein d'une trentaine d'organismes, elle multiplie les initiatives dans le but d'accroître l'offre de services sociaux et culturels, profitant du nouveau contexte politique favorable au développement du réseau institutionnel franco-ontarien et se tournant résolument vers les gouvernements fédéral et provincial, qui deviennent d'importants bailleurs de fonds. Désormais, l'État et le milieu associatif jouent le rôle auparavant dévolu à l'Église (Cardinal *et al.*, 1988).

De son côté, le Club Richelieu met de l'avant des projets communautaires, telle la construction d'une résidence pour personnes âgées de langue française en 1978. La même année et dans la même mouvance, le Club social voit le jour. C'est un lieu de rassemblement à l'intention surtout d'une clientèle âgée qui participe à des parties de cartes, à des soupers et à des soirées dansantes. Quelques semaines après sa fondation, le Club social compte une soixantaine de membres, avant d'atteindre le nombre de 1 200 adhérents dans les années 1980.

#### 4. LA REFONDATION DU TOURNANT DU 21<sup>e</sup> SIÈCLE

Au tournant du 21<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de désindustrialisation, les transformations de la communauté francophone de Welland s'intensifient. En effet, au gré d'une série de récessions et de la restructuration de l'économie ontarienne, sa base socioéconomique disparaît. Les grands employeurs industriels partent ou ferment leurs usines les uns après les autres, ce qui entraîne des milliers de mises à pied et une augmentation marquée du taux de chômage. Une partie de la main-d'œuvre se recycle dans le secteur tertiaire, notamment les entreprises de technologie de l'information et les centres d'appels, qui embauchent de 1 400 à 1 500 personnes. Puisqu'ils traitent avec des clients de partout au Canada, voire dans le monde, il est nécessaire pour les centres d'appels d'engager des hommes et des femmes bilingues ou multilingues. Vers l'an 2000, le tourisme, les services et les entreprises de technologie de l'information regroupent 72 % de la main-d'œuvre active de la ville. Les emplois dans ces secteurs représentent une bouée de sauvetage, mais ils n'ont nullement l'ampleur des besoins en main-d'œuvre des industries traditionnelles (Roy, 2001, 2012).

Les commerçants et les entrepreneurs connaissent des moments très difficiles. Il est presque impossible pour des jeunes de se lancer en affaires. Plusieurs d'entre eux quittent la ville. Fidèle à sa mission d'origine, l'Association des gens d'affaires canadiens-français, version moderne de l'Association des hommes d'affaires canadiens-français, encourage l'achat local et favorise l'utilisation du français. Elle finance également la publication d'un annuaire et du bulletin paroissial, en plus d'organiser des activités de bienfaisance. En 1989, l'organisme regroupe 65 membres, alors que l'on dénombre 92 commerces francophones dans la ville (Brochu, 1989). En 1994, il étend son territoire et prend le nom d'Association des gens d'affaires canadiens-français de la péninsule du Niagara. Cinq ans plus tard, il s'associe à une organisation naissante, le Club 2000 Niagara (aujourd'hui le Centre d'emploi et de ressources francophones, CERF), afin de partager les expertises. À partir de 2002, le groupe gère le programme Connexion Emploi. Mais l'Association des gens d'affaires est alors en déclin.

En parallèle, le Frenchtown se vide, ses habitants quittant le vieux quartier ouvrier pour les banlieues, les localités voisines ou des lieux extrarégionaux plus cléments. Signe de cette évolution, le Club social, lieu phare de la sociabilité francophone, voit le nombre de ses membres décliner fortement (*Le Régional*, 15 janvier 2015). L'organisme n'est plus en mesure d'assurer l'entretien du local qu'il occupe et il doit déménager dans un nouvel édifice qu'il partage avec le Centre de santé communautaire (*Welland Tribune*, 27 avril 2010). Puis, en 2014, la caisse populaire de la rue Empire déménage en périphérie (*Le Régional*, 25 mars 2014). Quant à la paroisse Sacré-Cœur et aux groupes qui y sont associés, ils sont aussi en pleine recomposition. En 2000, à la suite du décès du curé, les Franciscains quittent la direction de la paroisse. Comme ailleurs, l'absence de recrues cléricales force les autorités ecclésiastiques et les paroissiens à envisager divers scénarios pour pérenniser les services religieux. En 2001, un comité d'étude est mis sur pied en vue de la restructuration des paroisses francophones de la péninsule du Niagara. Il en résulte la formation d'une équipe pastorale régionale basée à Welland. Les messes, les communications et les affaires courantes continuent de se dérouler en français, alors que les sacrements du baptême et du mariage sont dispensés dans les deux langues, au besoin (voir le portrait de Mougeon dans le présent ouvrage). Si les curés refusent de célébrer des cérémonies religieuses entièrement en anglais pour conserver l'identité de la paroisse, ils acceptent de donner des cours de préparation au mariage dans cette langue seulement. La politique d'accommodement linguistique instaurée un demi-siècle plus tôt a donc toujours cours.

Ainsi, la communauté francophone subit encore les séquelles de l'arrêt presque complet des courants migratoires en provenance du Québec, du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario. La ville n'est pas plus attrayante pour les immigrants francophones d'Europe, d'Asie et des Antilles. Selon le recensement de 1991, 93 % des jeunes de Welland de 15 ans ou moins sont nés en Ontario. Vingt ans plus tard, ceux-ci sont tous natifs de la province. Le recensement révèle aussi que les francophones y continuent à décliner en nombre et en pourcentage. En 1991, on en compte 6 390, qui représentent 13,5 % de la population, en 2011, 5 215 (10,3 %) et en 2016, 4 760 (9,2 %). Comme dans les décennies 1970 et 1980, on peut attribuer en partie ce déclin

à la faiblesse de la transmission intergénérationnelle du français, qui est nettement en dessous du seuil requis pour assurer le renouvellement de la communauté. Cependant, au sein de la plus jeune génération parentale (24-35 ans), on observe une légère tendance à la hausse de 1991 à 2011, ce qui permet de croire que l'assimilation connaît peut-être un ralentissement relatif. Mais l'effet de cette évolution sur le taux de maintien du français au foyer n'est pas encore décelable. En 1991, celui-ci est de 53 % et il chute à 34 % en 2011. En d'autres termes, en 20 ans, 2 francophones sur 3 ont abandonné l'usage du français au foyer.

Comme c'était le cas durant les décennies antérieures, ces taux moyens cachent des différences appréciables, qui reflètent le niveau d'instruction des individus. En 2011, aux niveaux de scolarité supérieurs et inférieurs, les taux de maintien du français sont plus élevés que la moyenne (47% et 53 %) et aux autres niveaux, ils sont nettement plus faibles (p. ex. 22% parmi les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales). Les données confirment le fait que les individus les moins instruits se distinguent du reste de la population par leur moins bonne connaissance de l'anglais. En effet, ils sont les seuls à inclure des locuteurs unilingues francophones, ce qui explique en partie leur taux relativement élevé de maintien du français. Dans le cas des individus les plus instruits, on peut invoquer leur identité francophone plus forte, mais aussi le fait qu'en 2001 et en 2011 ces personnes occupent une bonne partie des emplois où il est possible de communiquer en français. Il pourrait donc y avoir aussi une motivation utilitaire dans leur plus grande propension à maintenir le français (Mougeon, 2014).

Malgré la contraction du nombre de francophones, le réseau scolaire poursuit son développement. Les relations avec le conseil scolaire catholique de langue anglaise s'améliorent et la première école élémentaire catholique de langue française ouvre ses portes en 1989 dans l'est de la ville, suivie d'une autre en 1995 dans le secteur ouest. Welland se met ainsi au diapason des autres communautés franco-ontariennes, où la majorité des enfants sont scolarisés au palier élémentaire dans des écoles confessionnelles. Au palier secondaire, on observe la même évolution lorsqu'un établissement catholique de

langue française, l'école Jean-Vanier, ouvre ses portes en 1999<sup>4</sup>. La même année, les écoles confessionnelles de langue française de Welland rejoignent le nouveau conseil scolaire regroupant les écoles confessionnelles de langue française du centre-sud de la province. L'implantation d'un système scolaire confessionnel de langue française affaiblit le système public francophone, dont le nombre d'écoles élémentaires passe de 5 à 2 au tournant du 21<sup>e</sup> siècle. La concurrence est aussi farouche au palier secondaire. En 2012, Jean-Vanier compte 443 élèves, contre 95 à Confédération. Trois ans plus tard, les nombres sont respectivement de 484 et de 66 (Dubois, 2018).

Si les mentalités ont évolué et qu'il semble y avoir désormais consensus sur le caractère français de l'enseignement dans les écoles de langue française, tant confessionnelles que publiques, c'est peut-être parce que les parents s'y opposant ont retiré leurs enfants pour les inscrire dans des écoles de langue anglaise ou dans des écoles d'immersion qui sont, dans les faits, bilingues. Comme ces enfants tendent à provenir de couches sociales modestes, les écoles de langue française deviennent des établissements pour l'élite (Erfurt, 1999). Mougeon (2014) observe la même évolution dans les écoles de langue française d'autres localités ontariennes. Par ailleurs, les entretiens avec les directeurs des établissements scolaires de langue française de Welland montrent que l'anglais est la langue usuelle en dehors de la salle de classe, comme à l'époque des écoles bilingues. Bien que les élèves soient scolarisés entièrement en français à partir de la maternelle, ils manifestent toujours une forte propension à communiquer en anglais entre eux. Mais ils n'en sont pas pour autant réticents à l'idée d'effectuer des activités en français à l'école ou ailleurs, par exemple celles qui sont organisées par la toute nouvelle Maison de la culture francophone du Niagara (*Le Régional*, 5 novembre 2017).

Il y a ici un paradoxe. Au moment où les francophones de Welland s'anglicisent à un rythme rapide, des établissements voient le jour et, à la suite de la mise en œuvre en 1989 de la *Loi sur les services en français* de l'Ontario, ceux-ci deviennent plus accessibles

---

4. La première école secondaire confessionnelle de langue française est fondée dans la ville voisine de St. Catharines en 1993. L'année suivante, elle est transférée à Thorold, puis enfin à Welland en 1999.

avec la création du Centre de santé communautaire, du Centre d'éducation pour les adultes (ABC Communautaire) et du Centre d'emploi et de ressources francophones. Cependant, le centre local de Service Ontario, où on peut renouveler les permis délivrés par le ministère des Transports, n'offre toujours pas de services en français.

## 5. CONCLUSION

En mai 2016, un monument est inauguré à proximité du site de l'ancienne église Sacré-Cœur. L'œuvre évoque le bâtiment démoli à l'hiver 2015. En face, les locaux de la caisse populaire sont vides. Dans le bulletin paroissial, on rappelle que l'ensemble « parlera de la foi et de l'espérance chrétienne de nos fondateurs et fondatrices et des générations qui, depuis jusqu'à nous, n'ont cessé de travailler à développer la paroisse et la communauté catholiques francophones de Welland » (« Dévoilement du monument historique », *Paroisse du Sacré-Cœur*, 26 juin 2016 : 3). À deux pas de là, la Fiducie du patrimoine ontarien a érigé en 2009 une plaque pour commémorer la « communauté française de Welland » (Frenette et Aubé, 2009). Alors que le quartier de Frenchtown demeure pour les plus vieux un lieu d'identification important, pour les plus jeunes il devient un lieu de mémoire. Est-ce que cela symboliserait une nouvelle étape de l'histoire de la communauté francophone de Welland ?

D'une communauté canadienne-française, essentiellement québécoise en dépit d'apports acadiens et franco-ontariens, elle devient entre 1970 et 1990 une communauté ancrée dans les débats identitaires et linguistiques de l'Ontario français, au moment même où elle connaît un « moment bilingue ». Puis, à partir de la dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle, presque tous les indices pointent dans la même direction : dans le contexte de la désindustrialisation, la langue française continue de décliner, alors que les services en français sont plus accessibles que jamais. Une refondation semble avoir cours, mais il est trop tôt pour en déterminer les tenants et aboutissants.

En fait, c'est toute la problématique du bilinguisme en contexte minoritaire qui se pose ici. Le bilinguisme constitue-t-il une étape vers l'unilinguisme anglais, comme l'ont avancé plusieurs chercheurs, au premier chef le sociologue Roger Bernard (1988, 1993) ? Ou s'inscrit-il

dans la mondialisation de l'économie et la montée concomitante du multilinguisme, tel qu'il est avancé par Monica Heller et ses collaborateurs (Heller et Labrie, 2003 ; Heller *et al.*, 2015)? Se posent alors d'autres questions : quelle est la place de la langue française dans la vie communautaire et dans l'identité collective? En dehors de la mémoire, est-ce que la culture franco-ontarienne peut survivre sans la langue française? Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de répondre à ces questions controversées. Enfin, l'évolution de la communauté francophone de Welland est-elle représentative de celle de l'Ontario français, du Canada français, des francophonies canadiennes, des francophonies nord-américaines? Autre question qui doit rester sans réponse pour l'instant.

## RÉFÉRENCES

### A) Sources primaires

#### *Documents archivistiques :*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa : Fonds de l'Association canadienne-française de l'Ontario (C2). Fonds de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario (C19). Fonds de l'Ordre de Jacques Cartier (C3).

#### *Entrevues :*

Corpus Mougeon et Hébrard 1975 : entrevues avec les responsables des associations et institutions de la communauté.

Sous-corpus variationniste France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2011, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

Sous-corpus de personnalités France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2012, Entrevues auprès de personnalités de Welland, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

#### *Journaux régionaux :*

*Courrier Sud*, 1973-1976.

*Le Régional*, 2010-2017.

*Welland Tribune*, 1970-2015 (dépouillement fragmentaire).

### Autres sources primaires

- Association des hommes d'affaires canadiens-français (1965), *Vitalité des Canadiens français de Welland*, Tecumseh, Imprimerie Lacasse.
- Brochu, Nicole, Denise Tassé et Christian Thompson (1984), *Paroisse Sacré-Cœur de Welland : mariages et sépultures, 1920-1983*, Ottawa, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie.
- «Dévoilement du monument historique», *Paroisse du Sacré-Cœur*, 26 juin 2016, p. 3.

### B) Sources secondaires

- Bernard, Roger (1993), «Molière est rentré à Versailles», dans Gérard Bouchard (dir.), *La construction d'une culture : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 329-342, coll. «Culture française d'Amérique».
- Bernard, Roger (1988), *De Québécois à Ontariens : la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Le Nordir.
- Bock, Michel (à paraître), «Une association nouvelle pour une ère nouvelle : l'Association canadienne-française de l'Ontario (1969-1982)», dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Résistances, mobilisations et contestations : l'Association canadienne-française de l'Ontario (1910-2006)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Amérique française».
- Bock, Michel et François Charbonneau (dir.) (2016), *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Prise de parole, coll. «Agora».
- Bock, Michel et Gaétan Gervais (2004), *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.
- Brochu, Paul-Yvan (1989), *Impact of the French Community on the City of Welland* (mémoire de baccalauréat), Brock University (St. Catharines).
- Cardinal, Linda, Jean Lapointe et Joseph Yvon Thériault (1988), *La minorité francophone de Welland et ses rapports avec les institutions*, Ottawa, rapport d'étude présenté au Bureau du Commissaire aux langues officielles.
- Chaperon-Lor, Diane (1974), *Une minorité s'explique : les attitudes de la population francophone du Nord-Est ontarien envers l'éducation de langue française*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education.

- Dubois, Diane (2018), *Double héritage, double effort : école secondaire Confédération, la première école secondaire de langue française en Ontario*, Welland, Soleil.
- Dupuis, Serge (2017), *Le Canada français devant la Francophonie mondiale : l'expérience du mouvement Richelieu pendant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Septentrion.
- Erfurt, Jürgen (1999), «Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens : résultats d'une étude de cas», dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 59-77, coll. «Ancrages».
- Fragar, Ruth et Carmela Patrias (2017), «Welland Ontario's Springfield Plan : Post-War Canadian Citizenship Training, American Style?», *Histoire sociale*, vol. 50, n<sup>o</sup> 101, p. 113-139.
- Frenette, Yves (2006), «L'Ontario français du Centre et du Sud-Ouest, 1940-1970», *Cahiers Charlevoix*, vol. 7, p. 145-183.
- Frenette, Yves (1998), *Brève histoire des Canadiens français*, avec la collaboration de Martin Pâquet, Montréal, Boréal.
- Frenette, Yves et Mary Elizabeth Aubé (2009), *Communauté française de Welland*, Toronto, Fiducie du patrimoine ontarien.
- Gagné, Lise et Camille Bernard (1995), *Nous avons une histoire : cahier souvenir du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Paroisse Sacré-Cœur*, Welland, IA Printing.
- Gervais, Aurel (1992), *Club Richelieu de Welland, 1957-1992*, Welland, Soleil.
- Gervais, Gaétan (1993), «L'Ontario français, 1821-1910», dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 49-124.
- Hamelin, Jean (dir.) (1990), *Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, Sillery, Septentrion.
- Heller, Monica et Normand Labrie (dir.) (2003), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Louvain-la-Neuve, Éditions modulaires européennes.
- Heller, Monica, Lindsay A. Bell, Michelle Daveluy, Mireille McLaughlin et Hubert Noël (2015), *Sustaining the Nation : The Making and Moving of Language and Nation*, New York, Oxford University Press, coll. «Oxford Studies in Sociolinguistics».

- Jackson, John N. (1997), *The Welland Canals and Their Communities : Engineering, Industrial, and Urban Transformation*, Toronto, University of Toronto Press.
- Lapierre, André (1982), *L'Ontario français du Sud-Ouest : témoignages oraux*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Linteau, Paul-André (1992), *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal.
- Mougeon, Raymond (2014), «Maintien et évolution du français dans les provinces du Canada anglophone», dans Salikoko Mufwene et Cécile B. Vigouroux (dir.), *Colonisation, globalisation et vitalité du français*, Paris, Odile Jacob, p. 211-276.
- Mougeon, Raymond (1977), *Enquête sociolinguistique*, Welland, Conseil régional de l'ACFO Niagara.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (1989), «Language Contraction and Linguistic Change: The Case of Welland French», dans Nancy C. Dorian (dir.), *Investigating Obsolescence: Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 287-312.
- Mougeon, Raymond et Michael Canale (1978), «Maintien du français par les jeunes élèves franco-ontariens de Welland», dans Benoit Cazabon (dir.), *Langue maternelle, langue première de communication ?*, Sudbury, Institut franco-ontarien, p. 23-28.
- Mougeon, Raymond et Pierre Hébrard (1975), «Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario», *OISE Working Papers on Bilingualism*, n° 5, p. 1-38.
- Ouellet, Fernand (1993), «L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale», dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 127-198.
- Poulin, Gonzalve (1969), *Paroisse du Sacré-Cœur 1919-1969*, Welland, Les Artisans.
- Robillard, Denise (2009), *L'Ordre de Jacques-Cartier, 1926-1965 : une société secrète pour les Canadiens-français catholiques*, Montréal, Fides.
- Roy, Sylvie (2012), «Welland, Ontario, 1829-2005», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 263-268, coll. «Atlas historique du Québec».

- Roy, Sylvie (2001), « Le bilinguisme, les jeunes et le milieu du travail : maintien d'une communauté ? », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, p. 51-59.
- Thériault, Joseph Yvon (2005), « L'institution en Ontario français », *Mens*, vol. 6, n° 1, p. 9-27.
- Trudel, Claude (1982), *Welland*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.
- Trudel, Claude (1972), *History of the Development of Public Education in the City of Welland, Ontario, Canada (1788-1968)* (mémoire de maîtrise), Niagara University (Niagara Falls, NY).





Paul Cenerini

Source du dessin : Marcel Gosselin (2006)

---

## PAUL CENERINI, DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (MANITOBA): «ADOPTER LA CAUSE DU MINORITAIRE FRANCOPHONE»

SANDRINE HALLION

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

**L**e village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, est situé dans la région de la Montagne, à 135 kilomètres au sud-ouest de Winnipeg, la capitale manitobaine. La paroisse est fondée en 1891, mais les premiers colons, d'origine québécoise, y arrivent dès 1881. Par la suite, entre 1890 et 1910, ce sont majoritairement des immigrants venus de l'Europe francophone (France et Suisse) qui s'établissent dans la commune. Parmi les immigrants installés dans la paroisse au cours de cette deuxième période, quelques familles sont originaires d'autres pays d'Europe, comme la famille Cenerini, venue d'Italie, qui arrive au Manitoba en 1903. En 1909, Vincent Cenerini, son épouse, Amabilla Mariotti, et leurs jeunes enfants s'établissent au sud du village. La famille y bâtit une nouvelle maison en 1937.

Aujourd'hui, le village de Notre-Dame-de-Lourdes demeure encore majoritairement francophone. Au recensement fédéral de 2011, 68 % de la population de la municipalité, soit 405 personnes, déclaraient le français comme langue maternelle unique. La population y est bilingue (anglais-français) à plus de 90%. Par ailleurs, l'usage du français au foyer se maintient bien, étant donné que le taux de continuité linguistique, calculé en combinant les données sur la langue maternelle et celles sur la langue parlée le plus souvent à la maison, est de 75 %, ce qui est presque le double du taux obtenu à l'échelle provinciale.

La trajectoire de la famille Cenerini constitue l'un des nombreux parcours que peuvent prendre les « destins » en terre manitobaine. C'est aussi un parcours atypique pour des membres de la diaspora italienne qui, au Manitoba, en particulier à Winnipeg, où se concentre la majeure partie de la population d'origine italienne, ont généralement très vite joint les rangs de la communauté anglophone. À Notre-Dame-de-Lourdes, dès la deuxième génération, la famille Cenerini s'est intégrée à la communauté francophone environnante. Léon, le 8<sup>e</sup> enfant des 12 qu'auront Vincent et Amabilia, naît en 1911. En 1943, il épouse Cécile Gaborieau, d'ascendance française par son père et canadienne-française par sa mère. À l'âge adulte, les enfants Cenerini, pour la plupart dispersés dans les différentes provinces canadiennes anglophones, abandonneront peu à peu l'usage du français. Léon, qui reprendra la ferme de son père à Notre-Dame-de-Lourdes, est l'un des seuls de sa famille qui le conserveront ; il le transmettra à ses enfants, appuyé dans cette entreprise par son épouse, fortement attachée à son héritage français et catholique.

Paul Cenerini, deuxième des six enfants de Léon et Cécile, est né en 1947. Il réside dans la localité de Notre-Dame-de-Lourdes et habite avec son épouse, Yvonne de Rocquigny, d'ascendance française, la ferme héritée de son grand-père. Son parcours témoigne d'un triple héritage : italien du côté de son père, canadien-français et français du côté de sa mère. Le présent portrait s'appuie sur les témoignages recueillis auprès de Paul Cenerini au cours d'une entrevue que j'ai menée en juillet 2016 à Notre-Dame-de-Lourdes<sup>1</sup>. Les premiers

---

1. Entrevue avec Paul Cenerini, réalisée par Sandrine Hallion le 5 juillet 2016 au domicile du participant à Notre-Dame-de-Lourdes, sans appui d'un organisme subventionnaire.

contacts avec Paul avaient été établis lors de la constitution du Corpus Hallion-Bédard (2008-2010), dont il avait été un informateur. L'entrevue de 2016 a été réalisée en vue d'aborder plus spécifiquement les questions liées aux usages et aux identités linguistiques.

L'intégration de la famille Cenerini à la francophonie s'explique par la composition fortement francophone du village de Notre-Dame-de-Lourdes au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle et par son isolement relatif, dû notamment à la rareté d'infrastructures routières et ferroviaires qui rend les contacts avec la capitale assez épisodiques. Durant cette période, la vie des colons s'organise essentiellement autour des travaux de la ferme et des champs et des fêtes religieuses. L'assimilation du « bon côté », c'est-à-dire du côté francophone, telle que la caractérise Paul Cenerini tout en soulignant qu'il s'agit d'un « aléa extraordinaire », d'une « grâce de Dieu », relève aussi du désir des Cenerini de se conformer à la majorité francophone de leur paroisse d'accueil : « la famille Cenerini a arrêté de parler italien parce qu'ils voulaient s'assimiler, ils voulaient être comme tout le monde ».

Paul n'a pas appris l'italien, même s'il le comprend à la suite des contacts qu'il a eus avec son grand-père et des nombreux voyages qu'il a effectués à l'âge adulte dans le pays d'origine de ses ancêtres paternels. Bilingue français-anglais, il est également ouvert à une diversité de langues et de cultures et se définit comme « citoyen de la planète ». Unilingue francophone à son entrée à l'école, il garde un souvenir cuisant de son apprentissage « brutal », « efficace et rapide » de l'anglais. Il se souvient du message clair que son enseignant lui avait alors adressé : « Dorénavant, tu ne parles que l'anglais », message assorti de la menace de se trouver puni par « un coup de strappe sur les mains » en cas d'usage du français. En plus de son désir renforcé de parler français, il tire également une leçon de vie de cette expérience : il prend conscience du fait que l'apprentissage du français doit être « sournois » et il acquiert le sens de « l'action stratégique, la ténacité, le courage et la fierté ». Son environnement familial, en particulier l'influence marquante de la branche maternelle française de sa famille, détentrice d'un « français *juste* », le poussera à viser l'excellence en français.

Aujourd'hui, Paul se présente comme un «hybride» qui allie un certain puritanisme, hérité du côté de sa mère, à un penchant pour l'hédonisme, qui lui vient de la branche italienne de sa famille. Lorsqu'il évoque son double héritage maternel français et canadien-français, il définit son identité linguistique comme profondément «française»: «Chaque molécule de mon corps est française, tous les aspects de ma vie sont régis par le français.» Au terme «francophone», il préfère le terme «français» parce que, selon lui, ce dernier inclut non seulement le fait de parler français, mais également le fait d'aimer le français et de vivre cette langue: «Moi, personnellement, je suis Français. Je suis plus que francophone [...]. Pour moi, le français, c'est une façon d'être plutôt qu'une façon de parler. C'est une façon de penser aussi.»

La localité de Notre-Dame-de-Lourdes occupe une place particulière sur les plans culturel et linguistique au sein de la francophonie manitobaine. Paul note le rôle essentiel qu'ont joué les éducateurs de la paroisse pour le développement et le maintien d'un français de qualité dans la province, rôle qu'il présente comme une véritable «responsabilité culturelle et sociale»:

On était perçus par les autres communautés un peu comme des aristocrates de la langue, des snobs parce qu'on utilisait des mots français qui sortaient directement du dictionnaire [...]. Le français de Lourdes s'est répandu au Manitoba. On a éduqué les éducateurs des autres villages francophones. On a eu un rayonnement spécialement enrichi de ce côté-là.

Paul fait partie de la génération qui, au Manitoba, a lutté pour la cause francophone en des périodes d'interdiction de la langue française et de discrimination du groupe français. Il fait remarquer:

Au point de vue de l'identité culturelle et linguistique, la famille minoritaire du 20<sup>e</sup> siècle se retrouve au carrefour de deux grandes routes: une qui est celle de l'assimilation, qui est le désir d'être normal, d'éviter le harcèlement de la majorité linguistique, puis l'autre qui est celle du combat, de la lutte pour la survie de soi et de sa communauté, avec tout son trésor et sa richesse culturels, linguistiques et identitaires.

Pour sa part, Paul a fait le choix du combat et, en ce sens, a adopté, comme il le dit, «la cause, la mission, la vision du minoritaire

---

francophone». Au côté de son épouse, Paul a transmis son héritage culturel et linguistique à ses enfants qui, à leur tour, l'ont transmis à leurs enfants : « On a toujours parlé le français à la maison » et « [t]ous nos descendants parlent le français ». Paul a fait carrière en éducation et s'est efforcé de donner à ses élèves francophones l'occasion de « confirmer leur identité culturelle et linguistique », notamment dans le cadre de voyages-échanges au Canada et en Europe. Il a travaillé d'arrache-pied à créer une nouvelle école française au sein de la Division scolaire franco-manitobaine, l'école Jours de Plaine, à Laurier. Il s'est impliqué dans de nombreux projets de développement institutionnel et culturel dans sa communauté, comme la construction du Centre Dom-Benoît et du Centre Albert-Galliot, qui abritent respectivement le Musée des Pionniers et des Chanoinesses et des services de soins de santé. En définitive, par son engagement, Paul a visé à « normaliser [la] vie en français sans être obligé continuellement de s'engager dans des luttes puis des stratégies ».





Les Jungle Gardens à l'île d'Avery (Louisiane)  
Source de la photo: Sylvie Dubois (2007)

---

## ACADIANA (LOUISIANE): DIVERSITÉ DE LA FRANCOPHONIE<sup>1</sup>

SYLVIE DUBOIS ET MARGUERITE PERKINS  
LOUISIANA STATE UNIVERSITY

**A**u sein de l'espace francophone, la Louisiane est passée d'une situation historique évidente (où le français occupait une grande place dans l'espace public) à un statut institutionnel marginal (une place subalterne au sein des organisations internationales francophones). La francophonie en Louisiane se singularise par son hétérogénéité. En effet, elle inclut des traditions culturelles de diverses origines et une grande variété d'expériences langagières. Plusieurs générations de Louisianais revendiquent une identité francophone. Ceux qui parlent le français présentent aussi des compétences linguistiques extrêmement variées allant de la connaissance passive d'une

---

1. Les citations de ce portrait sont tirées du Sous-corpus de personnalités Sylvie Dubois et Marguerite Perkins de Louisiane 2013, Entrevues auprès de personnalités de Louisiane, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

variété locale à la maîtrise du français académique. La transmission du français louisianais comme langue maternelle est un phénomène de plus en plus rare. Toutefois, l'enseignement du français demeure. Présentement, 28 écoles primaires, réparties dans 8 paroisses, offrent un programme d'immersion en français à près de 3 700 élèves, certains établissements dès la maternelle, d'autres jusqu'à la 8<sup>e</sup> année. Mais la scolarisation en français n'est présentement offerte dans aucune école secondaire, à l'exception de Lafayette High.

Le portrait de Laurie (pseudonyme), une jeune fille dans la trentaine, est tiré d'un corpus composé de 20 personnalités franco-louisianaises. À l'heure actuelle, elle travaille dans le domaine de l'éducation dans une ville de taille moyenne de la Louisiane. Mais elle est née dans une région rurale de l'Acadiana (le nom officiel donné aux 22 paroisses formant un triangle dans le sud de la Louisiane), où elle a passé toute son enfance. Au cours de son entrevue réalisée en français (son choix), Laurie décrit ses expériences concernant la langue française : son apprentissage du français comme langue seconde ; la vie de ses grands-parents, dont la langue maternelle était le français ; ses relations avec ses amis qui ne pouvaient s'exprimer qu'en anglais. Pour Laurie, la langue française ne concerne pas qu'une seule communauté ethnique. Elle la conçoit à la fois comme une composante fondatrice du territoire louisianais et comme un projet fédérateur de la culture francophone.

Laurie appartient à une génération de francophones qui ont appris le français « standard » dans le réseau scolaire local. Elle a même choisi d'en parfaire sa connaissance en Belgique. Ensuite, elle participe activement à la vie associative et milite pour la promotion du français dans l'espace louisianais. Son engagement est le résultat d'un parcours singulier certes, mais qui n'est pourtant ni unique, ni original en Louisiane. Durant toute son enfance, Laurie a entendu les membres de sa famille parler français. Malgré cet entourage francophone, elle estimait sa compétence en français insuffisante. « But j'ai pas parlé français. C'était juste comme, compréhension du contexte de qu'est-ce que c'est ? Oh, ça, c'est français, and je pouvais échapper des petits mots, mais pas grand-chose. »

À l'école secondaire, elle choisit, comme de nombreux étudiants du Sud-Ouest louisianais, un programme scolaire qui inclut des cours

de français (pour débutants I et II). C'est à cette époque qu'elle prend conscience de l'importance de cette langue dans son parcours et dans l'histoire de la Louisiane. Pour employer ses propres mots, elle a eu un « moment », une sorte de prise de conscience qui l'a amenée vers l'enseignement du français. Elle relate ce « moment » avec beaucoup de passion et d'enthousiasme. Quand l'intervieweur suggère avec humour que sa prise de conscience s'apparente à une révélation divine, elle s'exclame : « C'était vraiment ça ! Like Eureka ! This is what I'm doing ! »

L'expérience linguistique de Laurie se distingue radicalement de celle des francophones plus âgés. Son propre grand-père ne parlait pas anglais avant de prendre le chemin de l'école primaire. Il était régulièrement puni parce qu'il s'exprimait en français en classe. Cette interdiction s'étendait même jusqu'à la cour de récréation. Au sein de sa génération, Laurie se singularise par ses efforts pour apprendre le français et par le niveau de connaissance qu'elle a atteint. Ses camarades ont tous des attitudes très positives à l'égard de la langue française ; plusieurs ont même essayé, à des degrés divers, de l'apprendre. Tous expriment une certaine tristesse, voire une déception, de ne pas parler français couramment : « I feel kind of guilty », « It's horrible », « I'm embarrassed », « I'm not proud of not having learned it », « I'm disappointed. » Laurie fait remarquer que ses nombreux amis monolingues sont très frustrés de ne pas parler français. « J'ai remarqué, ils disent qu'il y a quelque chose qui manque chez eux, et cette chose qui manque, c'est le français. » Cette frustration n'est pas l'apanage de la jeune génération, elle se remarque également chez les francophiles plus âgés. Une chose est certaine : ce lien avec la langue française est ressenti par ces derniers comme primordial ; cela transparait fréquemment dans les entrevues réalisées avec les participants.

La langue et la culture apparaissent à Laurie comme des éléments inséparables. « Ça fait partie de moi, comme, si je parlais pas français, je serais pas moi-même. » Toutefois, elle ne peut pas s'empêcher de ressentir le français comme un élément accessoire de la culture franco-louisianaise. « So, ils sont dépendants l'un à l'autre, but, on peut avoir une culture francophone sans avoir des locuteurs qui parlent français. » En fait, sa représentation idéologique de la culture franco-louisianaise repose essentiellement sur une des considérations communautaires. Elle donne en exemple son cousin qui ne parle pas français, mais qui

a acquis un bon nombre de pratiques non linguistiques de la communauté franco-louisianaise (la façon de faire le jardinage, de découper le cochon pour une boucherie, de faire du boudin, de jouer d'un instrument de musique ou encore le fait d'avoir un nom de famille d'origine française). Laurie accorde une grande importance à la transmission de ces pratiques, insistant sur le fait qu'elle-même ne peut pas toutes les transmettre. Ce qui l'amène à déclarer : « On veut pas dire que quelqu'un n'est pas assez Louisianais, assez Cadien s'il parle pas français. On peut dire que le langage est un aspect de culture, mais c'est pas tout qui crée une culture. » Sans qu'elle l'énonce explicitement, l'identité franco-louisianaise est pour elle un héritage, un devoir de mémoire dans lequel la langue française ne joue qu'un rôle second.

Selon Laurie, les anglophones ayant des origines françaises doivent être considérés comme des membres à part entière de la culture francophone louisianaise. Elle est d'avis que toutes les communautés francophones de l'État louisianais font partie d'une communauté plus large qu'elle appelle « franco-louisianaise », un terme peu fréquemment utilisé par les Louisianais en général, mais employé à maintes reprises par la jeune génération d'apprenants du français. Cette prise de position amène Laurie à exprimer son mécontentement envers ce qu'elle appelle la *cajunization* de la Louisiane. « Il y a toujours du monde qui veut dire Cadien, Cadien, Cadien ! Mais on a plusieurs communautés francophones en Louisiane, so, on doit dire Louisianais, Louisianais, Louisianais ! »

Ce souci d'inclusion se vérifie dans d'autres entrevues, notamment avec les Créoles. Vera, une Afro-Américaine d'âge moyen qui s'identifie comme Créole, déplore le manque de reconnaissance accordée à la communauté créole. Selon elle, tous les efforts de développement culturel se limitent injustement à la communauté cadienne. Les Créoles ont donc été « left behind », en dépit du fait que ces deux communautés « were formed together ». Pour Vera, la culture francophone en Louisiane ne peut s'incarner que dans la « fusion of the Creoles and the Acadians and the Africans and the Indians and all the cultures in southwest Louisiana ».

Laurie considère pour sa part que la langue et l'ethnicité sont des éléments souhaitables, mais non contraignants de la culture francophone.

---

# VARIATION ET VARIÉTÉS : FLUIDITÉ DES FRONTIÈRES ACADIENNES ET LAURENTIENNES

FRANCE MARTINEAU  
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## 1. INTRODUCTION

Le français d'Amérique du Nord, et plus particulièrement le français canadien, est divisé en deux grandes variétés<sup>1</sup> linguistiques, le français laurentien et le français acadien. Le français laurentien regroupe le français de la vallée du Saint-Laurent (le Québec) et les parlers qui en sont issus par la migration des populations plus à l'ouest (dans la région des Grands Lacs et dans l'Ouest canadien et américain) ou en Nouvelle-Angleterre, et de façon moindre en Louisiane. Le français acadien est généralement constitué des parlers des provinces

---

1. J'utilise le terme *variété* de façon large, sans apriori théorique, comme notion définissant un agglomérat de traits diffusés sur un large territoire. Plusieurs chercheurs se sont déjà penchés sur la question des variétés linguistiques et de la variation, notions centrales notamment à la réflexion sociolinguistique et dialectologique (voir, pour l'espace francophone nord-américain, certains travaux de R. Mougeon, p. ex. Chaudenson *et al.*, 1993; de I. Neumann-Holzschuh, 2009; mes propres travaux, p. ex. Martineau, 2009; ou certains travaux de F. Gadet, p. ex. Gadet, 2014; Gadet et Martineau, 2017). Si tous tombent d'accord sur le fait que des traits sont partagés entre sous-ensembles linguistiques et qu'il est difficile de cerner la notion de *variété* (voir Thibault, «Le français en Louisiane», dans le présent volume, qui pose bien la question du point de vue dialectologique), peu d'études se sont penchées sur de larges analyses comparatives panlectales, pour vérifier des hypothèses sur les convergences possibles et les sources des divergences, notamment faute de corpus disponibles. Car il ne suffit pas d'admettre que tel trait existe en Acadie, au Québec et en France, par exemple, il faut pouvoir comprendre la dynamique du système linguistique et évaluer dans quelle mesure ces traits ont le même statut. La sociolinguistique historique permet cette distance; pourtant, peu d'études ont examiné cette question du point de vue de la sociolinguistique historique, bien que la plupart des études reconnaissent les sources probables des divergences dans des facteurs de longue durée (contact entre groupes linguistiques, situation sociopolitique, etc.). C'est cette approche que nous privilégions, en testant des hypothèses sur des phénomènes à partir de larges corpus constitués (Corpus FRAN, Corpus LFFA).

atlantiques (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve), mais aussi des Îles-de-la-Madeleine, de la côte sud de la Gaspésie, de la Basse-Côte-Nord et de certains lieux en Nouvelle-Angleterre. Le français acadien s'est exporté également dans des comtés du sud de la Louisiane, l'Acadiana, dont le principal centre urbain est Lafayette, où des Acadiens se sont installés à la suite de parcours migratoires pendant le Grand Dérangement. Toutefois, malgré cette histoire migratoire en partie différente, le Québec et l'Acadie partagent plusieurs zones de contact et de migration, comme au Madawaska et dans la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick, aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie, au Québec, et en Nouvelle-Angleterre, où Acadiens et Canadiens français se sont parfois dirigés vers les mêmes villes au 19<sup>e</sup> siècle.

Bien que les deux variétés présentent des traits qui leur sont propres, phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux, il reste que, d'une part, les traits dits acadiens ne sont pas partagés dans l'ensemble de l'aire acadienne, situation qui crée un rapprochement avec le parler laurentien dans certains cas, et que, d'autre part, cette distinction entre les deux variétés est parfois le résultat d'une histoire assez récente dans l'évolution des parlers laurentien et acadien.

Dans ce chapitre, après une brève introduction sur la question des variétés acadienne et québécoise, je discuterai de l'évolution de deux traits morphosyntaxiques fortement associés aujourd'hui à la variété acadienne (*je...-ons* et *ils...-ont*) en montrant la convergence partielle des usages entre les deux variétés. Je terminerai le chapitre en proposant une réflexion sur les frontières entre variétés et la façon dont les perspectives théoriques tendent à renforcer cette question de délimitation d'objets linguistiques alors que la réalité sociolinguistique est beaucoup plus fluide. Ce faisant, je tenterai de montrer comment la sociolinguistique historique peut éclairer la question de la variation diatopique.

## 2. VARIATION ET VARIÉTÉS : ACADIE ET QUÉBEC

La situation linguistique des français d'Amérique du Nord est le plus souvent abordée dans une perspective comparative qui tend à mettre l'accent sur les différences, de façon à cerner les traits qui

départagent une variété d'une autre. S'il ne fait pas de doute que certains agrégats de traits existent dans des communautés, l'interprétation de ces agrégats reste difficile puisque les différences sont souvent jaugées en fonction soit d'un centre immuable du français (qui a les apparences du français normé) dont les autres types de français se distingueraient, soit des états antérieurs de la langue, encore non soumis à la « dégradation » entraînée par des conditions sociohistoriques et des contacts altérant ces états (voir p. ex. Canut, 2007, sur la question de la « pureté »). Dans les deux cas, l'idée implicite est qu'il existerait un état de langue plus près des origines, servant de référence pour définir un groupe d'origine, un territoire d'origine, etc. La croyance en l'existence présumée d'un tel état de langue reconduit des relations de pouvoir entre groupes sociopolitiques, le plus souvent établies de façon binaire : France/Canada ; Québec/Acadie ; Provinces maritimes/Louisiane, mais de façon régulière, c'est toujours vers un état de langue perçu comme « de meilleure qualité », plus « pur » parce que considéré comme « non entaché » par le contact, que se fait la comparaison. Dans une perspective temporelle, il est alors supposé que l'évolution de la langue tend à faire disparaître des traits qui auraient contribué à son caractère propre, à ce qui fait l'essence de son identité. En situation postcoloniale, comme c'est le cas des français nord-américains, c'est souvent à l'aune de la relation de filiation avec la mère patrie que le français moderne est comparé. De plus, avec la mondialisation et les rapports de force avec les identités locales, se fait parfois entendre un discours nostalgique de ce qui constituerait les traits culturels propres de groupes locaux, dont participe la langue. Le regard que peut apporter la sociolinguistique historique sur des états de langue anciens permet d'opposer à ce discours idéologique un point de vue plus nuancé, qui met en évidence les continuités entre les variétés et éclaire la trajectoire diachronique mais aussi la variation diatopique.

## 2.1 Français laurentien et français acadien

La poursuite idéologique de la pureté n'est pas étrangère à la façon d'aborder les rapports entre les français laurentien et acadien, et les variations à l'intérieur de ces variétés. La nomination même de ces deux variétés est un indicateur des tensions idéologiques qui sous-tendent la définition de l'objet d'étude.

Le français québécois est généralement circonscrit comme un objet aux contours définis par ses limites territoriales ; est français québécois ce qui appartient au locuteur québécois, qui habite le territoire de la province. Du coup, le français qui est issu du français québécois lorsqu’il déborde les frontières politiques doit se chercher un autre nom. Si on a pu voir apparaître, dans la même logique, des nominations comme *français de l’Ontario*, *français du Manitoba*, etc., le terme *laurentien*, renvoyant aux origines du français dans la vallée du Saint-Laurent, est généralement utilisé à la fois dans un sens plus large pour englober le français québécois et les français qui ont fait souche ailleurs, mais aussi de façon plus restreinte, ce qui est senti comme le français « hors Québec », sinon comme le « français en milieu minoritaire », les différences étant généralement mises sur le compte du contact plus étroit avec l’anglais ou avec le français européen pour les variétés de l’Ouest canadien. Cette nomination laisse d’ailleurs entendre qu’il existerait un français québécois issu des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, quelque peu immuable, auquel il faudrait comparer les français plus à l’ouest, vision évidemment fautive mais qui reprend à son compte celle d’un tronc historique auquel on compare les rameaux.

La situation du français acadien diffère en ce sens que, contrairement au Québec, l’Acadie n’est pas unifiée politiquement et qu’il est donc impossible de faire coïncider variété et territoire politique. Néanmoins, comme le français laurentien, qui se définit par rapport à un centre historique, et peut-être de façon plus aigüe étant donné la dispersion politique des Acadiens, le français acadien « traditionnel », qui serait exempt d’anglicismes et subirait peu l’influence des traits laurentiens, est souvent opposé à un français marqué par les emprunts à l’anglais, comme le chiac, ou par une influence trop grande du parler laurentien. On a ainsi pu dire du brayon : « La population actuelle de cette région, intitulée : “la République du Madawaska”, se partage entre noms de famille “acadiens” et noms de famille “canadiens”, et le parler commun aux descendants des deux groupes primitifs *est nettement à part des parlers acadiens en général* » (Massignon, 1962 : 29 ; c’est moi qui souligne)<sup>2</sup>.

2. Située dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, cette région subit particulièrement l’influence de la variété laurentienne, ayant été fortement peuplée de locuteurs de cette variété. Sur l’identité brayonne, voir Arrighi *et al.* (2018).

Il est ainsi particulièrement éclairant que les différences discutées entre les variétés laurentienne et acadienne se fondent le plus souvent sur des traits conservateurs en lien avec ceux existant encore dans les régions d'origine en France plutôt que sur des traits innovateurs, comme par exemple les différences associées au contact avec l'anglais. On oppose ainsi, dans un découpage temps/espace, les variétés québécoise et acadienne sur un continuum temporel dont les axes extrêmes seraient d'une part les origines en France, dont les traits sont conservés dans des aires acadiennes et « perdus » ailleurs<sup>3</sup>, et d'autre part une « désacadianisation » linguistique et culturelle. C'est d'ailleurs ce à quoi renvoie Pascal Poirier dans l'introduction du glossaire qu'il rédige au début du 20<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il mentionne : « Si nous voulons réhabiliter nos termes acadiens, afin qu'on ne dise plus que c'est un patois que nous parlons, il n'est pas seulement nécessaire qu'ils se rattachent à la langue-mère, il faut le prouver » (Poirier, 1993 : 2, cité dans Martineau, 2014 : 29).

À l'intérieur même des variétés, dans leur emploi contemporain, on note une hétérogénéité qui met à mal les frontières entre parlars laurentien et acadien. C'est notamment le cas du phénomène de l'assibilation, qui opposerait les deux variétés, présent en laurentien mais absent en acadien. Toutefois, dans l'espace laurentien, il demeure variable, comme le montre Friesner (2010), et dans l'espace acadien, il est attesté dans certaines régions (Cichocki et Perreault, 2018). De même, les parlars acadiens présentent entre eux des différences notables, attribuées souvent à l'effet de la dispersion causée par la Déportation. Mais comme le mentionnent Neumann-Holzschuh et Wiesmath (2006 : 235) : « Il est, bien entendu, difficile de définir un point précis de référence pour les variétés de l'acadien telles qu'elles se présentent aujourd'hui, étant donné que l'acadien historique, c'est-à-dire la variété parlée avant la déportation – elle-même sans doute fortement variable – est mal connue. »

En fait, on connaît peu de choses de l'évolution respective de ces variétés dans la longue durée et des effets des contacts entre les

---

3. La notion même de *perte* suggère un manque, par rapport à une notion plus objective de changement.

deux groupes linguistiques sur ces variétés<sup>4</sup>. Trop souvent, les études partent du principe que, dès le premier peuplement des deux colonies, les deux variétés existaient de façon autonome et que leurs destins sociopolitiques s'étaient déjà séparés, faute de documentation mais aussi par une sous-estimation des processus de standardisation déjà à l'œuvre dans les régions de France à l'époque de la colonisation (Morin, 2002 ; Martineau, 2011a).

C'est ainsi que j'ai montré (Martineau, 2014), en examinant l'emploi des adverbes de négation *pas* et *point*, ce dernier aujourd'hui associé au parler acadien, la convergence de l'emploi de *point* en français laurentien et acadien au 19<sup>e</sup> siècle, dont la fréquence varie selon la distance des communautés d'un centre culturel. Les locuteurs de l'élite urbaine et ceux de condition sociale plus modeste de Moncton et de Montréal ont tendance à employer de façon dominante *pas*, un usage plus novateur que *point* à cette époque. Dans les communautés de Détroit/Windsor ou de la Baie Sainte-Marie, plus éloignées des centres directeurs, l'élite tend aussi vers l'emploi de *pas*, bien que de façon moins fréquente, alors que les classes sociales plus modestes, moins en contact avec les usages des centres, continuent à faire fréquemment l'usage conservateur de *point*. Comme je le soulignais alors, « [l]e paradigme qui se dégage est donc celui de la distance par rapport à un centre plutôt que celui associé à une différence entre parlars de deux régions (Acadie/vallée du Saint-Laurent) » (p. 30)<sup>5</sup>. Aujourd'hui, l'emploi de *pas* est répandu à Détroit/Windsor mais *point* s'est conservé à la Baie Sainte-Marie (voir, entre autres, Flikeid, 1994 ; Neumann-Holzschuh et Wiesmath, 2006). Les facteurs expliquant le maintien de *point* ne sont pas qu'à interpréter sur un continuum entre variétés acadiennes plus ou moins conservatrices mais doivent être réanalysés de façon plus large, dans le contexte de l'Amérique du Nord, où les deux variétés fondatrices, laurentienne et acadienne, ont partagé de nombreux traits et où la circulation des locuteurs sur le territoire a pu être source de transferts linguistiques.

4. Voir toutefois une étude très intéressante de Chiasson-Léger et Roussel (2018) sur le futur en français acadien et laurentien, fin 19<sup>e</sup> s. et 20<sup>e</sup> s.

5. J'ai repris cette hypothèse de réseaux fermés/ouverts dans d'autres articles sur le français québécois du 19<sup>e</sup> siècle (Martineau, 2011a ; Martineau, 2018 ; Martineau et Remysen, à paraître).

## 2.2 Sociolinguistique linguistique et phénomènes en variation : l'accord sujet-verbe

L'accord sujet-verbe est sans doute l'un des traits morpho-syntaxiques les plus emblématiques de la différence entre les variétés laurentienne et acadienne. À la première personne du pluriel, on trouve, dans certaines régions d'Acadie, l'emploi du pronom *je*, en alternance avec le pronom *on* et, de façon plus rare, avec le pronom *nous*. En (1), les trois pronoms sont utilisés, dans un extrait de lettres écrites par une enseignante originaire de Memramcook, au Nouveau-Brunswick, et mettant en scène un personnage populaire acadien de la Baie Sainte-Marie ; les attestations datent de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

- (1) Dieu merci, dans Clare **on** respecte les lois mieux ça. **Nous** avons la Scott Act et **je** la suivons. (Gérin et Gérin, 1982 : 3)

Un deuxième trait, celui de l'accord verbal de la troisième personne du pluriel en *-ont* (au lieu de *-ent*), apparaît également dans l'espace acadien (2). L'exemple provient du même texte qu'en (1).

- (2) et pi toute nos jeunes filles, depi checque'temps se fes**ont** instruire en anglais (Gérin et Gérin, 1982 : 10)

Il me semble important, d'une part, de resituer les deux phénomènes dans l'espace acadien, en portant une attention particulière, lorsqu'on discute des résultats, à l'âge des locuteurs ou scripteurs ainsi qu'à leur mobilité hors des réseaux locaux, et d'autre part de comparer cet espace acadien à l'espace laurentien, particulièrement au 19<sup>e</sup> siècle, où des changements importants dans le système de ces traits se sont produits. Ces comparaisons permettent de dégager des évolutions très différentes des deux phénomènes généralement associés parce que tous deux conservateurs, soit un mouvement général vers l'abandon de la variante *je...-ons* dans tout l'espace nord-américain à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le Québec et le Nouveau-Brunswick menant le changement, à l'image de ce qui se passe en France à la même époque, et un maintien variable du trait *ils...-ont* dans tout l'espace acadien, sans traces anciennes fortes de ce trait dans l'espace laurentien. C'est ce que je tenterai maintenant de montrer, en mettant en évidence une certaine porosité des frontières linguistiques. Les données statistiques contribuent à calibrer des différences entre des variétés et sont, à cet

égard, des indices précieux pour situer, à un moment et à un endroit précis, le paysage sonore ; toutefois, comme nous le verrons à partir d'une discussion de données recueillies dans des travaux antérieurs et dans de nouvelles études, elles doivent être examinées dans ce qu'elles nous permettent de dire des usages en variation dans des réseaux, et dans ce qu'elles révèlent de la relation entre le linguistique et le social.

### 2.2.1 Variation à la première personne du pluriel : *je...-ons/on/nous*

Plusieurs recherches se sont penchées sur l'accord sujet-verbe à la première personne du pluriel dans l'espace acadien ; les résultats de ces enquêtes, menées le plus souvent dans un cadre sociolinguistique variationniste, montrent que l'emploi de la forme traditionnelle *je...-ons* est largement dominant chez les locuteurs âgés, dans des communautés surtout rurales et enclavées de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, sauf à Abram-Village qui, selon King (2005 : 206), présenterait plus de contacts avec des variétés de l'extérieur.

**Tableau 1. Fréquence des formes *je...-ons/on/nous* à la première personne du pluriel dans des communautés acadiennes**

Sources des résultats	Date de cueillette du corpus	Communautés	<i>Je...-ons</i> %	<i>On</i> %	<i>Nous</i> %
Flikeid et Péronnet, 1989; Flikeid, 1994	1984-1987	Pubnico, Nouvelle-Écosse	60	40	0
		Chéticamp, Nouvelle-Écosse	59	41	0
		Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse	59	41	0
		Isle Madame, Nouvelle-Écosse	83	17	0
		Pomquet, Nouvelle-Écosse	75	25	0
King, 2005; King, 2013	Fin des années 1980	L'Anse-à-Canards, Terre-Neuve	97	3	0
King <i>et al.</i> , 2004	1987	Abram-Village, Île-du-Prince-Édouard	18	82	0
		Saint-Louis, Île-du-Prince-Édouard	76	24	0

Malgré l'apparente unité du tableau 1, l'aire acadienne est pourtant morcelée puisque d'autres régions acadiennes ne présentent

plus *je...-ons*. La forme *je...-ons* est aujourd'hui absente aux Îles-de-la-Madeleine (LeBlanc, 2016), tout comme elle l'est dans les aires où les Acadiens se sont établis, au 19<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-Angleterre (Fox, 2005) et au 18<sup>e</sup> siècle en Louisiane (Dubois, 2005 ; Picone et Valdman, 2005).

La forme *je...-ons* est aussi absente au Nouveau-Brunswick. Le corpus de Péronnet (1989) pour le sud-est du Nouveau-Brunswick est assez semblable à ceux des enquêtes dans les autres provinces, en ce sens que ce sont des locuteurs âgés, interrogés dans des communautés rurales à forte majorité francophone. De plus, dans le cas de ce corpus de Péronnet, ce sont des contes folkloriques qui forment la base de la documentation. Comme elle le mentionne :

Le corpus est constitué principalement de contes enregistrés (75,000 mots). Ces enregistrements, pris aux Archives de folklore du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, ont fait l'objet d'un choix minutieux pour répondre aux critères du parler à décrire. Un corpus d'appoint, formé d'enquêtes personnelles, a été ajouté à mesure que se déroulait l'étude, pour fins de vérification de certains faits de langue. (Péronnet, 1989 : 10)

Elle poursuit : « Comme témoins de ce parler, nous avons choisi sept informateurs provenant de villages différents de la région. Ces informateurs appartiennent tous à la génération âgée, qui, parce qu'elle a été peu influencée par la langue anglaise ou le français standard, reste le fidèle représentant du parler traditionnel » (1989 : 10). Selon Flikeid et Péronnet, « sur les sept locuteurs, un seul utilise la forme "je...ons" alors que tous utilisent "ils...ont" » (Flikeid et Péronnet, 1989 : 32). À ces données de Péronnet, on peut ajouter mes résultats dans Martineau (2005 : 189) qui, à partir de locuteurs racontant des contes, révèlent un contraste entre le Nouveau-Brunswick (100% de *on*) et la Nouvelle-Écosse (94,8% de *je...-ons*). À la fin du 20<sup>e</sup> siècle et au début du 21<sup>e</sup> siècle, dans la Péninsule acadienne (N.-B.), aussi à forte majorité francophone, la variante *je...-ons* est absente chez des locuteurs de différents groupes d'âge (Beaulieu et Cichocki, 2008 ; Chiasson-Léger, 2016). Pour compléter le portrait de la variation au Nouveau-Brunswick, et particulièrement à Moncton, entre les conteurs âgés du corpus de Péronnet (1989) ou celui de Martineau (2005) et une période plus moderne, j'ai dépouillé le Sous-corpus enrichi Marie-Marthe

Roy-France Martineau 1976/2012 (du Corpus FRAN, Martineau *et al.*, 2011), recueilli en 1976 dans la région de Moncton. Les résultats apparaissent dans le tableau 2.

**Tableau 2. Fréquence des formes *je...-ons/on/nous* à la première personne du pluriel à Moncton**

Date de cueillette du corpus	Locuteurs	<i>Je...-ons</i> %	<i>On</i> %	<i>Nous</i> %	Nombre total d'occurrences
1976	15-30 ans (14 locuteurs)	0	100	0	1069
	Plus de 50 ans (54-89 ans), 8 locuteurs	0,7	99,3	0	1713

Comme on peut le constater dans le tableau 2, l'emploi de *on* est catégorique dans le groupe des locuteurs les plus jeunes, et dans le groupe des plus âgés, l'emploi de *on* est pour ainsi dire également catégorique. Un seul locuteur, le plus âgé (89 ans), emploie la forme *je...-ons* (46,1 %, 12/26).

On a voulu interpréter ces cas d'absence de la forme *je...-ons* dans certains espaces acadiens comme une influence laurentienne dans des zones de contact (p. ex. Péninsule acadienne, Nouvelle-Angleterre); en effet, dans le français laurentien moderne, la variante *je...-ons* est absente, comme le montrent l'étude de Blondeau (2008) sur Montréal, où *on* est utilisé à 99 % (contre 1 % pour *nous*), et des études sur le français de l'Ontario (de Boer, 2004).

Pour mesurer l'influence de la variété laurentienne sur la variété acadienne dans l'évolution de *je...-ons*, il faudrait pouvoir comparer l'emploi de la forme dans les deux variétés à date ancienne. On ne peut donc conclure à un effet d'une variété sur l'autre sur la base de la situation contemporaine, ni présumer que cette situation était celle qui prévalait aux siècles passés. Différentes études que j'ai menées sur des formes en concurrence (*je...-ons*; *à cause que/parce que/car*; *pas/point*, *avoir/être* avec les verbes intransitifs, présence/absence du *ne* de négation, futur simple/futur périphrastique, notamment) ont abordé la question du français laurentien ancien (Martineau, 2005; Martineau

2011a, p. ex.), du français acadien ancien (Martineau et Tailleur, 2011) et de la relation entre les deux variétés à date ancienne (Martineau, 2014) à partir de différents types de documents issus principalement de deux corpus, le Corpus Le français familier ancien (LFFA) (Martineau, 1995) et le Corpus FRAN (Martineau *et al.*, 2011).

La présence de la forme *je...-ons* dans l'aire laurentienne à date ancienne (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles) ne fait pas de doute, comme le montrent les attestations récurrentes dans les glossaires (p. ex. Clapin, 1894; Dionne, 1909; le *Glossaire du parler français au Canada* de la Société du parler français au Canada, 1930), et même encore bien avant dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle (Geoffrion, 1925). On trouve également des attestations de l'emploi de *je...-ons* dans les lettres familiales du 19<sup>e</sup> siècle, comme en (3), et on peut retracer jusqu'en 1685 une attestation dans une lettre d'un habitant de la vallée du Saint-Laurent, peut-être la plus ancienne occurrence jamais attestée pour cette région (Martineau, à paraître).

(3) et **gavont** directe notre laitre a Mr Francois (Martineau, à paraître)

Ces attestations ne nous renseignent pas, cependant, sur la diffusion de *je...-ons* et par conséquent sur sa fréquence et l'importance de son implantation dans la langue des locuteurs laurentiens. Si on se fie aux résultats de Martineau (2005) et de Martineau et Tailleur (2011) dans l'aire laurentienne pour le 19<sup>e</sup> siècle, la forme *je...-ons* pour exprimer la première personne du pluriel est régulièrement utilisée par des auteurs québécois dans la mise en scène du parler de personnages ruraux ou populaires dans des pièces de théâtre.

**Tableau 3. Fréquence d'emploi des formes *je...-ons/on/nous* à la première personne du pluriel dans des pièces de théâtre québécoises au 19<sup>e</sup> siècle (Corpus Le français familier ancien, Martineau, 1995)**

Classe sociale des personnages	<i>Je...-ons</i> %	<i>On</i> %	<i>Nous</i> %	Nombre total d'occurrences
Supérieure	0	13	87	15
Moyenne	0	75	25	48
Inférieure	33	52	15	99

Si on compare la fréquence de la forme *je...-ons* des personnages de classe sociale inférieure dans le tableau 3 (soit 33 %) à celles que j'ai trouvées dans des textes satiriques mettant en scène le français acadien populaire de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, textes écrits l'un par Pascal Poirier, linguiste et érudit, et l'autre par une institutrice née à Memramcook, les fréquences d'emploi de *je...-ons* sont à peine un peu plus élevées (40,4 % pour *Causerie memramcookienne* et 48,6 % pour *Lettres de Marichette*)<sup>6</sup> (Martineau, 2005 : 189).

La présence ancienne de *je...-ons* dans de nombreuses aires linguistiques de l'Amérique française, notamment en Acadie, dans la vallée du Saint-Laurent mais aussi en Louisiane<sup>7</sup>, est donc bien attestée. L'implantation de cette forme est peu surprenante, étant donné sa diffusion dans les régions de colonisation selon la carte 27 de l'*Atlas linguistique de la France* (Gilliéron et Edmont).

Pourtant, aussi bien au Nouveau-Brunswick qu'au Québec, la forme *je...-ons* est aujourd'hui absente. Cette régression semble connaître son début dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle dans la plupart des aires nord-américaines. C'est ainsi que Martineau et Tailleur (2011), à partir de correspondances familiales d'agriculteurs et d'ouvriers du Nouveau-Brunswick nés entre 1842 et 1915 du Corpus LFFA (Martineau, 1995), ont montré une fréquence relativement basse d'emploi de la forme *je...-ons* (11 % [16/145]). La fréquence d'emploi de cette forme dans la correspondance de scripteurs acadiens de milieux modestes contraste avec celle que l'on trouve dans le texte satirique de Pascal Poirier (40,4 %). Cette disparité s'explique peut-être par une réallocation sociale de cette variante, les auteurs littéraires cherchant par son utilisation importante à grossir les traits du parler rural et les scripteurs tendant au contraire à la remplacer par la forme *on*, plus

6. Notons tout de même que les *Lettres de Marichette* mettent en scène un personnage de la Nouvelle-Écosse.

7. Rottet (2005) fournit des attestations pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mentionnant toutefois, d'une part, l'importance des attestations de *je...-ons* à la première personne du singulier (plutôt que du pluriel) et, d'autre part, le fait que plusieurs des attestations présentent un état de langue déjà conservateur au moment de la publication. C'est notamment le cas de Ditchy (1932), qui repose sur un manuscrit anonyme de 1901, lui-même fruit d'un travail de 40 ans de recherches dont « l'objectif avoué [...] est de préserver quelques traces de cette variété avant qu'elle disparaisse » (Rottet, 2005 : 216).

neutre socialement. L'étude de King *et al.* (2011) montre également qu'en France, la forme *je...-ons* s'essouffle au cours du 19<sup>e</sup> siècle, et ce, même dans la mise en scène littéraire du parler populaire. Enfin, comme le propose Rottet (2005 : 224), la présence de *je...-ons* comme un singulier dans des textes littéraires du 19<sup>e</sup> siècle mettant en scène la langue populaire en Louisiane, mais également en Acadie, au Québec et dans les patois en France, serait un indice du déclin de la forme, qui devient plus en plus ambiguë pour le locuteur.

Bien qu'on ne puisse nier l'ambiguïté de la forme *je...-ons*, ce facteur ne peut expliquer à lui seul la régression de la forme *je...-ons*, qui serait passée de la forme plurielle vers la forme singulière, et son déclin, puisque les formes plurielle et singulière ont longtemps cohabité dans l'histoire du français. On en trouve des attestations dans les *Agréables conférences*, texte parisien présentant des personnages populaires et datant du 17<sup>e</sup> siècle (Lodge, 2004). Des facteurs externes ont dû catalyser un contexte interne déjà propice à une régularisation du paradigme morphologique. Le mouvement général vers une régression de la forme *je...-ons* a sans doute été accéléré dans la période de l'entre-deux-guerres, avec l'alphabétisation croissante, l'impact de médias comme la presse à grand tirage et la radio et une circulation plus grande des individus dans des réseaux intercontinentaux. Dans ce contexte, on doit également tenir compte des couloirs entre les centres urbains que représentaient Montréal et Moncton au 19<sup>e</sup> siècle. Comme le montre Thériault (2000), il y a eu une influence culturelle importante du Québec sur l'Acadie du Nouveau-Brunswick à travers les institutions religieuses, politiques et éducatives. De même, le 19<sup>e</sup> siècle québécois connaît l'apport d'immigrants français à Montréal, qui ont marqué le paysage culturel, et peut-être linguistique, de la métropole (Linteau *et al.*, 2017).

Les études modernes semblent indiquer que le trait *je...-ons* est fortement associé à l'espace acadien mais, il faut le souligner, les locuteurs interrogés qui produisaient encore cette forme à la fin du 20<sup>e</sup> siècle provenaient tous de milieux ruraux, ne présentaient pas une mobilité géographique importante et étaient très âgés au moment des enquêtes. Comme l'ont montré plusieurs études en sociolinguistique historique, il est crucial, pour suivre le changement d'un phénomène, de dater non pas l'occurrence de son emploi mais la naissance du

locuteur, comme on le ferait pour un changement en temps apparent dans les études en sociolinguistique «synchronique»; bien que des locuteurs puissent changer leur façon de parler au cours de leur vie, ce changement est surtout le fait de locuteurs ayant une forte mobilité sociale ou géographique, alors que les locuteurs auxquels les études sur *je...-ons* ont été consacrées sont essentiellement des ouvriers ou des agriculteurs qui le sont restés toute leur vie et qui ont eu peu de contacts avec l'extérieur. Ces locuteurs sont nés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou au début du 20<sup>e</sup> siècle et leur fréquence d'emploi de *je...-ons* s'apparente à celle de personnages populaires mis en scène dans le Québec ou l'Acadie de la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Cela ne signifie pas que ce trait n'est plus présent dans certaines régions acadiennes, surtout dans le parler des locuteurs les plus âgés, mais il faut, nous semble-t-il, nuancer le portrait en soulignant les ressemblances dans l'évolution de cette variante entre l'Acadie et le Québec, qui tend à effacer les frontières linguistiques entre les deux variétés. La plupart des aires acadiennes ont suivi le mouvement général de régression de *je...-ons* observé ailleurs en Amérique du Nord et en France, si bien que le contact avec le français laurentien n'est sans doute pas la seule cause de la perte de la forme, d'autant que la forme n'est pas à proprement parler acadienne.

### 2.2.2 Variation à la troisième personne du pluriel: -ent/-ont

L'évolution de la première personne du pluriel (*je...-ons*) contraste avec celle de la troisième personne du pluriel (*ils...-ont*). Ce dernier trait apparaît dans l'ensemble de l'aire acadienne, dans des proportions parfois élevées, comme le montre le tableau 4. Les résultats pour Moncton que j'ai recueillis à partir du Sous-corpus enrichi Marie-Marthe Roy-France Martineau 1976/2012 sont particulièrement intéressants parce que ce sont les seuls emplois documentés de la forme *ils...-ont* dans une zone urbaine acadienne chez des locuteurs de tous âges. On y voit une fréquence élevée d'emploi de *ils...-ont*, sans contraste important entre les locuteurs les plus âgés et ceux plus jeunes, signe d'une stabilité de la forme. L'emploi de *ils...-ont* s'étend également à la Louisiane et

8. Il faut toutefois tenir compte de l'exception de Moncton et des régions environnantes, où les conteurs nés au début du 20<sup>e</sup> siècle n'emploient pas *je...-ons*, comme cela est montré dans les études de Martineau (2005) et de Flikeid et Péronnet (1989) et discuté plus haut.

à la Nouvelle-Angleterre, dans les communautés où le peuplement acadien a été important (Fox, 2005 ; Dubois, 2005).

**Tableau 4. Fréquence des formes *ils...-ont/ils ...-ent* à la troisième personne du pluriel, dans des communautés acadiennes**

Sources des résultats	Date de cueillette du corpus	Communautés	<i>ils...-ont</i> %	
Flikeid et Péronnet, 1989	1984-1987	Pubnico, Nouvelle-Écosse	73	
		Chéticamp, Nouvelle-Écosse	84	
		Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse	72	
		Isle Madame, Nouvelle-Écosse	78	
		Pomquet, Nouvelle-Écosse	87	
King, 2005, 2013	Fin des années 1980	L'Anse-à-Canards, Terre-Neuve	99	
	1987	Abram-Village, Île-du-Prince-Édouard	78	
	1987	Saint-Louis, Île-du-Prince-Édouard	83	
Flikeid et Péronnet, 1989	1959-1975	Sud-est du Nouveau-Brunswick	70	
Beaulieu et Cichocki, 2008	1990	Shippagan, nord-est du Nouveau-Brunswick	20	
Chiasson-Léger, 2016	2013	Caraquet et Saint-Simon, nord-est du Nouveau-Brunswick	17	
LeBlanc, 2016		Îles-de-la-Madeleine, Québec	35	
Sous-corpus enrichi Marie-Marthe Roy-France Martineau 1976/2012 du Corpus FRAN (Martineau <i>et al.</i> , 2011)	1976	Moncton, Nouveau-Brunswick	15-30 ans (14 locuteurs)	54,4 (450/826)
			plus de 50 ans (54-89 ans) (8 locuteurs)	52,4 (365/696)
			Total	53,5 (815/1 522)

Contrairement à ce qui a été trouvé pour la forme *je...-ons*, les attestations pour *ils...-ont* dans l'aire laurentienne sont absentes de la correspondance ancienne que j'ai examinée ou de pièces de théâtre de la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Martineau, 2005), alors que l'emploi de cette forme est très stable dans la correspondance acadienne de la fin du 19<sup>e</sup> siècle (78 % [25/32], Martineau et Tailleur, 2011) et dans 2 textes satiriques que j'ai examinés dans Martineau (2005) (81,8 % pour le Nouveau-Brunswick ; 93,5 % pour la Nouvelle-Écosse). Ce contraste s'explique

peut-être par les origines des colons laurentiens. Selon la carte 27 (*je...-ons*) et la carte 1064 (*ils...-ont*) de l'*Atlas linguistique de la France* (Gilliéron et Edmont), dans les régions d'où sont originaires majoritairement les colons de la vallée du Saint-Laurent (Normandie/Perche/Île-de-France), la morphologie *ils + /ø/* est plus marginale que la morphologie *je + /ø/*, alors que dans la région Poitou/Charentes, région d'où est issu un fort pourcentage des Acadiens, la morphologie *je + /ø/* à la première personne du pluriel (*je portons*) aussi bien que la morphologie *ils + /ø/* à la troisième personne du pluriel (*ils portent*) sont toutes deux bien implantées<sup>9</sup>.

On a voulu voir l'influence laurentienne dans la régression de *ils...-ont* dans les espaces acadiens où la fréquence d'emploi est plus basse, aux Îles-de-la-Madeleine ou dans la Péninsule acadienne. Comme le montrent Beaulieu et Cichocki (2008) ainsi que Chiasson-Léger (2016), dans l'Acadie contemporaine, l'emploi de *ils...-ont*, tout au moins dans la Péninsule acadienne, dépend en partie des réseaux sociaux fermés ou ouverts des locuteurs (Milroy, 1980); les locuteurs dont les réseaux sociaux s'étendent hors de la communauté, par leur travail ou leurs déplacements, sont beaucoup plus enclins à utiliser la variante standardisée (qui, dans le cas de *-ent*, se confond avec la forme québécoise aujourd'hui utilisée) que les locuteurs plus tournés vers la communauté, qui privilégient des variantes conservatrices. Dans le cas de Moncton, il est possible que les différences dans les résultats entre le corpus de 1976, où la fréquence de *ils...-ont* est plus élevée, et ceux plus récents provenant de la Péninsule acadienne (1990 et 2013) traduisent une régression dans le temps, sur plus de 40 ans. De nouvelles enquêtes à Moncton permettraient de vérifier s'il y a un déclin progressif de la forme.

### 2.2.3 Une trajectoire historique différente ?

Il n'empêche que l'évolution des formes *je...-ons* et *ils...-ont* soulève des interrogations sur l'écologie interne du système linguistique et la dynamique sociolinguistique des communautés concernées. Le maintien de *je...-ons* est aujourd'hui associé à des communautés

9. Voir Chauveau (2009) pour une analyse de la situation dialectale dans le nord-ouest de la France en lien avec ces deux formes.

acadiennes enclavées, aux réseaux fermés. L'enclavement ne suffit pourtant pas à expliquer à lui seul ce maintien, car si la forme *je...-ons* a été conservée dans ce type de communautés acadiennes, elle s'est éteinte ailleurs, dans d'autres communautés nord-américaines tout aussi isolées. C'est le cas du français du Missouri, où mon examen des documents recueillis en 1934-1936 auprès de deux conteurs âgés de 70 et 40 ans (Carrière, 1937: 8) ne montre aucun cas de la forme *je...-ons*. Partant de l'hypothèse que *je...-ons* était répandu en français laurentien et acadien à date ancienne, il faut expliquer son déclin dans les communautés isolées laurentiennes. C'est peut-être ici un argument interne au système qui peut expliquer cette évolution différente; alors qu'en français acadien les formes *je...-ons* et *ils...-ont* coexistent, en français laurentien ancien seul *je...-ons* aurait existé, ce qui aurait précipité son déclin, même dans des communautés enclavées. Dans le cadre de cette explication, la présence de *ils...-ont* là où *je...-ons* est disparu, notamment au Nouveau-Brunswick, devrait être fragilisée, ce qui ne semble pas être le cas, et il faut peut-être y voir à la fois le fait d'une ambigüité morphologique moins grande de la forme *ils...-ont*, qui n'implique que la désinence verbale (-ont) et pas le sujet à la troisième personne du pluriel (*ils*) (vs *je...-ons*, où désinence et pronom sont sollicités), et un investissement identitaire sur cette forme qui freinerait son déclin.

Mon étude semble donc indiquer que, malgré leur ressemblance morphologique apparente (désinence en *ons/ont*), ces deux traits ont connu une évolution différente en territoire nord-américain. La perte de la forme *je...-ons* à la première personne du pluriel dans l'aire laurentienne et acadienne serait moins due à l'influence laurentienne qu'à un processus de régularisation morphologique. Ce n'est pas tant la régression de *je...-ons* qui est surprenante que son maintien dans certaines aires acadiennes; on remarque toutefois que les données des enquêtes ont été recueillies dans des communautés en partie enclavées, auprès de gens âgés de milieux ruraux, dans un contexte où le statut du français est fragilisé, et il faudrait pouvoir comparer ces résultats à des enquêtes menées auprès de locuteurs plus jeunes, si ceux-ci parlent encore le français dans ces communautés où l'étiollement linguistique est parfois important. La situation est différente pour la forme *ils...-ont*, absente de l'aire laurentienne mais se maintenant dans

l'ensemble de l'aire acadienne. On peut probablement y voir une distinction qui remonte aux origines en partie différentes des deux colonies, *ils...-ont* ayant pu être moins bien implanté dans la colonie laurentienne dès les débuts et disparaissant dans le processus de nivèlement linguistique qui s'est produit sous le Régime français (voir aussi King *et al.*, 2011). Son maintien aujourd'hui dans l'espace acadien est soutenu par des aspirations identitaires, qui font contrepoids à la standardisation.

### 3. VARIATION DIACHRONIQUE ET DIATOPIQUE : L'APPORT DE LA SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE

La liste des phénomènes susceptibles de départager des variétés entre elles n'est certes pas limitée aux deux phénomènes étudiés dans ce chapitre, et il n'est pas impossible que des traits soient propres à l'une ou à l'autre variété. La question théorique soulevée par la variation diatopique nous semble toutefois être d'un autre ordre et touche plutôt aux facteurs qui favorisent un conglomérat de traits conservateurs ou innovateurs dans une région, et à ce que l'usage de ces traits permet de comprendre des locuteurs, de leurs réseaux et de leur façon d'interagir dans des contacts linguistiques avec d'autres groupes. C'est pourquoi la sociolinguistique historique ne peut être étrangère à l'étude de la variation diatopique ou diastratique en contexte contemporain, en permettant de situer les configurations linguistiques anciennes encore à l'œuvre aujourd'hui.

Les travaux de Weinreich *et al.* (1968) sur le changement linguistique et de Labov (1972) sur la variation en milieu urbain ont fortement marqué les études en sociolinguistique du dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle (voir, pour une synthèse, Ledegen et Léglise, 2013). En mettant au centre de la problématique de la variation la communauté linguistique, régie par des comportements partagés, leur approche a entraîné un intérêt accru pour la variation diastratique, notamment le parler vernaculaire de groupes de condition sociale modeste. Elle a aussi fortement influencé l'approche diatopique, qui a abordé les locuteurs (et leurs usages) comme des individus ancrés socialement à une adresse donnée.

Des projets d'orientation variationniste, dans les années 1970, ont cherché, en ratissant des quartiers ethniquement homogènes et en créant des corpus équilibrés du point de vue d'indices sociodémographiques (âge, sexe, métier), à définir les usages des communautés, en faisant appel à des locuteurs dont la sélection démographique était établie en fonction de critères qui ne sont pas propres à l'interaction verbale même s'ils peuvent y être associés. La production du vernaculaire devrait alors émerger d'entrevues semi-dirigées, censées rendre l'échange communicationnel informel, sinon spontané. On a vu alors se développer des études comparatives entre des ensembles «français de Montréal» et «français de l'Ontario», sans que la nature même de ces ensembles soit remise en question, comme si l'élaboration du corpus recueilli dans un territoire donné pour des recherches ciblées créait en soi des frontières linguistiques. Finalement, cette comparaison mène souvent à des conclusions assez attendues sur des ensembles créés pour répondre d'abord à des questions sociales (p. ex. les indices d'étiollement du français et de restriction stylistique, le comportement des locuteurs en contexte minoritaire/majoritaire et la palette des variantes possibles). Quant à la variation diachronique, elle n'est abordée le plus souvent qu'en temps apparent, par comparaison de groupes d'âge de locuteurs, c'est-à-dire à travers des locuteurs habitant un même territoire à un moment donné, d'où la difficulté de cerner pour ces différents groupes d'âge l'effet des fluctuations inhérentes sur le territoire au fil d'une vie. Le locuteur est abordé comme un individu statique, habitant un territoire à une période donnée, celle de la cueillette des données. Même dans le cas de comparaisons de corpus variationnistes, reconduits au même endroit à différentes périodes, en temps réel donc, c'est le plus souvent la variation diastratique qui sert de fil rouge, les réseaux des locuteurs demeurant dans l'angle mort de la recherche.

Cette perspective plus territoriale de la variation conduit également à privilégier l'étude de certains traits linguistiques et à creuser les écarts, et tend en définitive à renforcer les discours sur les frontières et la légitimité de nomination linguistique fondée sur le territoire (le français acadien, le français québécois, etc. ; voir, sur la nomination, entre autres, Boudreau, 2012 ; Éloy, 2016 ; Tabouret-Keller, 1997). On voit cette perspective en action dans l'opposition des

français périphériques au français dit standard ainsi que, de façon moins souvent soulignée, dans l'opposition qui est faite entre français nord-américains. Certains français demeurent peu examinés parce que moins susceptibles de présenter de la différence, par exemple les français des provinces de l'Ouest entre eux, généralement documentés par rapport au français du Québec.

Le choix des formes à examiner pour définir la communauté et la variété qui y est parlée est souvent le fait de formes associées à des groupes sociaux modestes qui s'écartent d'un français standard, idéalisé et le plus souvent conforme aux attentes des institutions scolaires. Cet accent sur le vernaculaire différentiel reconduit des discours idéologiques sur le standard et la périphérie (Francard, 2005), lieu de tous les écarts, comme si les variétés autres que la variété centrale ne pouvaient se représenter que dans l'exclusion de la norme et étaient conçues comme ne comportant que des traits « différentiels ». Rarement les études partent-elles d'une étude globale du système de la langue, si bien que les ressemblances entre variétés sont laissées dans l'ombre, ne permettant pas dès lors de mettre en évidence des régularités du système et d'analyser les écarts non pas comme des indices d'irrégularités, à mettre au compte d'accidents historiques, mais comme des pistes pour comprendre les principes du changement linguistique et de sa diffusion dans la communauté. C'est ici que la sociolinguistique historique est essentielle pour saisir l'interaction entre facteurs externes et internes dans le changement. L'effacement de la particule *ne* doit se comprendre en relation avec le système de la négation (présence des adverbes de négation, concordance négative : Martineau, 2011b) mais aussi avec le système pronominal et l'affixation du pronom sujet (présence/absence du pronom sujet, pronoms redoublés), lui-même associé au changement de l'ordre des mots (Martineau et Mougeon, 2003 ; Coveney, 2002). Dans quelle mesure ce que l'on appelle trait canadien relève-t-il simplement du français populaire<sup>10</sup> ? On peut ainsi penser à des traits comme l'absence du *que* complémentateur, associé au français canadien mais bien présent en français européen, les relatives en *que* plutôt que *dont*, la concordance négative, etc. Dans

---

10. Avec en arrière-plan cette volonté de documenter le français populaire « authentique » au détriment d'un français québécois plus formel.

une volonté de justifier leur présence dans le français vernaculaire canadien, on les qualifie de traits conservateurs des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, observations justes mais qui ne tiennent pas compte du fait que nombre de ces traits existent en français européen du 21<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Tout se passe comme s'il allait de soi que les conditions sociohistoriques et la distance avaient nécessairement eu pour effet des évolutions différentes de part et d'autre de l'Atlantique. Il est possible qu'il y ait des différences dans les structures ou même les fréquences d'utilisation, mais en l'absence de corpus susceptibles de permettre une comparaison de contextes identiques de cueillette de données, il est préférable de partir de l'hypothèse d'un ensemble partagé.

Cet accent sur l'écart a aussi pour effet que les traits diatopiques ont souvent tendance à être choisis en fonction d'une idée préconçue de ce qui fait l'identité linguistique des communautés, et non dans une perspective théorique plus large. C'est certainement le cas en Amérique du Nord, où en privilégiant, lorsqu'on s'intéresse par exemple à l'Acadie, les traits dits acadiens traditionnels, on reconduit de façon implicite une valorisation de la filiation avec les origines ; à cette valorisation s'ajoute alors souvent l'idée d'une dérive nécessairement négative par rapport à cette filiation. Ainsi, l'intérêt des chercheurs pour le parler des communautés enclavées, gardiennes des traditions et indirectement perçues comme des fenêtres sur l'évolution ancienne de la variété, a pour effet de broser un portrait idéalisé et quelque peu figé des pratiques qui y ont cours (voir l'excellent article de Valdman, 2005, sur le français des isolats américains, qui discute de facteurs internes à l'œuvre dans ce français en étiolement).

De plus, le fait d'examiner le plus souvent les traits acadiens dits traditionnels par une comparaison de leur emploi dans l'espace acadien large laisse dans l'angle mort la présence de ces traits à date ancienne dans les français nord-américains, mais aussi parfois leur emploi encore aujourd'hui dans l'espace francophone. Dans quelle mesure des traits comme la fréquence importante de l'auxiliaire *avoir*

---

11. Il suffit de consulter Bauche (1920) ou Frei (1929), ou même des ouvrages plus scolaires comme ceux de Grevisse ou de Hanse, pour le constater. Mais là où ces traits sont considérés comme « populaires » en Europe, ils sont interprétés souvent comme des traits diatopiques en périphérie. Voir Martineau (à paraître).

avec les verbes intransitifs (autrement employés avec *être*), de l'adverbe *point* (vs *pas*) en négation (Martineau, 2014) ou du futur simple au lieu du futur périphrastique (sur cette forme, voir Comeau, 2015, qui compare français laurentien et acadien) sont-ils propres à l'aire acadienne? Du point de vue historique, ces traits ne sont pas proprement acadiens, sinon que leur fréquence actuelle dans certaines zones acadiennes par rapport à d'autres zones qui leur sont habituellement comparées (Québec/Acadie) est plus élevée. Pourtant, si on élargit la comparaison en incluant des aires moins étudiées, la spécificité acadienne tend à disparaître pour faire place à une convergence d'emplois. C'est certainement le cas de l'emploi fréquent de l'auxiliaire *avoir* avec des verbes intransitifs et pronominaux, régulièrement attesté dans des français en contexte minoritaire (King et Nadasdi, 2001; Martineau et Tailleux, 2011 pour l'Acadie) et/ou en étiolement (Picone et Valdman, 2005, pour la Louisiane; Russo et Roberts, 1999, pour le Vermont)<sup>12</sup>, mais aussi comme un trait associé à un processus de régularisation dans des français en contexte majoritaire (Sankoff et Thibault, 1980, pour le Québec). Dans quelle mesure la comparaison de la convergence/divergence de traits entre des variétés laurentiennes (Québec, Ontario, Ouest canadien) ne renforce-t-elle pas la filiation historique de ces variétés, laissant dans l'ombre la convergence entre les variétés nord-américaines<sup>13</sup>? En privilégiant l'étude de traits conservateurs, souvent chez des locuteurs âgés, le chercheur reproduit parfois à son insu un discours de la différence identitaire, au détriment de ressemblances importantes entre variétés, indices de processus réguliers du changement linguistique (analogie, régularisation de paradigmes, parataxe, etc.) qui se sont produits à d'autres moments de l'histoire du français, sur d'autres territoires.

L'autre position que l'on observe dans le choix des traits nord-américains est de s'attarder aux emprunts à l'anglais, en laissant cette fois-ci en rade la variété québécoise et en privilégiant des comparaisons entre soit des variétés laurentiennes en contexte minoritaire (Ontario et Ouest canadien), soit des variétés acadiennes, faisant alors,

12. Mon examen d'une partie des contes du Missouri recueillis par Carrière (1937) montre un emploi élevé de l'auxiliaire *avoir* avec des verbes intransitifs et pronominaux (84%).

13. Mais voir Martineau et Séguin (2016), qui brossent une comparaison panlectale pour des formes associées à l'expression de la conséquence.

implicitement, de la variété québécoise la variété étalon nord-américaine à laquelle se comparent les autres variétés.

Ces deux positions sur le français parlé en Amérique du Nord, sur les usages traditionnels et les usages en contact brossent un portrait assez statique du locuteur francophone et laissent dans l'ombre un aspect fondamental de ce qui caractérise la plupart des individus, soit leur mobilité à l'intérieur de différents réseaux qui s'entrecroisent, notamment dans des réseaux francophones et anglophones où la langue n'est qu'un aspect de la socialisation. Lorsque la perspective se déplace de la communauté définie sur des bases territoriales au locuteur et que l'échange communicationnel est au cœur de l'analyse, les manifestations d'autres langues dans cet échange en font naturellement partie et sont des indications de la compétence globale du locuteur.

Une perspective centrée sur les usages ayant cours sur un territoire sociopolitique conduit à accorder moins d'importance aux traits non diatopiques, comme si la compréhension du système linguistique devait passer par la saillance des traits plutôt que par une régularité de traits partagés. Ainsi, si l'on veut faire des statistiques de fréquence en comparant l'usage de certains traits au Québec et en Europe, ou au Québec et en Acadie, il faut aussi comptabiliser ce qui est partagé. Cette comparaison plus large, dans une perspective diachronique, est rarement menée, que ce soit entre les variétés de français d'Amérique du Nord entre elles ou entre variétés nord-américaines et européennes (mais voir mes travaux, notamment Martineau, 2009, 2011a).

La création de grands corpus qui couvrent de vastes territoires, synchroniquement et diachroniquement, qui juxtaposent usages et représentations, et qui accueillent des locuteurs de différents horizons (francophones «de souche», immigrants de première ou deuxième génération, anglophones) permet d'affiner notre réflexion sur la notion de variétés linguistiques et de dépasser l'analyse diatopique de nature statique pour mieux saisir les mouvements de population et la plasticité du langage (voir à ce titre le Corpus FRAN sur l'Amérique du Nord)<sup>14</sup>.

---

14. La constitution de corpus de sociolinguistique historique a d'ailleurs contribué à intégrer une perspective sur les réseaux, en partie parce que les documents privés dans les archives se

C'est cette perspective plus axée sur les réseaux des individus et l'espace communicationnel et moins sur la communauté territoriale (Milroy, 1980 ; voir Eckert, 2012, pour une synthèse de travaux) qui a mené à l'élaboration de corpus en contexte naturel, par exemple lors d'entretiens de pairs autour d'une table. Ce type de corpus a pour objectif d'étudier une partie de la palette variationnelle qui est laissée de côté habituellement parce qu'elle est très difficile à recueillir dans des entretiens semi-dirigés (voir Coveney, 2016, pour une discussion). Comme je l'ai montré (Martineau, 2018), des formes absentes du répertoire de jeunes en entrevues semi-dirigées apparaissent alors en contexte d'entretiens naturels. En effet, une forme comme *m'as* (*m'as partir* vs *je vas partir* vs *je vais partir*), pour exprimer le futur périphrastique, serait en régression dans le parler des jeunes de Montréal, selon les résultats obtenus dans des entrevues variationnistes (Blondeau *et al.*, 2016). Toutefois, à partir d'entrevues en contexte de communication spontanée de mon Corpus de l'Outaouais québécois et de mon Corpus multiculturel d'Ottawa (Martineau, 2016), j'ai pu montrer que la forme *m'as* est utilisée couramment par les jeunes, qui l'investissent notamment pour accentuer un segment en discours rapporté.

#### 4. CONCLUSION

Le passage d'une perspective héritée de la dialectologie puis de la sociolinguistique variationniste, principalement axée sur les variétés comme des agrégats de traits linguistiques sur un territoire, à une perspective davantage centrée sur le locuteur en mouvement dans des réseaux a déplacé les questions sur la variation diatopique. Il s'agit moins de découper le territoire en frontières linguistiques que de saisir la capacité du locuteur à circuler dans des espaces communicationnels dans lesquels il choisit de s'investir différemment. Il n'empêche qu'on peut difficilement nier l'existence de traits qui tendent à être plus fréquents chez certains groupes de locuteurs et qui sont ensuite parfois réinvestis de façon identitaire. C'est donc dans un aller-retour entre d'une part le macrolinguistique, avec des corpus couvrant un large

---

trouvent souvent dans des fonds où la base de conservation n'est pas le territoire ni même la communauté, mais les réseaux et les alliances des individus.

empan historique, social et géographique, et d'autre part le microlinguistique, plus près des pratiques linguistiques de l'individu, qui tient compte de la mobilité des locuteurs circulant dans différents réseaux, de leurs motivations et aspirations, de leurs perceptions de soi, que l'on peut arriver à cerner ce qui lie si étroitement la langue comme système à la portée sociale de l'acte de langage. En effet, la variation diatopique est trop souvent abordée, à plat, dans une approche sans mémoire linguistique, sans doute en partie en raison de cadres théoriques qui privilégient une coupe sociale plutôt que diachronique. Pourtant, chaque locuteur porte en lui, et transporte d'un lieu à l'autre, son histoire; ce sont les trajectoires des individus, et les contacts engendrés par les migrations des groupes, qui font la complexité de la langue.

## RÉFÉRENCES

- Arrighi, Laurence, Karine Gauvin et Isabelle Violette (2018), « Discours identitaires en concurrence : se dire Acadien, se dire Brayon autour du Congrès mondial acadien 2014 », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 223-250, coll. « Les Voies du français ».
- Bauche, Henri (1920), *Le langage populaire*, Paris, Payot.
- Beaulieu, Louise et Wladyslaw Cichocki (2008), « La flexion postverbale -ont en français acadien : une analyse sociolinguistique », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 53, n° 1, p. 35-62.
- Blondeau, Hélène (2008), « The Dynamics of Pronouns in the Québec Languages in Contact Dynamics », dans Miriam Meyerhoff et Naomi Nagy (dir.), *Social Lives in Language – Sociolinguistics and Multilingual Speech Communities : Celebrating the Work of Gillian Sankoff*, Amsterdam, John Benjamins, p. 249-271.
- Blondeau, Hélène, France Martineau et Yves Frenette (2016), « Francophonie montréalaise et globalisation : évolution des pratiques langagières en contexte à Hochelaga-Maisonneuve », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 10, *Du local au global : pratiques et idéologies linguistiques en contexte montréalais* (Hélène Blondeau et Wim Remysen, dir.), p. 159-182.

- Boer, Gillian de (2004), *Recherche historique et sociolinguistique sur l'origine des variantes pronominales sujet de quatrième personne en français québécois* (thèse de maîtrise), Université York (Toronto).
- Boudreau, Annette (2012), « Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques », dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui : description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 89-109, coll. « Les Voies du français ».
- Canut, Cécile (2007), *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Carrière, Joseph Médard (1937), *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston, Northwestern University.
- Chaudenson, Robert, Raymond Mougéon et Édouard Beniak (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition.
- Chauveau, Jean-Paul (2009), « Le verbe acadien, concordances européennes », dans Beatrice Bagola (dir.), *Français du Canada – français de France : actes du huitième Colloque international, Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen, Niemeyer, p. 35-56.
- Chiasson-Léger, Mélissa (2016), *Étude sociolinguistique du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick* (thèse de doctorat), Université d'Ottawa.
- Chiasson-Léger, Mélissa et Basile Roussel (2018), « Le futur d'hier à aujourd'hui : une étude diachronique de la référence temporelle au futur en français acadien », communication présentée au colloque international « Les français d'ici », Université Concordia, 24 mai 2018.
- Cichocki, Wladyslaw et Yves Perreault (2018), « L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ en français parlé au Nouveau-Brunswick : nouveau regard sur la question », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.) *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 45-63, coll. « Les Voies du français ».
- Clapin, Sylva (1974), *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval. [*Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal, Beauchemin et fils, 1894.]
- Comeau, Philip (2015), « Vestiges from the Grammaticalization Path: The Expression of Future Temporal Reference in Acadian French », *Journal of French Language Studies*, vol. 25, n° 3, p. 339-365.
- Coveney, Aidan (2016), « La quête du vernaculaire dans l'étude de la variation grammaticale », *SHS Web of Conferences*, vol. 27, 5<sup>e</sup> Congrès mondial

*de linguistique française*, [www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2016/05/contents/contents.html](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2016/05/contents/contents.html) [dernière consultation : 13.09.2017].

- Coveney, Aidan (2002), *Variability in Spoken French : A Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation*, Bristol, Elm Bank.
- Dionne, Narcisse-Eutrope (1974), *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Presses de l'Université Laval. [*Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme & Proulx, 1909.]
- Ditchy, Jay Karl (1977), *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Genève, Slatkine Reprints. [Paris, Librairie Droz, 1932.]
- Dubois, Sylvie (2005), «Un siècle de français cadien parlé en Louisiane : persistance linguistique, hétérogénéité géographique et évolution», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 287-305, coll. «Langue française en Amérique du Nord».
- Eckert, Penelope (2012), «Three Waves of Variation Study: The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation», *Annual Review of Anthropology*, vol. 41, p. 87-100.
- Éloy, Jean-Michel (2016), *Le nom des langues IV : nommer les langues romanes*, Louvain-la-Neuve, Peeters, coll. «Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain».
- Flikeid, Karin (1994), «Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine», dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 275-326.
- Flikeid, Karin et Louise Péronnet (1989), «N'est-ce pas vrai qu'il faut dire : j'avons été? Divergences régionales en acadien», *Le français moderne*, vol. 57, p. 219-242.
- Fox, Cynthia (2005), «La situation du français franco-américain : aspects linguistiques et sociolinguistiques», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.) *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 117-141, coll. «Langue française en Amérique du Nord».

- Francard, Michel (2005), «Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 371-388, coll. «Langue française en Amérique du Nord».
- Frei, Henri (1929), *La grammaire des fautes*, Paris, P. Geuthner.
- Friesner, Michael (2010), «Une prononciation “*tsipéquement*” québécoise ? La diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 55, n° 1, p. 27-53.
- Gadet, Françoise (2014), «Quelques réflexions sur la notion de variété, en référence à l'acadien», dans Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc (dir.), *La francophonie en Acadie : dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Sudbury, Prise de parole, p. 61-79, coll. «Agora».
- Gadet, Françoise et France Martineau (2017), «Le maillage du français en Amérique du Nord, dans un cadre de francophonie», dans Beatrice Bagola et Ingrid Neumann-Holzschuh (dir.), *L'Amérique francophone – Carrefour culturel et linguistique*, Francfort, Peter Lang, p. 11-40, coll. «Canadiana».
- Geoffrion, Louis-Philippe (1925), *Zigzags autour de nos parlars*, Québec, chez l'auteur.
- Gérin, Pierre et Pierre M. Gérin (1982), *Marichette : lettres acadiennes, 1895-1898*, Sherbrooke, Naaman.
- Gilliéron, Jules et Edmond Edmont (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, Honoré Champion.
- King, Ruth (2013), *Acadian French in Time and Space : A Study in Morpho-syntax and Comparative Sociolinguistics*, s.l., American Dialect Society.
- King, Ruth (2005), «Morphosyntactic Variation and Theory: Subject-Verb Agreement in Acadian French», dans Leonie Cornips et Karin P. Corrigan (dir.), *Syntax and Variation : Reconciling the Biological and the Social*, Amsterdam, John Benjamins, p. 199-229.
- King, Ruth, France Martineau et Raymond Mougeon (2011), «A Sociolinguistic Analysis of First Person Plural Pronominal Reference in European French», *Language*, vol. 87, n° 3, p. 470-509.

- King, Ruth et Terry Nadasdi (2001), «How Auxiliaries Be/have in Acadian French», *Papers from the Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association*, Moncton, Université de Moncton, p. 61-72.
- King, Ruth, Terry Nadasdi et Garry Butler (2004), «First-Person Plural in Prince Edward Island Acadian French: The Fate of the Vernacular Variant *je...ons*», *Language Variation and Change*, vol. 16, n° 3, p. 237-255.
- Labov, William (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- LeBlanc, Carmen L. (2016), «Verbal Morphology Meets Dialect Levelling and Migration Pattern in Madelinot French», communication présentée à l'International Sociolinguistic Symposium 21, Murcia (Espagne), juin 2016.
- Ledegen, Gudrun et Isabelle Léglise (2013), «Variations et changements linguistiques», dans Sylvie Wharton et Jacky Simonin, *Sociolinguistique des langues en contact*, Lyon, ENS Éditions, p. 315-329.
- Linteau, Paul-André, Yves Frenette et Françoise Le Jeune (2017), *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal.
- Lodge, R. Anthony (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Martineau, France (à paraître), *Les voix de papier*, Paris, Garnier.
- Martineau, France (2018), «Réseaux et maillages : aux sources de la variation linguistique», dans Peter Blumenthal et Denis Vigier (dir.), *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*, Berlin, Peter Lang, p. 215-238.
- Martineau, France (2014), «L'Acadie et le Québec : convergences et divergences», *Minorités linguistiques et société*, n° 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 16-41.
- Martineau, France (2011a), «Normes et usages dans l'espace francophone atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Les Voies du français», p. 227-317.
- Martineau, France (2011b), «Ne-Absence in Declarative and Yes/No Interrogative Contexts: Some Patterns of Change», dans Pierre Larrivée et

Richard P. Ingham (dir.), *The Evolution of Negation: Beyond the Jespersen Cycle*, Berlin, De Gruyter, p. 179-208.

- Martineau, France (2009), « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français, d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 291-326, coll. « Les Voies du français ».
- Martineau, France (2005), « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n<sup>os</sup> 1-4, p. 173-213.
- Martineau, France (2016), Corpus de l'Outaouais québécois / Corpus multiculturel d'Ottawa, [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca) [dernière consultation : 13.09.2017].
- Martineau, France (1995), Corpus Le français familier ancien (LFFA), Université d'Ottawa, [www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca) [dernière consultation : 13.09.2017].
- Martineau, France *et al.* (2011), Corpus FRAN (français d'Amérique du Nord), Université d'Ottawa, [www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca) [dernière consultation : 13.09.2017].
- Martineau, France et Raymond Mougeon (2003), « Sociolinguistic Research on the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French », *Language*, vol. 79, n<sup>o</sup> 1, p. 118-152.
- Martineau, France et Wim Remysen (à paraître), « Bouversements sociaux et normes orthographiques : l'exemple du Régime anglais dans l'histoire du français québécois », dans Andreas Dufter, Klaus Gröbl et Thomas Scharinger (dir.), *Des parlers d'oïl à la francophonie : contact, variation et changement linguistiques*, Berlin, De Gruyter, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie ».
- Martineau, France et Marie-Claude Séguin (2016), « Le Corpus FRAN : réseaux et maillages en Amérique française », *Corpus*, n<sup>o</sup> 15, *Corpus de français parlé et français parlé des corpus* (Mathieu Avanzi, Marie-José Béguelin et Federica Diémoz, dir.), p. 55-87.
- Martineau, France et Sandrine Tailleur (2011), « Written Vernacular : Variation and Change in 19<sup>th</sup> Century Acadian French », dans Tim Pooley et Dominique Lagorgette (dir.), *On Linguistic Change in French : Socio-historical Approaches. Studies in Honour of Professor R. Anthony Lodge*, Chambéry, Université de Savoie, p. 153-173.

- Massignon, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksieck.
- Milroy, Lesley (1980), *Language and Social Networks*, Oxford, Blackwell.
- Morin, Yves Charles (2002), « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n° 1, p. 39-78.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2009), « Contact-Induced Structural Change in Acadian and Louisiana French : Mechanisms and Motivations », *Language & Society*, vol. 129, p. 47-68.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid et Raphaële Wiesmath (2006), « Les parlers acadiens : un continuum discontinu », *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, p. 233-249.
- Péronnet, Louise (1989), *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang.
- Picone, Michael D. et Albert Valdman (2005), « La situation du français en Louisiane », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 143-165, coll. « Langue française en Amérique du Nord ».
- Poirier, Pascal (1993) [1953-1977], *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie/Centre d'études acadiennes.
- Poirier, Pascal (1990) [1885-1886], *Causerie memramcookienne*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- Rottet, Kevin J. (2005), « Attestation et disparition du type *j'avons* en français cadien », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, p. 213-227.
- Russo, Marijke et Julie Roberts (1999), « Linguistic Change in Endangered Dialects : The Case of Alternation between *avoir* and *être* in Vermont French », *Language Variation and Change*, vol. 11, n° 1, p. 67-85.
- Sankoff, Gillian et Pierrette Thibault (1980), « The Alternation between the Auxiliaries *avoir* and *être* in Montreal French », dans Gillian Sankoff (dir.), *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, p. 311-345.

- Société du parler français au Canada (1968), *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval. [Québec, L'Action sociale, 1930.]
- Tabouret-Keller, Andrée (1997), *Le nom des langues I : les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, coll. «Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain».
- Thériault, Léon (2000), «L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance ?», dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*, Québec/Moncton, Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie, p. 49-71.
- Valdman, Albert (2005), «Le français vernaculaire des isolats américains», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 207-227, coll. «Langue française en Amérique du Nord».
- Weinreich, Ulrich, William Labov et Marvin I. Herzog (1968), «Empirical Foundations for a Theory of Language Change», dans Winfred P. Lehmann et Yakov Malkiel (dir.), *Directions for Historical Linguistics : A Symposium*, Austin, University of Texas Press, p. 95-188.



Quai de Meteghan, à la Baie-Sainte-Marie  
Source de la photo: Philip Comeau (2013)

---

## UNE ACADJENNE DE LA BAIE-SAINTE-MARIE (NOUVELLE-ÉCOSSE)

PHILIP COMEAU

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

La municipalité de Clare, également connue sous le nom de « la Ville française » ou comme la région de la Baie-Sainte-Marie, est composée de plusieurs villages acadiens situés le long de la Baie-Sainte-Marie, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Selon le recensement du Canada de 2011<sup>1</sup>, le français est la langue majoritaire sur le plan local (63 % de la population de Clare a le français comme langue maternelle) mais minoritaire sur le plan provincial (4 % de la population néo-écossaise a le français comme langue maternelle). Par conséquent, la Baie-Sainte-Marie est une région où il y a maintien du français avec un contact soutenu avec l'anglais. La Baie-Sainte-Marie a été peuplée tôt après le Grand Dérangement, en 1768, par des familles

---

1. Statistique Canada (2012), *Clare, Nouvelle-Écosse (Code 1203001) et Nouvelle-Écosse (Code 12)* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> [dernière consultation: 04.01.2017].

acadiennes dont la plupart étaient issues de l'ancienne habitation de Port-Royal. Cette population fondatrice assez homogène est à l'origine du parler local actuel, l'acadjonne. Son isolement relatif par rapport aux autres communautés francophones pendant plusieurs siècles a contribué au maintien de plusieurs traits linguistiques devenus désuets dans d'autres variétés de français. De plus, la situation de contact étroit avec l'anglais, sur une longue durée, est la source de plusieurs phénomènes de transfert linguistique.

Née de deux parents acadiens et ayant grandi dans Clare, Édesse (un pseudonyme), une Acadienne dans la trentaine, a quitté la région à deux reprises pour poursuivre des études universitaires en Ontario. Lors de son premier séjour à l'extérieur, Édesse s'est inscrite à un programme de baccalauréat dans une université anglophone du sud de l'Ontario. Après avoir terminé son programme, elle est revenue à la Baie-Sainte-Marie pendant quelques années, période où elle a travaillé pour plusieurs organismes communautaires dont la langue de travail était le français, ce qui a fait qu'Édesse a dû bien maîtriser le français standard dans le cadre de ces postes. Après quelques années à la Baie, elle est repartie encore une fois en Ontario pour faire une maîtrise, toujours dans une université anglophone, pendant un an. Par la suite, elle est revenue s'installer à la Baie, où elle demeure depuis plus de 10 ans.

Moi-même originaire de la Baie-Sainte-Marie, j'ai rencontré Édesse lorsque nous étions adolescents à l'école secondaire de Clare et nous sommes restés en contact depuis. Sa formation au secondaire en français ainsi que ses études universitaires en anglais lui ont permis d'acquérir une maîtrise d'un niveau soutenu des deux langues. Cependant, Édesse maintient toujours des liens forts avec des Acadiens de la Baie et utilise dans les contextes informels avec ses proches plusieurs traits linguistiques qui font partie du français acadien familier de la Baie-Sainte-Marie. À titre d'exemple, Édesse raconte l'histoire d'une amie à une rencontre de famille en (1)<sup>2</sup>.

---

2. Les extraits 1 et 2 proviennent du Corpus du français acadien de la Nouvelle-Écosse, de Philip Comeau, recueilli en 2016 et subventionné par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FRQSC), n° 2017-NP-197234. L'extrait 3 a été recueilli en 2005, sans appui d'un organisme subventionnaire.

(1) Puis pour le faire pire, elle fut à Tim Horton's, dans le drive-thru, puis quand ce-qu'elle fut pour décoller pour aller à l'Irving, elle avait point sa seat belt parce qu'elle avait arraché sa seat belt pour chercher son change. Peux-tu pas croire que les cops l'avont arrêtée puis ils lui avont donné une fine. So elle havrit chus nous, à neuf heures du matin, ça c'est combien ça faisait longtemps qu'elle était debout, elle dit : « Jesus Christ faut j'alle me coucher. » So, elle me contit quoi ce-qu'avait arrivé dans les trois heures qu'elle était réveillée.

Édesse utilise plusieurs traits morphosyntaxiques bien présents dans la variété de la Baie, le passé simple (*elle fut pour décoller, elle me contit, etc.*), un trait préservé dans cette variété de français, surtout employé en contexte de narration ; l'adverbe de négation *point* (*elle avait point sa seat belt*) ; la conjugaison traditionnelle de la troisième personne du pluriel *ils...-ont* (*les cops l'avont arrêtée*). Sur le plan phonologique, nous retrouvons plusieurs traits : l'ouïsme (*ils lui avont donné* [dune] *une fine*) ; le [ʃ] saintongeais (*faut j'alle me coucher* [kuxe]) ; la dénasalisation des voyelles nasales (*matin* [matan]), etc. En plus de traits conservateurs, elle utilise plusieurs emprunts à l'anglais (*sa seat belt, les cops, une fine, so elle havrit, etc.*). Ces emprunts, tels qu'attestés dans d'autres données de la Baie-Sainte-Marie, apparaissent dans différentes catégories : des noms (*seat belt, cops*), des verbes et des marqueurs discursifs (*so*).

Dans un deuxième extrait (2), Édesse raconte à ses amis l'histoire d'un échange avec une femme à un café.

(2) Je nous parlons barely. J'étais au café une journée et j'étais en train guetter pour orderer et puis chose était là, le, j'ai oublié son nom, mais je parlions about le gym. Mais avant ça, elle m'a regardée puis elle dit : « Oh what are you doing ? » J'ai dit : « J'arrive de peinturer. J'aide à mon frère à peinturer son logis. » Elle dit : « Oh, you need good biceps for that. » Elle me grimpe. Elle braque à tâtonner. Comme, elle est socially awkward puis j'étais comme : « Quoi ce-que tu fais ? »

De nouveau, il y a plusieurs traits linguistiques fréquents en acadjonne dans cet extrait : la conjugaison traditionnelle de la première personne du pluriel *je...-ons* (*je nous parlons barely, je parlions about le gym*), la diphtongaison des voyelles nasales (*son nom* [nẽ<sup>w</sup>]), des emprunts à l'anglais intégrés à la morphologie du français (*guetter pour orderer*), etc. Plusieurs de ces traits ont été remarqués dans d'autres variétés de

français acadien (p. ex. les emprunts sont attestés en chiac au Nouveau-Brunswick, d'autres traits morphologiques ont été observés dans les variétés acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, etc.).

Édesse adopte un comportement linguistique selon les normes de la communauté pour ces échanges informels avec ses proches, que ce soit dans ses interactions avec sa famille (1) ou avec ses amis de la Baie (2). C'est dans ce contexte qu'on remarque la puissance des normes locales sur le choix (conscient ou non) d'utiliser des traits linguistiques de l'acadjonne, et les tensions qui peuvent en découler, comme le montre l'extrait (3).

(3) Il y a un homme à Fisheries qui vient de Meteghan. Puis quand ce-qu'il avait appliqué pour la job comme 30 ans passés, il a mis que sa première langue c'était anglais even though qu'il parle acadien. But dans les dernières 20 ans ç'a changé que si que tu as un poste de comme, du gouvernement, faut que tu seyes bilingue. Puis lui, c'est comme un des boss, ça fait que faut que il seye bilingue. Mais even though qu'il parle acadien, il avait mis qu'il était anglais puis ça c'est sur le record. Fallait qu'ils lui donnirent des tests français. [...] Puis I guess que ça fait les derniers 10 ans qu'il prend ces tests icitte. Puis il en a pris à Halifax. Il failait. Il a été à immersion. Il a failé. Finally c'tte année il a été au Québec. Il a pris son test puis c'est comme un verbal test. Puis il a passé. Le monde du Québec était comme : «Pourtant que je pouvions te comprendre, c'est tout ce qu'il compte.» Ça fait qu'il arrive back. Puis, tu sais, Véronique [un pseudonyme], c'est une know-it-all. Elle fut avec c't homme icitte puis il y a un pêcheur de Clare qu'a arrivé. Puis je sais pas quoi ce-qu'ils parliont de. Il parlait comment ce-que son bot travaillait point. So Véronique dit : «Écoute ça icitte.» So il l'écoutait. Elle a regardé au gars de Clare. Elle dit : «Ton moteur est-ti en panne?» L'homme était comme : «Quoi!?» «Ton moteur, il est-ti en panne?» «Quoi ce-que tu parles de?» «Ton motor est-ti manqué?» «Oui.» Elle dit : «Tiens. Tu as pris le test pour rien.»

Par son parcours individuel, Édesse est consciente des différences linguistiques et surtout du poids au sein de la communauté du parler local par rapport à d'autres variétés de français.



Daniel Boucher  
Source de la photo : Daniel Boucher

---

## DANIEL BOUCHER : REVITALISATION DU FRANÇAIS AU CONNECTICUT (ÉTATS-UNIS)

CYNTHIA A. FOX

UNIVERSITY AT ALBANY, STATE UNIVERSITY OF NEW YORK

La population franco-américaine de Bristol, dans l'État du Connecticut, se distingue par son hétérogénéité. Cette diversité a deux dimensions, l'une temporelle, l'autre spatiale. Ainsi, en plus des descendants des francophones qui s'y sont installés lors de la Grande Migration de 1840-1930, la ville a attiré une deuxième vague d'immigration francophone après la Deuxième Guerre mondiale, qui a continué jusque dans les années 1970. De même, tandis que les immigrants de la première vague migratoire venaient largement de l'ouest du Québec, ceux de la seconde vague comprenaient surtout des familles originaires de la Beauce, au sud de la ville de Québec, ou de la région d'Edmundston, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. De plus, ce renouvellement de la population francophone a été renforcé par une migration interne importante de Franco-Américains en

provenance du nord du Maine. Or, cette diversité des origines a entraîné une diversité linguistique, de sorte que les locuteurs des variétés régionales laurentiennes côtoyaient – et côtoient encore – les locuteurs d’une variété plutôt acadienne. Si la deuxième vague de francophones a ralenti le processus de transfert à l’anglais que l’on observe partout en Nouvelle-Angleterre, elle n’a toutefois pas pu l’empêcher. Alors qu’en 1980 Bristol comptait 4 172 personnes, soit 7,3 % de la population (57 370 habitants), qui parlaient français à la maison, les données de recensement les plus récentes indiquent qu’il n’y a aujourd’hui que 1 654 personnes, soit moins de 3 % de la population (57 387 habitants), qui le font. Cependant 20 % de ces habitants (n=328) déclarent parler anglais « moins que très bien »<sup>1</sup>.

Pendant la constitution du corpus Le français franco-américain de la Nouvelle-Angleterre Fox-Smith<sup>2</sup>, la situation du transfert linguistique vers l’anglais rendait difficile l’identification d’individus de moins de 50 ans qui parlaient encore couramment la langue. Né à Bristol en 1980, Daniel Boucher n’avait alors que 22 ans et était un des plus jeunes francophones que nous avons rencontrés. Au mois de juin 2016, nous l’avons à nouveau interviewé.

En 2002, Daniel nous a expliqué que ses parents, qui venaient de la Beauce, s’étaient installés à Bristol à la fin des années 1960 pour des raisons économiques. Francophones monolingues lors de leur arrivée, ils avaient manifesté le souci de conserver le français au sein de la famille et dans leurs occupations. En conséquence, Daniel a appris le français en même temps que l’anglais et a dit se sentir autant à l’aise dans les deux langues. Il parlait le français la plupart du temps avec ses parents et, « selon la situation », avec ses deux frères et sa sœur

1. United States Bureau of the Census (1983), *1980 Census of the Population*, vol. 1 : *Characteristics of the Population*, chapitre C, « General Social and Economic Characteristics », partie 8 : Connecticut, tableau 116a, Washington, U.S. Dept. of Commerce, Bureau of the Census, p. 128, et United States Census Bureau (2010-2014), « Language Spoken at Home by Ability to Speak English for the Population 5 Years and Over », *American Community Survey 5-year Estimates*, Washington, U.S. Dept. of Commerce, Bureau of the Census, <https://factfinder.census.gov/faces/nav/jsf/pages/index.xhtml> [dernière consultation : 26.05.2016].

2. Le corpus Le français franco-américain de la Nouvelle-Angleterre Fox-Smith est en partie accessible sur le site [www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca) sous l’appellation Corpus patrimonial Jane Smith-Cynthia Fox de Nouvelle-Angleterre 2005 / enrichi Jane Smith-Cynthia Fox-France Martineau 2013, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

ainés. Par exemple, s'ils étaient avec des amis qui ne parlaient que l'anglais, ils n'employaient pas le français « pour respecter eux-mêmes », mais s'ils sortaient avec des amis bilingues et s'ils voulaient « se parler privé », ils choisissaient le français. De plus, il n'hésitait pas à s'adresser en français aux autres membres de la communauté – des « Canadiens » et « des petits vieux » – même s'il ne les connaissait pas :

Quand que je rencontre eux-mêmes je parle français ou si je vais au magasin pis il y a quelqu'un j'entends le français je les agace un peu pour faire paraître que... pour leur montrer que je parle aussi français [...] à cause ils s'attendent pas d'aller à Wal-Mart pour rencontrer des Canadiens ou à des restaurants ou n'importe où.

À Bristol, Daniel assistait à la messe en français et participait aux activités francophones culturelles. En effet, il était connu dans la communauté pour son talent de violoniste et faisait partie, avec son père, d'un groupe de musique traditionnelle. Lors de notre conversation, il nous en a joué plusieurs morceaux et a discuté de sa passion pour le répertoire québécois que son père lui avait appris. Enfin, au moment de l'entretien, il travaillait pour l'entreprise familiale de construction et de rénovation de maisons, et le français était également sa principale langue de travail. S'il pouvait lire et écrire le français, notamment grâce à des cours de langue à l'école secondaire, il employait néanmoins le français surtout dans des contextes oraux.

Selon Daniel, la « communauté franco-américaine » de Bristol constituait un assortiment de sous-groupes plutôt qu'un ensemble de francophones partageant une identité commune. En effet, il rejetait l'identité franco-américaine, qu'il associait aux gens qui avaient peu de contacts avec le Canada et qui parlaient peu ou mal le français : « Comme mes amis qui parlent pas beaucoup de français qui visitent pas le Canada souvent comme eux-mêmes sont plus franco-américains que moi à cause [que] moi je suis tout le temps dans le français puis je visite Canada souvent puis mon français est pas cassé... » Il reconnaissait toutefois que l'emploi du français était un choix plutôt qu'une nécessité et il regrettait que son utilisation diminue à l'échelle de la communauté, ce qu'il attribuait en grande partie aux mariages exogames :

Il y en a qui s'intéressent pas à trouver d'autres Canadiennes ou Canadiens pour marier. Ils marient des Américains ou des Espagnols ou n'importe quoi puis leur français devient perdu. Ça fait qu'ils ont juste leurs parents à parler français avec ou si ils rencontrent d'autres Canadiens. Ça fait que leur français devient plus en plus cassé puis après ça eux-autres n'en montrent pas à leurs enfants puis ça vient plus en plus perdu.

Cependant, la femme avec qui il sortait était de souche irlandaise et ne parlait pas français. Ainsi, en dépit de son amour évident pour la langue, il restait philosophe quant à sa propre capacité à la transmettre à la génération suivante :

J'espère, mais ma blonde n'est pas Française. J'aurais aimé avoir une Canadienne mais j'en ai pas trouvé de mon gout puis ça a arrivé de même. Ça fait que je voudrais parler français avec mes enfants. On va voir mais que le temps arrive. On peut juste vouloir tant.

Peu après notre rencontre de 2002, Daniel a quitté Bristol pour aller étudier et travailler dans le Rhode Island. Quelques années plus tard, lorsque « l'ouvrage a slacké », il est revenu et a repris le travail dans l'entreprise familiale de construction et de rénovation de maisons. Après son retour, il a rencontré une jeune femme de souche beauceronne qui est née à West Hartford (Connecticut), mais dont la famille est rentrée au Québec lorsqu'elle avait cinq ans, et ils se sont mariés il y a six ans. Daniel n'a pas d'enfants, mais il a un beau-fils qui est descendu du Québec avec sa mère à l'âge de neuf ans. Maintenant âgé de 16 ans, non seulement celui-ci a « gardé son français », mais il étudie l'espagnol.

Daniel affirme que son français « est mieux qu'avant parce que moi je l'utilise souvent ». Par exemple, lui et sa femme parlent français « la plupart du temps » et, « quand on sait que quelqu'un parle français, on le parle français ». Cependant, les contextes où la langue peut s'entendre à Bristol ont encore diminué. Par exemple, le Club franco-américain a fermé ses portes et la messe n'est célébrée qu'en partie en français.

Depuis notre première rencontre, Daniel est également devenu célèbre comme violoneux, chanteur et compositeur de musique de style traditionnel québécois. Après le décès d'un ami musicien

octogénaire en 2008, il a eu une sorte d'illumination et réalisé « qu'on vieillit tout », à la suite de laquelle il a fondé une entreprise qui organise des *jams*, des soirées, des danses et des activités traditionnelles telles que des parties de sucre et la fête de la Saint-Jean-Baptiste :

J'ai changé beaucoup mais pour le mieux, pour ma communauté français. J'étais actif dans les choses français avant puis surtout parler français mais à cette heure je suis vraiment embarqué sur un voyage ici de prendre le contrôle moi-même au lieu d'attendre pour d'autres de faire quelque chose, c'est nous-autres qu'on s'avance pour que ça continue pour pas que ça soit tout perdu.

Un des défis de ces activités destinées à « tout unir ensemble » est le manque de cohésion entre Franco-Américains. Quant à leur capacité à transmettre les traditions franco-canadiennes à de nouvelles générations, Daniel est toujours philosophe : « Nous-autres on s'est dit qu'on va faire ça pour aussi longtemps que possible. On fait pas de miracles. On a du fun. On a eu beaucoup des amis en faisant qu'est-ce qu'on fait. Mais que ça soit plus facile faut qu'on arrête, mais au moins on a fait quelque chose. »



---

# LE FRANÇAIS EN LOUISIANE : UN PROBLÈME DE GLOTTONYMIE

ANDRÉ THIBAUT  
UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

## 1. INTRODUCTION

Les glossonymes sont des constructions qu'il convient d'interroger. Les entités auxquelles ils renvoient n'existent pas de façon clairement délimitée comme des objets extralinguistiques : ce sont des constructions discursives dont les traits définitoires varient fortement selon plusieurs facteurs, non seulement dans le discours des profanes mais aussi dans la discussion scientifique.

Dans ce chapitre, nous allons d'abord nous livrer (section 2) à une réflexion épistémologique sur la question générale de savoir comment les linguistes, et plus précisément les dialectologues, s'y prennent pour délimiter d'une façon se voulant objective des entités diatopiques censées être suffisamment différentes de leurs voisines pour mériter une dénomination propre. Il importe en effet de replacer les problématiques nord-américaines dans un contexte explicatif et scientifique plus large. Comme c'est pratiquement toujours le cas lorsque le discours scientifique porte sur des objets inextricablement liés à des considérations géopolitiques, on ne s'étonnera pas de constater que les controverses abondent et que le discours scientifique n'est pas exempt de considérations idéologiques. Les désaccords sont favorisés par le fait qu'il est extrêmement facile d'aboutir à des résultats divergents selon l'importance relative que l'on choisit d'accorder à tel ou tel trait. Ensuite (section 3), nous esquisserons une brève présentation de l'histoire linguistique de la Louisiane et des Antilles. Enfin (section 4), nous nous pencherons sur un cas particulièrement instructif, celui des noms qui ont été appliqués au français parlé en Louisiane, en relation avec les traits qui permettent de le caractériser

au sein des français d’outre-mer, en soulignant tout particulièrement les nombreux points qui le rattachent aux Antilles.

## 2. DIALECTOLOGIE ET GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Les dialectologues travaillent traditionnellement avec des frontières « isoglosses » qui séparent des aires regroupant des points d’enquête où ont été relevées les mêmes variantes (phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou lexicales) correspondant à une variable donnée<sup>1</sup>. Le fait de superposer sur une même carte un très grand nombre d’isoglosses est censé faire ressortir des aires plus ou moins homogènes, séparées par des « faisceaux d’isoglosses »<sup>2</sup>. Cette démarche, qui peut sembler parfaitement irréprochable et transparente, n’est toutefois pas sans présenter un grand nombre de problèmes, dont voici quelques-uns :

- Convient-il d’accorder le même poids aux données phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales ? Faut-il les pondérer et, si oui, de quelle façon ? Si la plupart des langues ne connaissent en moyenne que quelques dizaines de phonèmes, les morphèmes grammaticaux sont beaucoup plus nombreux, sans parler des tournures syntaxiques ; quant aux types lexicaux, ils se comptent par milliers. En outre, certains d’entre eux ont une fréquence extrêmement élevée dans l’usage, alors que d’autres se font beaucoup plus rares : faut-il tous les mettre sur le même pied ? Et que faire si les regroupements suggérés par la phonétique sont contredits par les données morphosyntaxiques ou lexicales ? Il faut bien avouer que la tradition romaniste accorde une importance décisive à la phonétique historique, mais sans que cela ait jamais été problématisé ni justifié scientifiquement<sup>3</sup>.

1. Pour une critique du concept de variable, voir Gadet (2011 : 137).

2. Voir Berschin *et al.* (1978 : 261) pour un exemple de carte de la Galloromania superposant de nombreuses isoglosses. La carte est elle-même adaptée de Rosenqvist (1919 : 87-118).

3. « Notre argumentation s’appuie essentiellement sur la phonétique historique, parce que, pour une esquisse, les données qu’elle fournit sont plus commodes, plus sûres et plus finement ordonnées du point de vue historique. C’est aussi pourquoi la tradition disciplinaire les a toujours privilégiées » (Greub et Chambon, 2009 : 2500). L’argument décisif ici en est donc un

- À l'intérieur de chacune de ces grandes articulations, la pondération ne va pas de soi non plus. Prenons le cas des morphèmes et de la syntaxe : comment décider du poids relatif à accorder, par exemple, à la syntaxe de l'interrogation totale, la morphologie de la personne verbale, l'ordre non marqué des constituants de la phrase affirmative simple, la morphologie du superlatif et du comparatif, etc., la liste pouvant s'allonger à volonté ? Il est tout simplement impossible d'apporter une réponse satisfaisante à cette question. L'important, d'un point de vue fonctionnel, est que tous ces traits font système (bien que pas tous de la même manière).
- Comment reporter sur une carte d'atlas l'infinie complexité des réponses possibles à un questionnaire d'enquête dialectologique ? Une question destinée à recueillir les dénominations de la « tête » en galloroman d'oïl permet d'obtenir le type issu de lat. vulg. TESTA, mais cela ne veut pas dire que le type *chef* issu de CAPUT n'a pas survécu : il a simplement acquis de nouveaux sémantismes. En outre, les parlers connaissent de nombreux équivalents expressifs pour ce concept anatomique. Comment tenir compte de cela ? Si Wartburg dans son *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW) (1928-2002) a voulu compléter les données de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) (Gilliéron et Edmont, 1902-1910) par le recours aux glossaires dialectaux, c'est qu'il considérait à juste titre que les enquêtes atlantographiques ne permettent pas de recueillir la véritable richesse expressive de la langue orale.

---

de commodité. Toutefois, dans la foulée, les mêmes auteurs précisent : « Notre description, qui repose sur des faits phoniques, peut être rapprochée de celles de Gardette et Schmitt, obtenues sur une base purement lexicale [...] » (Greub et Chambon, 2009 : 2506). Le croisement des deux types de données peut donc s'avérer fécond.

- Les données de phonétique historique elles-mêmes sont moins simples à traiter qu'on ne pourrait le croire. Les « lois phonétiques », que les néogrammairiens concevaient comme parfaitement régulières (en dehors des cas d'emprunts interlinguistiques ou interdialectaux), ne recouvrent pas les mêmes aires selon les mots. La fameuse isoglosse séparant lat. C(A)- > [k-] de lat. C(A)- > [š-] en normanno-picard (dite « ligne Joret ») trace des aires à géométrie variable selon qu'on se penche sur les reflets de CARRUS (ALF 235), CATTUS (ALF 250), CABALLUS (ALF 269) ou CAPILLUS (ALF 270), etc. (voir figure 1<sup>4</sup>). Où doit-on alors tracer l'isoglosse ?
- En outre se pose le problème de la diachronie. Il peut sembler raisonnable d'opter pour les données les plus anciennes – et à ce moment-là, l'atlas de Dees (1980) pour les scriptas médiévales serait peut-être plus approprié que l'ALF, mais les scriptas ne sont évidemment pas des transcriptions de l'oral. On peut aussi remonter systématiquement aux plus anciens témoignages écrits, comme la numismatique mérovingienne (Chambon et Greub, 2000). Cependant, si cela est parfaitement raisonnable dans une optique génétique ou de reconstruction, on ne peut s'en satisfaire entièrement en synchronie. Quoi qu'il en soit, le problème de la diachronie des attestations retenues peut lui aussi intervenir dans une instrumentalisation idéologique des données.
- Le caractère graduel des transitions : à partir de combien d'isoglosses un faisceau peut-il être considéré comme suffisamment important pour justifier que l'on isole une aire dialectale de ses voisines ? Les faisceaux sont d'importance variable et délimitent des aires à la personnalité plus ou moins marquée. Chacun peut choisir le seuil à partir duquel il considèrera qu'on a atteint une représentativité satisfaisante.

On pourrait croire qu'une méthodologie beaucoup plus récente et se voulant plus performante, la dialectométrie de Hans Goebel (voir Goebel, 2000 ; Goebel, 2002), permet de contourner ces problèmes. Or,

---

4. Merci à Mathieu Avanzi pour son aide à la confection des cartes.

et indépendamment des grandes qualités intrinsèques de cette approche, il n'en est rien : les cartes de dialectométrie destinées à révéler les « structures profondes » de l'aménagement linguistique de l'espace dépendent entièrement des données qui ont été saisies pour les réaliser, et ces données dépendent à leur tour des atlas traditionnels dont elles ont été tirées. La dialectométrie ne peut pas répondre à elle seule à l'épineux problème de savoir à quelles variables il convient d'accorder le plus de poids, ni à la pondération des différents types de variables entre elles. Il sera toujours possible d'arriver à des résultats divergents en sélectionnant les données de départ de façons différentes.

Est-ce à dire que la géographie linguistique telle qu'elle est pratiquée depuis plus d'un siècle est une entreprise vaine ? Ce n'est pas du tout notre avis. Ce bref survol critique visait deux objectifs : a) rappeler qu'une proposition de répartition aréologique, pour intéressante qu'elle soit, dépend très fortement du choix des matériaux ayant permis de l'élaborer, et de l'importance relative que l'on accorde à ces derniers ; b) contribuer à expliquer pourquoi, comme nous allons le voir ci-dessous, les désaccords entre spécialistes sont si fréquents lorsqu'il s'agit d'établir des aires dialectales. À vrai dire, les isoglosses sont loin d'être le seul critère évoqué pour rendre compte des aires traditionnelles : des considérations géopolitiques et idéologiques ont toujours joué un rôle déterminant.

Schématiquement, on peut procéder – en théorie – de deux manières : a) recueillir et traiter le plus grand nombre de données possibles, les cartographier (à l'ancienne ou avec des outils plus modernes) et tenter de donner un nom (à posteriori) aux aires plus ou moins saillantes ainsi dégagées ; b) décider d'entrée de jeu qu'une aire dialectale existe (elle est d'ailleurs souvent déjà pourvue d'un nom ; disons, par exemple, la Normandie) et dresser la liste des traits qui caractérisent les parlers qu'on y trouve, lesquels souvent ont déjà eux aussi une appellation traditionnelle et générique (en l'occurrence, le « normand »). À vrai dire, cette deuxième démarche est de loin la plus fréquente. À l'exception du francoprovençal, qui présente la caractéristique d'être une pure création scientifique<sup>5</sup> sans support dans

---

5. Voir Ascoli (1878).

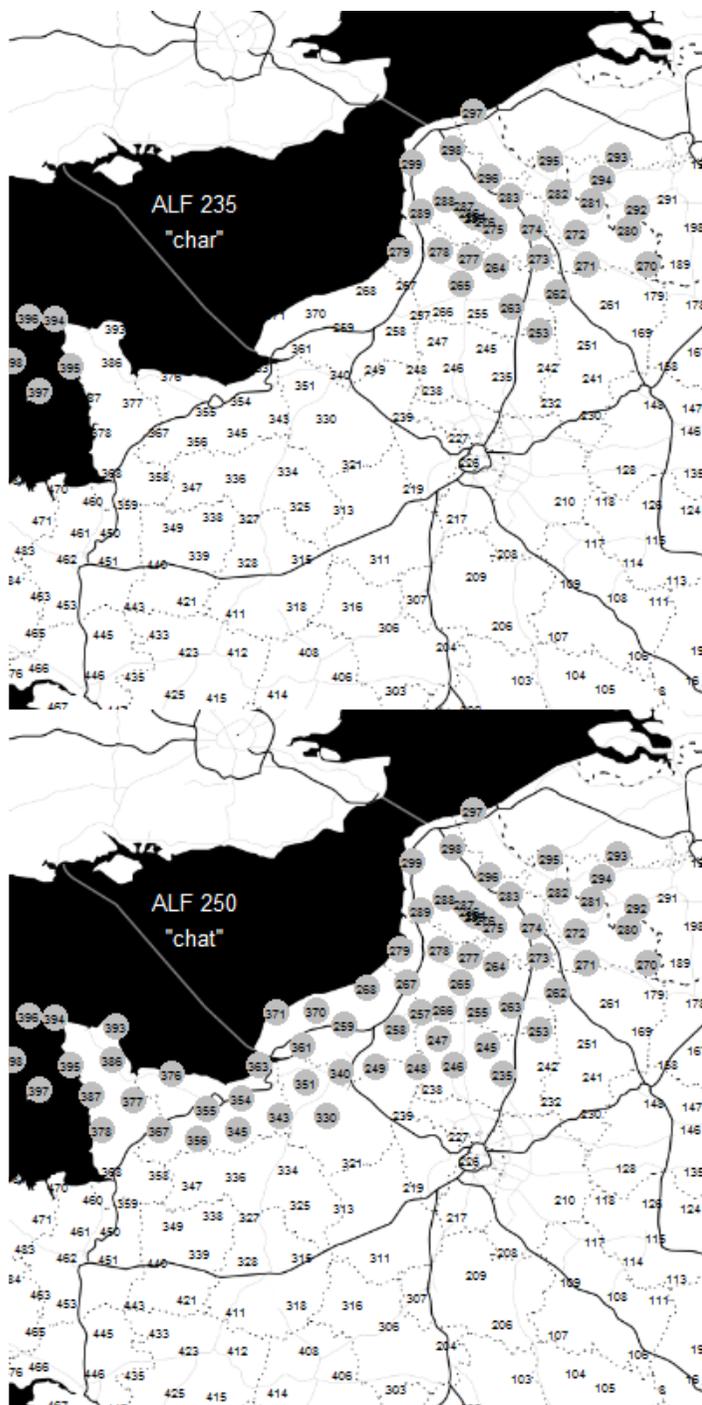


Figure 1 : Points où lat. C(A)- > [k] en normanno-picard.

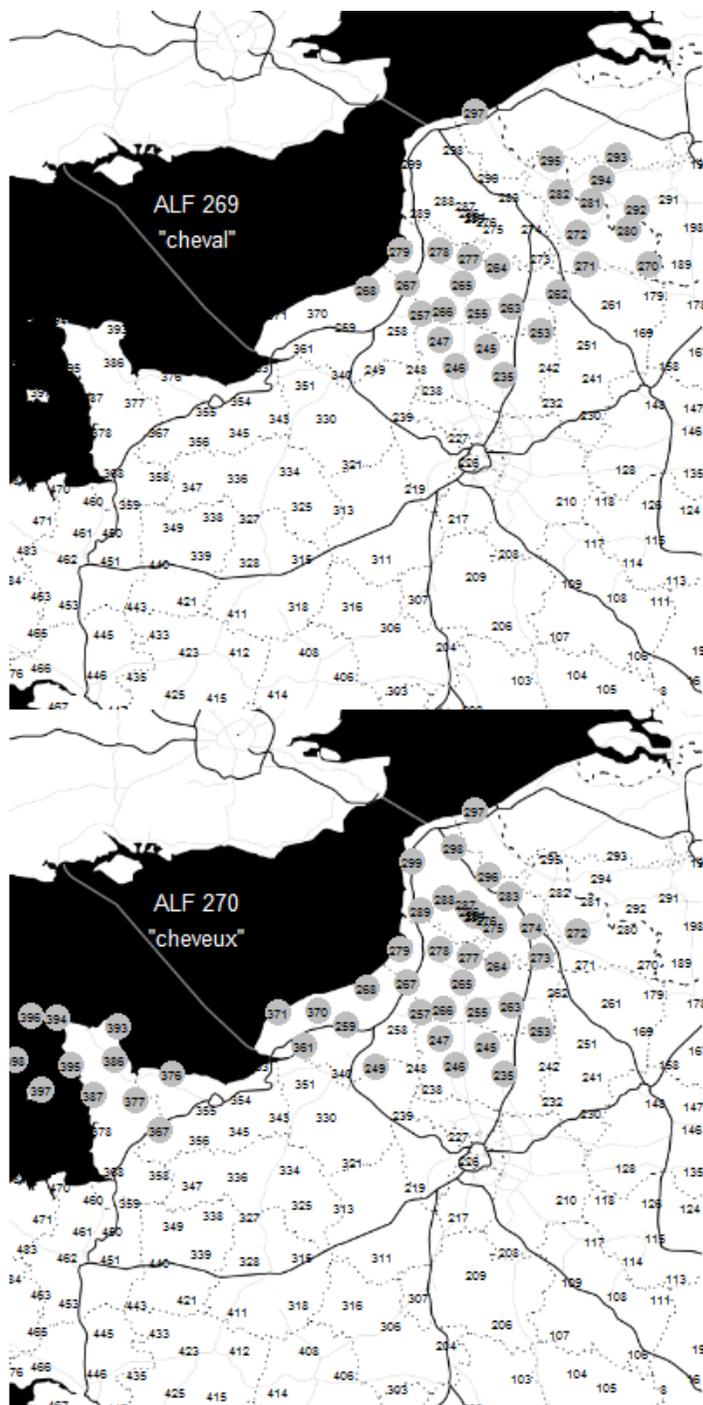


Figure 1 : Points où lat. C(A)- > [k-] en normanno-picard.

les représentations<sup>6</sup>, la plupart des (regroupements de) parlers se sont vu attribuer – parfois depuis des siècles – des glottonymes populaires dans les traditions discursives locales, régulièrement repris par les dialectologues. Au fond, cela n'est pas si grave, tant et aussi longtemps qu'une description scientifique honnête est capable d'admettre qu'il peut y avoir plus de différences au sein d'un parler donné qu'entre certaines variétés de ce parler et un parler voisin mais hétéronyme. De toute façon, le discours scientifique n'a pas pour but d'influencer la glottonymie populaire, celle-ci répondant d'abord et avant tout à des impératifs identitaires ou politiques.

Les romanistes connaissent bien les épineux problèmes liés à la glottonymie, qu'elle soit populaire ou scientifique. Il est d'usage de subdiviser la Romania en grands ensembles : l'Ibéroromania, la Galloromania, l'Italoromania (bien que ces trois derniers forment un espace géographique continu) et la Dacoromania. La Sardaigne reste à l'écart, tout comme les composantes de l'ensemble appelé «Rhétoromania», qui regroupe le romanche, le frioulan et le ladin, bien qu'ils soient aussi différents entre eux qu'ils le sont eux-mêmes de l'italoroman. On aura compris que l'existence des États que sont l'Espagne, la France, l'Italie et la Roumanie (avec leurs langues-toits respectives) est pour quelque chose dans ces regroupements. Si l'histoire avait voulu qu'il existât de nos jours entre la France et l'Espagne un pays regroupant les territoires occitanophones et catalanophones, il y a fort à parier qu'on ne se serait jamais posé la question de l'appartenance du catalan à la Gallo- ou à l'Ibéroromania : plutôt que de parler d'une «langue-pont» (K. Baldinger), on se serait contenté d'y voir une «Occitano-Catalano-Romania».

Les subdivisions à l'intérieur même de ces grands ensembles – et le nom qu'il convient de leur donner – donnent aussi lieu à des controverses. La langue appelée «catalan» par les romanistes présente relativement peu de dialectalisation et une parfaite intercompréhension du nord au sud du domaine, mais les variétés parlées dans le «Pays valencien» sont appelées «valencien» par leurs locuteurs, qui

---

6. «[...] la très grande majorité des locuteurs ignore que leur parler appartient à un ensemble linguistique spécifique dont, pour la plupart, ils ne connaissent pas le nom» (Bert et Martin, 2013 : 497).

n'accepteront jamais qu'on leur dise qu'ils parlent catalan. Inversement, les Catalans n'aimeraient pas non plus se faire dire qu'ils parlent valencien. Ces glottonymes dérivés du nom d'une entité politicoterritoriale rendent impossible une approche sereine du problème. En France, l'autonomie du gascon au sein de la Galloromania (Chambon et Greub, 2009) n'est pas reconnue par de nombreux occitanistes, qui tiennent à tout prix à leur vision unitaire de l'espace occitan (voir Thibault, 2016a). Inversement, le conglomérat dialectal d'oïl est conçu par plusieurs comme un regroupement de « langues d'oïl », sans que l'on sache précisément quels faisceaux d'isoglosses permettent de les délimiter.

Ce tour d'horizon permet de mieux situer (et de désenclaver) le problème de la dénomination du français de Louisiane, objet de ce chapitre, que nous allons aborder dans la section suivante. Comme c'est souvent le cas, des aprioris idéologiques ainsi que des considérations identitaires ont joué un rôle de premier plan, reléguant dans l'angle mort des chercheurs les pratiques effectives. C'est ce que nous verrons dans la section 4, mais afin de mieux comprendre les tenants et aboutissants d'une situation historique, géographique et démographique qui se caractérise par sa complexité, penchons-nous d'abord sur une brève présentation de l'histoire du français en Louisiane d'une part, ainsi que dans les Antilles d'autre part, car on verra que les liens entre ces deux territoires n'ont pas manqué d'avoir des conséquences linguistiques.

### **3. BREF HISTORIQUE DE L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS EN LOUISIANE ET DANS LES ANTILLES**

Au 17<sup>e</sup> siècle, alors que la Nouvelle-France voyait lentement sa population croître dans la vallée du Saint-Laurent comme en Acadie, les colonies anglaises se concentraient dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Nouvelle-Angleterre, ainsi que dans les colonies plus méridionales, en bordure de l'Atlantique, jusqu'à la limite de la Floride (alors espagnole). Les régions de l'intérieur du continent, en particulier l'immense bassin drainé par le Mississippi, étaient encore peu connues. En 1682, Robert Cavellier de La Salle explora cette région en descendant le Mississippi jusqu'à son embouchure, et prit possession de ces

immenses territoires (des Grands Lacs jusqu'au golfe du Mexique) au nom du roi Louis XIV, en l'honneur duquel il les nomma « Louisiane ». La colonisation comme telle ne commença cependant qu'à la toute fin du siècle, en 1699, et ce n'est qu'en 1718 que La Nouvelle-Orléans allait être fondée. Cette entreprise de colonisation ne rencontra que très peu de succès, notamment sur le plan démographique. À l'issue de la guerre de Sept Ans (1763), la France renonça non seulement à la Nouvelle-France, mais aussi à la Louisiane ; les régions à l'ouest du Mississippi furent cédées à l'Espagne et les régions à l'est du Mississippi, à l'Angleterre. Un nouveau traité (San Ildefonso) rendit la Louisiane à nouveau française en 1800, mais en 1803 Napoléon la vendit aux États-Unis. La zone la plus méridionale de cet immense territoire (la Louisiane dans les limites qu'on lui connaît aujourd'hui) devint en 1812 le 18<sup>e</sup> État des États-Unis<sup>7</sup>.

Du point de vue linguistique, la Louisiane avait alors reçu des apports en provenance de la vallée du Saint-Laurent ainsi que directement de France ; il faut compter en outre avec la présence d'esclaves d'origine africaine parlant un créole à base lexicale française<sup>8</sup>. À ces populations vinrent s'ajouter des Acadiens expulsés de leurs terres en 1755 par les autorités britanniques. Quelques milliers d'entre eux, de 1765 à 1785, firent souche dans le sud de la Louisiane. À la suite de l'indépendance de Saint-Domingue (Haïti) en 1804, plusieurs milliers de personnes (francophones et créolophones) s'enfuirent et allèrent s'installer à La Nouvelle-Orléans, qui vit alors sa population doubler (voir aussi Frenette, « Sur quelques interprétations de la francophonie nord-américaine », dans le présent ouvrage). On considère traditionnellement qu'il faut distinguer trois types de « français » au 19<sup>e</sup> siècle en Louisiane : le français colonial (aussi appelé *français de plantation*, voir Picone et Valdman, 2005 : 147-148) parlé par les Créoles blancs et les hommes de couleur libres en milieu urbain, relativement proche du français d'Europe de l'époque en raison de contacts suivis avec la métropole et de l'immigration d'un nombre

7. Voir Vidal (2012a et 2012b) pour plus de précisions sur l'histoire coloniale de la Louisiane et du « Pays des Illinois ».

8. Sur la question générale du peuplement de la Louisiane à l'époque coloniale, voir Rivard (2012).

important de « *Foreign French* » (comme les appelle la tradition historiographique américaine) avant la guerre de Sécession, fraîchement débarqués de France ; le français des Cadiens/Cadjins, plus éloigné de la norme, parlé par des populations rurales et économiquement défavorisées ; le créole français des populations issues de l'esclavage et venues directement d'Afrique ou de Saint-Domingue. Ces variétés devaient toutefois se trouver en contact et en interaction assez intenses, si l'on en juge par les caractéristiques du français parlé en Louisiane au 20<sup>e</sup> siècle, ainsi que par les situations de continuum qui existent entre le français cadien/cadjin et le créole louisianais (Rottet, 2000).

L'implantation du français dans les Antilles (et la naissance des créoles français qui s'en est suivie) commence peu à peu au 17<sup>e</sup> siècle, les Français s'installant d'une part dans la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, aujourd'hui Haïti, et d'autre part dans les îles de l'arc antillais (Martinique et Guadeloupe, mais aussi Sainte-Lucie et Dominique). Le contact avec le français de métropole, interrompu brutalement au Canada à la fin de la guerre de Sept Ans, s'est prolongé en Haïti jusqu'à la Déclaration d'indépendance (1804) ; en Martinique et en Guadeloupe, aujourd'hui départements d'outre-mer, ce contact n'a jamais cessé. Nous avons donc affaire à un français expatrié dont les racines plongent dans le 17<sup>e</sup> siècle, ce qui le rapproche des français nord-américains, mais qui a reçu des influences de la mère patrie de façon plus prolongée, voire ininterrompue dans le cas des DOM-TOM. Un autre point de divergence par rapport aux français du continent est l'importance de l'apport lexical de langues amérindiennes insulaires, comme par exemple le taïno, qui a légué de nombreux types lexicaux au couple français-créole antillais (Jansen, 2012). Enfin, l'évènement capital qui caractérise l'histoire du français dans les Antilles est bien sûr la coexistence pluriséculaire de ce dernier avec le créole qui en est né. La dynamique de contact entre ces deux codes est très complexe. On considère qu'il faut distinguer historiquement deux variétés de français antillais : une première variété que l'on appellerait « dialecte secondaire » dans la terminologie de Coseriu, pratiquée par les « Grands-Blancs » et leur domesticité, née de la transmission intergénérationnelle ininterrompue d'un français langue maternelle, et une seconde variété, dite « dialecte tertiaire » en termes cosériens, propre aux populations anciennement unilingues créolophones qui ont

acquis la maîtrise du français au fil des générations, à travers la scolarisation. Il va de soi que les influences réciproques entre ces deux variétés ont toujours été très fortes, tout comme les interférences entre elles et le créole qui les accompagne presque depuis les tout débuts. Ce dernier a conservé de façon fossilisée de nombreux types lexicaux et structures grammaticales (le plus souvent regrammaticalisées) issus du français du 17<sup>e</sup> siècle et dont on retrouve la trace dans les français d'Amérique (Thibault 2008a, 2009).

Le fait que les Antilles et la Louisiane partagent un certain nombre de traits historiques et culturels (esclavagisme, exploitation de la canne à sucre, contacts suivis avec la métropole plus tardifs qu'en Nouvelle-France, faune et flore tropicales) et que des déplacements de population massifs de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans ont eu lieu au début du 19<sup>e</sup> siècle n'a pas manqué d'avoir des conséquences linguistiques, longtemps restées dans l'ombre.

#### **4. ACADIEN ET « CADIEN/CADJIN »**

La nature et la place du français de/en Louisiane sont un excellent exemple du caractère construit – et régulièrement remodelé – des variétés de français d'Amérique et des liens de parenté qui les unissent. On a pu assister ces dernières années à une double remise en cause de la doxa qui voyait dans ce français un simple avatar de l'exportation de l'acadien du Canada à la suite du « Grand Dérangement » : d'une part, une meilleure prise en considération des caractéristiques de tous les français d'Amérique (à commencer par celui de la Louisiane elle-même) a permis de remettre en cause la conception d'une parenté très (trop) étroite et surtout exclusive avec l'Acadie ; d'autre part, une ouverture sur les Antilles a mis en évidence l'existence d'indéniables liens avec les français et les créoles de la mer des Caraïbes, restés jusque-là dans l'ombre.

On ne peut nier que le souvenir de la Déportation tout comme le glossonyme/ethnonyme même de cadien (cajun, cadjin, etc.) ne peuvent que conforter le grand public dans sa conception d'une filiation directe entre Acadiens et Louisianais francophones. Il s'agit, d'une certaine façon, d'un « mythe » réconfortant qui permet de concevoir l'histoire des déportés comme le récit d'une certaine revanche sur le

destin. Ce qui est plus surprenant, c'est que les linguistes eux-mêmes<sup>9</sup> y aient longtemps adhéré – ou, à tout le moins, ne l'aient pas remis en cause. Il est toutefois rassurant de voir que la communauté scientifique est revenue sur ses certitudes. Un grand projet d'ensemble visant à décrire les particularités grammaticales des parlers d'Acadie et de Louisiane a ainsi été lancé par Ingrid Neumann-Holzschuh au tournant du siècle. Les premières publications qui en sont issues utilisent «acadien» comme générique (voir p. ex. Neumann-Holzschuh, 2005a, 2005b ; ainsi que Wiesmath, 2005). Pourtant, déjà à l'époque, Kevin J. Rottet (2005 : 213) rappelait le caractère composite du français en Louisiane :

Le français louisianais moderne, appelé cadien, est le produit de la confrontation de plusieurs variétés de français y compris les français «colonial» et «acadien» du 18<sup>e</sup> siècle et le français «de la société de plantation» du 19<sup>e</sup> siècle, pour ne pas exclure l'influence du créole louisianais.

Quelques années plus tard, Thomas A. Klingler (2009) se demande «How Much Acadian Is There in Cajun». Peu à peu, c'est le terme «*cajun French*» (ou «cadjin») lui-même qui est remis en cause : de plus en plus, les spécialistes lui préfèrent celui de «français louisianais» (ou, en anglais, *Louisiana French*) : l'exemple le plus emblématique se trouve peut-être dans le titre même du dictionnaire le plus complet dont on dispose pour le français de la région, *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities* (Valdman et Rottet, 2010). La mention des «American Indian Communities», qui fait allusion entre autres aux Houmas depuis longtemps francophones, illustre également cette volonté inclusive qui caractérise désormais une partie au moins du discours scientifique. Finalement, Neumann-Holzschuh elle-même a révisé sa conception :

Le français louisianais apparaît comme un nouveau régiolecte, qui s'est formé graduellement sur la base de différentes variétés du français (dont l'acadien) et qui ne peut être englobé dans la diaspora acadienne qu'au sens très large. Avant tout, le français louisianais est une variété

---

9. «Mais dans l'esprit des Louisianais, et souvent dans celui des chercheurs, c'est la contribution acadienne qui l'emporte toujours» (Rottet, 2005 : 213 ; notre soulignement).

autonome du français d'Amérique du Nord. (Hennemann et Neumann-Holzschuh, 2014 : 128-129)

Urbain (2014 : 325) résume ainsi la problématique :

Cette perspective [l'expression générique *français louisianais*] a par ailleurs été récemment préconisée à nouveau, à mesure que certains linguistes ayant favorisé successivement les dénominations *français acadien* puis *français cadien* commencent à remettre en doute certains des découpages paradigmatiques qu'ils avaient eux-mêmes contribué à construire [...]. Autour de la dénomination du vernaculaire, *français cadien*, se pose en effet de plus en plus la question des liens avec le français pratiqué en Acadie, et celle du poids des exilés acadiens dans la formation de cette variété par rapport aux autres groupes francophones. Cela amène ainsi certains à préconiser désormais plutôt l'emploi en linguistique de la dénomination *français régional louisianais* pour désigner l'ensemble du continuum des pratiques [...].

Pour revenir au problème des frontières isoglosses évoqué plus haut, la question de l'acadianité du louisianais soulève un autre point : « qu'est-ce qui peut être considéré comme un trait typiquement acadien ? » (Hennemann et Neumann-Holzschuh, 2014 : 127), ou, pour le dire autrement, une communauté de traits équivaut-elle à une origine commune ? Les comparatistes considèrent que ce sont les innovations partagées qui permettent d'identifier des sous-groupes dans une famille de parlars génétiquement reliés ; si les traits communs entre l'Acadie et la Louisiane viennent de France et sont également attestés au Québec et/ou dans les Antilles, ils ne permettent évidemment pas de postuler une plus grande proximité entre cadien/cadjin et acadien. C'est le sens de l'étude de Baronian (2016) portant sur une combinaison de traits lexicaux, syntaxiques et morphologiques, dont les résultats sont confortés par celle de Thibault (2016b), qui se concentre sur le seul témoignage du lexique :

un grand nombre de types lexicaux sont communs à la Louisiane et à l'Acadie, mais l'immense majorité de ceux-ci existent aussi (ou ont existé) en français laurentien, ce qui fait que les mots strictement « louisianais-acadiens » ne sont pas plus nombreux que les mots « louisianais-laurentiens » ou « louisianais et du Missouri ». (Thibault, 2016b : 288)

Quant à Baronian, il précise :

D'un point de vue morphosyntaxique, le français louisianais partage finalement assez peu avec l'acadien, mais un peu plus avec le québécois et le français du Missouri, surtout dans le nord de la zone francophone louisianaise. Cette zone partage aussi quelques traits avec le créole louisianais, de même qu'avec l'haïtien. [...] Il convient donc, jusqu'à preuve du contraire, de traiter le français louisianais comme une branche indépendante de la famille des dialectes et créoles nord-américains du français, partageant des traits tantôt avec le québécois, tantôt avec l'acadien, tantôt avec l'haïtien. (Baronian, 2016 : 315-316)

Cet auteur est l'un des rares à avoir évoqué une parenté du français de Louisiane avec celui des Antilles. Pourtant, de nombreux traits linguistiques unissent les deux territoires, mais ils sont longtemps restés ignorés. Nous avons tenté d'attirer l'attention sur ce phénomène (Thibault, 2015), en étudiant une vingtaine de types lexicaux relevés dans un recueil de contes oraux (le dépouillement systématique de la lexicographie spécialisée permettrait d'en quintupler facilement le nombre) qui, très fréquents dans les Antilles, sont inconnus au Canada. Cette communauté d'usages n'a rien de surprenant, eu égard à l'histoire des mouvements de population dans la région, mais sa non-prise en charge dans l'idée que l'on se fait des parentés entre français d'Amérique est révélatrice d'un dysfonctionnement de la recherche : si l'on ne connaît guère les créoles, on ne peut pas voir les parallélismes entre ces derniers et le français louisianais.

Nous allons analyser ci-dessous une vingtaine de types lexicaux, phonétiques et syntaxiques supplémentaires, non traités dans Thibault (2015), qui résultent du dépouillement de *Les Acadiens louisianais et leur parler* (Ditchy, 1932) et qui ont tous en commun d'être présents en Louisiane et dans les Antilles, tout en étant totalement inconnus des français laurentien et acadien. Il s'agit de donner un coup de projecteur supplémentaire sur cette parenté, afin de contribuer à mieux caractériser le français en Louisiane dans son contexte géographique élargi et à attirer l'attention sur les composantes qui le distinguent de ce que l'on peut relever ailleurs sur le continent nord-américain.

Les matériaux sont présentés sous forme de minidossiers de rédaction comportant pour chacun d'entre eux les données suivantes : a) la forme lemmatisée ; b) la catégorie grammaticale ; c) les acceptions

en français de Louisiane, tirées de Ditchy ou, le plus souvent, du dictionnaire de Valdman et Rottet (2010) ; d) un court bilan bibliographique qui rend compte de la représentation du mot dans la lexicographie spécialisée, qu'il s'agisse de sources antillaises ou louisianaises – les sources les plus récentes, les plus autorisées et les plus exhaustives seront privilégiées (essentiellement, l'*Index lexicologique québécois* ou ILQ, le *Dictionary of Louisiana French* [Valdman et Rottet, 2010] pour la Louisiane et le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* [DECA] [Bollée *et al.*, 2017a, 2017b] pour l'ensemble de l'aire) ; e) des commentaires sur l'origine et l'histoire du mot.

1. *ajoupa* n. m./f. «perch, roost; bird cage; ramshackle cabin, hut» (Valdman et Rottet 2010: 20). Il s'agit d'un mot d'origine amérindienne, plus précisément tupi, qui s'est exporté jusque dans l'océan Indien à l'époque coloniale (Bollée *et al.*, 2017b: 9-10) mais sans laisser de traces en laurentien ou en acadien (dans l'ILQ, il n'apparaît que dans quatre sources, toutes louisianaises).
2. *bossal* n. m. «[offensive] black person» (Valdman et Rottet, 2010: 80). Le mot signifiait à l'origine «esclave africain d'importation récente» et a été emprunté à l'espagnol *bozal*, de même sens (Bollée *et al.*, 2017b: 59-60). Encore une fois, toutes les sources citées dans l'ILQ sont louisianaises.
3. *couche-couche* n. f. «steamed, moist cornmeal eaten as a cereal; fried corn meal mush» (Valdman et Rottet, 2010: 160). Le type lexical existe également en Haïti et dans les Petites Antilles avec des acceptions proches. «L'étymon est une variante de *couscous* (< berbère *kuskus*), → FEW 19, 100a» (Bollée *et al.*, 2017a, s.v. *couche-couche*). Dans l'ILQ, toutes les sources mentionnées relèvent du français en Louisiane.
4. *créole* adj. «creole, pertaining to Creole language or culture; Creole, native to Louisiana, grown or produced in Louisiana», n. m. «Louisiana creole», n. m./f. «Creole, descendant of original French or Spanish colonists of Louisiana; Creole, black person who speaks French or

Creole ; any Louisianan who speaks a local variety of French » (Valdman et Rottet, 2010 : 171). Pour un bilan à jour sur l'étymologie ibéroromane du terme, voir Bollée *et al.* (2017b : 205-206), qui confirment en outre sa profonde implantation dans l'histoire du français et des créoles dans les Antilles. Le mot ne s'est jamais enraciné dans la vallée du Saint-Laurent ou en Acadie, étant lié (tout comme *bossal*) à l'histoire de l'esclavage. Il est né d'un besoin de distinguer les esclaves fraîchement arrivés de ceux déjà nés dans le pays, mais a fini par s'appliquer à toute la population née sur place, ainsi qu'aux animaux domestiques et aux légumes et fruits « du pays ».

5. *guildive* n. « appareil qui convertit la mélasse en rhum » (Ditchy, 1932) ; attesté dans une thèse sur le parler de Jefferson Parish en Louisiane (Hickman, 1940 : 155) ainsi que dans un glossaire du français de la vallée du Mississippi (McDermott, 1941) mais absent de Valdman et Rottet (2010). Ce type lexical, très bien attesté dans les Antilles (voir Bollée *et al.*, 2017b : 119-120), désigne à la base une eau-de-vie faite des sirops de sucre (le sens secondaire proposé par Ditchy est métonymique). Il s'agit d'une adaptation de l'anglais *kill-devil*, qui désigne le même type de boisson forte. Le mot étant relié à l'exploitation de la canne à sucre, il est normal qu'on ne le retrouve pas au Canada ; cela dit, il apparait tout de même dans le recueil du père Potier (voir Halford, 1994) aux côtés de son synonyme approximatif *tafia* (mieux connu semble-t-il en Louisiane, car présent dans la nomenclature de Valdman et Rottet, 2010).
6. *habitacot* n. m. « on appelle ainsi par ironie et dans un sens de mépris les petits fermiers, les petits cultivateurs » (Ditchy, 1932) ; « hick, country bumpkin ; vulgare, ill-mannered person ; fat person, fatso » (Valdman et Rottet, 2010 : 74, s.v. *bitaco/hitaco*). Dans Bollée *et al.* (2017b : 51), le mot est présenté comme d'origine inconnue ou incertaine, mais rattaché au mauricien *bitakwa*, « campagnard aux manières lourdes et gauches », présenté comme un dérivé de *bitasyon*

< fr. *habitation* (au sens colonial du terme). Le fait que la variante *bitaco* coexiste en Louisiane avec la variante non aphérésée *habitaçot* plaide en faveur d'un rattachement à la famille d'*habitation*, et plus encore le fait qu'au Canada le mot *habitant* a développé exactement les mêmes sémantismes (voir Thibault, 2008a : 123-124). La terminaison reste toutefois inexplicée, mais il semble s'agir d'une suffixation plaisante à valeur péjorative.

7. *macaquerie* n. f. «singerie» (Ditchy, 1932), «monkeyshines, funny antic, cutting up, mischievousness, trickery ; foolishness, nonsense» (Valdman et Rottet, 2010 : 375). Type lexical formé par suffixation sur *macaque*, mot «d'origine africaine devenu également français par l'intermédiaire du portugais» (voir Bollée *et al.*, 2017a, s.v. *makakri*) ; le simple, tout comme son dérivé, est abondamment attesté aussi dans les Antilles, en français comme dans les créoles. Les 10 sources citées par l'ILQ pour ce mot sont toutes louisianaises ; il est inusité dans les français canadiens.
8. *marron* n. m., adj. «fugitif, qui vit à l'état sauvage» (Ditchy, 1932), «wild, undomesticated [rice, pig] ; gone back to the wild, feral [dog] ; fugitive, runaway [child]». Type lexical abondamment commenté dans Bollée *et al.* (2017b : 254-256). Le mot est d'origine controversée, mais semble bien remonter au langage des Amérindiens et connaît des correspondants en espagnol. Le père Potier le connaissait («nègre révolté et fugitif», voir Halford, 1994 : 32), ce qui est le signe d'une connaissance passive au «Canada» à l'époque coloniale, mais il ne s'est pas implanté dans l'usage, peut-être justement en raison de l'absence, dans la vallée du Saint-Laurent et en Acadie, d'une situation d'esclavagisme à grande échelle comme celle qui régnait dans les Antilles. Par conséquent, ses dérivés (voir ci-dessous) sont tout aussi inconnus au Canada.
9. *marronnage* n. m. «action de marronner» (Ditchy, 1932), «desertion, flight, running away» (Valdman et Rottet, 2010 : 387). Dérivé de *marronner* (voir notice suivante). Type

lexical bien attesté dans les créoles et le français des Antilles (innombrables attestations dans la littérature de la créolité, où le mot renvoie à la résistance contre l'esclavagisme et a développé des emplois plus abstraits et idéologiques).

10. *marronner* v. intr., tr. «s'enfuir; enlever, voler» (Ditchy, 1932), «*to flee, escape, run away; to run around; to thief, to steal things*» (Valdman et Rottet, 2010 : 387). Dérivé de *marron*; voir Thibault (2008b : 280) pour des attestations antillaises.
11. *marronneur* adj. «qui a coutume de s'enfuir» (Ditchy, 1932), n. m. «runaway, fugitive, deserter» (Valdman et Rottet, 2010 : 387). Dérivé du précédent.
12. *ravet* n. m. «cancrelat» (Ditchy, 1932), «cockroach, roach» (Valdman et Rottet, 2010 : 526). Amérindianisme; emprunt au caraïbe *arabé* (Friederici, 1947 : 57; Bollée *et al.*, 2017b : 315-316; voir Thibault [2010 : 77] pour des attestations en français antillais). Ce type lexical «emprunté par les Français au Brésil et en Guyane sous la forme *ravet, rauet* et transmis aux Antilles» (Bollée *et al.*, 2017b : 316) ne s'est pas exporté au Canada (contrairement à *maringouin*, rare contrexemple).
13. *roulaison* n. f. «récolte de la canne à sucre, et, par extension, fabrication du sucre» (Ditchy, 1932), «sugar cane harvest; sugar harvesting and grinding season» (Valdman et Rottet, 2010 : 563). Voir FEW 10, 503a, RÔTELLA et Bollée *et al.* (2017a, s.v. *roulaison*). Type lexical dont l'existence est liée à l'exploitation de la canne à sucre, ce qui explique son absence au Canada.
14. *savane* n. f. «terrain vague près des fermes servant de sortie aux bestiaux et où on les mène paître; pâturage enclos, d'où les animaux ne sortent que pour être conduits à la boucherie; terres non cultivées temporairement, et qui servent de pâturage» (Ditchy, 1932), «pasture, prairie, uncultivated land, meadow, grassland» (Valdman et Rottet, 2010 : 572). Comme nous l'expliquions dans Thibault (2008a : 119-120),

c'est le sémantisme de *savane* qui rapproche la Louisiane des Antilles. Au Canada, le mot désigne (ou plutôt désignait) un terrain marécageux où les mousses sont abondantes et les arbres rares, et non pas un pâturage ou une prairie.

15. *sucrier* n. m. « planteur, propriétaire d'une plantation de cannes à sucre; celui qui surveille la cuisson du sucre et l'équipage d'une sucrerie » (Ditchy, 1932), « sugar-cane farmer, planter; employee of a sugar factory » (Valdman et Rottet, 2010 : 594). Déjà attesté chez Du Tertre en 1654 (TLFi) en référence aux Antilles. Tout comme *roulaison* et *guildive*, il s'agit d'un terme spécialisé qui doit son existence en Louisiane à la culture de la canne à sucre.
16. *tété* n. m. « (terme d'enfant) téton, mamelle; sein d'une femme » (Ditchy, 1932), « nipple (of a human); teat (of an animal) » (Valdman et Rottet, 2010 : 614). Attesté aussi en créole louisianais (Valdman *et al.*, 1998 : 455, s.v. *tete*<sup>1</sup>), haïtien (Valdman *et al.*, 2007 : 708, s.v. *tete*<sup>3</sup>), guadeloupéen (Ludwig *et al.*, 2002 : 306, s.v. *tété*), martiniquais (Confiant, 2007 : 1295, s.v. *tété*<sup>1</sup>) ainsi qu'en français régional antillais (Telchid, 1997 : 170, s.v. *tété*). Dans l'ILQ, toutes les (rares) attestations sont louisianaises. Les français canadiens, qui ne connaissent pas *tété*, expriment ce concept avec le type lexical *tette*, très ancien en français (voir FEW 17, 333b-334a, \*TITTA); le type *tété* en est un dérivé (v. FEW 17, 335b, où un groupe de formes galloromanes sont réunies).

Nous terminerons avec deux traits phonétiques et deux traits syntaxiques :

- Les voyelles moyennes et la loi de position. – Le [ɔ] ouvert en syllabe fermée que l'on peut entendre par exemple dans *nous autres*, *vous autres*, phénomène inconnu au Canada mais banal dans l'accent antillais (voir Pustka, 2015 : 401), particularise le français louisianais au sein de l'ensemble nord-américain. Cf. *nous-autres* [nuzɔt(r)] (Valdman et Rottet, 2010 : 419); *vous-autres* [vuzɔt] (Valdman et Rottet, 2010 : 658). Pour *eux-autres*, cette même source donne toutefois trois transcriptions : [øzot, øzot, hot]. Cela suggère

que la situation est peut-être plus complexe, et présente un certain degré de variation interne (lexicale ou diatopique), comme dans les Petites Antilles (voir Pustka, 2015 : 401). Dans les créoles antillais, le pronom personnel *zòt* (correspondant au *vous* pluriel) se prononce également avec une voyelle ouverte (voir p. ex. Ludwig *et al.*, 2002, s.v. *zòt*, où l'accent grave note l'ouverture). – Les voyelles moyennes antérieures [e] et [ɛ] respectent aussi plus ou moins la loi de position, en contraste avec la situation observable en laurentien et en acadien : «The *loi de position* holds in general for the pair /ɛ/ and /e/. *Épée* is pronounced identically to *épais*. Likewise, *piquer*, *piquet*, *piqué* and *piquais* are all homophonous in the word list reading (all pronounced with /e/)» (Dajko, 2016 : 308). Dans les Petites Antilles, la loi de position pour les voyelles antérieures moyennes ne s'applique pas systématiquement, les timbres étymologiques étant encore respectés par la plupart des locuteurs (Pustka, 2015 : 400-401). De ce point de vue, la Louisiane affiche un comportement assez unique au sein des autres variétés expatriées d'Amérique, mais des analyses plus poussées seraient nécessaires pour bien rendre compte de la complexité de l'usage.

- Le passage du schwa à [i] dans *pitit* (Valdman et Rottet, 2010 : 458). – Voir Thibault (2012) pour une étude d'ensemble sur le sort du schwa français dans les créoles des Petites Antilles, l'évolution [ə] > [i] coexistant avec [ə] > [u] et, pour les emprunts plus récents au français, avec [ə] > [e]. Une forme [piti(t)] n'est pas attestée dans les sources canadiennes, mais est générale dans les créoles (voir entre autres Valdman *et al.*, 1998 ; Ludwig *et al.*, 2002 : 258 ; Valdman *et al.*, 2007). Dajko (2016 : 309) explique sa présence en français louisianais comme un cas de «vowel harmony», mais on comprend mal pourquoi seule cette variété de français aurait été touchée. Il est probablement plus économique de l'expliquer comme un emprunt au créole.

- *qui* pron. rel. «quoi». – «Avé qui vous ferez à souper ? [...] qui vous dit ?, que dites-vous ? ; Qui-ce tu as ?, qu'est-ce que tu as ?» (Ditchy, 1932 ; voir encore Valdman et Rottet, 2010 : 509, s.v. *qui*<sup>3</sup>, 2). – Créolisme syntaxique d'origine normande (voir Librova, 2016) n'ayant laissé aucune trace dans les français canadiens. On ne le relève guère en français régional antillais, mais il est en revanche général dans les créoles, en particulier dans le type *pouki* «pourquoi».
- *en haut* «sur» (Ditchy, 1932) ; «on, upon ; on top of ; above» (Valdman et Rottet, 2010 : 331). Exemples en français de Louisiane : «*Lui et petit Edgar Breaux étaient assis en haut la galerie*<sup>10</sup>. He and little Edgar Breaux were seated on the porch.» ; «*Mets-les en haut la table*. Put them on the table» (Valdman et Rottet, 2010 : 331). Il s'agit clairement encore une fois d'un créolisme syntaxique (on notera d'ailleurs l'absence de la préposition *de*), cf. créole louisianais *anho* «on top of, on» («*Té ein femme billé en singe qui té en haut bras un nomme déguisé en cocodri*. There was a woman dressed like a monkey on the arm of a man dressed as a crocodile», Valdman *et al.*, 1998 : 44), créole guadeloupéen *anho* «sur» : «Klé-la anho a bifé-la : *La clé est sur le buffet*» (Ludwig *et al.*, 2002), créole haïtien *anwo*, *anho* «on, upon, on top of, above, over» (Valdman *et al.*, 2007).

Si l'on récapitule, ces traits que la Louisiane partage avec les Antilles mais justement pas avec le Canada (laurentien ou acadien) appartiennent à quelques catégories bien ciblées, qui rappellent l'ancrage géographique, historique et culturel de cet État : a) des amérindianismes très méridionaux (Amérique du Sud ou mer des Caraïbes) qui se sont diffusés dans le français des colons à l'époque mais sans remonter jusqu'au Canada (*ajoupa*, *ravet*) ; b) des types lexicaux reliés à la société d'habitation et à l'exploitation de la canne à sucre, inexistante sous des latitudes moins clémentes (*guildive*, *habitaçot*, *roulaison*, *sucrier*) ; c) des mots reliés à l'esclavage (*bossal*, *créole*, *marron* et ses dérivés) ; d) des créolismes syntaxiques et

10. Au Canada, *en haut de la galerie* voudrait dire «sur le toit de la galerie».

phonétiques; e) enfin, un petit résidu de cas résistent au classement (*couche-couche, macaquerie, savane, tétés*) mais, tout comme les traits phonétiques et syntaxiques présentés (particulièrement importants car ils s'inscrivent dans des paradigmes plus fermés que les séries lexicales), ils rendent compte de liens privilégiés avec les Antilles.

## 5. CONSIDÉRATIONS FINALES

On peut se poser deux questions à l'issue de ce tour d'horizon : a) Que dire des appellations que l'on a appliquées au français pratiqué traditionnellement en Louisiane, au regard des données nouvelles dont on dispose sur cet objet ? b) Comment conceptualiser cet objet, d'un point de vue génétique, par rapport à ses cousins d'Amérique ?

On trouvera dans Urbain (2014) une présentation fine et bien documentée du problème des dénominations de glottonymes en Acadie et en Louisiane à travers l'histoire. En ce qui concerne la Louisiane, les appellations les plus traditionnelles sont d'une part *français colonial* ou *de plantation* (ou, plus rarement, *français créole* ou *des Créoles*) et, d'autre part, *français cadien* (ou *cajun, cadjin*, etc.); toutefois, la disparition de la réalité désignée par la première série de ces appellations (les Grands-Blancs s'étant massivement anglicisés dans les décennies ayant suivi la guerre de Sécession) semble avoir laissé tout le terrain à une variété plus éloignée de la norme et pratiquée plutôt par des locuteurs moins favorisés économiquement, dont plusieurs appartenaient au groupe connu sous le nom de *Cadiens*, l'ethnonyme étant devenu par la suite glottonyme. Comme rien n'est simple, le terme *créole* peut désigner le véritable créole louisianais (structurellement autonome par rapport au français) mais aussi des variétés de français vernaculaire louisianais parlées par des populations « de couleur » qui appellent ainsi leur langue par alignement sur l'ethnonyme qui les désigne. Quoiqu'il en soit, aucune de ces dénominations n'évoque de quelque façon que ce soit les liens de parenté avec les Antilles – il ne s'agit évidemment pas de le regretter, mais simplement de le constater. Même si les conceptions des linguistes ont évolué, comme l'émergence du terme *français régional louisianais* l'illustre, l'énorme poids des représentations évoquées par le type *cadien* va longtemps continuer de faire sentir ses effets.

Que peut-on dire, de façon plus générale, sur la place de ce français dans l'ensemble nord-américain, dans l'optique d'un questionnement de nature génétique et dialectologique? Nous avons abordé dans la section 2 de cet article les problèmes que posent les regroupements de parlers et l'identification de frontières dialectales. On en retiendra qu'il faut maintenir une grande prudence dans le maniement des données mobilisées, dont la pondération est très difficile à objectiver (voir aussi Martineau, «Variation et variétés», dans le présent ouvrage). Le but de ce nouveau coup de projecteur sur les parentés Louisiane-Antilles était surtout de porter à l'attention des chercheurs des données fondamentales mais jusqu'à présent négligées, dont la prise en compte oblige à un recentrage de l'objet. Nous allons toutefois nous demander maintenant quel modèle permet le mieux de rendre compte des relations génétiques que l'on peut reconstruire – ou pas – entre les différents noyaux d'implantation du français en terre d'Amérique.

Le modèle dominant en dialectologie, lorsqu'il s'agit d'identifier et de regrouper des sous-ensembles à l'intérieur d'un grand complexe dialectal, est celui de l'arbre généalogique. C'est ainsi que l'immense majorité des représentations conventionnelles des langues indo-européennes, par exemple, propose de grands embranchements se subdivisant à leur tour en branches plus petites, et ainsi de suite jusqu'aux derniers rameaux. On peut toutefois se demander si la métaphore de l'arbre généalogique chère aux néogrammairiens est la meilleure façon de dresser le portrait des divergences et convergences entre les français d'Amérique. Cette conceptualisation s'applique mieux à des situations où l'on sait qu'un même état de langue s'est diffusé peu à peu sur un immense territoire en se différenciant graduellement, au gré des migrations de ses locuteurs, donnant lieu à la possibilité d'une représentation graphique sous forme d'arborescence. On voit toutefois très mal comment on pourrait proposer un arbre généalogique des parlers français d'Amérique : le français des Antilles ne vient certes pas du Québec, le laurentien ne vient pas de l'acadien, et nous savons désormais que le « français régional louisianais » ne se réduit pas à un avatar de l'acadien, etc. Chaque sous-ensemble des français d'Amérique remonte en fait à son propre foyer de départ – et a connu par la suite une histoire qui lui est propre. La grande concurrente

de la représentation arborescente, la fameuse « théorie des vagues » (lancée au 19<sup>e</sup> siècle par Johannes Schmidt, et dont on considère aujourd'hui qu'elle complète la première plutôt que de l'infirmier, voir François, 2014), ne nous est pas d'un grand secours non plus : les français d'Amérique se présentent sous la forme d'un archipel où les différents foyers ont été initialement et traditionnellement assez isolés les uns des autres pour empêcher la diffusion à grande échelle d'innovations linguistiques sous forme de vagues concentriques. Tout au plus peut-on dire que Québec et Montréal ont dû agir à l'époque coloniale (et encore de nos jours en ce qui concerne Montréal) comme centres d'expansion au sein du laurentien ; mais l'acadien, le louisianais et le français régional antillais n'ont évidemment pas été configurés de façon décisive par l'influence de ces villes. Le laurentien s'est bel et bien exporté hors de son bassin d'origine (vers la Nouvelle-Angleterre d'une part, l'Ontario et l'Ouest canadien d'autre part), mais cela n'entre pas dans le cadre de la théorie des vagues, qui s'occupe de la diffusion de *variantes* (innovatrices) et non de *locuteurs*. Si la métaphore de l'arbre généalogique et la théorie des vagues sont relativement insatisfaisantes pour dresser un portrait représentatif de la genèse et de la nature différentielle des français d'Amérique, vers quoi peut-on alors se tourner ? Il nous semble qu'il est souhaitable, à la suite de Poirier (1994a, 1994b) et de Martineau (2005, 2011<sup>11</sup> et 2014), d'interpréter la genèse des français d'Amérique comme un cas privilégié de koinéisation(s) (Trudgill, 1986 ; voir Thibault, 2016c : 317, pour un historique du concept et de ses avatars). On peut retenir comme éléments définitoires de la koinéisation : a) le concept de *nivèlement* (plutôt que de mélange) ; b) entre variétés dialectales *raisonnablement apparentées* (plutôt qu'entre langues distinctes, cas de figure qui correspondrait à la substitution linguistique ou déboucherait sur une langue hybride) ; c) lequel s'opère à travers la sélection de certaines *variantes* (plutôt que de *variétés*) ; d) le tout étant un *processus* et non un aboutissement (ce que l'on appellerait plutôt une *koinè*). Schuchardt (1900 : 17) parle déjà de *koinή* en référence à la genèse de l'anglais nord-américain :

---

11. En particulier la section 1.3., p. 240-248.

Uns kommt es darauf an zu wissen in welcher Weise z. B. das Englische nach den Vereinigten Staaten von Nordamerika verpflanzt wurde. Passirte [*sic*] etwa ein einziger Dialekt den Ozean ? Nein, sondern alle möglichen englischen Dialekte. Aber da ihre Vertreter auf die bunteste Weise durcheinander gerüttelt wurden, konnten sie in ihrer Eigenartigkeit nicht fortbestehen; sie glichen sich aneinander an, und zwar gravitirten [*sic*] sie, wie Whitney sagt, nach der Sprache der Gebildeten als Mittelpunkt. So entstand eine nahezu gemeinsame Sprache, eine *koiné*, und dies bedeutet es wenn man in gewöhnlicher Redeweise sagt, in Amerika werde nicht so gut, aber auch nicht so schlecht gesprochen wie in England<sup>12</sup>.

Dans le cadre des français expatriés, le phénomène de koinéisation, bien décrit dans Martineau (2011), se caractérise par un ensemble de facteurs : a) il a eu lieu dans différents berceaux de peuplement, ce qui fait qu'il faut en parler au pluriel ; b) l'input initial de ces différentes koinéisations est raisonnablement homogène, puisqu'il s'agit grosso modo d'un même état de langue (le français oral spontané<sup>13</sup>), d'une même époque (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles), d'une même région d'origine (Île-de-France et Grand-Ouest) et du même panachage de différentes classes sociales (celles que l'on retrouve dans toutes les colonies françaises de l'époque : clergé, soldats, administrateurs, artisans, etc.) ; c) l'input initial est toutefois suffisamment hétérogène pour que les locuteurs soient exposés à différentes variantes – c'est le fameux « feature pool » de Mufwene (2008) ; d) la moindre différence dans les proportions respectives des ingrédients de base peut déboucher sur des résultats divergents au fil d'arrivée (les différents foyers de peuplement n'ont pas été fondés en même temps ; les régions d'origine, les classes sociales et les occupations professionnelles des locuteurs

12. « Demandons-nous par exemple de quelle façon l'anglais s'est implanté aux États-Unis. Un seul dialecte aurait-il traversé tout seul l'océan ? Non, tous les dialectes anglais possibles l'ont fait. Mais comme leurs représentants ont été bousculés de tous bords tous côtés, ils n'ont pas pu préserver leur identité propre ; ils se sont nivelés, et ce, en s'alignant sur l'usage des plus lettrés. C'est ainsi qu'est née une langue presque commune, une *koiné*, et c'est cela qu'on veut dire quand on dit en boutade qu'en Amérique on ne parle pas aussi bien qu'en Angleterre, mais qu'on n'y parle pas non plus aussi mal ! » (notre traduction). On n'a pas suffisamment insisté sur le parallélisme entre l'implantation du français, de l'anglais, de l'espagnol et du portugais dans les Amériques.

13. Voir en particulier Morin (2002) sur la nature de ce français régional et populaire à base clairement parisienne.

n'étaient pas nécessairement représentées dans les mêmes proportions) ; e) la sélection des variantes s'accompagne souvent aussi d'un processus (apparenté, mais différent) de réallocation (voir Siegel, 1985 ; Britain et Trudgill, 1999) : au lieu de disparaître, une variante peut subsister mais voir sa valeur diasystémique être renégociée<sup>14</sup> ; f) la prépondérance démographique n'explique pas tout, une variante pouvant triompher des autres en raison de sa transparence, de son efficacité communicative et, surtout, de son prestige.

Ce modèle est suffisamment souple pour rendre compte de la nature plurielle du « français régional de Louisiane », ce régiolecte à part entière qui ne peut être considéré comme un simple provignement de l'acadien du Canada. Le français qui s'y est pratiqué des débuts de l'époque coloniale à nos jours est le résultat d'un nivèlement entre différentes variétés dont le dosage est unique. Des apports migratoires de France, de la vallée du Saint-Laurent, d'Acadie et de Saint-Domingue, constitués de groupes sociaux allant des plus humbles aux plus puissants, influencés dans leurs pratiques langagières par des contacts avec les langues amérindiennes, l'espagnol, le créole et l'anglais : tout cela ne pouvait déboucher que sur une variété originale et, qui plus est, autonome, en raison de son relatif isolement depuis la guerre de Sécession.

---

14. Les deux principaux phénomènes de réallocation consistent : a) pour un diatopisme (régionalisme) d'Europe, à acquérir une extension aréale maximale en Amérique (mots communs à plusieurs ou à tous les français et créoles d'Amérique) ; b) pour un diastratisme d'Europe (mot stigmatisé, relégué aux registres très informels), à devenir stylistiquement et pragmatiquement neutre outre-mer. À l'époque de la rédaction du *Dictionnaire historique du français québécois* (Poirier, 1998), la distinction entre diatopismes et diastratismes n'était pas encore claire dans la tête des chercheurs, et l'étiquette « héritage de France » servait de solution de commodité pour éviter d'avoir à préciser. Il convient toutefois de séparer les deux. Le diatopisme est un trait linguistique dont on peut prouver que son extension géographique en Europe à l'époque coloniale ne couvrait pas tout le domaine linguistique mais était circonscrite à une aire géohistorique assez bien délimitée ; le diastratisme, quant à lui, est un trait linguistique qui, bien qu'attesté sur des aires immenses en Europe – souvent discontinues et indépendantes des découpages traditionnels de la dialectologie galloromane –, n'a jamais réussi à s'imposer dans le français des grands auteurs ni des dictionnaires, restant confiné aux registres les moins prestigieux (voir Thibault, 2009 : 102).

## RÉFÉRENCES

- ALF = Gilliéron, Jules et Edmond Edmont (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, Honoré Champion.
- Ascoli, Graziadio Isaia (1878), «Schizzi franco-provenzali», *Archivio glottologico italiano*, vol. 3, p. 61-120.
- Baronian, Luc V. (2016), «Au carrefour des Amériques françaises : enquête sur les sources linguistiques du français louisianais», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 295-318, coll. «Les Voies du français».
- Berschin, Helmut, Josef Felixberger et Hans Goebel (1978), *Französische Sprachgeschichte*, Munich, Max Hueber.
- Bert, Michel et Jean-Baptiste Martin (2013), «Le francoprovençal», dans Georg Kremnitz (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, avec le concours de Fañch Broudic et du collectif HSLF, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 489-501.
- Bollée, Annegret, Dominique Fattier et Ingrid Neumann-Holzschuh (dir.) (2017a), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, première partie : *Mots d'origine française*, fichiers provisoires en ligne, [www.uni-bamberg.de/romling/deca/fichiers-provisoires/partie-i/](http://www.uni-bamberg.de/romling/deca/fichiers-provisoires/partie-i/) [dernière consultation : 01.08.2017].
- Bollée, Annegret, Dominique Fattier et Ingrid Neumann-Holzschuh (dir.) (2017b), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, deuxième partie : *Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hambourg, Buske.
- Britain, David et Peter Trudgill (1999), «Migration, New-Dialect Formation and Sociolinguistic Refunctionalisation : *Reallocation* as an Outcome of Dialect Contact», *Transactions of the Philological Society*, vol. 97, n° 2, p. 245-256.
- Chambon, Jean-Pierre et Yan Greub (2009), «L'émergence du protogascon et la place du gascon dans la Romania», dans Guy Latry (dir.), *La voix occitane : actes du VIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale d'études occitanes, Bordeaux, 12-17 octobre 2005*, vol. 2, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 787-794.
- Chambon, Jean-Pierre et Yan Greub (2000), «Données nouvelles pour la linguistique galloromane : les légendes monétaires mérovingiennes», *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. 95, n° 1, p. 147-182.

- Confiant, Raphaël (2007), *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Ibis Rouge.
- Dajko, Nathalie (2016), « French in Louisiana : A Speaker from Ville Platte », dans Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.), *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, p. 300-313.
- Dees, Anthonij (1980), *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13<sup>e</sup> siècle*, Tübingen, Niemeyer.
- Ditchy, Jay K. (1932), *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Librairie Droz.
- FEW = Wartburg, Walther von (1928-2002), *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Bonn, Klopp, 1928 ; Leipzig-Berlin, Teuber, 1934 et 1940 ; Bâle, Helbing & Lichtenhan, 1946-1952 ; Bâle, Zbinden, 1955-2002.
- François, Alexandre (2014), « Trees, Waves and Linkages : Models of Language Diversification », dans Claire Bowern et Bethwyn Evans (dir.), *The Routledge Handbook of Historical Linguistics*, Londres, Routledge, p. 161-189, coll. « Routledge Handbooks in Linguistics », [http://alex.francois.free.fr/data/AlexFrancois\\_2014\\_HHL\\_Trees-waves-linkages\\_Diversification.pdf](http://alex.francois.free.fr/data/AlexFrancois_2014_HHL_Trees-waves-linkages_Diversification.pdf) [dernière consultation : 01.08.2017].
- Friederici, Georg (1947), *Amerikanistisches Wörterbuch*, Hambourg, Gram, de Gruyter & Co.
- Gadet, Françoise (2011), « La palette variationnelle des français », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact : hommages à Raymond Mougéon*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 117-148, coll. « Les Voies du français ».
- Goebel, Hans (2002), « Analyse dialectométrique des structures de profondeur de l'ALF », *Revue de linguistique romane*, vol. 66, p. 5-64.
- Goebel, Hans (2000), « La dialectométrisation de l'ALF : présentation des premiers résultats », *Linguistica*, vol. 40, n° 2, p. 209-236.
- Greub, Yan et Jean-Pierre Chambon (2008), « Histoire des dialectes dans la Romania : Galloromania », dans Gerhard Ernst, Martin-Dietrich Glesgen, Christian Schmitt et Wolfgang Schweickard (dir.), *Histoire linguistique de la Romania*, vol. 3, Berlin, De Gruyter, p. 2499-2520.
- Halford, Peter W. (1994), *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

- Hennemann, Julia et Ingrid Neumann-Holzschuh (2014), « Les particules *voir* et *-ti* dans le français acadien et louisianais : deux particules à cheval entre lexique et syntaxe », dans Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc, *La francophonie en Acadie : dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Sudbury, Prise de parole, p. 107-134, coll. «Agora».
- Hickman, Frances Marion (1940), *The French Speech of Jefferson Parish* (thèse de maîtrise), Louisiana State University (Baton Rouge).
- ILQ = *Index lexicologique québécois*, Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, [www.tlfq.ulaval.ca/ilq/](http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/) [dernière consultation : 01.08.2017].
- Jansen, Silke (2012), « La formation du français régional et des créoles antillais : l'apport du taïno », dans André Thibault (dir.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, p. 101-138.
- Klingler, Thomas A. (2009), « How Much Acadian Is There in Cajun », dans Ursula Mathis-Moser et Günter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns : The Politics and Culture of French Minorities in North America*, Innsbruck, Innsbruck University Press, p. 91-103.
- Kremnitz, Georg (dir.) (2013), *Histoire sociale des langues de France*, avec le concours de Fañch Broudic et du collectif HSLF, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Librova, Bohdana (2016), « La place de l'élément diatopique dans la genèse des créoles des Petites Antilles : contribution au problème », dans Éva Buchi, Jean-Paul Chauveau et Jean-Marie Pierrel (dir.), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013)*, vol. 2, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, p. 1227-1243.
- Ludwig, Ralph, Danièle Montbrand, Hector Pouillet et Sylviane Telchid (2002), *Dictionnaire créole français*, [s.l.], Maisonneuve et Larose/Servedit/Éditions Jasor.
- Martineau, France (2014), « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 16-41.
- Martineau, France (2011), « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*,

- Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. «Les Voies du français».
- Martineau, France (2005), «Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n<sup>os</sup> 1-4, p. 173-213.
- McDermott, John Francis (1941), *A Glossary of Mississippi Valley French, 1673-1850*, St. Louis, Washington University Studies.
- Morin, Yves Charles (2002), «Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 31, n<sup>o</sup> 1, p. 39-78.
- Mufwene, Salikoko S. (2008), *Language Evolution : Contact, Competition and Change*, Londres, Continuum.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2005a), «Le français acadien au Canada et en Louisiane : affinités et divergences», en collaboration avec Patrice Brasseur et Raphaële Wiesmath, dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 479-503, coll. «Langue française en Amérique du Nord».
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2005b), «Le subjonctif en français acadien», dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, p. 125-144.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid et Raphaële Wiesmath (2006), «Les parlers acadiens : un continuum discontinu», *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n<sup>o</sup> 2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n<sup>o</sup> 2, p. 233-249.
- Picone, Michael D. et Albert Valdman (2005), «La situation du français en Louisiane», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 143-165, coll. «Langue française en Amérique du Nord».
- Poirier, Claude (dir.) (1998), *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Poirier, Claude (1994a), «Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord : l'éclairage de l'approche comparative», dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 69-95.

- Poirier, Claude (1994b), «La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications», dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 237-273.
- Pustka, Elissa (2015), «Les “Grands-Blancs” de la Guadeloupe : histoire des langues, sociolinguistique et phonologie», dans André Thibault (dir.), *Du français aux créoles : phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier, p. 353-424.
- Rivard, Étienne (2012), «Migrations et ethnicité en Louisiane», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 79-82, coll. «Atlas historique du Québec».
- Rosenqvist, Arvid (1919), «Limites administratives et division dialectale de la France», *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. 20, p. 87-118.
- Rottet, Kevin J. (2005), «Attestation et disparition du type *j'avons* en français cadien», dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, p. 213-227.
- Rottet, Kevin J. (2000), «Le lexique du français louisianais et la notion de continuum linguistique», dans Danièle Latin et Claude Poirier (dir.), *Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 365-377.
- Schuchardt, Hugo (1900) [1870], *Über die Klassifikation der romanischen Mundarten, Probe-Vorlesung gehalten zu Leipzig am 30. April 1870 von Dr Hugo Schuchardt*, Graz, Styria, [https://archive.org/stream/berdieklassifik00schugoog/berdieklassifik00schugoog\\_djvu.txt](https://archive.org/stream/berdieklassifik00schugoog/berdieklassifik00schugoog_djvu.txt) [dernière consultation : 01.08.2017].
- Siegel, Jeff (1985), «Koines and Koineization», *Language in Society*, vol. 14, n° 3, p. 357-378.
- Telchid, Sylviane (1997), *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André (2016a), Compte rendu de Georg Kremnitz (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, 2013, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. CXI, n° 2, p. 87-94.
- Thibault, André (2016b), «Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 247-294, coll. «Les Voies du français».

- Thibault, André (2016c), « Koinéisation et standardisation en français québécois : le rôle des humoristes », dans Wim Remysen et Nadine Vincent (dir.), *La langue française au Québec et ailleurs : patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence*, Francfort, Peter Lang, p. 305-321.
- Thibault, André (2015), « Une catégorie de louisianismes méconnue : les antillanismes », dans Wim Remysen (dir.), *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 163-176, coll. « Les Voies du français ».
- Thibault, André (2012), « Les avatars du schwa colonial dans le créole des Petites Antilles », dans André Thibault (dir.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, p. 243-269.
- Thibault, André (2010), « L'œuvre d'Aimé Césaire et le "français régional antillais" », dans Marc Cheymol et Philippe Ollé-Laprune (dir.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 43-86.
- Thibault, André (2009), « Français d'Amérique et créoles/français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane*, vol. 73, p. 77-137.
- Thibault, André (2008a), « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane*, vol. 72, p. 115-156.
- Thibault, André (2008b), « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », dans André Thibault (dir.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck/Duculot, p. 227-314.
- TLF = Imbs, Paul et Bernard Quemada (1971-1994), *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS Éditions et Gallimard, vol. I-XVI, <http://atilf.atilf.fr/tlfv3.htm> [dernière consultation : 01.08.2017].
- Trudgill, Peter (1986), *Dialects in Contact*, Oxford, Basil Blackwell.
- Urbain, Émilie (2014), « Des représentations aux dénominations et des dénominations à l'histoire : les enjeux de la glottonymie dans l'historiographie du français d'Acadie et de Louisiane », dans Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc (dir.), *La francophonie en Acadie : dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Sudbury, Prise de parole, p. 309-335, coll. « Agora ».

- Valdman, Albert et Kevin J. Rottet (dir.) (2010), *Dictionary of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Valdman, Albert, Iskra Iskrova et Benjamin Hebblethwaite (2007), *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University/Creole Institute.
- Valdman, Albert, Thomas A. Klingler, Margaret M. Marshall et Kevin J. Rottet (1998), *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington, Indiana University Press.
- Vidal, Cécile (2012a), « La colonie du Mississippi », dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 41-50, coll. « Atlas historique du Québec ».
- Vidal, Cécile (2012b), « Le Pays des Illinois, 1673-1818 », dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 51-58, coll. « Atlas historique du Québec ».
- Wiesmath, Raphaële (2005), « Les périphrases verbales en français acadien », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, p. 145-158.



La Semaine Française au Nunu Arts and Culture Collective d'Arnaudville  
Source de la photo : Thomas A. Klingler (2013)

---

## LOUISIANE FRANCOPHONE ET CRÉOLOPHONE : DE LA STIGMATISATION À LA FIERTÉ LINGUISTIQUE

THOMAS A. KLINGLER  
UNIVERSITÉ TULANE

**A**rnaudville est un village d'un peu plus de 1 000 habitants, situé à cheval entre les paroisses civiles (comtés) de Saint-Landry et de Saint-Martin, au cœur de la Louisiane francophone et créolophone. Le village et ses environs sont un lieu de contact de langues (français, créole, anglais) et de races (Blancs, Noirs, Créoles de couleur), où les préjugés linguistiques et raciaux, plus forts dans le passé que de nos jours, ont laissé des traces qui sont encore très perceptibles dans le discours et les comportements des habitants. La population d'Arnaudville est composée de plus de 90 % de Blancs, de 8 % de Noirs et de 2 % d'habitants déclarant appartenir à deux ou plusieurs groupes raciaux, tandis que la population de la paroisse Saint-Landry, où est située la plus grande partie du village, est composée de 56 % de Blancs,

de 41 % de Noirs, de 1,8 % de personnes de deux ou plusieurs races et de quelques Asiatiques, Amérindiens et personnes de diverses races. En 2010, 32 % de la population était francophone. Depuis quelques années, ce village est la scène d'un dynamisme culturel étonnant alimenté par quelques activistes qui cherchent à promouvoir un développement économique basé sur les ressources culturelles de la région, dont la langue française, qui est maintenant en danger de disparaître. Ces activités sont centrées autour de deux initiatives : Nunu Arts and Culture Collective, un centre culturel et artistique qui occupe un ancien hangar, et un projet de créer un centre d'immersion culturelle et linguistique dans le bâtiment d'un ancien hôpital, fermé depuis des années.

Nous brosserons un portrait de Rita, la mère du fondateur de Nunu. Si son fils défend la cause du français en tant que langue d'héritage de la région, il prétend ne pas le parler. (Cette affirmation est contestée par une de ses amies, mais je ne l'ai jamais entendu parler français ou créole.) J'ai fait la connaissance de Rita en 2012, lors d'une réunion visant à établir des projets communs, focalisés sur des questions linguistiques, entre l'Université Tulane et le village d'Arnaudville (et plus particulièrement le Jacques Arnaud French Studies Collective, nommé d'après le fondateur d'Arnaudville). Rita a été interviewée quelques mois plus tard, à plusieurs reprises, par moi-même et les étudiants inscrits à mon cours sur le français en Louisiane. Des extraits de ces entretiens ont été intégrés dans une vidéo documentaire sur les représentations et pratiques linguistiques à Arnaudville et ses environs<sup>1</sup>.

Rita est une femme blanche qui parle créole, français et anglais et s'identifie comme Cadienne. Elle est typique des francophones/créolophones de sa génération en ce que le créole est sa première langue et était sa langue unique jusqu'à l'âge de six ans. Si son trilinguisme créole-français-anglais n'est pas typique de la Louisiane, il n'est pas non plus rare dans sa région, surtout chez ceux qui, comme Rita, ont le créole comme langue première. De par sa participation aux activités de Nunu, elle est plus exposée que le francophone louisianais moyen aux efforts déployés pour maintenir le français dans l'État et en rehausser le statut, ce qui peut expliquer en partie son discours

---

1. Corpus Arnaudville de Th. Klingler et vidéo *Le bijou sur le bayou Teche*, [www.youtube.com/watch?v=QodpvU-Z2PI](http://www.youtube.com/watch?v=QodpvU-Z2PI) [dernière consultation : 13.05.2017].

valorisant sa langue. Comme on le verra plus loin, Rita alterne souvent entre le français et le créole pendant les entretiens. Cela se remarque en particulier par son emploi des pronoms personnels *mo(n)* première personne du singulier sujet et *yé* troisième personne du pluriel, typiques du créole, en alternance avec les pronoms *je* et *eux-autres*, typiques du français. Sa tendance à préférer le français – langue jouissant d’un prestige supérieur à celui du créole – peut s’expliquer par le contexte formel des entretiens, qui ont eu lieu devant une caméra et ont été menés par un professeur d’université et ses étudiants, ainsi que par le fait qu’un des intervieweurs lui adressait la parole plus souvent en français qu’en créole.

Rita était âgée de 76 ans au moment de l’enquête, qui a eu lieu en mars 2013. Elle est née et a grandi dans le village de Cécilia, distant de 12 kilomètres d’Arnaudville. À la différence de ce dernier, Cécilia est un village fortement créolophone : « Ça parle pas le même français du tout. Arnaudville, c’est le cadien, français, et Cécilia, c’est créole. » Comme beaucoup de Louisianais de sa génération, en arrivant à l’école, Rita ne parlait pas anglais, la langue d’enseignement et la seule permise en salle de classe (« Quand mo commencé l’école mo connaissais pas parler l’anglais, pas du tout »), et son emploi du créole (qu’elle désigne souvent comme « français » pendant l’entretien) fut l’objet de ridiculisation et même de punitions :

Rita : Eux-autres nous faisait honte devant le monde parce qu’on parlait français.

T.K. : Qui faisait vous-autres honte ?

Rita : Les maitresses. On ’tait punis.

T.K. : Toi, to ’tais punie ?

Rita : Oh ! Tous les jours, parce que je pouvais pas garder ma bouche fermée. Je voulais parler. Puis je parlais français. Ça fait je ’tais punie. Fouettée au bout les doigts. Mette à genoux. Eux-autres disait : « Rita, I told you not to speak French. » But I couldn’t help myself.

En 1954, à l’âge de 18 ans, Rita a épousé un homme d’Arnaudville et s’y est installée avec lui. Son mari, sa famille et bien d’autres habitants de ce village parlaient français plutôt que créole, ce qui a fait

que, après avoir subi la stigmatisation du créole par rapport à l'anglais à l'école, dans son village d'adoption elle a souffert de la minoration de sa langue maternelle par rapport au français louisianais :

Quand j'ai premier venu à Arnaudville, tu connais pas comment j'ai eu pour – j'ai pas eu pour juste apprendre l'anglais. Faullait j'apprends parler français quand j'ai venu à Arnaudville. Parce qu'eux-autres riait après mon parce que je parlais comme le monde de Cécilia. Ça fait je forçais assez pour apprendre parler comme le monde d'Arnaudville.

Son expérience reflète bien la position du créole – langue historiquement associée aux esclaves et à leurs descendants – au bas de la hiérarchie des langues en Louisiane francophone. Pourtant, l'identité de Rita restait, et reste encore, fortement liée à la langue de son enfance, de sorte qu'elle est contente de la retrouver quand elle visite Cécilia : « [Mo] parle comme le monde d'Arnaudville quand mo Arnaudville, mais quand mo vas Cécilia mo parle comme le monde de Cécilia. C'est plus mon. » Mais son attachement à la langue ne l'a pas amenée à la transmettre aux six enfants qu'elle a élevés : « Je voulais pas mes pitits parlent français. Non non. Parce que je v... mon voulais pas yé d'être punis à l'école comme mon mo té punie. Ça fait mo voulais pas yé parle français. » C'est à cause de ce refus de la part de bien des francophones de la génération de Rita de transmettre leur langue à leurs enfants, croyant ainsi leur épargner les souffrances qu'ils ont eux-mêmes vécues à l'école, que le français et le créole sont présentement en danger de disparaître en tant que langues vernaculaires en Louisiane. C'est un choix que, avec du recul, Rita regrette. Pour elle, parler « français » est important tant pour des raisons pratiques que pour la fierté :

Je vois aujourd'hui que j'ai fait une erreur pas les montrer à parler français à la maison. Parce qu'ina un tas des jobs tu vas à, t'as pour connaitre – si tu connais parler français, t'as une meilleure chance à ton job. Et pour mon, c'est un honneur connait parler le français. Pour mon, c'est une grosse honneur. Quand même je parlais créole et eux-autres se foutait de mon parce que je parlais créole, aujourd'hui, je suis proud pour dire que je peux le parler.

Ses enfants voudraient pouvoir parler français et lui reprochent de ne pas le leur avoir enseigné : « Et là aujourd'hui, eux-autres apé essayer apprendre [le français]. Eux-autres dit : "Mama, c'est ta faute à toi on a pas appris. – Mais je voulais pas vous-autres d'être punis à l'école." »

Rita exprime ouvertement son désir que le français et le créole survivent en Louisiane, insistant pour dire : « On veut la langue-là go ahead. On veut pas ça arrête. Pour un bout de temps ça semblait comme si n'aurait pas eu, plus eu de français. Et on veut pas ça arrête. On veut ça go ahead. » Et devant le scepticisme d'un locuteur du français interviewé en même temps qu'elle, elle affiche son optimisme quant aux perspectives du français et du créole : « Ça va go ahead. N'a plus [plys] de ça asteur. » Restant toujours fidèle à sa propre variété langagière, elle ajoute : « Mais je vas toujours parler comme Cécilia, though. »

Depuis notre entretien avec Rita, le renouveau culturel et linguistique mené par son fils et d'autres activistes associés à Nunu attire de plus en plus de visiteurs (des lycéens de France, des étudiants universitaires de l'Indiana, de New York et de plusieurs régions des États-Unis...) qui viennent à Arnaudville pour mieux connaître la francophonie louisianaise. Reste à voir si, à l'échelle locale, ces efforts auront pour effet de revitaliser le français et le créole.





Steve Gadet

Source de la photo : Cédric Calvados (2017)

---

## DE PARIS À LA MARTINIQUE EN PASSANT PAR LA GUADELOUPE : UN ANTILLAIS ET SES LANGUES

ANDRÉ THIBAUT

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Les Petites Antilles sont politiquement françaises (la Guadeloupe et la Martinique ont le statut de département), mais leur histoire est liée à l'aire géopolitique et culturelle de la mer des Caraïbes. Le français y est langue officielle, mais il côtoie le créole de façon ininterrompue depuis l'époque coloniale, dans une situation d'influences réciproques et de diglossie évolutive. Contrairement à ce qui est très souvent le cas du français en Amérique du Nord, le français aux Antilles n'est pas une langue minorisée mais bien une langue de prestige ; c'est en fait le créole qui doit lutter pour se faire une place au soleil. C'est pour cette raison que l'entretien dont nous allons reproduire ci-dessous quelques extraits a surtout porté sur les fonctions de cette langue dans la vie des Antillais.

Nous avons rencontré notre témoin, Steve Gadet, sur le campus de l'Université Antilles-Guyane à Schoelcher (Martinique)<sup>1</sup>, où il exerce des fonctions d'enseignant-chercheur. Steve est un personnage charismatique au sein de son milieu, où il se consacre à de nombreuses activités éducatives et culturelles. Né en 1978 en région parisienne, il a toutefois vécu en Guadeloupe, terre d'origine de ses parents, dès sa plus tendre enfance. Son parcours professionnel l'a ensuite amené à s'installer en Martinique. Spécialiste de civilisation afro-américaine, il est en outre rappeur (sous le pseudonyme de « Fola ») et romancier. Il évolue donc constamment entre plusieurs langues : le français, l'anglais et deux variétés de créole – le guadeloupéen et le martiniquais. Ses fonctions d'enseignant, d'auteur-compositeur-interprète et de romancier s'accompagnent d'une hypersensibilité aux questions de langues, ainsi que d'un certain sentiment de responsabilité dans la transmission de celles-ci.

Comme c'est le français qui occupe la fonction de langue dominante dans la diglossie antillaise, nos questions ont essentiellement porté sur la place dévolue au créole dans la société, ses fonctions et connotations et sa transmission intergénérationnelle.

Dans l'espace public, par exemple, l'usage du français est non marqué, tandis que celui du créole est chargé de connotations nationalistes et identitaires. En effet, selon Steve : « En Guadeloupe [...] les gens qui prennent la parole en créole dans le débat public ce sont les personnes qui sont très marquées au niveau idéologique. Ce sont en général des syndicalistes, ce sont des hommes politiques qui misent sur le nationalisme. » Une faible compétence en créole peut même nuire sérieusement à un candidat :

Lors des élections municipales qu'il y a eu récemment, il y a eu un homme politique en vue bien placé, maire d'une ville assez imposante en Guadeloupe, qui lors d'un débat a essayé de parler en créole. Il a cité un proverbe mais il a / il s'est trompé. [...] Et donc ç'a été vraiment ressenti comme quelqu'un qui fait partie des classes dominantes et qui n'a pas de connexion avec le peuple.

---

1. Les citations de ce portrait sont tirées du Sous-corpus de personnalités André Thibault des Antilles 2013, Entrevues auprès de personnalités des Antilles, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

La valeur identitaire associée au créole risque d'ailleurs d'être mise en danger par les efforts de standardisation, qui ne sont pas toujours bien reçus : « dans l'institutionnalisation du créole qui est un très bon effort [...], il y a des gens qui nous reprochent de perdre la spontanéité. Et de devenir [...] trop ankylosés trop bloqués. » Steve ajoute que la scripturalisation du créole, partie intégrante de sa standardisation, se heurte d'ailleurs à des problèmes de réception :

[...] nous on a grandi en le parlant librement avec nos copains, en le parlant sans problème, mais on n'a jamais été habitués à sa graphie quoi. [...] Et c'est repoussant même pour moi ça m'arrive de lire quelques textes, vous savez il y a des journaux qui sortent chaque semaine et y a parfois des tribunes en créole : j'ai jamais la patience d'aller jusqu'au bout. C'est une bonne chose parce qu'il est présent, on l'écrit de plus en plus, mais moi je vais commencer un peu je me fatigue.

Dans la sphère privée maintenant, l'un des traits les plus surprenants pour l'observateur extérieur est que l'usage du créole pour s'adresser à ses parents était encore naguère plutôt mal vu, cette langue étant considérée comme vulgaire, offensante et peu raffinée :

Oui c'était impoli euh de ma part de / par exemple la génération de ma mère. Ma mère qui a entre 50 et 60 ans. Elle / le créole était parlé chez elle mais elle devait pas le parler à ses parents. [...]

On va dire que le créole a cette perception de ne pas toujours être raffiné. Donc les jeunes femmes peut-être prendront plus de précautions pour le parler. Les garçons hésiteront moins.

On observe toutefois que la situation est en train d'évoluer, comme l'explique notre témoin, un jeune père très instruit et conscientisé :

Avec mes enfants je parle créole, avec mes enfants je veux qu'elles parlent créole. [...] Elles peuvent me parler à moi, euh, ce que je leur demande c'est que je leur dis [...] que quand on parle créole on parle pas créole que pour dire des insanités. On parle créole, on peut dire des choses bien, très sérieuses, sans problème, y a aucun problème. « Si tu veux parler à papa en créole tu peux me parler mais attention : je ne veux pas que tu me parles en disant des gros mots ou en disant des bêtises. » Donc je les encourage à parler créole. Je parle avec elles parce que je crois que c'est très important pour être bien dans sa tête et bien dans ses baskets.

Steve en sait quelque chose, car étant né en région parisienne il a connu à son arrivée les moqueries dont sont victimes les jeunes qui ne parlent pas du tout créole :

Je crois que ça a été pour moi à un certain moment un handicap de ne pas maîtriser le créole à certains moments dans ma jeunesse, dans ma plus petite jeunesse [...] parfois quand on a essayé on se moque de vous, on vous dit : « Ah, tu sais pas parler, c'est pas ce qu'on dit. Oh, lui, i'parle pas créole. » Donc ça installe une gêne en vous.

En ce qui concerne l'avenir du créole, qui pourrait devenir de plus en plus francisé ou finir par céder entièrement la place au français, des signes encourageants permettent de croire que sa transmission et sa connaissance sont assurées :

Les livres en créole et les contes pour enfants en créole sont de plus en plus populaires. Il y a de plus en plus de productions. [...] Une très bonne chose. Moi je suis en contact avec mon éditeur qui est l'un des plus gros éditeurs de Guadeloupe et qui produit beaucoup de littérature pour les enfants. Ses meilleures ventes, ce sont des livres d'enfants en créole.

Il faut dire que les contes en créole s'inscrivent dans une longue tradition populaire. Toutefois, le créole de l'avenir ne sera peut-être plus celui des ancêtres :

Euh arriver à cet extrême-là [la francisation du créole] je ne pense pas mais arriver à effectivement un manque euh d'ancrage dans les savoirs [...] euh le vocabulaire ancestral transmis par nos aînés oui il peut y avoir une déperdition c'est vrai c'est possible sans pour autant avoir une totale perte euh certaines personnes euh reprochent parfois à / aux plus jeunes qui parlent le créole de parler un créole francisé. C'est peut-être vrai. On leur reproche aussi parfois de parler un créole trop anglicisé.

Steve a d'ailleurs commencé sa carrière de rappeur en anglais, mais dans le but de se rapprocher de son public il est passé au français, puis enfin au créole :

Après j'ai commencé à écrire en créole, j'ai commencé à trouver les mots pour pouvoir vraiment dire ce que je voulais. Et euh ça a été une très bonne expérience puisque le créole et le français m'ont permis

de me rapprocher des gens à qui je voulais parler en Martinique en Guadeloupe. Mon rap avait une autre force.

Le créole trouve dans le rap de Steve, aux antipodes d'un folklorisme réducteur, un mode d'expression très séduisant pour les jeunes générations, montrant par là sa vitalité, son adaptabilité et ses perspectives d'avenir.



---

# UN CONTINUUM MINORITAIRE/MAJORITAIRE : *COMME, GENRE ET LIKE* AU QUÉBEC ET EN ONTARIO<sup>1</sup>

FRANCE MARTINEAU

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ANAÏS MORENO

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE ET UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Les recherches sur le français d'Amérique du Nord abordent le plus souvent la question du contact linguistique en opposant le français en contextes minoritaire et majoritaire. C'est ainsi que la palette variationnelle des locuteurs est généralement examinée à travers le prisme de cette opposition, ce qui a pour effet de laisser dans l'ombre la circulation des individus dans des groupes où le français est tantôt minoritaire, tantôt majoritaire. Notre chapitre adopte une approche qui tient compte davantage des effets des réseaux et frontières sur la variation, en fonction de la situation du français sur les territoires concernés, mais aussi de l'écologie linguistique dans des groupes de pairs.

Dans ce chapitre, nous présentons d'abord quelques questions de recherche dans le contexte du contact linguistique canadien, en élargissant la perspective à celle des frontières et réseaux, et nous justifions le choix des formes *comme, genre et like* en (1-3) pour illustrer ces questions de recherche (section 1)<sup>2</sup>. La section 2 revoit les principales études sur ces formes ainsi que le choix des corpus utilisés pour notre démonstration. Nous montrons, à partir de l'étude des trois formes, comment l'opposition minoritaire/majoritaire se conjugue dans les différents sites d'observation choisis (sections 3 et 4). Nous

---

1. Cet article a été présenté, dans une forme provisoire, au Congrès de l'AFLS, aout 2017 (Ladouceur *et al.*, 2017). Nous remercions Marie-Claude Séguin, coordonnatrice de recherche au Laboratoire *Polyphonies du français*, de son aide dans le repérage des données.

2. Les précisions sur les corpus et les abréviations utilisées apparaissent dans la section 2.

terminons par une conclusion plus générale sur la variation panlectale (section 5).

- (1) fait que là elle était **comme** «Ah ben il faudra qu'on les refasse touTs» (Corpus de l'Outaouais québécois, 017F20)
- (2) et il dit **like** «Quelque chose est arrivé à ta sœur» (Welland, 123F15)
- (3) il me dit **genre** «Ah c'est vrai j'oublie toujours que toi tu viens d'Hochelaga-Maisonneuve» (HoMa, 028F23)

## 1. CONTACT LINGUISTIQUE ET INNOVATIONS

La présence du français en contexte nord-américain et son maintien dans plusieurs aires, tant au Québec que hors Québec, soulèvent la question du contact avec l'anglais, langue dominante du continent, et des transferts linguistiques (voir aussi Martineau, «Regards sur les français nord-américains», dans le présent volume, pour une synthèse). Même si les linguistes admettent généralement que le contact linguistique joue un rôle dans la variation et le changement, leur position varie quant à l'influence de ce contact sur les composantes de la langue emprunteuse. Pour Poplack (1997), le contact linguistique n'affecte pas l'intégrité structurale des langues et se limite aux éléments dits superficiels (surtout lexicaux). C'est la position inverse qu'adopte Thomason (2001), pour qui le contact linguistique peut entraîner des changements profonds, susceptibles d'affecter tous les éléments de la langue. Enfin, Sankoff (2002) défend une position plus nuancée en postulant que l'influence du contact serait conditionnée par l'effet combiné de facteurs externes (p. ex. intensité du contact) et internes (p. ex. propriétés du système). Toutes les composantes de la langue ne sont pas également affectées par le changement dû au contact et, dans une composante donnée, les éléments linguistiques sont inégalement affectés.

La position de Sankoff sur les effets combinés des facteurs externes et internes impose l'étalonnage des effets du contact. Si certains emprunts lexicaux peuvent être clairement identifiés (p. ex., pour les formes examinées dans ce chapitre, la forme *like*), Mougeon *et al.* (2005), entre autres chercheurs, ont proposé quatre critères

d'identification des transferts linguistiques dans la composante morphosyntaxique : la présence ou non dans la langue source (l'anglais, p. ex.) d'une forme ou d'une structure semblable à celle de la langue d'accueil (le français, p. ex.) ; la possibilité que le changement provienne d'un changement analogique interne à la langue d'accueil et que la langue source n'agisse alors que comme renforcement ; la présence de la forme ou tournure dans des variétés de langue moins soumises au contact avec la langue source ; la distribution de l'innovation.

La problématique des innovations dues au contact linguistique touche à des questions beaucoup plus générales sur les forces du changement linguistique, en contact interlinguistique ou non. Différentes hypothèses ont été formulées quant aux groupes sociaux les plus susceptibles d'être porteurs du changement dans leur communauté. Parmi ces groupes, les jeunes sont souvent ciblés, le dynamisme des groupes de pairs étant perçu comme un moteur du changement (Eckert, 1997, 2006) et, de façon plus large, la circulation plus ou moins grande des locuteurs dans différents réseaux (Milroy, 1980).

Une perspective axée sur les réseaux nécessite d'aborder la question des communautés francophones minoritaires/majoritaires de façon moins polarisée. Les individus circulent dans des groupes où le français a un statut parfois différent, et la situation de communication, plus ou moins formelle, peut définir les usages qui seront faits des différentes langues disponibles chez des locuteurs souvent bilingues, sinon trilingues lorsque l'on examine aussi des locuteurs issus de l'immigration récente. À l'intersection des foyers linguistiques, il est pertinent de se demander comment les trajectoires individuelles influencent les usages linguistiques.

Les emplois des lexèmes *comme*, *genre* et *like* sont particulièrement intéressants parce qu'ils permettent d'illustrer à la fois les enjeux théoriques du contact linguistique avec l'anglais et l'intérêt d'une perspective qui aborde la variation en interrogeant la traditionnelle division minoritaire/majoritaire des études sur le français canadien. Ces formes comme ponctuants du discours ne font pas l'objet d'un enseignement formel et sont généralement acquises au sein de situations

informelles de communication. Leur emploi est donc soumis à des normes intracommunautaires implicites qui permettent d'examiner les axes sur lesquels s'établissent les frontières, d'entrer en quelque sorte au cœur des processus du changement et de la concurrence entre formes disponibles chez des locuteurs en contact avec l'anglais de façon plus ou moins étroite. En effet, *like* est un emprunt lexical à l'anglais, mais est-il associé seulement aux locuteurs des communautés minoritaires ? *Comme* a souvent été abordé en tant qu'éventuel calque de l'anglais *like*, mais est-ce le cas ? Et où se situe *genre*, entre *like* et *comme*, que l'on associe au contact avec l'anglais ? De façon plus générale, qui utilise ces termes et dans quels contextes ? Les usages de ces trois termes reconduisent-ils les divisions traditionnelles entre communautés francophones ou, au contraire, présentent-ils une porosité plus caractéristique de réseaux fluides ?

Dans la section suivante, nous discutons brièvement des études précédentes, de leurs résultats et des questions qu'elles soulèvent.

## 2. ÉTUDES PRÉCÉDENTES SUR *COMME/GENRE/LIKE*

La forme *comme* est certainement la plus étudiée des trois formes en français nord-américain, à la fois parce qu'elle se présente en tant que particule discursive dans les deux grandes variétés nord-américaines, laurentienne et acadienne, mais aussi parce que son comportement s'apparente à celui de *like* en anglais, qui peut également être utilisé comme particule discursive (4a) ou introducteur de discours rapporté (4b) (D'Arcy, 2005).

(4) a. Sean would be **like** really quiet and stuff (D'Arcy, 2005 : 157, cité par Tsedryk, 2012 : 70)

b. I was **like** « She's got a new dress ?! » (OED, *New York Magazine*, 1986, cité par Tsedryk, 2012 : 70)

Qu'il s'agisse des études sur le Nouveau-Brunswick (Chevalier, 2001 ; Chevalier et Cossette, 2002), sur Halifax (Nouvelle-Écosse) (Tsedryk, 2012), sur Windsor (Ontario) (Caxaj-Ruiz et Kaminskaïa, 2014) ou sur la région d'Ottawa-Gatineau pour *être comme* (vs *be like* en anglais) (Levey *et al.*, 2013), en contexte minoritaire est presque toujours interrogé le lien entre les fonctions de *comme* en français et

celles de *like* en anglais, comme si l'emploi du second devait déteindre sur celui du premier. Pourtant, comme le remarque Levey (2006 : 417), le processus sémantique à l'origine de la grammaticalisation d'une forme comparative vers d'autres fonctions est attesté dans plusieurs langues (notamment en français, en anglais, en hébreu, en finnois et en suédois). C'est ainsi que Fleischman (1998) note un parallélisme d'emploi entre les fonctions de *genre* en français hexagonal et de *like* en anglais, en traçant des similitudes d'évolution sémantique d'une fonction à l'autre, de comparaison à focalisation, sans que la question de l'influence de l'anglais sur le français soit abordée<sup>3</sup>. De même, Sankoff *et al.* (1997 : 205) rapportent que l'emploi de *comme* pour l'exemplification est ancien en français québécois et en relèvent un exemple dans le *Glossaire du parler français au Canada* de 1930 (« Il a comme vingt-cinq ans »), ce qui semble indiquer que l'influence anglaise n'entre pas ici en jeu. Beaulieu-Masson *et al.* (2007), tout en attestant l'emploi de *comme* dans différentes fonctions en français québécois, notent que le phénomène n'est pas propre au français et se retrouve aussi en chinois<sup>4</sup>. *Comme* est donc loin d'être admis en tant que calque de l'anglais, mais reste néanmoins la question de sa fréquence en milieu minoritaire, sujet dont il est question dans cette étude.

L'étude de Sankoff *et al.* (1997) sur l'emploi de *like* en anglais et de *comme* dans le français parlé par des anglophones de Montréal est intéressante en ce qu'elle montre que les locuteurs de L1 anglais ont tendance à privilégier des fonctions de *comme* qui seraient équivalentes à celles de *like* en anglais, transférant le modèle d'utilisation de *like* sur *comme* en français<sup>5</sup>. En somme, l'emploi de *like* en anglais ou de *comme* en français par des anglophones se distinguerait de celui de *comme* par des francophones, ce qui tend à indiquer que ce dernier emploi ne serait pas directement influencé par le contact avec l'anglais.

---

3. Voir aussi, sur la comparaison *genre* en français et *like* en anglais, Fleischman et Yaguello (2004), Secova (2015) et Vigneron (2013).

4. Dostie (1995) et Vincent (2005) considèrent aussi que le phénomène est partagé par d'autres langues.

5. Caxaj-Ruiz et Kaminskaïa (2014) arrivent à des conclusions similaires, en s'appuyant sur un corpus restreint de quatre locuteurs du français, deux en L1 et deux en L2, de Windsor.

Plusieurs auteurs se sont interrogés sur les liens entre l'emploi des ponctuants et un parler « jeune ». Les jeunes adolescents emploient-ils plus de ponctuants comme *like*, *genre* ou *comme*? Et si oui, est-ce caractéristique d'un changement en cours? Pour Miller et Weinert (1995), *like* progresse entre la préadolescence et l'adolescence comme une marque de « parler jeune », contraste toutefois non observé par Levey (2006). Chevalier (2001) présente également une étude comparative des emplois de *comme* dans trois tranches d'âge (jeunes ; adultes de 19 à 39 ans ; plus âgés) et montre qu'ils sont particulièrement typiques du parler « jeune ». Les conclusions de Tsedryk (2012), sur la base d'études comparatives entre des cohortes de jeunes de différents âges, tendent aussi à démontrer que l'emploi de *comme* chez des préadolescents francophones d'Halifax progresse à mesure que les enfants se dirigent vers l'adolescence.

Cette fréquence importante de *comme* chez les adolescents en milieu minoritaire n'éclaire toutefois pas l'éventuelle influence de *like* sur l'emploi de *comme*, ni celle entre *comme* et *genre*, un autre marqueur discursif. Ainsi, Chevalier et Cossette (2002) s'interrogent sur l'absence d'emploi de *like* chez leurs jeunes locuteurs acadiens, fait d'autant plus étrange que ces mêmes locuteurs, parlant le chiac, emploient abondamment des mots d'emprunt à l'anglais (*but*, *so*, *whatever*, etc.)<sup>6</sup>. De même, on peut s'interroger sur les raisons de l'emploi important de *comme* chez les adolescents, au-delà d'un changement possible en cours. Chevalier et Cossette (2002) avancent que si cette forme est dominante chez les jeunes du Nouveau-Brunswick, c'est que ceux-ci ont tendance à chercher à s'affirmer en atténuant leurs propos, et qu'ils changent peut-être de termes lexicaux d'approximation à mesure qu'ils entrent sur le marché du travail. Ici, il est donc question d'une interrogation plus large sur le statut des ponctuants en situation communicationnelle, qui pourrait être différent selon le groupe des pairs.

Fleischman (1998) constate un sous-emploi de *genre* au Canada par rapport à la France, et c'est sans doute pourquoi cette forme est moins étudiée dans les travaux nord-américains sur les marqueurs

6. Voir aussi Arsenault et Chevalier (2002), qui discutent du cas d'une locutrice acadienne qui emploie de façon conjointe *comme like*.

discursifs. *Comme* et *genre*, en tant que paires dans le domaine nord-américain, ont fait l'objet de peu d'études, *genre* étant simplement cité comme étant «en concurrence avec *comme*» et ayant des «emplois équivalents» (Beaulieu-Masson *et al.*, 2007 : 37). L'étude de Dostie (1995), en revanche, met en parallèle *comme* et *genre* (et *style*) en s'intéressant à leurs valeurs communes dans le contexte restreint de la postposition. Les études les plus complètes sur *comme/genre* sont celles menées par Vincent (2005) et Vincent et Sankoff (1992) sur le corpus de Montréal, recueilli d'abord en 1971, puis reconduit en 1984 avec une plus petite cohorte des mêmes locuteurs. Vincent (2005 : 153) montre bien la progression importante de *comme*, de 56 % à 70 %, et de *genre*, moins spectaculaire, de 1 % à 3 %.

Notre chapitre se propose d'examiner l'alternance entre *comme*, *genre* et *like* chez des locuteurs francophones, en cherchant à dégager ce qui sous-tend cette variation : le milieu (minoritaire/majoritaire/frontalier) ; l'origine (francophones issus de l'immigration récente/francophones dits de souche) et le registre (semi-formel/vernaculaire). Jusqu'alors, les travaux qui ont soulevé la question du contact l'ont abordée soit par l'observation en milieu minoritaire, soit en contrastant L2 anglophones et L1 francophones, soit par des études relatives au milieu majoritaire uniquement. En effet, les trois formes n'ont jamais été considérées conjointement chez les locuteurs francophones, *like* étant le plus souvent examiné chez des locuteurs anglophones, dans son parallélisme avec *comme* ou *genre*, ce qui laisse dans l'ombre les réseaux parfois très serrés qu'entretiennent les francophones avec les anglophones. Notre étude s'intéresse aux locuteurs parlant le français, qu'il s'agisse de leur langue maternelle ou de leur langue d'apprentissage scolaire (pour les nouveaux arrivants), et à la force d'attraction de l'anglais.

Nous nous penchons particulièrement sur les usages de jeunes locuteurs (15-30 ans), parce que les lexèmes *comme*, *genre* et *like*, dans certaines de leurs fonctions, ont été décrits comme omniprésents chez ce groupe. Nous nous attardons sur ces trois formes, relativement stables depuis le début des années 2000, en excluant des formes qui

présentent un comportement semblable, au moins pour certaines fonctions, comme *style*, très rare dans nos corpus<sup>7</sup>.

Notre chapitre se fonde sur de larges corpus élaborés de façon à dégager des tendances relatives aux usages linguistiques dans différentes communautés linguistiques nord-américaines. Nous avons choisi de nous limiter à l'aire laurentienne, dans un corridor allant de Montréal à Welland, de façon à couvrir des zones où le français est majoritaire et minoritaire, ainsi qu'une zone transitoire, le milieu frontalier d'Ottawa-Gatineau. Les résultats, exprimés en pourcentages dans ce chapitre, permettent de situer des courants dans les communautés, des reconfigurations de frontières, parfois peu visibles autrement.

Nous opposons des données recueillies en contexte minoritaire dans deux communautés en Ontario qui présentent des fréquences différentes de maintien du français (9,07%<sup>8</sup> de francophones L1 à Welland et 13,7%<sup>9</sup> de locuteurs francophones L1 à Ottawa) et en contexte majoritaire dans trois communautés au Québec, soit à Hochelaga-Maisonneuve, un quartier de Montréal traditionnellement ouvrier qui connaît une gentrification depuis quelques années (Blondeau *et al.*, 2016), à Montréal-Nord, un quartier multiculturel, et à Gatineau. À cette distinction majoritaire/minoritaire, nous ajoutons le milieu frontalier d'Ottawa-Gatineau, ce qui permet de vérifier l'influence des échanges et des réseaux au-delà des frontières territoriales et de mesurer ainsi la persistance ou non de l'effet minoritaire/majoritaire chez des individus qui passent régulièrement d'une communauté à l'autre.

Nous opposons également des données recueillies auprès de locuteurs issus de l'immigration récente et de locuteurs non migrants, de façon à comparer nos résultats avec ceux obtenus dans le cas de locuteurs de L1 et de L2, à la différence que nos locuteurs issus de l'immigration ont été instruits en partie ou en totalité dans le système

---

7. Nous n'en avons relevé que six occurrences dans l'ensemble de nos données. Avec davantage de données, il serait intéressant d'examiner le déclin apparent de la forme.

8. Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, n° 99-010-X2011048 au catalogue.

9. Statistique Canada, Recensement de la population de 2011, n° 98-314-XCB2011037 au catalogue.

scolaire francophone<sup>10</sup>. Les usages et attitudes des locuteurs issus de l'immigration sont en partie des indicateurs de leur intégration sociale dans la communauté d'accueil (voir, dans le cas de Toronto, Nagy *et al.*, 2014, ou Paternostro, 2016, dans le cas de Paris). Ce type d'études est peu exploité en français canadien, sinon dans de rares travaux sur la phonétique (Blondeau et Friesner, 2014) ou sur les attitudes des locuteurs envers le français et, notamment, envers la variété locale (Lamarre, 2013). Notre étude innove en examinant le français des locuteurs issus de l'immigration et les tendances relatives aux usages linguistiques de la communauté, en fonction notamment des réseaux francophones. En cela, les locuteurs issus de l'immigration récente se comportent parfois différemment des locuteurs L2 dont l'anglais est la langue maternelle. Les locuteurs issus de l'immigration que nous avons examinés résident dans le quartier Montréal-Nord, à Ottawa et à Gatineau. Les locuteurs non migrants résident, quant à eux, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal et à Gatineau, en contexte majoritaire, et à Welland (Ontario) en contexte minoritaire.

Enfin, nous nous interrogeons sur l'influence de la situation de communication sur l'emploi des trois lexèmes et, de façon plus large, sur la relation entre les réseaux des locuteurs et leurs usages (Milroy, 1980; Eckert, 2012). En effet, les trois lexèmes appartiennent au français parlé courant, informel sinon très familier, et il est possible qu'ils soient plus présents dans des contextes de communication plus libres. Nous opposons ainsi des entretiens variationnistes réalisés par un enquêteur auprès d'un locuteur, à des enregistrements écologiques qui ont été réalisés entre pairs lors d'interactions naturelles, en dehors de la présence d'un enquêteur. Nous nous attendons notamment à ce que la fréquence d'emploi des lexèmes soit plus importante dans les enregistrements écologiques, en postulant qu'en situation d'entretien variationniste, les locuteurs surveillent davantage leur façon de parler et cherchent ainsi à éviter l'emploi des lexèmes dans leurs fonctions non standards.

---

10. Tous les locuteurs d'Ottawa ont été instruits en français pendant le primaire, puis en français ou en français et en anglais à partir du secondaire. Les locuteurs de Montréal-Nord et de Gatineau ont suivi toute leur scolarité en français.

Nos données sont issues de deux corpus, le Corpus FRAN et le Corpus LFFA, dont la constitution a été supervisée par France Martineau et qui sont accessibles pour consultation au Laboratoire *Polyphonies du français* à l'Université d'Ottawa. Pour le Corpus FRAN, voir le chapitre introductif du présent ouvrage ; les sous-corpus utilisés sont ceux de Welland, de Hochelaga-Maisonneuve et de Saint-Michel-Montréal-Nord<sup>11</sup>. Du Corpus LFFA (Martineau, 1995- ; voir Martineau, 2018, pour une description et [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca) pour y accéder), nous avons utilisé le Corpus de l'Outaouais québécois et le Corpus multiculturel d'Ottawa (Martineau, 2016), qui sont constitués d'enregistrements en situation naturelle de communication entre pairs. Nous avons extrait de ces corpus 35 enquêtes (voir tableau 1), 31 entretiens variationnistes avec 31 locuteurs âgés de 15 à 30 ans et 4 enregistrements écologiques avec 15 locuteurs âgés de 19 à 26 ans.

### 3. D'EST EN OUEST, DU QUÉBEC EN ONTARIO

#### 3.1 Les contextes de la variation examinés

Nous avons analysé 5 290 occurrences de *comme*, 1 463 de *genre* et 318 de *like*. Ces chiffres tiennent compte des occurrences ayant les valeurs de comparaison, d'approximation, d'exemplification, d'introducteur de discours rapporté, d'hésitation et de marqueur discursif. Nous illustrons chacune de ces valeurs par des exemples avec *comme* en (5). *Comme* et *like* peuvent remplir l'ensemble de ces fonctions, mais *genre* n'est pas concerné par la fonction de comparant.

---

11. Respectivement: Sous-corpus variationniste Hélène Blondeau-France Martineau-Yves Frenette-Mireille Tremblay de Hochelaga-Maisonneuve 2012 (dorénavant **HoMa**); Sous-corpus variationniste Hélène Blondeau-France Martineau-Mireille Tremblay de Saint-Michel-Montréal-Nord 2013 (dorénavant **MoMu Var**); Sous-corpus écologique Hélène Blondeau-France Martineau-Mireille Tremblay de Saint-Michel-Montréal-Nord 2013 (dorénavant **MoMu Éco**); Sous-corpus variationniste France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2011 (dorénavant **Welland**). Les occurrences citées sont codées ainsi: le premier chiffre est celui de l'entrevue, suivi, lorsqu'il s'agit d'un enregistrement écologique, du numéro de la rencontre entre amis, suivi du numéro de la personne, de son sexe (F ou M) puis de son âge.

Tableau 1. Distribution des corpus et des locuteurs

Milieu	Communauté	Corpus	Locuteurs	N <sup>bre</sup> de locuteurs	N <sup>bre</sup> d'enquêtes	Type d'enregistrements
Majoritaire	Montréal	HoMa	<b>Francophones d'origine québécoise</b> tous nés à Montréal de parents québécois	12	12	Variationniste
		MoMu Var	<b>Immigration</b> tous nés à Montréal, de parents haïtiens (3), algériens (1), sénégalais (1), marocains (1), de père algérien et de mère française (1), de père libanais et de mère montréalaise (1), de père dominicain et de mère haïtienne (1)	9	9	Variationniste
		MoMu Éco	<b>Immigration</b> tous nés à Montréal, de parents haïtiens (1)	2	1	Écologique
Majoritaire/ frontalier	Gatineau	Outaouais québécois	<b>Francophones</b> nés au Québec ou à Ottawa, de parents québécois	5	1	Écologique
			<b>Immigration</b> nés au Québec ou y ayant vécu la majorité du temps, de père iranien et de mère espagnole (1), de parents colombiens (1)	2	1	Écologique
Minoritaire/ frontalier	Ottawa et ses environs	Multi-culturel d'Ottawa	<b>Immigration</b> (tous sauf un nés à Haïti, tous nés de parents haïtiens)	6	1	Écologique
Minoritaire	Welland, Ontario	Corpus Welland	<b>Francophones</b> tous nés à Welland	10	10	Variationniste
				46	35	

## (5) a. Comparaison

tu peux parler **comme** un char de merde si on peut dire  
(HoMa, 013F27)

## b. Approximation

C'est une vieille qui est rentrée en prison à 18 ans pis  
qui ressort **comme** 40 ans plus tard tu-sais (HoMa,  
013F27)

## c. Exemplification

mais si on prend un sport **comme** le «hockey» ou/ ou  
le «soccer» ben c'est un sport d'équipe (HoMa, 001M29)

## d. Introducteur de discours rapporté (DR)

pis j'étais **comme** «“What's going on?” Qu'est-ce qui  
se passe ici?» (Welland, 110F19)

## e. Hésitation

ben pas vraiment construction de maisons mais **comme**/  
comment qu'on dit «designer» (Welland, 079F22)

## f. Marqueur discursif

c'est quelque chose **comme** que j'ai vraiment remarqué  
(HoMa, 001M29)

Contrairement à Tsedryk (2012) ou à D'Arcy (2005), nous n'avons pas distingué entre marqueurs discursifs (dorénavant MD) et particules discursives. Cette distinction repose sur la position que le lexème occupe dans l'énoncé, selon que ces unités se situent au début de l'énoncé (MD) ou n'importe où ailleurs dans l'énoncé (particules). La définition des MD proposée par Dostie et Pusch correspond aussi aux particules discursives, étant donné que ce sont des éléments considérés comme « optionnels sur le plan syntaxique [...] [dont l'] absence n'entraîne pas une agrammaticalité [...] [et qui] peuvent occuper différentes positions par rapport à un énoncé » (Dostie et Pusch, 2007 : 4). Les MD ont également la particularité de ne pas contribuer « au contenu propositionnel des énoncés et c'est pourquoi leur présence ou leur absence ne modifie pas la valeur de vérité des énoncés auxquels

ils sont joints» (Dostie et Pusch, 2007 : 4). Ce deuxième aspect des MD nous a amenées à classer certaines occurrences de *comme*, de *genre* et de *like*, pourtant syntaxiquement optionnelles, dans les catégories d'exemplification ou d'approximation :

- (6) Une fois j'ai dû marcher de Jarry jusqu'à ma rue Bélair à **genre** trois heures du matin (MoMu Var, 120F18)

*Genre* est facultatif dans cet exemple et son absence ne modifierait pas la grammaticalité de l'énoncé. En revanche, sur le plan sémantique, son absence entraînerait la perte du sens d'approximation : «il était aux alentours de trois heures du matin».

Nous avons en outre exclu plusieurs formes comme les expressions figées (7a), la valeur d'attribution dans le cas de *comme* (7b), les emplois nominaux pour *genre*, les emplois verbaux pour *like* et les emplois métalinguistiques pour ces trois unités.

- (7) a. Tu la ressembles vraiment **comme** deux gouttes d'eau (Welland, 079F22)  
 b. en ce moment je travaille à la Boîte à Soleil **comme** coordonnatrice de programme (Welland, 082F26)

### 3.2 Milieux minoritaire et majoritaire

Peu de travaux ont opposé, pour une même tournure, les contextes majoritaire et minoritaire, la plupart des études précédentes s'étant penchées soit sur le contexte majoritaire, principalement Montréal, soit sur le contexte minoritaire (p. ex. différentes communautés francophones de l'Ontario, Mougéon et Beniak, 1991 ; différentes communautés de l'Ontario et de l'Ouest canadien, Martineau, 2009 ; mais voir Martineau et Séguin, 2016). Nos résultats en milieux minoritaire et majoritaire montrent un important contraste, toutes fonctions confondues pour les trois lexèmes, selon le statut du français (tableau 2).

**Tableau 2. Fréquence d'emploi des trois lexèmes dans cinq communautés**

	Milieu minoritaire			Milieu majoritaire				Total
	Welland	Ottawa	Total	Gatineau	Montréal HoMa	Montréal- Nord	Total	
<i>Comme</i>	75,3% (684/908)	81,5% (437/536)	77,6% (1 121/1 444)	71,6% (1 561/2 181)	75,7% (1 134/1 499)	75,7% (1 474/1 947)	74,1% 4 169/5 627	5 290
<i>Genre</i>	0% (0/908)	1,9% (10/536)	0,7% (10/1 444)	28,2% (615/2 181)	24,3% (365/1 499)	24,3% (473/1 947)	25,8% 1 453/5 627	1 463
<i>Like</i>	24,7% (224/908)	16,6% (89/536)	21,7% (313/1 444)	0,2% (5/2 181)	0% (0/1 499)	0% (0/1 947)	0,1% 5/5 627	318
Total	908	536	1 444	2 181	1 499	1 947	5 627	7 071

La première constatation qui se dégage du tableau 2 est que *like* n'est pas en train de supplanter *comme* en contexte minoritaire puisque ce dernier est également dominant en milieux minoritaire et majoritaire. Ainsi, le contact plus étroit avec l'anglais en milieu minoritaire ne semble pas favoriser un emploi accru de *comme*. Les résultats pour *comme* doivent toutefois être examinés en fonction des deux autres lexèmes. On voit apparaître une nette différence lorsqu'on examine l'ensemble des trois lexèmes : le milieu minoritaire privilégie *comme* et *like*, avec une absence presque catégorique de *genre*, alors que le milieu majoritaire préfère l'emploi de *comme* et de *genre*, avec une quasi-absence de *like*. Ces résultats appellent l'observation suivante. Comme l'ont remarqué Perrot (1992) et Chevalier (1999) (citées par Arsenault et Chevalier, 2002), *like* est très rare en Acadie du Nouveau-Brunswick, ce qui tend à montrer que tous les milieux minoritaires ne s'équivalent pas et que, dans une province officiellement bilingue comme le Nouveau-Brunswick, certains usages linguistiques convergent vers ceux de contextes où le français est majoritaire. En d'autres mots, il existe un continuum de pratiques linguistiques entre les milieux minoritaires et les milieux majoritaires.

### 3.3 Réseaux, insertion communautaire et migration

Les locuteurs issus de l'immigration se comportent sensiblement comme les non-migrants, ce qui tend à indiquer qu'ils sont bien intégrés à la communauté linguistique locale (tableau 3). En effet, il n'y a pas de différence notable du point de vue de la distribution des trois lexèmes entre Montréal HoMa (non-migrants)/Montréal-Nord (migrants), entre

Gatineau (non-migrants)/Gatineau (migrants) et entre Ottawa (migrants)/Welland (non-migrants). Ces résultats sont peu surprenants, étant donné que nos locuteurs migrants sont nés au Canada, qu'ils font partie de la deuxième génération issue de l'immigration récente et qu'ils ont suivi le même parcours scolaire que les locuteurs non migrants.

**Tableau 3. Fréquence d'emploi des trois lexèmes selon que les locuteurs sont issus ou non de l'immigration récente**

	Non-migrants				Migrants				Total
	Montréal HoMa	Gatineau	Welland	Total	Montréal- Nord	Gatineau	Ottawa	Total	
<i>Comme</i>	75,7% (1 134/1 499)	68,4% (848/1 239)	75,3% (684/908)	73,1% (2 666/3 646)	75,7% (1 474/1 947)	75,7% (713/942)	81,5% (437/536)	76,6% (2 624/3 425)	5 290
<i>Genre</i>	24,3% (365/1 499)	31,6% (391/1 239)	0% (0/908)	20,7% (756/3 646)	24,3% (473/1 947)	23,8% (224/942)	1,9% (10/536)	20,6% (707/3 425)	1 463
<i>Like</i>	0% (0/1 499)	0% (0/1 239)	24,7% (224/908)	6,2% (224/3 646)	0% (0/1 947)	0,5% (5/942)	16,6% (89/536)	2,8% (94/3 425)	318
Total	1 499	1 239	908	3 646	1 947	942	536	3 425	7 071

Nous avons aussi contrasté Ottawa, en Ontario, et Gatineau, au Québec, villes situées sur une frontière provinciale qui délimite, d'un côté, un milieu où le français est minoritaire et, de l'autre, un milieu où le français est majoritaire. Les résultats, présentés dans les tableaux 2 et 3 ci-dessus, montrent un continuum dans le couloir Montréal-Welland, le milieu frontalier présentant une zone de transition. En effet, à Ottawa, *genre* n'est pas complètement absent comme à Welland, et à Gatineau, *like* apparaît, même avec une présence timide<sup>12</sup>. Le milieu frontalier apparaît donc comme une zone de transition entre le milieu minoritaire de Welland et le milieu majoritaire de Montréal, puisque les trois formes, *like*, *genre* et *comme*, sont présentes d'un côté et de l'autre de la frontière.

La disponibilité des trois formes en milieu frontalier est peut-être aussi liée à la situation de communication. En effet, les entrevues menées en contexte frontalier se distinguent de celles de Welland et

12. Voir aussi Martineau (2017), qui a examiné des formes qui s'apparentent par leur profil, soit *so*, un emprunt manifeste à l'anglais, *ça fait que*, forme vernaculaire, ainsi qu'*alors* et *donc*. Les résultats pour la zone frontalière se situent aussi dans le sens d'un continuum.

de la majorité de celles de Montréal par le fait que ce sont des enregistrements écologiques, réalisés dans le cadre d'une rencontre entre amis. Le tableau 4 montre la fréquence d'emploi des trois lexèmes par minute ; clairement, la situation écologique favorise l'emploi de ces lexèmes appartenant au registre familier.

**Tableau 4. Fréquence d'emploi par minute des trois lexèmes**

	<b>Corpus</b>	<b>Durée</b>	<b>Comme</b>	<b>Genre</b>	<b>Like</b>
Entretiens variationnistes	Welland	531 min	1,3	0	0,42
	HoMa	912 min	1,24	0,4	0
	MoMu Var	835 min	1,6	0,46	0
Entretiens écologiques	MoMu Éco 001Re	57 min	2,1	1,45	0
	Outaouais Québec 013Re	130 min	5,4	1,7	0,03
	Outaouais Québec 008Re	229 min	3,7	1,7	0
	Ottawa 020Re	180 min	2,43	0,05	0,49

Nous avons choisi d'examiner en détail l'enquête écologique d'Ottawa, qui met en scène six locuteurs et offre à voir des usages bien différents d'un locuteur à l'autre (voir tableau 5). Nous constatons que les écarts sont très importants pour *like*, dont la fréquence d'emploi varie de 0,02 % à 1,4 %. Les pourcentages présentés sont proportionnels au nombre de mots prononcés par chaque locuteur. Les locuteurs ayant aussi été instruits en anglais, qui ont probablement un réseau plus anglais, emploient davantage *like*. À contrario, les locuteurs ayant été instruits en français emploient davantage *genre* et *comme*. De nouveau, nous constatons un continuum, ici entre les locuteurs d'un même groupe d'amis, selon leur insertion dans différents réseaux.

**Tableau 5. Fréquence d'emploi (en pourcentage du nombre de mots prononcés) des trois lexèmes chez chaque locuteur dans l'enquête d'Ottawa 020**

	Langue(s) d'enseignement					
	Français et anglais		Majoritairement français	Français		
	059F20	065F20	068F19	067M20	064M19	066F19
<i>Comme</i>	0,2%	1,5%	1,2%	1,44%	2,05%	2,9%
<i>Genre</i>	0%	0%	0,15%	0%	0%	0,17%
<i>Like</i>	1,4%	0,67%	0,12%	0,02%	0,14%	0,02%

En fait, la locutrice qui emploie le plus souvent *like* (059F20) dans des contextes français est aussi celle qui, au sein du même enregistrement, s'adresse le plus à ses amis uniquement en anglais, langue dans laquelle elle utilise fréquemment la forme *like* :

- (8) No but **like** sometimes you're sitting right there. You're **like** "You're talking about me? (Ottawa multiculturel, 020Re, 059F20)

Pour cette locutrice, *like* réussit à déloger *comme* des contextes français. Pourtant, dans cet enregistrement écologique où les locuteurs peuvent plus librement choisir la langue dans laquelle ils veulent s'exprimer que dans un contexte d'entrevue semi-dirigée, les autres locuteurs choisissent malgré tout d'utiliser le plus souvent *comme* lorsqu'ils parlent français et réservent plutôt *like* pour les passages où ils s'expriment complètement en anglais :

- (9) a. I'm **like** "Mom I don't have Whatsapp" (Ottawa multiculturel, 020Re, 065F20)  
 b. Et pis ma mère est **comme** «C'est correct si tu restes jusqu'à minuit» (Ottawa multiculturel, 020Re, 065F20)

#### 4. **COMME, GENRE ET LIKE : FONCTIONS SEMBLABLES ?**

Nous avons vu que les contextes minoritaires ontariens contrastent avec ceux majoritaires québécois dans l'opposition des formes *like/comme* d'une part et *genre/comme* d'autre part, avec la zone frontalière comme transition. Toutefois, nous verrons dans cette

section que cette différence qui se manifeste dans les ressources lexicales utilisées cache une relative similarité dans les modes d'utilisation de ces formes en contextes minoritaire et majoritaire.

Le tableau 6, qui compare des entrevues variationnistes en contextes minoritaire et majoritaire, montre que *comme* remplit les mêmes fonctions dans ces deux contextes, avec une prédominance pour la fonction de MD. Ces résultats se distinguent nettement de ceux obtenus par Sankoff *et al.* (1997) dans le cas de locuteurs interrogés en 1984 (donc près de 30 ans avant ceux du Corpus FRAN), où *comme* remplissait essentiellement les fonctions d'exemplification (78,9%). La fonction de ponctuant (qui semble s'apparenter en partie à notre fonction de MD) atteignait à peine 12,9%, ce qui montre une très grande progression de *comme* dans cette fonction<sup>13</sup>. À noter enfin que, contrairement à nos résultats du tableau 6, dans le corpus montréalais de 1984, *comme* n'est pas utilisé en tant qu'introducteur de DR et que ce sont les locuteurs L2 qui font cet emploi en français, sur le modèle de *like* en anglais.

**Tableau 6. Fonctions de *comme* en contextes minoritaire et majoritaire dans des entrevues variationnistes**

Fonction	Welland	HoMa	MoMu Var
Comparaison	12,6% (86/684)	16,8% (191/1 134)	7,5% (101/1 349)
Exemplification	8,9% (61/684)	13,6% (154/1 134)	18,1% (244/1 349)
Approximation	7,9% (54/684)	5,1% (58/1 134)	4,4% (60/1 349)
Introducteur de DR	6,4% (44/684)	12,3% (139/1 134)	15,2% (205/1 349)
MD	50,2% (343/684)	39,7% (450/1 134)	39,3% (530/1 349)
Hésitation	14,0% (96/684)	12,5% (142/1 134)	15,5% (209/1 349)
Total	684	1 134	1 349

13. Les résultats de Sankoff *et al.* (1997) ainsi que ceux de Vincent et Sankoff (1992) pour Montréal laissent supposer que *comme* ponctuant a connu une hausse régulière chez les locuteurs natifs entre 1971 et 1984.

Pas plus que dans les entrevues variationnistes, il n'y a de différence notable en situation écologique entre les contextes minoritaire et majoritaire (tableau 7).

**Tableau 7. Fonction de *comme* en contextes majoritaire et minoritaire en situation écologique**

Fonction	Ottawa	Gatineau	MoMu Éco
Comparaison	4,3 % (19/437)	7,0 % (110/1561)	12,0 % (15/125)
Exemplification	8,9 % (39/437)	11,5 % (179/1561)	7,2 % (9/125)
Approximation	4,6 % (20/437)	4,6 % (72/1561)	5,6 % (7/125)
Introduceur de DR	44,7 % (195/437)	22,4 % (350/1561)	34,4 % (43/125)
MD	13,0 % (57/437)	27,3 % (426/1561)	27,2 % (34/125)
Hésitation	24,5 % (107/437)	27,2 % (424/1561)	13,6 % (17/125)
Total	437	1561	125

Toutefois, des différences assez nettes apparaissent entre les entrevues variationnistes et les enregistrements écologiques en ce qui a trait aux fonctions. Dans les enregistrements écologiques, où la parole est plus libre, le discours rapporté est plus important ; il sert notamment à rendre plus dynamique la narration de récits (voir p. ex. Moreno, 2016, concernant les effets de la situation de communication sur l'emploi du DR). Dans ces circonstances, *comme* devient un lexème très sollicité pour introduire ce discours rapporté, ce qui diminue la place qu'il occupe comme MD.

Les emplois de *comme* et d'*être comme* en tant qu'introduceurs de DR sont relativement récents. Absente des corpus montréalais de 1971 et de 1984 (Vincent et Dubois, 1997 ; Vincent, 2005 ; Blondeau et Moreno, 2018, pour le corpus de 1984), la forme *être comme* s'installe dans le parler des locuteurs francophones montréalais au début des années 2000 (Vincent, 2005)<sup>14</sup>. Nos propres données

14. On ne peut que partiellement comparer les résultats de Levey *et al.* (2013) relatifs à Ottawa-Gatineau ou de Blondeau et Moreno (2018) tirés du corpus de Hochelaga-Maisonneuve

confirment l'emploi régulier de *comme* (et d'*être comme*) en DR, que ce soit en contexte minoritaire ou majoritaire, car la forme *être comme* à Ottawa représente 86,7 % des occurrences de *comme* relevées (169/195) et 79,1 % à Gatineau (170/215), sans différence notable entre le milieu où le français est plus en contact avec l'anglais et celui où le français est majoritaire. Nous faisons la même observation en ce qui concerne les entretiens variationnistes, où la forme *être comme* représente 65,9 % des occurrences de *comme* (29/44) à Welland et 71,6 % (277/387) à Montréal. C'est d'ailleurs cet emploi particulier de *comme* en tant qu'introducteur de DR qui amène plusieurs auteurs (notamment Vincent, 2005) à s'interroger sur « l'influence de l'anglais, puisque l'on peut y soupçonner l'emprunt d'un emploi non standard de *like*, plus répandu en anglais qu'en français » (Beaulieu-Masson *et al.*, 2007 : 27) bien que, comme le montrent Levey *et al.* (2013), les critères pour y voir un transfert sont faibles. Nos données, qui comparent pour la première fois les contextes minoritaire et majoritaire pour cette tournure, semblent indiquer une influence très indirecte du contact de langue sur l'emploi d'*être comme*, puisque les différences entre les deux contextes sont peu marquées.

Le rôle de *comme* ne peut toutefois être analysé sans tenir aussi compte des lexèmes concurrents, soit *like* en contexte minoritaire et *genre* en contexte majoritaire, de façon à voir si les usages se répartissent selon une complémentarité de fonctions.

#### 4.1 *Comme/like* en contexte minoritaire

Le tableau 8 présente, d'une part, le nombre total d'occurrences des lexèmes dans chaque communauté et leur pourcentage d'emplois par fonction exprimée. Dans la dernière colonne, nous indiquons le pourcentage d'emplois de *comme* (vs *like*) pour la fonction donnée.

---

et de Montréal-Nord (corpus que nous examinons également), à nos propres résultats, car ces études se sont intéressées à tous les contextes de DR, que le verbe soit *être comme*, *dire*, etc., ou même en l'absence de verbe introducteur.

**Tableau 8. Comme et like en contexte minoritaire par fonction exprimée<sup>15</sup>**

Fonction	Welland			Ottawa			% de comme (vs like)
	Comme	Like	% de comme (vs like)	Comme	Like	% de comme (vs like)	
Compara- raison	12,6% (86/684)	0,4% (1/224)	98,9% (86/87)	4,4% (19/437)	2,2% (2/89)	90,5% (19/21)	97,2% (105/108)
Exemplifi- cation	8,9% (61/684)	9,8% (22/224)	73,5% (61/83)	8,9% (39/437)	23,6% (21/89)	65,0% (39/60)	69,9% (100/143)
Approxi- mation	7,9% (54/684)	0,5% (1/224)	98,2% (54/55)	4,6% (20/437)	0% (0/89)	100,0% (20/20)	98,7% (74/75)
Introduceur de DR	6,4% (44/684)	1,8% (4/224)	91,7% (44/48)	44,6% (195/437)	29,2% (26/89)	88,2% (195/221)	88,8% (239/269)
MD	50,2% (343/684)	52,2% (117/224)	74,6% (343/460)	13,1% (57/437)	13,5% (12/89)	82,6% (57/69)	75,6% (400/529)
Hésitation	14,0% (96/684)	35,3% (79/224)	54,9% (96/175)	24,4% (107/437)	31,5% (28/89)	79,3% (107/135)	65,5% (203/310)
Total	684	224	908	437	89	526	

En comparant *comme* et *like*, nous observons que ces deux lexèmes peuvent occuper les mêmes fonctions et ne sont pas en distribution complémentaire, sauf pour la comparaison et l'approximation, où *like* est pour ainsi dire exclu dans les deux communautés. De plus, à Ottawa comme à Welland, *comme* domine toutes les fonctions. C'est surtout dans les fonctions d'exemplification, de MD et de marque d'hésitation que les deux lexèmes sont en concurrence.

Pour la fonction d'hésitation (panne lexicale), à Welland, non seulement les deux lexèmes sont nez à nez (avec 54,9% d'occurrences de *comme*), mais c'est aussi la fonction privilégiée qu'assume *like* après celle de MD, deux fonctions où la présence du lexème est optionnelle dans la phrase. À Ottawa, lorsque *like* est utilisé, c'est d'abord comme marqueur d'hésitation ou alors, en deuxième place, comme introducteur de DR, en partie parce que le DR est plus fréquent en entrevue écologique qu'en enquête variationniste, et dans la fonction d'exemplification. Que *like* soit utilisé pour marquer une hésitation

15. Il y a 10 occurrences de *genre* dans le corpus d'Ottawa, que nous n'incluons pas dans le tableau 8.

n'étonne pas dans un contexte où le français est minoritaire et où le terme peut permettre justement une pause pour rechercher un mot français ou éventuellement choisir la langue dans laquelle le locuteur veut poursuivre son énoncé. Le recours à *like* dans une fonction d'hésitation est simplement plus important à Welland, milieu où le contact avec l'anglais est omniprésent et où le français est sous-employé<sup>16</sup>.

#### 4.2 *Comme/genre* en contexte majoritaire

Le tableau 9, comme le tableau 8 dans chaque communauté en contexte minoritaire ci-dessus, présente le nombre total d'occurrences des lexèmes dans chaque communauté en contexte majoritaire et le pourcentage d'emplois par fonction exprimée. Dans la dernière colonne, nous indiquons le pourcentage d'emplois de *comme* (vs *genre*) dans la fonction donnée. En contexte majoritaire, la paire *comme/genre* n'apparaît pas plus en distribution complémentaire que la paire *comme/like* en contexte minoritaire, et dans aucune des fonctions *genre* ne domine *comme*. C'est surtout dans les fonctions d'exemplification, d'approximation et de MD que les deux lexèmes sont en concurrence, partageant donc deux contextes de concurrence (exemplification et MD) avec le milieu minoritaire. En d'autres mots, ce sont en partie des fonctions semblables en milieux minoritaire et majoritaire qui sont propices à la concurrence des lexèmes.

---

16. Étant donné que *like* est notamment utilisé pour marquer une hésitation ou comme introducteur de DR, il est possible qu'il joue un rôle dans l'alternance codique. Cette hypothèse devrait être vérifiée en analysant l'ensemble des contextes d'alternance codique, l'objet d'un autre article.

**Tableau 9. Comme et genre en contexte majoritaire, par fonction exprimée<sup>17</sup>**

Fonction	HoMa		MoMu Var et Éco		Gatineau		% de <i>comme</i> (vs <i>genre</i> )
	<i>Comme</i>	<i>Genre</i>	<i>Comme</i>	<i>Genre</i>	<i>Comme</i>	<i>Genre</i>	
Comparaison	16,8% (191/1 134)	s.o.	7,9% (116/1 474)	s.o.	7,0% (110/1 561)	s.o.	100% (417/417)
Exemplification	13,6% (154/1 134)	25,7% (94/365)	17,2% (253/1474)	33,5% (82/245)	11,5% (179/1 561)	20,2% (124/615)	66,1% (586/886)
Approximation	5,1% (58/1 134)	11,5% (42/365)	4,5% (67/1474)	7,7% (19/245)	4,6% (72/1 561)	3,1% (19/615)	71,1% (197/277)
Introduceur de DR	12,3% (139/1 134)	3,6% (13/365)	16,8% (248/1 474)	9,0% (22/245)	22,4% (350/1 561)	6,3% (39/615)	91,0% (737/811)
MD	39,7% (450/1 134)	51,5% (188/365)	38,3% (564/1 474)	40,8% (100/245)	27,3% (426/1 561)	57,1% (351/615)	69,3% (1 440/2 079)
Hésitation	12,5% (142/1 134)	7,7% (28/365)	15,3% (226/1 474)	9,0% (22/245)	27,2% (424/1 561)	13,3% (82/615)	85,7% (792/924)
Total	1 134	365	1 474	245	1 561	615	5 394

Les résultats en contexte majoritaire du tableau 9 éclairent une partie de ceux du tableau 8 en contexte minoritaire. On a vu dans le tableau 8 la forte domination de *comme* dans la fonction de comparaison (vs *like*) (98,9% à Welland et 90,5% à Ottawa); cela s'explique peut-être par l'absence de *genre* dans la fonction comparative (tableau 9) et donc par la domination traditionnelle de *comme* dans cette niche, difficile à déloger au profit de *like*, même si c'est aussi pour ce terme une fonction de base.

La fonction prédominante pour les deux lexèmes est celle de MD; sur les 5 394 occurrences de *comme* et de *genre* en contexte majoritaire, 2 079 sont employées en tant que MD, soit 38,5% des emplois (2 079/5 394). Cet emploi de MD est plus marqué pour *comme* (69,3%) que pour *genre* (30,7%) lorsque l'on fait le ratio *comme/genre* par fonction (dernière colonne) pour l'ensemble des corpus en contexte majoritaire<sup>18</sup>. Si l'on compare maintenant la concurrence des lexèmes dans la fonction MD en contextes majoritaire et minoritaire (tableaux 8 et 9), on voit qu'en contexte majoritaire, la part de *comme* est grignotée

17. Il y a cinq occurrences de *like* à Gatineau chez les locuteurs issus de l'immigration; nous ne les avons pas incluses dans le tableau 9.

18. Près de 30,4% (107/351) des occurrences de *genre* en MD à Gatineau sont le fait d'un seul locuteur, ce qui souligne l'importance de prendre en compte les idiosyncrasies des locuteurs, qui peuvent parfois peser sur les résultats.

par *genre* de façon un peu plus marquée qu'elle ne l'est par *like* en contexte minoritaire (tableau 8, *comme* à 74,6 % à Welland et à 82,6 % à Ottawa). C'est également le cas pour la fonction d'approximation, où *comme* est nettement moins dominant par rapport à *genre* en contexte majoritaire (71,1 %) qu'il ne l'est par rapport à *like* en contexte minoritaire (98,7 %).

Cette différence s'explique en partie par les positions que peuvent occuper les trois lexèmes. Le tableau 10 présente la répartition de *comme*, *genre* et *like* dans l'ensemble des corpus examinés, en contextes majoritaire et minoritaire, toutes fonctions confondues selon la position occupée.

**Tableau 10. Fréquence d'emploi de la postposition et de l'antéposition avec *comme*, *genre* et *like* en contextes majoritaire et minoritaire**

Position	<i>Comme</i>	<i>Genre</i>	<i>Like</i>
Antéposé	98,5 % (5 211/5 290)	74,2 % (1 086/1 463)	100 % (318/318)
Postposé	1,5 % (79/5 290)	25,8 % (377/1 463)	0 % (0/318)
Total	5 290	1 463	318

*Genre* est nettement privilégié pour la postposition, une position qui pourrait être propice au développement de la fonction de MD, mais aussi de celles d'exemplification et d'approximation du lexème, notamment lorsqu'il est postposé à un DR (10).

(10) il dit « Ben parce que tu parles pas comme eux » **genre**  
(HoMa, 028F23)

En revanche, *comme* et *like* se comportent de la même manière en étant peu ou pas employés en position postposée, ce qui expliquerait que *comme* y est davantage soumis à la concurrence.

En somme, le patron distributionnel des fonctions en contexte majoritaire présente quelques différences avec celui en contexte minoritaire, mais rien ne distingue fortement les deux contextes, tant la domination de *comme* laisse peu de place au lexème concurrent (*genre* ou *like*). La domination écrasante de *comme*, dans une situation où un autre lexème lui fait directement concurrence, demeure inexpliquée et il faut peut-être y voir en partie un effet de la norme

scolaire, puisque *comme* occupe aussi des fonctions qui sont enseignées dans le cadre scolaire (l'exemplification).

## 5. CONCLUSION

Les résultats que nous avons dégagés de la concurrence entre *comme/genre/like* soulèvent plusieurs questions sur ce qui définit les frontières entre contextes minoritaire/majoritaire.

Notre analyse montre une forte convergence des milieux minoritaire et majoritaire quant aux fonctions exercées par les trois lexèmes. Il s'agit aussi d'une hypothèse souvent avancée : le transfert linguistique agirait de façon superficielle sur le système morphosyntaxique. Dans le cas examiné, les différences surgissent surtout dans le choix du stock lexical, et même dans ce choix, l'usage de *comme* demeure dominant dans les deux milieux, ce qui laisse entrevoir que ce dernier emploi n'est pas directement influencé par celui équivalent en anglais. La variation lexicale est sans aucun doute la partie la plus visible des différences entre les variétés et c'est aussi celle qui fait l'objet d'un investissement identitaire plus important (pensons aux nombreux dictionnaires consacrés à telle ou telle région), mais c'est aussi celle qui est parfois utilisée comme hypothèse de différences plus profondes entre variétés. C'est ainsi que les études ont voulu voir dans l'emploi de *genre* en français hexagonal et celui de *comme* en français canadien un indice de transfert morpholexical de l'anglais dans la seconde variété. Notre analyse tend à montrer que cette piste ne résiste pas à l'épreuve des données recueillies. S'il est clair que *like* est un emprunt lexical à l'anglais, on peut difficilement supposer que les différentes fonctions ont été calquées sur l'anglais, tant la comparaison rendue possible par les corpus FRAN et LFFA montre que les contextes majoritaire et minoritaire présentent des similitudes dans l'emploi de *comme*, la forme dominante.

Une comparaison panlectale, avec une profondeur historique, est essentielle pour aller au-delà des idées reçues sur les spécificités qui existeraient entre variétés, et cette comparaison doit pouvoir être conduite à partir de données recueillies auprès de locuteurs s'exprimant sans la contrainte de questions semi-dirigées. La multiplication des méthodologies et des points d'enquête qu'offrent les corpus FRAN et

LFFA permet de dépasser la perception de la variation comme limitée à un territoire. Notre étude et, plus largement, les corpus offrent à voir que les pratiques linguistiques ne sauraient être uniquement tributaires d'un espace géographique ou social délimité et qu'il est essentiel de prendre en compte l'individu en tant que tel, dans sa diversité. Nos résultats montrent aussi un continuum entre contextes minoritaire/majoritaire et soulignent le caractère particulièrement intéressant des zones frontalières pour comprendre la fluidité des usages dans des réseaux. Les locuteurs se laissent mal cerner par des catégories aussi rigides que le sexe, l'âge, ou le métier et la classe sociale ; les réseaux dans lesquels ils évoluent de par leur métier, leur vie sociale et familiale ou leurs propres intérêts les conduisent à occuper des sphères différentes, qui se croisent et se recoupent. Le milieu frontalier apparaît comme une zone de transition entre milieux minoritaire/majoritaire parce que la densité des réseaux entre francophones et anglophones y est plus importante ; en Outaouais, les locuteurs traversent d'un côté et de l'autre de la rivière pour le travail et les loisirs, et le choix d'habiter du côté québécois, par exemple, n'est plus seulement dicté par des raisons identitaires. L'impact de la zone frontalière dépasse même la région puisque les locuteurs francophones qui y sont nés se déplacent souvent ensuite hors région, emportant avec eux leurs pratiques. En ce sens, la zone frontalière partage avec les grandes métropoles cette caractéristique d'être un creuset de pratiques émergentes.

Au-delà des caractéristiques sociodémographiques et linguistiques prédéfinies des individus, les trajectoires des locuteurs et les communautés dans lesquelles ils évoluent apparaissent centrales pour comprendre la dynamique et la diffusion de changements en cours. Les individus circulent et, avec eux, leurs pratiques langagières, qui ne peuvent rester hermétiques au contact avec d'autres langues et d'autres communautés linguistiques.

---

## RÉFÉRENCES

- Arsenault, Évelyne et Gisèle Chevalier (2002), «“Comme like”»: un cas inusité en acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick», *Port Acadie*, n° 3, p. 89-101.
- Beaulieu-Masson, Anne, Mélanie Charpentier, Lisanne Lanciault et Xiaoyan Liu (2007), «*Comme* en français québécois», *Communication, lettres et sciences du langage*, vol. 1, n° 1, p. 27-41.
- Blondeau, Hélène et Michael Friesner (2014), «Manifestations phonétiques de la dynamique des attributions ethnolinguistiques à Montréal», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 59, n° 1, p. 83-105.
- Blondeau, Hélène, France Martineau et Yves Frenette (2016), «Francophonie montréalaise et globalisation : évolution des pratiques langagières en contexte à Hochelaga-Maisonneuve», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 10, *Du local au global : pratiques et idéologies linguistiques en contexte montréalais* (Hélène Blondeau et Wim Remysen, dir.), p. 159-182.
- Blondeau, Hélène et Anaïs Moreno (2018), «“On a fait comme ’c’est fou là” ou l’émergence de *comme* et sa concurrence avec *genre* et d’autres formes d’introduction de discours direct dans le français de Montréal», dans Hélène Barthelmebs-Raguin, Greta Komur-Thillooy, Juan Manuel López-Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dir.), *Le discours rapporté : temporalité, mémoire, histoire et patrimoine discursif*, Paris, Classiques Garnier, p. 41-58.
- Caxaj-Ruiz, Paula et Svetlana Kaminskaïa (2014), «Compétences discursives de locuteurs du français L1 et L2 en contexte minoritaire», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 39, p. 165-193.
- Chevalier, Gisèle (2001). «Comment *comme* fonctionne d’une génération à l’autre», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 30, n° 2, p. 13-40.
- Chevalier, Gisèle et Isabelle Cossette (2002), «*Comme* : tic ou marqueur d’oralité?», *Port Acadie*, n° 3, p. 65-87.
- D’Arcy, Alexandra (2005), *Like : Syntax and Development* (thèse de doctorat), Université de Toronto.
- Dostie, Gaétane (1995), «*Comme*, *genre* et *style* postposés en français du Québec : une étude sémantique», *Linguisticae Investigationes*, vol. 19, n° 2, p. 247-263.
- Dostie, Gaétane et Claus D. Pusch (2007), «Présentation. Les marqueurs discursifs : sens et variation», *Langue française*, vol. 154, n° 2, p. 3-12.

- Eckert, Penelope (2012), « Three Waves of Variation Study: The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation », *Annual Review of Anthropology*, vol. 41, p. 87-100.
- Eckert, Penelope (2006), « Communities of Practice », dans Keith Brown (dir.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford, Elsevier, p. 683-685.
- Eckert, Penelope (1997), « Age as a Sociolinguistic Variable », dans Florian Coulmas (dir.), *The Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 151-167.
- Fleischman, Suzanne (1998), « Des jumeaux du discours », *La linguistique*, vol. 34, n° 2, *Hommage à Henriette Walter*, p. 31-47.
- Fleischman, Suzanne et Marina Yaguello (2004), « Discourse Markers across Languages: Evidence from English and French », dans Carol Lynn Moder et Aida Martinovic-Zic (dir.), *Discourse across Languages and Cultures*, Amsterdam, Benjamins, p. 129-147.
- Ladouceur, Isabelle, France Martineau et Anaïs Moreno (2017), « Usages, fonctions et distributions de *comme*, *genre* et *like* chez les jeunes en français laurentien », communication présentée au congrès de l'Association of French Language Studies, Toronto, aout 2017.
- Lamarre, Patricia (2013), « Catching “Montréal on the Move” and Challenging the Discourse of Unilingualism in Québec », *Anthropologica*, vol. 55, n° 1, p. 41-56.
- Levey, Stephen (2006), « The Sociolinguistic Distribution of Discourse Marker *like* in Preadolescent Speech », *Multilingua*, vol. 25, n° 4, p. 413-441.
- Levey, Stephen, Karine Groulx et Joseph Roy (2013), « A Variationist Perspective on Discourse-Pragmatic Change in a Contact Setting », *Language Variation and Change*, vol. 25, n° 2, p. 225-251.
- Martineau, France (2018), « Réseaux et maillages : aux sources de la variation linguistique », dans Peter Blumenthal et Denis Vigier (dir.), *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*, Berlin, Peter Lang, p. 215-238.
- Martineau, France (2017), « Revisiter les frontières: Acadie et Québec », communication présentée lors de la journée d'étude « Le français au Canada hors Québec », Valenciennes, septembre 2017.
- Martineau, France (2016), Corpus de l'Outaouais québécois/Corpus multiculturel d'Ottawa, Université d'Ottawa, [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca).
- Martineau France (2009), « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français, d'un continent à*

- l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 291-326, coll. «Les Voies du français».
- Martineau, France (1995), Corpus LFFA (Corpus Le français familier ancien), Université d'Ottawa, [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca).
- Martineau, France *et al.* (2011), Corpus FRAN (français d'Amérique du Nord), Université d'Ottawa, [www.continent.uottawa.ca](http://www.continent.uottawa.ca).
- Martineau, France et Marie-Claude Séguin (2016), «Le Corpus FRAN : réseaux et maillages en Amérique française», Corpus, n° 15, *Corpus de français parlé et français parlé des corpus* (Mathieu Avanzi, Marie-José Béguelin et Federica Diémoz, dir.), p. 55-87.
- Miller, Jim et Regina Weinert (1995), «The Function of LIKE in Dialogue», *Journal of Pragmatics*, vol. 23, n° 4, p. 365-393.
- Milroy, Lesley (1980), *Language and Social Networks*, Oxford, Blackwell.
- Moreno, Anaïs (2016), *Le discours rapporté dans les interactions ordinaires : l'effet de la proximité et des communautés de pratique sur sa construction à l'oral et à l'écrit* (thèse de doctorat), Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (1991), *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction: The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press.
- Mougeon, Raymond, Terry Nadasdi et Katherine Rehner (2005), «Contact-Induced Linguistic Innovations on the Continuum of Language Use: The Case of French in Ontario», *Bilingualism : Language and Cognition*, vol. 8, n° 2, p. 99-115.
- Nagy, Naomi, Joanna Chociey et Michol F. Hoffman (2014), «Analyzing Ethnic Orientation in the Quantitative Sociolinguistic Paradigm», *Language & Communication*, vol. 35, *New Perspectives on Linguistic Variation and Ethnic Identity in North America* (Lauren Hall-Lew et Malcah Yaeger-Dror, dir.), p. 9-26.
- Paternostro, Roberto (2016), *Diversité des accents et enseignement du français : les parlars jeunes en région parisienne*, Paris, L'Harmattan, coll. «laboratorio@francesisti.it».
- Poplack, Shana (1997), «The Sociolinguistic Dynamics of Apparent Convergence», dans Gregory Guy, John Baugh et Deborah Schiffrin (dir.), *Towards a Social Science of Language: Papers in Honor of William Labov*, Amsterdam, Benjamins, p. 285-309.

- Sankoff, Gillian (2002), «Linguistic Outcomes of Language Contact», dans Jack K. Chambers, Peter Trudgill et Natalie Schilling-Estes (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell, p. 638-668.
- Sankoff, Gillian *et al.* (1997), «Variation in the Use of Discourse Markers in a Language Contact Situation», *Language Variation and Change*, vol. 9, n° 2, p. 191-217.
- Secova, Maria (2015), «Discours direct chez les jeunes : nouvelles structures, nouvelles fonctions», *Langage et société*, vol. 151, p. 131-151.
- Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, n° 99-010-X2011048 au catalogue.
- Statistique Canada (2011), *Recensement de la population de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, n° 98-314-XCB2011037 au catalogue.
- Thomason, Sarah Grey (2001), *Language Contact: An Introduction*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 320 p.
- Tsedryk, Egor (2012), «Sur l'usage extensif de *comme* à la préadolescence dans un milieu francophone minoritaire», dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui : description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 65-88, coll. «Les Voies du français».
- Vigneron, Jeanne (2013), «Genre en français, *like* en anglais et *so* en allemand : mise en scène et mise à distance dans le discours direct», dans Hélène Chuquet, Raluca Nita et Freiderikos Valetopoulos (dir.), *Des sentiments au point de vue : études de linguistique contrastive*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 195-210.
- Vincent, Diane (2005), «The Journey of Non-Standard Discourse Markers in Quebec French: Networks Based on Exemplification», *Journal of Historical Pragmatics*, vol. 6, n° 2, *The Evolution of Pragmatic Markers*, p. 188-210.
- Vincent, Diane et Sylvie Dubois (1997), *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche.
- Vincent, Diane et David Sankoff (1992), «Punctors: A Pragmatic Variable», *Language Variation and Change*, vol. 4, p. 205-216.

---

LE FRANÇAIS À BELLEVUE (SASKATCHEWAN):  
«C'EST MA LANGUE MATERNELLE  
PIS ÇA LE SERA TOUJOURS»

GENEVIÈVE CROSS

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

**A**u centre de la Saskatchewan, à une centaine de kilomètres au nord-est de Saskatoon, la communauté agricole de Saint-Isidore-de-Bellevue demeure fièrement francophone. La paroisse a été officiellement fondée en 1902, bien que ses résidents reconnaissent volontiers Azarie Gareau comme le premier pionnier à s'être installé de façon permanente, dès 1882, sur ce territoire où habitaient déjà de nombreux Métis. Il arrivait alors des États-Unis, où il avait trouvé du travail, mais Azarie est né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, au Québec. Ce village, autrefois nommé Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, a été fondé par ses ancêtres acadiens de la baie de Fundy, qui avaient été déportés en Nouvelle-Angleterre et qui avaient ensuite migré vers le Québec. Dix ans après son établissement dans l'Ouest, Azarie est retourné à son village natal pour recruter des colons, financé par la compagnie du Chemin de fer Canadien Pacifique. C'est ainsi que plusieurs familles sont arrivées à Bellevue. Les anciennes pratiques endogames des habitants ont fait en sorte qu'aujourd'hui encore Gareau et Gaudet y sont les patronymes les plus répandus.

De nos jours, Bellevue compte environ 400 habitants, la majorité d'entre eux francophones. Dans les recensements fédéraux, le hameau est absorbé dans la municipalité rurale de Saint-Louis n° 431. Les données du recensement de 2011 laissent paraître une régression de la francophonie dans ce coin de pays. Toutefois, avec Zenon Park, Bellevue continue d'être le lieu le plus francophone de la Saskatchewan. Dans

cette province, en 2011, seulement 1,8 % de la population a le français comme langue maternelle et 0,5 % le parle couramment à la maison<sup>1</sup>.

Entre 1998 et 2000, Pierre-Yves Mocquais, de l'Université de Régina, a conduit une enquête avec des étudiants en ethnologie de l'Université Laval auprès de 66 locuteurs du français âgés, dispersés à travers la Saskatchewan. Ce corpus a été entièrement transcrit par France Martineau, de l'Université d'Ottawa, devenant ainsi le Corpus Martineau-Mocquais de la Saskatchewan<sup>2</sup>. C'est dans le cadre de cette enquête qu'Eugène (pseudonyme) a été interviewé. Cet agriculteur est né à Bellevue en 1927 et y a demeuré presque jusqu'à son décès, en 2007. De ses propos ressort la complexité identitaire de son milieu, où se côtoient Canadiens français, Métis, Amérindiens et anglophones.

Le parcours des ancêtres d'Eugène est intimement lié à celui d'Azarie Gareau. Ce dernier, étant préoccupé par l'éducation de ses enfants, avait fait venir sa sœur du Québec pour qu'elle s'en charge. Au début des années 1890, la jeune institutrice a épousé un autre pionnier de la région, Jean-Philippe Chamberland, originaire de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup. Celui-ci serait arrivé sur le territoire actuel de la Saskatchewan en 1884 à la recherche de travail, mais aurait été impliqué contre son gré dans la rébellion des Métis. Certains racontent même que Louis Riel l'aurait fait prisonnier pour avoir refusé de défendre leur cause. De son union avec la sœur d'Azarie Gareau est née la mère d'Eugène. Quant au père d'Eugène, il a quitté son village natal de Breakeyville, près de la ville de Québec, dans l'espoir de fuir la conscription qui s'annonçait pendant la Première Guerre mondiale. Le jeune homme a trouvé du travail à la ferme d'Azarie Gareau, où il a rencontré sa future épouse.

Eugène est l'aîné d'une famille de neuf enfants. Dès son jeune âge, il a aidé ses parents avec les travaux de la ferme. Celle-ci était

---

1. Statistique Canada (2012), *Saskatchewan (Code 47)* (tableau), *Profil du recensement*, recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> [dernière consultation : 04.08.2017].

2. France Martineau (1995), *Corpus Martineau-Mocquais de la Saskatchewan dans le Corpus Le français familial ancien*, Université d'Ottawa. Accessible en ligne à l'adresse suivante : [www.polyphonies.uottawa.ca](http://www.polyphonies.uottawa.ca).

située à moins d'un kilomètre de la réserve crie One Arrow et tout près de Batoche, le célèbre théâtre de la bataille finale entre les Métis et les troupes envoyées par le premier ministre John A. Macdonald en 1885. Eugène affirme qu'il connaissait très bien les Métis; il allait à l'école avec certains d'entre eux, et leurs relations étaient amicales: «[J]'ai été élevé avec eux autres. Je les co/ été un temps je les connaissais touTs moitou pis j'ai jamais rien eu contre eux autres [...]». De la même façon, il garde de bons souvenirs des Amérindiens que son père employait à la ferme. À cette époque, il assistait aux pow-wows dans la réserve. Il va jusqu'à dire qu'il se sentait comme un des leurs: «[I]ls m'acceptaient pareil comme eux.»

En revanche, ses amitiés avec les Métis et les Cris n'avaient pas lieu de réjouir sa mère, qui craignait qu'il se marie avec une Métisse. Elle croyait que les Canadiens français étaient «plus hauts qu'eux autres» et que leurs valeurs étaient supérieures. Ce mépris envers les Métis et la peur des mariages mixtes étaient partagés par beaucoup de résidents de Bellevue. D'ailleurs, Eugène a plutôt épousé une enseignante canadienne-française originaire de la localité. En outre, au moment de l'entrevue, il ne reste plus rien des rapports harmonieux entre le locuteur et les Amérindiens de la réserve voisine. Eugène déplore, avec des mots parfois choquants, le changement radical dans leur attitude, dont l'alcool serait à son avis le principal coupable: «On dirait qu'ils s/ sont paresseux pis voleurs pis les vieux là Indiens on pouvait se fier à eux autres. [...] Mais là au jour d'aujourd'hui c'est rendu terrible ah. Faut se méfier d'eux autres effrayant.»

Dans sa jeunesse, Eugène côtoyait beaucoup plus d'Autochtones que de Canadiens anglais. Au dire du septuagénaire, il n'y a jamais eu à Bellevue de tensions entre francophones et anglophones, simplement parce que «la majorité française est trop grosse». Comme beaucoup d'autres francophones de la Saskatchewan de son âge, il a toujours parlé français avec ses parents, qui du reste comprenaient peu ou pas l'anglais. L'enseignement en français était limité à une heure par jour dans les écoles de la province fréquentées par des écoliers francophones. En dépit de son apprentissage intensif et obligatoire de l'anglais, Eugène ne se sent pas à l'aise lorsqu'il s'exprime dans cette langue: «[D]es fois euh j'ai une conversation avec quelqu'un euh ça va comme

si c'était en français. Un coup un autre jour ben je viens pas à bout de trouver mes mots [...].»

Même si la langue majoritaire lui pose quelques défis, Eugène demeure conscient du pouvoir d'attraction qu'elle exerce sur les générations plus jeunes. Il explique que les jeunes sont obligés de quitter l'environnement francophone sécurisant de Bellevue afin de poursuivre des études postsecondaires ou de trouver du travail :

[S]urtout les/ les jeunes que ils ont/ après qu'ils ont fini leur/ leur douzième année là ils/ ils s'en vont à Saskatoon ou ailleurs. À l'université pis là c'est rien que/ que de l'anglais. Quand reviennent ben ils sont portés à parler anglais pis les autres ben ils répondent en anglais pis [rires] c'est/ [...] c'est de même. Après ça ils se/ les mariages mixtes itou.

Selon lui, en plus de l'exogamie linguistique, il faut blâmer l'indifférence des parents francophones pour la régression du français en Saskatchewan. Le fils unique d'Eugène n'a pas insisté pour que sa progéniture parle sa langue maternelle à la maison. Son épouse, malgré ses racines françaises, utilise l'anglais dans ses échanges avec son mari. Par conséquent, les trois petits-enfants d'Eugène comprennent le français, mais s'expriment surtout en anglais. Le grand-père ne se fait donc pas d'illusions quant à la langue qu'adoptera son petit-fils à la maison lorsqu'il épousera sa copine anglophone : «[E]lle parle [...] très bien le français si elle veut. Mais entre eux autres je pense ça va être rien que de l'anglais probablement. »

De son côté, Eugène a contribué à la promotion de la langue française dans sa province. En effet, entre 1968 et 1976, il a été le chauffeur d'autobus de la Saskatchewan étudiante voyage, un organisme qui visait à faire découvrir la richesse culturelle du Canada aux jeunes Fransaskois et à éveiller leur fierté en tant que francophones. Sa conjointe et lui ont ainsi accompagné plus de 300 adolescents à travers le pays. En outre, dans le cadre du programme Échange Saguenay Saskatchewan, il a fait visiter les provinces de l'Ouest à des jeunes de Chicoutimi qui désiraient élargir leurs horizons à la francophonie hors Québec.

Grâce aux efforts qu'ils ont déployés, les Fransaskois peuvent aujourd'hui se prévaloir de services offerts dans leur langue. Après plusieurs années de lutte, ils ont obtenu deux stations radiophoniques francophones en 1952 et une chaîne de télévision en français plus de 20 ans plus tard. Ils ont dû attendre les années 1990 pour envoyer leurs enfants à l'école française. Eugène croit que ces services en français sont désormais bien enracinés. Quand on lui demande s'il pense qu'ils disparaîtront un jour avec la diminution du nombre de francophones dans la province, il répond, tout simplement, « non ».



---

# EN RÉGION PARISIENNE : D'UN QUARTIER DÉFAVORISÉ À UNE BANLIEUE CHIC

ANAÏS MORENO

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE ET UNIVERSITÉ D'OTTAWA

En France, de nouveaux dispositifs ont vu le jour à partir de 2009, dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire d'élèves issus de quartiers défavorisés. Les « internats d'excellence » (IE, ou « internats de la réussite ») devaient offrir de meilleures conditions d'études à des élèves venant de banlieues réputées difficiles, classées ZEP (Zones d'Éducation Prioritaires) ou ZUS (Zones Urbaines Sensibles). Ces dispositifs visent aussi à favoriser la mixité sociale et à assurer une plus grande égalité des chances. Les élèves sont tous volontaires pour rejoindre ces structures et sont sélectionnés sur des critères sociaux, géographiques et scolaires.

Le tout premier IE, Sourdun, a été inauguré à Provins, en Seine-et-Marne. Dès 2010, 12 internats ont ouvert leurs portes, dont celui de Marly-le-Roi, qui la première année a accueilli 139 élèves de la 5<sup>e</sup> à la terminale, tous originaires de départements de l'académie de Versailles. Située à l'ouest de Paris, dans les Yvelines, la commune de Marly-le-Roi, de 16 500 habitants, est parmi les 300 communes les plus riches de France.

Contrairement à l'IE de Sourdun, où les internes reçoivent leur enseignement sur place, à Marly-le-Roi les élèves sont scolarisés dans des établissements alentour et rentrent à l'internat après la journée de cours. J'ai côtoyé ces élèves alors que j'étais assistante d'éducation au collège de Marly-le-Roi. C'est dans le cadre du projet MPF<sup>1</sup> que je me suis entretenue avec plusieurs d'entre eux. Ce projet visait à recueillir un corpus auprès d'adolescents ou de jeunes adultes en

---

1. Multicultural Paris French, à l'origine la partie française d'un projet de l'Agence Nationale de la Recherche : ANR-09-FRBR-037-01, « Multicultural London English/Multicultural Paris French » (MLE/MPF).

contact direct ou indirect avec les langues de l'immigration, afin d'établir les possibles effets de ce contact sur le français tel qu'il est parlé en région parisienne. C'est ainsi que j'ai conversé avec Ana et Juline (pseudonymes), deux adolescentes de 15 ans qui ont intégré l'internat pour se « donner les moyens de réussir », disent-elles.

Ana, d'origine portugaise, résidait à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, et Juline, d'origine congolaise, à Grigny, dans l'Essonne, deux villes emblématiques des banlieues sensibles. Au moment de l'enquête, les deux adolescentes étaient scolarisées en 3<sup>e</sup> et venaient de faire leur deuxième rentrée à Marly-le-Roi<sup>2</sup>. Parmi d'autres propos, elles racontent dans l'entretien la façon dont elles ont évolué dans leur nouvel environnement, cet « autre monde » dont elles ne savaient rien : « au début on est arrivées on voyait les gens parler on s'est disait waouh mais on est dans un autre monde ici et tout » (Juline). Ana et Juline se confient sur les changements qui se sont alors opérés en elles, notamment quant à leur mode de vie, à leur façon de penser, de travailler, de s'habiller ou encore de parler.

Leur première rentrée, en 4<sup>e</sup>, a nécessité quelques semaines d'adaptation, notamment pour dépasser les préjugés que les internes avaient les uns envers les autres, mais aussi à l'égard des élèves non internes du collège :

Moi au début de l'année pour moi enfin l'année dernière c'était une punition de venir ici (.) je euh pfff (.) je me dis mais qu'est-ce que je vais foutre là euh des trucs comme ça [rires] je suis atterrie où surtout quand j'ai vu il y avait plein de Noirs j'ai dit vas-y ça va être pareil que (.) que le que dans mon ancien collège je fais faire n'importe quoi et tout. [...] moi au début quand je suis rentrée dans le collège de Marly-le-Roi [aspiration] (.) je pensais tous que c'était enfin (.) des bourges mais (.) langage bourgeois aussi. (Ana)

Elles ont d'abord pensé que des préjugés similaires allaient aussi s'exercer sur leur compte :

l'année dernière l'année dernière comme c'était euh (.) on était nouveaux. J'ai pas trop aimé c'est le fait qu'ils s- ils essayent de faire

2. La classe de 3<sup>e</sup> correspond à une 10<sup>e</sup> année dans le système canadien et la 4<sup>e</sup>, à la 9<sup>e</sup>.

comme nous qu'ils le font à la wesh wesh et euh (.) alors que nous on était personnellement moi et Ju- Juline on était pas comme ça. (Ana)

Passé ces premiers temps, les deux adolescentes ont fini par s'habituer et apprécier leur nouvelle vie de collégiennes internes. Elles ont peu à peu pris de la distance par rapport à leur vie d'avant. Elles considèrent toutes deux avoir peu à peu pris conscience du fait qu'il existait autre chose que la vie du quartier : «Avant c'était normal (.) parce qu'on vivait dedans (.) c'était notre vie à la base. Mais quand tu changes de monde mais tu t'aperçois que (.) ouais tu avais pas de vie avant tu sais» (Ana).

Cette prise de conscience s'accompagne de jugements, parfois sévères, sur leur ancienne vie. Ana qualifie ainsi son précédent collège de «centre de loisirs» ou de «zoo». Elle file la métaphore animale jusqu'à qualifier ce que l'on appelle communément «langue des jeunes» de «langue de singe» :

Mais non là depuis qu'on enfin (.) on va dire qu'on depuis qu'on a émis- mis les pieds sur terre (.) c'est cette langue pour moi c'est une langue de euh de singe. [...] je préfère être dure c'est parce que (.) je sais pas je vais pas aller voir par exemple mon directeur euh de de mon entreprise je vais lui dire wesh patron ça va bien ou bien euh? Je sais pas je trouve ça ridicule.

Pour ces deux adolescentes, il leur a fallu apprendre à se départir de pratiques qui constituent un frein dans la société :

Mais en fait on essaye de dire que ce style a enfin [aspiration] (.) ce langage c'est c'est pas bien (.) que ce soit dehors ou dans la société euh. C'est ce langage même là je [aspiration] (.) avant je je parlais euh je disais par exemple wesh à un garçon mais (.) je me rendais pas compte que c'était moche sur une fille ou des trucs comme ça et là (.) en arrivant ici euh je me suis rendu compte que (.) c'était pas beau quoi je pouvais pas parler comme me permettre de parler comme ça. (Juline)

Ana et Juline affirment d'ailleurs ne plus parler comme avant, même lorsqu'elles rentrent chez elles pour le weekend, au point de «choquer leurs amis» : «même mes amis ils trouvent ça un peu choquant mais (.) non bah (..) dans la vie il faut x- il faut avancer hein» (Ana). Au-delà des pratiques langagières, les deux adolescentes veulent

tourner la page sur leur vie passée. Ana confie qu'elle se demande parfois si elle ne devrait pas laisser derrière elle ses anciennes connaissances, de peur de « retomber dans des bêtises » : « des fois je me dis mais (.) j'ai envie de (.) oublier tous tous mes (.) mes copains de l'extérieur (.) tous tous ceux de mon ancien collègue (.) de recommencer une nouvelle vie en fait ». Juline, quant à elle, est plus nuancée, mais se dit néanmoins « choquée en arrivant devant [s]on collègue [...] en voyant la mode le langage » :

quand je regarde aujourd'hui (.) et comme je vois mes copines se dégrader et tout (.) elles s'en rendent pas compte (.) parfois je re- je viens le weekend je leur dis ouais c'est pas bien c'est pas bien. Elles peu- je me dis et c'est pas leur faute elles peuvent pas comprendre là tout de suite mais bon (.) moi j'ai eu de la chance.

Pour les deux adolescentes, l'internat d'excellence a marqué un tournant dans leur vie, tout en entraînant une certaine distance par rapport à ce qu'elles étaient auparavant. Elles soulignent à plusieurs reprises que si elles n'étaient pas venues à Marly-le-Roi, elles auraient pu mal tourner : « je me dis mais euh si je serais restée comment j'aurais terminé ? » (Juline). Ana et Juline considèrent ainsi avoir « carrément changé » et elles voient dans ce changement une ascension scolaire et à terme une probable ascension sociale.

Il reste que ce dispositif touche actuellement moins de 20 000 élèves, bien en-deçà du nombre de jeunes en difficulté sociale et scolaire dans les banlieues françaises.

---

# LES PRATIQUES LANGAGIÈRES D'UNE FRANCOPHONE DE FLORIDE

HÉLÈNE BLONDEAU

UNIVERSITÉ DE FLORIDE

Lors d'un séjour de terrain dans le sud-est de la Floride en 2007, j'ai rencontré Diane, une francophone de la première génération de l'immigration, établie en Floride depuis le milieu des années 1980. Lors de notre entretien, Diane était au début de la cinquantaine et vivait à Fort Lauderdale. Nous avons échangé sur différents thèmes reliés à son histoire migratoire, son travail, sa famille, sa vie sociale, ses pratiques langagières en Floride, et ses liens avec le Québec et son héritage culturel. Le portrait esquissé ici illustre à la fois son parcours individuel, dans un espace social fortement marqué par la mobilité, et les caractéristiques particulières de la communauté des francophones de Floride.

Troisième des États-Unis de par sa population (après la Californie et le Texas), l'État de la Floride, réputé pour la clémence de son climat, constitue une destination de prédilection pour bon nombre de Nord-Américains du nord-est des États-Unis ou du Canada. Certains visitent la Floride de manière régulière alors que d'autres s'y installent à demeure. Parmi eux, plusieurs sont francophones ou ont un héritage francophone. Un contingent important de cette communauté francophone est composé « d'hivernants » (ou *snowbirds*), appelés ainsi en raison de leur volonté de fuir les hivers rigoureux du Nord. D'autres, comme Diane, se sont établis aux États-Unis de manière permanente, formant une première génération issue de l'immigration. Enfin, un dernier contingent comprend des individus de seconde ou de troisième génération de l'immigration. L'étude des pratiques langagières des francophones de Floride permet de documenter une migration relativement récente et, encore aujourd'hui, fortement marquée par la mobilité, en comparaison avec les situations louisianaise et franco-américaine. Le portrait de Diane révèle certaines des particularités de ce pan de la francophonie.

Diane a choisi d'aller vivre en Floride à l'aube de la trentaine, ayant en tête de tirer profit des occasions économiques qu'offraient les États-Unis. Née au début des années 1950 en milieu rural au Québec, elle explique que la décision d'aller vivre à l'étranger est rarement prise à la légère, bien qu'on n'en mesure pas toujours toutes les conséquences. À l'époque de sa migration, dans les années 1980, les emplois au Québec se faisaient rares et ne correspondaient pas à ses attentes. Sans formation précise après ses études secondaires et après avoir occupé divers emplois non qualifiés en région et à Montréal, elle a plié bagage pour les États-Unis. À son arrivée en Floride, elle a d'abord travaillé dans les services à domicile puis dans le domaine hôtelier, où l'on était à la recherche d'employés parlant français ; ses compétences orales en anglais se sont développées au fil du temps. Elle a ensuite occupé pendant quelques années un emploi dans une compagnie d'aviation où elle utilisait beaucoup l'anglais. Ensuite, elle a travaillé dans le domaine du tourisme et de l'organisation de voyages pour différentes agences, car la possibilité de servir une clientèle francophone lui souriait. À travers ses expériences de travail, Diane a bâti un réseau social solide. C'est d'ailleurs en Floride qu'elle a rencontré son conjoint, un francophone d'origine québécoise.

L'entretien s'étant déroulé sur le lieu de travail de Diane, les thèmes relatifs à ses pratiques langagières au travail ont constitué l'entrée en matière de notre conversation. Selon ses dires, son emploi dans le domaine du tourisme l'a amenée à interagir avec une clientèle qu'elle estime en grande majorité francophone. Sa clientèle se compose en grande partie d'hivernants d'origine québécoise ou canadienne-française qui la contactent lorsqu'ils sont sur place ou encore directement du Québec avant de planifier leur séjour. Elle parle donc davantage le français maintenant en comparaison avec son ancien emploi dans une compagnie d'aviation. Elle mentionne également que la plupart de ses collègues ont des compétences en français ou en espagnol. Bien sûr, son travail exige qu'elle puisse aussi utiliser l'anglais pour s'entretenir avec des fournisseurs ou d'autres clients. Selon Diane, bien que ce ne soit pas le cas dans l'ensemble de l'État, les milieux de travail où l'anglais et le français se côtoient sont loin d'être rares dans la région du sud-est de la Floride. En effet, beaucoup d'autres francophones de la communauté fournissent des services à

l'importante population d'hivernants qui affluent dans certains restaurants et petits commerces, dans des entreprises de loisirs ou des services de location et d'achat de propriétés. Un certain nombre de banques et d'hôpitaux recrutent des employés ayant des compétences dans les deux langues ou même dans trois langues (anglais, français et soit l'espagnol, soit le créole haïtien) pour servir la population variée de la Floride.

Dans la famille, les interactions se déroulent en français. Elle et son conjoint francophone ont élevé ensemble le fils de celui-ci pendant plusieurs années. Le jeune garçon, qui vit depuis quelque temps dans la famille de sa mère, au Québec, leur rend régulièrement visite. Lorsqu'il vivait avec eux, il a reçu son éducation en anglais dans des écoles de quartier au niveau primaire puis a suivi pendant quelques années un programme bilingue d'immersion en anglais et en espagnol au niveau secondaire. Alors qu'il pouvait lire et écrire facilement dans ces deux langues, il a maintenu son français principalement à l'oral grâce aux interactions familiales et à des séjours réguliers au Québec. Diane raconte :

C'est parce que nous, ici, on ne parlait que français à la maison.  
< Hélène: Humhum. > C'est correct aussi. Il arrivait, parlait en anglais, on répondait en français, et là, whoup! il nous reparlait en français. Mais là, à travers les études, les devoirs, le soccer, le football, le basketball, les amis, va le porter au théâtre, va le chercher là. On n'a pas... on n'a pas eu le temps de lui montrer à écrire le français.  
< Hélène: Oui, c'est difficile. > On lui a parlé... Bien, c'est ça. Puis, à l'école, tous les travaux, c'est comme deux, trois heures par soir... C'était pas le temps de dire: «OK, on fait une demi-heure de français.»

Au moment de notre rencontre, le garçon étudiait en français dans une école privée au Québec. La décision de l'inscrire à cette école témoigne des liens étroits que la famille entretient avec le Québec. Quant au conjoint de Diane, qui travaille dans l'industrie du transport, il voyage et interagit fréquemment avec des francophones, ce qui renforce la pratique du français dans la cellule familiale. Enfin, Diane demeure en contact avec plusieurs membres de sa famille élargie qui la visitent régulièrement, quoique ses propres visites au Québec se soient écourtées et espacées avec le temps en raison de ses obligations professionnelles.

Le français est la langue d'usage dans la famille, bien que Diane note l'emploi de plusieurs mots d'origine anglaise pour désigner des réalités locales comme le « *high school* » ou encore la « *green carte* » (carte verte ou carte de résidence permanente). À part cet usage de mots d'emprunt, elle ne fait pas référence à des pratiques d'alternance de codes impliquant de plus longs segments de discours en anglais.

Diane affirme avoir un réseau d'amis et de connaissances aux origines variées sur le plan linguistique. Si au travail et dans la famille les interactions se passent le plus souvent en français, ses relations de voisinage se déroulent en anglais, car il n'y a pas de francophones dans son quartier. Elle raconte que son implication en tant que parent dans diverses activités parascolaires à l'école de leur fils l'a amenée à tisser des liens avec d'autres parents anglophones. Elle maintient au sein de son réseau social des relations d'amitié en français et en anglais, selon le contexte dans lequel elle évolue.

En somme, loin d'évoluer dans un environnement monolingue et unidimensionnel, Diane utilise un répertoire langagier bilingue. En tant que locutrice de la première génération de l'immigration, elle a des pratiques langagières qui se distinguent de celles des hibernants, qui parfois vivent en vase clos en se restreignant au français et en reproduisant un microcosme de la société québécoise. Le cas de Diane montre au contraire que les différents réseaux et communautés de pratiques auxquels elle appartient l'amènent à moduler son répertoire linguistique bilingue de manière fluide selon ses besoins.

Ce portrait de Diane a permis d'établir des relations entre son histoire migratoire et ses pratiques langagières et de documenter un pan de la diaspora francophone nord-américaine jusqu'ici peu exploré. La rencontre a illustré comment ses pratiques langagières s'avèrent marquées par la mobilité et l'interaction fréquente entre deux cultures, québécoise et américaine, et deux langues, le français et l'anglais. De surcroît, son témoignage a révélé le déploiement de pratiques langagières fluides et la mobilité de cette communauté francophone d'Amérique du Nord.

---

# LANGUES, IDÉOLOGIES ET POLITIQUE : REGARDS CROISÉS SUR LES DISCOURS DE PRESSE AU QUÉBEC ET EN ACADIE (1867-1912)

MOURAD ALI-KHODJA

UNIVERSITÉ DE MONCTON

ANNETTE BOUDREAU

UNIVERSITÉ DE MONCTON

WIM REMYSEN

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

## 1. INTRODUCTION

Ce chapitre traite des rapports entre langues, idéologies et politique dans les discours de presse<sup>1</sup> au Québec et en Acadie pour la période qui va de la création de la Confédération canadienne en 1867 à la veille de la Première Guerre mondiale – période charnière qui est celle de l'émergence en un même espace géopolitique, mais sous des expressions très différentes, de la cohabitation et de la confrontation des nationalismes canadien-français, acadien et *canadian*<sup>2</sup>. Ce dernier

---

1. La plupart des extraits cités dans cet article sont tirés du Sous-corpus historique Mourad Ali-Khodja-Annette Boudreau de l'Acadie 2015-2017, Presse de l'Acadie; du Sous-corpus historique Mourad Ali-Khodja-Annette Boudreau de l'Acadie 2011-2012, Le discours métalinguistique du clergé en Acadie, vol. I, Fonds Valentin Landry, et vol. II, Articles de journaux, Centres d'études acadiennes, Université de Moncton; ainsi que du Sous-corpus historique Wim Remyssen du Canada français 2014-2017, Presse du Canada français. Ces trois sous-corpus font partie du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

2. D'un point de vue historique, il est important de souligner, à la suite de Bellavance (2004), qu'après les insurrections des Patriotes en 1837-1838 le *nationalisme canadien-français* est le produit des transformations induites par le régime de l'union du Haut et du Bas-Canada (1840) et de la Confédération du Canada (1867). Ces dernières prenaient ainsi à rebours la conception civique de la nation qui avait émergé auparavant au Québec, entérinaient dans le même temps « la domination anglaise sur l'Amérique septentrionale » (Bellavance, 2004 : 154) et consacraient la naissance du nationalisme *canadian* et du processus d'ethnisation de l'identité canadienne, processus qui entrainera à terme, et à la grandeur du Canada, des législations

trouve dans la conquête coloniale, scellée par le traité de Paris de 1763, la matrice historique sans laquelle les autres nationalismes demeurent incompréhensibles. En effet, en 1867, l'adoption par le Parlement britannique de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* instaure un régime politique national et impérial; les dispositifs économiques, juridiques, politiques, religieux, linguistiques et culturels qu'il impose aux populations canadienne-française et acadienne ne seront pas sans entraîner à terme, et selon des temporalités et des degrés différents, des formes de conscience nationale dont la langue et la religion deviendront les principaux vecteurs (Mailhot, 1973; Roy, 1981; Martel, 1997; Bellavance, 2004; Martel et Pâquet, 2010).

Sans procéder à une lecture strictement politique des nationalismes acadien et canadien-français, l'analyse veillera à dégager et à analyser les idéologies linguistiques telles qu'elles sont apparues dans les discours de presse de 1867 à 1912 dans ces espaces nationaux respectifs. Pour ce faire, nous avons privilégié quatre événements historiques importants dont la résonance et la portée ont eu des effets au Québec comme en Acadie<sup>3</sup>. Avant de préciser ce qu'il en est des balises théoriques qui ont sous-tendu notre démarche et du traitement que nous avons effectué de nos matériaux, soulignons que notre projet se distingue des travaux qui ont été consacrés jusqu'à présent aux rapports entre le Québec et l'Acadie (*Égalité*, 1982; *Égalité*, 1993; Beaulieu, 1999; Harvey et Beaulieu, 2000; Thériault, 2004). En effet, ces derniers effectuent en général des bilans d'ordre historique, institutionnel, politique, culturel et linguistique et s'interrogent sur les conditions susceptibles d'améliorer les rapports entre le Québec et l'Acadie. Pour notre part, nous prolongeons les analyses de Boudreau et LeBlanc (2000) et de Martineau (2014), qui avaient pour objet la

---

linguistiques d'exception restreignant, voire abolissant, l'usage du français (Bellavance, 2004 : 151-203). Sur ce passage de l'identité canadienne à l'identité canadienne-française et ses implications linguistiques, voir Bouchard (2002 : 53-70).

3. Il s'agit respectivement du premier rassemblement de francophones qui a eu lieu à Montréal en 1874 organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste; du rassemblement de Québec, également organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste en 1880; de la première Convention nationale acadienne, à Memramcook (Nouveau-Brunswick), en 1881; du premier Congrès de la langue française, en 1912. Ces événements seront présentés plus loin.

question linguistique en examinant cette dernière sous un angle historique.

Sur les plans théorique et méthodologique, notre article se fixe les buts suivants. Compte tenu de la nature sociohistorique de notre objet, nous croyons pertinent de souligner, à la suite de Michel Espagne, que dans le traitement de ces discours nous ne privilégions pas une démarche comparatiste car, par ses limites, cette dernière « présuppose des aires culturelles closes » et, de ce fait, nous resterions prisonniers du *paradigme national* (Espagne, 1994 : 120). Un tel choix se justifie dans la mesure où la démarche comparatiste demeure réfractaire à toute idée d'interpénétration et d'influences réciproques des espaces analysés, et se révèle inductrice de distance(s) et de séparation(s). En effet, par les éléments qu'elle met en correspondance (formes politiques, culturelles, linguistiques, juridiques, etc.), elle privilégie l'analyse des différences plutôt que celle des « convergence » et de leur « interrelation » (Espagne, 1994 : 120). On voit donc l'intérêt que présentent ces remarques eu égard à notre objet, dont le traitement consiste moins en *une comparaison* des idéologies linguistiques dans les discours de presse en Acadie et au Québec telles qu'elles sont induites dans les nationalismes *canadian*, canadien-français et acadien qu'en une série de « *regards croisés* »<sup>4</sup>. Ces derniers permettent ainsi de dégager des idéologies linguistiques et, au-delà de leurs contextes spécifiques d'énonciation collective, leur proximité et leur intrication. Autant dire que le concept de *nation* est pensé pour chacun de ces espaces « en tant que concept *interculturel, quasiment dialogique* » (Espagne, 1994 : 121 ; nous soulignons). Une telle définition du concept de *nation* est d'autant plus pertinente que les nationalismes qui émergent dans l'espace politique fédéral canadien s'inscrivent dans une *triangulation* par laquelle circulent et cohabitent en Acadie et dans le Canada français, et sous l'hégémonie de la langue anglaise, des idéologies linguistiques tantôt convergentes, tantôt conflictuelles qui en appellent toujours à des formes d'affirmation et d'émancipation.

---

4. Le point de vue de Michel Espagne a été radicalisé par Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, qui qualifient leur démarche d'« *analyse croisée* » (Werner et Zimmermann, 2003). Rappelons que si l'histoire des rapports entre l'Acadie et le Québec se prête aisément à une « *analyse croisée* », il aurait été difficile de nous y engager compte tenu de la nature des matériaux recueillis.

Ces préalables posés, le texte proposera dans un premier temps quelques balises théoriques situant la place respective de la langue et de la religion dans les discours nationalistes, car les formes que chacune revêt connaissent de notables variations non sans effets sur les idéologies linguistiques. Viendront ensuite des considérations sur ces dernières et leurs rapports aux identités nationales dans la presse. Pour ce qui est du traitement des matériaux, les regards croisés consisteront à analyser les idéologies linguistiques dans les discours de presse relatifs aux événements privilégiés au Québec et en Acadie, tout en relevant leurs ressemblances et leurs convergences sans perdre de vue les expressions qu'elles revêtent dans chacun des discours nationalistes en fonction des événements retenus<sup>5</sup>.

## 2. NATION, RELIGION ET LANGUE

Pour la période privilégiée, les idéologies linguistiques analysées montrent que l'on passe progressivement de discours qui lient étroitement la défense de la langue à celle de la religion, voire qui ne la pensent que dans la subordination à celle-ci, à des discours qui, ensuite, s'en dégagent tout à fait. Loin d'être propre au cas canadien, un tel état de choses s'explique par la nature des rapports que la nation et le nationalisme entretiennent à la fois avec la religion et la langue, et avec les mutations sous-jacentes des nationalismes.

Sans discuter ici des conditions de construction des nationalismes modernes – on sait toute l'importance qu'y ont revêtu les langues –, il importe de rappeler que la nation, qu'Anderson (1996) définit comme une « communauté politique imaginaire et imaginée », a été de tous les cas de figures historiques possibles la forme politique qui a systématiquement souligné « la significative confusion [qui a été faite] entre la foi et la nationalité, [entre] nation et confession » (Cabanel,

---

5. Bien que différente, notre démarche s'apparente à celle de Croteau *et al.* (2018) dans le cas des représentations du Canada français et de sa langue dans cinq journaux canadiens-français (*Le Devoir, Le Droit, La Liberté, La Patrie* et *Le Canada français et le Franco-Canadien*) pour les années 1912-1913. Par ailleurs, ces préalables théoriques et méthodologiques ne sont ici précisés que pour fixer l'horizon général de notre recherche parce que nous procéderons essentiellement à l'analyse des discours de presse sans prendre en considération les dimensions politiques, sociales, culturelles et juridiques qui ont alors prévalu dans les contextes canadien-français et acadien.

1997 : 31). D'autres ont rappelé tout ce que la nation a impliqué d'«instrumentalisation réciproque des identités religieuses et nationales» (Schnapper, 1998 : 75) et «d'affinité profonde» entre les imaginaires nationaliste et religieux (Anderson, 1996 : 24). Cette quasi-fusion de la nation et de la religion n'alla pas cependant sans *un travail de/sur la langue*, lequel donna aux identités nationales des moyens d'affirmation politique, culturelle et symbolique. Par ailleurs, si le trinôme «nation, religion et langue» trouve dans le Canada français et l'Acadie une parfaite illustration, il s'arrime à son tour à deux dimensions sociétales importantes. Il y a, d'une part, le fait que *la défense de la langue* s'avère généralement le fait de nouvelles élites<sup>6</sup> qui, ici et ailleurs, se poseront comme les principales «définitrices» des nationalismes (Nootens et Thuot, 2012). D'autre part, ces élites sont indissociables de l'émergence d'*espaces publics* dont les journaux constitueront l'une des formes d'expression privilégiées en ce qu'ils permettent la mise en discours des nationalismes et des idéologies linguistiques correspondantes. À cet égard, le Québec et l'Acadie en ont été à leur façon des exemples probants<sup>7</sup> (Belisle, 1911 ; Mailhot, 1969 ; Lagrave, 1975 ; Bonville, 1976, 1988 ; Johnson, 1991 ; Beaulieu, 1993).

Dans le cas de l'Acadie et du Québec, les transformations des pratiques et des discours nationalistes quant à la place qu'occuperont dans un premier temps la religion et, ensuite, la langue seront à chaque fois tributaires des effets combinés des idéologies politiques prévalant dans l'espace national canadien, et de leur appropriation et de leur mise en œuvre dans les discours et les idéologies linguistiques propres aux nationalismes acadien et canadien-français<sup>8</sup>. Voyons à présent ce

6. Voir par exemple Remysen (2017), qui montre comment les premiers commentaires sur le bon usage dans la presse émergente au Canada français permettent aux acteurs sociaux de se positionner les uns par rapport aux autres dans un contexte marqué par la quête du pouvoir.

7. Cinq journaux ont été dépouillés dans le cadre de cette recherche. Pour le Québec, il s'agit de *La Minerve* (1826-1899), *L'Événement* (1867-1926) et *La Patrie* (1879-1978) ; pour l'Acadie, *Le Moniteur acadien* (1867-1926) et *L'Évangéline* (1887-1982). Voir la section 4 pour une description de chacun de ces journaux. Nous remercions Ada Luna Salita et Jolaine O. Boulanger pour le dépouillement des journaux québécois, ainsi que Bianca Boudreau, Mélanie Madore, et Julie-Anne Turner pour celui des journaux acadiens.

8. L'article de Croteau *et al.* (2018) offre une excellente illustration de ces rapports à l'échelle du Canada, dépassant le seul cadre de la province du Québec.

qu'il en est des rapports de ces idéologies avec les formes d'expression de l'identité nationale dans les discours de presse.

### 3. IDÉOLOGIES LINGUISTIQUES ET IDENTITÉ NATIONALE DANS LA PRESSE

Les idéologies linguistiques sont reliées aux choix politiques et sociaux d'une société donnée. Si la langue occupe une place importante dans la façon dont les individus construisent leur identité, les idéologies qui circulent sur les langues dans le discours seront révélatrices des croyances linguistiques collectives (idées reçues, préjugés, représentations positives ou négatives) les plus répandues. Même si elles sont inégalement partagées par les membres d'un groupe donné, ces idéologies deviennent alors des repères dont l'un des effets est de renforcer la cohésion sociale, notamment lorsque la langue devient un point de ralliement. En raison de leur caractère hégémonique, elles sont aussi susceptibles de provoquer l'exclusion d'individus ou de groupes sociaux.

Au Canada français, la langue française a joué un rôle fondamental dans cette construction et, avec la religion catholique, elle a été le pilier sur lequel s'est fondée la nation canadienne-française<sup>9</sup>. Les idéologies linguistiques des francophones ont partie liée avec les idées nationalistes en gestation à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors très répandues dans le monde occidental ; la langue n'était pas mobilisée comme pratique sociale donnant lieu à des ressources matérielles et symboliques diverses, mais comme un élément organique, unifié et homogène existant de façon indépendante des locuteurs, faisant fi des pratiques réelles (Jaffe, 1999 ; Silverstein, 1979). Dans la francophonie, cette vision du français monolithique – qui s'affirme particulièrement à cette époque même si ses racines remontent bien plus loin (Meschonnic, 1997) – a engendré des sentiments d'illégitimité et

---

9. Rappelons qu'un troisième pilier a joué un rôle essentiel dans le développement de l'identité nationale des Canadiens français et des Acadiens : la «*mémoire collective*» entourant certains événements (la Conquête, la Déportation, etc.), soit «le souvenir ou l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le passé fait partie intégrante» (Nora, 1978 : 398). Voir entre autres les travaux de Bouchard (1999) et de Létourneau (2000) pour le Québec, et de Thériault (2007) pour l'Acadie.

d'insécurité linguistiques chez un bon nombre de locuteurs, conscients qu'ils étaient de ne pas parler selon le modèle imposé (Gadet, 1989 ; Klinkenberg, 2015), ou persuadés de ne pas être des locuteurs légitimes (Francard, 1993-1994 ; Boudreau, 2016).

En effet, étant donné les conditions historiques et sociales qui ont caractérisé la situation linguistique des Canadiens français et des Acadiens aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, leurs pratiques langagières se sont progressivement distinguées de celles des Français (Poirier, 1994 ; Martineau, 2011, 2014). La prise de conscience de ces différences s'est manifestée dans les discours dès le 19<sup>e</sup> siècle. Au Québec, les premiers discours apparaissent au début du 19<sup>e</sup> siècle, mais se multiplieront surtout dès le milieu du siècle (Bouchard, 2002, 2011 ; Poirier, 2008 ; Remysen, 2009). En Acadie, c'est surtout vers la fin de ce siècle qu'ils font leur apparition (Boudreau, 2009). Ces discours sur la langue – dans un premier temps surtout puristes, avant d'embrasser progressivement une plus grande acceptation des différences linguistiques – sont omniprésents, notamment dans la presse.

Dans la lignée de Blommaert (1999) sur une historiographie des idéologies linguistiques, nous examinerons le discours de presse au Québec et en Acadie. La presse apparaît comme un site intéressant pour étudier les discours sur la langue et le positionnement des acteurs dans les formations discursives, car elle permet d'appréhender différentes trajectoires, tant celles des idées que des agents producteurs des discours (Heller, 2010), et ce, d'autant plus que, dans les cas qui nous concernent, les journalistes et les éditorialistes sont partie prenante des idéologies d'une partie de leurs lecteurs, se situant souvent contre les idéologies des anglophones de l'époque. La presse constitue donc un lieu où se construisent les discours d'autorité sur la langue et offre un éclairage d'autant plus intéressant pour nous qu'elle constitue une institution naissante au tournant du 20<sup>e</sup> siècle au Québec (Bonville, 1988 ; Lamonde *et al.*, 2005 ; Thérenty et Vaillant, 2010) et en Acadie (Boudreau et Urbain, 2013).

#### 4. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES (PÉRIODISATION ET CORPUS)

La période retenue couvre les premières décennies de l'histoire du Canada à partir de son avènement comme nation en 1867. Nous avons retenu comme point de départ la Confédération canadienne, officiellement créée par l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (AANB), puisqu'elle constitue un tournant pour l'avenir de la langue française. Elle signale en effet un changement important dans le rapport de force entre le français et l'anglais. Ainsi, malgré que l'AANB établisse l'usage obligatoire des deux langues au Parlement fédéral, dans les lois et dans les tribunaux au Québec (article 133) et qu'il garantisse une certaine protection religieuse aux minorités francocatholiques à l'extérieur du Québec (article 93), la Confédération marque le début d'une minorisation constante des francophones au sein de l'espace canadien. Le terme de notre étude nous amène aux années précédant la Première Guerre mondiale, caractérisées par un sentiment d'inquiétude de plus en plus marqué sur l'avenir du français et sa place dans la Confédération<sup>10</sup> (Martel et Pâquet, 2010).

La période sur laquelle nous travaillons couvrant presque 50 ans, il nous a été impossible de procéder au dépouillement exhaustif des journaux retenus. Il était préférable de choisir des *moments forts* dont l'ampleur et l'impact peuvent être mesurés à partir des discours qu'ils ont générés. Or si, au long de la période à l'étude, les craintes de voir disparaître les communautés de langue française ont été nourries par une succession de conflits dans plusieurs provinces canadiennes<sup>11</sup>, la vie chez les francophones a été marquée par d'importants rassemblements destinés à souligner la vitalité du fait français au Canada. Ces rencontres

10. Pour une analyse de l'ensemble de la presse (francophone et anglophone) au Canada à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, voir Rutherford (1982).

11. Il serait fort instructif de compléter notre étude par des analyses des idéologies linguistiques telles que véhiculées dans les articles de presse qui traitent de ces événements. Nous pensons à la promulgation de lois canadiennes importantes régissant les langues au Canada. Ces lois, qui ont eu pour objet la limitation, voire l'exclusion de l'usage du français dans certaines provinces canadiennes, ont en effet donné lieu à de vastes débats ; c'est le cas notamment de la *Common School Act* au Nouveau-Brunswick en 1871 ou, en 1912, du Règlement XVII en Ontario (à propos de ce dernier et de la couverture médiatique dans la presse, voir Croteau *et al.*, 2018).

collectives, qui ont profondément marqué l’imaginaire des Canadiens français et des Acadiens, ont été de grands moments d’unité nationale. Elles constitueront la toile de fond de notre analyse car elles ont donné lieu, dans la presse, à des prises de position révélatrices des idéologies linguistiques par les élites politiques et culturelles. Nous avons analysé les articles consacrés aux quatre événements dans cinq journaux, dont trois journaux publiés au Québec (*La Minerve*, *L’Événement* et *La Patrie*) et deux en Acadie (*Le Moniteur acadien* et *L’Évangéline*). Ces journaux, présentés plus en détail ci-dessous<sup>12</sup>, ont été dépouillés de façon systématique : tous les articles portant sur l’un des quatre rassemblements ont été retenus aux fins de l’analyse.

- *Le Moniteur acadien* (1867-1926) : Journal hebdomadaire fondé par Israël-D. Landry, instituteur originaire du Québec, dont le premier numéro paraît le 5 mars 1867 et dont la publication cessera en 1926. Le siège du journal se trouve à Shédiac, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick – région jugée alors névralgique par son fondateur du point de vue démographique, par la concentration de la population acadienne et par sa proximité des centres urbains de Moncton, Saint-Jean et Fredericton. Il paraît en un moment « d’accélération de l’histoire acadienne » (Mailhot, 1969 : 108) et il se fera le héraut du nationalisme liant étroitement conservatisme et religion, comme en fait foi sa devise « Notre langue, notre religion et nos coutumes ». Il a longtemps été le principal organe des populations françaises des Provinces maritimes.
- *L’Évangéline* (1887-1982) : Journal créé par Valentin Landry, instituteur et ex-inspecteur des écoles, originaire du Nouveau-Brunswick, qui possédait déjà une expérience de propriétaire-éditeur du journal *Le Courrier des Provinces Maritimes*. La rédaction est d’abord située à Digby, en

---

12. Les notices sur les journaux publiés au Québec s’appuient surtout sur l’information disponible dans les volumes consacrés à la presse québécoise par Beaulieu et Hamelin (particulièrement les tomes 1 à 3, parus en 1973, en 1975 et en 1977). Pour ce qui est des journaux acadiens, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Mailhot (1969), de Beaulieu (1993, 1997) et de Johnson (1991).

Nouvelle-Écosse, et le premier numéro paraît le 23 novembre 1887. Il se donne pour mission de servir « l'Acadie historique » en informant justement les populations acadiennes de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Forte de son succès auprès de la population et du rôle que joue le journal dans l'opinion publique par ses prises de position nationalistes, la rédaction s'installe à Moncton en 1905. Si le journal ne se revendique officiellement d'aucun camp « politique », l'engagement de son propriétaire-éditeur l'associera aux libéraux.

- *La Minerve* (1826-1899) : Fondé le 9 novembre 1826 à Montréal par Augustin-Norbert Morin, étudiant en droit, et dirigé par Ludger Duvernay à partir de 1827. Malgré ses débuts modestes et difficiles, *La Minerve* sera pendant plusieurs années un des seuls journaux à défendre les intérêts des Canadiens français. Dans les premières années de son existence, il sera étroitement associé au Parti patriote, mais il changera d'allégeance à deux reprises après les Rébellions de 1837-1838. Il deviendra ainsi tour à tour l'organe officiel du Parti réformiste de Louis-Hippolyte Lafontaine (promotion du principe de la responsabilité ministérielle) et du Parti libéral-conservateur de George-Étienne Cartier et John A. Macdonald (appui au projet confédératif).
- *L'Événement* (1867-1926) : Fondé par le journaliste et chroniqueur Hector Fabre. Le journal est installé à Québec, non loin du Parlement. Le premier numéro paraît le 13 mai 1867. *L'Événement* adopte une idéologie proche des conservateurs, mais fait preuve d'un conservatisme modéré. Il n'hésitera pas à changer d'allégeance à quelques reprises au cours de son existence, pour appuyer les libéraux. Ces changements se font sous l'influence des différents propriétaires du journal au cours de son existence.
- *La Patrie* (1879-1978) : Fondé par Honoré Beaugrand, journaliste et homme politique, qui en sera le propriétaire jusqu'en 1897. Le journal, dont le premier numéro sort le

24 février 1879, se fait le porte-parole du Parti libéral et notamment du rougisme, à tout le moins jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, lorsque le journal est acheté par Israël Tarte, qui l'orientera vers un libéralisme plus modéré. Le journal, qui deviendra un des journaux canadiens-français les plus populaires de l'époque, compte parmi ses collaborateurs des intellectuels comme Louis Fréchette (Cyprien), Arthur Buies et Alphonse Lusignan, bien connus pour leurs idées sur la langue au Canada et notamment pour leurs chroniques de langage (Remysen, 2009).

## **5. LA PLACE DE LA LANGUE DANS LA COUVERTURE MÉDIATIQUE ACCORDÉE AUX GRANDS ÉVÈNEMENTS D'UNITÉ NATIONALE AU QUÉBEC ET EN ACADIE À LA FIN DU 19<sup>e</sup> ET AU DÉBUT DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE**

### **5.1 Les rassemblements de 1874 (Montréal) et de 1880 (Québec)**

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la vie française au Québec est marquée par ces deux rassemblements. Organisés sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui célèbre en 1874 son 40<sup>e</sup> anniversaire, ces événements ont constitué des démonstrations nationales empreintes de patriotisme et de fierté. Si, à l'époque, les célébrations populaires de la Saint-Jean-Baptiste existent déjà depuis une quarantaine d'années, aucune d'entre elles n'a connu autant d'éclat que les rassemblements de 1874 et de 1880, qui passeront à l'histoire en raison de leur ampleur. Tout le Canada français est convié à la fête; en 1874, une centaine d'associations locales de la Société Saint-Jean-Baptiste y envoient des délégués, si bien que des milliers de participants affluent de partout en Amérique du Nord, y compris de l'Ouest canadien, des États-Unis et de l'Acadie<sup>13</sup>. Plus modeste en 1874, la délégation acadienne est composée en 1880 d'une quarantaine de personnes (Thériault, 2000; Basque, 2006; Bourque et Richard, 2013)<sup>14</sup>, toutes des hommes et surtout des membres du clergé (Rumilly, 1975).

---

13. S'il existe des sociétés Saint-Jean-Baptiste un peu partout au Canada français à l'époque, il n'y en a pas en Acadie.

14. Soulignons notamment la présence de Pascal Poirier, auteur de textes sur le français acadien et sa spécificité. Il était aussi présent au rassemblement de 1874.

Les rassemblements de 1874 et de 1880 ont aussi donné lieu à la tenue de deux conventions nationales destinées à traiter des défis politiques, économiques et sociaux auxquels doivent faire face les Canadiens français à l'époque. Les délégués de 1874 proposent notamment la création d'une union nationale canadienne-française de l'Amérique, idée reprise en 1880. Le but de ces initiatives est surtout de veiller aux intérêts du Canada français et de trouver une réponse adéquate à l'émigration, de plus en plus massive, de Canadiens français vers les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Lors des célébrations de 1880, c'est aussi la première fois que le *Ô Canada* est interprété comme hymne national canadien-français.

### 5.1.1 Dans la presse au Québec

Au Québec, les journaux de l'époque applaudissent l'initiative d'organiser ces événements et relatent en détail leur programmation, tout en soulignant le succès que ces journées connaissent auprès du grand public. Les trois journaux analysés y consacrent quelques dizaines d'articles et entrefilets<sup>15</sup>. Parmi ceux-ci, plusieurs portent sur le défilé organisé pour l'occasion ou encore reproduisent les discours tenus par les dignitaires, canadiens et étrangers, qui participent à l'évènement. En ce sens, on peut dire que la presse contribue surtout à reproduire le discours officiel entourant les célébrations, celui produit par les instances chargées de leur organisation<sup>16</sup>, même si à l'occasion elle reproduit des lettres de lecteurs qui ont assisté aux célébrations. Le discours proprement journalistique n'émet pas d'opinion critique à l'endroit de ces discours officiels, mais abonde plutôt dans le même sens, confirmant ainsi les idées sur lesquelles reposent les discours officiels. L'heure est ainsi aux grands appels à la solidarité et à l'unité nationale, comme le rappelle ce passage dans *L'Évènement* :

15. Rappelons que le journal *La Patrie* est fondé seulement en 1879, après la tenue du rassemblement à Montréal.

16. Nous reprenons ici la distinction d'Arrighi *et al.* (2018) entre trois types de discours circulant dans les médias : le discours journalistique (celui des journalistes, éditorialistes, chroniqueurs), le discours officiel (émanant d'instances « officielles », dominantes) et le discours populaire ou commun (le point de vue des citoyens « ordinaires »).

[...] nous-mêmes en nous voyant si unis et si nombreux, en nous sentant si forts, nous en avons été émus jusqu'au fond du cœur. Jamais la nationalité canadienne-française ne s'était ainsi déployée devant ses rivales et n'avait montré à la fois tant de vitalité et d'ensemble. C'était l'image même de la patrie qui éclatait à tous les yeux, ornée de tous les traits du passé, embellie de toutes les couleurs de l'avenir. [...] En résumé, cette belle démonstration qui a montré aux autres races notre force fera plus pour affermir et étendre notre influence que tout ce que nous avons fait depuis vingt ans. (*L'Événement*, 27 juin 1874)

Cette démonstration de la force du Canada français est jugée d'autant plus éclatante par les organisateurs des deux évènements que les Canadiens français émigrés aux États-Unis ont été très nombreux à répondre à l'appel à participer. Les journaux reproduisent des discours qui soulignent cette participation – à laquelle est accordée plus d'importance qu'à la présence des Acadiens –, comme celui-ci, prononcé par M. L. O. David lors du banquet organisé en 1874 :

Non seulement nous avons vu des milliers de compatriotes venir de tous les coins de la province de Québec – ce boulevard inexpugnable de la nationalité – ; non seulement nous avons vu des centaines de Canadiens de la province d'Ontario et des représentants du noble peuple acadien venir resserrer les liens politiques et nationaux qui les unissent à vous ; *mais nous avons pu contempler surtout le spectacle inespéré de milliers de compatriotes, expatriés de l'autre côté de la ligne 45<sup>ème</sup>*, partis des régions manufacturières de la Nouvelle Angleterre comme des vastes prairies de l'Illinois et du Minnesota, de l'extrême est comme du *far west* des États-Unis pour venir attester en ce jour leur invincible attachement au sol natal<sup>17</sup>. (*La Minerve*, 26 juin 1874 ; extrait du discours de M. L. O. David ; nous soulignons)

Qu'en est-il maintenant de la place accordée à la question de la langue dans les articles traitant des deux évènements ? Il y a somme toute très peu de mentions à ce sujet, mis à part quelques rappels de

---

17. Ironiquement, la présence de Canadiens français émigrés aux États-Unis n'a pas manqué de contribuer à l'exode, car elle rappelle la possibilité d'une vie meilleure : « [Les émigrants franco-canadiens] ne vivent pas dans le luxe, mais leurs conditions de vie sont supérieures à ce que le Québec peut leur offrir. C'est ce qu'en grande pompe 46 délégations d'émigrés et de fils d'émigrés de la Nouvelle-Angleterre, avec costumes et bannières, – en tout 10 000 personnes – viennent dire à leurs compatriotes du Québec lors des fêtes du 40<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1874 » (Roby, 2000 : 43).

l'importance, pour les Canadiens français émigrés, de sauvegarder le français. S'il y a quelques énoncés de principe pour insister sur l'importance de la langue comme élément constitutif de l'identité canadienne-française, sa place semble tenue pour acquise et n'est évoquée qu'occasionnellement. Ce sont plutôt les origines françaises ainsi que la religion, bien plus que la langue, qui sont mentionnées pour rappeler les bases de la nationalité canadienne-française, tant en 1874 qu'en 1880 :

Foi ! Patriotisme ! voilà les deux mots qui flottent sur cette immense assemblée, mais je les vois aussi flotter sur toute l'histoire du Canada. (*La Minerve*, 26 juin 1874 ; extrait du discours prononcé par le révérend M. Deschamp)

Notre destinée était d'éviter les inénarrables malheurs de la France révolutionnaire, impie et dégénérée, et de conserver intact le précieux dépôt de notre foi, ardent notre patriotisme, forte, notre espérance. Et sous une domination étrangère, antipathique et protestante, nous devons rester Canadiens Français [*sic*] et catholiques ! Car si les lois modifient la constitution des peuples, c'est leur religion et leur volonté seules qui font leur nationalité. (*La Minerve*, 17 juillet 1880 ; extrait du discours prononcé par l'échevin Thibault)

La position libérale (et anticléricale) de *La Patrie* ne l'empêche pas de mettre aussi de l'avant la religion comme un élément rassembleur, et le journal affirme à plusieurs reprises que ses positions républicaines ne sont pas anticatholiques<sup>18</sup>. S'il ne publie pas les discours des abbés Deschamp et Thibault comme le fait *La Minerve*, il reconnaît l'importance collective de la foi pour l'ensemble des Canadiens français : « Nous nous réunissons le 24 juin pour cimenter, à l'ombre du même autel et du même drapeau, l'union entre tous les membres de la grande famille canadienne-française [...] » (*La Patrie*, 13 mai 1880 ; nous soulignons).

---

18. Il faut noter que *La Patrie* a reproché aux organisateurs du rassemblement le choix de certains invités français (tels Louis Veillot, Lucien Brun et Charles Chesnelong), favorables à une monarchie chrétienne, ce qui lui a valu des critiques de certains journaux (dont *La Minerve*), qui y ont vu une forme d'anticatholicisme. Le journal rétorquera en affirmant qu'« il [...] serait facile de citer les plus hautes autorités religieuses pour confondre cette prétention absurde que se dire républicain, c'est se montrer anti-catholique » (*La Patrie*, 13 mai 1880).

L'hégémonie de la religion explique sans doute que les questions de langue soient jugées secondaires et, partant, reléguées en arrière-plan. Pour la question de la qualité de la langue, pourtant largement débattue à l'époque dans d'autres espaces discursifs, y compris dans les journaux (et notamment dans les chroniques de langage), elle est absente des articles, dont le ton est volontairement bienveillant. Il y a tout de même une exception, qui montre que les Acadiens sont de ce point de vue présentés de façon désavantageuse par rapport aux Canadiens français. Dans un compte rendu du rassemblement de 1874, *La Minerve* publie un extrait du discours tenu au banquet par un représentant acadien, M. Landry, qui fait preuve d'insécurité linguistique devant le public canadien-français lorsqu'il évoque sa maîtrise du français :

J'arrive de l'ancienne Acadie pour prendre part à la fête nationale des Canadiens. Je voudrais pouvoir m'exprimer plus facilement en français, mais le malheur de notre position a voulu que mon instruction française ait été négligée. Veuillez excuser mes fautes, en songeant que je suis resté Français par le cœur tout comme vous. (*La Minerve*, 27 juin 1874 ; extrait du discours de M. Landry)

La reproduction de ce discours n'est pas anodine<sup>19</sup> : celui-ci souligne ainsi une différence notable entre les Canadiens français et les Acadiens. Par ailleurs, ce sont encore une fois les origines françaises (« je suis resté Français ») qui priment sur la question de la langue, ce qui confirme le rôle secondaire qui lui est attribué.

### 5.1.2 Dans la presse en Acadie

La couverture médiatique accordée à la rencontre de 1874 dans la presse acadienne est minime, ce qui peut s'expliquer par des

---

19. D'autres délégués de l'extérieur du Québec ayant participé au rassemblement de 1874 ont exprimé le même point de vue, comme, entre autres, un représentant du Manitoba : « L'orateur qui m'a précédé [M. Landry], s'est excusé de ne pouvoir parler français aussi correctement qu'il le voudrait. J'ai les mêmes excuses à faire, je suis missionnaire et il y a vingt quatre ans que je vie [*sic*] de la vie des sauvages. Je suis arrivé à parler leur langage et même à penser sauvage. Je n'ai pas regretté de ne pas parler plus souvent le français avant cette fois, mais aujourd'hui je le déplore vivement, car je ne puis exprimer tout ce que je ressens, je ne puis vous dire en français tout ce que je pense en sauvage » (*La Minerve*, 27 juin 1874 ; extrait du discours de l'abbé Lacombe).

conditions matérielles particulières<sup>20</sup>. On ne trouve que trois textes dans *Le Moniteur acadien*, deux très courts, l'un du 28 mai, qui annonce l'évènement et précise que l'Acadie y est invitée, le second, le 25 juin, qui donne les noms de quelques-uns des Acadiens qui s'y rendront. Le 2 juillet, un plus long article décrit les principales activités de la rencontre et souligne le fait que peu d'Acadiens y ont assisté :

La grande convention nationale à laquelle le peuple acadien a été invité s'est tenue à Montréal le 24 juin, ainsi qu'il avait été annoncé. Il est regrettable qu'un plus grand nombre d'Acadiens ne s'y soient pas rendus, car un jour comme celui là, non seulement se compte au nombre des jours les plus mémorables de la vie, mais enseigne comment un peuple, même dans les temps les plus difficiles, est grand, est fort, est invincible, s'il sait obéir à la voix du patriotisme et de la religion. (*Le Moniteur acadien*, 2 juillet 1874)

Est-ce que la quasi-absence d'Acadiens à ce rassemblement peut s'expliquer par l'histoire de leurs associations culturelles et de leurs établissements d'enseignement supérieur<sup>21</sup>, alors très récents ? Il est difficile de répondre à la question. En revanche, le rassemblement à Québec, six ans plus tard, est présenté comme une occasion unique de discuter des enjeux reliés à la vie française au Canada et du même coup de montrer les liens privilégiés entre les Acadiens et les Canadiens français<sup>22</sup>. Ces liens font l'objet de nombreuses discussions qui sont reproduites dans les journaux, comme dans l'extrait suivant, qui met l'accent sur le rôle du clergé canadien-français en Acadie :

Tel fut le rôle du clergé du Canada après l'exode de [17]55. Ce fut lui qui se chargea de nous rallier par centres de paroisses ou de mission. Ange tutélaire commis par Dieu à notre garde, il apprit à nos ancêtres

20. Dans la soirée du 8 au 9 juillet 1874, les ateliers du *Moniteur acadien* sont la proie des flammes, ce qui diminue la possibilité qu'il y ait eu d'autres articles sur la convention de Montréal des 24 et 25 juin, le journal ne paraissant qu'une fois la semaine. Merci à Maurice Basque, du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, pour cette information.

21. Camille-Antoine Richard affirme que « la première conscience collective acadienne des années 1860-1890, qui atteint son point culminant à Memramcook en 1881 et à Miscouche en 1884, fut avant tout une prise de conscience d'exister comme peuple [...] une découverte d'être collectif » (cité dans Bourque et Richard, 2013 : 64). La citation est tirée de la thèse de maîtrise de Richard, de 1960.

22. Une quarantaine d'Acadiens se sont rendus au congrès de Québec en 1880. Voir Bourque et Richard (2013 : 296) pour la liste.

à lutter ensemble contre les malheurs du dehors contre les deuils et les plaies du cœur. Depuis la cession à l'Angleterre jusqu'à ces dernières années, c'est le voyageur canadien qui a siégé sur la charte ignorée de nos écoles pour l'instruction de notre race ; c'est l'apôtre canadien de 1867 qui a élevé à la gloire de la nation le grand monument centre de nos institutions futures ; c'est au pur désintéressement de ces mêmes fils du Canada que nous devons l'existence et la conservation de notre journal malgré les épreuves qui ont parfois semblé conjurer sa perte. C'est aux maisons d'éducation du Canada que nos aînés dans le sacerdoce et dans les autres professions allèrent puiser leur science. (*Le Moniteur acadien*, 6 mai 1880, p. 2, signé «PH. F. B.»)

Le clergé canadien-français a eu effectivement une profonde influence en Acadie, comme l'indique l'auteur du texte : soutien dans la lutte contre la *Common School Act* promulguée en 1871, appui à l'éducation en français, aide au maintien d'un journal de langue française. L'auteur affirme aussi que les Canadiens français encouragent et incitent les Acadiens à s'autonomiser de façon à mieux lutter contre la majorité anglophone et protestante :

Plus évidemment que jamais, on nous invite, on insiste, on y revient. Et de quoi est-il question ? Il s'agit de nous donner un nom, une forme comme peuple. Il nous faut un code privé de législation nationale pour conserver nos droits, notre langue et notre foi pour déterminer cette autonomie du foyer et du sanctuaire sans laquelle nous sommes destinés à disparaître noyés dans l'élément qui nous entoure. (*Le Moniteur acadien*, 6 mai 1880, p. 2, signé «PH. F. B.»)

Le rassemblement de Québec en 1880 aura des retombées importantes pour l'Acadie. Dans un procès-verbal de l'évènement, intitulé «Rapport de la Fête nationale», Pascal Poirier affirme qu'y est née l'idée d'organiser un congrès proprement acadien :

De la Convention de Québec de 1880 naquit le Congrès tenu à Memramcook l'année suivante. Les délégués acadiens qui s'étaient réunis à Québec venaient de tous les points des Provinces Maritimes, et la plupart ne se connaissaient pas entre eux. Les groupes français qu'ils représentaient n'avaient jamais, non plus, eu l'occasion de se rencontrer auparavant ; de s'enquérir, de s'*émoyer* les uns des autres ; de se serrer la main ; de pleurer ensemble en regardant le passé ; de

s'agenouiller au pied du même sanctuaire, et, après s'être relevés, de se dire dans la douce langue des ayeux [*sic*] : l'Acadie n'est pas morte ! C'est la volonté de Dieu qu'elle vive. (Pascal Poirier, cité dans Bourque et Richard, 2013 : 313 ; souligné dans le texte)

Or c'est justement lors de la première Convention nationale acadienne, un an après le rassemblement de Québec de 1880, que débute le débat identitaire et que la volonté d'autonomisation à l'égard du Québec s'affichera et se matérialisera. Des extraits de ce débat sont repris dans *Le Moniteur acadien*, et il nous a semblé pertinent d'en expliquer la portée pour les discours tenus dans la presse par la suite.

## 5.2 La convention de 1881 (Memramcook)

C'est à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, que se tient les 20 et 21 juillet 1881 la première Convention nationale acadienne<sup>23</sup>, plus de 100 ans après le Grand Dérangement (1755-1763) et 10 ans après l'adoption de la *Common School Act* du Nouveau-Brunswick, votée en 1871. Cette loi a mobilisé les élites culturelles autour de la lutte pour le maintien des écoles catholiques. Le rassemblement de 1881, qui s'inspire des événements de Montréal et de Québec, réunit autour de 5 000 participants, originaires de partout en Acadie. Il jouera un grand rôle dans le développement du nationalisme acadien, car les délégués y discutent du choix d'un patron national et, partant, d'une fête nationale. La proposition de retenir l'Assomption de la Vierge Marie (15 août) l'emporte. Des délégués du Québec sont présents à la Convention (Robidoux, 1907 : 13) et certains prennent la parole, comme Jacques-Philippe Rhéaume, président de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec. Dans son discours à cette occasion, il évoque l'attachement des Acadiens à leur langue et à leur religion. Après avoir parlé des malheurs de la Déportation, il exhorte en outre les deux peuples à s'unir pour contrer la menace anglophone :

Nous avons un beau présent et un brillant avenir devant nous : c'est à vous généreux Acadiens, c'est à nous Canadiens de tous les rangs, de toutes les conditions, de nous unir, de prêter main-forte, à ceux qui,

23. La rencontre de 1881 sera suivie de neuf autres du même genre, appelées les Conventions nationales acadiennes.

comme vos dignes représentants, veulent sincèrement promouvoir vos intérêts nationaux et sociaux. (Jacques-Philippe Rhéaume, cité dans Bourque et Richard, 2013 : 131)

### 5.2.1 Dans la presse en Acadie

Si l'idée de constituer un peuple<sup>24</sup> pour les Acadiens est présente dès la Déportation (Rumilly, 1975 : 784 ; Thériault, 2000 ; Basque, 2006 : 43) et s'accompagne d'un discours sur les origines du français des ancêtres (Boudreau, 2011), la question linguistique n'est pas pour autant évoquée dans les discours de presse entourant les célébrations de 1881. Il y est davantage question des liens entre l'Acadie et le Canada français et de l'autonomisation de la première à l'égard du second. Le discours sur la langue est englobé dans celui sur la sauvegarde de la religion catholique, ce qui confirme le peu de cas fait des considérations d'ordre linguistique.

Pour la majorité des intervenants lors de la convention de 1881 dont le discours est reproduit dans la presse, il s'agit surtout de discuter du statut de l'Acadie par rapport à la nation canadienne-française et non du français comme tel, qui semble tenu pour acquis, comme dans un texte publié dans *Le Moniteur acadien* :

C'est comme *Canadiens-français* et comme *Acadiens français* que nous nous distinguons des Français ; et si les circonstances locales et l'espace de temps qui s'est écoulé avant et surtout après la séparation complète des deux peuples de la mère-patrie ont pu leur imprimer un caractère national capable de les distinguer pleinement du peuple français, nous pouvons dire aussi que l'état d'isolement et d'indépendance dans lequel ils se sont trouvés par rapport à eux-mêmes, depuis la fondation des deux colonies jusqu'à ces quelques dernières années joint à des circonstances tout exceptionnelles qui ont profondément modifié l'existence du peuple acadien, a été plus que suffisant pour donner aux deux peuples une différence de physionomie nationale bien marquée, et pour former à leur égard deux nationalités

---

24. Au-delà de la polysémie que recouvre le concept de «peuple» et des figures possibles qu'il peut prendre, l'usage qui en est fait au long du texte ne fait que confirmer l'autodéfinition des Acadiens et des Québécois au sein de leurs mouvements nationaux respectifs.

réellement sinon fortement distinctes. (*Le Moniteur acadien*, 25 aout 1881 ; lettre d'une Acadienne signée «Évangéline»)

L'extrait suivant, tiré d'un autre discours reproduit dans *Le Moniteur acadien*, dont l'auteur est un ecclésiastique, constitue un modèle du genre d'articles dans la presse acadienne pendant et après la convention de 1881. Il illustre le thème récurrent de vouloir se distinguer du Québec :

Malgré tout cela je dois m'opposer à l'adoption de la St Jean Baptiste comme fête nationale, car j'y vois là une question de vie ou de mort pour les Acadiens comme peuple. En adoptant la St Jean Baptiste pour fête nationale des Acadiens, nous faisons [*sic*] une fusion des Canadiens et des Acadiens, et nous, nous voulons les conserver comme peuples distincts ; car, il faut bien l'admettre, les usages, les manières et les coutumes des Acadiens ne sont pas les mêmes que ceux des Canadiens. Ils diffèrent en quelque chose : il peut être difficile de dire en quoi consiste ce quelque chose, mais il y a une différence marquée cependant. (*Le Moniteur acadien*, 25 aout, p. 2 ; discours du révérend F. X. Cormier)

Le même abbé Cormier écrit plus loin : «L'Acadie n'est pas une colonie du Canada mais bien de la France.» L'alignement sur la France (la mère patrie) sera crucial pour le choix d'un drapeau (tricolore avec étoile jaune dans le bleu, évocation de la Vierge Marie) et pour l'argumentaire servant à légitimer et à autonomiser les particularités du français parlé en Acadie, tant à la fin du 19<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui dans certaines régions<sup>25</sup> (Poirier, 1990 ; Boudreau, 2011). Mais si l'abbé Cormier évoque des «usages», des «manières» ou des «coutumes» différents entre Acadiens et Canadiens, il ne signale jamais, pas plus que les autres auteurs qui traitent de la question, l'existence de différences linguistiques entre le Canada et l'Acadie, qui auraient pourtant pu contribuer à fonder le caractère distinct des deux nations (voir Martineau, «Variation et variétés», dans le présent volume).

---

25. Il en est ainsi en Nouvelle-Écosse, où les promoteurs de l'acadjonne fondent leur argumentaire pour légitimer cette variété de français sur ses liens avec la langue des premiers habitants (Flikeid, 1994 ; Boudreau, 2011).

La presse acadienne fait aussi écho à l'étonnement qu'a suscité, chez les Canadiens français présents à l'évènement<sup>26</sup>, la volonté affichée des Acadiens de se démarquer. Par exemple, dans le texte qui suit, l'auteur, qui signe «Un touriste» – il s'agit de toute évidence d'un Canadien français –, affiche sa frustration et son agacement envers cette volonté de distinction de la collectivité acadienne :

Les Acadiens veulent faire un peuple à part et n'avoir de commerce avec les Canadiens que les rapports extérieurs qui peuvent exister entre eux et les Irlandais ou les [mot noirci et illisible]. Pour eux les Canadiens ne sont que des étrangers contre l'invasion desquels il faut être en garde. Les protestations d'amitié et de bon vouloir à l'égard de ceux qu'ils qualifient du nom de *frères*, ont été grandes et sonores, mais pratiquement toutes ces belles paroles se réduisent à bien peu, pour ne pas dire à une négation complète de toutes ces sympathies-là. On se croit assez fort pour marcher seul. [...] Les Canadiens qui furent invités à la convention acadienne en ont été aussi étonnés que déconcertés. (*Le Moniteur acadien*, 4 août 1881, p. 2; signé «Un touriste»)

### 5.2.2 Dans la presse au Québec

Les journaux du Québec s'intéressent assez peu à la Convention nationale acadienne de 1881. On dénombre une dizaine d'articles dans *La Minerve* et quelques articles et entrefilets dans les deux autres journaux, qui rappellent la présence de délégués du Québec. Pour sa part, *La Minerve* rappelle les liens entre le Canada et l'Acadie et considère que «la famille acadienne» et «la famille canadienne» forment ensemble «l'élément français du Canada» (*La Minerve*, 18 juillet 1881). Le journal souligne du même souffle que l'Acadie constitue une nation différente du Canada français, et ce constat tient essentiellement à des différences historiques :

L'Acadie ayant son passé distinct, bien distinct, un passé d'infortunes presque sans exemple dans l'histoire, il est légitime pour ses enfants de tenir à perpétuer ces souvenirs et à se distinguer de toute autre race, même des Canadiens-Français [*sic*], qui ont moins souffert. Il ne faut

---

26. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs établis en Acadie depuis plusieurs années (Thériault, 2000).

pas que les Acadiens oublient leur passé, différent du nôtre, et s'ils ont considéré qu'une fête nationale particulière pouvait aider à remplir cet objet, on doit les laisser faire. (*La Minerve*, 16 aout 1881)

Un peu plus loin, l'auteur renchérit en affirmant que l'histoire des Acadiens « n'est pas la nôtre, et ils n'ont pas eu tort de vouloir se distinguer de nous à cause d'elle » :

[...] les Acadiens ne se rattachent aux Canadiens que par la France, comme les Louisianais. [/] En effet, il faut remonter à la France pour trouver un lien commun entre nous et les Acadiens et Louisianais. Les groupes français qui fondèrent ces trois colonies étaient distincts et ne venaient pas de la même province<sup>27</sup>. (*La Minerve*, 16 aout 1881)

Pour *La Minerve*, la relation entre le Canada français et l'Acadie en est une de *fraternité* qui n'empêche pas des sentiments nationalistes divergents, malgré le partage d'une seule et même langue. Autrement dit, si la langue constitue l'élément fédérateur d'une nation, cela ne l'empêche pas de jouer ce rôle ailleurs, dans d'autres nations jugées différentes. Tous les journaux ne partagent pas cette interprétation. Dans un entrefilet publié quelques jours après la Convention, *L'Événement* ne cache pas son étonnement devant le choix des Acadiens de ne pas retenir le 24 juin comme fête nationale : « Nous ne savons pas trop pourquoi [nos frères d'Acadie] n'ont pas choisi le 24 de juin, car Acadiens et Canadiens c'est tout un » (*L'Événement*, 26 aout 1881).

Pas plus que les journaux acadiens, les journaux canadiens-français n'évoquent les différences à l'intérieur d'une même langue pour justifier le bienfondé des appartenances nationales différentes. Par contre, le rapport à la langue laisse entrevoir d'autres façons de marquer les différences entre le Canada français et l'Acadie. Ainsi, dans les quelques articles à propos de la convention de Memramcook dans *La Minerve*, le Canada français et l'Acadie s'inscrivent dans des temporalités différentes : d'un côté le Canada français ayant mené avec succès la lutte pour la survie de sa langue, de l'autre l'Acadie fragilisée par sa situation minoritaire. Si la préservation de « l'élément français »

27. Comme le rappelle Poirier (1994), les premiers colons acadiens étaient majoritairement originaires des régions au sud de la Loire, ce qui était le cas seulement d'une partie des colons établis au Canada.

n'est pas acquise, et si les Canadiens français ont encore des luttes à mener pour leur langue, la situation des Acadiens est jugée différente :

Nous sommes ici chez nous dans la province de Québec ; nous commandons ou à peu près ; la législature, la magistrature et la presse, sont plus ou moins entre nos mains. Dans le commerce, l'industrie et les finances, nous commençons à faire bonne figure. Les sciences et les arts relèvent de nous. Nous avons l'épiscopat, le clergé et l'instruction religieuse. [/] Les Acadiens n'ont encore rien ou à peu près rien de tout cela. Mais ils travaillent, ils luttent, ils posent les bases de leur avenir. L'attitude de ce petit peuple, qui ne désespère pas, est édifiante. Cela nous rappelle *ce qu'ont fait nos pères*, et nous oblige à prêter main forte à ceux qui, étant aujourd'hui ce que nous avons été, s'efforcent de devenir ce que nous sommes. (*La Minerve*, 18 juillet 1881 ; nous soulignons)

Les Canadiens français semblent même s'attribuer un rôle déclencheur dans cet éveil national :

En 1814, un jeune missionnaire canadien, une des plus belles intelligences qui fût dans notre clergé, et, avec Mgr Taché, l'un des apôtres les plus remarquables qu'ait produit [*sic*] le Canada, le Rév. Père Camille Lefebvre, de la Société Sainte-Croix, partait de Saint-Laurent et allait jeter les fondations du collège [*sic*] de Memramcook. Cette date et ce collège [*sic*] sont l'hégire du peuple acadien. C'est le commencement et la source de presque tous [*sic*] le progrès qui s'est fait là-bas depuis. (*La Minerve*, 18 juillet 1881)

La relation entre les deux peuples n'est donc pas de frères à égalité, mais plutôt celle d'un grand et d'un petit frère, ce dernier ayant besoin du soutien du frère aîné pour se sortir du marasme.

### 5.3 Le congrès de 1912 (Québec)

En avril 1911, la Société du parler français au Canada, fondée en 1902, convie les Canadiens français à un congrès qui a pour but de regrouper « toutes les forces vives de la race française, éparses sur notre terre d'Amérique » (lettre d'Adjutor Rivard, cofondateur de la Société, citée dans Mercier, 2002 : 25). Le Congrès de la langue française, qui a lieu l'année suivante pendant une semaine, du 24 au 30 juin, est un événement très mobilisateur. Comme les rassemblements

de 1874 et de 1880, le congrès de 1912 réunit des milliers de francophones de partout en Amérique du Nord<sup>28</sup> et passera à l'histoire comme un moment fort de cohésion sociale et de fierté nationale. Mais plus que les événements de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le congrès de 1912 est marqué par un appel à l'action collective, que l'on souhaite durable :

[...] un grand nombre, et depuis plusieurs années, se sont voués à la défense de notre idiôme [*sic*] contre la corruption intérieure et contre l'envahissement étranger. [...] Mais les efforts individuels sont parfois impuissants. Le Congrès rapprochera les uns des autres et mettra en contact les défenseurs de la langue et les amis des lettres françaises. (*La Patrie*, 22 juin 1912)

Les préoccupations ne sont plus tout à fait les mêmes non plus. Si on sent, dans les discours entourant les célébrations de 1874 et de 1880, une inquiétude à propos du départ de milliers de Canadiens français vers les États-Unis, le congrès de 1912 est davantage marqué par un malaise grandissant, bien senti parmi les élites francophones du pays, devant le statut fragile de la langue française (Mercier, 2002 ; Croteau *et al.* ; 2018). L'heure est venue de trouver des solutions pour assurer la défense et la conservation de la langue française. Cet objectif des organisateurs du Congrès explique qu'à côté des nombreuses activités et manifestations populaires aient été organisées des activités scientifiques, notamment une soixantaine de conférences publiques sur des thèmes variés allant de l'enseignement à la littérature, en passant par les droits linguistiques des Canadiens français. Certains discours tenus lors du Congrès, comme «La langue française et l'avenir de notre race» (prononcé par Henri Bourassa) et «La langue, gardienne de la foi, des traditions, de la nationalité» (Thomas Chapais), sont passés à l'histoire et ont consacré la triade nation-langue-foi. Le Congrès a aussi débouché sur la création d'un comité permanent ayant notamment pour mandat de consolider les liens entre les communautés canadiennes-françaises dispersées au Canada et aux États-Unis.

---

28. Roby (2006) s'est intéressé aux rapports entretenus par la Société avec les différentes communautés francophones du Canada hors Québec ou encore aux États-Unis.

### 5.3.1 Dans la presse au Québec

Les nombreux articles publiés dans *La Patrie* et *L'Événement*<sup>29</sup> montrent bien que la presse partage le constat fait par la Société du parler français au Canada en ce qui concerne la nécessité de s'engager collectivement pour la préservation de la langue française :

La semaine prochaine marquera le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de la race française en Amérique: celle de la résistance organisée pour la conservation de la langue maternelle. [/] Le congrès de la langue française, qui s'ouvrira dans quelques jours à Québec, a pour but de jeter les bases d'une *action concertée de tous les groupes français du Dominion et des États-Unis*. [...] Pour que les groupements qui se sont [...] établis dans les provinces anglaises et dans la République [*sic*] voisine restent une force pour notre nationalité, il est essentiel qu'un lien les attache indéfiniment à la province d'origine, et le seul lieu [*sic*] qui résistera à tous les assauts, c'est notre langue. (*La Patrie*, 18 juin 1912; nous soulignons)

*La Patrie* souligne l'effet pervers qu'a pu avoir l'idée que la position des francophones au Québec était relativement certaine, surtout en comparaison avec celle d'autres communautés francophones ailleurs en Amérique du Nord :

Mais nous-mêmes, nous avons probablement montré moins d'énergie [que nos voisins en Ontario et aux États-Unis] pour revendiquer nos droits et les défendre contre tous les empiètements. Parce que nous nous savons en nombre, dans les limites de notre province, nous avons eu l'impression d'une sécurité exagérée et tandis que c'est ici que la langue française eut [*sic*] dû rester exempte de tout alliage, nous l'avons insensiblement laissé perdre de sa pureté, de son génie propre. (*La Patrie*, 18 juin 1912)

29. La couverture du Congrès est plus importante dans *L'Événement* (une centaine d'articles et d'entrefilets) que dans *La Patrie* (une quarantaine), journal qui se montre plus réfractaire à embrasser la cause nationaliste (Croteau *et al.*, 2018). Il n'en reste pas moins que *La Patrie* reproduit de très nombreux discours officiels qui ont été prononcés à l'occasion de l'évènement. Sensible au «compromis avec les Canadiens anglais», *La Patrie* rappelle dans un des articles publiés à l'occasion du Congrès que «les deux langues [le français et l'anglais] ne sont parlées avec une égale facilité que dans la province de Québec, et par des Canadiens d'origine française beaucoup plus que par nos citoyens d'origine anglaise» (2 juillet 1912). Le journal rétorque ainsi au *Chronicle* de Québec, qui a reproché aux concitoyens francophones de ne pas bien parler et écrire l'anglais.

À la différence des événements qui précèdent, le congrès organisé par la Société met la langue de l'avant comme élément clé de la nation canadienne-française et elle est davantage thématisée. Si dans les articles consacrés aux événements de 1874, 1880 et 1881 la religion semble souvent prendre plus de place que la langue, les liens entre les deux sont maintenant bien solidement établis, comme le montre cet extrait du discours prononcé par M<sup>gr</sup> Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, reproduit intégralement dans *L'Événement* :

Un Congrès de la Langue Française au Canada ne peut pas ne pas être un Congrès catholique. La langue française fut ici apportée par des pionniers et des colons qui professaient d'un cœur généreux la foi romaine : et leurs lèvres s'ouvrirent ici pour annoncer tout ensemble le règne de la France et le règne du Christ. C'est au berceau même de notre vie historique que la langue française et la foi chrétienne ont contracté à Québec une indissoluble alliance ; et toutes deux se sont ici prêtés, au cours des trois derniers siècles, un mutuel et nécessaire secours. C'est par le ministère de la langue française que la foi a partout rayonné sur les âmes ; et, d'autre part, c'est par toutes les générosités de cette foi [...] que notre langue doit de chanter encore et de se perpétuer au pays d'Amérique. (*L'Événement*, 25 juin 1912 ; extrait du discours de M<sup>gr</sup> Bégin)

Parallèlement, le traitement réservé au congrès de 1912 dans les journaux analysés montre que, comme pour les autres rassemblements, la presse s'attèle bien souvent à projeter une image positive du Canada français – il est très peu question de la (mauvaise) qualité de la langue – et on n'insiste pas sur les pratiques qui peuvent diverger entre la France, le Canada français et l'Acadie<sup>30</sup>. L'enthousiasme qu'il affiche tranche avec l'inquiétude généralisée qui a poussé les membres de la Société à se lancer dans l'organisation de cet événement. C'est que les journaux accordent en règle générale beaucoup d'importance aux discours officiels prononcés par les nombreux dignitaires invités. Or ces discours, le plus souvent reproduits tels quels, sont remplis de formules

---

30. Comme le montrent le compte rendu et les mémoires consacrés à l'évènement (Société du parler français au Canada 1913, 1914), ce dernier aspect n'est pourtant pas absent du Congrès. L'étude des particularismes canadiens faisait partie de la programmation scientifique de la Société du parler français au Canada, organisatrice de l'évènement (Mercier, 2002), mais la presse n'y a guère fait écho dans sa couverture (voir aussi plus loin).

de bienséance, et plutôt que d'adopter une perspective critique ou réflexive sur la situation du fait français au Canada, pourtant l'objectif même du Congrès, ils rappellent le côté festif et rassembleur de l'évènement. C'est ce qui explique que ces articles revêtent souvent un ton complaisant ; l'heure est aux célébrations et il faut souligner la vitalité de la langue et l'attachement à la foi catholique des Canadiens français :

Maintenant, quel est le but de ce Congrès ? Pourquoi sommes-nous réunis sous ce toit historique de l'Université Laval, dans ces solennelles assises du bon parler français ? Est-ce pour nous stimuler sur l'urgence qu'il y a pour nous de conserver intacte notre langue nationale ? Pour quelques-uns, oui, peut-être. Pour la masse de notre peuple, non. Nous n'avons pas besoin d'un tel stimulant. Notre sentiment en faveur de la conservation de notre langue est ardent et profond. Il fait partie de notre existence nationale. (*L'Évènement*, 25 juin 1912 ; extrait du discours que sir Joseph Dubuc adresse à sir François Langelier, lieutenant-gouverneur)

Certes, les articles de journaux évoquent à l'occasion l'importance de bien parler, ce qui constitue « un effort patriotique » (*L'Évènement*, 25 juin 1912), et, surtout, d'éviter les anglicismes (*L'Évènement* souligne notamment la publication, pendant le Congrès, du recueil de correction *En garde ! Termes anglais et anglicismes* d'Étienne Blanchard). Mais les discours officiels reproduits n'en font pas beaucoup état.

Enfin, si les travaux présentés dans le cadre d'une des quatre sections scientifiques organisées lors du Congrès ne sont pas entièrement absents des journaux, peu d'articles en font état. Parmi les sections qui reçoivent le plus d'intérêt, la section de la propagande et celle de l'enseignement. Ainsi, tant *La Patrie* que *L'Évènement* reproduisent les vœux formulés à l'issue du Congrès en matière de « propagande », c'est-à-dire les résolutions de faire valoir les droits linguistiques des Canadiens français et de les encourager à parler (correctement) leur langue en toute circonstance. Les articles donnent généralement peu d'information sur les travaux philologiques qui ont été présentés au Congrès.

### 5.3.2 Dans la presse en Acadie

*L'Évangéline* consacre une vingtaine de textes au congrès de 1912, ce qui comprend les discours de nombreux orateurs. La manière de nommer les groupes francophones qui ont assisté au congrès de 1912 rappelle la volonté d'autonomisation dont il a été question. En effet, les articles publiés dans les journaux acadiens adoptent généralement une nomination distincte pour les groupes (*Canadiens français* et *Acadiens*), procédé qui illustre bien que les distinctions opérées entre les Canadiens français et les Acadiens lors des Conventions nationales ont porté fruit. En outre, les deux peuples sont unis dans le projet de conserver et de développer la langue française.

Les articles sur le Congrès sont très généraux et semblent vouloir montrer la vitalité linguistique du français dans le pays plutôt que de braquer l'attention sur sa position fragile, et encore moins sur les particularités du français parlé au Canada. En ce sens, les journaux acadiens couvrent l'évènement d'une façon semblable aux journaux canadiens-français. Dans le texte qui suit, par exemple, l'accent est placé sur la vitalité du français, comme pour répondre aux représentations des anglophones et des Canadiens qui se demandent si le français est encore bien vivant en Acadie :

Les Acadiens sont bien représentés à ces grandes et solennelles assises. En outre des personnages distingués de chez nous qui assistent au Congrès des centaines de noms acadiens sont là pour dire à nos frères de là-bas que l'Acadie est toujours française et que française elle restera. (*L'Évangéline*, 26 juin 1912, p. 1)

Une semaine plus tard, dans la même veine, *L'Évangéline* reproduit des extraits de l'allocution de l'abbé Thellier de Poncheville, dont le titre «Un bel éloge du peuple acadien» donne à voir, d'une part, la volonté de reconnaissance des Acadiens par les Canadiens et, d'autre part, les liens entre «race, foi et langue» :

L'orateur rappelle un mot de Montcalm à l'éloge de ses soldats et l'applique à nos frères de l'Acadie : Je suis heureux, dit-il, de saluer la race qui, parmi tant d'épreuves, fut fidèle à sa foi et à sa langue. On vous a dépossédé [*sic*] du sol qui contenait la cendre de vos morts mais la langue qu'ils vous avaient léguée vit toujours et votre souvenir a fait revivre les morts. Une race comme celle-là, rien ne peut la

comprimer. [/] Vous avez gravé sur vos médailles le beau vers de M. Zidler «C'est notre doux parler qui nous conserve frères» je suis sûr que je puis ajouter que «c'est votre doux parler qui vous conserve à Dieu». (*L'Évangéline*, le 3 juillet 1912, p. 4)

*Le Moniteur acadien* publie le lendemain un texte du même genre, qui reproduit des extraits du discours d'un certain abbé Gauthier, que l'auteur de l'article, Omer Héroux, présente comme le représentant des Acadiens. L'entête écrit que ces extraits sont tirés «des bureaux» du *Devoir*:

C'est ainsi qu'il s'écriait à propos des Acadiens: «L'image de la patrie jaillit toute [*sic*] entière de la terre sacrée où dorment les morts, des vocables où vit leur âme. Acadiens, on vous a dépossédés du sol où reposaient les cendres des aïeux, mais vous avez gardé votre langue et vous avez fait de vos cœurs l'idéal cimetièrre où vit à jamais leur souvenir. C'est l'oubli des morts qui fait mourir les vivants, et c'est la fidélité des Acadiens qui a fait revivre leurs morts et qui leur assure, dans une race renouvelée, une jeunesse éternelle.» (*Le Moniteur acadien*, 4 juillet 1912, p. 2)

Pour la question de la qualité de la langue, elle est parfois abordée dans *Le Moniteur acadien*, mais de façon très vague, comme dans l'extrait suivant publié avant le Congrès. Ce qui ressort surtout, c'est la lutte aux anglicismes, défi également abordé dans les journaux du Québec, comme nous l'avons vu. Cette lutte est perçue comme le rempart contre l'assimilation:

Cette langue est douce, il faut que nous la parlions et que nous la parlions bien. Tel est le double but des promoteurs du Congrès qui va s'ouvrir: assurer la survivance du parler français et le défendre contre les anglicismes. On ne saurait trop recommander le culte de leur langue maternelle aux groupes français éparpillés dans Ontario [*sic*], dans les provinces de l'Ouest, sur les bords de l'Atlantique et aux nor [*sic*] des États-Unis. On ne saurait surtout trop les prémunir contre l'envahissement de leur idiome par des expressions anglaises et par des mots étrangers. Avec la richesse inépuisable dont il dispose, le français n'a que faire des anglicismes dont on veut l'accabler. Que ceux qu'un commerce assidu avec des concitoyens de langue anglaise rend incapables de manier correctement le vocabulaire français, sachent, à l'occasion, recourir au dictionnaire et au Bulletin du Parler

français. Ils se doivent à eux-mêmes de transmettre à leur postérité la langue que leur ont léguée leurs ancêtres. (*Le Moniteur acadien*, 23 mai 1912, p. 5)

Comme dans les journaux publiés au Québec, la couverture de l'évènement dans les journaux acadiens fait peu de place au programme scientifique du congrès de 1912. Ils ne rendent ainsi pas compte de la conférence de James Geddes intitulée « Les dialectes français dans le parlars [*sic*] franco-acadien » (Mercier, 2002 : 27), texte qui sera publié plus tard (Geddes, 1914) et qui est encore cité par les linguistes qui travaillent à la description du français acadien.

#### **5.4 La presse au Québec et en Acadie : des idéologies linguistiques partagées**

Tout bien considéré, les textes des évènements de 1874, 1880 et 1881 et, dans une moindre mesure, ceux publiés à l'occasion du congrès de 1912, tant dans la presse canadienne-française que dans la presse acadienne, thématisent peu la langue. Dans la plupart de ceux-ci, la langue sert certes de toile de fond pour discuter des nations canadienne-française et acadienne, puisqu'elle est régulièrement mentionnée comme un élément constitutif de l'identité collective, mais elle n'est pas mobilisée très fréquemment dans ces discours. En outre, même si la presse discute des différences entre les nations canadienne-française et acadienne dans sa couverture des évènements, elle présente le français comme une langue « une », la même pour tous. Si les particularismes de la langue acadienne ou canadienne-française ne sont jamais avancés pour fonder les deux identités nationales, l'intérêt pour les différences entre le français parlé dans les deux espaces nationaux a toutefois commencé à émerger.

En même temps que circule cette idéologie universalisante de la langue française, d'autres voix ont commencé à se faire entendre pour montrer la dimension variationnelle de celle-ci, et ce, pour servir des intérêts nationalistes. Au Québec, les premiers glossaires de particularismes du français canadien apparaissent dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle (publication du *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn en 1880) et l'intérêt pour les particularismes trouvera progressivement écho dans certaines chroniques de langage (comme celles de Firmin Paris ou de

Lionel Montal ; voir Remysen, 2009). En Acadie, Pascal Poirier, présent à la réunion de Québec en 1880 et au congrès de 1912 (Thériault, 2000<sup>31</sup>), publiera plus tard un glossaire du parler acadien, glossaire dont la rédaction a commencé en 1880 (Poirier, 1993). Il avait publié dès 1870 un article dans *Le Moniteur acadien* où, partant des origines du français acadien, il disait vouloir conserver « dans sa pureté la belle langue que nous parlons » (8 juillet 1870), tout en lui conférant une autonomie à l'égard du français parlé au Canada français. Pour ce faire, il a décrit les particularités du français acadien en montrant leurs liens avec le français de France (le français des origines<sup>32</sup>), leur attribuant du même coup une légitimité (Boudreau et Urbain, 2013). Qui plus est, Pascal Poirier a évoqué la différence entre les français canadien et acadien à l'occasion de la convention de 1880 et il y a affiché sa volonté de faire connaître le français acadien, ce dont le procès-verbal rend compte :

La langue acadienne, en autant que dialecte distinct du Canadien [*sic*], est à peu près complètement tombée en désuétude, du moins dans une grande partie du Bas-Canada. C'est presque une chose du passé. C'était une langue riche et abondante, remplie d'archaïsmes, pleine de sève et de santé, peu gênée dans ses allures, fort peu sous Louis XIV, et médiocrement académique. À coup sûr, ceux qui la parlaient n'avaient jamais été courtisans.

La langue acadienne était plutôt l'idiome énergique des gabiers, ces vieux loups de mer acadiens, qui faisaient la pêche, cabotaient et allaient en course, par passe temps.

Les jurons, qu'employaient les anciens Acadiens, interjectivement, annoncent un peuple vif, mais religieux. Les anciens Canadiens juraient moins prudemment, à la manière des militaires en général et du régiment de Carignan, en particulier. (Pascal Poirier, cité dans Bourque et Richard, 2013 : 312)

Et le programme scientifique du congrès de 1912 fait état de plusieurs conférences qui abordent les spécificités des français canadien et

---

31. Léon Thériault affirme que c'est lors du congrès de 1912 que les liens entre les Acadiens et les Canadiens français se sont affermis (Thériault, 2000 : 60).

32. La langue d'origine rattachée à une histoire spécifique est souvent évoquée comme source de légitimation dans les processus de construction nationale (Crépon, 1996).

acadien. La conscience des différences linguistiques entre Canadiens français et Acadiens, déjà bien présente dans les deux communautés à l'époque, est éclairante par rapport au présent étant donné que cette différenciation deviendra, au cours des ans, et surtout après les années 1960, l'un des référents les plus marquants de l'identité acadienne. C'est elle qui sera au cœur des débats identitaires, tant au Québec qu'en Acadie. Or rien de ces discussions ne transparaît dans les articles de presse couvrant la Convention nationale de 1881, pas plus que dans les articles consacrés aux autres événements : dans ces textes, le français est un bloc monolithique, toujours en lien avec la religion catholique (les francophones sont forcément catholiques) et souvent en référence à la mère patrie, la France.

Ce silence sur les particularités linguistiques, cette absence de discours sur la question laisse penser qu'il peut s'agir d'un geste volontaire, semblable à l'*effacement*, l'un des processus sémiotiques (avec l'iconicité et la récursivité) décrits par Gal et Irvine (1995) comme jouant un rôle dans la construction identitaire collective. Ce processus sert à masquer des phénomènes dérangeants qui ne cadrent pas avec la réalité telle qu'on voudrait la mettre de l'avant. Ainsi, la construction de langues « standardisées »<sup>33</sup> a été liée au 19<sup>e</sup> siècle à la création des États-nations, dont l'autonomie était signalée par les frontières linguistiques séparant des groupes (Anderson, 1996 ; Bauman et Briggs, 2003 ; Heller, 2011). Il était donc impossible de vouloir accéder au statut de nation, fût-elle imaginée, en mettant de l'avant ou en tolérant des traits jugés stigmatisés, la langue étant le socle sur lequel l'Acadie et le Québec se construisaient (avec la religion catholique), qui servait à les différencier des Canadiens anglais. Il valait mieux assurer une reconnaissance à ces nations avant d'intervenir sur la langue et surtout ne pas montrer une fragilité existentielle qui ne cadrerait pas avec la volonté de faire peuple. C'est aussi ce qui ressort de l'analyse des articles de presse au Canada français de Croteau *et al.* (2018) pour la période de 1912-1913 :

À un moment où l'élite traditionaliste sent que la langue est menacée par la majorité canadienne-anglaise, dont l'intolérance s'accroît, celle-ci devient, avec le catholicisme, le symbole de la nation

---

33. Voir Joseph (1987) pour une discussion sur la mise en place des langues standards.

canadienne-française. Ce n'est plus sa qualité qui intéresse au premier chef, mais bien sa place dans la sphère publique et dans le réseau institutionnel, dans le contexte de féroces batailles ethnolinguistiques et du Premier Congrès de la langue française. Le temps n'est pas aux remontrances ; au contraire, il faut s'unir et dénoncer les critiques du patois canadien. C'est ce qui explique, en grande partie, le peu d'importance de la qualité de la langue comme thématique dans les journaux en 1912-1913. (Croteau *et al.*, 2018 : 192)

Ce processus de l'effacement se rapproche de la stratégie appelée « essentialisme stratégique » (Spivak, 1988), qui vise à atténuer les rapports de pouvoir entre groupes inégaux sur le plan politique et social. Le fait d'attribuer un certain nombre de qualités intrinsèques à un groupe donné – « les francophones du Canada sont différents des anglophones » – sert des fins politiques. Si l'on revient au Québec et à l'Acadie de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, c'est en quelque sorte une stratégie du même type qui a été mise en place. Pour les besoins de la « cause », les élites de l'époque (ou à tout le moins certains de leurs membres) ont voulu projeter l'image de groupes homogènes parlant la même langue, tout en masquant (à leur insu peut-être) la complexité sociale liée à la variabilité des pratiques langagières. La construction d'une « authenticité » canadienne-française ou acadienne, mettant de l'avant ses particularités linguistiques, si elle existe déjà à l'époque, ne s'affirmera que plus tard, après les grandes réunions. Ce discours servira alors à renforcer l'autonomisation à l'égard du français parlé en France mais aussi, en Acadie, de celui du Québec.

## 6. CONCLUSION

Les rassemblements de 1874, 1880, 1881 et 1912 ont constitué des moments de cohésion importants dans la vie nationale des Canadiens français et des Acadiens, et c'est ce qui les rend intéressants pour quiconque s'intéresse aux liens entre langue(s), idéologies et politique dans ces deux communautés. L'analyse des discours de presse entourant les événements étudiés permet notamment de dégager les différents éléments constitutifs de l'identité canadienne-française et acadienne mis de l'avant dans la définition de ces deux formes de nationalisme. De ce point de vue, malgré les différences entre les deux contextes, certains points de convergence se dégagent, à commencer

par la place secondaire que la langue occupe dans les discours entourant les rassemblements de 1874, 1880 et 1881 et, dans une moindre mesure, celui de 1912. De la même façon que Croteau *et al.* (2018 : 184) préviennent de ne pas « [tenir pour acquis] la centralité de la langue » que l'historiographie a généralement retenue des crises scolaires que le Canada français a connues au tournant du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, les rassemblements nationaux qui ont eu lieu à la même époque n'ont peut-être pas accordé, à tout le moins si on se fie à la couverture médiatique, autant d'importance à la langue qu'à la religion. En effet, s'ils illustrent cette fusion de la nation, de la religion et de la langue que nous avons soulignée dans l'introduction, la langue a pendant un certain temps été subordonnée à la religion dans les discours nationalistes, avant de prendre davantage de place.

En ce qui concerne les différences entre les nationalismes canadien-français et acadien, elles touchent aux pratiques linguistiques des deux groupes, mais elles ne sont pas évoquées dans les articles de presse. Si certains d'entre eux traitent à l'occasion du fait que les Acadiens n'ont pas la même maîtrise de la langue que les Canadiens français, ou que la langue est plus fragile en contexte acadien que canadien, l'existence de particularismes linguistiques – qui aurait pourtant pu servir à justifier les revendications nationales des uns et des autres – n'est pas thématifiée dans les articles entourant les rassemblements. En ce sens, les discours nationalistes canadien-français et acadien analysés ici adoptent des stratégies tout à fait similaires en ce qu'ils reposent tous les deux sur l'idéologie de la langue standard et sur une conception essentialiste de la langue. Nos conclusions rejoignent ainsi des constats faits par Woolard (1998) et Silverstein (1979), selon lesquels le standard d'une langue est souvent donné comme allant de soi pour une nouvelle communauté – une communauté imaginée, selon les termes d'Anderson (1996). Or, comme le rappelle Kroskrity (1999), si une communauté est imaginée, une communauté homogène sur le plan linguistique l'est tout autant, ce qui est ressorti de nos analyses.

---

**RÉFÉRENCES**

- Anderson, Benedict (1996), *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte. [Traduction de *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.]
- Arrighi, Laurence, Karine Gauvin et Isabelle Violette (2018), « Discours identitaires en concurrence : se dire Acadien, se dire Brayon autour du Congrès mondial acadien 2014 », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 223-250, coll. « Les Voies du français ».
- Basque, Maurice (2006), *La Société Nationale de l'Acadie : au cœur de la réussite d'un peuple*, avec la collaboration d'Eric Snow, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- Bauman, Richard et Charles L. Briggs (2003), *Voices of Modernity : Language Ideologies and the Politics of Inequality*, New York, Cambridge University Press.
- Beaulieu, André et Jean Hamelin (1977), *La presse québécoise, des origines à nos jours*, tome 3 : 1880-1895, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Beaulieu, André et Jean Hamelin (1975), *La presse québécoise, des origines à nos jours*, tome 2 : 1860-1879, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Beaulieu, André et Jean Hamelin (1973), *La presse québécoise, des origines à nos jours*, tome 1 : 1764-1859, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Beaulieu, Gérard (1999), « Pour une histoire des relations culturelles Québec-Acadie : note de recherche », *Francophonies d'Amérique*, n° 9, p. 21-24.
- Beaulieu, Gérard (dir.) (1997), *L'Évangéline, 1887-1982 : entre l'élite et le peuple*, Moncton, Éditions d'Acadie/Chaire d'études acadiennes.
- Beaulieu, Gérard (1993), « Les médias en Acadie », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 505-542.
- Belisle, Alexandre (1911), *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, Ateliers typographiques de l'Opinion publique.
- Bellavance, Marcel (2004), *Le Québec au siècle des nationalités : essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB Éditeur.
- Blommaert, Jan (dir.) (1999), *Language Ideological Debates*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Bonville, Jean de (1988), *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval.

- Bonville, Jean de (1976), *La presse québécoise de 1890 à 1910*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Bouchard, Chantal (2011), *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Bouchard, Chantal (2002), *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, Saint-Laurent, Fides, coll. «Nouvelles études québécoises». [*La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Saint-Laurent, Fides, 1998.]
- Bouchard, Gérard (1999), *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB Éditeur.
- Boudreau, Annette (2016), *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier, coll. «Linguistique variationnelle».
- Boudreau, Annette (2011), «La nomination du français en Acadie : parcours et enjeux», dans Jean Morency, James de Finney et Hélène Destrempe (dir.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Prise de parole, p. 71-94.
- Boudreau, Annette (2009), «La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, *Variétés du français au Canada* (France Martineau, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay, dir.), p. 439-459.
- Boudreau, Annette et Matthieu LeBlanc (2000), «Le français standard et la langue populaire : comparaison du débat et des enjeux au Québec et en Acadie depuis 1960», dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*, Québec/Moncton, Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie, p. 211-235.
- Boudreau, Annette et Émilie Urbain (2013), «La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur Acadien* aux Conventions nationales», *Francophonies d'Amérique*, n° 35, p. 23-46.
- Bourque, Denis et Chantal Richard (2013), *Les Conventions Nationales Acadiennes*, tome 1 : 1881-1890 : *Memramcook (1881)*, *Miscouche (1884)*, *Pointe-de-l'Église (1890)*, avec la collaboration d'Amélie Giroux, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton.

- Cabanel, Patrick (1997), *La question nationale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte.
- Crépon, Marc (1996), *Les géographies de l'esprit : enquête sur la caractérisation des peuples de Leibniz à Hegel*, Paris, Payot.
- Croteau, Jean-Philippe, France Martineau et Yves Frenette (2018), « Les représentations du Canada français et de sa langue dans la presse en 1912-1913 », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 173-198, coll. « Les Voies du français ».
- Égalité (1993), n° 33, *Actes du colloque « Carrefour Acadie-Québec »*.
- Égalité (1982), n° 6, *Actes du colloque « Convergences et divergences des projets politiques acadien et québécois »*.
- Espagne, Michel (1994), « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses*, n° 17, p. 112-121.
- Flikeid, Karin (1994), « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Raymond Mougéon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 275-326.
- Francard, Michel (dir.) (1993-1994), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve*, avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, 2 vol., Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, coll. « Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain », vol. 19, n<sup>os</sup> 3-4, et vol. 20, n<sup>os</sup> 1-2.
- Gadet, Françoise (1989), *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Gal, Susan et Judith T. Irvine (1995), « The Boundaries of Languages and Disciplines : How Ideologies Construct Difference », *Social Research*, vol. 62, n° 4, p. 967-1001.
- Geddes, James (1914), « Les dialectes français dans le parler franco-acadien », dans Société du parler français au Canada, *Premier Congrès de la langue française au Canada, Québec 24-30 juin 1912 : mémoires*, Québec, L'Action sociale, p. 197-217.
- Harvey, Fernand et Gérard Beaulieu (dir.) (2000), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*, Québec/Moncton, Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie.
- Heller, Monica (2011), *Paths to Post-Nationalism : A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford Studies in Sociolinguistics ».

- Heller, Monica (2010), « Media, the State and Linguistic Authority », dans Sally Johnson et Tommaso M. Milani (dir.), *Language Ideologies and Media Discourse: Texts, Practices, Politics*, Londres, Continuum International Publishing Group, p. 277-282.
- Jaffe, Alexandra (1999), *Ideologies in Action: Language Politics on Corsica*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Johnson, Marc (1991), *Les stratégies de l'acadianité : analyse socio-historique du rôle de la presse dans la formation de l'identité acadienne* (thèse de doctorat en sociologie), Université de Bordeaux II.
- Joseph, John Earl (1987), *Eloquence and Power: The Rise of Language Standards and Standard Languages*, Londres/New York, Frances Pinter/Basil Blackwell.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2015), *La langue dans la cité : vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- Kroskirty, Paul V. (1999), *Regimes of Language: Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press.
- Lagrave, Jean-Paul de (1975), *Les origines de la presse au Québec (1760-1791)*, Montréal, Éditions de Lagrave.
- Lamonde, Yvan, Patricia Fleming et Fiona A. Black (dir.) (2005), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. II : *De 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. [Traduction de *History of the Book in Canada*, vol. II: *1840-1918*, Toronto, University of Toronto Press, 2005.]
- Létourneau, Jocelyn (2000), *Passer à l'avenir : histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Québec, Boréal.
- Mailhot, Raymond (1969), *La « Renaissance acadienne » (1864-1888) : l'interprétation traditionnelle et « Le Moniteur acadien »* (thèse d'études supérieures en histoire), Université de Montréal.
- Martel, Marcel (1997), *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Martel, Marcel et Martin Pâquet (2010), *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Boréal.
- Martineau, France (2014), « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 16-41.

- Martineau, France (2011), «Normes et usages dans l'espace francophone atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-317, coll. «Les Voies du français».
- Mercier, Louis (2002), *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962) : histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Meschonnic, Henri (1997), *De la langue française : essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette.
- Nootens, Thierry et Jean-René Thuot (2012), *Les figures du pouvoir à travers le temps : formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Nora, Pierre (1978), «Mémoire collective», dans Jacques Le Goff, Roger Chartier et Jacques Revel (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, p. 398-401.
- Poirier, Claude (2008), «Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois», dans Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 13-60.
- Poirier, Claude (1994), «La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications», dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 237-273.
- Poirier, Pascal (1993) [1953-1977]. *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie/Centre d'études acadiennes.
- Poirier, Pascal (1990) [1885-1886], *Causerie memramcookienne*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- Remysen, Wim (2017), «“La science des mots n'est pas forte à la Minerve et au Canada” : l'idéologie du standard et le pouvoir de la norme dans le journal montréalais *Le Pays* (1852-1871)», dans Paola Puccini et Isabelle Kirouac Massicotte (dir.), *Langue et pouvoir*, Bologne, I Libri di Emil, p. 13-33.

- Remysen, Wim (2009), *Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français* (thèse de doctorat en linguistique), Université Laval (Québec).
- Robidoux, Ferdinand J. (1907), *Conventions nationales des Acadiens : recueil des travaux et délibérations des six des premières conventions*, Shédiac, Imprimerie du Moniteur Acadien.
- Roby, Yves (2006), «La Société du parler français au Canada et ses rapports avec la francophonie nord-américaine», dans Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002, la Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation : mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 209-237.
- Roby, Yves (2000), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : rêves et réalités*, Sillery, Septentrion.
- Roy, Michel (1981), *L'Acadie des origines à nos jours : essai de synthèse historique*, Montréal, Québec-Amérique.
- Rumilly, Robert (1975), *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : des Patriotes au fleurdéliné, 1834-1948*, Montréal, L'Aurore.
- Schnapper, Dominique (1998), *La relation à l'autre : au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.
- Silverstein, Michael (1979), «Language Structure and Linguistic Ideology», dans Paul R. Clyne, William F. Hanks et Carol L. Hofbauer (dir.), *The Elements : A Parasession on Linguistic Units and Levels*, Chicago, Chicago Linguistic Society, p. 193-247.
- Société du parler français au Canada (1914), *Premier Congrès de la langue française au Canada, Québec 24-30 juin 1912 : mémoires*, Québec, L'Action sociale.
- Société du parler français au Canada (1913), *Premier Congrès de la langue française au Canada, Québec 24-30 juin 1912 : compte rendu*, Québec, L'Action sociale.
- Spivak, Gayatri Chakravorty (1988), «Subaltern Studies : Deconstructing Historiography», dans Ranajit Guha et Gayatri Chakravorty Spivak (dir.), *Selected Subaltern Studies*, New York, Oxford University Press, p. 241-258.
- Thérenty, Marie-Ève et Alain Vaillant (2010), *Presse, nations et mondialisation au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions.
- Thériault, Joseph Yvon (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, coll. «Agora».

- 
- Thériault, Joseph Yvon (2004), «Acadie-Québec : enjeux d'un rapprochement», *Cap-aux-Diamants*, n° 77, p. 44-49.
- Thériault, Léon (2000), «L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance?», dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*, Québec/Moncton, Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie, p. 49-71.
- Werner, Michael et Bénédicte Zimmermann (2003), «Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité», *Annales : Histoire, Sciences sociales*, vol. 58, n° 1, p. 7-36.
- Woolard, Kathryn A. (1998), «Language Ideology as a Field of Inquiry», dans Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard et Paul V. Kroskrity (dir.), *Language Ideologies : Practice and Theory*, New York, Oxford University Press, p. 3-47.





Régine Robin  
Source de la photo: Francesca Mantovani

---

## UNE EXPÉRIENCE DE «TRANSCULTURE» À MONTRÉAL: LA REVUE *VICE VERSA*

RÉGINE ROBIN  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

La scène se passe au Québec dans les années 1980 et 1990, entre les deux référendums. Arrivée à Montréal dans les années 1970, j'enseigne alors à l'UQAM, au Département de sociologie.

Le Parti québécois, qui prône l'indépendance du Québec, donc sa séparation d'avec le Canada, est arrivé au pouvoir lors des élections de novembre 1976. Cela entraîne un immense espoir parmi la jeunesse indépendantiste et la nouvelle bourgeoisie acquise à cette idée, mais sème la panique chez les anglophones, dont beaucoup vont quitter la province pour l'Ontario. Un premier référendum a lieu le 20 mai 1980 sur une question alambiquée qui demande le mandat de négocier avec le Canada une «souveraineté-association». La demande est rejetée par plus de 59% des voix.

C'est dans le cadre de ce désenchantement qu'une nouvelle revue, plutôt un magazine, va voir le jour : *Vice Versa*. Ceux qui lancent la revue sont des Italo-Québécois. Deux figures sont emblématiques pour cerner son combat de porte-parole de la « transculture ». Lamberto Tassinari, né en Italie, s'installe à Montréal en 1981, où il enseigne la langue et la littérature italiennes. Il va devenir le directeur de la nouvelle revue en 1983 et restera à sa tête jusqu'à sa disparition, en 1997. Il est aussi romancier et théoricien littéraire. La seconde figure essentielle pour la transculture est Fulvio Caccia, lui aussi né en Italie mais arrivé tout jeune au Canada, où il fréquente l'école française. Théoricien de la transculture, il deviendra aussi poète et romancier. Je me joindrai à eux vers la fin des années 1980, écrivant sur cette thématique, sur l'écriture migrante et sur l'américanité – à ne pas confondre avec l'américanisation.

La transculture se voulait un concept à égale distance du multiculturalisme canadien et de la notion de « culture québécoise » telle qu'elle était véhiculée par les nationalistes. Ceux-ci tendent à caricaturer le multiculturalisme canadien, qui n'a jamais voulu signifier la juxtaposition de cultures hermétiques les unes aux autres, ne tenant ensemble que par le fil de la Constitution et de la *Charte des droits*, en anglais de préférence. Leur critique mettait l'accent sur ce danger, sur le risque de fragmentation de la société, sur l'absence possible, probable, de véritable lien social et sur le danger de voir la culture québécoise francophone ravalée au rang d'une minorité comme une autre, alors même que les Québécois s'affirmaient fièrement comme l'un des deux peuples fondateurs. D'autre part, la culture québécoise telle que prônée par les nationalistes était résolument assimilationniste. Elle était fondée sur la langue française, et certains traits du parler québécois étaient considérés comme partie prenante de sa définition. Elle était fondée sur un héritage historique : la lutte contre la domination anglaise depuis la Conquête, et canadienne par la suite. Elle se pensait inaboutie, inachevée dans la mesure où, à travers ses acquis multiples depuis la « Révolution tranquille » des années 1960, elle n'avait pas réussi à aller jusqu'à l'indépendance. Ceux qui n'étaient pas des Québécois de souche pouvaient se joindre à la famille, à condition d'embrasser le noyau dur de cette identité.

Il était essentiel que cette proposition transculturelle se fasse jour à Montréal, compte tenu de la spécificité de cette ville. Dans les provinces autres que le Québec, en effet, on a affaire à une multiplicité culturelle unie par un « patriotisme constitutionnel » à la Habermas et par la langue anglaise (même si le Nouveau-Brunswick est quant à lui bilingue), sans qu'aucune culture ne se sente écartée. Le multiculturalisme (au sens factuel) convient alors très bien. Rien de tel au Québec, où 81 % de la population est francophone. L'immigration est cependant importante, mais presque uniquement concentrée à Montréal. Si bien que Montréal est la métropole cosmopolite, plurilingue et pluriculturelle, tête immense sur le corps assez homogène du Québec, qui dès lors se sent menacé.

La transculture que *Vice Versa* allait mettre en avant était à mille lieues de l'assimilation. D'abord par l'origine culturelle et linguistique de ses promoteurs : italo-montréalais de première ou de seconde génération, scolarisés à l'école anglaise ou à l'école française (cette dernière étant obligatoire pour les immigrants depuis la loi 101 de 1977), plurilingues ; puis par leur désir de sortir de l'ornière du face-à-face « anglais-français ».

De fait, la transculture n'est pas une simple exposition à l'altérité. Elle est plutôt altération des cultures. Elle n'est ni juxtaposition, ni assimilation, mais affirmation de l'hybridité des identités, de leur métamorphose. C'était l'époque où, dans mon roman *La Québécoise*, j'avais mis en avant la notion « d'écriture migrante », vouée à un grand destin. La transculture l'englobait. Elle se voulait déterritorialisée, une république métisse sans territoire, sans ambassades, un lieu utopique.

*Vice Versa*, pour moi, deviendra précisément ce véritable lieu culturel, politique au sens large du terme, car la revue allait à mes yeux rassembler de nombreux intellectuels, issus de l'immigration ou non, d'origine italienne ou non, fédéralistes ou non, nationalistes ou non, mais qui tous se retrouveraient dans une volonté d'ouverture aux langues diverses (dès le départ, la revue était rédigée dans trois langues), aux cultures, à la culture, à la littérature dans sa richesse mondiale. C'était un lieu où l'on pouvait se sentir chez soi sans être enfermé dans un carcan identitaire. Je n'étais pas, quand j'écrivais pour *Vice Versa*, la « juive de service », comme Lamberto ou Fulvio

n'étaient pas les « Italiens de service », pas plus que les Haïtiens qui contribuaient à la revue n'étaient les « Haïtiens de service ». Nous étions des intellectuels, cherchant notre place dans un Québec qui avait perdu un premier référendum, qui par là même recherchait des voies autres.

Quand je regarde aujourd'hui mes contributions à la revue, je les trouve très homogènes dans leur continuité de 1986 à 1992. Elles se distribuent en trois ensembles reliés : fictionnel d'abord ; réflexions sur la langue et l'identité ensuite, arrimées au thème pionnier de l'américanité du Québec ; enfin, réflexions sur les identités plurielles, sur la transculturalité, dont nous étions les penseurs, les initiateurs au Québec.

Pourquoi le journal s'est-il arrêté ? Il avait émigré à Toronto puis à New York avant de disparaître. Pourquoi le Québec n'a-t-il pas pu retenir ce lieu d'une pensée si aigüe, à la pointe des problèmes intellectuels ? Ces questions, je me les suis souvent posées. Au-delà des « fatigues culturelles » des uns et des autres, du manque de financement (qui toutefois constitue un vrai symptôme), il faut croire que certains intellectuels du Québec n'étaient pas prêts à recevoir une pensée qui, prenant en écharpe le nationalisme traditionnel, allait à l'encontre de leurs visées sans faire des propositions précises. Nous n'étions pas un groupe politique, nos objectifs n'avaient jamais été de choisir un camp politique. Notre force à nous était de changer de terrain, de poser les problèmes autrement. Nous étions un vrai laboratoire de la postmodernité, de la transculture. Position difficile à comprendre. Nous ne voulions pas jouer les minorités culturelles, chacun dans son ghetto et sa spécificité, nous ne voulions pas d'une simple cohabitation tolérante dans le cadre du multiculturalisme, nous voulions un vrai métissage culturel, une imprégnation des cultures, un processus de passage, de mouvement, de métamorphose.

Dans cette quête, notre échec fut très productif. Même si nous n'avons pas été compris (le nationalisme, qu'on l'appelle ethnique ou civique, a vite repris le dessus chez une bonne partie de l'intelligentsia québécoise), nous avons développé une pensée qui a l'avenir pour elle, dans tous les pays qui sont devenus un tant soit peu des pays d'immigration.



Gérard Bouchard  
Source de la photo : Denis Blackburn

---

## L'INTERCULTURALISME QUÉBÉCOIS : UNE CONVICTION CITOYENNE HÉRITÉE D'UN PARCOURS PERSONNEL

GÉRARD BOUCHARD  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

L'invitation à rédiger ce texte m'a amené à reconsidérer la thématique de l'interculturalisme sous un angle inattendu. On me demandait en quelque sorte d'expliquer comment cette réflexion et le modèle auquel elle a abouti s'enracinaient dans mes préoccupations et mes motivations, non seulement comme scientifique ou comme citoyen mais d'abord et avant tout comme Saguenayen. Né à Jonquière, dans un environnement socioculturel très homogène et très éloigné de la région montréalaise, comment en suis-je donc venu à m'intéresser à cette question de la diversité qui m'interpelle depuis maintenant plus de 20 ans ?

Cette invitation m'a d'abord laissé perplexe car je n'ai jamais abordé sous cet angle mes travaux sur la diversité ethnoculturelle. C'est dans un second temps que j'en ai vu la pertinence et que j'y ai pris intérêt. Je me suis donc mis à la recherche de ce qui, dans mon parcours personnel, a pu me conduire à m'engager sur ce terrain, éclairant ainsi la démarche que j'ai élaborée. C'était une occasion d'explorer l'idée que les intérêts et même les productions scientifiques procèdent toujours de préoccupations personnelles qui prennent racine dans une histoire singulière.

En suivant cette logique, j'ai été ramené au milieu dans lequel je suis né et où j'ai grandi. Dans les années 1940, Jonquière était une petite ville essentiellement ouvrière. Le plus gros employeur était une usine de pâtes et papier appartenant à des investisseurs anglophones. Pour le reste, le marché du travail se composait de petits commerces et d'entreprises familiales. Les travailleurs de l'usine étaient considérés comme des privilégiés à cause des avantages sociaux dont ils bénéficiaient. Dans les petites entreprises, il n'y avait généralement pas de syndicat et très peu de sécurité d'emploi. On y travaillait 12 heures par jour du lundi au samedi, pour des salaires plus que modestes. Les vacances d'été étaient réduites au minimum (mon père, conducteur de camion, n'a jamais pris de vacances). Dans notre famille, nous, les enfants, commençons à travailler durant les mois d'été à partir de 13 ou 14 ans. Nous nous dénichions de petits emplois très mal payés (entre 10 et 15 \$ par semaine). Nous commençons à travailler dès le lendemain de la fin des classes et cessons la veille de la rentrée scolaire en septembre.

La connaissance très empirique que j'ai acquise des conditions de vie et de travail dans cette petite ville et l'expérience concrète que j'y ai vécue furent la première source de ma prise de conscience sociale et même de ma vision du monde – si on me permet ce grand mot pour exprimer des impressions encore très vagues et néanmoins profondément enracinées. La deuxième source était associée à l'usine qui exploitait les ressources de la forêt contre des redevances risibles et au spectacle d'une bourgeoisie anglophone, en l'occurrence un groupe de familles aisées, d'origine étrangère, qui vivait dans un quartier huppé en marge des quartiers populaires. Notre père nous emmenait parfois parcourir les rues de cette « banlieue », une visite

qui nous inspirait des sentiments ambigus. D'un côté, nous étions éblouis et intimidés par le luxe et l'élégance des résidences et l'allure émancipée des enfants (qui ne fréquentaient pas les mêmes écoles que nous). En même temps, le contraste avec l'humble vie de nos quartiers ne laissait pas de nous troubler.

Cette première expérience de la pauvreté, des inégalités et des injustices sociales a marqué mon enfance et mon adolescence. Je réalise aujourd'hui qu'elle a constitué sans aucun doute la coordonnée principale de mon identité comme citoyen. Elle a aussi constitué l'arrière-plan psychologique qui allait plus tard façonner mes motivations et orienter mes choix personnels et scientifiques, à commencer par ma décision d'entreprendre des études de sociologie à l'Université Laval en 1964, puis des études de doctorat en histoire sociale à Paris.

Peut-être un peu paradoxalement, les années passées dans ce milieu jonquérois m'ont également éveillé à la réalité de la solidarité, celle qui unissait les familles dans leur genre de vie austère et dans la pauvreté. J'ajouterais, la patience et la croyance en des jours meilleurs. Je veux dire que ces familles, pour la plupart, ne montraient pas d'agressivité. Pourtant, elles auraient pu être habitées par une colère susceptible d'inspirer la contestation du régime social. Elles adhéraient plutôt à une éthique du travail et de l'espoir, pensant que le sort leur serait un jour plus favorable. Pour des raisons qu'ils auraient eu du mal à expliquer (dont la religion n'était pas absente), les parents faisaient confiance à la société et à leur destin.

Plus encore, ils s'investissaient totalement dans leurs enfants. Leur idéal était de les faire instruire afin qu'ils aient une vie plus heureuse que leurs parents, traumatisés par la Crise de 1929 et ses séquelles. Je me souviens que, dans notre famille, nous avions conscience dès le bas âge de l'espoir que nos parents mettaient en nous, des sacrifices qu'ils s'imposaient et, en conséquence, du devoir moral de ne pas décevoir leurs attentes. Dans leur esprit, l'instruction était la voie royale hors de la pauvreté et de l'insécurité matérielle. Ils s'étaient nourris de cette idée bien avant que le gouvernement Lesage en fasse en 1960 l'un des piliers de sa politique – ce qui me fait dire que, sur ce terrain, le peuple a précédé ses élites.

Un autre volet s'est progressivement greffé à cette première trame. J'ai été conduit assez tôt à dé-singulariser mon expérience locale pour l'insérer dans une réflexion plus structurée sur notre société et l'histoire dont elle était issue. Cette nouvelle expérience m'a ouvert à ce qui me semble toujours essentiel dans le devenir et l'actualité de la société québécoise : a) un combat perpétuel pour la survie et le développement d'une culture minoritaire sur le continent, et b) une lutte pour l'émancipation culturelle et politique du Québec dans un esprit de justice sociale, afin d'effacer l'héritage du colonialisme – on reconnaîtra la thématique familière de la reconquête. Ce sont là pour moi les deux ressorts principaux qui ont façonné l'imaginaire national québécois et c'est pourquoi j'ai toujours perçu le Québec comme une société sous tension.

C'est armé de ces antécédents que j'ai structuré mon parcours de chercheur. Comme historien : un désir d'appréhender et de comprendre la totalité du social dans ses singularités, mais aussi dans ses ramifications supranationales (d'où mon intérêt pour les études comparatives). Et comme sociologue : une préoccupation pour les inégalités, pour les rapports sociaux (de pouvoir, de conflit, de solidarité) et pour l'intégration collective, le tout cimenté dans une culture. La plupart de mes livres, d'une façon ou d'une autre, font écho à ces thématiques.

Il en va ainsi de mes recherches sur la gestion de la diversité ethnoculturelle. Le multiculturalisme ne m'a jamais séduit. Il m'a toujours paru à la fois trop communautariste et trop individualiste, et insuffisamment soucieux du fondement symbolique qui sous-tend une société – j'entends par là l'ensemble des symboles, valeurs, idéaux et choix collectifs qui soudent une collectivité quelle qu'elle soit et lui permettent de se mobiliser autour de grands idéaux collectifs. J'étais donc à la recherche d'un modèle qui serait plus sensible à ce qui constituait pour moi des impératifs premiers. C'est par ce chemin que je suis arrivé à l'interculturalisme. J'en prends conscience en écrivant ces lignes : la définition que j'ai donnée de ce modèle dans diverses publications correspond en tout point aux prémisses de mon univers intellectuel.

D'une façon générale, en effet, le modèle repose surtout sur une problématique de l'intégration collective. Cet éclairage me paraît tout à fait pertinent pour une petite nation comme le Québec. Dans un contexte de mondialisation, une petite nation culturellement et politiquement minoritaire doit craindre tout ce qui tend vers la fragmentation, les divisions et la marginalisation.

La philosophie qui inspire l'interculturalisme est celle du compromis dans la recherche de la concorde. Le modèle se veut en effet une pensée des équilibres. L'intégration collective dans la diversité, en particulier celle qu'incarnent les minorités ethnoculturelles et les immigrants, se heurte à diverses antinomies inhérentes à la rencontre d'une majorité et de minorités ethnoculturelles. Comment concilier des droits en concurrence (exemple : la liberté religieuse et la laïcité), des valeurs en apparence incompatibles (exemple : l'honneur familial et l'autonomie des enfants adultes), des traditions divergentes, des mémoires plurielles, etc. ? En somme, l'interculturalisme propose une façon d'harmoniser le rapport entre majorité et minorités, en essayant de rendre justice aux aspirations et aux attentes de l'une et des autres.

Une approche radicale, assimilatrice, procédant par interdiction et exclusion, simplifierait évidemment les choses. Mais c'est là une source de divisions et de conflits durables, née d'une conception de la vie sociale qui montre peu de sensibilité aux droits individuels et collectifs. Respectueux du pluralisme, l'interculturalisme invite à concevoir des formules de conciliation qui, tout en sauvegardant les valeurs fondamentales et les vieux rêves d'une société (ce que j'ai appelé ses «ressorts»), permettent aux minorités et aux immigrants de s'y insérer à leur rythme et à leur manière. En d'autres mots : fermeté sur l'essentiel, flexibilité sur les modalités. Une société préserve ainsi les éléments principaux de ce que j'ai appelé son fondement symbolique, ceux qui lui permettent de construire des consensus, de se donner des orientations collectives et de se mobiliser en conséquence. Il s'agit à long terme de créer les conditions d'une solidarité.

Les autres traits du modèle découlent de cette philosophie. Au service de l'intégration dans la diversité, l'interculturalisme favorise les échanges entre cultures, les interactions, les initiatives communes,

toutes les formes de rapprochement allant vers la connaissance et la confiance mutuelles, l'éradication des stéréotypes et l'intégration. Dans un esprit d'équité, il invite à lutter contre la discrimination qui naît de rapports de pouvoir inégaux entre la majorité et les minorités, d'où la nécessité d'une pratique bien comprise des accommodements. Il vise aussi au développement d'une culture commune qui se nourrit de la diversité ethnoculturelle, sans la détruire. Afin d'éviter l'exclusion, il donne autant que possible priorité à l'arbitrage et à la négociation de préférence à la confrontation, ce qui crée chez les citoyens des dispositions favorables à la participation à la vie civique et politique. Dans le même esprit, il préconise une laïcité inclusive, « ouverte », qui érige en principes la séparation de l'État et de l'Église, la neutralité religieuse de l'État et la liberté des citoyens de pratiquer leur religion – encore ici : équilibre et conciliation.

Ainsi conçu, l'interculturalisme présente l'avantage de sauvegarder les constituants principaux de l'imaginaire national québécois, tels qu'évoqués plus haut, tout en évitant de les imposer à la conscience des immigrants et des membres des minorités.

Je pense qu'on retrouve intégralement, dans cette brève présentation de l'interculturalisme, non seulement l'esprit mais aussi les principaux axes de l'univers intellectuel et personnel que j'ai esquissé au début du texte. J'en suis moi-même un peu étonné. J'y vois une confirmation que ce qui structure pour toujours la conscience, la vision du monde, l'identité et les motivations profondes d'une personne se met en place très tôt dans la vie. C'est un capital qui nous sollicite et nous alimente sans cesse. Ce qui est une autre façon de dire qu'en chacun de nous, l'adulte est bien l'héritier de l'enfant.

---

# LES OSCILLATIONS IDENTITAIRES D'UN JEUNE FRANÇAIS DE LA BANLIEUE PARISIENNE

NACER KACI  
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Quand, en diverses occasions, de jeunes Français « issus de l'immigration » (ou appartenant à des minorités visibles) sont publiquement entendus se réclamer d'une nationalité autre (souvent algérienne, ou toute nationalité originellement celle des parents ou des grands-parents), la réaction est l'incompréhension, voire le scandale. Des enquêtes menées en banlieue parisienne dans le cadre du projet MPF<sup>1</sup> aident à saisir la difficulté qu'ont ces jeunes à situer leur identité, comme c'est le cas pour Samir (pseudonyme).

J'ai fait la connaissance de Samir chez des amis communs ; nous sommes liés d'amitié avant que je lui propose un entretien. Cette proximité amicale a sans doute été facilitée, chez Samir, par le fantasme d'une origine partagée (algérienne et plus spécifiquement kabyle). Nous avons continué à nous fréquenter et c'est ainsi de façon toute naturelle qu'est venue l'idée d'un second entretien deux ans plus tard, alors que la situation sociale du jeune homme avait beaucoup évolué. Parmi les enregistrements réalisés pour le projet MPF, ceux de Samir constituent le seul cas où il a été possible de renouveler un entretien de façon naturelle, ce qui a permis de mesurer la dynamique des façons de parler d'un témoin, avec le même interlocuteur. Les deux entretiens apparaissent d'un grand naturel, ce qui s'entend, encore plus que dans la durée (90 minutes pour le premier, 153 pour le second – alors que la rencontre devait ne durer qu'une heure), dans la vivacité des dialogues, dans l'absence de tabous et dans la présence de nombreux rires et chevauchements.

---

1. Multicultural Paris French, à l'origine la partie française d'un projet de l'Agence Nationale de la Recherche : ANR-09-FRBR-037-01, « Multicultural London English/Multicultural Paris French » (MLE/MPF). Les deux enregistrements ont été effectués en 2012 et en 2014.

Samir est Français, en vertu du principe du droit du sol. Il est né en France, de deux parents eux-mêmes nés en France et français : un père d'origine algérienne kabyle et une mère d'origine allemande. Samir avoue d'ailleurs, tout en revendiquant de façon réitérée le statut d'Algérien, ne jamais être allé en Algérie (il dit « j'ai jamais vu mon pays »), ne posséder que des papiers français et ne savoir ni l'arabe et le kabyle de son père, ni l'allemand de sa mère :

(1) Nacer : Et euh donc tu parles pas euh tu parles (.) kabyle ou pas ?

Samir : Non pas du tout j'ai pas d'attaches avec les pays d'origine.

Nacer : Hum hum.

Samir : Mon seul attache c'est mon quatre-vingt-treize<sup>2</sup>. En fait je on va dire je suis vraiment un enfant du euh de la France mais bon. (Entretien 1)

Lors du premier entretien, le jeune homme d'alors 21 ans suivait une formation dans la vente, avec difficulté, sans plaisir et sans l'avoir choisie. Cet entretien, par le ton de voix, les choix lexicaux parfois violents et un débit survolté, témoigne d'une révolte devant les discriminations dont lui-même et ses amis se disent l'objet : des propos à l'emporte-pièce évoquent une *haine* envers « les Français » : « sans déconner j'en ai réellement le seum<sup>3</sup> je peux pas les voir je peux pas les voir ». Toutefois, ses ambivalences émergent dans des formulations comme « normalement on devrait l'être » en (2), ainsi qu'en (1) « enfant de la France » ou « mais bon » :

(2) Nacer : Et toi par exemple quand euh quand quelqu'un te dit euh tu es de quelle nationalité tu dis quoi ?

Samir : Moi je dis Algérien. On j- Français personne dit Français [...]

Nacer : Pas de Français ?

Samir : Non bah non bah non puisque mes origines sont pas françaises je suis né en France mes origines sont pas <françaises>.

Nacer : <Mais tu es> Français quand même ?

Samir : Normalement on devrait l'être. (Entretien 1)

2. 93 est le numéro du département de la couronne parisienne où habite Samir, la Seine-Saint-Denis.

3. Mot emprunté à l'arabe, signifiant « venin », qui a pris lors de son passage au français le sens de « rage », « colère ».

Samir n'ignore pas que lui et ses semblables seraient sans doute aussi regardés avec méfiance en Algérie :

(3) Les Algériens quand toi tu viens de France ils te traitent de Français. Tu es en France ils te traitent d'Arabe. Donc tu dis va te faire foutre tu as pas de pays [rires] donc tu t'en fous tu vois tu euh tu t'attaches pas après des deux côtés de la mer après tu dis euh tu t'attaches ni aux Algériens ni aux Français donc tu deviens un enfant de la DDASS<sup>4</sup>. (Entretien 1)

Deux ans plus tard, sa vie a beaucoup changé : il a un travail qui lui convient, avec un Contrat à Durée Déterminée comme magasinier dans un grand magasin, son mode de vie est plus rangé car il commence très tôt sa journée de travail, ce qui l'empêche de trainer le soir avec ses amis de la cité. Le ton et les propos de Samir sont devenus moins extrêmes :

(4) je commence à être un adulte mais maintenant j'ai envie d'avoir plus j'ai envie de travailler dans les bureaux vraiment euh (.) bah montrer que je suis quelqu'un quoi. (Entretien 2)

(5) Moi on me dit tu es quoi je dis bah je suis Français après on me dit ah tu es d'origine je fais non d'origine je suis Kabyle et Allemand (.) mais je suis pas d'origine gauloise quoi. (Entretien 2)

Outre les questions d'identité, Samir parle des façons de parler, la sienne et celles de ses amis. D'un côté, il se dit fier de parler comme il le fait, en affirmant que leur façon de parler leur est spécifique, voire qu'ils sont les inventeurs de certains termes : en (6), il prend pour de l'arabe un mot de verlan, trahissant à quel point il ignore l'arabe. En (7), il fait état de la pression qu'exerce le groupe de pairs pour empêcher les membres de parler « comme les Français » :

(6) Samir : Le reum la reum la reum ?

Nacer : La reum <c'est mè>re.

Samir : <Ouais>. Ouais en arabe.

Nacer : Mais non c'est du verlan. (Entretien 1)

---

4. La DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale) est un organisme qui s'occupe d'orphelins et d'enfants en difficulté sociale et, le cas échéant, les place en familles d'accueil. L'énoncé de Samir reprend les paroles d'une chanson de rap.

(7) Il y a beaucoup de Rebeus<sup>5</sup> ils sont font marave aussi ou même des Blacks ils se font marave quand ils sont euh quand ils parlent comme les Français hein. (Entretien 1)

D'un autre côté, Samir sent bien que la langue du quartier ne permet pas de faire face à toutes les situations et qu'il est difficile de s'en déprendre quand les enjeux sont autres que ceux du groupe immédiat et du quartier. C'est déjà manifeste dans le premier entretien (voir extrait [8]), avec les circonvolutions autour de *français correct*, *français normal* ou *parler mal*, et encore plus dans le second (voir [9]). D'un entretien à l'autre, ce n'est pas seulement le contenu des propos qui a changé, mais aussi le débit, le nombre d'emprunts à l'arabe ou au romani, le nombre de mots en verlan, la présence de certains traits syntaxiques, ainsi que les représentations sur le langage et les langues :

(8) Bah des fois c'est c'est compliqué puisque quand on parle en français correct on croit qu'on parle du français correct. Mais en fait on parle mal. Mais nous on s'en rend pas compte puisque on croit qu'en fait c'est du français normal. (Entretien 1)

(9) après euh tu peux pas tu peux pas changer parce que ça fait partie de toi (.) après si tu côtoies des personnes euh tu peux employer des mots soutenus mais euh tu auras toujours le petit vocabulaire qui va montrer ton milieu quoi ton milieu social. (Entretien 2)

Samir, comme d'autres jeunes, a pris ses distances avec un certain mode de vie de la cité parce que ses désirs sociaux dépassaient son identification revendiquée au quartier telle qu'il l'exprimait dans le premier entretien. Et, dans le second, c'est sans nostalgie, quoique avec loyauté, qu'il évoque ses amitiés et son mode de vie antérieurs. Il serait toutefois trop mécanique de généraliser à partir de ce cas. Il ne suffit en effet sans doute pas aux jeunes issus de quartiers sensibles de se stabiliser pour échapper aux discriminations et pour qu'évoluent leurs perspectives d'intégration. Toutefois, il est intéressant d'observer que leurs façons de parler, dans ce portrait comme dans d'autres entretiens, s'avèrent refléter quelque chose des aléas de leur vie.

---

5. *Rebeus* : «Arabes» en verlan. *Marave* : emprunt au romani, courant chez les jeunes Franciliens de toute origine, «battre, casser la figure».

---

# UNE ANALYSE DU DISCOURS DES ÉLITES SUR LES LANGUES : LES CAS DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE LA LOUISIANE

MOURAD ALI-KHODJA

UNIVERSITÉ DE MONCTON

ANNETTE BOUDREAU

UNIVERSITÉ DE MONCTON

SYLVIE DUBOIS

LOUISIANA STATE UNIVERSITY

MARGUERITE PERKINS

LOUISIANA STATE UNIVERSITY

## INTRODUCTION

En proposant dans ce chapitre une analyse du discours des élites sur les langues en Acadie du Nouveau-Brunswick et en Louisiane, on ne pouvait trouver meilleure illustration du projet global dans lequel notre recherche s'inscrit puisqu'il s'intitule *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage*<sup>1</sup>. Il est évident que, sous-jacentes à cette mise en rapport des dynamiques sociolinguistiques, politiques, culturelles et juridiques à l'œuvre dans ces deux espaces francophones, une histoire et une mémoire différemment partagées s'y attachent, lesquelles portent encore, mais avec des expressions différentes, la figure emblématique d'Évangéline. De ce fait, établir un lien entre ces deux espaces fait également écho à la Franco-Amérique chère à Waddell (1994), à Louder et Waddell (2008) et à Louder *et al.* (2001), dont les analyses offrent un éclairage des plus pertinents sur notre objet. Ne soulignaient-ils pas notamment que cette Franco-Amérique recouvrait « *une histoire commune (ou plutôt partagée), mais des*

---

1. On se reportera supra aux précisions qui en ont été données dans l'introduction à l'ouvrage.

*destins différents*», rappelant dans la foulée l'«[h]étérogénéité des origines, mais aussi, et plus important encore, [l']hétérogénéité des expériences et des itinéraires» (Waddell, 1994 : 221 et 224 ; nous soulignons) ?

Prenant acte de cette «proximité» de condition et de l'«hétérogénéité» des «expériences et itinéraires» différents qui prévalent en Acadie du Nouveau-Brunswick et en Louisiane, nous avons cherché à analyser les discours de leurs élites respectives et leurs rapports aux langues. Précisons que, sur le plan sociolinguistique, Stephen May a bien mis en évidence dans son ouvrage *Language and Minority Rights* l'ensemble des conditions historiques, politiques et juridiques qui ont prévalu dans la reconnaissance ou la non-reconnaissance institutionnelle des langues en Louisiane comme au Canada. Il ressort justement de ses observations une variabilité significative quant au statut des langues minoritaires et des langues majoritaires au Canada et aux États-Unis, et ce, tant du point de vue de leurs traitements sociétaux que de celui des représentations qu'elles recouvrent, des luttes et des résistances qu'elles provoquent (May, 2012). C'est justement ces éléments que nous avons tâché d'analyser.

Notons d'emblée que, en Acadie du Nouveau-Brunswick comme en Louisiane, le français est minoritaire. Qu'il fasse ici ou là, explicitement ou non, l'objet de revendications, il arrive aussi qu'il soit tout simplement exclu de l'espace public, dévalorisé institutionnellement et parfois stigmatisé. De ce fait, il est alors difficile de savoir comment les locuteurs «ordinaires» perçoivent les langues dans la mesure où ils sont soumis à l'influence de stéréotypes et de présupposés quant à leurs pratiques linguistiques. Des travaux montrent d'ailleurs que ces locuteurs sont susceptibles de déclarer qu'ils ne parlent pas le français, mais plutôt le cajun, le chiac<sup>2</sup> ou un dialecte. En effet, en Acadie, des locuteurs vont affirmer qu'«ils ne parlent pas

---

2. Le chiac est le nom donné au français parlé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, qui se caractérise par le mélange du français et de l'anglais dans une même phrase (Perrot, 2006). Les Acadiens attribuent eux-mêmes cette nomination à leur parler, mais la définition varie. Pour les uns, il s'agit d'un mélange de termes archaïques et de français standard (appelé souvent le bon chiac) ; pour les autres, il s'agit de pratiques marquées par le mélange de français et d'anglais (appelé le mauvais chiac). Ces représentations binaires sont à la source de nombreux débats dans les médias (Boudreau et Perrot, 2010).

le français, mais le chiac » de façon à se prémunir contre tout jugement socialement dévalorisant ou négatif (Boudreau, 2016a), constat partagé par Stephen May (May, 2012). On peut donc avancer à titre d'hypothèse générale que c'est en procédant à l'analyse *du discours des élites sur les langues* qu'on parvient à prendre et la mesure de l'influence qu'elles exercent dans leurs communautés respectives et la centralité des représentations qui s'y rapportent en tant que ces dernières constituent des vecteurs centraux des changements linguistiques<sup>3</sup> (Calvet, 2000).

Dans un premier temps, nous justifierons l'usage du concept d'*élites* plutôt que de celui de *personnalités* pour ensuite présenter les profils sociolinguistiques respectifs de chacun des espaces, lesquels sont suivis de l'interprétation des entretiens recueillis.

## 1. DE LA NOTION DE PERSONNALITÉ(S) AU CONCEPT D'ÉLITE(S) ET DE LEURS USAGES RESPECTIFS DANS LES DIFFÉRENTS CONTEXTES ÉTUDIÉS

La notion de « personnalité » est pertinente pour désigner des personnes qui, du fait des fonctions économiques, sociales, politiques et culturelles importantes qu'elles occupent en Acadie du Nouveau-Brunswick et en Louisiane, *y exercent une forme ou une autre d'influence* et y produisent des discours *sur la langue (et sur les langues)*.

Comme le souligne Pierre Bourdieu, la notion de personnalité est le « produit de l'illusion subjective du mystère de la "personne" indéfinissable et du groupe qui, étant fondé sur le miracle de l'élection, n'est rien de plus qu'une somme d'individus "exceptionnels" ou, comme on dit, de "personnalités" irremplaçables » (Bourdieu, 1989 : 451-452). Se posent donc le problème qui consisterait à réduire les discours sur la langue aux seules personnes qui les tiennent, celui de leur « mise à plat » en une coupe synchronique, mais aussi le fait que d'autres éléments essentiels échappent à la compréhension et à

---

3. Cette hypothèse s'applique particulièrement à l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Pour ce qui est de la Louisiane, les rapports à la langue française sont aussi surdéterminés par les facteurs de race ou d'ethnie, lesquels recouvrent des enjeux qui dépassent la seule question des langues. Pour une analyse de ces dimensions dans le contexte de la Louisiane, on se reportera à Dubois (2014).

l'analyse de ces discours, à savoir les conditions historiques, économiques, politiques et culturelles qui ont présidé à la formation des groupes auxquels se rattachent ces personnes, les modes de stratification dans lesquels elles s'inscrivent, le(s) pouvoir(s) qu'elles exercent et la légitimité qui est la leur, ou encore les idéologies linguistiques qui sous-tendent leurs discours. Précisons que ces éléments sont tributaires à la fois du milieu social de chacune de ces personnes et de leurs parcours respectifs. On note également que ces derniers ne sont pas sans avoir été marqués par l'histoire économique, politique, culturelle, juridique et démographique de l'Acadie et de la Louisiane ainsi que par les transformations structurelles et institutionnelles que ces espaces ont connues dans les dernières décennies.

Pour ce qui est de la définition du concept d'élites, et sans résumer ici les nombreux travaux qui en ont traité, et ce, dans des perspectives souvent différentes, voire opposées (Genieys, 2011 ; Hartmann, 2007 ; Coenen-Huther, 2004 ; Bourdieu, 1989 ; Bottomore, 1964 ; Mills, 2012), on retiendra cependant la définition minimaliste, générale, mais tout à fait pertinente dans le cadre de notre objet, qu'en donne Coenen-Huther : «Lorsqu'on fait usage du terme "élites" au pluriel, écrit-il, on fait plus souvent référence aux personnes qui se trouvent en position prééminente dans différentes sphères d'activité» (Coenen-Huther, 2004 : 6).

Par ailleurs, s'agissant de communautés minoritaires qui s'inscrivent dans des ensembles sociétaux plus vastes, la prise en considération de leur structuration en classes s'avère insuffisante dans la mesure où elle ne permet pas de saisir les diverses formes qu'a revêtues la stratification sociale qui prévaut dans chacune d'entre elles. En effet, cette dernière combine des conditions économiques, politiques, sociales et culturelles, auxquelles s'ajoutent aussi le genre, la race, l'ethnie et, bien évidemment, la langue – éléments qui constituent dans les contextes minoritaires des vecteurs identitaires aussi importants que déterminants<sup>4</sup>.

---

4. Sylvie Dubois montre clairement les effets déterminants de ces facteurs – particulièrement la race et l'ethnie – en Louisiane (Dubois, 2014).

Si, dans les limites de ce chapitre, il ne nous sera pas possible de mettre en évidence l'ensemble des conditions sociohistoriques qui ont présidé à la formation de ces élites et des formes qu'y a revêtues la stratification sociale dans chacune des communautés observées, tout comme le poids, l'influence et l'efficacité respectifs qu'elles exercent quant à leurs rapports à la langue et aux comportements linguistiques, il est évident que leurs discours sont tributaires de l'ensemble de ces facteurs et non des qualités prêtées à des « personnalités » en propre. Autant dire que, soumises aux dimensions raciales (particulièrement en Louisiane), ethniques et de genre, les idéologies linguistiques et les représentations propres aux locuteurs sont indissociables du statut politique des langues en présence (Klinkenberg, 2015 ; May, 2012 ; Duchêne et Heller, 2012 ; Lapierre, 1988), de l'histoire de chacune des communautés observées et de la fonction qu'y occupe le français (Bourdieu, 1980).

Nous avons mis l'accent sur les Acadiens et les Louisianais, qui sont souvent apparentés dans l'imaginaire des francophones d'Amérique<sup>5</sup> en raison, d'une part, des discours entourant le déplacement des populations après la déportation des Acadiens en 1755 et, d'autre part, de ceux qui sont liés à la figure d'Évangéline, « héroïne » centrale d'un récit national en Acadie qui a alimenté le mythe d'un lien consubstantiel entre les deux groupes<sup>6</sup>. Rappelons rapidement que ce récit national trouve sa source dans le long poème de l'Américain Henry W. Longfellow, *Évangéline*, paru en 1847 et traduit en 1870. Autant dire que cette héroïne est une figure historique sacralisée, longtemps vénérée et chantée, qui devint à travers le temps un symbole et un référent identitaire incontournable tant en Acadie qu'en Louisiane avec ce que cela impliqua d'abord d'appropriations politiques, idéologiques, sociales et culturelles, mais qui apparut

---

5. Voir Dubois (2014, 2005), Klingler (2009), Le Menestrel (1999) et Thériault (2013) ainsi que Thibault, « Le français en Louisiane », dans le présent volume.

6. Pour les interprétations de la place qu'occupe Évangéline dans le discours national en Acadie, on se reportera à Naomi Griffiths (1982) et surtout à l'essai de J. Yvon Thériault (2013). Thériault analyse diverses incarnations d'Évangéline en Louisiane et la place que lui ont assignée les francophones, toutes classes confondues, dans la mémoire collective, les élites ayant joué un rôle déterminant dans le processus. Voir également Brundage (2009) pour une analyse du rôle de la figure mythique d'Évangéline dans les activités de revitalisation de la culture acadienne en Louisiane organisées par l'élite francophone au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

ensuite aux acteurs comme une entrave à la modernité, faisant alors l'objet de critiques et de remises en question.

Les contacts et les échanges entre les deux groupes sont plus nombreux depuis la création du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) en 1968, notamment grâce à la circulation des intellectuels, des artistes et des écrivains dans les deux espaces, à des collaborations ponctuelles sur un plan institutionnel, y compris la représentation des deux groupes au sein de la Société nationale de l'Acadie (SNA), au jumelage de municipalités, au tourisme bidirectionnel, etc. Rappelons également que les conditions démographiques, politiques, linguistiques et sociales différentes dans lesquelles évoluent les deux groupes influent grandement sur les représentations qu'ils entretiennent à l'égard des langues qu'ils côtoient et, dans le cas qui nous concerne, leur rapport au français.

## **2. L'ACADIE**

L'Acadie géopolitique n'a pas d'existence politique officielle mais, dans les représentations, elle renvoie principalement aux francophones qui habitent dans les trois Provinces maritimes du Canada (31,8 % de la population au Nouveau-Brunswick, 3,2 % en Nouvelle-Écosse et 3,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard [Statistique Canada, 2011]). Pour d'autres, l'Acadie comprend également la province de Terre-Neuve (péninsule de Port-au-Port), la partie de la Gaspésie donnant sur la baie des Chaleurs et les Îles-de-la-Madeleine. Pour les partisans de la diaspora acadienne, l'Acadie s'étend à la Louisiane et ailleurs. Aux fins de la présente étude, nous nous sommes concentrés sur le sud-est du Nouveau-Brunswick, région où se trouvent les institutions francophones les plus importantes de la province, avec, au centre, la ville de Moncton, officiellement bilingue depuis 2002. Les francophones y composent plus du tiers de la population et sont presque tous bilingues, situation qui donne lieu à des débats linguistiques récurrents.

Il est difficile de comprendre les représentations linguistiques des élites en Acadie sans faire une brève incursion dans l'histoire et rappeler les événements clés qui y ont servi de référents identitaires

depuis plus d'un siècle et demi<sup>7</sup>. En 1713, avec le traité d'Utrecht, l'Acadie passe aux mains des Anglais. De 1755 à 1764, les Acadiens, refusant de prêter serment à la Couronne britannique, sont déportés. Certains périront en mer, d'autres s'établiront en Nouvelle-Angleterre, d'autres retourneront en France et d'autres encore s'installeront en Louisiane. Un certain nombre réussira à rester au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les Acadiens sont à peu près exclus de toute participation à la vie politique et tendent à s'établir en petites communautés et à s'adonner à des activités économiques de survivance. Si c'est surtout à partir des grandes Conventions nationales amorcées en 1881 – la première aura lieu à Memramcook, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick – que les Acadiens s'organiseront collectivement et se doteront d'associations et d'organismes francophones qui vont les représenter (Bourque et Richard, 2013 ; Thériault, 2007), c'est aussi grâce en partie aux élites économiques acadiennes qui avaient déjà émergé (Andrew, 1996). À Moncton, par exemple, Phyllis LeBlanc avance que les Acadiens ont participé au développement économique de la ville entre 1870 et 1940 « non seulement à l'intérieur des structures socioprofessionnelles [...], mais aussi par le moyen d'établissements institutionnels et associatifs ». Elle explique qu'ils s'y étaient établis « pour bénéficier des avantages qu'offrait le centre urbain, tels que les réseaux de communication, les services urbains et la présence d'un bassin de population francophone concentrée dans la région » (LeBlanc, 1996 : 151), donnée souvent occultée dans l'historiographie acadienne étant donné la prégnance d'une idéologie nationale qui prônait surtout les bienfaits d'une vie rurale et agricole.

Après la création en 1864 du Collège Saint-Joseph à Memramcook (Nouveau-Brunswick), lequel contribua à la formation des élites durant la période dite de la « Renaissance acadienne », c'est dans la ville de Moncton que fut créée en 1963 l'Université de Moncton. Université unilingue francophone, elle est au 20<sup>e</sup> siècle le premier

---

7. Des sociologues et historiens font remonter la « Renaissance acadienne » aux années 1860 avec la création du Collège Saint-Joseph à Memramcook en 1864 et la création du premier journal acadien, *Le Moniteur acadien*, en 1867. Voir Léon Thériault (1982), Joseph Yvon Thériault (2007) et Jacques Paul Couturier (1996). Voir aussi Ali-Khodja *et al.*, « Langues, idéologies et politique », dans le présent ouvrage.

établissement public à offrir aux Acadiens de la région la possibilité de poursuivre des études supérieures en français. L'établissement a joué un rôle important dans le développement des nouvelles élites acadiennes dans les secteurs aussi bien culturels et sociaux que politiques et économiques. Avec l'Université de Moncton et les nombreux organismes et associations francophones qui sont présents dans la région, la lutte pour les droits linguistiques va prendre de l'ampleur et portera fruit.

La *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* est adoptée en 1969, loi qui reconnaît l'existence juridique des deux principales communautés linguistiques de la province. Son adoption fait du Nouveau-Brunswick la seule province officiellement bilingue du Canada. Elle oblige la publication simultanée des textes gouvernementaux dans les deux langues, tout en accordant le droit au citoyen de se faire servir dans la langue officielle de son choix. En 1979, le ministère de l'Éducation adopte le principe de la dualité administrative, qui permet aux francophones de contrôler leur système d'éducation. Enfin, en 1981, est adoptée une loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, qui suppose que le gouvernement encourage par des mesures positives le développement économique, culturel, éducationnel et social des communautés linguistiques officielles (Rousselle, 2014 : 112)<sup>8</sup>.

Ces politiques publiques ont eu une incidence sur les pratiques linguistiques des francophones. En effet, ces derniers sont assurés d'obtenir un service en français dans les instances gouvernementales à l'échelle fédérale et provinciale ; les mesures législatives ont favorisé le développement de structures autonomes en français de telle sorte que des Acadiens peuvent se définir comme majoritaires au Nouveau-Brunswick et vivre en tant que tels, et ce, même dans la ville de Moncton, pour ceux qui travaillent en français. Quant aux pratiques du français, elles sont assez hétérogènes et elles varient, passant d'un français standardisé au mélange des langues en présence – mélange appelé le chiac par les locuteurs (qui lui donnent plusieurs définitions

---

8. Pour une analyse exhaustive de ces lois, on se reportera à Michel Doucet (2017).

et qui le qualifient de bon et de mauvais chiac, selon la présence ou l'absence de l'anglais) (Perrot, 2006) et caractérisé par l'inclusion dans la même phrase de formes du français ordinaire, de l'anglais et de régionalismes. Ajoutons que cette pratique sert d'emblème identitaire pour certains francophones de Moncton et de repoussoir pour d'autres, qui la voient comme le signe d'une acculturation culturelle et linguistique à l'anglais.

Les représentations linguistiques entourant les usages de locuteurs se développent à partir d'une série d'éléments – le statut du groupe dans la sphère nationale, son poids démographique et social, les lois qui régissent l'emploi des langues sur son territoire, la socialisation de ses membres, leur scolarisation, la stratification sociale du groupe et leurs pratiques linguistiques. Ce sont les représentations liées aux pratiques les moins légitimes qui font le plus réagir<sup>9</sup> et qui circulent dans les discours les plus courants. La presse, par exemple, qui tient lieu d'un discours d'autorité sur la langue, a sans doute exercé une influence sur le développement des représentations en Acadie, où les locuteurs ont lu à peu près tous le même journal pendant plus d'un siècle (Ali-Khodja et Urbain, 2014 ; Boudreau, 2012, 2016b). Les discours médiatiques à l'égard de l'usage du français sont ambivalents, mais on peut dire que les anglicismes ont mauvaise presse, alors que les archaïsmes sont tolérés, voire admis dans certains cas, et ce, depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Boudreau, 2011). Les représentations linguistiques des élites sont tributaires de ces discours.

En outre, Annette Boudreau et Lise Dubois (2007) ont montré que les idéologies linguistiques les plus communément partagées en Acadie revêtent les trois formes suivantes : l'idéologie du standard, très répandue dans la francophonie (Gadet, 2003 ; Klinkenberg, 2015 ; Walter, 1988) ; l'idéologie du bilinguisme, qui suppose l'égalité réelle entre les langues en présence mais qui masque les rapports de pouvoir qu'elle sous-tend (Aracil, 1973), et l'idéologie du vernaculaire, qui laisse penser que toutes les variétés de langues donnent accès au même capital, qu'il soit symbolique ou matériel (Watts, 1999).

---

9. Il est rarement question du français considéré comme standard, sa légitimité allant de soi.

## 2.1 Le corpus

C'est en 2012 que des membres des élites économiques, culturelles, sociales et politiques du sud-est du Nouveau-Brunswick ont été interviewés. Parmi ces personnes, on compte 8 femmes et 11 hommes, âgés de 34 à 66 ans<sup>10</sup>. Journalistes, universitaires, hommes ou femmes d'affaires, artistes, médecins, fonctionnaires, ces personnes font partie de divers organismes et associations francophones, où elles jouent un rôle prépondérant dans le développement du français. Elles occupent également une place importante dans l'espace médiatique acadien. Dans les entretiens, l'accent a été placé sur l'usage du français dans les espaces professionnels et sur les rapports aux pratiques linguistiques des francophones de la région<sup>11</sup>.

Parmi les thèmes qui ont été abordés et qui ont fait l'objet des discussions, deux sont privilégiés pour l'analyse étant donné leur récurrence dans les entretiens. Le premier est relié aux politiques linguistiques entendues au sens large (discours sur le nationalisme, le bilinguisme, la crainte de l'assimilation et l'engagement communautaire) et le second, sur les pratiques linguistiques, les représentations et l'insécurité linguistique, fil conducteur de plusieurs entretiens.

## 2.2 Les politiques linguistiques

Carla<sup>12</sup>, originaire d'un petit village de pêcheurs du sud-est du Nouveau-Brunswick, travaille dans le domaine associatif culturel. Elle vient d'une famille nombreuse, une famille « de conteurs, de raconteurs »; le père est pêcheur et la mère, enseignante, tous deux très nationalistes et engagés dans le maintien du français. Pour ses parents, il allait de soi que les enfants iraient à l'université : « pour mes parents si on voulait faire une différence bien il fallait qu'on soit

---

10. Les citations de cette section sont tirées du Sous-corpus de personnalités Mourad Ali-Khodja-Annette Boudreau d'Acadie 2011, Entrevues auprès de personnalités d'Acadie, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

11. Isabelle LeBlanc, doctorante en études françaises à l'Université de Moncton, a organisé les rencontres et a été présente à chaque entretien, soit avec Mourad Ali-Khodja, soit avec Annette Boudreau. Les rencontres ont eu lieu le plus souvent sur les lieux de travail des interviewés.

12. Les prénoms des personnes interviewées ont été changés.

instruits». Pour Carla, le nationalisme rime avec fierté (fière de sa langue, fière d'être Acadienne), fierté présente dans le discours nationaliste dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, mais qui prend de l'ampleur depuis les années 1960 et plus particulièrement depuis les années 1990 (Duchêne et Heller, 2012):

Pour moi le nationalisme bien je dirais c'est la fierté. C'est de savoir qui est-ce qu'on est donc connaître un peu son histoire. Euh un jeune qui s'ouvre sur son monde qui connaît son monde qui s'ouvre sur les autres et qui / qui puisse s'ouvrir sur le monde mais toujours sachant qui est-ce qu'il était qui est-ce qu'il est. C'est plus facile de t'ouvrir sur le monde quand tu sais qui est-ce que tu es.

Pour Manu, journaliste acadien à Radio-Canada et originaire aussi d'un petit village du sud de la province, le nationalisme acadien doit être inclusif ; s'il a contribué à créer des symboles et des institutions, il a aussi produit de l'exclusion :

j'aime pas beaucoup l'idée du nationalisme <d'accord> pis je crois qu'il faudrait changer de terme. <Um-hum> Je sais pas par quoi on peut le remplacer mais ça m'a l'air un peu... ça m'a l'air un peu ringard élitiste et exclusif comme terme / ça rappelle / ça rappelle pas les plus beaux épisodes de l'humanité / alors je sais très bien qu'à la fin du dix-neuvième siècle tout le monde voulait un État-nation pis que c'était à partir de tout ça qu'on a... même nous on s'est donné des <tout à fait> semblants de symboles nationaux ou des symboles nationaux mais des semblants d'institutions étatiques [...] Et il y a moyen de... d'être confiant dans qui on est / d'être Acadien sans avoir tous les attributs du nationalisme traditionnel sans perdre son identité et ce qui nous permet je pense d'être plus ouverts sur le reste du monde.

Les discussions portant sur le nationalisme se sont concrétisées depuis les années 1960 dans des actions revendiquant un bilinguisme plus équitable entre les francophones et les anglophones de la province, mais le rapport des élites au bilinguisme a toujours été ambivalent. D'un côté, on en voit les avantages, comme dans le cas de Laurent, médecin acadien nationaliste, issu d'un petit village et d'une famille «très pauvre», qui a lutté pour que les Acadiens puissent avoir une école de médecine francophone à l'Université de Moncton et n'aient pas à partir à l'extérieur ; il dit avoir toujours été «pro-francophone sans être anti-anglophone» et il croit que le fait de connaître deux

langues est un atout : « je pense que c'est un atout c'est un atout positif pour tout le monde O.K. / si tu vas en Europe là tu sais je veux dire ça parle trois quatre langues ». D'autres constatent le caractère asymétrique du bilinguisme, qui fait que ce sont surtout les francophones qui sont bilingues, ce qui explique la tendance à parler en anglais en présence des anglophones. Jean, issu de la Péninsule acadienne, très investi dans les causes sociales depuis son jeune âge, explique que dans le mouvement syndical, par exemple, « c'est très anglophone » :

Le bilinguisme était pas tellement développé dans les structures syndicales beaucoup des permanents étaient des anglophones la bonne partie des documents était anglais y avait pas nécessairement une traduction simultanée / ç'a tout été une lutte à l'intérieur du mouvement syndical par des Acadiens pour instaurer le bilinguisme dans les structures syndicales [...] Y a eu toute une lutte dans ces années-là [les années 1980] par des Acadiens qui sont syndiqués et qu'étaient dans les syndicats pour avoir les services bilingues et pouvoir participer dans les réunions annuelles dans les réunions [...] parler et se faire entendre dans sa langue et avoir les documents dans sa langue [...] toute cette lutte-là pour le bilinguisme de la structure syndicale ça c'est une lutte qui a eu lieu pis qui a été fait par des Acadiens d'Edmundston Péninsule acadienne Moncton un peu partout et qui a réussi.

Toutes les personnes interviewées rappellent que la lutte pour que les francophones obtiennent des droits linguistiques n'est jamais terminée. Par exemple, pour Rino, ancien journaliste originaire de la Péninsule acadienne qui travaille dans le secteur culturel :

faire le choix de vivre en français au Nouveau-Brunswick c'est un choix politique puis c'est un choix qui demande de l'énergie je veux dire c'est pas / c'est pas simple de choisir de vivre en français ça demande de l'énergie. Un anglophone / un anglophone a pas à se soucier a pas à se poser des questions « est-ce que je vais avoir le service en français si je vais là ? »

Carla, dont il vient d'être question, raconte une stratégie cocasse utilisée par son père dans les années 1970 pour revendiquer en douce, forme de contestation privilégiée des Acadiens depuis les événements tragiques qui ont marqué leur histoire :

Tu sais moi j'ai été élevée par un père qui [...] pis je vais te donner un exemple là qui fumait la cigarette <Um-hum> et puis on est allés au

centre de santé de [nom de la localité] puis il a pris son paquet de cigarettes et a pris sa cigarette l'a allumée pis là... la femme la réceptionniste «tu peux pas fumer c'est interdit» bien il dit «Où est-ce que c'est interdit?» «Bien c'est marqué là.» «Ah moi je comprends pas je comprends pas ça.» «Oui mais c'est marqué "No Smoking".» «Moi je comprends pas l'anglais.» Mon père comprenait très bien l'anglais puis là il a continué. Il y a été une deuxième fois il a continué. Pis la troisième fois c'était marqué «Défense de fumer».

Ces revendications, qui ont lieu sur une base quotidienne, sont complémentaires à celles qui se tiennent sur la scène politique, où des acteurs sociaux plaident pour que la notion de dualité soit généralisée, comme le demande Jean : «Est-ce qu'il va y avoir pluS de jobs bilingues à pluS d'endroits [...] des endroits où que tu vas pouvoir travailler dans ta langue?» Les revendications visant à faire en sorte que les francophones puissent travailler dans la langue de leur choix dans certains espaces où ce droit est garanti, comme dans la fonction publique provinciale, sont constantes, mais ces droits ne sont pas toujours respectés. Parfois, ce sont des conditions structurelles et des idéologies linguistiques intériorisées qui font que les francophones demeurent minorisés au sein de ces espaces. Par exemple, la stratégie du *bon-ententisme* ou du consensus, très présente chez les francophones des milieux minoritaires qui ont intériorisé des comportements de dominés, explique que ces derniers préfèrent parler en anglais à des collègues ou à des patrons anglophones plutôt que de risquer de les froisser ou encore de susciter des débats dont les conséquences peuvent être lourdes (LeBlanc, 2014)<sup>13</sup>.

### 2.3 Les pratiques linguistiques

Le deuxième thème dominant est celui des pratiques du français. L'idéologie du standard, présente dans l'imaginaire des personnes interrogées, est illustrée par le fait que le français parlé en Acadie est

---

13. Matthieu LeBlanc (2014) a réalisé une enquête ethnographique d'un an dans une agence gouvernementale fédérale où les fonctionnaires ont le droit de travailler dans la langue de leur choix. Dans cette agence, les Acadiens sont majoritaires, mais des dynamiques sociolinguistiques (à savoir des questions de rapports de pouvoir) font en sorte que ces derniers n'usent pas toujours de leur droit de travailler en français.

encore jugé à l'aune d'un français idéalisé, souvent incarné par les Français de France<sup>14</sup>. Pour la plupart d'entre elles, c'est à la suite de la rencontre avec « l'Autre » francophone, qui parle un français différent perçu comme supérieur, qu'elles remettent en question leurs propres pratiques linguistiques. Carla évoque le sentiment d'étrangeté linguistique qu'elle a ressenti à son arrivée à l'université : « tout d'un coup je me retrouvais avec un milieu qui était très diversifié / et puis euh qui venait autant du Nord-Ouest que du Nord-Est que du Québec et là tout d'un coup / ils m'interpelaient tous les jours sur mon accent », interpellation qui l'a amenée à prendre conscience de sa différence. Ce sentiment est partagé par Mireille, originaire du Sud-Est, qui travaille aussi dans le domaine culturel et qui a eu conscience de sa différence dès sa première rencontre avec des Français de France, en ayant, encore une fois, la certitude qu'ils détenaient la norme légitime :

Arrivée à l'université c'est / aussi la première rencontre avec des Français de France alors j'avais jamais entendu bon cet accent [...] c'est là que j'ai vraiment eu un choc culturel et c'est là que je me suis vraiment rendu compte que je parlais pas vraiment un français... acceptable si on veut <standard> standard ou acceptable.

Pourtant admise dans le discours dès que les questions linguistiques sont abordées, on constate que la variation ne s'incarne pas concrètement dans les pratiques des élites. Étant donné les fonctions sociales qu'elles sont portées à assumer, rares sont les personnes rencontrées qui disent utiliser le *chiac*. Quand elles abordent spontanément la question, c'est soit pour s'en moquer et en constater les limites (le *chiac* étant jugé trop local et régional), soit pour déplorer qu'il porte les gens à se taire. Par ailleurs, les participants disent trouver encourageant que les gens « s'expriment » de plus en plus en français dans l'espace public, que ce soit dans les formes linguistiques priorisées socialement ou non, étant donné qu'un nombre important de locuteurs de la région se sont tus pendant longtemps, étant habités par un sentiment d'insécurité linguistique très répandu. Ce sentiment,

---

14. Une partie importante des élites acadiennes a étudié en France dès les années 1920 et encore davantage à partir de 1968, après la création des bourses France-Acadie. Les séjours d'études en France des membres de ces élites ont sans doute contribué à maintenir une idéalisation du français parlé en France, représentation véhiculée en Acadie depuis la fin 19<sup>e</sup> siècle (voir Ali-Khodja *et al.*, « Langues, idéologies et politique », dans le présent volume).

documenté par les linguistes (Boudreau et Dubois, 1993, 2007 ; Boudreau, 2016a), a été commenté à maintes reprises pendant l'enquête. Il est très visible pour les journalistes qui, sur le terrain, cherchent à connaître l'opinion des francophones du sud-est de la province sur de multiples sujets. Pour les amener à parler, Mona, jeune journaliste, originaire de la Péninsule, va tenter de les rassurer :

alors ils vont dire « moi j'ai pas les mots pour le dire en français » alors on va leur dire / je vais leur dire « ça dérange pas ça dérange pas tu dis les mots / tu utilises les mots que tu veux pis même si à l'occasion y a un mot anglais qui sort bien les gens vont comprendre là y a pas de problème » des fois les gens vont nous demander les mots en français avant de faire l'entrevue / on va leur donner les mots ils vont se sentir à l'aise.

Cette stratégie d'empathie et de connivence des journalistes avec les gens du milieu (Herman, 2008) est particulièrement forte en milieu minoritaire et est aussi celle de Rino :

combien de fois je me suis fait dire oh je dirais c'est soixante-et-quinze pour cent des gens avec qui je communiquais qui me disaient « ah non moi je parle pas assez bien je / je veux pas parler à la télévision » [...] « votre français est correct inquiétez-vous pas euh parlez comme vous parlez dans la vie de tous les jours y a pas de problème là-dessus là » / mais les gens étaient vraiment intimidés.

En conclusion, on peut avancer que les politiques linguistiques qui ont été mises en place au Nouveau-Brunswick depuis plus de 50 ans et qui encadrent les pratiques linguistiques jouent un rôle fondamental dans la vitalité de la communauté de langue française et dans la construction des représentations linguistiques de ses locuteurs. Les membres des élites interviewés, qui ont tous grandi dans une province où les droits linguistiques étaient garantis, tentent d'améliorer les choses sur le plan institutionnel, tout en continuant à exiger davantage de services en français, en luttant pour la mise en place d'autres organismes de langue française et en travaillant à dynamiser les espaces culturels. Sur le plan des représentations, ces personnes sont prises entre les tensions exercées par l'idéologie du standard, toujours présente dans l'imaginaire des locuteurs, lesquels sont portés à considérer comme seul valable un français uniforme, et une idéologie qui vise à promouvoir la différence et qui se rapproche, dans certains

cas, de l'idéologie du dialecte décrite par Watts (1999). Mais comme il s'agit de membres des élites, les tensions entre ces idéologies ne les concernent pas vraiment. Ces personnes ont adopté dans leur quotidien une pratique du français qui se rapproche d'un français standardisé, ce qui ne les empêche pas d'être ouvertes à la différence linguistique – la plupart ayant fait l'expérience, alors qu'elles étaient plus jeunes, des préjugés liés à la pratique d'une forme de français considérée comme non légitime par divers interlocuteurs.

### 3. LA LOUISIANE

Ancien territoire de la Nouvelle-France colonisé sous le règne de Louis XIV, la Louisiane comprenait à cette époque un tiers des États-Unis actuels. Aujourd'hui, l'État de la Louisiane est beaucoup plus petit et la région francophone, l'Acadiana, est limitée à un triangle de 22 paroisses (comtés) dans le sud de l'État. L'Acadiana est nommée ainsi d'après les réfugiés acadiens arrivés sur le territoire au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, même s'il y avait déjà des francophones dans la région ; par exemple, la ville des Opelousas, la plus vieille ville de la région, existe depuis 1720.

Des forces assimilatrices, déjà présentes au 19<sup>e</sup> siècle, sont devenues plus importantes au 20<sup>e</sup> siècle. En raison des politiques gouvernementales, des activités économiques et de la stigmatisation sociale liée au fait de parler français, l'anglais est devenu la langue principale de l'immense majorité des Louisianais, y compris ceux de l'Acadiana. Le CODOFIL, créé en 1968, avait pour objectif de travailler à revitaliser le français et de prendre les mesures pour voir à son développement. Les programmes d'immersion française, commencés dans les écoles publiques pendant les années 1980 et 1990, sont en expansion<sup>15</sup> ; la législature a voté une loi qui permet l'affichage bilingue<sup>16</sup>, et l'État favorise des partenariats avec la francophonie

---

15. [www.theadvocate.com/acadiana/news/education/article\\_f55ea346-40a2-11e7-a0c4-5f79402d3eb0.html](http://www.theadvocate.com/acadiana/news/education/article_f55ea346-40a2-11e7-a0c4-5f79402d3eb0.html) [dernière consultation : 06.08.2018].

16. [www.lapresse.ca/international/etats-unis/201405/19/01-4767882-la-louisiane-veut-des-panneaux-francais-anglais.php](http://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201405/19/01-4767882-la-louisiane-veut-des-panneaux-francais-anglais.php) [dernière consultation : 06.08.2018].

internationale<sup>17</sup>. Selon les estimations du recensement de 2010, il y a environ 130 000 francophones en Louisiane aujourd'hui (Neumann-Holzschuh, 2014 : 126), mais ce groupe reste très minoritaire dans une population de 4,6 millions d'habitants. En effet, la transmission intergénérationnelle de la langue est presque inexistante. En outre, le concept de transfert linguistique est difficilement opérationnel, car les données sur l'usage du français sont sporadiques, imprécises et peu fiables. Il est important de souligner que les Louisianais francophones, tous bilingues dès leur plus jeune âge, ne vivent pas en marge de la communauté dominante. Ils participent pleinement à la culture anglophone. Depuis la génération de l'après-guerre, parler français n'est plus une condition *sine qua non* de l'identité francophone louisianaise, quelle que soit l'origine ethnique (ex. Cadien ou Créole). Ainsi, les locuteurs francophones âgés revendiquent l'identité francophone pour leurs petits-enfants qui ne parlent pas français et les non-francophones l'endossent eux-mêmes. Le « caractère francophone » de la Louisiane est plutôt associé à une multitude d'attributs servant à signaler une individualité (région, ethnie, musique, type de cuisine, etc.), mais ces attributs sont recyclés en permanence en tant qu'outils promotionnels au service des politiques locales.

### 3.1 La singularité du corpus

Étudier les représentations idéologiques des élites en Louisiane nécessite une approche novatrice, plus ethnographique et sociologique, qui se préoccupe davantage des voies identitaires en construction que de l'étiollement de la langue française ou de son statut réglementaire. Le corpus<sup>18</sup> de personnes louisianaises regroupe 20 individus influents répartis selon le sexe (11 hommes et 9 femmes), l'âge (de 22 à 83 ans), leur appartenance ethnique (cadienne, créole, amérindienne), leur compétence langagière (bilingues ou monolingues) et leur milieu professionnel. Ces personnes ont la réputation d'être des « leaders »

---

17. [nouvelleorleans.consulfrance.org/Signing-of-the-French-Louisiana.html](http://nouvelleorleans.consulfrance.org/Signing-of-the-French-Louisiana.html) [dernière consultation : 06.08.2018].

18. Les citations de cette section sont tirées du Sous-corpus de personnalités Sylvie Dubois et Marguerite Perkins de Louisiane 2013, Entrevues auprès de personnalités de la Louisiane, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

ou des promoteurs (actifs ou attentifs de la culture franco-louisianaise dans leurs communautés locales respectives).

Le terme « communauté locale » est le concept structurant de cette étude. Les personnes interviewées n'appartiennent pas à une élite, dans le sens traditionnel du terme (rapports sociétaux), et elles ne sont pas les porteuses du discours officiel et étatique. Aucune d'entre elles n'occupe une fonction « militante » au CODOFIL. Cet organisme gouvernemental, le seul en son genre aux États-Unis, est très connu au sein de la francophonie louisianaise. Plusieurs des personnes interviewées connaissent aussi les efforts du CODOFIL dans le domaine éducatif. Et pour l'ensemble des Louisianais, l'existence, même précaire, de cet organisme est la preuve tangible du combat de la communauté franco-louisianaise contre l'étiollement du français. Malheureusement, d'importantes compressions budgétaires depuis 2012 ont considérablement réduit la mission, le personnel ainsi que les initiatives du CODOFIL. Désormais, une équipe composée de cinq personnes, peu connues hors des cercles activistes, s'efforce prioritairement de maintenir les programmes déjà en place (notamment les programmes de bourses pour les jeunes apprenants du français) et de gérer les démarches administratives visant à recevoir des enseignants de l'étranger. Peu de Louisianais connaissent le directeur général du CODOFIL malgré le soutien général qu'ils expriment à l'égard de l'organisme.

Les 20 personnes composant le corpus ne constituent pas un groupe homogène quant à leurs pratiques linguistiques. Parmi ces 20 participants, 15 ont dit qu'ils « parlaient français » et 5 seulement ont choisi le français comme langue principale de l'entrevue. Les 20 personnes sont nées et ont grandi dans l'Acadiana, et 19 d'entre elles s'identifient comme Cadiens/Créoles/Houmas. Un participant a grandi dans une région rurale cadienne et a étudié le français mais ne se considère pas comme un Cadien. Malgré ces différences, les participants à l'enquête partagent des caractéristiques : ce sont des Franco-Louisianais connus, très respectés et estimés dans leur communauté ; ils participent à la vie sociale (*social participants* de Wenger, 1998) et agissent comme des agents sociaux en tissant des liens entre les membres de leur communauté.

C'est Marguerite Perkins qui a mené les entretiens ; sa mère est Cadienne et ses grands-parents étaient des francophones bilingues. Elle s'est déplacée aux lieux de résidence des participants et a réalisé les entretiens à leur domicile ou à leur lieu de travail. Le choix de la langue de l'entrevue a été un indice révélateur des différents niveaux de compétence langagière des personnes interviewées. L'intervieweuse a demandé aux 15 participants ayant déclaré maîtriser l'anglais et le français de sélectionner la langue dans laquelle ils préféreraient être interviewés. La majorité des participants (10) ont préféré l'anglais pour deux raisons principales. Certains d'entre eux ont exprimé des doutes, à tort ou à raison, sur leur réelle compétence en français. Pour d'autres, c'est la situation d'entrevue qui a déterminé leur choix de langue. Seule la langue anglaise leur permettait de bien faire valoir leurs points de vue. Sans que cela ait été explicité par les répondants, le français parlé de l'intervieweuse bilingue – une variété cadienne très marquée par la variété scolaire – peut avoir provoqué suffisamment d'appréhension chez quelques participants pour les inciter à choisir l'anglais. Seulement cinq participants ont préféré le français. Tous, sauf une seule personne (Laurie – voir le portrait de Dubois et Perkins dans ce volume), ont le français comme langue maternelle. Deux d'entre eux ont rencontré des problèmes de compréhension qui les ont conduits à utiliser l'anglais pendant l'entrevue.

Six thématiques ont guidé la création du questionnaire : l'expérience personnelle ; le lien entre culture et langue ; les images et les réalités de la culture ; la renaissance franco-louisianaise ; les conceptualisations idéologiques de l'histoire de la Louisiane ; les attitudes portant sur l'avenir du français en Louisiane.

### **3.2 L'analyse : identité personnelle, collective et stéréotypée**

L'analyse porte sur trois processus d'identification qui ont émergé des réponses des participants : la revendication identitaire, la construction de l'identité collective et les représentations culturelles du francophone.

Pour justifier leur identité francophone, les répondants donnent des raisons de différentes natures. Certains évoquent des raisons personnelles : avoir grandi dans un milieu rural, maîtriser des attributs

de leur culture (cuisine, musique, passetemps), avoir décidé d'apprendre le français ou de s'engager dans la communauté après une aventure personnelle. Pour d'autres répondants, c'est la dimension interpersonnelle qui prime. Leur choix identitaire est une conséquence des pratiques linguistiques de leurs parents ou de leurs grands-parents. La famille immédiate constitue le vecteur de leur identité francophone. Enfin, il y a les participants qui insistent davantage sur des arguments reliés à une dimension sociale, tels que des ancêtres francophones, la religion catholique, l'appartenance à un groupe ethnique, le sentiment d'un héritage ou l'idée d'une continuité culturelle.

Dans les entrevues, nous avons porté une attention particulière à la notion de collectivité franco-louisianaise plutôt qu'aux étiquettes ethniques traditionnelles («Cadien, Créole, Houma»). Une identité collective peut être synonyme d'*ethnicité* au sens large : une population humaine qui a son propre nom, dont les membres ont en commun des ancêtres présumés, des souvenirs et des caractéristiques culturelles, qui est associée à un territoire et qui présente un certain degré de solidarité (Smith, 1996 : 447). Il s'avère délicat de définir cette identité franco-louisianaise, compte tenu des distinctions ethniques et raciales. Y a-t-il une ou plusieurs «Louisianes françaises»? Notre analyse de l'identité collective s'inspire de l'approche «schématique» de Quinn (2005). Un schéma est défini comme un cadre culturel de référence dont la construction s'établit sur un certain nombre d'expériences communes et partagées. C'est une structure générique (la compréhension de qui *nous* sommes), implicite (rarement exprimée ou formulée), répétitive (sous différentes formes discursives) et centrale dans le discours des participants (exprimée dans plusieurs réponses à différentes questions). Dans cette perspective, nous avons relevé trois schémas prototypiques qui structurent la construction identitaire franco-louisianaise.

Tout d'abord, on peut remarquer un schéma *contrastif* dans lequel un *nous*, les Franco-Louisianais, s'oppose à *eux-autres* (les autres Américains, les Anglo-Louisianais). Ce schéma synthétise tous les arguments en faveur d'une culture franco-louisianaise distincte de la culture anglo-américaine. Parmi ces arguments, celui de l'adversité ou du combat mené, hier ou aujourd'hui, par la collectivité franco-

louisianaise est le plus fréquent. Les Cadiens évoquent le « Grand Dérangement » ; les Créoles et les Houmas racontent des histoires de discrimination raciale par les Blancs, anglophones et francophones. Voyons quelques exemples. Paul, un Cadien d'une cinquantaine d'années, originaire de la paroisse de Lafourche, est propriétaire de plusieurs entreprises dans le secteur du tourisme. Ayant grandi dans une famille où ses quatre grands-parents étaient francophones, il a décidé d'apprendre le français et a effectué plusieurs séjours en France et au Canada. Il a rencontré son épouse (francophone) au Canada et leurs enfants sont bilingues. À la question « What does a Louisiana without French look like? », il répond : « I think our lifestyle, our culture, our cuisine, our joie de vivre is strong enough that we could distinguish ourselves from any, from other communities in the country. I don't think we would be, you know, homogenized with everybody else. » Norris, un Afro-Américain de la paroisse de Lafayette d'une cinquantaine d'années, a grandi dans un milieu où l'on parlait le français et le créole. Il dit qu'il peut parler le français « mais pas très bien » et qu'il le comprend beaucoup mieux qu'il ne le parle. Comme il travaille pour l'Église catholique et qu'il s'intéresse beaucoup aux religions, il compare l'histoire des Cadiens-Acadiens à celle des Israélites dans l'Ancien Testament. Éric, un Cadien issu de la même génération et originaire de la paroisse d'Acadie, travaille dans le domaine des arts. Il a été élevé en parlant le français et l'anglais (ses grands-parents étant francophones monolingues), mais à l'école il ne parlait pas français pour éviter les punitions. Aujourd'hui, il manifeste une forme d'insécurité linguistique parce qu'il ne parle pas assez souvent le français et parce qu'il ne peut ni lire, ni écrire dans cette langue. Cependant, il a pris la parole en français plusieurs fois pendant l'entretien (qui était en anglais). Pour lui, homme blanc, les épreuves liées à l'usage des langues ont formé la communauté. Lutter pour survivre culturellement fait partie, en quelque sorte, de « l'ADN » des Cadiens « and the *Créoles noirs aussi* ».

En second lieu, on observe un schéma *communautariste* : un *nous* franco-louisianais en opposition à un autre *nous* franco-louisianais. Amélia, une Amérindienne houma de 70 ans, croit que les familles cadiennes et houmas de sa paroisse ont réagi différemment à la suppression du français à l'école. Selon elle, les Houmas (*nous-autres*)

ont continué à parler français à la maison, tandis que les Cadiens (*eusse*) ont encouragé l'usage de l'anglais. Ce contraste peut prendre d'autres formes : entre les actions de différents acteurs politiques visant à favoriser l'enseignement du français, entre les diverses pratiques culturelles de plusieurs aires géographiques (la distinction entre le sud-ouest et le sud-est de la Louisiane) et entre la culture ancestrale et celle plus moderne.

Enfin, le troisième schéma peut être qualifié de *fédéraliste*. Il s'agit d'un *nous* (un Cadien) en adhésion à un autre *nous* (un Amérindien houma ou un Créole). Danielle, une jeune femme blanche dans la vingtaine, originaire de la paroisse de Saint-Martin, travaille dans le secteur de la finance et le secteur culturel. Comme Norris, elle a grandi dans un environnement francophone mais n'a jamais parlé couramment le français. Elle affirme que ses compétences passives sont plus fortes que ses compétences actives, mais revendique haut et fort son appartenance à la communauté cadienne. Elle termine son entrevue en insistant sur les avantages du multiculturalisme francophone : «All the organizations that promote Cajun, Cajun French, French, Creole, Zydeco—whatever, you know—I think it's all going to help perpetuate the culture.» Pour sa part, Sarah, une Afro-Américaine dans la soixante-dizaine originaire de la paroisse de Saint-Landry, travaille aussi dans le secteur culturel. Comme l'indique son âge, elle a grandi avant le mouvement de revendication des droits pour les Noirs d'Amérique. Dans sa famille, on parlait le créole et l'anglais à la maison. Plus tard, elle a travaillé avec des francophones de l'étranger et elle comprend bien plusieurs variétés du français. Elle a choisi l'anglais pour faire l'entretien.

Elle souligne son rejet d'un clivage ethnique parmi les Franco-Louisianais :

They really tried to term the thing as «What's the difference between Creole and Cajun?» and all this kind of stuff. It's not a race of people. It's a culture of people. It's heritage and tradition [...] That's the main thing : love of self, love of culture, love of community, love of family—all that encompasses a culture of people, you know? So you can't just focus on one little thing and you stay on that a hundred years and, in the meantime, you're losing out on a whole lot of things that we could have accomplished.

La question « Quelle est l'image que nous, les Franco-Louisianais, présentons au monde ? » a amené les participants à formuler un certain nombre de stéréotypes concernant la culture franco-louisianaise. Deux catégories de stéréotypes ont ainsi pu être établies. La première inclut les représentations négatives : la pauvreté, le manque d'éducation, l'isolement géographique des francophones et leurs pratiques désuètes (Dubois, 2016). La seconde catégorie englobe les images positives : la Louisiane comme une destination francophone exotique, débordante de culture et de joie de vivre, telle que la présente l'Office du tourisme.

### 3.3 Le maintien d'une identité « unique »

L'idée d'une Louisiane « francophone » sans langue française visible soulève un certain nombre de paradoxes. Pour Paul, une Louisiane où on ne parle plus le français à la maison restera toujours une société distincte, « but [...] we wouldn't have the, that, you know, I think, you know... there's no place in the country like South Louisiana ». Pour les membres de l'élite de notre corpus, la langue française et la culture francophone ont façonné la culture louisianaise. Comment maintenir une identité « unique » et franco-louisianaise, en dépit de l'état précaire du français, est une problématique douloureuse. Pris entre le désir de promouvoir la langue française et le souhait de ne pas exclure les Louisianais anglophones monolingues qui s'identifient comme Cadiens, Créoles ou Houmas, la plupart hésitent à rattacher leur identité à une langue fréquemment présentée comme « moribonde ».

De plus, les participants discutent de la question de la langue en Louisiane sur un ton relativement sombre. Certains d'entre eux sont, néanmoins, plus optimistes que d'autres. Tout comme Paul, Danielle essaie de tisser des liens entre culture, langue et unicité. En décrivant une « Louisiane sans le français », elle essaie d'expliquer comment la Louisiane peut conserver son caractère « spécial ». La culture francophone persistera malgré le déclin du français selon elle, même si elle s'empresse d'ajouter aussitôt que le français ajoute une qualité inestimable à l'expérience franco-louisianaise : « I think that's all going to exist whether we have French or not. But I think it's just that much

better when the two meet each other because it, it just kind of brings back those, it brings back the times of the old days. It's not like, um,... it's just it's so much better I think. »

En fait, chacun de nos intervenants illustre, à sa manière, le phénomène mis en lumière par Fishman (1991) : dans une communauté minoritaire, un locuteur parlant toujours sa langue ancestrale (*Xman via Xish*) s'oppose à celui qui ne parle désormais que la langue de la majorité (*Xman via Yish*). Le *Xman via Xish* devenu *Xman via Yish* doit subir des changements identitaires radicaux. Nos répondants tentent par leurs propos de formuler les effets de ce changement identitaire ; ils veulent témoigner de ce « manque indéfinissable ».

En conclusion, les participants expriment une gamme de représentations idéologiques sur des thèmes fondamentaux de la culture francophone en milieu minoritaire. À notre avis, l'identité « franco-louisianaise », c'est-à-dire une identité francophone avec la langue française en option, mérite une plus grande attention de la part des chercheurs. Le profond attachement que les non-francophones manifestent à l'égard de la langue de leurs parents ou grands-parents doit être pris en compte dans une étude des représentations idéologiques, tout comme les raisons qui justifient un sentiment de culpabilité et de responsabilité culturelle.

#### 4. CONCLUSION

De l'observation de ces communautés linguistiques en situation minoritaire, il ressort l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et leurs rapports avec les formes d'affirmation identitaire propres aux deux communautés observées – formes elles-mêmes redevables aux conditions sociohistoriques, politiques, juridiques et culturelles qui sont elles-mêmes marquées par l'appartenance à une race, à une ethnie ou à une nationalité. Ainsi que nous l'avons déjà souligné, ces caractéristiques tiennent forcément de dynamiques minoritaires elles-mêmes tributaires des deux contextes nationaux dans lesquels elles s'inscrivent.

De ce point de vue, on peut souligner que les deux communautés analysées constituent des configurations particulières de l'ambivalence

et de l'hétérogénéité des représentations linguistiques et des discours des élites sur la langue (ou sur les langues), et des formes contrastées qu'y revêtent à chaque fois l'affirmation identitaire et les revendications qui les sous-tendent. Ainsi, alors qu'en Acadie on constate notamment que la défense de la langue par les élites est fonction de la présence de l'anglais – langue dominante – mais qu'elle est également mise à l'épreuve par les tensions que créent la présence du chiac et l'idéologie du standard, en Louisiane, la langue française ne constitue plus le principal vecteur de l'identité. Toutefois, la défense de cette dernière puise à des marqueurs hybrides qui mobilisent des formes très hétérogènes d'appartenance et d'affirmation identitaires.

Pour ce qui est de la nature des élites propre aux deux communautés et des idéologies linguistiques qu'elles véhiculent, il est évident qu'elles sont différentes et que, de ce fait, toute comparaison de leurs actions et des conséquences de celles-ci sur le plan des idéologies des locuteurs et de leurs comportements linguistiques serait difficile. Toutefois, ces élites ne sont pas sans partager une condition : celle de s'inscrire dans l'espace d'un État-nation, avec ce que cela implique nécessairement d'homogénéisation des pratiques linguistiques<sup>19</sup>. Nos observations confirment les analyses de Stephen May (2012), dans la mesure où les matériaux recueillis attestent les contraintes, les limites et les possibilités avec lesquelles les deux communautés doivent composer. En effet, elles montrent que la place assignée à ces dernières s'accompagne généralement de formes différentes de reconnaissance qui vont cependant jusqu'à la marginalisation et à la non-reconnaissance politique, juridique et

---

19. Il est évident que les entretiens recueillis dans chacune des communautés auraient mérité un traitement analytique plus exhaustif, mais, dans les limites de ce chapitre et compte tenu de la profusion des matériaux d'observation, nous ne pouvions procéder autrement. En effet, les différences sociologiques, économiques, politiques, culturelles et linguistiques propres à l'Acadie et à la Louisiane étant considérables, il nous a paru plus pertinent de privilégier une approche monographique, laquelle a permis d'analyser les discours sur les langues de membres des élites de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et de la Louisiane et d'en dégager à travers leurs parcours sociobiographiques respectifs les similitudes et les différences. Rappelons cependant que si le concept de « communauté » s'applique sans poser de difficultés à l'Acadie du Nouveau-Brunswick, dont la configuration ethnonationale et linguistique est relativement homogène, ce n'est pas le cas de la Louisiane dans la mesure où la population y est très hétérogène et formée par des communautés différentes (Dubois, 2014 ; Urbain, 2014).

culturelle de leurs langues. De ce fait, la construction identitaire y apparaît finalement comme un processus instable et permanent qui contraint dans le même temps les communautés et leurs élites à chercher à se doter de ressources politiques et culturelles adéquates, qui leur permettraient de prendre à rebours ces contraintes, de les infléchir, voire de les neutraliser afin de légitimer leurs langues et de faire prévaloir leurs revendications. Ainsi en est-il des élites du Nouveau-Brunswick, qui habitent une province où le français est reconnu comme langue officielle à l'échelle provinciale et fédérale. De ce fait, ces élites se distinguent de celles qui vivent dans des espaces où le français n'a pas de reconnaissance officielle – comme en Louisiane – et qui mobilisent, outre la langue, et sur un mode mineur, des marqueurs plus significatifs tels que la race ou l'ethnicité, lesquels montrent justement toute la complexité des rapports entre langue(s) et culture(s) (Dubois, 2014).

Enfin, on doit noter que dans les deux contextes, et au-delà des revendications des communautés, les pratiques linguistiques observées sont marquées du sceau de la pluralité dans la mesure où, en Acadie comme en Louisiane, les locuteurs n'habitent pas *une* langue et une seule, mais bien *plusieurs* à la fois, de sorte qu'on ne peut prendre la mesure des identités de ces communautés et de leurs revendications en ignorant les tensions induites par cette pluralité.

## RÉFÉRENCES

- Ali-Khodja, Mourad et Émilie Urbain (2014), «Le rôle du clergé dans la construction d'un discours "d'autorité" sur la langue en milieu francophone minoritaire : l'exemple de l'Acadie du Nouveau-Brunswick à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle», dans Wim Remysen (dir.), *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 15-36, coll. «Les Voies du français».
- Andrew, Sheila (1996), «La montée des élites acadiennes au Nouveau-Brunswick, 1861-1881», dans Jacques Paul Couturier et Phyllis E. LeBlanc (dir.), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 19-41.
- Aracil, Lluís (1973), «Bilingualism as a Myth», *Revista Interamericana Review*, vol. II, n<sup>o</sup> 4, p. 521-533.

- Bottomore, Tom B. (1967), *Élites et sociétés*, Paris, Stock. [Traduction de *Elites and Society*, Londres, Watts, 1964.]
- Boudreau, Annette (2016a), *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Garnier, coll. «Linguistique variationnelle».
- Boudreau, Annette (2016b), «La nomination du français en Acadie : enjeux politiques et sociaux», dans Jean-Michel Éloy (dir.), *Le nom des langues IV : nommer les langues romanes*, Louvain, Peeters, p. 17-36, coll. «Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain».
- Boudreau, Annette (2012), «Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques», dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui : description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 89-109, coll. «Les Voies du français».
- Boudreau, Annette (2011), «La nomination du français en Acadie : parcours et enjeux», dans Jean Morency, James de Finney et Hélène Destrempe (dir.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Prise de parole, p. 71-94.
- Boudreau, Annette et Lise Dubois (2007), «Français, Acadien, Acadjonne : Competing Discourses on Language Preservation along the Shores of the Baie Sainte-Marie», dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Discourses of Endangerment : Ideology and Interest in the Defence of Languages*, Londres, Continuum International, p. 99-121.
- Boudreau, Annette et Lise Dubois (1993), «J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil : j'ai ma own p'tite langue», dans Michel Francard (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve*, avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, vol. 1, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, p. 147-168, coll. «Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain», vol. 19, n<sup>os</sup> 3-4.
- Boudreau, Annette et Marie-Ève Perrot (2010), «Le chiac, c'est du français : représentations du mélange français/anglais en contexte inégalitaire», dans Henri Boyer (dir.), *Parlures hybrides*, Paris, L'Harmattan, p. 51-82, coll. «Sociolinguistique».
- Bourdieu, Pierre (1989), *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, Pierre (1980), «L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, p. 63-72.

- Bourque, Denis et Chantal Richard (2013), *Les Conventions Nationales Acadiennes*, tome 1 : (1881-1890) : *Memramcook (1881)*, *Miscouche (1884)*, *Pointe-de-l'Église (1890)*, avec la collaboration d'Amélie Giroux, Moncton, Institut d'études acadiennes, Université de Moncton.
- Brundage, Fitzhugh (2009), « Memory and Acadian Identity, 1920-1960 : Susan Evangeline Walker Anding, Dudley LeBlanc, and Louise Olivier, or The Pursuit of Authenticity », dans Ursula Mathis-Moser et Günter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns : The Politics and Culture of French Minorities in North America*, Innsbruck, Innsbruck University Press, p. 55-68.
- Calvet, Louis-Jean (2000), « Langues et développement : agir sur les représentations ? », *Estudios de Sociolingüística*, vol. 1, n° 1, p. 183-190.
- Coenen-Huther, Jacques (2004), *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin.
- Couturier, Jacques Paul (1996), *Un passé composé : le Canada de 1850 à nos jours*, en collaboration avec Wendy Johnston et Réjean Ouellette, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Doucet, Michel (2017), *Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick : à la recherche de l'égalité réelle*, Lévis, Éditions de la Francophonie.
- Dubois, Sylvie (2016), « Le héros cadien ou comment sublimer le réel », dans Laurence Arrighi et Annette Boudreau (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 143-165, coll. « Les Voies du français ».
- Dubois, Sylvie (2014), « Autant en emporte la langue : la saga louisianaise du français », dans Salikoko Mufwene et Cécile B. Vigouroux (dir.), *Colonisation, globalisation, vitalité du français*, Paris, Odile Jacob, p. 155-178.
- Duchêne, Alexandre et Monica Heller (2012), *Language in Late Capitalism : Pride and Profit*, New York, Routledge.
- Fishman, Joshua A. (1991), *Reversing Language Shift : Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Gadet, Françoise (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- Genieys, William (2011), *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin.
- Griffiths, Naomi (1982), « Longfellow's *Evangeline* : The Birth and Acceptance of a Legend », *Acadiensis*, vol. XI, n° 2, p. 28-41.
- Hartmann, Michael (2007), *The Sociology of Elites*, Londres, Routledge.

- Herman, Thierry (2008), « La connivence entre le journaliste et son lecteur : un lieu d'échange entre sciences du langage et de la communication », dans Marcel Burger (dir.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Québec, Nota bene, p. 183-206.
- Klingler, Thomas A. (2009), « How Much Acadian Is There in Cajun », dans Ursula Mathis-Moser et Günter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns : The Politics and Culture of French Minorities in North America*, Innsbruck, Innsbruck University Press, p. 91-103.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2015), *La langue dans la cité : vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- Lapierre, Jean-William (1988), *Le pouvoir politique et les langues*, Paris, Presses universitaires de France.
- LeBlanc, Matthieu (2014), « Les atouts et avantages du bilinguisme à Moncton : entre discours et réalité », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick* (Annette Boudreau, dir.), p. 154-174.
- LeBlanc, Phyllis E. (1996), « Une communauté en transition : Moncton, 1870-1940 », dans Jacques Paul Couturier et Phyllis E. LeBlanc (dir.), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 131-152.
- Le Menestrel, Sara (1999), *La voie des Cadiens : tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin.
- Louder, Dean, Jean Morisset et Éric Waddell (dir.) (2001), *Vision et visages de la Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion.
- Louder, Dean et Éric Waddell (dir.) (2008), *Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion.
- May, Stephen (2012) [2008], *Language and Minority Rights : Ethnicity, Nationalism and the Politics of Language*, New York, Routledge.
- Mills, C. Wright (2012), *L'élite au pouvoir*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses ». [Traduction de *The Power Elite*, New York, Oxford University Press, 1956.]
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2014), « “Carrefour Louisiane” : Aspects of Language Contact in the History of Louisiana French », *Journal of Language Contact*, vol. 7, n° 1, p. 124-153.
- Perrot, Marie-Ève (2006), « Statut et fonction symbolique du chiac : analyse de discours épilinguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 22, p. 141-152.

- Quinn, Naomi (dir.) (2005), *Finding Culture in Talk : A Collection of Methods*, New York, Palgrave Macmillan, p. 35-81.
- Rousselle, Serge (2014), «La route vers l'autonomie culturelle de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick : de l'individuel au collectif», dans Michel Doucet (dir.), *Le pluralisme linguistique : l'aménagement de la coexistence des langues*, Cowansville, Yvon Blais, p. 107-130.
- Smith, Anthony D. (1996), «Culture, Community and Territory : The Politics of Ethnicity and Nationalism», *International Affairs (Royal Institute of International Affairs (1944-))*, vol. 72, n° 3, p. 445-458.
- Statistique Canada (2011), *Recensement de la population de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, n° 98-314-XCB2011037 au catalogue.
- Thériault, Joseph Yvon (2013), *Évangéline : contes d'Amérique*, Montréal, Québec-Amérique.
- Thériault, Joseph Yvon (2007), *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, coll. «Agora».
- Thériault, Léon (1982), *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Urbain, Émilie (2014), «Langue, identité et autorité : pour une histoire des débats langagiers idéologiques en Louisiane», *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n° hors série, *Regards sociolinguistiques contemporains : terrains, espaces et complexités de la recherche* (Gilles Forlot et Fanny Martin, dir.), p. 123-142.
- Waddell, Éric (1994), «Un continent-Québec et une poussière d'îles : asymétrie et éclatement au sein de la francophonie nord-américaine», dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 203-225.
- Walter, Henriette (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.
- Watts, Richard J. (1999), «The Ideology of Dialect in Switzerland», dans Jan Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 67-103.
- Wenger, Etienne (1998), *Communities of Practice : Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press.



Jean-Louis Belliveau  
Source de la photo : Jean-Louis Belliveau (2001)

---

## JEAN-LOUIS BELLIVEAU : POUR UNE CONTRELÉGITIMITÉ LINGUISTIQUE À LA BAIE SAINTE-MARIE (NOUVELLE-ÉCOSSE)

CHANTAL WHITE  
UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

**E**n Nouvelle-Écosse, où seulement 4 % de la population a le français comme langue maternelle, la Baie Sainte-Marie, composée d'une quarantaine de villages majoritairement francophones situés pour la plupart le long de la côte entre Digby et Yarmouth, fait figure d'exception. La région, qu'on surnomme « le berceau de la première civilisation française en Amérique du Nord », abrite l'Université Sainte-Anne, de même que l'unique journal francophone de la province, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, un hebdomadaire en circulation depuis 1937. Longtemps coupés du reste de la francophonie canadienne et internationale, les francophones de la région ont conservé plusieurs traits langagiers distinctifs qui leur permettent de rattacher leur variété de langue, l'acadjonne, à celle que parlaient les premiers colons.

La défense, l'illustration et la promotion de cette langue «de l'ancienne capitale» Port-Royal, c'est l'œuvre de toute une vie pour Jean-Louis Belliveau, un linguiste communautaire septuagénaire de la région. Membre fondateur d'un cercle de linguistes amateurs, Belliveau est à l'origine de l'élaboration d'un système graphique pour représenter phonétiquement l'acadjonne et, dans une certaine mesure, en guider la prononciation. À la base, ce système orthographique se veut un outil pour faciliter l'apprentissage de la lecture.

C'est en faisant un cours d'une année au Nova Scotia Teachers College à Truro au début des années 1960, alors qu'il était encore étudiant au Collège Sainte-Anne, que Belliveau a découvert pour la première fois l'alphabet phonétique international, grâce au professeur Stanley Edwards. C'est aussi au Teachers College qu'il a travaillé auprès d'élèves ayant des difficultés de lecture avec le professeur Ralph Burns. C'est alors que lui est venue l'idée de mettre au point un système pour représenter la prononciation de la langue acadienne et en faciliter la lecture, à l'instar du projet formulé par George Bernard Shaw pour réformer l'orthographe anglaise. Quelques années plus tard, inscrit à la maîtrise en français à l'Université Dalhousie pour travailler avec Harry Aikens, Belliveau a entrepris des démarches pour aller étudier au Phonetic College of London, où avait enseigné Daniel Jones, celui qui, en 1917, avait mis au point un dictionnaire de prononciation de la *Received Pronunciation*. Néanmoins, en 1968, la création de la bourse France-Acadie lui a offert l'occasion d'étudier la phonétique à l'Institut phonétique de Paris auprès, entre autres, des professeurs Ivan Fonagy, Jean-Élie Boltanski, Bertrand Vallancien et Marie-Louise Donahue-Gaudet. C'est dans le cadre de ce séjour d'un an en France que le projet de sauvegarder la langue acadienne a pris forme pour Belliveau :

Plus que j'étudiais en France pis plus que ça me fessait dans le conscient [...] que, everything—we were doing everything backasswards, que tout ce qu'on faisait dans nos communautés acadiennes, les Acadiens, on parlait le français international, on était le holy grail, on le possédait pis on était en train de le détruire. Mais c'était comment m'y prendre pour le transmettre. (Entretien Belliveau 2016)<sup>1</sup>

---

1. Sous-corpus CIFA Chantal White de la Baie Sainte-Marie 2016, du Corpus ARCA : Corpus de l'Association des radios communautaires de l'Acadie, Chantal White (2016-), élaboré dans

Inspiré par les mouvements de décolonisation linguistique qui avaient cours en même temps en Afrique francophone et par la prise en charge du destin de leur pays par les Africains qui l'entouraient, Belliveau espérait mettre au point un système orthographique qui valoriserait la langue vivante acadienne et permettrait de la sauvegarder. À son retour à la Baie Sainte Marie, alors qu'il terminait une maîtrise en éducation à Dalhousie, il s'est présenté aux élections sous la bannière du Nouveau Parti démocratique et a produit des affiches électorales en acadjonne. Lorsque interrogé sur son choix de s'afficher en acadjonne, Belliveau affirme que « c'était juste logique, la raison que j'étais en politique c'était pour pousser l'acadjonne, c'était pas vice versa ».

Vers la fin des années 1970 et au début des années 1980, Belliveau a quelque peu délaissé la représentation graphique de la langue acadienne pour s'intéresser à sa diffusion sur la scène publique. Embauché comme réalisateur d'une émission sur les francophones de la Nouvelle-Écosse produite par Radio-Canada Moncton, Belliveau s'assurait que ses contacts au sein de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse se faisaient entendre, même si l'animatrice du réseau national ne parlait pas comme eux : « mais je m'en faisais pas. Je passais mes messages pis je conditionnais les gens. Je disais : "On va vous re-téléphoner là pour vous enregistrer [...] mais achalez-vous pas, parlez bien [bɔn], parlez acadien [akadzɔn], carry on." » C'est aussi au Nouveau-Brunswick que Belliveau s'est intéressé à la possibilité d'une radio réellement communautaire, inspiré par les radios pirates des Autochtones des villages environnants. Aussi était-il impliqué dans les premières démarches pour étudier la possibilité de mettre sur pied une radio communautaire dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Convaincu à l'époque que la sauvegarde de l'acadjonne passerait par la musique, il a organisé des ateliers d'écriture de chansons en acadjonne, qu'il diffusait lors des premiers essais de mise en ondes. Même s'il avait rêvé d'une radio capable d'assurer la transmission et la promotion de la langue acadienne telle qu'il l'entendait, Belliveau a été déçu par les premiers pas de la radio communautaire CIFA, dont

les difficultés financières ont entraîné la démission du premier conseil d'administration. À « la grosse gomme, les Québécois, les étrangers et l'élite » a succédé un nouveau conseil d'administration composé de « p'tit monde, des pêcheurs, des dames de ménage, des dames de vétérans ». C'est alors que Belliveau a choisi de s'impliquer en proposant au nouveau directeur de vendre de la publicité pour la radio.

Belliveau était bien placé pour comprendre l'impact que pouvait avoir la répétition publicitaire dans la diffusion et la sauvegarde d'une langue, lui qui aujourd'hui encore peut réciter de mémoire les publicités de *Smoke no more tablets* qu'il entendait, gamin, sur les ondes d'une radio américaine en provenance de Wheeling, en Virginie-Occidentale. D'ailleurs, c'est à l'arrivée de ces radios américaines dans le paysage radiophonique de son enfance que Belliveau attribue l'entrée de l'anglais à la Baie. Si la radio avait entrouvert la porte à l'anglais, l'amenant, enfant, à imiter les animateurs des radios américaines, la télévision, selon lui, a complètement transformé les pratiques linguistiques des gens de l'Anse-des-Belliveau.

En rédigeant des publicités en acadjonne, Belliveau espérait renverser la vapeur : « le rêve d'un enseignant ou d'un conditionneur de langue, c'est les publicités [...] Chaque publicité va transmettre une partie du patrimoine linguistique. » Il explique qu'il ne manquait pas une seule occasion d'utiliser le *je* collectif en ondes (*je mangeons*) ou la désinence traditionnelle *-ont* (*ils trouvent*) pour marquer le pluriel des verbes conjugués à la troisième personne du pluriel. D'ailleurs, en quittant CIFA 11 ans plus tard, Belliveau a tenu à s'assurer que ses anciens clients n'accepteraient de faire affaire avec CIFA qu'à la condition de publicités en acadjonne puisque, pour Belliveau, « le rôle d'une radio communautaire, c'est de préserver les langues acadiennes du coin ».

L'introduction de l'acadjonne sur les ondes de CIFA a eu comme effet de légitimer la langue et de lui tailler une place dans la sphère publique. Selon Belliveau, l'acadjonne se trouve dans une catégorie bien à lui. Parfois décrit par lui comme « la variété la plus authentique du français parlé en Amérique du Nord », l'acadjonne est plus souvent présenté comme une langue à part entière, un outil linguistique unique. Revendiquer l'autonomie de l'acadjonne, c'est la réponse que propose

Belliveau au sentiment d'insécurité linguistique que ressentent les gens de la région et qui les pousse à opter pour l'anglais. Comme il l'explique dans une de ses capsules à la radio communautaire :

L'Acadien ordinaire, qui travaille aux frontières de l'assimilation, a point le temps de consulter grammaires, dictionnaires ou l'Académie quand-ce-que ça vient le temps de dire ou d'écrire tchèqu'affaire ! La référence acadienne universelle permet de sauver la face et de se sentir également important.



---

# L'ASSIMILATION LINGUISTIQUE À WELLAND (ONTARIO): LE TÉMOIGNAGE DE DEUX CURÉS

RAYMOND MOUGEON

COLLÈGE UNIVERSITAIRE GLENDON, UNIVERSITÉ YORK

Situé en Ontario, dans la région du Niagara, Welland a connu un essor industriel considérable du début des années 1940 jusqu'au début des années 1970. Durant cette période, des francophones provenant du Québec, du nord et de l'est de l'Ontario et des Provinces maritimes sont venus grossir les rangs de la communauté francophone locale. Selon le recensement, en 1971, celle-ci comptait 7555 personnes et représentait 17% de la population de Welland. Cependant, vers la fin des années 1970, Welland est entrée dans une phase de déclin économique et le courant migratoire francophone a pris fin. À ce moment, on décelait déjà des signes de l'érosion démolinguistique de la communauté. Selon le recensement de 1981, près de 30% des francophones ne communiquaient plus au foyer dans leur langue ancestrale, mais en anglais (langue majoritaire à Welland). De plus, les registres paroissiaux révélaient une forte montée de l'exogamie linguistique. Durant les décennies suivantes, l'assimilation linguistique de la communauté s'est fortement accélérée. D'après le recensement de 2011, seulement 38% des francophones utilisent le français comme principale langue parlée à la maison.

En 1974 et en 2012, on a réalisé une série d'entretiens avec des dirigeants des associations et institutions de la communauté francophone locale<sup>1</sup>. Ces entretiens ont fourni des données sur

---

1. Les entretiens de 1974 ont été effectués par Raymond Mougeon et Pierre Hébrard. Ceux de 2012 ont été réalisés par Suzanne Giroux dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent*, dirigé par France Martineau et subventionné par le programme des Grands travaux de recherche concertée du CRSH : Sous-corpus de personnalités France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2012, Entrevues auprès de personnalités de Welland, du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

l'évolution de ces associations et institutions et, notamment, sur la manière dont elles ont fait face au déclin de la vitalité démolinquistique de la communauté. Pour notre portrait, nous avons choisi les entretiens effectués avec deux des prêtres responsables de la paroisse Sacré-Cœur de Welland (voir Mougeon *et al.*, « Genèse, essor et refondation de la communauté francophone de Welland [Ontario] », dans le présent volume).

Comme le montre le premier entretien, confrontée à la montée de l'exogamie linguistique durant les années 1960, la paroisse Sacré-Cœur a abandonné l'objectif interrelié de conservation du français et de la foi catholique, et a tranché en faveur de la foi. Lorsqu'un couple mixte en fait la demande, les baptêmes, mariages et funérailles peuvent être célébrés en anglais et en français ou en anglais seulement. En plus de fournir des informations sur les modalités de la mise en œuvre de cette politique d'accommodation linguistique, les deux prêtres rendent compte de ce qui, à leurs yeux, la motive et la justifie. Ils font aussi des observations sur l'attachement des fidèles à la pratique religieuse, la montée de l'exogamie linguistique, le soutien de l'église aux institutions de la communauté et les relations avec le Québec. La comparaison des deux entretiens révèle que les messes eucharistiques font figure d'exception à la politique d'accommodation linguistique, étant donné qu'elles ont toujours été célébrées exclusivement en français. Toutefois, avec la raréfaction des anciennes générations francophones peu bilingues et la généralisation des mariages mixtes, on peut prédire l'avènement proche de la messe dominicale bilingue ou célébrée en anglais. Les noms donnés aux prêtres sont des pseudonymes

## LA SITUATION EN 1974

Le père Dubois est né à Victoriaville (Québec). Il a été éduqué par les Frères du Sacré-Cœur à Victoriaville et les Franciscaïns à Trois-Rivières, puis il est entré dans la congrégation des Franciscaïns. Il est plus à l'aise en français qu'en anglais, langue dans laquelle il dit se débrouiller. Il est aidé de trois vicaires : deux Québécois (peu à l'aise en anglais) et un Franco-Américain d'origine canadienne-française (plus à l'aise en anglais qu'en français).

En 1974, la paroisse compte 1 130 familles. L'assiduité à la messe est encore élevée: 80% des paroissiens assistent à la messe dominicale. Selon les registres paroissiaux, en 1973, on a célébré 136 baptêmes et 105 mariages, et 68% de ces mariages étaient mixtes (un francophone marié à un anglophone). Comme la plupart des conjoints anglophones des mariages mixtes ne connaissent pas ou connaissent mal le français, le taux élevé d'exogamie linguistique entraîne une demande accrue de cérémonies religieuses célébrées en anglais. En réponse à cette demande, dans les années 1960, il a été décidé que lorsque le conjoint anglophone ne comprend pas le français, la cérémonie de baptême ou de mariage peut être célébrée en partie ou entièrement en anglais. Ces cérémonies bilingues ou en anglais sont assurées par le vicaire franco-américain. En 1973, il a célébré 60 des 105 mariages alors que ses deux collègues québécois n'en ont célébré que 4 chacun. Selon le père Dubois, « même si Pères Martel et Dallaire [les vicaires québécois] sont jeunes, ils sont moins en demande que Père Daoust [le vicaire franco-américain], car ils insistent trop sur le français ». Bien que les messes eucharistiques soient toujours célébrées en français, le père Dubois estime que l'offre d'une messe dominicale en anglais pourrait inciter la jeunesse à continuer de pratiquer sa religion, car les jeunes préfèrent communiquer en anglais. Il a remarqué que les scouts, les louveteaux et les enfants de chœur communiquent entre eux presque toujours en anglais.

Quand on demande au père Dubois si la paroisse contribue financièrement à la cause du français, il répond :

Les francophones ont tout : la radio, la télévision, les écoles. Avant, l'église contribuait financièrement, par exemple, pour la radio française, mais elle ne le fait plus. Ils ont maintenant un animateur, ils peuvent se débrouiller seuls. L'animateur utilise la salle paroissiale, qui lui est louée par l'église maintenant qu'ils sont financés.

Enfin, le père Dubois signale qu'il ne reçoit aucun soutien financier, ou autre, des autorités religieuses du Québec : « Elles ne s'intéressent pas à ce qui se passe à Welland, elles ont assez avec leurs propres problèmes. » Et il ajoute qu'après les événements d'octobre 1970, les francophones de Welland se sont dissociés des Québécois :

« On a mis l'accent sur le fait qu'on était Ontariens et Québécois par ascendance seulement. »

## LA SITUATION EN 2012

L'abbé McGrath est né à Sudbury. Il a été instruit au primaire et au secondaire à Niagara Falls. Il a fait des études postsecondaires à l'Université de Western Ontario et au séminaire Saint-Pierre de London. Il est responsable de la paroisse Sacré-Cœur de Welland et des trois autres paroisses francophones de la région du Niagara. De langue maternelle anglaise, il a appris le français à l'école puis a continué d'étudier cette langue par lui-même. Il n'a pas de difficulté en français, mais il estime que les expressions idiomatiques lui manquent et que parfois il doit chercher le mot juste. Il est aidé de deux vicaires : un prêtre acadien « parfaitement bilingue » et un prêtre rwandais peu à l'aise en anglais.

Environ 1 000 personnes assistent à la messe dominicale, 3 000 aux 3 messes de Noël et 1 000 aux messes de Pâques. L'abbé McGrath précise : « C'est surtout des têtes blanches et des retraités. » La grande majorité des pratiquants sont des Canadiens français. Il y a très peu d'immigrants parmi les fidèles. Il ajoute que la paroisse manque de ressources financières et qu'avec le décès des personnes âgées les ressources diminuent : « Sacré-Cœur est une grosse église. On essaie d'économiser partout, mais c'est des petits pourcentages. On doit continuer à chauffer l'église, ou les pipes vont briser. »

La politique d'accommodation linguistique mise en œuvre dans les années 1960 est toujours en vigueur en 2012. Les baptêmes, les mariages, les funérailles, la catéchèse et l'instruction préparatoire aux sacrements peuvent être bilingues ou même tout en anglais. McGrath précise que la plupart des baptêmes et des mariages sont bilingues, car beaucoup de couples sont mixtes :

Onze mariages sur 12 sont mixtes. On ne veut pas les perdre aux églises anglophones. Je me dis assez souvent, même si le français diminue à Welland, il y a les gens d'une certaine génération qui ont le droit d'avoir un prêtre pour qu'ils puissent prier en français, avoir les sacrements en français durant toute leur vie. On ne peut pas leur dire : « *Oh, I'm sorry, I don't speak French.* »

Lors de la première communion et de la confirmation, il ajoute quelques remarques en anglais, mais ces cérémonies se déroulent surtout en français. Il veille à l'application de la politique d'accommodation linguistique et essaie de trouver « la juste proportion entre le français et l'anglais ». À ceux qui lui demandent si la célébration peut se dérouler entièrement en anglais, il répond : « Non, mais je vous assure que personne ne sera perdu. » Pour le reste, « Le fonctionnement du bureau, la communication avec les vicaires et les diacres et les messes eucharistiques, tout se déroule en français. » Cependant, comme le père curé interviewé en 1974, il se demande : « Avec tous les mariages mixtes, il faudrait avoir une messe dominicale bilingue. J'y pense parfois, mais avec quatre paroisses je n'ai pas le personnel pour faire ça et jamais je voudrais enlever une messe française pour la remplacer avec une messe bilingue. »

À la fin de l'entretien, le curé conclut que la paroisse Sacré-Cœur aura à relever deux défis dans l'avenir : i) faire revenir à l'église les catholiques baptisés ou confirmés qui s'en sont éloignés ; et ii) faire en sorte que les francophones catholiques qui ont plus ou moins perdu leur français et qui se sont joints aux paroisses catholiques anglophones sentent qu'ils ont une place dans la paroisse Sacré-Cœur.



---

# ÉPILOGUE

JEAN-MARIE KLINKENBERG

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE ET UNIVERSITÉ DE LIÈGE

L'ouvrage que le lecteur vient d'achever n'est pas seulement un recueil d'études pointues et de synthèses sur les variétés de français en Amérique du Nord et dans les régions avoisinantes ; ce n'est pas seulement le compte rendu d'une ambitieuse recherche collective qui a mobilisé des compétences et des ressources extraordinairement variées ; il n'est pas seulement une anthologie de témoignages touchants (et même parfois bouleversants) et de portraits attachants. C'est aussi un spicilège de paraboles sur la langue, sur les langues. Et plutôt que de recueil, il conviendrait d'ailleurs de parler de cocktail. Subtil et capiteux, celui-ci a sur le lecteur, sur ses facultés et son entendement, des effets puissants : il modifie en effet son état d'attention, le désinhibe, refaçonne ses évidences et fait finalement surgir à ses yeux de nouvelles images de l'objet langue, en renvoyant les anciennes dans un brouillard où elles sont vouées à se désagrèger.

Ces nouveaux points de vue sont très nombreux. J'en détacherai quatre.

La première image promise à l'ectoplasmisation est celle d'une langue française à l'identité solide et immédiatement identifiable. La dissolution d'une identité : c'est la première parabole que nous content France Martineau, Annette Boudreau, Yves Frenette et Françoise Gadet.

Nombre de discours sur la langue reposent implicitement sur une opposition entre une Langue idéale, inscrite dans un univers tout de permanence et de nécessité, proche du monde des idées selon Platon (et c'est pourquoi j'écrirai son nom avec une majuscule), et une langue quotidienne, terrestre : celle du monde sublunaire, règne de l'accident et du passager.

C'est à la première, une Langue devant rester exempte de tout tremblé et de toute approximation, que se réfèrent maints discours sur

le français. Le discours des plumitifs encombrant les courriers des lecteurs des quotidiens de lamentations sur la dégradation de la langue française ou d'hommages au génie de celle-ci ; mais aussi, sans qu'ils s'en rendent toujours compte, celui de certains linguistes pressés d'hypostasier l'objet de leur recherche, lorsqu'ils radicalisent le discours idéalisant en faisant de sa posture unificatrice un postulat méthodologique et en occultent du même coup la portée idéologique. Les répercussions de cette conception sont innombrables. Car derrière la Langue se bousculent d'autres entités, elles aussi vite essentialisées : les États, les nations, les collectivités, les régions, les peuples. Autant d'objets souvent naturalisés, dans lesquels on recherche avidement des propriétés intrinsèques permettant de les identifier et de les délimiter sans erreur, pour mieux les instrumentaliser.

Mais c'est l'autre langue, celle qui s'écrit avec une minuscule, que pratiquent tous les dégradeurs, qu'ils soient écoliers ou chercheurs, ou tout simplement usagers lambdas, lorsqu'ils impriment à la Langue un mouvement qui n'est pas celui des sphères mais celui de l'histoire. Du coup, la Langue devient une simple langue, faite par eux et pour eux ; une maison familière, et parfois désordonnée, mais toujours ouverte, car grâce à elle ils nouent des relations quotidiennes avec leur entourage.

C'est résolument que les auteurs et auteures de *Francophonies nord-américaines* ont tenu à honorer cette langue ordinaire, en se centrant non plus seulement sur sa ou ses formes, mais bien sur les rapports sociaux qu'elle met en place et sur la façon dont elle construit les identités. Pour cela, ils sont allés au-delà des constructions discursives qui accompagnent toujours ces processus instituants, constructions dont une fonction est de produire les effets d'évidence qui définissent l'idéologie. Chez ces auteurs et auteures en effet, les identités sont toujours contingentes : construites à coup de différenciations et d'équivalences, de connivences et d'oppositions, de signes de reconnaissance et de démarcation, elles sont le produit des conflits et des migrations, des concurrences entre groupes, des échanges et des rencontres. En étudiant le rôle qu'a joué auprès des femmes et des hommes de la rue et des champs leur langue de tous les jours, l'auteur collectif leur restitue leur dignité, à eux comme à elle.

Une deuxième parabole contée par ce livre, c'est l'avènement, dans les discours qui décrivent « le » français, d'une posture résolument excentrique, assumée comme telle. Par-delà la variété de thèmes qu'il affiche, le volume témoigne en effet énergiquement qu'une révolution copernicienne a eu lieu. Que l'on n'aille pas croire que je vise ici un basculement qui ferait qu'à une description d'un français focalisée sur le centre ile-de-francien on aurait simplement substitué une description privilégiant les variétés nord-américaines, lesquelles occupent une position périphérique dans le modèle gravitationnel hérité de De Swaen et de Braj Kachru. Si ce n'était que cela, on ne pourrait parler de révolution, car une perspective historique, largement présente dans la conception de la recherche dirigée par France Martineau, impliquait nécessairement l'étude du rapport entre centre et périphérie. Non : révolution il y a car, dans le propos, c'est la variation elle-même, simple parasite dans la conception essentialiste de la langue, qui devient le phénomène central. *Francophonies nord-américaines* installe la différence et la divergence au cœur même de la pensée de la langue.

Les descriptions fournies par les linguistes ont toujours été biaisées par leur propre position sociolinguistique. Comment pourrait-il en aller autrement ? Jacqueline Authier et André Meunier soulignaient ainsi, il y a un demi-siècle, que la « relative homogénéité sociale des descripteurs et lecteurs de grammaires est sans doute un des facteurs implicites qui permet [*sic*] de fonder en général (par neutralisation du paramètre social) un accord sur les données linguistiques décrites » (1972 : 59), ce qui explique la résurgence de la normativité dans des travaux en principe descriptifs. Comme le monde des linguistes francisants a connu sinon une réelle diversification sociale – ils continuent à provenir de la petite bourgeoisie –, mais au moins une remarquable diversification géographique, on peut comprendre que pour eux, qui ont naguère bien servi la cause de l'homogénéisation de la norme, la polycentration et la polynomisation des langues soient devenues un véritable enjeu. Elles permettent à la relève et aux écoles locales de reprendre la main et de se constituer une nouvelle légitimité, fût-elle frappée du stigmate de la périphéricité.

Mais le livre *Francophonies nord-américaines* va bien plus loin. Une marque importante de la révolution dont il témoigne est la mise

à distance de ce que je vais m'autoriser à nommer le « nominalocentrisme », cette fatalité qui veut que les linguistes centrent leur attention sur les objets dont l'unité et l'unicité résident surtout dans le nom qu'on leur a donné un beau jour. Ils s'intéresseront ainsi « au » français s'ils se tiennent proches d'un pôle essentialiste, ou « aux » français s'ils sont sensibles à la variation.

C'est la notion même de français que le cocktail de Martineau, Boudreau, Frenette et Gadet met en cause. Un de ses mérites est de faire voir que les variétés étudiées sont toujours prises dans un mouvement global où elles en rencontrent d'autres. Tout sujet est plongé dans de nombreux flux langagiers qui s'entrecroisent. Et vivre, c'est-à-dire maîtriser son environnement, y compris son environnement social, c'est pour lui gérer ces flux et les reconfigurer sans cesse. Pour le sujet que *Francophonies nord-américaines* met en scène, il n'y a donc pas d'abord *des langues*, ces langues bien étiquetées sur lesquelles les discours idéologiques (et au premier rang celui de l'institution scolaire) essayent d'attirer l'attention – l'anglais, le français... – : il y a *de la langue*. Autrement dit, aux yeux de ce sujet-là, les éléments des langues que le linguiste s'épuise à distinguer n'ont pas à être isolés les uns des autres. Car ils sont pour lui les pièces, bien articulées, d'une machinerie plus complexe ; ils sont les constituants d'une vaste constellation de ressources sémiotiques qu'il peut mettre en œuvre, dans des stratégies très différenciées, pour élaborer des solutions locales à ses problèmes et en définitive assurer sa maîtrise sur le monde (à moins – cela aussi, c'est le destin de toutes les symboliques – que les ressources dont il dispose ne le condamnent à la marginalité ou à la déchéance).

À cet égard, le champ d'observation que constitue le continent nord-américain permet d'administrer des démonstrations convaincantes. France Martineau parle d'un « laboratoire exceptionnel », métaphore à laquelle on souscrirait volontiers si le mot ne connotait la froideur technocratique. Car ce continent de migration et de contacts offre le spectacle d'une vie langagière grouillante, régie par sa temporalité historique propre. Il apparaît comme un fertile terrain d'expériences d'autant plus éloquentes quand elles sont vécues par des minorités, stimulées par leur propre différence.

Que l'instrument par lequel le sujet s'approprié le monde soit la constellation de ressources sémiotiques que j'ai dite m'amène à la troisième parabole du volume. Celui-ci nous affirme ceci : que la langue est moins une structure qu'un outil. Comme tous les outils, une de ses fonctions est en effet de transformer le monde, en s'adaptant aux contraintes que les formes de ce dernier font peser sur elle.

Même si cette conception actionnelle du langage n'est pas revendiquée explicitement dans le livre, elle innerve constamment la pensée qui s'y déploie. Toutes les contributions rassemblées montrent en effet combien la vie des variétés de français nord-américaines a été et est sensible aux nouvelles conditions économiques et culturelles suscitées par la mondialisation, ou par le passage de modèles ruraux à des modèles urbains, par la circulation des personnes et des biens, combien elle est affectée par les brassages interculturels, par les dynamismes professionnels, par les relations familiales, par les réseaux, les trajectoires et ce que Bourdieu nomme les prises de position.

Certes, il n'est pas nouveau d'affirmer que les relations sociales et les mouvements historiques affectent la langue. (Toute la pensée de Ferdinand Brunot reposait déjà sur cette évidence.) Mais il est certes plus novateur d'affirmer, fût-ce implicitement, que cette langue ne se contente pas d'exprimer ou de relayer lesdites relations sociales : elle les institue. Elle définit les objectifs, oriente les stratégies et détermine les choix posés. Et les identités comme les appartenances, centrales dans le volume, sont bien des actions, qu'il s'agisse des identités vécues ou reçues (en allemand, les *Ist-Identitäten*) ou des identités désirables (*Soll-Identitäten*). En effet, elles se définissent par des comportements (produits ou décryptés) ou au moins par un accès virtuel à ces conduites. Je souligne l'adjectif « virtuel », car l'identité peut ne pas déterminer une action objective, mais simplement le désir, le besoin ou l'approbation de cette action. Elle peut donc être tantôt le moteur d'une action réelle, tantôt un stimulant purement symbolique.

Vision novatrice car, si l'on fait litière de l'exception notable de la rhétorique, qui a théorisé il y a plus de 20 siècles l'action symbolique sur autrui, les sciences du langage se sont développées en cadastrant sévèrement leur champ d'observation : elles ont longtemps fait leur objet des seuls énoncés, sacrifiant malthusiennement le processus

d'élaboration de ceux-ci, afin de progresser de manière méthodique et rigoureuse. Il a fallu attendre la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle pour voir affirmée « l'idée selon laquelle le langage dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive, mais une fonction actionnelle » (Moeschler et Reboul, 1994 : 17-18), et que ce langage n'est pas un simple « instrument de réflexion, mais [...] un mode d'action » (Malinowski, cité par Benveniste, 1970 : 14). Et l'action sur le monde prend nécessairement son origine dans le sens accordé à ce dernier et à ses acteurs, sens qui se cristallise dans les langues. Un historien des sciences exprime de manière saisissante cette interdépendance entre sémiose et action : « On ne peut prétendre comprendre que ce que l'on peut transformer » (Baudet, 2006 : 133). Ainsi, la pragmatique aurait-elle enfin donné sa place à l'action dans les sciences du langage ? Non, car elle n'envisage pas la totalité des actes sémiotiques qui affectent et transforment le monde : conformément à une solide tradition dont on peut retracer l'origine dans la philosophie du langage, elle privilégie les actions langagières, et non celles qui transforment l'environnement.

Si un grand nombre des enquêtes narrées dans ce livre sont racontées sur le monde individuel (« il était une fois un francophone nord-américain... »), jamais elles ne cachent que les actions sur lesquelles la langue finit toujours par déboucher ont un caractère collectif. Car l'ensemble organique des ressources symboliques que le langage permet de mobiliser a une fin. Il est mis en œuvre en vue de construire un sens commun et de faire émerger une intelligence collective, dans un processus orienté vers des objectifs, collectifs eux aussi. Et la capacité d'un groupe à résoudre des problèmes ne se situe pas dans les représentations ou dans les actes des membres individuels de ce groupe : elle se distribue dans les mécanismes d'intersubjectivité de ce dernier ; la cognition et la pensée ne doivent donc pas être considérées comme des propriétés de l'individu mais sont distribuées au sein du corps social.

Des corps sociaux, devrait-on dire. Car ce livre combat une autre imposture et déconstruit – toujours sans avoir l'air d'y toucher – un quatrième discours. Celui qui proclame que tous les francophones du monde ont le même intérêt à l'endroit de leur langue. Pour être

relativement récent, ce discours-là n'est pas moins prégnant que les autres : la conception essentialiste de la Langue a engendré une conception essentialiste de la francophonie contemporaine, nivelant tous les problèmes qui se vivent en français. C'est un des mérites des analyses minutieuses rassemblées dans ce volume de montrer qu'un même idiome – un prétendu même idiome puisque, comme on l'a dit, il est pris dans un ensemble de relations chaque fois nouvelles – peut parfaitement exprimer des réalités identitaires, sociales, politiques, économiques différentes pour les communautés qui le pratiquent. En définitive, la dignité que ce livre rend au francophone nord-américain, c'est à un ensemble diversifié de sociétés qu'il l'offre.

Langue du quotidien, servant à transformer le quotidien, outil servant à s'appropriier le monde, surface où se vérifie le contact avec les autres langues de ce monde, le français en Amérique n'est pas qu'un « patrimoine en partage ». Car ce que ce livre nous donne à voir, ce n'est pas un musée. C'est une suite de démarches qui s'inscrivent dans le long terme, fécondées par la mémoire, certes, mais aussi par des ambitions. Car tous ces francophones d'Amérique ont en commun la volonté de se construire un avenir, ce qui présuppose la lecture critique du passé comme du présent. Le français en Amérique, ce n'est donc pas qu'un patrimoine : c'est aussi le socle d'une citoyenneté – cette dernière pouvant être définie comme le rapport de l'individu à ses projets et aux collectivités susceptibles de porter ces derniers – et c'est aussi une responsabilité. Responsabilité qu'assument les responsables de ce livre et les contributeurs et contributrices qu'ils ont intelligemment rassemblés. Bourdieu disait de la sociologie qu'elle était un sport de combat. Il en va bien évidemment de même pour la sociologie et l'anthropologie des langues, domaines honorés par *Francophonies nord-américaines*.

## RÉFÉRENCES

- Authier, Jacqueline et André Meunier (1972), « Norme, grammaticalité et niveaux de langue », *Langue française*, n° 16, p. 49-62.
- Baudet, Jean (2006), *La vie expliquée par la chimie : comment la biologie est devenue moléculaire*, Paris, Vuibert.

- Benveniste, Émile (1970), «L'appareil formel de l'énonciation», *Langages*, n° 17, *L'énonciation* (Tzvetan Todorov, dir.), p. 12-18.
- Moeschler, Jacques et Anne Reboul (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

---

## NOTICES BIOGRAPHIQUES

	<p><b>France Martineau</b> est professeure éminente à l'Université d'Ottawa et titulaire de la Chaire de recherche <i>Frontières, réseaux et contacts en Amérique française</i>. Elle est spécialiste de l'histoire de la langue française, de la sociolinguistique historique, de variations et contacts linguistiques, et du français non standard à date ancienne. Elle dirige le Laboratoire <i>Polyphonies du français</i> et a constitué de larges corpus textuels et oraux numériques.</p>
	<p><b>Annette Boudreau</b>, professeure émérite de sociolinguistique à l'Université de Moncton, mène des recherches sur le rapport entre idéologies linguistiques, pratiques linguistiques et construction identitaire en milieu minoritaire. Elle s'intéresse plus particulièrement au phénomène de l'insécurité linguistique, à sa construction et à ses conséquences.</p>
	<p><b>Yves Frenette</b> est professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones à l'Université de Saint-Boniface. Les recherches actuelles de ce spécialiste de la francophonie nord-américaine portent sur la lettre dans les diasporas francophones, les migrations francophones dans la longue durée et les Canadiens et les Métis du Dakota du Nord.</p>
	<p><b>Françoise Gadet</b> est professeure émérite de sociolinguistique à l'Université Paris Nanterre et au Laboratoire CNRS MoDyCo. Elle est spécialiste de la variation des français, des contacts de langues, de la francophonie, de la description des français non standards et de l'histoire de la sociolinguistique. Elle s'est occupée de la récolte de plusieurs corpus.</p>

## NOTICES BIOGRAPHIQUES DES CONTRIBUTRICES ET CONTRIBUTEURS

	<p><b>Mourad Ali-Khodja</b> est professeur titulaire au Département de sociologie et de criminologie de l'Université de Moncton et directeur du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact (GRICC) de la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton. Il poursuit des recherches sur l'identité acadienne, l'interculturalité et les pensées postcoloniales.</p>
	<p><b>Marcel Bénéteau</b> est professeur associé au Département de culture et communication de l'Université de Sudbury (anciennement Département de folklore et ethnologie de l'Amérique française). Ethnologue et musicien, il poursuit ses études sur la langue, l'histoire et le folklore de la région du Détroit et travaille présentement sur un catalogue de la chanson traditionnelle française en Ontario.</p>
	<p>Professeure agrégée à l'Université de Floride, <b>Hélène Blondeau</b> y enseigne la sociolinguistique et la linguistique française au Département des langues, lettres et cultures. Anthropologue de formation, ses recherches en sociolinguistique portent sur la variation et le changement en français. Elle s'intéresse en particulier aux pratiques langagières des communautés francophones en Amérique du Nord et au contact linguistique.</p>
	<p><b>Gérard Bouchard</b> est historien, sociologue, écrivain et professeur émérite au Département des sciences humaines à l'Université du Québec à Chicoutimi. En 2007-2008, il a coprésidé, avec le philosophe Charles Taylor, la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Il est aussi le créateur du projet BALSAC et de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP).</p>
	<p><b>Paul Cohen</b> est professeur agrégé au Département d'histoire à l'Université de Toronto, où il enseigne l'histoire de la France de la première modernité. Ses recherches portent sur l'histoire sociale de la langue, des identités culturelles et des nationalismes, et les politiques linguistiques. Actuellement, il écrit un livre sur l'histoire de la langue dans les guerres en Europe à l'époque moderne.</p>

	<p><b>Philip Comeau</b>, originaire de la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse), est professeur agrégé au Département de linguistique de l'Université du Québec à Montréal. Il est spécialiste du français acadien et ses travaux s'insèrent dans une perspective de variation et de changement linguistiques. Il travaille également sur le contact linguistique.</p>
	<p><b>Geneviève Cross</b> fait sa maîtrise en littératures et cultures du monde à l'Université d'Ottawa, après des études de premier cycle en lettres françaises, en linguistique et en éducation. Passionnée de la langue française, elle s'intéresse aussi à la culture populaire, en particulier à la narration transmédiatique et aux mythes modernes.</p>
	<p><b>Sylvie Dubois</b> est professeure à la Louisiana State University (LSU), aux États-Unis, et détient la Chaire Gabrielle Muir in French Studies. Spécialiste de la théorie variationniste, elle s'intéresse particulièrement aux variétés de français parlé en Amérique du Nord, à la sociolinguistique historique ainsi qu'au français écrit des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles en Nouvelle-France.</p>
	<p><b>Cynthia Fox</b> est professeure associée au programme d'études françaises à l'University at Albany, State University of New York. Son travail de terrain dans plusieurs communautés franco-américaines du nord-est des États-Unis lui permet notamment d'examiner les conséquences linguistiques du contact avec l'anglais et de l'emploi réduit du français à l'intérieur du dynamisme du français nord-américain.</p>
	<p><b>Médéric Gasquet-Cyrus</b> est maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille et chercheur au Laboratoire Parole et Langage (UMR 7309 CNRS). Ses travaux portent notamment sur le contexte sociolinguistique marseillais, les accents et la discrimination à l'accent, la sociolinguistique urbaine, les mouvements militants en domaine occitan et l'épistémologie de la sociolinguistique.</p>
	<p><b>Sandrine Hallion</b> est professeure agrégée et enseigne la linguistique française au Département d'études françaises, de langues et de littératures de l'Université de Saint-Boniface. Ses travaux, qui s'appuient sur l'analyse de corpus oraux, portent en particulier sur la description et la comparaison des variétés du français parlé au Canada, surtout dans l'Ouest.</p>



**Nacer Kaci** est docteur en sciences du langage à l'Université Paris Nanterre (Laboratoire CNRS MoDyCo). Il s'intéresse aux contacts de langues et à la variation du français chez les jeunes urbains. Il participe au projet MPF, pour lequel il a recueilli des corpus auprès de jeunes issus de l'immigration maghrébine dans la région parisienne.



**Thomas Klingler** est professeur agrégé de français et de linguistique à l'Université Tulane, à La Nouvelle-Orléans. Ses recherches portent sur les créoles français, le français et le créole en Louisiane, la lexicographie, et le rapport entre langue et identité ethnique. Il a fait plusieurs enquêtes de terrain.



**Jean-Marie Klinkenberg** est professeur émérite à l'Université de Liège, où il était titulaire de la Chaire de sémiotique et rhétorique. À côté de ses recherches dans ces deux domaines, on lui doit des travaux en sociolinguistique et en sociologie des cultures francophones, qu'il a concrétisés dans des actions de politique linguistique. Il est membre de l'Académie royale de Belgique.



**Patricia Lamarre** est professeure titulaire à l'Université de Montréal, où elle enseigne des cours de sociolinguistique critique et de didactique des langues selon une approche de prise en compte de la diversité linguistique et culturelle. Elle s'est récemment intéressée aux pratiques langagières et aux identités des jeunes adultes montréalais et aux trajectoires de mobilité de francophones en Colombie-Britannique.



**Maelenn Le Roux** est doctorante en cotutelle entre l'Université Paris Nanterre (Laboratoire MoDyCo) en sociolinguistique et l'Université de Sherbrooke, au Québec, en histoire. Elle s'intéresse au processus d'américanisation des francophones de Louisiane au cours du 19<sup>e</sup> siècle et à leur rapport aux langues anglaise et française. Elle travaille principalement sur des correspondances.



**Anaïs Moreno** est jeune docteur en linguistique au sein du Laboratoire MoDyCo (Université Paris Nanterre) et ATER (attachée temporaire d'enseignement et de recherche). Sa thèse traitait des variations du discours rapporté dans les interactions orales et écrites. Au croisement de la sociolinguistique, de la syntaxe et du discours, elle met l'accent sur la relation entre interactants comme facteur de variation des pratiques langagières.

	<p><b>Raymond Mougeon</b> est professeur au Collège Glendon de l'Université York. Ses travaux portent sur les dimensions démographiques et sociologiques du maintien du français en Ontario, la variation et le changement linguistiques en français parlé ontarien, la compétence sociolinguistique des élèves dans les programmes d'immersion française et la variation sociostylistique dans le discours des enseignants francophones en salle de classe en Ontario.</p>
	<p><b>Robert A. Papen</b> a été professeur au Département de linguistique de l'Université du Québec à Montréal jusqu'à sa retraite, en 2003. Depuis, il continue de faire de la recherche et d'en publier les résultats. Entre autres, il s'intéresse aux Métis de langue française de l'Ouest canadien et de l'Ontario, à la variété de français de la Saskatchewan, à celle de la communauté de Casselman, en Ontario, et plus récemment au contact anglais-français en Amérique du Nord.</p>
	<p><b>Marguerite Perkins</b> a achevé un doctorat en études françaises à la Louisiana State University en décembre 2017. Sa thèse portait sur l'identité franco-louisianaise. Elle est actuellement responsable du développement communautaire au CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane).</p>
	<p><b>Wim Remysen</b> est professeur à l'Université de Sherbrooke et directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ). Ses travaux portent sur la variation du français en usage au Québec ainsi que sur les représentations linguistiques des Québécois, tant dans le passé qu'à l'heure actuelle. Il a cofondé, en 2015, la revue <i>Circula</i>, consacrée à l'étude des idéologies linguistiques dans les communautés de langue romane (français, italien, espagnol).</p>
	<p><b>Régine Robin</b>, professeure émérite de l'Université du Québec à Montréal, est écrivaine et spécialiste en analyse du discours en tant qu'historienne. Elle a publié de nombreux livres et articles en théorie littéraire et culturelle, sur les rapports entre littérature et histoire et sur l'imaginaire multiculturel des grandes villes.</p>



**Sandrine Tailleux** est professeure agrégée de linguistique à l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle est spécialiste de sociolinguistique historique et de syntaxe du français. Ses intérêts se partagent entre l'étude de la variation menant ou non au changement linguistique, et la représentation des Premières Nations dans les écrits en français historique.



**André Thibault** est professeur à l'Université Paris-Sorbonne. Directeur adjoint de la *Revue de linguistique romane*, il s'intéresse particulièrement au français régional ainsi qu'au phénomène de l'emprunt linguistique. Ses recherches récentes portent entre autres sur le français régional antillais, dans une perspective historicocomparative.



**Isabelle Violette** est professeure adjointe de linguistique au Département d'études françaises de l'Université de Moncton. Sociolinguiste de formation, elle mène des recherches sur les rapports entre langues et identités selon une approche qualitative et ethnographique. Ses champs d'intérêt sont les minorités linguistiques, l'immigration, le nationalisme linguistique ainsi que les idéologies linguistiques.



Depuis l'obtention de son doctorat en anthropologie à l'Université de New York, **Chantal White** est professeure de linguistique et de langue au Département d'études françaises de l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. Ses recherches portent sur les idéologies linguistiques, l'accent, les langues en contact et les médias communautaires.

## BIOGRAPHIE DE L'ARTISTE-PEINTRE DONT L'ŒUVRE ILUSTRE L'OUVRAGE



**Jean-François Provost** est diplômé en arts visuels de l'Université du Québec en Outaouais. Son travail en peinture et en dessin a été présenté au Canada, en Autriche et en Italie. Il a reçu plusieurs prix et mentions pour son travail en tant que peintre. On retrouve ses œuvres dans plusieurs collections privées et d'entreprises aux États-Unis, au Canada, en Europe et au Moyen-Orient.



Que veut dire et qu'a voulu dire « être francophone » depuis le 18<sup>e</sup> siècle en Amérique du Nord ? Ce livre s'intéresse aux rapports entre les migrations, les langues et les identités au sein des francophonies nord-américaines. Il réunit dans un dialogue stimulant des bilans théoriques, des analyses fines et des portraits d'individus qui témoignent de leur vécu de francophone. Les nombreuses contributions qu'il contient sont signées par des spécialistes réputés dans des domaines variés, allant de la linguistique et de l'histoire à l'ethnologie et à l'anthropologie. Par la perspective multidisciplinaire qu'il propose, l'ouvrage s'avèrera un outil indispensable pour comprendre la réalité complexe de l'Amérique francophone ainsi que les nombreux enjeux qui l'ont traversée hier et qui s'y posent aujourd'hui.



**France Martineau** est professeure éminente à l'Université d'Ottawa et titulaire de la Chaire de recherche *Frontières, réseaux et contacts en Amérique française*. Elle est spécialiste de l'histoire de la langue française, de la sociolinguistique historique, des variations et contacts linguistiques, et du français non standard à date ancienne. Elle dirige le Laboratoire *Polyphonies du français* et a constitué de larges corpus textuels et oraux numériques.



**Annette Boudreau**, professeure émérite de sociolinguistique à l'Université de Moncton, mène des recherches sur le rapport entre idéologies linguistiques, pratiques linguistiques et construction identitaire en milieu minoritaire. Elle s'intéresse plus particulièrement au phénomène de l'insécurité linguistique, à sa construction et à ses conséquences.



**Yves Frenette** est professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones à l'Université de Saint-Boniface. Les recherches actuelles de ce spécialiste de la francophonie nord-américaine portent sur la lettre dans les diasporas francophones, les migrations francophones dans la longue durée et les Canadiens et les Métis du Dakota du Nord.



**Françoise Gadet** est professeure émérite de sociolinguistique à l'Université Paris Nanterre et au Laboratoire CNRS MoDyCo. Elle est spécialiste de la variation des français, des contacts de langues, de la francophonie, de la description des français non standards et d'histoire de la sociolinguistique. Elle s'est occupée de la récolte de plusieurs corpus.

COLLECTION *Les Voies du français*

DIRIGÉE PAR FRANCE MARTINEAU ET WIM REMYSEN

Illustration de couverture : *Matières en mouvement 8* (détail),  
Jean-François Provost, [www.jeanfrancoisprovost.com/fr](http://www.jeanfrancoisprovost.com/fr)

Aussi en version numérique

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

ISBN 978-2-7637-3909-0

9 782763 739090

Presses de  
l'Université  
Laval

Langue et linguistique